

التحفة السنية فى علم العربية

GRAMMAIRE ARABE.

Se vend À Paris,

Chez De Bure père et fils, Libraires de la Bibliothèque impériale, rue Serpente, n.° 7.

On a tiré quelques exemplaires sur papier vélin.

On trouve, chez les mêmes Libraires, les Ouvrages suivans du même Auteur:

Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, et sur les médailles des rois de la dynastie des Sassanides; suivis de l'Histoire de cette dynastie, traduite du persan de Mirkhond. *Paris, de l'Imprimerie du Louvre [Imprimerie royale], 1793, 1 vol. in-4.° orné de 9 planches, broché*.................... 15 fr.
Franc de port.. 19.

Chrestomathie Arabe, ou Extraits de divers écrivains Arabes, tant en prose qu'en vers, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues Orientales vivantes. *Paris, de l'Imprimerie impériale, 1806, 3 vol. in-8.° brochés*... 36 fr.
Franc de port par la poste................................ 42.

On vient de mettre en vente, à la même adresse,

Histoire et Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, tomes XLVII, XLVIII, XLIX et L. *Paris, de l'Imprimerie impériale, 1809, 4 vol. in-4.° avec fig. en feuilles*............................ 80 fr.

Le tome LI, qui renfermera les tables et terminera entièrement cette collection, paroîtra le plus promptement possible.

Ces quatre volumes ont été imprimés à beaucoup plus petit nombre que les précédens.

التحفة السنية فى علم العربية

GRAMMAIRE ARABE

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SPÉCIALE

DES

LANGUES ORIENTALES

VIVANTES;

AVEC FIGURES.

PAR A. I. SILVESTRE DE SACY.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. X.

Hæc qui puer neglexerit, vel adolescentior, vir factus, in scriptoribus ARABICIS legendis versatissimus, ubique locorum hæret, sæpè pedem offendit ad minimos scrupulos, et in parvis graviter labitur. Si desideramus nucleum, cortex frangendus est, et cum aliquâ amaritudine perrumpendus. Studium linguarum, in universum, in ipsis primordiis triste est et ingratum; sed, primis difficultatibus labore improbo et ardore nobili perruptis, posteà, ubi sanctissima antiquitatis monumenta versare licet, cumulatissimè beamur.

L. C. Valckenaerii Observ. acad. ad orig. Græc. ed. alt. p. 27.

TABLE

Des Chapitres contenus dans la IIe Partie.

LIVRE TROISIÈME.

De la Syntaxe.

CHAP. I.er *Division de la syntaxe en deux parties, la syntaxe et la construction*. . . . . Page 1.

CHAP. II. *De la syntaxe proprement dite* . . . . 2.

CHAP. III. *Des règles de dépendance en général* . . . . 15.

CHAP. IV. *De la syntaxe des verbes, par rapport à l'emploi des temps et des modes* . . . . 16.

CHAP. V. *De la syntaxe des noms, par rapport à l'emploi des cas* . . . . 35.

§. I.er *Du nominatif* . . . . 36.

§. II. *Du génitif* . . . . 39.

§. III. *De l'accusatif* . . . . 48.

Circonstances de temps . . . . 59.

Circonstances de lieu . . . . 60.

Circonstances de manière . . . . 62.

Circonstances de manière relatives à l'action . . . . 66.

Circonstances de comparaison . . . . 67.

Circonstances servant à restreindre ou à déterminer l'attribut exprimé, soit par un verbe concret, soit par un simple adjectif, soit par un nom ou un adjectif dont la relation avec le sujet est indiquée par le verbe être, *exprimé ou sous-entendu* . . . . ibid.

Circonstances de motif, d'intention.................Page 68.

CHAP. VI. *De l'usage des cas pour exprimer le compellatif et la complainte*.......................... 76.

CHAP. VII. *Syntaxe du sujet et de l'attribut*.......... 80.

CHAP. VIII. *Des complémens en général*............ 92.

CHAP. IX. *Des complémens objectifs tant immédiats que médiats des verbes, et des changemens qu'ils éprouvent quand les verbes passent à la voix objective*....... 97.

CHAP. X. *Syntaxe des complémens des noms*.......... 107.

CHAP. XI. *Syntaxe particulière des noms d'action*...... 128.

CHAP. XII. *Syntaxe particulière des adjectifs verbaux, par rapport aux règles de dépendance*............... 142.

§. I.er *Syntaxe des adjectifs verbaux appelés* noms d'agent.. 143.

§. II. *Syntaxe des adjectifs verbaux appelés* noms de patient. 153.

§. III. *Syntaxe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs.* 156.

CHAP. XIII. *Syntaxe des complémens objectifs des verbes, et autres complémens, dans le cas d'inversion*..... 163.

CHAP. XIV. *Syntaxe des propositions complémentaires*... 171.

CHAP. XV. *Syntaxe des verbes admiratifs et exclamatifs*.. 176.

CHAP. XVI. *Concordance du verbe avec le sujet*....... 183.

CHAP. XVII. *Règles de dépendance et de concordance qu'on doit observer lorsqu'un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, ou de sujet à un verbe et de complément à un autre, ou enfin d'attribut à plusieurs propositions*............................ 198.

CHAP. XVIII. *Concordance du sujet et de l'attribut*...... 204.

CHAP. XIX. *Concordance des adjectifs, des articles démonstratifs et des pronoms avec les noms*............ 207.

CHAP. XX. *Concordance des appositifs*.............. 224.

CHAP. XXI. *Concordance des mots liés par des particules conjonctives*..........................Page 231.

CHAP. XXII. *Syntaxe particulière des verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut*............. 235.

CHAP. XXIII. *Syntaxe particulière des verbes abstraits*... 238.

CHAP. XXIV. *Syntaxe particulière des adjectifs verbaux qui servent à exprimer le comparatif et le superlatif*... 240.

CHAP. XXV. *Syntaxe particulière des numératifs*....... 251.

§. I.er *Numératifs cardinaux*........................... ibid.

§. II. *Numératifs ordinaux*........................... 273.

CHAP. XXVI. *Syntaxe particulière de l'article déterminatif.* 276.

CHAP. XXVII. *Syntaxe particulière de l'adjectif conjonctif et des noms conjonctifs et interrogatifs*........... 278.

CHAP. XXVIII. *Syntaxe des pronoms*............... 297.

CHAP. XXIX. *Syntaxe des propositions qui font fonction de termes circonstanciels d'état*................. 303.

CHAP. XXX. *Syntaxe des particules indéclinables*...... 306.

§. I.er *Syntaxe des prépositions*....................... ibid.

§. II. *Syntaxe des expressions adverbiales elliptiques appelées* noms de verbes................................ 309.

§. III. *Observations sur la conjonction* فَ .... ibid.

§. IV. *Syntaxe des particules d'exception et autres mots qui servent au même usage*......................... 315

§. V. *Syntaxe de la particule suppositive et négative* لَوْلَا ... 322.

CHAP. XXXI. *De la construction proprement dite*....... 324.

§. I.er *Construction du sujet, du verbe et de l'attribut*...... 325.

§. II. *Construction du verbe et de ses complémens objectifs médiats et immédiats*............................ 335.

§. III. *Construction du nom et de ses complémens*....... 339.

§. IV. *Construction des termes circonstanciels*.......... 340.

§. V. *Construction des prépositions relativement à leurs antécédens et à leurs conséquens*......................Page 344.
CHAP. XXXII. *De l'ellipse*.................. 346.
CHAP. XXXIII. *Du pléonasme*................. 359.
CHAP. XXXIV. *Des licences poétiques*............... 371.

LIVRE QUATRIÈME.

De la Syntaxe considérée suivant le système des grammairiens Arabes.

CHAP. I.er *De la proposition en général*............. 378.
CHAP. II. *De la nature des diverses propositions*....... 380.
CHAP. III. *Des parties tant essentielles qu'accessoires des propositions*........................ 382.
CHAP. IV. *De l'inchoatif*.......................... 383.
CHAP. V. *De l'énonciatif*......................... 385.
CHAP. VI. *Du verbe*.............................. 386.
CHAP. VII. *De l'agent*........................... ibid.
CHAP. VIII. *Du patient*.......................... 388.
CHAP. IX. *Du terme circonstanciel d'état*............ 389.
CHAP. X. *Du terme spécificatif*................... 390.
CHAP. XI. *Du complément mis au génitif*............ 391.
CHAP. XII. *De la chose exceptée*.................. 392.
CHAP. XIII. *Des appositifs*....................... ibid.
CHAP. XIV. *Observations sur les chapitres précédens*.... 395.
CHAP. XV. *De la construction*..................... 396.
CHAP. XVI. *De la concordance*..................... 402.

CHAP. XVII. *Des règles de la dépendance en général*. Page 404.

CHAP. XVIII. *De l'influence du verbe*.............. ibid.

CHAP. XIX. *Du nom d'agent*.................... 408.

CHAP. XX. *Du nom de patient*.................. 411.

CHAP. XXI. *De l'adjectif assimilé au verbe*.......... 413.

CHAP. XXII. *Du nom d'action*................... 416.

CHAP. XXIII. *Du rapport d'annexion*................ 418.

CHAP. XXIV. *Du nom parfait*.................... 420.

CHAP. XXV. *Des particules qui exigent le génitif*...... 421.

CHAP. XXVI. *Des particules qui ont deux régimes, l'un au nominatif, l'autre à l'accusatif*............... ibid.

CHAP. XXVII. *Des particules négatives* ما *et* لا non.... 423.

CHAP. XXVIII. *Des particules qui mettent le nom à l'accusatif*........................... 424.

CHAP. XXIX. *Des particules qui mettent le verbe au mode subjonctif*........................... 429.

CHAP. XXX. *Des particules qui mettent le verbe au cas nommé* djezm *ou mode conditionnel*........... 430.

CHAP. XXXI. *Des noms qui mettent le verbe au mode conditionnel*.......................... 432.

CHAP. XXXII. *Des noms d'une signification vague*...... ibid.

CHAP. XXXIII. *Des noms qui équivalent aux verbes*.... 434.

CHAP. XXXIV. *Des verbes abstraits*............... ibid.

CHAP. XXXV. *Des verbes d'approximation*........... 436.

CHAP. XXXVI. *Des verbes de louange et de blâme*..... 437.

CHAP. XXXVII. *Des verbes appelés* verbes de cœur.... 439.

CHAP. XXXVIII. *Des régissans logiques*............. 442.

CHAP. XXXIX. *De la syntaxe de la forme exclamative ou admirative des verbes*.................Page 443.

CHAP. XL. *Observations sur quelques usages des pronoms*.. 444.

CHAP. XLI. *Des mots appelés* abrogatifs............ 447.

CHAP. XLII. *Des adverbes de temps et de lieu, et des prépositions suivies de leur complément*............ 448.

CHAP. XLIII. *Observations générales sur l'analyse grammaticale*.............................. 449.

Additions et corrections pour la seconde Partie de la Grammaire Arabe........................ 457.

Fin de la Table des Chapitres de la II.[e] Partie.

GRAMMAIRE

GRAMMAIRE ARABE.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I.er

Division de la Syntaxe en deux parties, la Syntaxe et la Construction.

1. La seconde partie de la grammaire, que nous venons de parcourir, a pour objet de faire connoître les diverses formes ou inflexions dont un même mot est susceptible, suivant les différentes modifications de genre, de nombre, de temps, &c. qui sont accidentelles à l'idée principale que le mot exprime. Mais il ne suffit pas de connoître ces différentes formes : leur usage est assujetti, dans toutes les langues, à certaines règles dont la connoissance est indispensable pour la composition du discours. De plus, les mots revêtus des formes qui leur conviennent, doivent encore être disposés dans un certain ordre,

que l'on ne pourroit le plus souvent intervertir sans nuire au sens ou du moins à la clarté du discours. Ces deux parties de l'enseignement d'une langue, réunies, forment ce que l'on appelle la *syntaxe.* Mais, en prenant ce mot dans une acception plus restreinte, on appelle *syntaxe* la réunion des règles qui déterminent l'usage que l'on doit faire des diverses formes dont les mots sont susceptibles, pour lier le discours, et indiquer les rapports des différentes parties qui le composent; et l'on comprend sous le nom de *construction* les règles qui ont pour objet l'ordre que l'on doit établir dans la disposition respective des différentes parties. Dans certaines langues, la construction n'est presque assujettie à aucune autre règle qu'à celles de l'harmonie; dans d'autres, il est impossible de la réduire à un système uniforme et rigoureux. Celle de la langue arabe tient un milieu entre ces deux extrémités. Mais il est à propos de parler d'abord de la syntaxe proprement dite *(a).*

CHAPITRE II.

De la Syntaxe proprement dite.

2. Avant d'entrer dans l'exposition des règles dont se compose la syntaxe de la langue arabe, il est bon de rappeler ici quelques principes généraux qui sont propres à jeter beaucoup de jour sur cette matière.

3. Nous avons dit ailleurs (n.° 217, *1.re p.*) que toute proposition n'étant autre chose que l'énonciation d'un jugement de notre esprit, et devant en être le tableau fidèle, il est nécessaire qu'elle exprime un sujet, un attribut, et l'existence intellectuelle

---

(a) *Voyez*, sur la syntaxe et sur son objet, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 231 et suiv.

de ce sujet avec relation à cet attribut. Je dis *existence intellectuelle,* parce que notre esprit peut concevoir et conçoit effectivement des êtres sur lesquels il forme un jugement, sans affirmer leur existence réelle.

4. De ces trois parties, dont l'ensemble forme une proposition, le sujet, qui est la première, est toujours un nom ou un pronom, ou l'infinitif d'un verbe dans les langues où ce mode existe; car l'infinitif est un mode impersonnel qui participe beaucoup de la nature du nom *(a).* Ces mots sont les seuls qui puissent exprimer les êtres, soit réels, soit intellectuels; et c'est pour cela qu'ils peuvent seuls faire la fonction de sujet. La seconde des trois parties d'une proposition, l'attribut, peut toujours être rendue par un nom, un pronom ou un adjectif; et la troisième, qui est l'expression de l'existence intellectuelle du sujet avec relation à l'attribut, est exprimée par le verbe substantif ou abstrait, le seul qui ne contienne rien d'étranger à la nature du verbe proprement dit, c'est-à-dire, aucun attribut déterminé (n.° 219, *1.re p.*).

5. Quoiqu'il ne puisse pas y avoir de proposition qui ne contienne un sujet, un attribut, et l'expression de l'existence intellectuelle du sujet avec relation à l'attribut, cependant il n'est pas nécessaire, dans toutes les langues, que chacune de ces trois parties d'une proposition soit exprimée par un mot particulier. Tantôt le sujet, étant un pronom, n'est exprimé que par l'inflexion que l'on donne au verbe, et qui distingue la personne qui parle, de celle à qui l'on adresse la parole, et de celle de laquelle on parle : ainsi l'on dit en latin, *rex sum, rex es, rex est;* tandis qu'en françois on exprime le sujet par un mot séparé,

---

(a) Voyez, sur la nature de l'infinitif, mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édit. p. 195 et suiv.

en disant, *JE suis roi, TU es roi, IL est roi.* Tantôt le sujet et l'attribut seuls sont exprimés, et le verbe abstrait, qui est le signe de l'existence intellectuelle du sujet et de sa relation à l'attribut, est supprimé, parce qu'il y a dans la forme accidentelle de l'attribut, ou dans la manière dont l'attribut est coordonné par rapport au sujet, un signe suffisant de cette existence et de cette relation : ainsi l'on peut dire en latin : *tu dives, ille pauper; tu ingenuus, ille servus* [tu ES riche, il ÉST pauvre; tu ES libre, il EST esclave]. Tantôt un seul mot exprime l'attribut et l'existence intellectuelle du sujet avec sa relation à cet attribut; et c'est-là la fonction de tous les verbes autres que le verbe abstrait, et auxquels on peut, par cette raison, donner le nom de *verbes concrets* ou *attributifs* (n.° 220, *1.re p.*) : aussi n'est-il aucun de ces verbes qui ne puisse être rendu par le verbe abstrait et par un attribut; *je mange, je vais, je lis,* sont équivalens à *je suis mangeant, je suis allant, je suis lisant.* Le verbe *être* lui-même, lorsqu'il sert à affirmer l'existence réelle, devient concret, et peut être rendu par le verbe abstrait et par un attribut : ainsi *Dieu est,* signifie *Dieu est étant* ou *existant.* Lorsque le verbe *être* signifie l'existence réelle, il peut être rendu en françois par *il y a.* Cette manière de parler, *je suis lisant,* qui seroit ridicule en françois, est usitée en anglois. Dans cette langue on dit : *I am going, I am reading, I was going* [je vais, je lis, j'allois]. Souvent un seul mot indique les trois parties de la proposition, comme en latin, *lego, dico;* ce qui est la même chose que si l'on disoit, *ego sum legens, ego sum dicens.*

6. Le sujet et l'attribut peuvent être simples ou composés, incomplexes ou complexes : ils sont simples ou composés, à raison du nombre d'idées qu'ils présentent à l'esprit; incomplexes ou complexes, suivant que les idées sont exprimées par un seul mot ou par l'assemblage de plusieurs mots.

7. Le sujet est simple, quand il offre à l'esprit un être déterminé par une idée unique, soit que cette idée soit exprimée par un seul mot ou par la réunion de plusieurs mots ; comme dans ces phrases : *Le roi est brave. Le roi d'Angleterre n'a pas le pouvoir législatif. Les hommes les plus savans sont aussi les plus modestes. Les Arabes qui habitent les déserts sont hospitaliers.* Dans chacune de ces phrases, le sujet est simple : car, quoiqu'il soit exprimé par plusieurs mots, la réunion de ces mots ne présente à l'esprit qu'une idée totale ; et l'on ne pourroit supprimer aucun de ces mots sans dénaturer cette idée.

8. Le sujet est composé, quand il comprend plusieurs sujets déterminés par des idées différentes, comme dans cette phrase : *Les Arabes, les Persans et les Turcs sont mahométans.*

9. L'attribut est simple, quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, comme dans ces exemples : *L'homme est mortel. L'homme est le plus bel ouvrage du Créateur. Les sultans Asiatiques gouvernent leurs sujets avec une autorité despotique.* Dans ces deux derniers exemples, l'attribut est simple, quoiqu'exprimé par plusieurs mots, parce que tous ces mots concourent à former l'idée totale d'une seule manière d'être.

10. L'attribut est composé, quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet, comme dans cette phrase : *Les Arabes sont généreux, hospitaliers et vindicatifs* (a).

11. Le sujet est incomplexe, quand il n'est exprimé que par un nom, un pronom ou un infinitif, comme, *Nous lisons, Dieu a créé toutes choses, Mentir est un crime.*

12. Il est complexe, quand le nom, le pronom ou l'infinitif

(a) *Voyez*, sur la manière de distinguer le sujet et l'attribut simples du sujet et de l'attribut composés, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 22 et suiv.

est accompagné de quelque addition qui sert à le restreindre, à l'expliquer ou à le déterminer, comme dans ces phrases : *Moi qui suis vieux, je touche à ma fin. Un discours éloquent plaît à tout le monde. Aimer son semblable est un devoir indispensable. La loi de Mahomet est contenue dans l'Alcoran.*

13. L'attribut est incomplexe, quand il est exprimé par un seul mot, soit que ce mot soit en même temps verbe et attribut, comme dans *je lis ;* soit que l'attribut soit séparé du verbe, comme dans *je suis aveugle.*

14. Il est complexe, quand le mot principalement destiné à énoncer la manière d'être que l'on attribue au sujet, est accompagné d'autres mots qui en modifient la signification, comme dans ces phrases : *Je lis tous les jours quelques pages d'un livre arabe. Je suis aveugle pour les choses que je veux ignorer.*

15. Une proposition est simple, quand le sujet et l'attribut sont simples ; elle est composée, quand le sujet ou l'attribut, ou l'un et l'autre, sont composés.

16. Une proposition est de même incomplexe, quand le sujet et l'attribut sont incomplexes ; elle est complexe, quand le sujet ou l'attribut, ou l'un et l'autre, sont complexes.

17. Toutes les fois que le sujet ou l'attribut sont complexes, on peut y distinguer le sujet et l'attribut logique du sujet et de l'attribut grammatical. Le sujet logique se compose de la réunion de tous les mots nécessaires pour exprimer la totalité des idées partielles qui concourent à former l'idée totale du sujet. Le sujet grammatical, au contraire, ne consiste que dans le mot qui exprime l'idée principale qui sert, en quelque sorte, de base à toutes les autres, et que toutes les idées accessoires ne font que développer, étendre, restreindre ou modifier. Si je dis, *La religion que Mahomet a fondée, et dont la force et les armes ont assuré le triomphe, est plus conforme à la raison que l'idolâtrie*

de la Grèce et de Rome, le sujet logique est *la religion que Mahomet a fondée, et dont la force et les armes ont assuré le triomphe ;* mais le sujet grammatical est *la religion.*

Il est facile d'appliquer cet exemple à la distinction de l'attribut logique et de l'attribut grammatical.

18. Toutes les règles de la syntaxe ont pour objet la concordance ou la dépendance. En effet, lorsque plusieurs mots se réunissent pour l'expression d'une idée totale qui forme le sujet ou l'attribut d'une proposition, ces mots ont entre eux une relation d'identité, comme *le Dieu éternel*, ou un rapport de détermination, comme *le roi de Suède.*

19. La relation d'identité est indiquée par la *concordance ;* car, les noms étant susceptibles de divers nombres et de divers genres, cette variété de nombres et de genres pouvant aussi avoir lieu dans les articles, les pronoms, les adjectifs et les verbes, et ces variations n'ayant d'autre destination que d'indiquer les rapports de ces diverses espèces de mots avec les noms, les règles de la concordance enseignent à en faire l'usage convenable pour fixer ces rapports.

20. Les rapports de détermination sont indiqués par la *dépendance ;* car ce sont les règles de dépendance qui apprennent à employer convenablement les cas et les modes, pour distinguer les mots employés relativement et les propositions relatives, des mots employés absolument et des propositions absolues, et pour établir dans les rapports la distinction convenable entre les deux termes dont ils se composent.

21. Tout rapport a nécessairement deux termes : de ces deux termes, le premier, que l'on nomme *antécédent*, a besoin du second, appelé *conséquent*, pour compléter l'expression de l'idée ; et, à raison de cela, le terme conséquent de tout rapport se nomme aussi *complément.*

22. Tantôt le conséquent est le complément immédiat de l'antécédent; tantôt il y a entre les deux termes un mot qui sert d'exposant, c'est-à-dire, qui détermine la nature du rapport. Ainsi dans ces mots, *une statue de bois, de* sert d'exposant; alors le terme conséquent du rapport devient le complément grammatical de l'exposant, et l'exposant avec son complément forme le complément total de l'antécédent.

23. On peut envisager les complémens par rapport à leur signification, ou par rapport à la forme de leur expression.

24. Par rapport à leur signification, ils peuvent être réduits à trois espèces: *complémens objectifs, modificatifs*, et *circonstanciels.*

1.° Le complément objectif est celui qui exprime le second terme du rapport dont l'antécédent est un mot relatif de sa nature, qui n'exprimeroit qu'un sens incomplet, ou même n'en exprimeroit aucun, si l'on supprimoit le complément : tel est le complément de toute préposition; tel est aussi le complément de tout verbe actif relatif. Sur quoi il est bon d'observer qu'il y a un grand nombre de verbes relatifs dont le sens ne peut être complété que par l'addition de deux termes différens, et qui ont, par conséquent, deux complémens objectifs; comme, *donner quelque chose à quelqu'un, recevoir quelque chose de quelqu'un.* De ces deux complémens, celui qu'il est le plus indispensable d'exprimer, peut être nommé *primitif;* celui qu'il est moins indispensable d'exprimer, doit être nommé *secondaire.* Dans les exemples donnés, le complément objectif primitif est *quelque chose;* le complément objectif secondaire est *à quelqu'un, de quelqu'un.* Il faut encore regarder comme complément objectif celui des noms appellatifs, des adjectifs ou des adverbes, qui renferment nécessairement l'idée d'une relation. Ainsi dans ces exemples, *le disciple de Platon, conformément à la loi, égal à Dieu,* les mots *de Platon, à la loi, à Dieu,* sont les complémens objectifs des

mots *le disciple, conformément, égal,* parce que les idées de disciple, de conformité, d'égalité, supposent nécessairement celles de maître, de comparaison entre deux objets.

2.° Les complémens modificatifs sont ceux qui expriment une manière d'être particulière qu'on ajoute à l'idée principale du mot complété, pour la restreindre, l'étendre ou la modifier; comme *vivre honnêtement, parler en étourdi, un homme sage, la loi la plus parfaite, un cheval de bois.*

3.° Les complémens circonstanciels sont ceux qui expriment les circonstances de temps, de lieu, de moyen, d'instrument, de motif, &c.

Les complémens objectifs et modificatifs peuvent être compris sous la dénomination commune de *déterminatifs.*

25. Les complémens, par rapport à la forme de leur expression, sont incomplexes ou complexes : ils sont incomplexes, quand ils sont exprimés par un seul mot; comme, *vivre sagement, l'homme juste, je l'ai vu hier;* complexes, quand ils sont exprimés par plusieurs mots, comme, *l'intérêt de toutes les puissances de l'Europe, je l'ai vu deux jours avant sa mort, vivre très-sagement.* On voit, par ce dernier exemple, que le même complément peut être complexe dans une langue et incomplexe dans une autre; car, au lieu du complément complexe *très-sagement,* on diroit en latin *sapientissimè.* On peut encore observer qu'un complément complexe est toujours formé de plusieurs complémens incomplexes.

26. On peut distinguer, dans les complémens complexes, le *complément logique* du *complément grammatical.* Le complément logique comprend la réunion de tous les mots nécessaires pour exprimer l'idée totale qui sert à compléter l'antécédent : le complément grammatical n'est que le mot qui exprime la première et la principale des idées partielles qui concourent à former cette

idée totale. Ainsi, dans cette proposition, *J'ai vu Turenne, dont la valeur ne le cédoit en rien à celle des plus célèbres généraux de l'antiquité,* le complément logique du verbe *voir* est *Turenne dont la valeur &c.;* mais le complément grammatical est *Turenne.*

27. Tout ce que nous venons de dire, mène à distinguer les *mots absolus* des *mots relatifs.* Je n'entends pas ici par mots relatifs, ceux qui le sont de leur nature, ou qui sont susceptibles de le devenir logiquement: dans ce sens, le mot *père,* par exemple, est toujours relatif; car l'idée de *père* suppose celle de *fils.* Mais j'appelle *absolus grammaticalement,* les mots qui sont employés dans une proposition sans être en relation d'identité ou en rapport de détermination avec aucun autre; et *relatifs grammaticalement,* ceux, au contraire, qui sont employés avec l'une de ces deux sortes de relation à d'autres mots. La relation du sujet à l'attribut n'est ni relation d'identité, ni rapport de détermination; elle ne rend donc pas les mots qui expriment le sujet, relatifs grammaticalement à ceux qui expriment l'attribut. Dans cette phrase, *le père est âgé,* les mots *père* et *âgé* sont employés d'une manière absolue.

28. Ce que nous disons des mots qui composent une proposition, s'applique aussi aux propositions elles-mêmes. Elles sont ou *absolues* ou *relatives;* mais il ne faut pas entendre ici par *relation,* cet enchaînement qui existe entre toutes les propositions qui composent un discours, ou qui lie les différentes parties d'un syllogisme. Cette relation est logique, et non grammaticale. Une proposition est grammaticalement *absolue,* quand elle forme à elle seule un sens complet; elle est grammaticalement *relative,* quand elle ne forme un sens complet que par sa réunion avec une ou plusieurs autres propositions.

29. Une proposition absolue peut être impérative, prohibitive, interrogative, affirmative, négative, concessive, optative,

admirative ; et ces différens caractères sont indiqués ou par des mots qui n'ont d'autres fonctions que de déterminer la nature des propositions, comme *an*, en latin, pour les propositions interrogatives, *utinam* pour les propositions optatives ; ou par les différens modes du verbe, ou par l'ordre dans lequel on dispose les diverses parties constitutives de la proposition.

30. Dans les propositions relatives, abstraction faite du caractère de chaque proposition en particulier, comme suppositive, conditionnelle, subjonctive, &c., on peut toujours considérer l'une des deux comme l'antécédent et l'autre comme le conséquent du rapport, et ce second terme peut aussi être nommé *complément.*

31. La nature du rapport est déterminée, soit par une conjonction, soit par un mot conjonctif qui en est l'exposant; ou bien elle est seulement indiquée par la forme des propositions, les modes des verbes, &c.

32. La division que nous avons faite des complémens, en objectifs, modificatifs et circonstanciels, peut aussi s'appliquer aux propositions complémentaires. Elles sont *objectives,* quand elles sont nécessaires pour indiquer le second terme d'un rapport dont l'antécédent se trouve faire partie de la proposition à compléter ; exemple : *Le roi voulut que le coupable avouât sa faute.* La proposition complémentaire *que le coupable avouât sa faute,* est le complément objectif du verbe *voulut.* Si elles servent seulement à modifier la proposition qui sert d'antécédent, ou un des termes de cette proposition, elles sont *modificatives ;* telles sont les propositions complémentaires, *qui étoit instruit de sa conduite, pourvu que cela vous fasse plaisir,* dans ces phrases : *Le roi, qui étoit instruit de sa conduite, lui fit diverses questions. J'irai volontiers promener, pourvu que cela vous fasse plaisir.* La première modifie seulement le sujet *le roi ;* la seconde modifie

la proposition entière *j'irai volontiers promener.* Enfin les propositions complémentaires sont *circonstancielles*, quand elles ajoutent seulement l'idée d'une circonstance à la proposition qui sert d'antécédent, comme, *Je partis de Constantinople, lorsque mon fils fut revenu.*

33. Les propositions complémentaires sont aussi complexes ou incomplexes : *complexes*, quand elles sont elles-mêmes formées de plusieurs propositions qui ont entre elles les rapports d'antécédent et de conséquent; *incomplexes*, quand elles ne sont point le résultat de plusieurs propositions réunies. Dans celles qui sont complexes, on peut distinguer la proposition complémentaire logique de la proposition complémentaire grammaticale.

34. Il y a plusieurs manières de déterminer, de restreindre, et, s'il est permis de se servir de ce terme, d'individualiser les noms appellatifs. Les articles, les adjectifs, les propositions conjonctives, les complémens déterminatifs, sont employés pour produire cet effet. Mais, outre cela, il est un autre moyen d'un usage très-fréquent, et auquel on a recours aussi-bien avec les noms propres qu'avec les pronoms et les noms appellatifs : ce moyen consiste à réunir plusieurs noms qui tous donnent l'idée de la même personne ou de la même chose, mais envisagée sous divers points de vue. *Alexandre*, nom propre commun à plusieurs hommes, est suffisamment déterminé lorsque j'y joins l'épithète *le grand*, pour que l'on sache avec certitude quel est, parmi les hommes qui ont porté le nom d'*Alexandre*, celui dont je veux parler : mais je puis encore ne pas m'en tenir là; et Alexandre-le-Grand pouvant être envisagé comme fils de Philippe, comme roi de Macédoine, comme vainqueur de Darius, comme meurtrier de Clitus, je puis joindre à son nom l'expression de tous ces points de vue, ou de quelques-uns d'entre eux, et dire :

Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius, &c. Ces expressions, que je nomme *appositifs (a)*, donnent lieu à quelques règles de syntaxe.

35. Outre les propositions dont se compose tout discours, il en est encore une autre partie constitutive et indispensable, et que l'on doit toujours supposer, quoique souvent elle ne soit pas exprimée; c'est celle qui sert à appeler l'attention de ceux à qui s'adresse le discours, comme quand on dit, *monsieur, madame, seigneur, vous tous qui m'écoutez;* je la nomme *compellatif.* Elle peut être simple ou composée, incomplexe ou complexe. En voici une de ce dernier genre :

> *Fortune, dont la main couronne*
> *Les forfaits les plus inouis,*
> Du faux éclat qui t'environne
> Serons-nous toujours éblouis!

En voici une qui est en même temps complexe et composée :

> *Faux sages, faux savans, indociles esprits,*
> Un moment, *fiers mortels,* suspendez vos mépris.

36. Tous les principes que nous venons de poser, sont communs à toutes les langues. Nous allons maintenant passer à l'exposition des règles particulières à la syntaxe de la langue arabe.

37. La classification la plus naturelle des règles de la syntaxe seroit de parcourir successivement les différentes parties intégrantes d'une proposition, soit simple, soit composée, soit principale, soit incidente, soit directe, soit subordonnée, et d'indiquer, sur chacune de leurs parties, telles que le sujet, l'attribut, et la relation du sujet avec l'attribut, les formes accidentelles ou inflexions qu'il convient d'employer. Par exemple,

(a) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édit. p. 270 et suiv.

on diroit qu'en arabe, dans une proposition directe, le sujet doit être mis au nominatif, le verbe abstrait qui indique la relation avec l'attribut doit s'accorder avec le sujet en genre et en nombre, et l'attribut doit être mis à l'accusatif. Une autre manière de classer les règles de la syntaxe consiste à parcourir successivement les différentes sortes de mots qui entrent dans le discours, comme les noms, les verbes, &c., et à passer en revue les inflexions ou formes accidentelles de ces différentes espèces de mots, telles que les cas des noms, les modes des verbes, &c. en indiquant dans quelles circonstances chacune de ces formes doit être employée. En suivant cette méthode, on dira, par exemple, que le nominatif s'emploie pour indiquer le sujet d'une proposition directe; que le verbe abstrait, lorsqu'il est après le sujet, doit s'accorder avec lui en genre et en nombre; et que l'accusatif s'emploie pour indiquer l'attribut, quand il est joint avec le sujet par le verbe abstrait. La première méthode seroit une véritable synthèse; la seconde approche plus de l'analyse. C'est celle-ci que nous suivrons principalement, parce que, dans l'enseignement des langues, nous commençons par expliquer, c'est-à-dire, par analyser des phrases déjà composées, et que ce n'est que par la voie d'imitation que nous passons à la synthèse. Nous ne renonçons pas cependant absolument à employer aussi la première méthode, sur-tout pour ce qui concerne les règles de concordance.

Je m'occuperai d'abord des règles de dépendance applicables aux verbes et aux noms, et je commencerai par les verbes, pour me conformer à l'ordre adopté dans la partie étymologique de cette grammaire. Je passerai ensuite aux règles de concordance. Après cela, j'entrerai dans quelques détails sur la syntaxe de diverses espèces de mots qui exigent des observations particulières; et ces observations seront relatives tant à la dépendance

qu'à la concordance. Enfin, je parlerai de l'ellipse et du pléonasme, figures grammaticales auxquelles il est nécessaire de faire bien attention pour réussir dans l'analyse du discours.

CHAPITRE III.

Des Règles de dépendance en général.

38. Les règles de dépendance n'ont pour objet que les verbes, les noms, les pronoms, les adjectifs et les articles ; car ces mots sont les seuls qui éprouvent l'influence des diverses parties du discours. Cette influence détermine les modes des verbes, et les cas des noms ou des pronoms que l'on doit employer dans chaque circonstance.

39. Les adjectifs ne sont, à proprement parler, assujettis aux règles de dépendance, qu'à cause qu'ils jouent fréquemment le rôle des noms, par l'ellipse que l'on fait du nom auquel ils se rapportent : abstraction faite de cette considération, on devroit les considérer comme assujettis uniquement aux règles de concordance.

40. Les articles démonstratifs sont assujettis aux règles de dépendance, par la même raison; et quant à l'article déterminatif أَلْ, son emploi ou son omission sont déterminés tantôt par les règles de dépendance, tantôt par celles de concordance.

41. Toutes les fois qu'il y a dépendance entre deux parties du discours, l'une des deux est censée *agir* sur l'autre, la *régir* ou la *gouverner*, comme l'on s'exprime ordinairement. Les grammairiens Arabes appellent cette influence d'une partie du discours sur une autre, عَمَلٌ *action ;* ils nomment le mot qui exerce cette influence, et qui en régit un autre, عَامِلٌ *agissant*, et celui qui éprouve cette même influence et qui est régi, مَعْمُولٌ, c'est-

à-dire, *sur lequel on agit.* Nous emploierons communément les mots *antécédent* et *complément*, pour exprimer ces deux idées.

42. Les grammairiens Arabes donnent un peu plus d'étendue à cette *action* qu'on ne le fait ordinairement parmi nous. Si, par exemple, ils avoient à analyser cette phrase, *Petrus occidit Paulum*, ils diroient que le verbe *OCCIDIT gouverne son sujet PETRUS au nominatif, et son complément PAULUM à l'accusatif;* et cette manière de s'exprimer me paroît assez juste, puisque c'est, en effet, le verbe qui joue le principal rôle dans le discours *(a)*. S'ils avoient à analyser cette phrase, *Scimus quia cùm venerit (Deus), similes ei erimus,* ils diroient que ces mots *quia similes ei erimus* sont virtuellement à l'accusatif, parce qu'ils sont le complément de *scimus;* ce qui n'empêcheroit pas qu'ils analysassent ensuite chacun des mots *erimus, similes* et *ei*, abstraction faite de la dépendance où ils sont du mot *scimus.*

CHAPITRE IV.

De la Syntaxe des Verbes, par rapport à l'emploi des Temps et des Modes.

43. NOUS avons indiqué, dans la première partie de la Grammaire (n.os 307 et 353), l'usage que les Arabes font des temps de leurs verbes pour exprimer le passé, le présent et le futur, et les différens degrés d'antériorité ou de postériorité. Quoique le nombre de leurs temps soit bien moindre que celui des temps que les verbes admettent dans la plupart des langues européennes,

(a) On peut voir l'application de ce principe, dans ce que j'ai dit ailleurs sur les différens cas où le sujet doit être mis en latin, suivant que le verbe est à un *mode personnel*, ou à l'*infinitif*, ou au *participe*, caractères qui distinguent les propositions *directes*, *complémentaires* et *adverbiales*. Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 309 et suiv.

européennes, puisqu'ils n'ont que deux temps simples, le prétérit et le présent; cependant, au moyen de l'auxiliaire كَانَ et de certaines particules, ils parviennent à indiquer toute sorte d'époques.

44. On pourroit penser que ce n'est pas à la syntaxe à régler l'emploi des divers temps du verbe; car, ces différentes formes étant destinées à exprimer l'époque présente, passée ou future d'un événement, il semble que leur usage ne doive être déterminé que par celle de ces époques à laquelle appartient l'événement dont on parle, et que l'on doive nécessairement employer le présent s'il s'agit d'une action présente, le prétérit s'il s'agit d'une action passée, enfin le futur si l'action dont il s'agit est future.

Cependant il n'en est pas ainsi, et il arrive souvent que, pour exprimer un événement, on emploie un temps qui de sa nature ne convient pas à l'époque que l'on veut indiquer; ce qui tient à certaines règles de dépendance. Je dis, par exemple, en françois, *si tu viens ici dans deux ans, tu trouveras ce jardin ruiné :* il n'est pas douteux que l'action exprimée par ces mots *tu viens*, ne soit future; et cependant je dis *si tu viens*, en employant le temps présent, et non *si tu viendras*, en employant le futur, comme on feroit en latin et en italien. Il n'en résulte néanmoins aucune obscurité dans le langage, parce que la conjonction conditionnelle *si*, et le verbe de la proposition corrélative *tu trouveras*, verbe qui est au futur, déterminent suffisamment le sens. En arabe, en pareil cas, on peut mettre l'un et l'autre verbe des deux propositions corrélatives au prétérit, parce que le seul emploi de la conjonction conditionnelle إِنْ *si* détermine ces verbes au sens futur (n.° 316, *I.re p.*). On dira donc : إِنْ جِئْتَ هَاهُنَا بَعْدَ سَنَتَيْنِ وَجَدْتَ هٰذَا ٱلْبُسْتَانَ خَرَابًا, les deux verbes étant au prétérit.

Donnons encore un autre exemple pris de la langue françoise : *Si tu m'aimois, tu serois digne de ma tendresse. Tu m'aimois* est proprement le temps passé que l'on appelle *imparfait* ou *présent antérieur;* il exprime une chose passée par rapport à l'époque où l'on parle, mais considérée en même temps comme présente par rapport à une époque passée de laquelle on parle. Mais ici il sert à exprimer une supposition rapportée à un temps présent ou futur : c'est que sa valeur est déterminée par la conjonction suppositive *si (a),* et par le verbe de la proposition corrélative *tu serois,* qui appartient au mode suppositif, et qui exprime également le présent et le futur, mais ne peut pas exprimer le passé. En arabe, on mettra encore les deux verbes de l'une et de l'autre proposition corrélative au prétérit, parce que le seul usage de la conjonction suppositive لَوْ détermine ces deux verbes au sens suppositif (n.° 312, *1.re p.*). En conséquence on dira : لَوْ أَحْبَبْتَنِي كُنْتَ مُسْتَحِقًّا لِمَوَدَّتِي

Dans les deux cas que l'on vient de voir, c'est parce que les verbes sont dans la dépendance des conjonctions إِنْ et لَوْ, que l'on doit se servir du prétérit. Cet emploi des temps est donc déterminé par les règles de dépendance.

Mais comme, en traitant des verbes, nous avons dû nécessairement anticiper sur cette partie de la syntaxe pour déterminer la valeur des temps des verbes arabes, nous n'y reviendrons pas ici. Nous nous contenterons de renvoyer à ce que nous en avons dit ailleurs (n.os 307 et 353, *1.re p.*), et nous passerons à l'usage des modes, qui appartient proprement à la syntaxe, et dont nous nous sommes réservé de traiter dans cette partie de la Grammaire (n.° 351, *1.re p.*).

(*a*) Sur la distinction des propositions conditionnelles et suppositives, *voyez* ci-devant, *1.re part. p. 397*, n.° 885; et mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 184 et suiv.

45. J'ai dit ailleurs (n.° 272, *1.re p.*) que je distinguois six modes dans les verbes arabes, l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*énergique*, l'*impératif*, et l'*impératif énergique;* et j'ai, en même temps, observé que j'avois déterminé les dénominations de ces modes par l'usage auquel chacun d'eux est employé le plus ordinairement.

46. L'aoriste est le seul temps dans lequel on distingue les quatre premiers modes par des formes particulières (n.° 305, *1.re p.*). Ainsi nous avons à considérer ici l'usage des quatre modes de l'aoriste *indicatif*, *subjonctif*, *conditionnel* et *énergique.*

47. L'aoriste indicatif doit être employé, toutes les fois qu'il ne survient point quelqu'une des circonstances qui exigent l'emploi de l'un des trois autres modes, et que nous allons exposer.

48. Le mode subjonctif, destiné principalement à caractériser les propositions qui expriment les mouvemens de la volonté, renferme toujours l'idée d'un temps futur, et un degré plus ou moins grand d'incertitude; et c'est-là ce qui distingue essentiellement ces propositions de celles qui sont simplement complémentaires ou conjonctives *(a)*. Cette observation sur la nature du subjonctif peut faire sentir que ce mode n'appartient qu'improprement au prétérit ou au présent; et l'on ne doit pas être surpris, après cela, qu'en arabe l'aoriste soit le seul temps qui ait le mode subjonctif.

L'aoriste subjonctif s'emploie : 1.° après la conjonction أَنْ *que, afin que.* Exemples :

أَشْتَهِى أَنْ تَأْكُلَ عِنْدِى فِى هَذِهِ ٱللَّيْلَةِ خُبْزًا

Je desire que vous mangiez chez moi, cette nuit, du pain.

(a) *Voyez*, sur la nature des modes, et leur rapport avec les différens usages de nos facultés intellectuelles, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 179 et suiv.; et sur le subjonctif en particulier, le même ouvrage, p. 189.

أَوْعَدَهُمَا أَلَّا يُعَارِضَهُمَا

Il leur promit à tous deux qu'il ne les attaqueroit pas.

Il faut observer que la conjonction أَنْ doit être traduite, dans certaines occasions, par *afin que ne, pour que ne, de peur que* (n.° 889, *1.re p.*). En voici des exemples tirés de l'Alcoran :

لَا يَسْتَأْذِنُكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ أَنْ يُجَاهِدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ

Ceux qui croient en Dieu et au dernier jour, ne te demanderont pas la permission de ne point *employer leurs biens et leurs personnes à combattre pour la cause de Dieu (a).*

إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ

Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, afin qu'ils ne *le comprennent point (b).*

وَمَا أَنْسَانِيهِ إِلَّا ٱلشَّيْطَانُ أَنْ أَذْكُرَهُ

C'est Satan seul qui me l'a fait oublier, de peur que *je* ne *m'en ressouvinsse (c).*

Il ne faut pas croire néanmoins que أَنْ puisse signifier indifféremment *pour que* ou *pour que ne.* La négation n'est pas proprement comprise dans la conjonction أَنْ ; mais elle se trouve implicitement renfermée dans quelqu'un des mots de la proposition principale à laquelle se joint la proposition conjonctive. Dans le premier exemple, le mot إِسْتَأْذَنَ signifie *demander congé ;* c'est le latin *deprecari :* dans le second, أَكِنَّةٌ *des voiles,* et dans le troisième, أَنْسَا *faire oublier,* renferment implicitement l'idée

(a) Alcoran, *sur. 9, v. 46.*
(b) Alc. *sur. 18, v. 58.*
(c) Alc. *sur. 18, v. 65.*

d'*obstacle*, d'*empêchement*. Dans tous ces cas, c'est la préposition عَنْ (n.° 834, *1.re p.*) qui est sous-entendue, parce que quelqu'un des mots précédens en renferme la valeur *(a)*.

La conjonction أَنْ, étant suivie des adverbes négatifs لا et لَنْ, ou contractée avec ces mêmes adverbes en un seul mot أَلَّا - أَلَّنْ, conserve son influence, et exige après elle l'aoriste subjonctif.

La conjonction أَنْ, cependant, n'exige après elle le mode subjonctif que lorsque cette conjonction, avec le verbe qui la suit, équivaut à l'infinitif du nom d'action; que le verbe exprime un temps futur par rapport au verbe de la proposition précédente, ce qui est un caractère essentiel du subjonctif; et enfin qu'il y a entre la proposition principale et la proposition conjonctive une dépendance de subordination. Quand la proposition conjonctive est simplement complémentaire, et ne renferme point les conditions précédentes, l'aoriste se met à l'indicatif, comme dans cet exemple : أَعْلَمُ أَنْ يَنُومُ *je sais qu'il dort*. Après les verbes ظَنَّ - حَسِبَ *penser, s'imaginer*, et autres qui indiquent une opinion douteuse ou incertaine, on peut employer l'indicatif ou le subjonctif.

2.° L'aoriste subjonctif s'emploie après la particule conjonctive كَيْ *pour que, afin de*, &c. Exemple : جِئْتُ كَيْ أَزُورَكَ *je suis*

(a) C'est ainsi qu'on dit indifféremment فَضْلًا عَنْ أَنْ *bien loin de cela que*, ou فَضْلًا أَنْ *bien loin que*, quand cette expression est suivie d'un verbe (n.° 864, *1.re p.*). Comme cette construction peut embarrasser les commençans, il est à propos de nous y arrêter. Beïdhawi, expliquant ce texte de l'Alcoran, *s. 17, v. 32*, لا تَقْرَبُوا ٱلزِّنَا *n'approchez pas de la fornication*, dit, بِٱلْعَزْمِ وَبِٱلْإِتْيَانِ بِٱلْمُقَدِّمَاتِ فَضْلًا أَنْ تُبَاشِرُوهُ *par l'intention, et en faisant tous les préludes de ce crime, bien loin de le commettre effectivement.* On peut voir un autre exemple de cette construction à l'endroit cité, *première partie, page 384*.

venu pour te rendre visite. Il en est de même des particules composées de celle-ci : لِكَيْ *afin que*, كَيْلَا et لِكَيْلَا *afin que..... ne, de peur que (a).*

3.° Il s'emploie pareillement après la préposition لِ *pour, afin de*, ayant la valeur conjonctive. Exemples :

إِلْتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ

Il chercha quelque chose pour le manger.

مَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَانَكُمْ

Dieu n'étoit pas pour laisser périr votre foi ; c'est-à-dire, *l'intention de Dieu n'étoit pas d'anéantir votre foi.*

لِ n'étant point une conjonction, mais une préposition (n.° 827, *1.re p.)*, quand cette particule a un verbe pour complément, le mode subjonctif indique qu'il y a ellipse de la conjonction أَنْ. Il en est comme de cette tournure latine, *volo facias.*

4.° On doit aussi employer le mode subjonctif après la préposition حَتَّى (n.° 830, *1.re p.*), indiquant le but d'une action, et pouvant être rendue par *afin que* ou *jusqu'à ce que.* Exemples :

إِنْ كُنْتُ قَدْ ثَقُلْتُ عَلَيْكَ أَعْلِمْنِي حَتَّى أَطِيرَ عَنْكَ

Si je te suis à charge par mon poids, fais-le moi connoître, afin que je m'envole de dessus toi.

لَا تَخْرُجُ ٱلنَّفْسُ مِنَ ٱلْأَمَلِ حَتَّى تَدْخُلَ فِي ٱلْأَجَلِ

L'ame n'abandonne pas l'espérance, jusqu'à ce qu'elle arrive à l'instant du trépas.

حَتَّى est une préposition : il faut donc appliquer à sa construction avec un verbe au mode subjonctif, ce que nous venons de dire de la préposition لِ *(b).* Si حَتَّى n'indique pas le but d'une

---

(a) *Voyez* la 1.re partie, n.° 884, *p. 397*, et note *(a)*.

(b) Djewhari dit : « حَتَّى, mot de la forme فَعْلَى. C'est une particule

action, cette particule n'a pas d'influence sur le verbe, que l'on met alors à l'indicatif, parce que la conjonction أَنْ, en ce cas, n'a point elle-même cette influence.

5.° Le subjonctif est exigé après la particule فَ, toutes les fois qu'elle peut être rendue par *pour que, afin que, de sorte que, de peur que*. Exemples :

» qui fait la fonction de préposition, et remplace إِلَى indiquant le terme, le but. » C'est aussi une conjonction synonyme de وَ. Quelquefois aussi elle est placée » au commencement d'une proposition conjonctive, pour la lier avec la précé- » dente, comme dans cette phrase : *Le sang de ceux qui avoient été tués, ne cessa de » couler par flots dans les eaux du Tigre jusqu'à tel point* (حَتَّى) *que les eaux du » fleuve devinrent d'une couleur mêlée.* Si alors le verbe qui suit حَتَّى, est à » l'aoriste, on le met au subjonctif, parce qu'il y a أَنْ sous-entendu. Vous dites » *je suis allé à Coufa, afin que j'entrasse* حَتَّى أَدْخُلَ *dans cette ville.* حَتَّى » أَدْخُلَ signifie إِلَى أَنْ أَدْخُلَ ; mais si vous voulez dire que *vous entrez dans » la ville en ce moment,* vous mettrez le verbe à l'indicatif. C'est ainsi qu'on lit » dans l'Alcoran : وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ ٱلرَّسُولُ. Les uns lisent يَقُولَ, » comme indiquant *le but* ٱلْغَايَةَ ; les autres يَقُولُ, comme indiquant la » *situation* ٱلْحَالَ, comme s'il y avoit حَتَّى ٱلرَّسُولُ هٰذِهِ حَالُهُ. » Voici le texte de Djewhari :

حَتَّى فَعْلَى وَهِيَ حَرْفٌ تَكُونُ جَارَّةً بِمَنْزِلَةِ إِلَى فِي ٱلْإِنْتِهَآءِ وَٱلْغَايَةِ وَتَكُونُ عَاطِفَةً بِمَنْزِلَةِ ٱلْوَاوِ وَقَدْ تَكُونُ حَرْفَ ٱبْتِدَآءٍ يُسْتَأْنَفُ بِهَا ٱلْكَلَامُ بَعْدَهَا كَمَا قَالَ فَمَا زَالَتِ ٱلْقَتْلَى تَمُجُّ دِمَآءَهَا بِدِجْلَةَ حَتَّى مَآءُ دِجْلَةَ أَشْكَلُ فَإِنْ أَدْخَلْتَهَا عَلَى ٱلْفِعْلِ ٱلْمُسْتَقْبَلِ نَصَبْتَهُ بِإِضْمَارِ أَنْ تَقُولُ سِرْتُ إِلَى ٱلْكُوفَةِ حَتَّى أَدْخُلَهَا بِمَعْنَى إِلَى أَنْ أَدْخُلَهَا فَإِنْ كُنْتَ فِي حَالِ دُخُولٍ رَفَعْتَ وَقُرِئَ وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولُ ٱلرَّسُولُ فَمَنْ نَصَبَ جَعَلَهُ غَايَةً وَمَنْ رَفَعَ جَعَلَهُ حَالاً بِمَعْنَى حَتَّى ٱلرَّسُولُ هٰذِهِ حَالُهُ

B 4

زُرْنِي فَأُكْرِمَكَ

Visite-moi, et je te recevrai avec honneur; c'est-à-dire, *en sorte que je puisse t'honorer en te recevant.*

إِغْفِرْ لِي يَا رَبِّي فَأَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ

Pardonne-moi, Seigneur, et j'entrerai, c'est-à-dire, *afin que j'entre dans le paradis.*

لَا تُؤَاخِذْنِي فَأَهْلِكَ

Ne me châtie pas, et je périrai; c'est-à-dire, *en sorte que je périsse,* ou *de peur que je ne périsse.*

لَا تَطْرُدِ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ بِٱلْغَدَوةِ وَٱلْعَشِيِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُ...
فَتَطْرُدَهُمْ فَتَكُونَ مِنَ ٱلظَّالِمِينَ

Ne chasse pas ceux qui invoquent leur Seigneur, le matin et le soir, dans la vue de lui plaire..., et tu les chasseras, et tu seras du nombre des prévaricateurs; c'est-à-dire, *parce que, si tu les chassois, tu serois &c.*

هَلْ زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ فَأَمْضِيَ إِلَيْهِ

Zeïd est-il chez lui? et j'irai le trouver; c'est-à-dire, *en sorte que je puisse aller le trouver.*

Pour que la conjonction فَ soit susceptible du sens de *pour que, afin que, en sorte que, de peur que,* et qu'elle exige, en conséquence, après elle, le mode subjonctif (n.° 880, *1.re p.*), il faut qu'elle exprime une conséquence, un effet de l'idée contenue dans la proposition précédente, et que cette proposition renferme, ou un *commandement* لِلْأَمْرِ, ou une *prière* لِلدُّعَاءِ, ou une *prohibition* لِلنَّهْيِ, ou une *déprécation* لِلدُّعَاءِ فِي ٱلنَّهْيِ, ou une *interrogation* لِلْإِسْتِفْهَامِ, ou un *souhait* لِلتَّمَنِّي, ou une

espérance لِلتَّرَجِّي, ou une *exhortation* لِلتَّحْضِيضِ, ou une *représentation* لِلْعَرْضِ, ou, enfin, une *négation* d'une chose future لِلنَّفْيِ.

Si l'on y fait attention, on verra que, dans tous ces cas, le verbe que l'on met au subjonctif après فَ, renferme l'idée d'une chose future dont l'existence est subordonnée à une action de la volonté; et ce sont-là, comme nous l'avons déjà dit, les conditions qui requièrent proprement l'usage du mode subjonctif.

6.° La conjonction وَ, quand elle est employée dans la même signification que la particule فَ des exemples précédens, exige après elle le mode subjonctif (n.° 883, *1.re p.*). Exemple: أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللّٰهُ ٱلَّذِينَ جَاهَدُوا مِنْكُمْ وَيَعْلَمَ ٱلصَّابِرِينَ *croyez-vous que vous entrerez dans le paradis sans que Dieu sache auparavant qui sont ceux d'entre vous qui ont combattu courageusement*, en sorte qu'*il connoisse par-là ceux qui sont constans (dans leur croyance)!* Dans l'avant-dernier mot وَيَعْلَمَ, la conjonction وَ signifie la même chose que حَتَّى, et c'est ce qu'indique l'aoriste subjonctif.

La conjonction وَ exige encore l'aoriste subjonctif, lorsque, outre l'une des dix conditions dont nous avons parlé au sujet de la conjonction فَ, elle indique simultanéité entre ce qui la précède et ce qui la suit: mais c'est qu'alors même elle peut encore être considérée comme équivalente à la particule حَتَّى. Exemple: هَلْ تَأْكُلُ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ *est-ce que tu mangeras du poisson, et que tu boiras du lait!* c'est-à-dire, *en sorte que tu boives en même temps du lait:* car, si dans cette phrase la conjonction وَ étoit simplement copulative, il faudroit تَشْرَبُ comme تَأْكُلُ.

Dans tous ces cas, la conjonction فَ indique un rapport de *cause* et d'*effet* entre les deux propositions qu'elle lie; et la

conjonction وَ, dont l'usage est plus rare, indique un rapport de *simultanéité.*

7.° La conjonction أَوْ, qui signifie proprement *ou, ou bien,* doit quelquefois être traduite par *pour que, jusqu'à ce que, à moins que... ne;* et alors elle met le verbe qui la suit au mode subjonctif (n.° 884, *1.re p.*). Exemples : لَأَقْتُلَنَّ ٱلْكَافِرَ أَوْ يُسْلِمَ *certes, je tuerai l'infidèle, à moins qu'il ne se fasse musulman;* لَأَلْزَمَنَّكَ أَوْ تُعْطِيَنِي حَقِّي *certes, je te poursuivrai jusqu'à ce que tu me donnes ce que tu me dois.* Dans ces propositions, il y a une ellipse que l'on pourroit suppléer ainsi, *il faut que* يَنْبَغِي أَنْ, ou de quelque manière équivalente.

La particule أَوْ exige aussi l'aoriste subjonctif, lorsqu'elle est répétée, et qu'elle signifie *soit que.* C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran : لَيْسَ لَكَ مِنَ ٱلْأَمْرِ شَيْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبَهُمْ *soit que Dieu leur pardonne, soit qu'il les punisse, cela ne te regarde nullement.*

Dans tous les cas où les conjonctions فَ - وَ et أَوْ exigent le subjonctif, il y a une ellipse que l'on peut suppléer de différentes manières, suivant les circonstances : mais, de quelque manière qu'on supplée cette ellipse, on y trouvera toujours la conjonction أَنْ; et c'est parce que la proposition est réellement dépendante d'une autre et subjonctive, que l'on emploie le mode subjonctif.

8.° On emploie toujours l'aoriste subjonctif après l'adverbe négatif لَنْ. Exemple : لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً *le feu ne nous touchera qu'un certain nombre de jours.*

لَنْ n'est qu'une contraction de لَا أَنْ *[non quòd]*, qui suppose l'ellipse du verbe يَكُونُ *[erit]*, en sorte que cet adverbe négatif équivaut à لَا يَكُونُ أَنْ *il n'arrivera pas que* (n.° 850, *1.re p.*); et c'est à cause que cet adverbe renferme la conjonction أَنْ, qu'il veut après lui le subjonctif.

On emploie aussi l'adverbe لَنْ dans le sens déprécatif *(a)*.

9.° Après l'adverbe إِذًا ou إِذَنْ, qui répond aux mots françois *eh bien, fort bien*, le verbe se met aussi à l'aoriste : mais il faut pour cela, 1.° que l'aoriste soit employé dans la signification de futur, et non dans celle de présent; 2.° que cet adverbe soit le premier mot de la phrase; 3.° que cette phrase soit la réponse immédiate à une phrase précédente, et en indique une conséquence; 4.° que l'aoriste suive immédiatement l'adverbe sans l'interposition d'aucun mot, à moins que ce ne soit une négation, un serment, ou un nom vocatif. Exemple : qu'une personne dise à une autre أَنَا أَزُورُكَ غَدًا *j'irai te voir demain ;* celle-ci peut lui répondre إِذَنْ أُكْرِمَكَ *fort bien, je te recevrai avec honneur*, ou bien إِذَنْ وَٱللّٰهِ أُحْسِنَ إِلَيْكَ *fort bien, par Dieu, je te ferai du bien ;* ou encore إِذَنْ لَا أُهِينَكَ *eh bien, je ne te ferai pas d'affront.*

En réfléchissant sur les circonstances requises pour que l'adverbe إِذَنْ exige l'usage de l'aoriste subjonctif, et sur la terminaison de cet adverbe, je suis très-porté à croire que c'est encore la conjonction أَنْ qui introduit dans ce cas l'aoriste subjonctif, et que إِذَنْ est pour إِذْ أَنْ ; mais alors il faut supposer l'ellipse du mot يَكُونَ, en sorte que la phrase complète seroit إِذْ كَانَ كَذَا يَكُونُ أَنْ أُكْرِمَكَ *si la chose est ainsi, alors il arrivera que*

(a) L'auteur du Kamous reconnoît que لَنْ est une contraction de لَاأَنْ ; mais il rejette l'opinion des grammairiens qui prétendent que cet adverbe ajoute de l'énergie à la négation. Voici ses propres expressions : لَنْ حَرْفُ تَنْصِبُ ٱلْمُسْتَقْبِلَ أَصْلُهَا لَا أَنْ .... وَتَرِدُ لِلْإِسْتِقْبَالِ وَلَا تُفِيدُ تَوْكِيدَ ٱلنَّفْيِ وَلَا تَوْبِيدَهُ عَلَى ٱلصَّحِيحِ وَتَرِدُ لِلدُّعَاءِ Djewhari semble être du même avis que Firouzabadi ; car il dit seulement que cette particule *sert à nier une chose future.*

je t'honorerai (a). On voit que, dans toutes ces circonstances, la proposition qui commence par le mot إِذَنْ, renferme les idées de futur et de dépendance qui caractérisent l'usage du subjonctif.

49. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit de l'usage de l'aoriste subjonctif, que c'est la seule conjonction أَنْ exprimée ou sous-entendue qui détermine l'emploi de ce mode. La langue arabe fait donc usage de deux moyens réunis pour caractériser les propositions subjonctives, de la conjonction أَنْ et du mode subjonctif; de même qu'en latin on emploie la conjonction

(a) Au lieu de إِذَنْ, on dit aussi ذَنْ, suivant l'auteur du Kamous. Cet auteur observe que إِذَنْ équivaut à إِنْ كَانَ ٱلْأَمْرُ كَمَا ذَكَرْتَ *si la chose arrive comme vous l'avez dit.*

Les conditions requises pour que إِذَنْ influe sur l'aoriste, et le mette au mode subjonctif, prouvent évidemment, ce me semble, que ce mot est employé de deux manières :

1.° Comme contraction de إِذْ, adverbe de temps conjonctif, qui ne s'emploie qu'en parlant des choses passées, et de la conjonction أَنْ ; et comme renfermant alors une ellipse, ainsi que je l'ai dit;

2.° Comme accusatif de إِذْ, qui n'est originairement qu'un nom, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.° 857, *1.re p.*). On écrit إِذَنْ au lieu de إِذًا, qui cependant est aussi admis ; et il est si vrai que إِذَنْ n'est, en ce cas, que la représentation de l'accusatif إِذًا, que Djewhari observe que, quand ce mot se trouve à la fin d'une phrase, en sorte que la voix se repose dessus, on doit prononcer إِذَا sans faire sentir le ن, comme, en pareil cas, on prononce, sans faire sentir le *tanwin*, زَيْدَا au lieu de زَيْدًا.

J'insiste sur cette observation, pour deux raisons : la première, c'est qu'elle confirme ce que j'ai cru pouvoir avancer, qu'il n'y a, à proprement parler, que la seule conjonction أَنْ, exprimée ou sous-entendue, qui exige après elle le mode subjonctif; la seconde est que cet exemple fait voir ce que j'ai eu plus d'une fois occasion de remarquer, que les préceptes de la grammaire Arabe, qui, au premier coup-d'œil, semblent n'être que l'effet du caprice ou d'une aveugle routine, sont fondés sur des raisons que l'on découvre en soumettant les règles et leurs exceptions à une analyse réfléchie.

ut et le même mode. L'un de ces deux signes suffisant, à la rigueur, pour remplir cette fonction grammaticale, on ne doit pas être surpris que l'usage autorise souvent l'omission de l'un des deux, je veux dire de la conjonction.

50. La conjonction أَنْ et tous les mots qui semblent la remplacer, comme حَتَّى - كَيْ - لِ - فَ, &c. sont nommés par les grammairiens Arabes اَلنَّوَاصِبُ, c'est-à-dire, *mots qui mettent le verbe au cas (*ou *mode)* nommé *nasb* نَصْبٌ *(a)*. Ce mot indique proprement la finale *fatha* ou *a ;* dans les noms il désigne

---

(a) Le mode subjonctif de l'aoriste a été nommé par Erpénius et par les grammairiens qui l'ont suivi, *futur antithétique.* Comme j'ai conservé sur mes tableaux cette dénomination, ainsi que les autres qui ont été introduites par Erpénius, je crois à propos d'en rendre raison ici. Ce grammairien, voulant éviter les expressions barbares dont s'étoient servis jusqu'à lui ceux qui avoient donné des grammaires arabes en latin, a substitué aux mots *modzareum*, *rafeatum*, *nasbatum*, *giesmatum*, &c. qu'ils employoient, des dénominations plus intelligibles. Il a appelé simplement *futur* ce que l'on appeloit *futurum rafeatum ;* ensuite, ayant égard uniquement à la forme extérieure des autres inflexions de ce temps, il a appelé *futur antithétique* ce que l'on nommoit avant lui *futurum nasbatum.* Cette nouvelle dénomination est fondée sur ce que, dans cette forme, on substitue un *fatha* au *dhamma* pour dernière voyelle, dans toutes les personnes du futur ou de l'aoriste qui n'ajoutent rien après les lettres radicales ; et, en effet, le mot ἀντίθεσις, qui est grec, signifie, entre autres choses, *l'action de mettre une chose à la place d'une autre.*

Du mot grec ἀποκοπὴ, qui veut dire *retranchement*, il a appelé *futur apocopé*, la forme que je nomme *mode conditionnel ;* et il a adopté cette dénomination, parce que l'aoriste, à ce mode, perd sa dernière voyelle.

Enfin, il a nommé *futur paragogique*, du mot grec παραγωγὴ, *l'action d'alonger*, le mode énergique qui se forme par addition d'un ن avec ou sans *teschdid*, à la fin des personnes de l'aoriste.

Pour moi, ayant observé que ces diverses formes de l'aoriste exprimoient réellement des modes différens, j'ai cru devoir leur donner des dénominations prises de leur usage le plus ordinaire. Ces dénominations, en rappelant à l'esprit leur destination, soulagent la mémoire. *Voyez*, à ce sujet, mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édit. p. 205, et note (2).

l'accusatif, et dans les verbes le subjonctif (n.os 305, 716 et 718, *1.re p.*).

Le mot إِذَنْ est nommé par les Arabes حَرْفُ جَوَابٍ وَجَزَآءٍ *particule de réponse et de rétribution.*

51. L'aoriste du mode conditionnel s'emploie dans plusieurs circonstances :

1.° On doit en faire usage toutes les fois que deux propositions sont dans un rapport conditionnel, soit que ce rapport soit énoncé par la conjonction إِنْ *si*, soit qu'il soit exprimé par quelqu'un des mots مَنْ *quiconque*, مَا *ce que*, et ses composés كُلَّمَا *tout ce que*, كُلَّمَا *toutes les fois que*, مَهْمَا *quelque chose que ce soit que*, أَنَّى - أَيْنَ - أَيْنَمَا et حَيْثُمَا *en quelque lieu que ce soit que*, أَيَّانَ et إِذْمَا *lorsque*, مَتَى et مَتَى مَا *quand, en quelque temps que ce soit que*, كَيْفَ et كَيْفَمَا *de quelque manière que, de même que*, أَيٌّ et أَيُّمَنْ *quiconque*. Toutes ces expressions établissent entre deux propositions un rapport conditionnel, et il est facile de leur substituer effectivement la conjonction إِنْ *si* (n.° 343, *1.re p.*). En effet, il est indifférent de dire, *quiconque m'aime, je l'aimerai, et, en quelque lieu que je le rencontre, je le servirai ;* ou de dire, *si un homme m'aime, je l'aimerai, et si je le rencontre en un endroit, je le servirai.*

Il en est encore de même, si l'une des deux propositions est à l'impératif, et que l'autre dépende de celle-là comme d'une condition. Que l'on dise, *faites du bien, on vous en saura gré ;* c'est la même chose que si l'on disoit, *si vous faites du bien, on vous en saura gré.*

Dans toutes ces circonstances, si les verbes des deux propositions sont à l'aoriste, ce qui n'est pas toujours, parce qu'on peut souvent employer dans ce cas le prétérit comme temps indéfini, on les met tous deux à l'aoriste conditionnel. Je ne

donne pas ici d'exemples de l'application de cette règle, parce que j'en ai donné plusieurs en traitant du sens exprimé par l'aoriste conditionnel (n.os 342, 343 et 345, *1.re p.*).

Cette règle semble quelquefois violée, comme dans ce passage : مَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً فَلَا يُجْزَى إِلَّا مِثْلَهَا وَمَنْ عَمِلَ صَالِحًا مِنْ ذَكَرٍ أَوْ أُنْثَى وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُولَٰئِكَ يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ. Mais la raison en est que dans les mots فَلَا يُجْزَى la conjonction فَ change la nature de l'expression, et empêche l'influence du rapport conditionnel sur le verbe يُجْزَى ; et que, dans ces autres mots فَأُولَائِكَ يَدْخُلُونَ, la même conjonction remplace l'influence de ce rapport, le verbe يَدْخُلُونَ ne pouvant plus éprouver cette influence, parce qu'il est dans un autre rapport immédiat de dépendance avec son sujet أُولَائِكَ. On peut supposer qu'il y a ellipse du second terme du rapport conditionnel dont l'antécédent est مَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً, et traduire ainsi : *Ceux qui auront fait du mal, (en recevront), mais ils ne recevront que l'exacte rétribution de ce qu'ils auront fait ; pour ceux qui auront fait du bien, soit hommes, soit femmes, et qui seront vrais croyans, ceux-là entreront dans le paradis (a).*

Si, dans la première proposition, on emploie le présent antérieur, c'est-à-dire, le prétérit du verbe كَانَ suivi d'un aoriste, cet aoriste se met au mode indicatif. Exemples :

مَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُ فِي حَرْثِهِ وَمَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا

Celui qui aura voulu cultiver le champ de la vie future, nous augmenterons le profit de sa culture ; et celui qui aura voulu cultiver le champ de ce monde, nous lui accorderons les biens de cette vie.

(a) *Voyez* Alcor. *sur. 40, v. 41.* Je reviendrai sur l'analyse de ces sortes de propositions, en traitant de la syntaxe des particules.

إِنْ كَانَ يَكْفِيكَ نِصَابٌ مِنَ ٱلْمَالِ أَلْفَنَاهُ لَكَ فِي ٱلْحَالِ

Si une petite somme d'argent te suffit, nous te la rassemblerons à l'instant (a).

Si l'on emploie dans la proposition conditionnelle le prétérit antérieur, c'est-à-dire, le verbe كَانَ suivi d'un prétérit, le verbe كَانَ doit se mettre à l'aoriste. J'en ai donné un exemple ailleurs (n.° 344, *1.re p.*).

Si le premier verbe seulement est à l'aoriste, on le met aussi au mode conditionnel. Exemple : حَيْثُمَا تَذْهَبْ ذَهَبْنَا *par-tout où vous irez, nous irons aussi.* Si le second seulement est à l'aoriste et le premier au prétérit, on peut employer l'aoriste indicatif ou l'aoriste conditionnel, à volonté. Ainsi l'on peut dire également مَا صَنَعْتَ أَصْنَعُ et أَصْنَعْ *ce que vous ferez, je le ferai.* Voyez un autre exemple de ceci (n.° 316, *1.re p.*). Si l'on emploie l'indicatif, cela s'appelle إِلْغَآءٌ ou لَغْوٌ.

L'adverbe conjonctif إِذَا *lorsque*, s'emploie aussi quelquefois en poésie, dans le même sens que إِنْ *si*, et alors il a la même influence. Exemple : إِذَا تُصِبْكَ خَصَاصَةٌ فَتَحَمَّلِ *quand il te surviendra une faim violente, supporte-la.*

La conjonction suppositive لَوْ *si*, étant suivie de l'aoriste, n'exige point le mode conditionnel ; au contraire, il faut en ce cas employer le mode indicatif.

Des deux propositions corrélatives qui se trouvent unies par la conjonction إِنْ *si*, ou par quelqu'un des mots qui en renferment la valeur conditionnelle, celle qui exprime la condition se nomme شَرْطٌ *condition* ; et celle qui exprime une affirmation hypothétique, جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ *rétribution* ou *compensation de la condition*, ou simplement مُجَازَاةٌ *compensation.*

(a) Voyez *Consessus Haririi quartus, quintus et sextus*, p. 150.

Les

Les mots مَنْ - مَا - حَيْثُمَا et autres qui exercent la même influence que la conjonction إِنْ, sont appelés par les grammairiens Arabes ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْمَنْقُوصَةُ *noms tronqués* ou *imparfaits,* parce qu'il ne leur suffit pas d'une proposition pour former un sens, et qu'ils veulent nécessairement être suivis de deux propositions.

2.° On doit toujours employer l'aoriste au mode conditionnel après l'adverbe négatif لَمْ. Exemple : فَلَمَّا لَمْ تَقْدِرْ عَلَى مِثْلِ ذَلِكَ ضَرَبَتْهَا ٱلنَّحْلَةُ *mais comme elle ne put rien faire qui y ressemblât, l'abeille la frappa.*

Quand il y a plusieurs aoristes dépendans l'un de l'autre, celui qui suit immédiatement la particule لَمْ, est seul au mode conditionnel. Exemple : لَمْ يَكُنْ يَعْرِفُ يَسْبَحُ *il ne savoit pas nager.*

3.° Après l'adverbe négatif لَمَّا *ne pas encore* (n.° 852, *1.re p.*), négation qui a presque la même signification que لَمْ, il faut aussi employer le mode conditionnel. J'en ai donné un exemple ailleurs (n.° 346, *1.re p.*) ; on peut y joindre ceux-ci :

وَآخَرِينَ مِنْهُمْ لَمَّا يَلْحَقُوا بِهِمْ

(Il a envoyé son prophète) à d'autres d'entre eux qui n'ont point encore atteint le rang des premiers.

بَلْ لَمَّا يَذُوقُوا عَذَابِ

Mais ils n'ont pas encore éprouvé mes châtimens.

4.° Après la préposition لِ, lorsqu'elle donne à l'aoriste la signification impérative, on doit employer le mode conditionnel de l'aoriste. Exemple : لِيُنْفِقْ ذُو سَعَةٍ *que l'homme qui est dans l'aisance, fasse l'aumône.* Nous avons déjà observé ailleurs (n.° 827, *1.re p.*) que cette préposition peut perdre sa voyelle lorsqu'elle est précédée des conjonctions وَ ou فَ *(a).*

(a) Je dois faire observer ici que dans l'exemple que j'ai donné (n.° 345, *1.re p.*), قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ *arrêtez-vous (mes deux amis), pleurons au*

5.° Le même mode de l'aoriste s'emploie toujours après l'adverbe négatif لَا, quand il a la signification prohibitive ou déprécative. Ex. لَا تُنْفِقْ مَالَكَ عَلَيَّ *ne dépense pas ton argent pour moi :* تُنْفِقْ est pour تُنْفِقُ.

52. Si l'on fait attention, 1.° que la conjonction إِنْ *si*, et tous les mots qui en renferment la valeur, donnent même au prétérit la signification du présent indéfini ou du temps futur (n.os 310 et 318, *1.re p.*) ; 2.° que les négations لَمْ et لَمَّا renferment en elles-mêmes le sens du temps passé, comme le reconnoissent les grammairiens Arabes ; 3.° que toute proposition optative, concessive, prohibitive ou déprécative, porte par elle-même l'idée d'un temps futur, indépendamment de la forme du verbe que l'on emploie ; on ne sera pas éloigné de penser que, dans tous les cas où l'on fait usage de l'aoriste au mode conditionnel, la détermination du temps est moins dans le verbe que dans la forme même des propositions, ou dans les mots conjonctifs, les prépositions ou les adverbes qui y sont joints. On ne sera pas surpris, en conséquence, que l'aoriste conditionnel semble signifier tantôt le futur, tantôt le passé, tantôt, d'une manière indéfinie, toutes les époques du temps.

53. Tous les mots, soit noms, soit adverbes ou prépositions, qui exigent l'usage du mode conditionnel de l'aoriste, sont nommés par les grammairiens Arabes الْجَوَازِم, parce qu'ils requièrent après eux la forme nommée جَزْم (n.os 305 et 716, *1.re p.*)

54. L'usage des deux formes de l'aoriste énergique n'est assujetti à aucune règle fixe : on les emploie pour donner plus

---

souvenir d'une amante, le verbe نَبْكِ est au mode conditionnel, non à cause qu'il a la valeur d'un impératif, et que le لِ de commandement est sous-entendu, mais parce que cette phrase renferme l'équivalent d'une condition ; l'analyse grammaticale étant, *si vous vous arrêtez, nous pleurerons.*

de force à l'expression, soit en interrogeant, soit en affirmant avec ou sans serment, soit quand l'aoriste a la signification impérative ou prohibitive (n.° 347, *1.re p.*). Exemples :

قَدْ نَرَى تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي ٱلسَّمَآءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَيهَا

Nous voyions que tu tournois ton visage vers différentes parties du ciel ; mais, certes, nous te ferons tourner vers un côté qui te sera agréable.

يَا بَنِيَّ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَى لَكُمُ ٱلدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Mes enfans, Dieu a choisi pour vous cette religion ; gardez-vous bien de mourir sans avoir embrassé l'islamisme.

إِهْبِطُوا مِنْهَا جَمِيعًا فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ مِنِّي هُدًى

Descendez ensemble de (ce jardin sur la terre) ; cependant vous recevrez assurément de ma part une direction.

لَتَرَوُنَّ ٱلْجَحِيمَ ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَيْنَ ٱلْيَقِينِ ثُمَّ لَتُسْأَلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ ٱلنَّعِيمِ

Certes, vous verrez l'enfer ; oui, vous le verrez d'une vue claire : certes, en ce jour-là, on vous demandera compte des délices dans lesquelles vous aurez vécu.

55. Il en est de même des deux formes de l'impératif énergique ; leur usage n'est assujetti à aucune règle certaine.

CHAPITRE V.

De la Syntaxe des Noms par rapport à l'emploi des Cas.

56. Nous avons parlé suffisamment ailleurs des cas en général, et en particulier de ceux de la langue arabe (n.os 713-718, *1.re p.*). Leur destination, ainsi que nous l'avons dit, est d'indiquer la fonction que les mots susceptibles d'être déclinés font dans chaque proposition, et les rapports dans lesquels ils

sont avec les autres parties du discours. Nous allons examiner ici en détail les circonstances dans lesquelles chacun des trois cas de la langue arabe doit être employé.

§. Ier *Du Nominatif.*

57. L'usage propre du nominatif est de caractériser le sujet des propositions; et l'on pourroit, à raison de cela, comme je l'ai dit ailleurs, le nommer *cas subjectif* (n.° 717, *1.re p.*).

58. Le sujet de tout verbe, soit actif, soit passif ou neutre, à la voix subjective comme à la voix objective, se met au nominatif; ce qui a également lieu, soit que le nom précède ou suive le verbe auquel il sert de sujet. Ex.: ٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَعْمَلُونَ ou bien يَعْلَمُ ٱللَّهُ *Dieu sait ce que vous faites.*

59. Le sujet du verbe كَانَ, faisant fonction de verbe abstrait, et celui des autres verbes de la même nature (n.° 221, *1.re p.*), se met aussi au nominatif, soit que le verbe abstrait soit exprimé ou sous-entendu: car il est très-ordinaire, en arabe, de ne point exprimer le verbe abstrait, mais seulement le sujet et l'attribut, lorsque l'on parle d'une chose présente, ou que l'on énonce une vérité indépendante de toute circonstance de temps. L'attribut se met pareillement au nominatif, quand le verbe abstrait est sous-entendu, soit que l'on place cet attribut avant ou après le sujet. Exemples:

أَكْبَرُ ٱللَّهُ

Dieu (est) très-grand.

ٱللَّهُ أَعْلَمُ

Dieu (est) très-savant.

أَحَبُّ شَيْءٍ إِلَى ٱلْإِنْسَانِ مَا مُنِعَ

Ce qui est le plus agréable aux hommes, (c'est) ce qui leur est défendu.

قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ وَصَدٌّ عَنْ سَبِيلِ ٱللَّهِ وَكُفْرٌ بِهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ
أَهْلِهِ مِنْهُ أَكْبَرُ عِنْدَ ٱللَّهِ وَٱلْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ ٱلْقَتْلِ •

Combattre en ce mois, (c'est) une faute grave; mais détourner de la voie de Dieu, être incrédule en lui et à la sainteté de la mosquée vénérable, et en faire sortir ceux qui la visitent, (c'est) une faute encore bien plus grave aux yeux de Dieu. La séduction (est) un mal plus grand que la mort.

60. Quoique les prépositions gouvernent le génitif, cependant on trouve quelquefois le nominatif après la préposition كَ *comme* (n.° 826, 1.re p.).

61. مُنْذُ et مُذْ, signifiant *depuis* et étant employés pour désigner une époque passée ou un intervalle de temps, sont suivis du nominatif. Ainsi l'on dit : مَا رَأَيْتُهُ مُذْ يَوْمُ ٱلْجُمُعَةِ *je ne l'ai pas vu depuis vendredi.* Les mots مُذْ et مُنْذُ sont considérés alors comme des noms, et l'on suppose une ellipse; en sorte que le sens est : *je ne l'ai pas vu; le commencement de l'époque depuis laquelle j'ai cessé de le voir, est le vendredi.* On peut aussi considérer مُذْ et مُنْذُ comme des prépositions, et les construire avec le génitif : alors ils sont synonymes de مِنْ *de*, s'il s'agit d'une époque passée; et de فِي *dans*, s'il s'agit d'une époque présente.

62. Il arrive très-souvent que le complément objectif d'un verbe, qui devroit être à l'accusatif, celui d'une préposition, qui devroit être au génitif, ou le complément déterminatif d'un nom, qui devroit aussi être au génitif, ainsi que nous le dirons plus bas, sont déplacés du lieu qui leur appartient dans la proposition, et mis au commencement de la phrase : on les met alors au nominatif, et ils sont remplacés, dans le lieu qu'ils devroient occuper naturellement, par un pronom affixe personnel. Ainsi l'on dit :

ٱللَّهُ لَهُ مَا فِي ٱلسَّمَوَاتِ وَعَلَى ٱلْأَرْضِ

Dieu, à lui appartient tout ce qui est dans le ciel et sur la terre.

ٱللَّهُ رَسُولُهُ عِنْدَكُمْ

Dieu, son apôtre est au milieu de vous.

مُوسَى ٱصْطَفَيْنَاهُ

Moïse, nous l'avons choisi.

Dans ces exemples, ٱللَّهُ لَهُ مَا - ٱللَّهُ رَسُولُهُ - مُوسَى ٱصْطَفَيْنَاهُ remplacent ces expressions, لِلَّهِ مَا - رَسُولُ ٱللَّهِ - إِصْطَفَيْنَا مُوسَى; et le sens est, *Tout ce qui est dans le ciel et sur la terre appartient à Dieu. L'apôtre de Dieu est au milieu de vous. Nous avons choisi Moïse.*

Mais cette manière de s'exprimer ajoute de l'énergie au discours, et lui donne une sorte d'emphase, qu'on pourroit faire sentir en françois, en disant : *C'est à Dieu qu'appartient tout ce qui est dans le ciel et sur la terre. C'est l'apôtre de Dieu même qui est au milieu de vous. Moïse est celui que nous avons choisi (a).*

Remarquez que مُوسَى, dans le dernier exemple, est nominatif, quoiqu'il ne diffère en rien de l'accusatif, ce nom étant du nombre de ceux qui ont les trois cas semblables (n.° 731, *1.re p.*).

Cette construction est encore celle qui a lieu dans l'exemple suivant : وَمَا عَمِلَتْ مِنْ سُوءٍ لَوَدَّتْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا *ce qu'elle aura fait de mal, elle seroit, certes, bien contente s'il y avoit un grand intervalle entre cela et elle ;* c'est-à-dire, *elle (l'ame) voudroit bien (au jour du jugement) qu'il y eût un grand intervalle entre elle et les péchés dont elle s'est rendue coupable.*

(a) *Voyez*, sur l'usage de cette construction énergique dans la langue hébraïque, *Sal. Glassii Philologia sacra*, de l'édition donnée par Dathius, *t. I, p. 68 et 69.* Glassius appelle cette construction *nominatif absolu.*

Observez que مَا *ce que*, équivaut à ٱلشَّيْءُ ٱلَّذِي *la chose que*.

63. Il résulte de là qu'une même proposition semble avoir deux sujets grammaticaux, parce qu'il y a deux noms, indépendans l'un de l'autre, au nominatif : *Deus, apostolus ejus inter vos*. Mais il n'y a réellement qu'un sujet ; et le mot mis au nominatif d'une manière absolue, qui semble ne pas appartenir à la proposition, et être, si je puis m'exprimer ainsi, comme un hors-d'œuvre, et qui se place toujours à la tête de la proposition et avant le sujet, est le véritable complément représenté par le pronom personnel qui fait la fonction de complément grammatical. Ainsi, dans cette proposition ٱللَّهُ رَسُولُهُ عِنْدَكُمْ *Dieu, son apôtre est au milieu de vous [Deus, apostolus ejus inter vos]*, dont le sens est, *l'apôtre de Dieu est au milieu de vous [apostolus Dei est inter vos]*, le vrai sujet grammatical est رَسُولُ *l'apôtre ;* le sujet logique est رَسُولُ ٱللَّهِ *l'apôtre de Dieu ;* et ٱللَّهُ *Dieu*, mis au nominatif absolu, est réellement le complément logique de رَسُولُ *l'apôtre.*

64. Le nominatif s'emploie souvent pour exprimer le vocatif. Je me contente d'indiquer ici cet usage, parce que je traiterai séparément de la manière d'exprimer en arabe le compellatif.

65. Il survient fréquemment, au commencement de la proposition, devant le sujet, ou devant le mot qui devroit être mis au nominatif absolu, certaines conjonctions ou autres particules indéclinables qui exigent que l'on substitue l'accusatif au nominatif, comme on le verra dans peu.

§. II. *Du Génitif.*

66. Le génitif s'emploie pour caractériser les noms qui servent de complémens à d'autres noms ou à des prépositions. Ce caractère autoriseroit à désigner ce cas sous le nom de *cas complémentaire* (n.° 717, *1.re p.*)

La signification vague des noms appellatifs est souvent déterminée, restreinte ou modifiée par un autre nom ; comme quand on dit, *une table de pierre*, *le livre de Dieu*, *le fils de Paul :* les deux noms sont alors en *rapport ;* et dans ce rapport, que l'on nomme إِضَافَةٌ *annexion* (n.° 735, 1.re p.), le nom dont on veut déterminer, restreindre ou modifier la signification, est l'*antécédent* ٱلْمُضَافُ, et celui qui opère cette détermination, est le *conséquent* ou le *complément* ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ.

Pour désigner ce complément, on emploie en arabe le génitif.

67. La détermination exprimée par le génitif peut être fondée sur une infinité de rapports différens.

Rapport d'une qualité à son sujet : حِكْمَةُ ٱللّٰهِ *la sagesse de Dieu.*

Rapport de la forme à la matière : بَيْضَةُ فِضَّةٍ *un œuf d'argent.*

Rapport de la matière à la forme : فِضَّةُ ٱلدَّرَاهِمِ *l'argent des dirhems.*

Rapport de la cause à l'effet : خَالِقُ ٱلْأَرْضِ *le créateur de la terre.*

Rapport de l'effet à la cause : حَرُّ ٱلشَّمْسِ *la chaleur du soleil.*

Rapport de la partie au tout : رَأْسُ ٱلْحِكْمَةِ *le commencement de la sagesse.*

Rapport du tout à ses parties : كُلُّ حَيَوَانٍ *la totalité des animaux.*

Rapport de la chose possédée au possesseur : مَالُ ٱلسُّلْطَانِ *le trésor du sultan.*

Rapport du possesseur à la chose possédée : سُلْطَانُ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ *sultan de la terre et de la mer.*

Rapport de l'action à l'objet : خَلْقُ ٱلسَّمَاءِ *la création des cieux.*

Rapport de l'agent à l'objet : مُلَاقُوا رَبِّهِمْ *ceux qui iront à la rencontre de leur seigneur ;* ظَالِمُوا أَنْفُسِهِمْ *ceux qui font tort à leurs ames.*

Tous ces rapports et leurs subdivisions sont partagés en deux

classes par les grammairiens : ils les regardent tous comme renfermant la valeur de la préposition لِ *à*, ou celle de la préposition مِنْ *de*. Ils nomment les premiers مَا يُقَدَّرُ بِٱللَّامِ, et les derniers, مَا يُقَدَّرُ بِمِنْ.

68. Les mots كُلٌّ - جَمِيعٌ *tout* mettent aussi au génitif le nom qui leur sert de complément : mais il ne faut pas les considérer comme des adjectifs, et comme effectivement synonymes du mot *tous [omnes, cuncti]*; ce sont de vrais noms qui signifient *totalité, universalité*. On dit donc : كُلُّ ٱلنَّاسِ *tous les hommes*; كُلُّ شَيْءٍ رَاجِعٌ إِلَى أَصْلِهِ *toute chose retourne à son origine*; ٱلْحَيَوَانَاتُ كُلُّهَا *tous les animaux*; ٱلنَّاسُ جَمِيعُهُمْ *tous les hommes*; à la lettre, *la totalité des hommes, l'universalité des choses; les animaux, la totalité d'eux; les hommes, l'universalité d'eux.*

أَيٌّ - أَيَّةٌ *lequel, laquelle*, est aussi un nom qui signifie *sorte, qualité*. Ainsi l'on dit أَيُّ ٱلنَّاسِ, c'est-à-dire, *quoi d'hommes*, ou *quel homme!* لِيَبْلُوَهُمْ أَيُّهُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا *pour éprouver qui sont ceux d'entre eux qui font de meilleures œuvres.*

غَيْرٌ, qui sert à excepter, ou à rendre l'idée de privation, est proprement un nom qui signifie *différence, opposition* : aussi met-il son complément au génitif. غَيْرُ مَخْلُوقٍ *incréé*, signifie proprement *différence de ce qui est créé*; جَاؤُا ٱلْوُزَرَآءُ وَٱلْقُضَاةُ وَغَيْرُهُمْ *les vizirs, les kadhis, et autres personnes* (à la lettre, *et la différence d'eux*), *vinrent.*

69. Le génitif s'emploie encore pour indiquer un rapport de prééminence ; il donne alors au mot qui le précède la signification superlative. Exemples : خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ *la meilleure des créatures*; أَعْلَمُ ٱلْفَلَاسِفَةِ *le plus savant des philosophes*. Les mots خَيْرٌ et أَعْلَمُ, et tous ceux qui sont employés dans de semblables constructions, doivent être regardés comme des noms, ainsi que je le dirai ailleurs; leur usage répond à-peu-près à celui du

genre neutre des adjectifs latins employé d'une manière absolue et sans concordance avec un nom exprimé : c'est comme si l'on disoit en latin, *optimum creaturarum, doctissimum philosophorum*, au lieu de *optima creaturarum, doctissimus philosophorum.*

70. Le génitif s'emploie aussi comme déterminatif d'un adjectif; mais il faut alors faire attention que l'adjectif renferme implicitement un nom qui sert de véritable antécédent au terme conséquent exprimé par le génitif. Ainsi, lorsque l'on trouve سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ *prompt de calcul*, شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ *violent de châtiment*, il faut, pour se rendre raison de l'emploi du génitif, observer que ces expressions sont l'équivalent de ذُو سُرْعَةِ ٱلْحِسَابِ *possesseur de la promptitude du calcul*, ذُو شِدَّةِ ٱلْعِقَابِ *possesseur de la violence du châtiment.* De même, حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *beau de visage*, يَحْكُمُ بِهِ ذَوَا عَدْلٍ مِنْكُمْ هَدْيًا بَالِغَ ٱلْكَعْبَةِ *deux hommes équitables d'entre vous le condamneront à fournir une victime qui arrive jusqu'à la Caba*, كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ ٱلْمَوْتِ *toute ame goûtera la mort*, sont des expressions équivalentes à ذُو حُسْنِ ٱلْوَجْهِ - ذَا بُلُوغِ ٱلْكَعْبَةِ - ذَائِقَةٌ ذَوْقَ ٱلْمَوْتِ. Cet usage des adjectifs, et sur-tout des adjectifs verbaux ou noms d'agent, sera mieux développé par la suite.

71. Les noms propres, les surnoms et les sobriquets, renferment souvent deux noms qui forment un rapport. J'appelle *noms propres*, ce que les grammairiens Arabes nomment عَلَمٌ ; *surnoms*, ce qu'ils nomment كُنْيَةٌ ; et *sobriquets*, ce qu'ils nomment لَقَبٌ. Les surnoms sont toujours composés des mots أَبُو *père*, أُمّ *mère*, أَخُو *frère*, ou autres semblables, et d'un complément. Les sobriquets, ou les *titres honorifiques* compris sous la même dénomination, sont tantôt simples, comme بَطَّةٌ - قُفَّةٌ - كُرْزٌ ; tantôt composés, comme أَبُو ٱلنَّاقَةِ - بَهَاءُ ٱلدِّينِ - عَضُدُ ٱلدَّوْلَةِ - شَمْسُ ٱلْمَعَالِي. Il en est de même des noms qui peuvent être, ou

simples, comme عُمَرُ - مُحَمَّدٌ - أَحْمَدُ, ou composés, comme عَبْدُ ٱلْغَفَّارِ - عُبَيْدُ ٱللّٰهِ - عَبْدُ ٱللّٰهِ. Il y a différentes espèces de noms propres composés, que l'on nomme إِسْنَادِيٌّ - مَزَجِيٌّ et إِضَافِيٌّ. La première, dont j'ai parlé ailleurs (n.os 508 et 664, 1.re p.), n'éprouve aucune déclinaison, et les deux mots demeurent invariables. Dans la seconde et dans la troisième, dont j'ai expliqué précédemment la nature (n.os 662 et 663, *1.re p.*), le nom qui sert de complément se met au génitif, comme on le voit, pour la seconde espèce, dans عَبْدُ ٱلْغَفَّارِ et عُبَيْدُ ٱللّٰهِ, et pour la troisième, dans بَعْلُ بَكٍّ et حَضْرُ مَوْتٍ. Dans cette troisième espèce, cependant, on peut considérer les deux parties du composé comme un seul mot *(a)*; et alors, le rapport cessant, la seconde partie n'est plus régie par la première, et le tout se décline sur la seconde déclinaison (n.° 728, *1.re part. p. 299*).

72. Dans les surnoms il y a toujours un rapport formé de deux noms; et, par conséquent, le second de ces noms est toujours au génitif, comme dans ces exemples : أَبُو بَكْرٍ - أُمُّ ٱلْخَبَائِثِ - إِبْنُ آوَى - إِبْنُ عِرْسٍ. Il est indifférent que le premier des deux noms qui entrent dans cette composition, soit pris dans son acception naturelle, comme dans أَبُو يَعْقُوبَ *le père de Yakoub*, surnom donné à un homme dont le fils se nomme

---

(a) Pour les composés de cette troisième espèce, qui ont pour seconde partie وَيْهِ, ils sont indéclinables, comme سِيبَوَيْهِ et عَمْرَوَيْهِ, le premier mot سِيبَ et عَمْرَ ayant toujours pour voyelle finale un *fatha*, et le second un *kesra*; on les décline néanmoins quelquefois sur la seconde déclinaison, en disant au nominatif سِيبَوَيْهُ, et au génitif et à l'accusatif سِيبَوَيْهَ. Les grammairiens qui admettent cette déclinaison, forment aussi de ces noms des duels et des pluriels. Ceux qui ne l'admettent pas, suppléent au duel et au pluriel comme pour les composés de l'espèce nommée إِسْنَادِيٌّ (n.° 709, *1.re p.*). *Voyez* le *Sihah*, à la racine ويه.

Yakoub; ou dans une acception métaphorique, comme dans أَبُو ٱلْحِصْنِ, c'est-à-dire, *le père de la forteresse*, ou أَبُو ٱلْحُصَيْنِ *le père de la petite forteresse*, surnom donné au renard, parce qu'il se retire dans une tanière, et أُمُّ ٱلْخَبَائِثِ *la mère des péchés*, expression métaphorique qui veut dire *le vin*.

73. Enfin, dans les sobriquets ou titres honorifiques, quand ils sont composés de deux noms formant un rapport, le second se met au génitif. Exemples : زَيْنُ ٱلْعَابِدِينَ *la gloire des dévots*; شَمْسُ ٱلْمَكَارِمِ *le soleil des vertus*; فَخْرُ ٱلدَّوْلَةِ *l'honneur de l'État*; بَهَاءُ ٱلدَّوْلَةِ وَٱلدِّينِ *la gloire de l'État et de la religion*; تَاجُ ٱلْإِسْلَامِ *la couronne de l'islamisme*; نِظَامُ ٱلْمُلْكِ *le bon ordre du royaume*.

74. Quelquefois les titres honorifiques sont composés d'un plus grand nombre de mots et renferment plusieurs rapports : alors chacun des mots qui entrent dans leur composition, se décline comme l'exige la nature du rapport. On en voit un exemple dans ce titre d'un khalife d'Égypte ٱلظَّاهِرُ لِإِعْزَازِ دِينِ ٱللَّهِ, qui signifie, *celui qui paroît pour honorer la religion de Dieu*, et dans lequel les trois mots إِعْزَازِ - دِينِ et ٱللَّهِ sont au génitif, le premier إِعْزَازِ comme régime de la préposition لِ, le second دِينِ comme complément de إِعْزَازِ, et le troisième ٱللَّهِ comme complément de دِينِ.

75. Les noms propres composés, de l'espèce nommée تَرْكِيبٌ مَزْجِيٌّ (a), s'il s'en rencontre quelques-uns, sont totalement indéclinables.

76. Mais une autre observation importante, c'est que, le sobriquet devant être placé après le nom, on peut, quand le nom et le sobriquet ne sont chacun que d'un seul mot, mettre

(a) *Voyez* la première partie, n.° 508, p. 189; n.° 743, p. 312; et n.° 873, p. 388.

le sobriquet au génitif, comme formant le complément du nom. Ainsi, en parlant d'un homme dont le nom est زَيْدٌ *Zeïd,* et le sobriquet كُرْزٌ *besace,* on dira زَيْدُ كُرْزٍ, comme on dit عَبْدُ ٱللّٰهِ. Si cependant le nom avoit un article, il ne pourroit plus y avoir de dépendance: ainsi l'on diroit ٱلْحَارِثُ كُرْزٌ, à cause que le nom *alhareth* a un article; car, comme nous le dirons ailleurs, le nom qui sert d'antécédent à un rapport formé de deux noms, ne prend point d'article *(a).*

(a) Suivant les grammairiens de Basra, dans le cas dont je parle, il faut absolument mettre le sobriquet au génitif, et l'on ne peut pas dire autrement que زَيْدُ كُرْزٍ et زَيْدُ بَطَّةٍ; mais les grammairiens de Coufa permettent, en ce même cas, trois autres manières de s'exprimer: 1.° de faire concorder en cas le nom et le sobriquet, ce qui est la règle générale des appositifs, comme on le verra par la suite; exemple, nominatif سَعِيدٌ كُرْزٌ, génitif سَعِيدٍ كُرْزٍ, accusatif سَعِيدًا كُرْزًا: 2.° de mettre le sobriquet au nominatif, à quelque cas que soit le nom, en sous-entendant وَهُوَ, comme سَعِيدًا كُرْزٌ, c'est-à-dire, سَعِيدًا وَهُوَ كُرْزٌ: 3.° de mettre le sobriquet à l'accusatif, à quelque cas que soit le nom, en sous-entendant ٱلْمُلَقَّبُ ou ٱلْمُسَمَّى *nommé;* comme مَرَرْتُ بِسَعِيدٍ كُرْزًا, c'est-à-dire, بِسَعِيدٍ ٱلْمُسَمَّى كُرْزًا.

Ebn-Malec suit l'opinion des grammairiens de Basra; car il dit dans l'*Alfiyya:*

وَٱسْمًا أَتِي وَكُنْيَةً وَلَقَبًا وَأَخِّرَنْ ذَا إِنْ سِوَاهُ صَحِبَا

وَإِنْ يَكُونَا مُفْرَدَيْنِ فَأَضِفْ حَتْمًا وَإِلَّا أَتْبِعِ ٱلَّذِى رَدِفْ

« Le nom propre est, ou un nom, ou un surnom, ou un sobriquet: quand » le sobriquet est joint à un autre (nom ou surnom), mets-le le dernier. Si tous » les deux sont simples, construis-les, sans exception, à la manière des noms en » rapport d'annexion; sinon, fais concorder le second avec le premier, suivant » les regles d'apposition (إِتْبَاعٌ).

(Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1224, f. 14 *recto;* et man. Ar. de S. Germ. n.° 465, f. 19 *verso.*)

Voyez aussi ce que j'ai dit sur la forme de certains noms composés, n.° 739, *I.re part. p. 309, note.*

77. Le génitif, précédé de la préposition بِ, sert souvent à exprimer l'attribut, sur-tout dans les propositions négatives. Exemple : وَمَا ٱللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu n'ignore pas ce que vous faites* (n.° 824, *1.re p.*).

78. Les noms qui servent à la numération, depuis *trois* jusqu'à *dix*, et depuis *cent* et au-dessus, gouvernent le nom de la chose nombrée au génitif. Je traiterai séparément de la syntaxe des numératifs ; ce qui me dispense d'en parler ici.

79. Le génitif sert encore à caractériser le terme conséquent de tout rapport qui a pour exposant une préposition ; c'est-à-dire que les prépositions régissent leur complément au génitif. Les prépositions, ou les mots regardés comme prépositions, qui gouvernent le génitif, sont بِ - تَ - كَ - لِ - إِلَى - حَتَّى - عَلَى - عَنْ - فِي - مِنْ - رُبَّ - حَاشَا - خَلَا - عَدَا. Les trois mots حَاشَا - خَلَا et عَدَا peuvent aussi être suivis de l'accusatif (n.° 831, *1.re p.*). Il faut joindre aux prépositions qui gouvernent le génitif, la conjonction وَ servant aux formules de serment (n.° 883, *1.re p.*), et la même conjonction وَ nommée par les Arabes وَاوُ رُبَّ (n.° 841, *1.re p.*), c'est-à-dire, وَ *tenant la place de* رُبَّ ; la conjonction فَ, quand elle a la même valeur (n.° 882, *1.re p.*); et enfin مُذْ et مُنْذُ, employés comme prépositions (n.° 835, *1.re p.*), ainsi que dans ces exemples : مُنْذُ ٱلسَّنَةِ *depuis cette année-ci*, مُذُ ٱلْيَوْمِ *depuis aujourd'hui* (n.° 61).

Les adverbes قَدْ et قَطْ, signifiant *il suffit*, peuvent aussi gouverner un complément au génitif *(a)*.

80. Par la même raison, les prépositions, lorsqu'elles ont pour complément des pronoms personnels, exigent l'emploi des pronoms affixes. Exemples : إِلَيَّ *vers moi*, عَلَيْهِ *sur lui*, مِنْكَ *de toi*,

---

(a) Voyez ce que j'ai dit ailleurs de l'adverbe قَطْ (n.° 898, *1.re p.*), et de l'interjection وَيْ (n.° 900, *1.re p.*).

Il faut excepter حَتَّى - مُنْ et مُنْذُ, qui ne prennent pas les affixes (n.° 895, *1.re p.*).

رُبَّ prend quelquefois l'affixe de la troisième personne, comme explétif (n.° 841, *1.re p.*).

كَ, préposition préfixe, admet rarement les affixes (n.° 826, *1.re part.*).

81. On trouve quelquefois deux complémens distincts qui n'ont qu'un même antécédent, et dont le rapport avec cet antécédent est exprimé par une seule préposition. Exemple : يَسْأَلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ *ils t'interrogeront au sujet du mois inviolable (au sujet) du combat dans ce mois;* c'est-à-dire, *ils t'interrogeront pour savoir s'il est permis de combattre dans le mois inviolable.* Dans ce cas, la construction est analogue à celle dont nous avons parlé plus haut (n.° 62), dans laquelle il y a deux nominatifs. Si عَنْ, dans notre exemple, semble avoir deux complémens grammaticaux, il n'a véritablement qu'un complément logique, et son premier complément grammatical ٱلشَّهْرِ est réellement le complément de فِي. On dit donc عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ au lieu de عَنْ قِتَالٍ فِي ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ, comme on diroit ٱلشَّهْرُ ٱلْحَرَامُ قِتَالٌ فِيهِ مُنْكَرٌ *le mois inviolable, combattre pendant lui est un crime*, au lieu de قِتَالٌ فِي ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ مُنْكَرٌ *combattre pendant le mois inviolable est un crime (a).*

(a) L'analyse que je propose ici n'est point admise, je crois, par les grammairiens Arabes. Au surplus, je n'ai point remarqué d'autre endroit où elle puisse avoir lieu, que le passage de l'Alcoran que j'ai cité, et qui se trouve *sur. 2, v. 217.* A la manière dont Marracci traduit ce texte, *Interrogabunt te de mense Haram, prælium in eo indictum est*, il semble qu'il ait lu قِتَالٌ فِيهِ. Cependant Beïdhawi n'indique aucune variante sur le mot قِتَال ; il observe seulement que quelques-uns lisent عَنْ قِتَالٍ فِيهِ, en répétant la préposition. En suivant la leçon ordinaire, il regarde قِتَال comme un *appositif*, تَابِعٌ,

82. L'interposition du mot مَا entre une préposition et son complément, ne change rien à la syntaxe, et le complément doit toujours être mis au génitif (n.° 890, *1.re p.*). Exemples :

فَبِمَا رَحْمَةٍ مِنَ ٱللَّهِ لِنْتَ لَهُمْ

Par une miséricorde de Dieu, tu as usé de douceur envers eux.

فَبِمَا نَقْضِهِمْ مِيثَاقَهُمْ

Parce qu'ils ont enfreint leur engagement.

عَمَّا قَلِيلٍ لَيُصْبِحُنَّ نَادِمِينَ

Dans peu, certes, ils se repentiront.

مِمَّا خَطِيئَاتِهِمْ أُغْرِقُوا

A cause de leurs péchés, ils ont été submergés.

Le mot مَا doit être regardé alors comme explétif.

§. III. *De l'Accusatif.*

83. L'accusatif, dans la langue arabe, sert à deux usages principaux : il indique les complémens immédiats des verbes transitifs, et il forme des expressions adverbiales. Ces deux fonctions pourroient même, comme je le dirai ci-après, être ramenées à une seule, celle de former des adverbes dont la destination est d'exprimer les circonstances accessoires d'une action; et, pour cette raison, la dénomination de *cas adverbial* conviendroit très-bien à l'accusatif arabe (n.° 717, *1.re p.*).

84. Le nom qui sert de complément objectif à un verbe transitif (n.° 224, *1.re p.*), se met à l'accusatif. Dans ce rapport, dont le verbe est l'antécédent et le nom le conséquent, la

---

de l'espèce nommée بَدَلُ ٱلْإِشْتِمَالِ, c'est-à-dire, dont l'effet est de développer une idée comprise implicitement dans les mots *le mois sacré*. Voici ses termes : قِتَالٍ فِيهِ بَدَلُ ٱلْإِشْتِمَالِ مِنَ ٱلشَّهْرِ وَقُرِئَ عَنْ قِتَالٍ فِيهِ بِتَكْرِيرِ ٱلْعَامِلِ

terminaison

terminaison de l'accusatif sert d'exposant, c'est-à-dire qu'elle indique la nature de ce rapport, qui est un rapport de l'agent à l'objet. Exemple : لَمْ يَشْرَبْ خَمْرًا قَطْ *il n'a jamais bu de vin.*

85. Les verbes doublement transitifs, c'est-à-dire, qui ont deux complémens objectifs, les mettent tous deux à l'accusatif. Ex. :

زَوَّجْتُ زَيْدًا ٱبْنَةَ أَخِي

J'ai donné en mariage à Zeïd la fille de mon frère.

سَقَوْا زَيْدًا خَمْرًا مَسْمُومَةً

Ils ont donné à boire à Zeïd du vin empoisonné.

86. Le verbe abstrait كَانَ, qui exprime l'existence du sujet, et son rapport à un attribut quelconque (n.° 219, *1.re p.*), exige que cet attribut soit mis à l'accusatif.

لَا يَكُونُ ٱلْحَكِيمُ حَكِيمًا حَتَّى يَغْلِبَ جَمِيعَ شَهَوَاتِهِ

Le sage ne sera point sage jusqu'à ce qu'il dompte toutes ses passions.

أَإِذَا كُنَّا عِظَامًا وَرُفَاتًا أَئِنَّا لَمَبْعُوثُونَ

Quoi donc! lorsque nous serons devenus des os et de la poussière, serons-nous ressuscités!

كُونُوا حِجَارَةً أَوْ حَدِيدًا

Soyez des pierres ou du fer.

87. Le verbe كَانَ, ainsi que le verbe *être* en françois, est quelquefois employé comme verbe attributif et signifiant *exister, être existant* (n.° 219, *1.re p.*); alors il n'y a point d'attribut distinct du verbe : le sujet se met toujours au nominatif, comme celui de tout autre verbe (n.° 58); et l'on doit bien se garder de le considérer comme attribut. Exemple: وَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ وَوَرِثَاهُ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ ٱلثُّلُثُ فَإِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ *S'il n'a pas d'enfans, et que ses père et mère héritent de*

lui, en ce cas la mère aura le tiers de la succession ; mais, s'il laisse des frères, sa mère aura un sixième. Le texte signifie à la lettre : *si aucun enfant n'est à lui . . . . si des frères sont à lui . . . . ;* et l'on voit que les mots وَلَدٌ *enfant*, et إِخْوَةٌ *frères*, sont le sujet de la proposition, et non l'attribut : aussi sont-ils au nominatif *(a)*.

Quelquefois l'attribut est placé avant le verbe كَانَ : mais cela ne change rien à la règle de dépendance ; et l'attribut se met toujours, en ce cas, à l'accusatif. Exemple : كَبِيرًا كَانَ أَوْ صَغِيرًا *qu'il soit grand ou petit.*

88. Il y a dans la langue arabe, comme je l'ai déjà dit ailleurs (n.° 221, *1.re p.*), plusieurs verbes qui renferment l'idée de l'existence, avec abstraction de tout attribut déterminé, mais modifiée seulement par quelque circonstance de temps, de durée, de localité, d'antériorité, de postériorité, de continuité, &c. Il arrive souvent qu'on fait abstraction de cette idée

---

(a) Il n'est pas rare de trouver dans les livres arabes, soit manuscrits, soit imprimés, des fautes contre les deux règles que l'on vient d'exposer. Tantôt l'attribut après le verbe كَانَ se trouve au nominatif, comme لَوْ كَانَ ٱلنَّاسُ كُلُّهُمْ عُقَّالٌ خَرِبَتِ ٱلدُّنْيَا *si tous les hommes étoient sages, le monde seroit détruit* (Erp. *Gram. Arab.* a. 1656, p. 49) ; عُقَّالٌ est une faute, il falloit عُقَّالًا. Autre exemple : لَا عِلْمَ إِلَّا مَا كَانَ مَكْتُومٌ فِي ٱلصَّدْرِ *il n'y a de vraie science que ce qui est caché dans l'esprit* (*ibid.* p. 54). مَكْتُومٌ est une faute pour مَكْتُومًا. Tantôt (et ceux qui n'ont pas bien étudié la grammaire, tombent bien plus souvent dans cette faute), le sujet du verbe كَانَ est pris pour l'attribut, et mis à l'accusatif : ainsi on lit dans l'ouvrage intitulé *Pars versionis Arabicæ libri Colaila*, p. 2, وَمِنْ أَمْثَالِ ذَلِكَ أَنَّهُ كَانَ تَاجِرًا وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ *un des exemples de cela, c'est qu'il étoit un marchand qui avoit trois fils.* تَاجِرًا est une faute ; il faut تَاجِرٌ, comme on lit ensuite بَنُونَ : l'affixe du mot أَنَّهُ ne fait point ici fonction de sujet. Il en est autrement dans ce passage de l'Alcoran *(s. 4, v. 20)* : *n'épousez point les femmes qui ont été mariées à vos pères,* إِنَّهُ كَانَ فَاحِشَةً وَمَقْتًا

modificative, et qu'on emploie ces verbes comme de vrais synonymes du verbe abstrait كَانَ: aussi les grammairiens Arabes les appellent-ils أَخَوَاتُ كَانَ *les sœurs du verbe* كَانَ. De quelque manière, au surplus, qu'on les emploie, ils ne renferment pas proprement un attribut. Ces verbes sont, صَارَ *devenir,* أَمْسَى *être au soir,* أَصْبَحَ *être au matin,* أَسْفَرَ *être au lever de l'aurore,* أَضْحَى *être vers le milieu de la matinée,* ظَلَّ *être pendant toute la durée du jour,* بَاتَ *être pendant toute la durée de la nuit,* لَيْسَ *n'être pas,* مَا زَالَ *être encore, être continuellement,* دَامَ *durer, persévérer à être,* مَا بَرِحَ - مَا فَتِئَ - مَا ٱنْفَكَّ *ne pas cesser, être sans discontinuer, &c.* Tous ces verbes étant suivis d'un attribut, le mettent à l'accusatif. Exemples:

لَا تَعُدَّ نَفْسَكَ مِنَ ٱلنَّاسِ مَا دَامَ ٱلْغَضَبُ غَالِبًا عَلَيْكَ

Ne te compte pas au nombre des hommes, tant que la colère te dominera.

---

car cette chose est une abomination et une horreur; c'est qu'ici l'affixe de إِنَّهُ équivaut à ذَلِكَ *cela.*

J'ai remarqué, dans l'Alcoran, un exemple qui semble d'abord contraire à ce que je dis ici. On y lit *(sur. 7, v. 83),* وَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا; ce qui semble devoir être traduit ainsi, *et la réponse de son peuple ne fut autre que de dire:* mais ou il faut reconnoître là une faute, et lire جَوَابُ, ce qui est le plus naturel, ou, si l'on ne veut point admettre de faute, il faut supposer avec Beïdhawi, qu'il y a ellipse du sujet, de شَيْءٌ, par exemple, et que le sens est, *aucune chose ne fut répondue* (à la lettre, *ne fut la réponse*) *de son peuple, si ce n'est qu'ils dirent;* alors جَوَابَ est attribut, et كَانَ verbe abstrait. Beïdhawi dit: مَا جَاوُا بِمَا يَكُونُ جَوَابًا عَنْ كَلَامِهِ وَلَكِنْ قَابَلُوا نُصْحَهُ بِٱلْأَمْرِ بِإِخْرَاجِهِ فِيمَنْ مَعَهُ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ مِنْ قَرْيَتِهِمْ *ils ne dirent rien qui pût être considéré comme une réponse à ses discours; mais ils reconnurent les bons avis qu'il leur donnoit, par un ordre de le faire sortir de leur ville, lui et les croyans qui étoient avec lui.* On trouve de même, dans l'Alcoran, وَمَا كَانَ قَوْلَهُمْ إِلَّا أَنْ قَالُوا *(sur. 3, v. 147).*

أَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَةِ ٱللَّهِ إِخْوَانًا

Vous étiez frères, au matin, par la miséricorde de Dieu.

فَتُصْبِحُ فِي مَكَرِّهِمْ صَرِيعًا وَتُصْبِحُ طَرْقَةَ ٱلضَّبُعِ ٱلسِّغَابِ

Tu seras renversé par terre dans l'arène où ils combattent, et tu deviendras, au matin, la proie des hyènes affamées.

89. Remarquons, en passant, que comme les Arabes n'ont pas de verbe qui réponde précisément à notre verbe, *avoir*, ils y suppléent par le verbe كَانَ. Ainsi, au lieu de dire, *un roi avoit un vizir, mon père avoit un chameau*, ils disent, *un roi, un vizir étoit à lui*, مَلِكٌ كَانَ لَهُ وَزِيرٌ ; *mon père, un chameau étoit à lui*, أَبِي كَانَ لَهُ جَمَلٌ, ou bien *un chameau étoit à mon père*, كَانَ لِأَبِي جَمَلٌ.

90. Il y a plusieurs conjonctions et autres particules qui, étant placées devant un nom qui devroit être au nominatif, exigent qu'on le mette à l'accusatif. Ces particules sont les conjonctions إِنَّ *car*, أَنَّ *que*, لَكِنَّ *mais* ; l'adverbe conjonctif كَأَنَّ *comme si* ; les adverbes لَيْتَ *plût à Dieu que*, لَعَلَّ et عَلَّ *peut-être*. Exemples :

إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ

Dieu est indulgent et clément.

تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا

Elle seroit bien aise qu'il y eût entre elle et lui un grand espace.

زَيْدٌ قَائِمٌ لَكِنَّ مُحَمَّدًا جَالِسٌ

Zeïd est debout, mais Mahomet est assis.

كَأَنَّ زَيْدًا أَسَدٌ

Comme si Zeïd étoit un lion.

لَيْتَ مُحَمَّدًا حَاضِرٌ

Plût à Dieu que Mahomet fût ici présent !

لَعَلَّ مُحَمَّدًا رَاجِعٌ ٱلْيَوْمَ

Peut-être Mahomet reviendra-t-il aujourd'hui.

91. Pour que l'influence de ces particules ait lieu, il faut que le nom suive immédiatement la particule, ou, du moins, qu'il n'en soit séparé que par une préposition avec son complément : si le complément de la préposition est complexe, la particule n'en conserve pas moins son influence. Exemples :

أَئِنَّكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ ٱللّٰهِ آلِهَةً أُخْرَى

Rendrez-vous témoignage qu'il y a d'autres dieux que Dieu!

إِنَّ بِٱلشِّعْبِ ٱلَّذِي دُونَ سَلْعٍ لَقَتِيلًا

Certes, dans cette vallée qui est sous un rocher, il y a un mort.

Quelquefois, après la particule إِنَّ, le sujet est encore précédé de l'adverbe affirmatif لَ (n.° 849, *1.re p.*); ce qui n'empêche pas qu'on ne le mette à l'accusatif, comme on le voit dans l'exemple précédent et dans celui-ci : إِنَّ فِي ذٰلِكَ لَعِبْرَةً لِأُولِي ٱلْأَبْصَارِ *car il y a en cela, certes, un sujet de réflexion pour les hommes qui ont du jugement.*

92. Quand ces mêmes particules prennent à la fin le monosyllabe مَا, comme إِنَّمَا - كَأَنَّمَا - لَيْتَمَا - لَعَلَّمَا - لٰكِنَّمَا, elles perdent leur influence sur le sujet qui les suit : on peut cependant, après لَيْتَمَا, mettre le sujet à l'accusatif; le mot مَا, en ce cas, est explétif, et on le nomme مَا كَافَّةٌ ma *qui empêche*, parce qu'il empêche ces particules d'exercer aucune influence sur le nom qui les suit (n.° 890, *1.re p.*).

93. L'adverbe négatif لَا met quelquefois à l'accusatif le nom qui le suit; dans ce cas, l'accusatif perd sa voyelle nasale : mais il faut pour cela, 1.° que le nom qui suit لَا ne soit ni un nom défini par sa nature, comme un nom propre, ni un nom

appellatif restreint par l'article أَلْ ou par un complément ; 2.° qu'il suive immédiatement la négation. Exemples :

ذَٰلِكَ ٱلْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ

C'est ici le livre au sujet duquel il n'y a pas de doute.

لَا إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ

Il n'y a pas de dieu, si ce n'est Dieu.

لا إِنْسَانَ فِي ٱلدَّارِ

Il n'y a aucun homme dans la maison.

On diroit, au contraire, لَا فِي ٱلدَّارِ إِنْسَانٌ, le mot إِنْسَانٌ étant séparé de لَا par le terme circonstanciel فِي ٱلدَّارِ .

94. Si, après la particule لَا, il y a deux noms liés par une conjonction, le second peut être mis au nominatif ou à l'accusatif. Exemple : لَا رَجُلَ وَٱمْرَأَةٌ ou لَا رَجُلَ وَٱمْرَأَةً *il n'y a (dans la maison) ni homme ni femme.* Mais si, dans ce cas, la particule négative est répétée, elle peut perdre totalement son influence. Elle peut aussi influer sur la syntaxe des deux noms, ou sur celle de l'un des deux seulement : ainsi l'on peut dire indifféremment لَا رَجُلٌ وَلَا ٱمْرَأَةٌ ou لَا رَجُلَ وَلَا ٱمْرَأَةَ ou لَا رَجُلَ وَلَا ٱمْرَأَةٌ ou enfin لَا رَجُلٌ وَلَا ٱمْرَأَةَ .

95. Si le sujet dont la particule لَا nie l'existence, a un adjectif, on peut énoncer l'adjectif de trois manières, et dire : لَا رَجُلَ نَائِمَ فِي ٱلدَّارِ ou لَا رَجُلَ نَائِمًا ou enfin لَا رَجُلَ نَائِمٌ *il n'y a pas dans la maison d'homme qui dorme.*

96. Les deux particules négatives مَا et لَا, étant jointes à un sujet et à un attribut qui constituent deux parties distinctes de la proposition, et qui sont liés l'un à l'autre par l'idée de l'existence, ou le verbe abstrait كَانَ sous-entendu, gouvernent l'attribut à l'accusatif. Exemples ; مَا زَيْدٌ قَائِمًا *Zeïd n'est pas*

debout; لَا رَجُلٌ حَاضِرًا *il n'y a point d'homme qui soit présent ici (a).*

Pour que les deux négations لَا et مَا mettent l'attribut, comme il vient d'être dit, à l'accusatif, il faut, 1.° que l'attribut soit après le sujet; 2.° que la particule d'exception إِلَّا ne se trouve point entre le sujet et l'attribut; 3.° qu'on ne place point l'adverbe négatif إِنْ (n.° 855, *1.re p.*) après la négation مَا; 4.° que, si l'on emploie la négation لَا, le sujet soit un nom appellatif indéterminé. Si le contraire de quelqu'une de ces circonstances a lieu, l'attribut doit être au nominatif. Ainsi l'on dit, مَا قَائِمٌ زَيْدٌ *Zéïd n'est pas debout;* مَا زَيْدٌ إِلَّا كَاذِبٌ *Zéïd n'est qu'un menteur;* مَا إِنْ مُحَمَّدٌ نَائِمٌ *Mahomet ne dort point;* لَا ٱللَّهُ كَاذِبٌ *Dieu n'est point menteur;* au lieu que l'on diroit, لَا إِنْسَانٌ بَاقِيًا *il n'y a point d'homme qui soit éternel.*

97. Pour distinguer les deux constructions du sujet précédé de la négation لَا, il faut observer que, dans la première (n.° 93), cette négation est l'équivalent de *il n'y a point,* c'est-à-dire, d'une négation et du verbe كَانَ signifiant l'existence réelle et faisant fonction de verbe concret; en sorte que, dans cette construction, la négation nie absolument l'existence du sujet: dans la seconde construction (n.° 96), au contraire, les négations مَا et لَا sont équivalentes à une négation, et au verbe كَانَ faisant fonction de verbe abstrait, ou, ce qui est la même chose, au verbe

---

(a) Beïdhawi, sur ce passage de l'Alcoran, مَا هَذَا بَشَرًا *celui-ci n'est pas un homme* (sur. 12, v. 32), remarque que بَشَرًا est mis à l'accusatif, suivant le dialecte du Hedjaz, dans lequel on construit مَا comme لَيْسَ, parce que l'un et l'autre servent à nier une circonstance d'état, et il ajoute que d'autres lisent بَشَرٌ, suivant le dialecte de Témim. Voici ses propres paroles: هُوَ عَلَى لُغَةِ ٱلْحِجَازِ فِي إِعْمَالِ مَا عَمَلَ لَيْسَ لِمُشَارَكَتِهِمَا فِي نَفْيِ ٱلْحَالِ وَقُرِئَ بَشَرٌ عَلَى لُغَةِ تَمِيمٍ

négatif لَيْسَ (n.° 499, *1.re p.*), en sorte qu'elles ne nient que la relation de l'attribut au sujet. Aussi les grammairiens Arabes nomment-ils l'adverbe négatif لَا, dans le premier cas, نَفْيُ ٱلْجِنْسِ *négation du genre ;* et dans le second cas, ils appellent la négation, نَفْيُ حَالٍ *négation de circonstance d'état,* ou نَفْيٌ بِمَعْنَى لَيْسَ, c'est-à-dire, *négation synonyme de* لَيْسَ.

98. La particule وَ, étant employée comme synonyme de مَعَ (n.° 883, *1.re p.*), et signifiant *avec,* met le nom qui la suit à l'accusatif. Exemples : أُسْكُنْ أَنْتَ وَزَوْجَكَ ٱلْجَنَّةَ *habite ce jardin avec ta femme ;* مَا شَأْنُكَ وَزَيْدًا et مَا لَكَ وَزَيْدًا *qu'as-tu de commun avec Zéïd !*

99. La particule إِلَّا *sinon,* les prépositions عَدَا - خَلَا - حَاشَا *excepté,* et plusieurs autres mots qui servent à faire exception, exigent, dans certains cas, qu'on mette le nom qui les suit à l'accusatif ; mais, comme ils n'exercent cette influence que dans quelques circonstances, que dans d'autres ils sont suivis du nominatif ou du génitif, et que cette matière exige d'assez longs détails, nous en traiterons dans un chapitre séparé.

100. Les noms qui servent à la numération, depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf,* mettent le nom de la chose nombrée à l'accusatif. Je me contente ici de renvoyer au chapitre où je traiterai de la syntaxe des numératifs.

101. Les noms indéclinables numératifs كَمْ - كَأَيِّنْ ou كَأَيٍّ *combien,* mettent aussi le nom qui les suit à l'accusatif. Exemples : كَمْ دِرْهَمًا *combien de dirhems !* كَأَيِّنْ رَجُلًا *combien d'hommes !* Il en est de même de كَذَا, qui signifie *tant de.*

Si, cependant, avant le nom indéclinable numératif, ou avant la chose nombrée qui suit ce nom, il survient une préposition, la chose nombrée se met au génitif, comme complément du nom indéclinable, dans le premier cas ; et dans le second, comme

complément de la préposition. Exemples : بِكَمْ دِرْهَمٍ *pour combien de dirhems!* كَأَيِّنْ مِنْ رَجُلٍ *combien d'hommes!* Si les mots indéclinables dont nous venons de parler ne sont point employés d'une manière interrogative, mais énonciativement, le nom qui exprime la chose nombrée se met au génitif singulier ou pluriel. Exemple : لَا أَدْرِي كَمْ رِجَالٍ قَتَلْتَ *je ne sais pas combien d'hommes tu as tués.* On peut dire aussi كَمْ رَجُلٍ.

Ces mots كَمْ - كَأَيٍّ - كَأَيِّنْ - كَذَا et quelques autres sont ce que les grammairiens Arabes nomment كِنَايَاتٌ *expressions substituées* (n.os 761 et 765, *1.re p.*).

On les comprend aussi, avec les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs, parmi les noms d'une *signification vague et indéterminée* مُبْهَمَةٌ, parce que leur signification demeure vague, jusqu'à ce qu'elle soit déterminée par le nom qui indique de quelle espèce de chose il s'agit : aussi ce nom s'appelle-t-il alors تَمْيِيزٌ *déterminatif.*

102. Les noms de mesure, comme قَفِيزٌ *boisseau,* &c. mettent le nom de la chose mesurée à l'accusatif. Exemples : ذِرَاعَانِ جُوخًا *deux aunes de drap ;* رَطْلَانِ زَيْتًا *deux livres d'huile.* Dans cette construction, le nom qui sert d'antécédent ne perd pas sa finale : le conséquent n'est pas considéré comme le complément, mais comme le déterminatif du nom de mesure. A cause de cela, ces sortes de noms sont appelés *noms parfaits* إِسْمٌ تَامٌّ. On comprend sous cette dénomination les noms de dixaines, depuis عِشْرُونَ *vingt* jusqu'à تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix,* parce qu'ils se comportent de même par rapport au nom de la chose nombrée, comme on le verra quand je parlerai de la syntaxe des numératifs.

103. L'accusatif sert souvent à exprimer le vocatif : nous n'en parlerons point ici, parce que nous traiterons, dans un chapitre séparé, des différentes manières d'exprimer le compellatif.

L'accusatif s'emploie encore dans certains cas, quand il y a exclamation, ou que l'on déplore le malheur de quelque chose. Nous en traiterons dans le même chapitre.

104. Outre toutes les différentes circonstances dont nous avons parlé jusqu'ici, dans lesquelles est exigé l'emploi de l'accusatif, ce même cas sert généralement à indiquer, sous une forme adverbiale, tous les complémens circonstanciels ou déterminatifs qui pourroient être exprimés d'une manière plus développée, soit par une proposition conjonctive, soit par une préposition avec son complément. C'est sur-tout sous ce point de vue que l'accusatif doit être considéré comme un cas elliptique ou adverbial, qui supplée, avec un avantage immense, aux adverbes proprement dits, dont le nombre est infiniment petit en arabe (n.os 844 et 845, *1.re p.*). En effet, il forme autant d'expressions adverbiales complexes ou incomplexes, ou de propositions adverbiales, qu'il peut en être besoin pour exprimer toutes les circonstances modificatives du sujet, du verbe, de l'attribut, ou de la proposition toute entière. Ceci exige quelques développemens préliminaires.

105. J'appelle *expression adverbiale incomplexe*, celle qui n'est composée que d'un seul mot mis à l'accusatif, et qui renferme le sens d'une préposition et du même mot servant de complément à cette préposition ; *expression adverbiale complexe*, celle qui est équivalente à une préposition et à un complément complexe. Enfin il y a *proposition adverbiale*, lorsque le mot mis à l'accusatif est équivalent à un sujet et à un attribut : elle peut être aussi *complexe* ou *incomplexe*.

Exemple d'une expression adverbiale incomplexe :

مَاتَ جُوعًا

Il mourut de faim.

Exemples d'une expression adverbiale complexe :

صُومُوا أَيَّامًا مَعْدُودَةً ،

Jeûnez pendant un certain nombre de jours.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ يَشْرِى نَفْسَهُ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاةِ ٱللّٰهِ

Parmi les hommes il y en a qui livrent leur propre vie pour mériter la bienveillance de Dieu.

Exemple d'une proposition adverbiale incomplexe :

أُدْخُلُوا ٱلْبَابَ سُجَّدًا

Entrez par la porte en adorant.

سُجَّدًا *adorant*, est pour وَأَنْتُمْ سُجَّدٌ *et adorez en même temps.*

Exemple d'une proposition adverbiale complexe :

وَهُوَ ٱلْحَقُّ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَهُمْ

Ce (livre) est la vérité, en confirmant la vérité des livres qu'ils possédoient déjà.

مُصَدِّقًا *confirmant*, est pour وَهُوَ مُصَدِّقٌ *et il confirme.*

106. Il n'est aucune des circonstances où l'accusatif se trouve employé d'une manière absolue, dont on ne puisse rendre raison de l'une de ces deux manières ; et pour le faire voir, nous allons parcourir les différentes espèces de termes circonstanciels qui peuvent modifier les propositions ou quelqu'une de leurs parties.

107. *CIRCONSTANCES de temps.*

غَدًا *demain*, ٱلْأَمْسِ *hier*, يَوْمًا *un jour*, ٱلْيَوْمَ *aujourd'hui.* Exemples :

صُومُوا أَيَّامًا مَعْدُودَةً

Jeûnez pendant un certain nombre de jours.

قَتَلْتُهُ ٱلسَّنَةَ ٱلْمَاضِيَةَ

Je l'ai tué l'année dernière.

مَلَكَ عِشْرِينَ سَنَةً وَثَلَاثَةَ أَشْهُرٍ وَيَوْمًا وَاحِدًا

Il régna vingt ans, trois mois et un jour.

108. *CIRCONSTANCES d'étendue.*

سَارُوا أَرْبَعَةَ أَمْيَالٍ

Ils marchèrent quatre milles.

سَارَ فَرْسَخَيْنِ وَإِلَّا ثَلَاثَةَ فَرَاسِخَ

Il marcha l'espace de deux ou trois parasanges.

109. *CIRCONSTANCES de lieu.*

يَمِينًا *à droite,* يَسَارًا *à gauche,* بَرًّا وَبَحْرًا *par terre et par mer,* خَلْفَ *par derrière,* أَمَامَ *par devant.*

Si les noms qui expriment des circonstances de lieu, doivent prendre des complémens, ils deviennent les antécédens d'un rapport, et perdent leur voyelle nasale : le nom qui leur sert de conséquent, se met au génitif. Exemples : وَرَآءَ ٱلْخَيْمَةِ *derrière la tente,* أَمَامَ ٱلْمَسْجِدِ *devant la mosquée.*

110. Les noms appellatifs qui désignent le lieu, la situation, se mettent plus ordinairement à l'accusatif, quand ils expriment une idée vague *(a)*, comme *devant, derrière, à droite, à gauche, en haut, en bas, &c.*

(a) Les termes circonstanciels de temps et de lieu sont ce que les Arabes appellent مَفْعُولٌ فِيهِ : il y a certains cas où ils ne doivent pas être exprimés par l'accusatif ; et s'il se trouve des exemples contraires, on doit les regarder plutôt comme des licences que comme des exemples à imiter. Voici donc ce qu'il faut observer :

1.° Tout terme circonstanciel de temps, soit *vague,* مُبْهَمٌ, comme حِينًا *pendant quelque temps,* soit *déterminé,* مَحْدُودٌ, comme شَهْرًا *pendant un*

Lorsqu'ils expriment une idée plus précise, comme *la maison*, *le chemin*, *la mosquée*, on emploie plus volontiers une préposition.

---

mois, أَيَّامًا مَعْدُودَةً *pendant un petit nombre de jours*, se met bien à l'accusatif.

2.° Tout terme circonstanciel de lieu vague, c'est-à-dire, qui indique un lieu, non par sa propre dénomination, mais par une dénomination qui a pour objet le rapport dans lequel il se trouve avec un autre lieu, se met aussi à l'accusatif, comme يَمِينًا - شِمَالًا - يَسَارًا - خَلْفَ - أَمَامَ - فَوْقَ - تَحْتَ *à droite, à gauche, derrière, devant, au-dessus, au-dessous;* de même عِنْدَ *chez*, لَدَى *auprès*, وَسْطَ *au milieu*, &c.

3.° Tout nom de mesure itinéraire, comme مِيلٌ *mille*, فَرْسَخٌ *parasange*, se met encore à l'accusatif.

4.° Au contraire, جَانِبٌ - جِهَةٌ - وَجْهٌ *côté*, خَارِجٌ *dehors*, دَاخِلٌ *dedans*, جَوْفٌ *l'intérieur*, enfin tous les noms qui indiquent le lieu où se fait une action, comme مَسْجِدٌ *mosquée, lieu d'adoration*, مَقْتَلٌ *lieu où l'on tue*, مَضْرَبٌ *lieu où l'on bat*, mais qui ne désignent pas *un lieu de séjour*, مَعْنَى ٱلْإِسْتِقْرَارِ, ne doivent pas se mettre à l'accusatif. On ne doit donc pas dire أَكَلْتُ جَانِبَ ٱلدَّارِ *j'ai mangé dans un côté de la maison*, صَلَّيْتُ مَسْجِدَ ٱلنَّبِيِّ *j'ai prié dans la mosquée du prophète*, أَقَمْتُ مَقْتَلَ حُسَيْنٍ *je suis demeuré au lieu où a été tué Hosaïn;* نِمْتُ خَارِجَ ٱلدَّارِ *j'ai dormi hors de la maison:* mais il faut dire أَكَلْتُ فِي جَانِبِ ٱلدَّارِ - صَلَّيْتُ فِي مَسْجِدِ ٱلنَّبِيِّ - أَقَمْتُ فِي مَقْتَلِ حُسَيْنٍ - نِمْتُ فِي خَارِجِ ٱلدَّارِ.

Quant aux noms qui signifient *lieu de séjour*, comme مَقَامٌ - مَكَانٌ, il faut faire une distinction : si le verbe ou autre mot dont ils sont un terme circonstanciel, signifie lui-même *demeure, séjour*, comme قَامَ - أَقَامَ *se tenir*, جَلَسَ - قَعَدَ *être assis*, on peut mettre le terme circonstanciel à l'accusatif; si le verbe ne signifie pas cela, mais une autre sorte d'action, comme أَكَلَ *manger*, قَتَلَ *tuer*, on ne le peut pas. On dira donc bien قَعَدْتُ مَقَامَهُ *je m'assis à sa place;* mais on dira أَكَلْتُ فِي مَكَانِهِ *je mangeai à sa place.*

Ces observations, au reste, que j'emprunte d'un grammairien Arabe, n'ont pour objet que les termes circonstanciels où l'exposant est la préposition فِي. *Voyez* le مُعْرِبُ ٱلْإِظْهَارِ imprimé à Scutari, *p. 49 et suiv.*

La chose, néanmoins, n'est pas nécessaire; et on peut leur donner la forme adverbiale, en les mettant à l'accusatif, pourvu que le sens exprimé ne soit pas celui de la préposition فِي. J'en ai rapporté des exemples ailleurs (n.° 845, *1.re p.*).

III. *CIRCONSTANCES de manière.*

Je comprends sous cette dénomination toutes les circonstances qui tendent à modifier ou à déterminer à une signification plus précise le sujet ou l'attribut, ou même les complémens du verbe, ou quelqu'un des termes circonstanciels.

112. 1.° Circonstances de manière, d'état ou de situation, relatives au sujet. Exemples:

أُدْخُلُوا ٱلْبَابَ سُجَّدًا

Entrez par cette porte, en adorant.

وَلَا تَعْثَوْا فِي ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ

Ne portez pas la désolation sur la terre, en y commettant des brigandages.

Dans ces deux exemples, سُجَّدًا et مُفْسِدِينَ sont à l'accusatif, comme termes circonstanciels qui se rapportent au sujet أَنْتُمْ *vous*, compris dans le verbe. Ce terme circonstanciel, exprimé ici par un adjectif verbal, peut aussi s'exprimer par le nom d'action, comme dans cet exemple: ٱلَّذِينَ يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ قِيَامًا وَقُعُودًا *ceux qui se souviennent de Dieu, debout ou assis.* On auroit pu dire également قَائِمِينَ et قَاعِدِينَ.

En voici un autre exemple: كَأَنِّي غَدَاةَ ٱلْبَيْنِ يَوْمَ تَحَمَّلُوا لَدَى سَمُرَاتِ ٱلْحَيِّ نَاقِفُ حَنْظَلِ وُقُوفًا بِهَا صَحْبِي عَلَى مَطِيِّهِمْ *au matin de notre séparation, au jour fatal de leur départ, lorsque je me tenois près des buissons du lieu où campoit la tribu, on m'eût pris pour un de ces gens qui pilent des coloquintes, tandis que mes camarades, montés*

sur leurs chameaux, étoient arrêtés. وُقُوفًا, nom d'action, *en se tenant*, est là pour وَاقِفًا *(a) ils se tenoient.*

113. 2.° Circonstances d'état relatives à l'objet. Exemple : لَقِيتُ ٱلسُّلْطَانَ عِنْدَهُ بَاكِيًا *j'ai rencontré le sultan chez cètte personne, pleurant*, c'est-à-dire, *et il pleuroit.* Il arrive souvent dans cette manière de s'exprimer, que le terme circonstanciel peut se rapporter grammaticalement à plusieurs des termes de la proposition ; ce n'est donc que la construction ou les circonstances du discours qui peuvent, dans ce cas, déterminer auquel de ces termes on doit le rapporter. Dans l'exemple cité, on auroit évité toute amphibologie, en disant لَقِيتُ ٱلسُّلْطَانَ بَاكِيًا عِنْدَهُ *j'ai rencontré le sultan pleurant, chez cette personne.*

Ainsi, dans ce vers de Schanfari, وَأَصْبَحَ عَنِّي بِٱلْغُمَيْصَا جَالِسًا فَرِيقَانِ la construction seule prouve que le terme circonstanciel جَالِسًا tombe sur عَنِّي, et non sur فَرِيقَانِ, et que l'on doit traduire : *au matin qui suivit cette nuit, pendant que j'étois tranquillement assis à Gomaïsa, deux troupes causoient ensemble à mon sujet (b).*

Mais lorsque cette équivoque peut avoir lieu, il est facile de l'éviter, en exprimant d'une manière plus développée la circonstance dont il s'agit. Ainsi, dans l'exemple précédent, on auroit pu dire وَهُوَ بَاكٍ *et il pleuroit.* Exemples : مَنْ يَعْصِ ٱللّٰهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا *quiconque sera rebelle à Dieu et à son apôtre, Dieu le fera entrer dans le feu, y demeurant éternellement.* خَالِدًا فِيهَا *y demeurant éternellement*, est pour وَهُوَ خَالِدٌ فِيهَا *et il y demeurera éternellement.*

(a) Moallaka d'Amri-alkaïs, *vers 4 et 5.* On lit dans la glose : وُقُوفًا فِعْلٌ مُتَقَدِّمٌ لَا ضَمِيرَ فِيهِ وَٱلْمَعْنَى وَاقِفًا صَحْبِي عَلَىٰ مَطِيِّهِمْ Voyez *Caab ben-Zoheir Carmen panegyricum &c.* p. 50.

(b) *Voyez* ma *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 320, et t. III, p. 8.

Ces termes circonstanciels sont ce que les Arabes appellent حَالٌ *état*, c'est-à-dire, *circonstance d'état.*

114. A cette sorte de circonstances se rapportent toutes les propositions dans lesquelles le verbe a pour complément un sujet et un attribut dont la réunion pourroit former une proposition complémentaire dans d'autres langues.

Les grammairiens Arabes ont fait des classes particulières des verbes qui peuvent recevoir un complément de cette nature, et ont nommé les uns, *verbes de cœur*, comme *savoir*, *croire;* les autres, *verbes de doute* ou *de certitude*, comme *s'imaginer*, *penser*, *conjecturer;* d'autres enfin, *verbes inchoatifs*, comme *prendre une chose pour tel ou tel usage (a):* mais c'est qu'ils n'ont pas assez généralisé la destination de l'accusatif. Pour moi, je ne vois dans cet usage de l'accusatif qu'une application de la règle générale, suivant laquelle ce cas est employé comme une forme adverbiale destinée à indiquer une ellipse qu'il est facile de suppléer. En voici quelques exemples :

جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ فِرَاشًا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءً

Il a mis la terre pour vous (servir de) lit, et le ciel (pour être au-dessus de vous, comme une) voûte. فِرَاشًا, c'est-à-dire, لِتَكُونَ فِرَاشًا; et de même بِنَآءً, c'est-à-dire لِيَكُونَ بِنَآءً.

اِتَّخَذُوا آيَاتِي وَمَا أُنْذِرُوا هُزُوًا

Ils ont pris mes prodiges et les avertissemens qui leur ont été donnés, (pour leur servir de sujet de) plaisanterie. هُزُوًا, c'est-à-dire, لِتَكُونَ لَهُمْ هُزُوًا.

(a) Pour ne pas m'exposer à des répétitions inutiles, je renvoie, à cet égard, au quatrième livre de cette Grammaire, qui contiendra l'exposé de la syntaxe, suivant le système des grammairiens Arabes.

لَا تَحْسِبَنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ ٱللّٰهِ أَمْوَاتًا

N'imaginez pas de ceux qui ont été tués en combattant pour la cause de Dieu, qu'ils soient morts. أَمْوَاتًا, c'est-à-dire, أَنَّهُمْ أَمْوَاتٌ.

إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُ بَعِيدًا

Ils s'imaginent, par rapport à cela, que c'est une chose éloignée. بَعِيدًا, c'est-à-dire, أَنَّهُ بَعِيدٌ.

مَا أَظُنُّ ٱلسَّاعَةَ قَائِمَةً

Je ne pense pas, relativement à l'heure du jugement dernier, qu'elle doive arriver. قَائِمَةً, c'est-à-dire, أَنَّهَا تَقُومُ.

كَذٰلِكَ يُرِيهِمُ ٱللّٰهُ أَعْمَالَهُمْ حَسَرَاتٍ عَلَيْهِمْ

C'est ainsi que Dieu leur fera voir que leurs actions ne seront pour eux que des sujets de gémissemens. حَسَرَاتٍ عَلَيْهِمْ, c'est-à-dire, أَنَّهَا حَسَرَاتٌ عَلَيْهِمْ.

115. Ce que je dis ici est si vrai, que l'on peut, suivant les grammairiens Arabes, construire les verbes de cœur, *croire, juger, savoir*, de manière qu'ils perdent toute influence tant sur le sujet que sur l'attribut qui forment leur complément complexe, en disant, par exemple, au lieu de ظَنَنْتُ زَيْدًا جَاهِلًا *je crois Zeïd insensé [puto Zeïdum insanum]*, زَيْدٌ جَاهِلٌ ظَنَنْتُ *Zeïd est insensé, je crois [Zeïdus insanus, puto]*; ou bien, زَيْدٌ ظَنَنْتُ جَاهِلٌ *Zeïd, je crois, est insensé [Zeïdus, puto, insanus]*; ou enfin, ظَنَنْتُ لَزَيْدٌ جَاهِلٌ *je crois, certes, Zeïd est insensé [puto, utique, Zeïdus insanus]*.

116. La même analyse servira à expliquer l'usage de l'accusatif, toutes les fois qu'il y a un second attribut ajouté à celui qui est compris dans la signification d'un verbe neutre ou dans celle d'un verbe transitif à la voix objective, comme خُلِقَ ٱلْإِنْسَانُ ضَعِيفًا *l'homme a été créé* FOIBLE: dans cet exemple, ضَعِيفًا est pour

حَيْثُ أَنَّهُ ضَعِيفٌ *en sorte qu'il est foible*, ou عَلَى حَالِ ٱلضَّعْفِ *en état de foiblesse (a)*.

On trouve aussi un terme circonstanciel exprimé de la même manière, après la particule إِذَا *voici*, suivie de la préposition بِ et de son complément (n.° 824, *1.re p.*). Exemple : وَإِذَا بِهِ وَاقِفًا *et le voilà qui se tient debout;* car اذا بِهِ signifie la même chose que وُجِدَ ou رُئِيَ *il fut trouvé, il se trouva.*

117. *CIRCONSTANCES de manière relatives à l'action.*

مَنْ يَتَبَدَّلِ ٱلْكُفْرَ بِٱلْإِيمَانِ فَقَدْ ضَلَّ سَوَاءَ ٱلسَّبِيلِ

Celui qui a pris l'infidélité en échange de la foi, s'est égaré par un bien mauvais sentier.

بِئْسَمَا ٱشْتَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ أَنْ يَكْفُرُوا بِمَا أَنْزَلَ ٱللّٰهُ بَغْيًا

Certes, ils ont fait un bien mauvais marché, en achetant, au prix de leurs ames, l'avantage d'être incrédules injustement à la parole que Dieu a révélée.

Dans ces deux exemples, سَوَاءَ ٱلسَّبِيلِ et بَغْيًا sont à l'accusatif, comme termes circonstanciels de l'action exprimée par les verbes ضَلَّ et يَكْفُرُوا.

118. C'est encore comme termes circonstanciels que le nom d'action (n.° 528, *1.re p.*), le nom d'unité (n.° 577, *1.re p.*), et le nom spécificatif (n.° 579, *1.re p.*), sont employés souvent à l'accusatif, comme قُمْتُ قِيَامًا *je me levai en me tenant debout;* ضَرَبَنِي ضَرْبًا *il m'a battu en me battant;* ضَرَبَنِي ضَرْبَةً *il m'a battu une seule fois;* أَحْسَنُ ضِرْبَةً *plus habile à battre.*

(a) Par rapport à l'analyse de toutes ces propositions, il faut voir ce que j'ai dit des *sur-attributs*, dans la seconde édition de mes *Principes de grammaire générale*, p. 276 et suiv.

119. *CIRCONSTANCES de comparaison.*

Il arrive très-fréquemment que l'on emploie le nom d'action d'un verbe mis à l'accusatif, pour exprimer une comparaison, au lieu de se servir de la préposition كَ *comme* avec le même nom d'action au génitif, ou de l'adverbe conjonctif كَمَا *de même que* avec un des temps du verbe. J'en ai donné ailleurs un exemple (n.° 845, *1.re p.*); en voici un autre qui se trouve dans une note de la première partie de cette Grammaire (n.° 404) : قُرِئَ رِدَّتْ بِنَقْلِ كَسْرَةِ ٱلدَّالِ ٱلْمُدْغَمَةِ إِلَى ٱلرَّآءِ نَقْلَهَا فِي بِيعَ وَقِيلَ *on lit aussi* riddat (*au lieu de* rouddat), *en transportant le* kesra *du* dal *inséré dans la troisième radicale, au* ra, *comme on le transporte dans* bia *et* kila. نَقْلَهَا est ici pour كَنَقْلِهَا ou كَمَا يَنْقُلُونَهَا.

120. *CIRCONSTANCES servant à restreindre ou à déterminer l'attribut exprimé, soit par un verbe concret, soit par un simple adjectif, soit par un nom ou un adjectif dont la relation avec le sujet est indiquée par le verbe* être, *exprimé ou sous-entendu.*

تَصَبَّبَ ٱلْفَرَسُ عَرَقًا

Le cheval a été trempé de sueur.

ٱللَّهُ عَظِيمٌ قُدْرَةً

Dieu est grand en puissance.

وَهِيَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً

Ils sont comme des pierres, ou plus forts que des pierres en dureté.

C'est ce que les grammairiens Arabes appellent تَمْيِيزٌ *détermination;* et il faut rapporter à cette classe de termes circonstanciels, l'usage de l'accusatif après les noms indéterminés dont nous avons parlé plus haut, et après les noms de mesures de capacité, de pesanteur, de longueur, &c. (n.os 101 et 102).

121. *CIRCONSTANCES de motif, d'intention.*

On emploie également l'accusatif pour indiquer le motif de l'action, comme dans ces exemples : ضَرَبْتُهُ تَأْدِيبًا لَهُ *je l'ai battu pour le corriger;* قَامَ ٱلسُّلْطَانُ إِكْرَامًا وَإِجْلَالًا لَهُ *le sultan se leva pour lui rendre honneur, et par respect pour lui.*

122. Dans tous les exemples que nous avons donnés jusqu'ici des propositions adverbiales, nous avons vu que le sujet et le verbe de ces propositions n'étoient point exprimés, et que, pour analyser ces expressions elliptiques, il falloit supposer un pronom personnel qui se rapportât à la personne ou à la chose exprimée par le nom que la proposition adverbiale modifie. Il y a une autre espèce de proposition adverbiale dans laquelle le sujet ou le verbe est exprimé ; alors la forme adverbiale tombe uniquement sur le mot qui forme l'attribut, et que l'on place le premier pour indiquer la nature de la proposition et sa dépendance de la proposition qu'elle modifie. Exemples :

هُوَ ٱلَّذِى أَنْشَأَ جَنَّاتٍ مَعْرُوشَاتٍ وَغَيْرَ مَعْرُوشَاتٍ وَٱلنَّخْلَ وَٱلزَّرْعَ مُخْتَلِفًا أُكُلُهُ

C'est lui qui a créé des jardins en forme de berceaux, et d'autres qui ne sont point en forme de berceaux ; ainsi que les palmiers et les grains dont le goût est varié. مُخْتَلِفًا أُكُلُهُ est l'équivalent de ٱلَّذِي أُكُلُهُ مُخْتَلِفٌ.

مَا يَاتِيهِمْ مِنْ ذِكْرٍ مِنْ رَبِّهِمْ مُحْدَثٌ إِلَّا ٱسْتَمَعُوهُ وَهُمْ يَلْعَبُونَ لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ

Il ne leur est annoncé aucune exhortation envoyée par leur seigneur, qu'ils ne l'écoutent en s'en moquant, et avec le cœur occupé de toute autre chose et distrait. لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ équivaut à وَقُلُوبُهُمْ لَاهِيَةٌ.

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ حُسْنَ مَآبٍ جَنَّاتِ عَدْنٍ مُفَتَّحَةً لَهُمُ ٱلْأَبْوَابُ

Un séjour agréable est destiné aux hommes religieux, des jardins d'une éternelle demeure, dont les portes leur seront ouvertes.

وَلَّى تَمُرْلَنْكُ مُكَسَّرًا أَوَائِلُهُ مِنْهُ مِرَارًا وَمُذَعْوَرًا أَوَاخِرُهُ

Tamerlan tourna le dos, l'avant-garde de son armée ayant été plusieurs fois battue, et son arrière-garde mise en désordre, par l'ennemi (a).

سَأَغْسِلُ عَنِّي ٱلْعَارَ جَالِبًا عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللَّهِ مَا كَانَ جَالِبَا

Certes, je me vengerai et je me laverai de cet opprobre, quelque malheur que puissent attirer sur moi les décrets célestes.

مَنْ هَوِيَ شَيْئًا مَالَ بِهِ هَوَاهُ نَحْوَهُ كَائِنًا مَا كَانَ قَبِيحًا أَوْ جَمِيلًا

Quiconque désire une chose, son inclination le pousse vers cette chose, quelle qu'elle soit, bonne ou mauvaise.

كُلُّ مَنْ فَعَلَ ذَلِكَ ضُرِبَ عُنُقُهُ كَبِيرًا كَانَ أَوْ صَغِيرًا ذَكَرًا أَوْ أُنْثَى.

Quiconque fera cela, aura la tête coupée, grand ou petit, homme ou femme.

Dans le dernier exemple, كَبِيرًا كَانَ أَوْ صَغِيرًا est pour وَلَوْ أَنَّهُ كَانَ كَبِيرًا أَوْ صَغِيرًا ; de même كَائِنًا مَا كَانَ est pour وَلَوْ كَانَ مَا كَانَ, et جَالِبًا عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللَّهِ pour وَلَوْ جَلَبَ عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللَّهِ.

(a) *Voyez* la Vie de Tamerlan par Ahmed ben-Arabschah, de l'édition donnée par M. Manger, *t. I, p. 620.* Je rapporte ce vers, comme on le lit dans le man. Ar. n.° 790, de la Bibliothèque impériale.

Cette construction a un rapport assez sensible avec une construction usitée parmi les Grecs, qui emploient dans les propositions adverbiales le nominatif au lieu du génitif appelé communément *absolu.* On peut consulter, sur ce genre de construction, la note 117 de M. Larcher sur le livre VIII d'Hérodote, *2.e édition, t. V, p. 497.* Aux exemples qu'il rapporte, je joins celui-ci de Xénophon (*Cyrop.* c. III, §. 22) : *οἱ ἄλλοι δ' εἵποντο, προθυμότεροι ὄντες, ἐν τῷ πιστῷ, εἰς τὸ διώκειν, καὶ οἱ μὴ πάνυ πρὸς τοὺς ἐναντίους ἄλκιμοι ὄντες.* Les nominatifs *προθυμότεροι ὄντες - οἱ - ἄλκιμοι ὄντες* ont le même sens ici que des génitifs. La construction arabe qui, dans ce cas, place l'attribut de la proposition adverbiale en premier lieu, et le met à l'accusatif, en laissant son sujet au nominatif, donne moins lieu à une équivoque que la construction grecque que je lui compare, et qui a été quelquefois imitée par les Latins.

123. L'usage elliptique de l'accusatif a lieu aussi dans toutes ces expressions adverbiales que les Arabes nomment أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ, dont j'ai déjà parlé (n.os 762, 874 et 876, *1.re p.*), et dont je dirai encore quelque chose en traitant de l'ellipse, comme إِيَّاكَ *prends garde à toi*, دُونَكَ *prends &c.*

124. C'est encore par une ellipse semblable qu'on dit, en parlant de Dieu, سُبْحَانَ ٱللّٰهِ et سُبْحَانَهُ; le sens est, *je loue Dieu, de la louange qui lui est due* أُسَبِّحُ ٱللّٰهَ تَسْبِيحًا لَهُ *(a)*.

125. Quoique ce que nous avons dit pût suffire pour expliquer l'usage elliptique de l'accusatif, nous observerons encore deux circonstances où l'ellipse indiquée par l'accusatif a quelque chose de plus embarrassant pour les commençans. La première a lieu quand l'expression adverbiale ne modifie pas un des termes seulement de la proposition précédente, mais se rapporte à la proposition toute entière, ou même à une phrase composée de la réunion de plusieurs propositions.

(a) Si les mots سُبْحَانَهُ et سُبْحَانَكَ ont été employés comme des noms de Dieu, c'est par un abus pareil à celui qui a fait regarder le verbe تَعَالَى pris dans le sens optatif, *qu'il soit exalté!* comme un nom propre de Dieu. On a aussi employé la formule سُبْحَانَ ٱللّٰهِ, et même le seul mot سُبْحَانَ suivi de مِنْ, comme une formule admirative. Ainsi le poëte Ascha a dit:

قَدْ قُلْتُ لَمَّا جَآءَنِي فَخْرُهُ   سُبْحَانَ مِنْ عَلْقَمَةَ ٱلْفَاخِرِ

J'ai dit, quand j'ai eu connoissance de sa jactance : Grand Dieu! qu'Alkama est donc fier!

Beïdhawi, en citant ce vers d'Ascha, dit : « سُبْحَانَ est mis à l'accu- » satif, à cause d'un verbe sous-entendu; l'origine de cette expression vient de » ce qu'éprouvant son impuissance pour comprendre ce qui va être dit, on » affirme que Dieu n'éprouve pas une telle impuissance ». إِنْتِصَابُهُ بِفِعْلٍ مَتْرُوكٍ إِظْهَارُهُ وَتَصْدِيرُ ٱلْكَلَامِ بِهِ لِلتَّنْزِيهِ عَنِ ٱلْعَجْزِ عَمَّا ذُكِرَ بَعْدَهُ; c'est comme si l'on disoit : *Dieu seul, à qui rien n'est impossible, peut s'en faire une idée.*

Alors il faut encore, pour saisir le sens de l'expression adverbiale, la convertir en une proposition complète, à laquelle on doit donner pour sujet le démonstratif هٰذَا *ceci*, ou ذٰلِكَ *cela*, comme dans ces exemples :

وَإِنْ كَانُوا أَكْثَرَ مِنْ ذٰلِكَ فَهُمْ شُرَكَآءُ فِي ٱلثُّلُثِ وَصِيَّةً مِنَ ٱللّٰهِ

S'ils sont en plus grand nombre que cela, ils auront en commun un tiers de la succession: (ceci est) une loi qui vient de Dieu.

وَصِيَّةً est un terme circonstanciel qui se rapporte à la loi contenue dans la proposition précédente, et que l'on ne pourroit rendre littéralement qu'en traduisant ainsi, *par manière de loi;* mais le sens est clair, si l'on fait attention que, conformément au développement que j'indique ici, وَصِيَّةً est l'équivalent de هٰذَا وَصِيَّةٌ *ceci est une loi.*

فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ وَوَرِثَهُ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ ٱلثُّلُثُ فَإِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِ بِهَا أَوْ دَيْنٍ آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا فَرِيضَةً مِنَ ٱللّٰهِ

S'il ne laisse pas d'enfans, et qu'il ait pour héritiers ses père et mère, le tiers de la succession appartiendra à sa mère; mais, s'il a des frères, sa mère n'aura que le sixième après que l'on aura prélevé les legs qu'il pourra avoir faits, et les dettes. Vous ne savez pas qui de vos pères ou de vos enfans a un droit plus prochain à profiter de vos biens : ceci est un réglement précis qui vient de Dieu.

On ne peut rendre compte de l'emploi de l'accusatif dans le mot فَرِيضَةً, qu'en le regardant comme un terme circonstanciel qui se rapporte aux lois exprimées dans les propositions précédentes, de même que وَصِيَّةً dans le premier exemple : mais il y a ceci de particulier, que, dans ce dernier exemple, une proposition toute entière est insérée comme par parenthèse entre le

terme circonstanciel et les propositions auxquelles il se rapporte. Il faut donc regarder فَرِيضَةً comme l'équivalent de هٰذَا فَرِيضَةٌ *ceci est un réglement.*

126. Outre cette sorte d'analyse qui peut servir à expliquer un grand nombre de passages dans lesquels l'accusatif se trouve employé, il s'en rencontre souvent où l'emploi de ce même cas ne semble pouvoir être rapporté à aucune règle générale. Ces sortes de constructions tiennent moins à la syntaxe ordinaire de la langue, qu'au style figuré. On ne peut les expliquer que par des ellipses; et il n'y a que le sens qui indique quel est le mot sous-entendu qu'il faut suppléer, et qui est réellement l'antécédent dont le nom mis à l'accusatif est le complément. C'est le second cas dont j'ai parlé. On comprendra mieux ce que je veux dire par les exemples suivans :

قَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا قُلْ بَلْ مِلَّةَ إِبْرٰهِيمَ حَنِيفًا

Ils ont dit: Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez conduits dans la bonne voie. Dis-leur, (suivez) plutôt la religion d'Abraham, (qui étoit) orthodoxe.

Je n'insiste pas ici sur حَنِيفًا, terme circonstanciel qui se rapporte à *Abraham*, et qui est l'équivalent de وَهُوَ حَنِيفٌ; mais ce que je veux faire remarquer, c'est que مِلَّةَ est à l'accusatif, quoique l'on ne voie dans la proposition aucun verbe transitif dont il puisse être le complément, ni aucune autre circonstance qui paroisse exiger l'accusatif. C'est qu'il y a ici ellipse du mot إِتَّبِعُوا *suivez;* ce mot se trouve virtuellement compris dans l'expression كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى *soyez Juifs ou Chrétiens*, qui est la même chose que si l'on avoit dit: إِتَّبِعُوا مِلَّةَ ٱلْيَهُودِ *suivez la loi des Juifs.*

إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَى نُوحٍ وَٱلنَّبِيِّينَ مِنْ بَعْدِهِ .... وَآتَيْنَا دَاوُودَ زَبُورًا وَرُسُلًا قَدْ قَصَصْنَاهُمْ عَلَيْكَ مِنْ قَبْلُ وَرُسُلًا لَمْ نَقْصُصْهُمْ عَلَيْكَ

وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا رُسُلًا مُبَشِّرِينَ وَمُنْذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ ٱلرُّسُلِ

Nous t'avons communiqué la révélation, comme nous l'avons communiquée à Noé et aux prophètes qui l'ont suivi. Nous avons donné à David le psautier; (nous avons envoyé) des apôtres dont nous t'avons déjà raconté l'histoire, et des apôtres dont nous ne t'avons pas encore raconté l'histoire. Dieu a parlé à Moïse face à face, et (il a envoyé) des apôtres chargés d'annoncer aux hommes des récompenses, et de les menacer de châtimens, afin que les hommes n'eussent aucun prétexte à alléguer contre Dieu, après la mission de ces apôtres.

Le mot رُسُلًا se trouve jusqu'à trois fois dans cette phrase, sans que l'on voie de quel mot il peut être le complément, et sans qu'on puisse le considérer comme un terme circonstanciel; mais il est impossible de la traduire sans restituer un verbe dont رُسُلًا doit être le complément. Ce verbe est, pour les deux premières fois, أَرْسَلْنَا *nous avons envoyé*, dont la signification se trouve comprise virtuellement dans ces mots, *nous avons donné à David le psautier;* car, Dieu n'accordant la révélation qu'à ses prophètes ou apôtres, c'est comme s'il avoit dit : *Nous avons envoyé comme notre apôtre, David à qui nous avons révélé le psautier.* C'est encore le verbe أَرْسَلَ *il a envoyé*, qu'il faut suppléer devant رُسُلًا dans la dernière partie de notre exemple; et ce qui le fait connoître, c'est qu'il est virtuellement compris dans ces mots, *Dieu a parlé à Moïse face à face*, qui, par la même raison que nous avons donnée ci-dessus, sont équivalens à cette proposition plus développée : *Dieu a envoyé pour apôtre, Moïse à qui il a parlé face à face.*

Ainsi, dans toutes les circonstances pareilles à celles-ci, on doit regarder comme certain qu'il y a ellipse d'un verbe, et que

l'accusatif indique le complément de ce verbe; et si l'on fait attention à ce qui précède cette expression elliptique, on n'aura pas de peine à reconnoître quel est le verbe qu'il faut suppléer dans chaque circonstance particulière, pour rendre à la proposition toutes ses parties intégrantes.

127. La règle que nous venons de donner, en considérant l'accusatif comme une forme adverbiale elliptique, est d'une si grande vérité, et son application est si générale, que l'on peut même y rapporter les autres usages de ce cas que nous avons exposés précédemment.

Ainsi, quand nous avons dit (n.os 87 et 88), en envisageant le verbe كَانَ et les verbes أَصْبَحَ - أَضْحَى - أَمْسَى, &c. comme des verbes abstraits, que, dans les propositions où l'attribut est lié au sujet par quelqu'un de ces verbes, le mot qui exprime l'attribut se met à l'accusatif, nous avons suivi l'analogie des autres langues dans lesquelles il y a réellement un verbe abstrait. Mais on peut envisager la chose sous un autre point de vue qui me paroît plus exact, et dire qu'il n'y a point, dans la langue arabe, de verbe purement abstrait; que les fonctions du verbe abstrait sont remplies, dans cette langue, par la forme du rapport que l'on établit entre le sujet et l'attribut, comme nous le dirons plus loin; et que le verbe كَانَ, ainsi que tous les autres que nous avons d'abord considérés comme des verbes abstraits, sont de véritables verbes attributifs, qui renferment l'idée de l'existence réelle comme attribut du sujet. Alors l'analyse de cette proposition كَانَ لُقْمَانُ حَكِيمًا *Lokman étoit sage*, est la même que celle de cette autre proposition مَاتَ حُسَيْنٌ شَهِيدًا *Hosaïn mourut martyr.* لُقْمَانُ *Lokman*, est le sujet, comme حُسَيْنٌ *Hosaïn:* كَانَ est un verbe attributif qui renferme en même temps l'idée du verbe abstrait et de l'attribut كَائِنٌ *existant*, de même que مَاتَ *mourut*, c'est-à-dire, *fut mourant;* enfin حَكِيمًا *sage*, est un terme

circonstanciel ou modificatif, un sur-attribut (n.° 116) exprimé sous une forme adverbiale, et qui équivaut à بِحَكِيمٍ ou à وَهُوَ حَكِيمٌ (a).

128. On pourroit en dire autant de tous les accusatifs servant de complémens aux verbes transitifs ; car ce sont de véritables déterminatifs, qui restreignent la signification de l'attribut compris dans le verbe, en indiquant l'objet et le terme précis de l'action. En effet, tandis que certains verbes prennent leur complément immédiatement, et le mettent à l'accusatif, un grand nombre d'autres ne le prennent que par l'entremise d'une préposition : or, c'est un principe confirmé à chaque instant par la grammaire de la langue arabe, que l'adverbe est l'équivalent d'une préposition et de son complément.

Mais, sans insister sur cette observation, passons à une autre qui n'est pas moins frappante.

129. Nous avons vu (n.os 100-102) que plusieurs numératifs, et les noms de poids et de mesures, mettent le nom de la chose nombrée ou mesurée à l'accusatif. Ces noms, mis à l'accusatif, semblent d'abord servir de complément au numératif, ou au nom de poids ou de mesure. La preuve, cependant, que ce ne sont pas de véritables complémens, c'est que les mots qui semblent faire fonction d'antécédens, ne perdent point leur voyelle nasale au singulier, ou leur ن finale au duel et au pluriel (n.° 738, I.re p.). On ne dit pas عِشْرُو رَجُلًا - رِطْلَ زَيْتًا - مُدَّا شَعِيرًا, mais on dit عِشْرُونَ رَجُلًا *vingt hommes*, رِطْلٌ زَيْتًا *une livre d'huile*, مُدَّانِ شَعِيرًا *deux boisseaux d'orge*. Ces accusatifs ne sont donc point des complémens objectifs, mais des complémens circonstanciels ou déterminatifs, sous une forme adverbiale, à laquelle on a recours,

---

(a) C'est ainsi que l'on peut dire مَا زَيْدٌ كَاذِبًا ou بِكَاذِبٍ ou مِنَ الْكَاذِبِينَ ; à la lettre, *non Zeidus mendacem*, ou *in mendaci*, ou *ex mendacibus*.

parce que la forme de l'antécédent ne permet pas de faire usage du génitif pour exprimer le conséquent. On dit par la même raison, et de la même manière, مِلْءُ ٱلْأَرْضِ ذَهَبًا *plein la terre d'or.*

CHAPITRE VI.

De l'usage des Cas pour exprimer le Compellatif et la Complainte.

130. J'AI défini ailleurs (n.° 35) ce que j'entends par *compellatif.* Les Arabes expriment cette idée par le mot مُنَادًى qui signifie *celui qui est appelé*, et ils nomment حَرْفُ ٱلنِّدَآءِ ou حَرْفُ ٱلْمُنَادَاةِ *particules d'appel*, les adverbes qui indiquent le compellatif, et qui sont يَا - أَيَا - هَيَا - أَيْ et أَ.

131. Comme les trois cas peuvent servir pour exprimer le compellatif (n.° 64), pour lequel les Grecs et les Latins ont un cas particulier nommé *vocatif*, nous devons rendre compte ici des diverses circonstances qui déterminent l'usage des différens cas arabes pour exprimer le compellatif.

132. Si *ce que l'on appelle* ٱلْمُنَادَى, est exprimé par un nom propre ou par un nom appellatif, mais déterminé à des choses ou à des personnes présentes aux yeux de celui qui appelle, soit *réellement* حَقِيقَةً, soit par une sorte de prosopopée, et par *une opération de l'esprit* حُكْمًا, le nom se met au nominatif sans voyelle nasale. Exemples : يَا مُحَمَّدُ *ô Mahomet!* يَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô hommes que je vois!* On dit de même يَا سَمَآءُ *ô ciel!* si l'on regarde le ciel. Au duel et au pluriel régulier, on ne doit pas retrancher le ن final. Exemples : يَا رَجُلَانِ *ô vous deux que je vois!* يَا نَبِيُّونَ *ô prophètes qui êtes ici présens!* Mais il faut pour cela que le nom appellatif n'ait ni complément immédiat, ni complément joint par une préposition, ni

aucun autre mot avec lequel il soit dans une relation de sujet et d'attribut, ou d'antécédent et de conséquent. Si quelqu'une de ces circonstances a lieu, il se met à l'accusatif. Ainsi l'on dit, يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ *ô Abd-allah [ô serviteur de Dieu]!* يَا رَفِيقًا بِٱلْعِبَادِ *ô miséricordieux envers les hommes!* يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *ô toi qui es meilleur que Zeïd!* يَا مُعْطًى كُلَّ خَيْرٍ *ô toi qui as reçu toutes sortes de biens!* يَا حَسَنًا وَجْهُهُ *ô toi dont le visage est beau!* يَا طَالِعًا ٱلْجَبَلَ *ô toi qui montes la montagne.*

On emploie de même l'accusatif, si la chose appelée est exprimée par un nom appellatif ou un adjectif indéterminé, c'est-à-dire, sans article. Exemple : يَا نَبِيًّا *ô prophète!*

133. Lorsque le nom de la chose appelée est au nominatif, on peut le regarder, avec quelques grammairiens, comme indiquant l'ellipse de l'impératif إِسْمَعْ *écoute,* ou تَعَالَ *viens.* Quand il est à l'accusatif, on peut supposer qu'il y a ellipse de أَدْعُو *j'appelle.*

134. L'adjectif ou le nom appellatif joint au nom de celui qu'on appelle, et n'indiquant avec lui qu'un même individu, se met indifféremment au nominatif ou à l'accusatif. On dit donc يَا مُحَمَّدُ ٱلنَّبِيُّ ou يَا مُحَمَّدُ ٱلنَّبِيَّ *ô Mahomet le prophète!* يَا زَيْدُ ٱلْعَاقِلُ ou ٱلْعَاقِلَ *ô Zeïd le sage!* Si c'est un nom qui ait un complément, il faut le mettre au nominatif. Exemple : يَا إِبْرٰهِيمُ خَلِيلُ ٱللّٰهِ *ô Abraham, ami de Dieu!* Cependant le mot إِبْنٌ *fils,* se met toujours, dans ce cas, à l'accusatif, avec cette particularité que si les mots إِبْنٌ *fils,* ou إِبْنَةٌ *fille,* se trouvent entre deux noms propres, ils perdent toujours l'*élif* d'union, et, dans ce cas, le nom propre qui les précède peut se mettre au nominatif ou à l'accusatif. Ainsi l'on peut dire يَا زَيْدُ بْنَ عَمْرٍو ou يَا زَيْدَ بْنَ عَمْرٍو *ô Zeïd fils d'Amrou!* Si, au contraire, ces mots ne sont pas entre deux noms propres, ils conservent leur *élif* d'union, et le

nom qui les précède se met toujours au nominatif. On dit donc يَا زَيْدُ ٱبْنَ أَخِي - يَا رَجُلُ ٱبْنَ أَخِي - يَا رَجُلُ ٱبْنَ زَيْدٍ. Cette distinction dans la manière d'écrire les mots إِبْنٌ et إِبْنَةٌ, quand ils sont entre deux noms propres, n'est pas particulière aux formules compellatives (n.° 739, 1.re p.).

135. Quand on ajoute au nom de la chose appelée l'affixe de la première personne, on peut le faire, soit de la manière ordinaire يَا غُلَامِي, soit de l'une des manières suivantes يَا غُلَامِيَ - يَا غُلَامِيَهْ - يَا غُلَامَا - يَا غُلَامِ - يَا غُلَامَاهْ *ô mon serviteur.*

Au lieu de يَا أَبِي *ô mon père!* يَا أُمِّي *ô ma mère!* on peut dire يَا أَبَتِ ou يَا أَبَتَ, et يَا أُمَّتِ ou يَا أُمَّتَ.

136. La particule يَا ne peut jamais être suivie immédiatement de l'article أَلْ. Lors donc que le nom de la chose appelée est restreint par un article, on interpose entre ce nom et la particule l'article démonstratif هٰذَا, ou les mots suivans composés de cet article, ou de l'adverbe هَا, أَيُّهَذَا - أَيُّهَا - أَيَّتُهَا. Exemples: يَا هٰذَا ٱلرَّجُلُ *ô un tel!* يَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô hommes!*

137. Quand le nom de la chose appelée est restreint, soit par l'article, soit par un complément, ou que c'est un nom propre, on peut supprimer la particule يَا. Exemples: أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô hommes!* رَبَّنَا *ô notre Seigneur!* فَاطِرَ ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ *ô Créateur des cieux et de la terre!* يُوسُفُ *ô Joseph!* On peut aussi retrancher cette particule devant le nom conjonctif مَنْ. Exemple: مَنْ لَا يَمُوتُ *ô toi qui ne meurs pas!*

138. Lorsque le nom propre de la chose appelée a plus de trois lettres, on en retranche quelquefois la dernière lettre. On peut pareillement retrancher le ة des noms propres féminins, lors même qu'ils n'ont que trois lettres; ainsi on peut dire: يَا ثُبَ - يَا هُبَ - يَا سُعَا - يَا بَعْلَ - يَا مَعْثَ - يَا مَنْصُ - يَا مَرْوَ, au

lieu de يَا مَرْوَانُ - يَا مَنْصُورُ - يَا مَعْتُوقُ - يَا بَعْلَبَكُّ - يَا سُعَادُ - يَا ثُبَةُ - يَا هُبَةُ, et ainsi des autres.

On dit de même يَا صَاحِ, au lieu de يَا صَاحِبِي *ô mon ami!* Ce *retranchement* se nomme تَرْخِيمُ ٱلْمُنَادَى.

139. Lorsqu'on *appelle quelqu'un à son secours*, ce que les Arabes nomment إِسْتِغَاثَةٌ, on emploie le génitif précédé de la particule لَ, qui tient lieu de la préposition لِ, mais à laquelle on donne pour voyelle un *fatha*, afin d'éviter la confusion. Exemple : يَا لَزَيْدٍ *ô Zéïd (viens au secours)! Zéïd* est ici la *personne que l'on appelle au secours*, ٱلْمُسْتَغَاثُ.

Si l'on exprime aussi le nom de *celui contre lequel on a besoin de secours* ٱلْمُسْتَغَاثُ مِنْ أَجْلِهِ, on le met au génitif précédé de la préposition لِ.

Si l'on appelle au secours plusieurs personnes l'une après l'autre, en répétant devant chaque nom la particule يَا, il faut aussi employer chaque fois la préposition لَ avec un *fatha*. Si, au contraire, on ne répète pas يَا, mais qu'on joigne par une conjonction les noms de ceux qu'on appelle au secours, on emploiera, pour le premier nom, لَ par un *fatha*, et pour les autres, لِ par un *kesra*. Ainsi l'on dira يَا لَقَوْمِي وَيَا لَأَمْثَالِ قَوْمِي *ô ma famille! ô vous qui ressemblez à ma famille!* et, au contraire, يَا لَلْكُهُولِ وَلِلشُّبَّانِ *ô vieillards et jeunes gens!* Dans cet autre exemple, يَا لَلنَّاسِ لِلْكَاذِبِ *ô hommes (venez me secourir) contre le menteur!* le لَ du mot لَلنَّاسِ a un *fatha*, parce que les hommes sont ceux qu'on appelle au secours ; mais celui du mot لِلْكَاذِبِ a un *kesra*, parce que le menteur est celui contre lequel on implore le secours des hommes.

140. On emploie aussi la même formule pour exprimer *l'admiration* ٱلتَّعَجُّبُ ; et le nom qui exprime *le sujet de l'admiration*

ٱلْمُتَعَجَّبُ مِنْهُ, se conforme aux mêmes règles que celui qui exprime *la chose dont on implore le secours* ٱلْمُسْتَغَاثُ.

141. Après la particule de complainte وَا nommée حَرْفُ ٱلنُّدْبَةِ, le nom qui exprime *la chose dont on déplore la perte* ٱلْمَنْدُوبُ, se met au nominatif ou à l'accusatif, en suivant, à cet égard, les mêmes règles que nous venons d'exposer pour le compellatif. Ainsi l'on dira وَا مُحَمَّدُ *hélas, Mohammed!* en mettant le nom propre au nominatif; et, au contraire, on dira وَا عَبْدَ ٱللّٰهِ *hélas, Abd-allah!* en mettant عَبْدَ à l'accusatif, à cause que ce nom a un complément.

CHAPITRE VII.

Syntaxe du Sujet et de l'Attribut.

142. Il ne suffit pas que deux ou plusieurs mots soient agrégés ensemble pour qu'il en résulte un sens : il faut qu'il y ait entre eux une relation de sujet et d'attribut ; qu'un de ces mots, pour le moins, exprime la chose dont on parle, et qui est le sujet du jugement que porte notre esprit, et qu'un autre mot ou même plusieurs expriment la qualité que l'on aperçoit dans cette chose, l'attribut sous lequel on l'envisage. En vain diroit-on, *Dieu, anges, hommes ; les cieux et la terre ; les créatures de Dieu ; les animaux raisonnables ; Dieu lui-même ; mon frère Michel le grammairien :* toutes ces agrégations de mots ne produiroient point un sens ; elles n'offriroient à l'esprit que des idées isolées, mais ne contiendroient l'expression d'aucun jugement. Il en est tout autrement quand je dis, *Dieu est sage ; l'homme est fragile ; tout passe ;* parce que, dans ces exemples, les mots sont liés par la relation de sujet et d'attribut.

Cette *relation de sujet et d'attribut* est nommée par les Arabes إِسْنَادٌ

إِسْنَادٌ *l'action d'appuyer ;* l'attribut, qui s'appuie en quelque sorte sur le sujet, s'appelle مُسْنَدٌ *appuyé ;* et le sujet, مُسْنَدٌ إِلَيْهِ *ce sur quoi une chose est appuyée.* La réunion du sujet et de l'attribut, lors même qu'un seul mot les renferme l'un et l'autre, forme ce que l'on appelle جُمْلَةٌ *somme*, et que nous nommons *proposition.* Ainsi زَيْدٌ نَائِمٌ *Zeïd (est) dormant,* مَاتَ عَمْرٌو *Amrou est mort,* وَقَعْتُ *je suis tombé,* sont des propositions.

143. Les propositions que je viens de donner pour exemples, sont en même temps des *phrases*, ou ce que les Arabes appellent كَلَامٌ *discours*, parce qu'elles offrent un sens parfait. Il n'en seroit pas de même si je disois, *si Zeïd dort, si Amrou étoit mort, quiconque est tombé;* le sens demeureroit incomplet ; et il faudroit, pour le compléter, ajouter une autre proposition, et dire, par exemple : *Si Zeïd dort, il oubliera son chagrin. Si Amrou étoit mort, on ne redouteroit plus sa vengeance. Quiconque est tombé, a compassion de ceux auxquels il arrive un pareil malheur.*

144. La proposition جُمْلَةٌ peut être, ou *nominale* إِسْمِيَّةٌ, ou *verbale* فِعْلِيَّةٌ. Pour comprendre cette distinction, il faut faire attention que, dans la langue arabe, il n'est pas nécessaire d'employer le verbe pour exprimer la relation du sujet et de l'attribut. On dit اَللّٰهُ غَفُورٌ *Dieu indulgent ;* مَحْمُودٌ بَخِيلٌ *Mahmoud avare*, pour *Dieu est indulgent, Mahmoud est avare.* Dans ce cas, la proposition est nominale. Si, au contraire, l'attribut est exprimé par un verbe, comme dans ces exemples, مَاتَ أَخِي *mon frère est mort,* جَآءَ رَفِيقُهُمْ *leur camarade est venu*, la proposition est verbale.

145. Quelquefois le mot qui devroit proprement être considéré comme l'attribut, est sous-entendu, et l'on se contente d'exprimer un terme circonstanciel qui dépend de cet attribut. On dit, par exemple, يُوسُفُ فِي ٱلْمَسْجِدِ *Joseph dans la mosquée,* أَنْتَ مِنَ ٱلْكَاذِبِينَ *toi du nombre des menteurs ;* pour *Joseph est dans la mosquée ; tu es du nombre des menteurs.* Les grammairiens

nomment ces propositions جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ *propositions circonstancielles,* quand elles expriment une circonstance de lieu, comme dans le premier exemple; et جُمْلَةٌ جَارِيَةٌ مَجْرَى ٱلظَّرْفِيَّةِ *propositions qui imitent la proposition circonstancielle,* quand la circonstance qui tient lieu d'attribut est autre qu'une circonstance de lieu, ainsi que dans le second exemple et dans ceux-ci: نَحْنُ لِلّٰهِ *nous à Dieu,* c'est-à-dire, *nous appartenons à Dieu;* أَجْرُنَا عَلَى ٱللّٰهِ *notre récompense sur Dieu,* c'est-à-dire, *notre récompense repose sur Dieu,* ou *nous est due par Dieu.*

146. Dans les propositions nominales, l'une des deux parties constitutives de la proposition se nomme مُبْتَدَأٌ; ce qui signifie proprement *le terme par lequel l'on commence,* et que nous pouvons appeler *l'inchoatif:* l'autre se nomme خَبَرٌ, c'est-à-dire, *l'énonciatif* ou *le prédicat.* C'est ordinairement *(a)* le sujet qui fait les fonctions d'inchoatif, et l'attribut qui occupe la place d'énonciatif.

147. Dans les propositions verbales, les deux parties constitutives de la proposition sont le *verbe* فِعْلٌ, et l'*agent* فَاعِلٌ; les Arabes ne considèrent le sujet comme agent, que quand il est précédé du verbe.

148. Il faut encore distinguer les propositions en *simples* et *composées.* Les propositions simples sont celles dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui ne renferment qu'un sujet et un attribut, ou, pour parler comme les grammairiens Arabes, un inchoatif et un prédicat si elles sont nominales, ou un verbe et son agent si elles sont verbales. Les propositions circonstancielles sont aussi comprises dans le nombre des propositions simples. Toutes ces sortes de propositions ne cessent point d'être simples

(a) Je dis *ordinairement*, parce que, dans certains cas, les grammairiens Arabes regardent comme خَبَرٌ ou *prédicat*, le véritable sujet de la proposition, et comme مُبْتَدَأٌ ou *inchoatif*, le mot qui exprime l'attribut.

quand l'une de leurs deux parties constitutives ou toutes les deux sont complexes. Ainsi ces propositions, *Le fils d'Arabschah (est) le plus éloquent des écrivains Arabes*... *Le khalife Haroun, surnommé Raschid, fit mourir son vizir Djafar et toute sa famille*... sont simples comme celles-ci : *Hariri (est) éloquent*... *Haroun tua Djafar.*

Les propositions composées sont : 1.° celles dont le sens n'est complet que par la réunion d'une autre proposition, telles que celles que nous avons données plus haut pour exemples : *Si Zéïd dort, il oubliera son chagrin*... *Si Amrou étoit mort, on ne redouteroit plus sa vengeance*; 2.° celles dans lesquelles on trouve une proposition complète et une portion d'une autre proposition. Ex. زَيْدٌ غُلَامُهُ مَرِيضٌ *Zeïd, son serviteur malade*, c'est-à-dire, *le serviteur de Zeïd est malade*; جَعْفَرٌ مَاتَ غُلَامُهُ *Djafar, son serviteur est mort*, c'est-à-dire, *le serviteur de Djafar est mort.* Le premier de ces deux exemples est composé d'un sujet ou مُبْتَدَأٌ, *Zeïd*, et d'une proposition nominale complète, غُلَامُهُ مَرِيضٌ *son serviteur (est) malade*, qui fait ici la fonction de prédicat ou d'attribut. Dans le second, il y a un sujet ou inchoatif, *Djafar*, qui a pour prédicat la proposition verbale complète, مَاتَ غُلَامُهُ *son serviteur est mort*, formée d'un verbe et d'un agent *(a)*. Il en est de même de cet exemple ٱللّٰهُ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ *Dieu aime les gens pieux.* Le mot ٱللّٰهُ *Dieu*, précédant le verbe, n'est point considéré comme

(a) C'est ainsi que les Arabes analysent toutes les propositions où il se rencontre deux sujets distincts au nominatif, ou; selon l'expression de quelques grammairiens, un *nominatif absolu.* Voyez, ci-devant, n.° 62, p. 38 de cette seconde partie, *note (a).*

Les grammairiens Arabes nomment ces propositions جُمْلَةٌ ذَاتُ ٱلْوَجْهَيْنِ *propositions à deux faces*, c'est-à-dire, *mixtes*, parce qu'elles participent de la nature des propositions nominales, en ce qu'elles ont un nom pour inchoatif, et de celle des propositions verbales, par leur prédicat composé d'un verbe et de son agent.

agent du verbe يُحِبُّ *aime*, mais comme inchoatif ou sujet; son attribut est la proposition verbale complète يُحِبُّ, formée du verbe *aime*, et du pronom personnel de la troisième personne, *il*, qui existe virtuellement dans le verbe, et qui fait la fonction d'agent. Ainsi les deux mots ٱللَّهُ يُحِبُّ signifient *Dieu, il aime*, et forment une proposition composée.

149. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces dénominations, et sur les subdivisions des propositions nominales et verbales : ce que nous venons d'en dire, est plus que suffisant pour l'intelligence des règles que nous avons à exposer ici, par rapport à la syntaxe du sujet et de l'attribut; car nous n'adoptons point, dans cette partie de la grammaire, le système d'analyse des grammairiens Arabes.

150. Si le sujet et l'attribut étoient toujours liés par le verbe abstrait, il n'y auroit aucune difficulté à les distinguer l'un de l'autre dans chaque proposition : cela seroit d'autant plus facile que l'attribut seroit toujours à l'accusatif, comme nous l'avons dit précédemment (n.° 87). Mais le verbe abstrait n'est pas toujours exprimé, ou plutôt il n'y a pas véritablement de verbe abstrait dans la langue arabe (n.° 127) : de là il résulte que, dans les propositions nominales (n.° 144), la relation de l'attribut au sujet doit être indiquée d'une autre manière.

Quand le verbe كَانَ, ou quelqu'un de ceux qui sont nommés *imparfaits*, et qui font la fonction de verbe abstrait, sont exprimés et lient le sujet avec l'attribut, le sujet se nomme إِسْمُ كَانَ *le nom du verbe* كَانَ, et l'attribut خَبَرُ كَانَ *le prédicat du verbe* كَانَ.

151. Le nominatif est le cas propre du sujet et de l'attribut (n.os 57 et 59); et c'est par ce cas qu'on exprime dans les propositions nominales l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut, idée qui, dans la plupart des langues, s'exprime par le verbe abstrait. Ainsi, dans ces mots ٱللَّهُ كَرِيمٌ *Dieu (est)*

libéral, le sujet est اللّٰهُ *Dieu*, et l'attribut كَرِيمٌ *libéral*; la relation du sujet à l'attribut est exprimée par le nominatif.

152. De cette manière d'exprimer la relation du sujet à l'attribut, il naît quelquefois une sorte d'obscurité, et l'on peut douter si deux mots qui sont au nominatif, et dont l'un est un nom et l'autre un adjectif, forment réellement une proposition complète, ou s'ils ne forment que le sujet complexe d'une proposition dont l'attribut doit être énoncé par d'autres mots. C'est ainsi que *Deus justus*, en latin, peut former une proposition, et signifier *Dieu (est) juste*, mais qu'il ne forme qu'un sujet complexe dans cette proposition : *Deus justus rectè judicat* [*le Dieu juste juge équitablement*].

Plusieurs circonstances contribuent cependant à rendre cette espèce d'obscurité extrêmement rare dans la langue arabe.

153. On distingue facilement le sujet de l'attribut, quand le sujet est un nom déterminé, et l'attribut un nom ou un adjectif indéterminé. La raison en est que, suivant la règle de concordance que l'on verra ci-après, quand l'adjectif ne fait avec le nom qu'une même partie de la proposition, il doit être déterminé ou indéterminé, comme le nom même auquel il se rapporte.

154. Le nom est déterminé, 1.° par sa nature, comme les noms propres; 2.° par l'article déterminatif أَلْ; 3.° par un complément, soit que ce complément soit un nom au génitif, ou un pronom affixe (n.os 735 et 736, *I.re p.*). Mais, pour que le nom qui a un autre nom pour complément soit déterminé, il faut que le complément soit lui-même déterminé, ou de sa nature, ou par l'article, ou enfin autrement *(a)*. Les pronoms personnels sont aussi déterminés par leur nature; enfin

(a) Nous expliquerons ceci plus en détail, en traitant de la syntaxe de l'article déterminatif.

les articles démonstratifs le sont pareillement; et si les pronoms personnels ou les articles démonstratifs sont en concordance avec des noms, il faut que ces noms soient déterminés de quelqu'une des trois manières indiquées précédemment.

Ainsi, dans toutes les propositions suivantes, يُوسُفُ مَرِيضٌ *[Josephus ægrotus]*, ٱلسُّلْطَانُ مَرِيضٌ *[sultanus ægrotus]*, أَبُو يُوسُفَ مَرِيضٌ *[pater Josephi ægrotus]*, أَبِي مَرِيضٌ *pater meus ægrotus*, هُوَ مَرِيضٌ *[ille ægrotus]*, هٰذَا خَيْرٌ *[hoc bonum]*, il n'y a point de doute que les mots مَرِيضٌ *malade*, et خَيْرٌ *bon*, ne forment les attributs, et qu'il ne faille traduire, *Joseph (est) malade, le sultan (est) malade, le père de Joseph (est) malade, mon père (est) malade, il (est) malade, cela (est) bon*; parce que مَرِيضٌ et خَيْرٌ, qui forment les attributs, sont indéterminés, et qu'au contraire toutes les expressions qui indiquent les sujets sont déterminées.

155. Les grammairiens Arabes établissent pour règle, qu'il est de la nature du sujet, ou plutôt de l'inchoatif, d'être déterminé; et de celle de l'attribut ou du prédicat, d'être indéterminé: mais cette règle est sujette à beaucoup d'exceptions.

156. Lorsque le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre déterminés, on emploie souvent, pour les distinguer, et pour empêcher qu'on ne les confonde en une seule partie constitutive de la proposition, les pronoms personnels, que l'on place entre le sujet et l'attribut; et alors toute équivoque est impossible. C'est ce qu'on voit dans les exemples suivans: ٱللّٰهُ هُوَ ٱلْحَيُّ ٱلْقَيُّومُ *Dieu*, lui, *le vivant et l'existant par lui-même*; أُولَٰئِكَ هُمْ وَقُودُ ٱلنَّارِ *ceux-là*, eux, *l'aliment du feu*; ٱلْغِنَى هُوَ ٱلْقُنُوعُ *la richesse*, elle, *la disposition à se contenter de ce que l'on possède*; ذٰلِكَ ٱلرَّجُلُ هُوَ أَنَا *cet homme*, lui, *moi*; أَنَا هُوَ ٱلرَّبُّ إِلٰهُكَ *moi*, lui, *le seigneur ton Dieu*; que l'on doit traduire ainsi: *Dieu est le vivant et l'existant par lui-même;*

ceux-là seront l'aliment du feu; la richesse est la disposition à se contenter de ce que l'on possède ; cet homme-là, c'est moi ; je suis le Seigneur ton Dieu. Dans toutes ces propositions, les pronoms personnels remplacent le verbe abstrait, et distinguent le sujet de l'attribut ; mais, outre cela, ils donnent à l'expression une sorte d'énergie ou d'emphase, qui ne peut être rendue en françois que par ces tournures : *C'est Dieu qui est le vivant &c. ; ce sont ceux-là qui seront l'aliment du feu ; c'est la disposition à se contenter de ce que l'on possède, qui est la richesse ; c'est moi qui suis cet homme-là ; c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu.*

Les Arabes nomment, dans ce cas, le pronom ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ *pronom de séparation ;* d'autres le nomment عِمَادٌ *soutien, pilier,* parce qu'il empêche que le mot qui le suit ne perde la qualité d'attribut, de même que, dans une maison, le pilier empêche le toit de tomber *(a).*

157. Remarquons, en passant, que, lors même que le sujet est un pronom personnel de la première ou de la seconde personne, on emploie toujours celui de la troisième personne pour *pronom de séparation,* c'est-à-dire, pour séparer le sujet de l'attribut, comme on le voit dans les derniers exemples, et dans ceux-ci : أَنَا هُوَ ٱلطَّرِيقُ وَٱلْحَقُّ وَٱلْحَيَاةُ *je suis la voie, la vérité et la vie ;* أَنَا هُوَ نُورُ ٱلْعَالَمِ *je suis la lumière du monde.*

158. Toute équivoque est encore levée, quand le sujet est mis à l'accusatif, à cause qu'il est précédé de quelqu'une des particules indéclinables إِنَّ - أَنَّ, &c. (n.° 90) ; car ces particules n'influent pas sur l'attribut, qui demeure au nominatif. Il

---

(a) Voyez le مُعْرِبُ ٱلْأَظْهَارِ, *page 154,* et la Grammaire d'Ebn Farhât, manuscrit arabe de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 94 *recto.* Suivant ce dernier grammairien, on ne doit pas considérer, dans ce cas-là, les pronoms personnels comme des pronoms ; il les appelle حَرْفُ فَصْلٍ *particules de séparation.*

arrive souvent, dans ce cas, que l'on met devant l'attribut l'adverbe affirmatif لَ, ou un pronom personnel *(a)*. Exemples :

إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ

Certes, Dieu est le troisième entre trois personnes (b).

إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ

Car Dieu est assurément plein de bonté pour les hommes.

إِنَّ ٱللَّهَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ

Car Dieu est assurément le fort et le sage.

إِنَّكَ أَنْتَ ٱلْوَهَّابُ

C'est toi qui es le libéral.

إِنَّا نَحْنُ نَرِثُ ٱلْأَرْضَ

Ce sera nous qui hériterons de la possession de la terre.

إِنِّي أَنَا رَبُّكَ

Car c'est moi qui suis ton seigneur.

Dans ce cas, si le sujet est un pronom personnel, on emploie les affixes qui servent d'accusatif; et alors, si l'on met un pronom personnel entre le sujet et l'attribut, on prend celui de la même personne à laquelle appartient l'affixe. On ne dit pas, إِنَّكَ هُوَ ٱلْوَهَّابُ, ni إِنِّي هُوَ رَبُّكَ, comme dans le cas dont nous avons parlé précédemment (n.° 157); mais on dit, إِنَّكَ أَنْتَ ٱلْوَهَّابُ et إِنِّي أَنَا رَبُّكَ.

(a) Dans ce cas, le sujet n'est plus *inchoatif* مُبْتَدَأٌ : on le nomme إِسْمُ إِنَّ *nom de la conjonction* إِنَّ ; car il est de l'essence de l'inchoatif de n'être point régi, du moins, par un *antécédent sensible* عَامِلٌ لَفْظِيٌّ.

(b) Alcoran, *sur. 5, v. 82.*

159. Il n'y a que deux cas où l'on pourroit éprouver quelque difficulté à distinguer le sujet de l'attribut. Cela pourroit avoir lieu, ou parce que l'un et l'autre seroient incomplexes et indéterminés, ou parce que l'un et l'autre seroient déterminés sans qu'il y eût aucun signe sensible qui les séparât l'un de l'autre.

160. Le premier cas n'a jamais lieu, suivant les grammairiens Arabes, qui veulent que le sujet ne puisse être indéterminé que dans les circonstances suivantes : 1.° quand la proposition est circonstancielle (n.° 145), et que le terme circonstanciel, considéré comme attribut, précède le sujet ; exemple : فِي ٱلْمَسْجِدِ حِمَارٌ *il y a un âne dans la mosquée ;* 2.° quand le sujet est précédé d'une particule d'interrogation, هَلْ إِنْسَانٌ فِي ٱلدَّارِ *y a-t-il un homme dans la maison !* 3.° quand il est précédé d'un adverbe négatif, مَا أَحَدٌ فِي ٱلدَّارِ *il n'y a personne dans la maison ;* 4.° quand le sujet est un diminutif ; 5.° quand il est précédé de l'adverbe d'affirmation لَ ; 6.° quand c'est un nom d'une signification générale, comme كُلّ ; 7.° quand la proposition exprime un vœu, comme سَلَامٌ عَلَيْكُمْ *salut sur vous !* 8.° quand c'est un mot qui renferme l'équivalent de la conjonction *si* (n.os 343, *1.re p.*, et 51, *2.e p.*), comme مَنْ *quiconque*, مَا *quoi que ce soit que.* Dans la plupart de ces circonstances, et dans quelques autres que j'omets, il n'y a lieu à aucune équivoque *(a)*.

(a) Ebn-Farhât dit que le sujet peut être encore indéterminé, quand il est joint à un adjectif, ou que c'est un adjectif verbal suivi d'un complément, comme ضَارِبٌ زَيْدًا, ou, enfin, un nom qui a pour complément un autre nom indéterminé, comme بِيرُ سَبْعٍ ou حِمَارُ بُسْتَانِيٍّ *un âne d'un jardinier.* (*Voyez* man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 91 *recto.*) Dans ces deux derniers cas, il y a réellement une sorte de détermination incomplète, comme je le dirai ailleurs.

Quoique, suivant les grammairiens Arabes, il soit de la nature du sujet d'être déterminé, et de celle de l'attribut d'être indéterminé, le contraire se rencontre quelquefois. Djewhari, par exemple, au mot راس, dit qu'il y a en

Si l'on trouve quelques exemples qui semblent contraires à ceci, il faut les expliquer au moyen d'une ellipse *(a)*.

161. Si le sujet est indéterminé, mais complexe, il n'y a lieu à aucune équivoque, comme on le voit dans ces exemples :

قَوْلٌ مَعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِنْ صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَا أَذًى

Des paroles obligeantes et de l'indulgence (sont) préférables à une aumône suivie de mauvais procédés.

أَمَةٌ مُؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكَةٍ وَلَوْ أَعْجَبَتْكُمْ

Une servante vraie croyante (est) meilleure qu'une servante polythéiste, quand même celle-ci vous paroîtroit plus belle.

Syrie un village nommé بَيْتُ رَأْسٍ, où l'on vendoit des vins célèbres, et il cite ce vers de Hasan :

كَأَنَّ سَبِيئَةً مِنْ بَيْتِ رَأْسٍ يَكُونُ مِزَاجَهَا عَسَلٌ وَمَآءٌ

On diroit du vin de Beït-ras, que le miel et l'eau sont le mélange dont il est formé.

Et il ajoute « que le poëte a mis مِزَاجَ à l'accusatif comme attribut de كَانَ, » en sorte que le nom ou sujet de ce verbe est indéterminé, et son attribut » déterminé ; ce qui, dit-il, est permis, parce qu'il s'agit ici d'un nom d'espèce » ou appellatif : mais, ajoute-t-il, si l'attribut étoit un nom déterminé pur, » cela seroit mauvais. »

وَإِنَّمَا نَصَبَ مِزَاجَهَا عَلَى أَنَّهُ خَبَرُ كَانَ فَجَعَلَ ٱلْإِسْمَ نَكِرَةً وَٱلْخَبَرَ مَعْرِفَةً
وَإِنَّمَا جَازَ ذَلِكَ مِنْ حَيْثُ كَانَ إِسْمَ جِنْسٍ وَلَوْ كَانَ ٱلْخَبَرُ مَعْرِفَةً مَحْضَةً لَقَبُحَ

Au surplus, on peut remarquer que le poëte auroit pu dire, si la rime ne s'y fût opposée, يَكُونُ مِزَاجُهَا عَسَلًا وَمَآءً *que le mélange dont il est formé est du miel et de l'eau*, et alors la construction seroit rentrée dans la règle commune.

J'expliquerai ailleurs ce qu'on entend par *détermination pure* ou *parfaite*.

(a) En voici un exemple (Alcor. *sur. 12, v. 19*). Jacob voyant la chemise de Joseph teinte de sang, que ses autres enfans lui présentoient comme une preuve que son fils chéri avoit été dévoré par les bêtes, leur répond : بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنْفُسُكُمْ أَمْرًا *vos ames vous ont suggéré quelque chose de (criminel)* ; et il ajoute,

162. Le second cas est assez fréquent ; mais il est rare qu'il en résulte une véritable difficulté.

Il n'y en a aucune quand le sujet est complexe, comme dans les exemples suivans :

مَثَلُ ٱلَّذِينَ يُنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنْبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ

La ressemblance de ceux qui dépensent leurs richesses pour la cause de Dieu (est) comme la ressemblance d'un grain qui a produit sept épis ; c'est-à-dire, *ceux qui dépensent leurs biens pour la cause de Dieu, sont semblables à un grain qui a produit sept épis.*

ٱلدِّينَ عِنْدَ ٱللَّهِ ٱلْإِسْلَامُ

La religion aux yeux de Dieu (est) l'islamisme.

فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ; ce qu'il semble que l'on devroit traduire, *ainsi user de patience est convenable.* Mais Beïdhawi dit que ces deux mots ne forment qu'un sujet, et que l'attribut est sous-entendu ; que cet attribut est أَمْرِى, et que le sens est, *mais mon affaire à moi, c'est une patience convenable.* Djélal-eddin dit, وَهُوَ خَبَرُ مُبْتَدَاءٍ مَحْذُوفٍ وَهُوَ أَمْرِى : c'est-à-dire que, suivant lui, أَمْرِى *est le sujet sous-entendu, et* صَبْرٌ جَمِيلٌ *l'attribut ;* ce qui revient au même.

Il en est de même de cet autre passage *(sur. 61, v. 13) :* وَأُخْرَى تُحِبُّونَهَا نَصْرٌ مِنَ ٱللَّهِ وَفَتْحٌ قَرِيبٌ *et une autre chose qui vous fera plaisir, une assistance de la part de Dieu, et une victoire prochaine.* Suivant Beïdhawi, si l'on suppose le sens fini avant نَصْرٌ, il y a un sujet sous-entendu qui peut être هِيَ, et se rapporte à أُخْرَى ; ou bien l'on peut considérer أُخْرَى comme un nominatif qui est le sujet dont نَصْرٌ &c. est l'attribut.

Dans tous les exemples pareils, il faut avoir recours à une ellipse pour ramener l'expression à l'analogie grammaticale. Si, par exemple, on trouve كُلٌّ فَانٍ, il faut faire attention que le mot كُلٌّ *universalité* suppose toujours après lui un complément ; que, par conséquent, il y a ellipse du complément ٱلنَّاسِ, ou de tout autre que l'ensemble du discours pourroit exiger, et que le sens est, *la totalité des hommes périt,* c'est-à-dire, *tous les hommes sont mortels.*

Dans ces exemples de propositions nominales (n.° 144), l'absence du verbe abstrait ne peut faire aucune difficulté, parce que le sujet étant complexe, est suffisamment distingué de l'attribut. Il n'en est pas de même de certaines propositions nominales dont le sujet est incomplexe : le sens de ces propositions peut être équivoque. Ainsi مُحَمَّدٌ رَسُولُ ٱللّٰهِ peut signifier *Mahomet (est) l'apôtre de Dieu*, ou *Mahomet l'apôtre de Dieu*. عَلِيٌّ وَلِيُّ ٱللّٰهِ peut signifier *Ali est le lieutenant de Dieu*, ou *Ali le lieutenant de Dieu*. La raison en est qu'ici le sujet et l'attribut sont déterminés : le sujet, par la qualité même de nom propre ; l'attribut, parce que c'est un nom appellatif suivi d'un complément déterminé (n.° 154). Mais il est évident que pour traduire *Mahomet l'apôtre de Dieu*, *Ali le lieutenant de Dieu*, il faudroit que ces mots fussent suivis de quelques autres mots que l'on pût regarder comme l'attribut du sujet et le complément de la proposition : s'ils sont isolés, comme dans les exemples donnés, ou suivis d'une série de mots qui constituent une nouvelle proposition, il est certain qu'ils forment alors à eux seuls une proposition complète, et que, par conséquent, on doit y trouver un sujet distinct et un attribut distinct *(a)*.

CHAPITRE VIII.

Des Complémens en général.

163. QUOIQUE nous ayons déjà parlé plusieurs fois des complémens, il ne sera pas inutile de traiter ici ce sujet dans toute son étendue, et d'indiquer en détail les différentes sortes

---

(a) Cette réflexion suffit pour déterminer le sens de ces propositions هٰذَا بَعْلِي شَيْخًا *celui-ci, qui est avancé en âge, est mon mari* (Alcor. *sur. 11, v. 72*); شَيْخًا est à l'accusatif, comme terme circonstanciel (n.° 104), pour وَهُوَ شَيْخٌ

de complémens, et les noms que leur donnent les grammairiens Arabes : cela facilitera l'intelligence de ce que nous avons à dire concernant la syntaxe des diverses sortes de complémens, et leur influence sur les mots qui leur servent d'antécédens.

164. Les principales parties du discours sont les noms, les verbes et les adjectifs. Les noms servent ordinairement de sujet, les adjectifs d'attribut ; les verbes lient le sujet avec l'attribut, et souvent ils renferment l'idée du verbe et celle de l'attribut. Les noms peuvent être modifiés, expliqués, restreints ou déterminés par des adjectifs, des appositifs, ou des propositions conjonctives ; ce qui n'a rien de commun avec ce que nous entendons par *complémens*, et ne donne lieu qu'à des rapports d'identité, et, par conséquent, à des règles de concordance. Les complémens servent bien aussi à modifier, déterminer, expliquer ou restreindre la signification des noms, des adjectifs, des verbes, souvent même celle de la proposition toute entière : mais les rapports qu'ils expriment ne sont point des rapports d'identité ; ce sont des *rapports de relation*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Si je dis, *le juste David, roi d'Israël et prophète,*

---

et il est âgé; وَٱللَّهُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَى مَا تَصِفُونَ *Dieu (est) celui dont il faut implorer l'assistance contre ce que vous racontez* (Alcor. *sur. 12, v. 19*).

Dans le premier exemple, suivant le commentateur Beïdhawi, هَذَا est le sujet, بَعْلِي l'attribut, et شَيْخًا un terme circonstanciel d'état qui modifie le sujet هَذَا. Il remarque que quelques-uns lisent شَيْخٌ, et « alors, dit-il, ce mot est » l'attribut d'un sujet sous-entendu هُوَ, ou bien un second attribut du sujet هَذَا ; » ou bien شَيْخٌ est l'attribut, et les deux mots هَذَا بَعْلِي forment ensemble le sujet, » بَعْلِي étant comme une répétition de هَذَا. »

وَهَذَا بَعْلِي شَيْخًا نَصَبَهُ عَلَى ٱلْحَالِ وَٱلْعَامِلُ فِيهَا مَعْنَى ٱسْمِ ٱلْإِشَارَةِ وَقُرِئَ بِٱلرَّفْعِ عَلَى أَنَّهُ خَبَرُ مَحْذُوفٍ أَيْ هُوَ شَيْخٌ أَوْ خَبَرٌ بَعْدَ خَبَرٍ أَوْ هُوَ ٱلْخَبَرُ وَبَعْلِي بَدَلٌ

aussi grand par sa pénitence que par ses vertus, les mots *juste*, *David*, *roi*, *prophète*, *grand*, expriment tous des idées différentes, mais qui ne sont que des manières diverses d'envisager un même sujet, qui est *David:* ce sont des rapports d'identité. Au contraire, les mots *Israël*, *vertus*, *pénitence*, expriment des idées d'objets réels ou intellectuels qui sont hors de *David*, et qui n'ont avec *David* que des rapports de relation : ce sont des complémens.

165. Les complémens ont des relations plus ou moins étroites, plus ou moins nécessaires, avec leurs antécédens ; et, à raison de cela, je les ai distingués en complémens *objectifs*, *modificatifs* et *circonstanciels* (n.° 24) : à raison de leur expression, ils sont complexes ou incomplexes. Mais, sans revenir sur ces distinctions que nous avons exposées ailleurs, entrons dans quelques détails sur la manière dont les Arabes envisagent ce sujet, et sur les noms qu'ils donnent aux diverses sortes de complémens.

166. Les complémens des verbes sont tous désignés sous le nom de مَفْعُولٌ, c'est-à-dire, *patient* ou *qui reçoit l'impression de l'action.* Mais cette dénomination se subdivise en مَفْعُولٌ صَرِيحٌ *patient pur*, ou *parfait*, et مَفْعُولٌ غَيْرُ صَرِيحٍ *patient qui n'est pas pur*, ou *imparfait.* La première classe comprend les complémens qui sont gouvernés à l'accusatif immédiatement par le verbe ; la seconde, ceux que le verbe ne gouverne que médiatement avec le secours d'une préposition. Ces derniers sont donc formés d'une *préposition* حَرْفُ جَرٍّ ou جَارٌّ, et du *nom qu'elle régit* مَجْرُورٌ : aussi les appelle-t-on جَارٌّ وَمَجْرُورٌ.

167. Les complémens des noms, que l'on peut regarder comme des complémens modificatifs ou circonstanciels, ont le génitif pour cas caractéristique, ainsi que nous l'avons dit (n.° 66). Le rapport qui est entre les deux noms dont l'un fait la

fonction d'antécédent, et l'autre celle de conséquent ou complément, se nomme إِضَافَةٌ *annexion*, l'antécédent s'appelle مُضَافٌ *annexé*, et le conséquent مُضَافٌ إِلَيْهِ *qui reçoit une annexe.*

168. Les complémens modificatifs, qui expriment une circonstance du sujet ou de l'attribut, ou même de la proposition entière, se nomment حَالٌ *état, circonstance d'état :* l'accusatif est leur cas caractéristique (n.° 104).

169. Les complémens spécificatifs, qui expriment la nature de la chose nombrée, mesurée ou pesée (n.° 102), ou qui déterminent l'objet spécial d'une qualité vague, comme *agréable* À LIRE, *désagréable* PAR SA VOIX, *&c.* ont aussi l'accusatif pour cas caractéristique. L'espèce de rapport à laquelle ils appartiennent, se nomme تَمْيِيزٌ *spécification ;* l'antécédent se nomme مُمَيَّزٌ *spécifié*, et le conséquent ou complément مُمَيِّزٌ بِهِ *spécificatif.*

170. Revenons maintenant aux complémens des verbes, complémens qui, comme nous l'avons dit, sont appelés مَفْعُولٌ *patiens*, ou مَفْعُولٌ صَرِيحٌ *patiens parfaits.* Ils se partagent en cinq subdivisions :

1.° مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ *patient absolu*, ou مَصْدَرٌ *principe ;* c'est-à-dire, *nom d'action du verbe.* C'est le nom d'action du verbe joint au verbe lui-même, comme ضَرَبْتُ ضَرْبًا *j'ai frappé en frappant*, ou à un verbe d'une signification analogue, comme جَلَسَ قُعُودًا *il s'est assis en s'asseyant.* On comprend sous cette classe le *nom d'unité* (n.° 577, *1.re p.*), le *nom spécificatif* (n.° 579, *1.re p.*), et le *nom d'action modifié par un adjectif.* Exemples :

ضَرَبْتُهُ ضَرْبَةً وَضَرَبَنِي ضَرْبَتَيْنِ

Je l'ai frappé d'un coup, et il m'a frappé de deux coups.

ضَرَبْتُهُ ضِرْبَةً وَضَرَبَنِي طِعْنَةً

Je l'ai frappé en le frappant, et il m'a frappé en me perçant.

ضَرَبْتُهُ ضَرْبًا مُوجِعًا

Je l'ai frappé d'un coup douloureux.

Dans les deux premiers exemples, le nom d'action est employé لِلتَّأْكِيدِ *pour donner de l'énergie;* dans le troisième, comme non d'unité لِلتَّعْدَادِ *pour numération;* dans le quatrième, comme nom spécificatif لِلتَّمْيِيزِ *pour spécifier;* enfin dans le cinquième, comme simple nom d'action لِلنَّوْعِ *pour qualifier.*

2.° مَفْعُولٌ بِهِ, ou simplement مَفْعُولٌ, *le patient;* c'est l'objet de l'action, le véritable complément objectif du verbe. Exemple: قَتَلْتُ عَمْرًا *j'ai tué Amrou.* Si le verbe a plusieurs complémens objectifs, on les distingue en *premier* et *second patient* مَفْعُولٌ أَوَّلُ et مَفْعُولٌ ثَانٍ. Exemple: أَطْعَمْتُ عُثْمَانَ خُبْزًا مَسْمُومًا *j'ai fait manger à Othman du pain empoisonné.* Certains verbes peuvent même en avoir jusqu'à trois, suivant la manière de parler des grammairiens Arabes (n.° 114). Exemple: يُرِى ٱلنَّاسَ أَعْمَالَهُمْ سَيِّئَةً *il fera voir aux hommes (que) leurs œuvres (sont) mauvaises.*

3.° مَفْعُولٌ فِيهِ *patient dans lequel*, c'est-à-dire, complément qui exprime le lieu ou le temps de l'action; on le nomme aussi ظَرْفُ ٱلْمَكَانِ *vase de lieu,* et ظَرْفُ ٱلزَّمَانِ *vase de temps,* c'est-à-dire, terme circonstanciel de lieu ou de temps (n.os 107 et 109).

4.° مَفْعُولٌ لَهُ ou مَفْعُولٌ مِنْ أَجْلِهِ *patient à cause duquel,* c'est-à-dire, terme circonstanciel exprimant le motif de l'action (n.° 121). Ex.: خَرَجْتُ إِلَى مُلَاقَاتِهِ إِكْرَامًا لَهُ *je suis sorti au-devant de lui pour lui faire honneur.*

5.° مَفْعُولٌ مَعَهُ *patient avec lequel,* c'est-à-dire, terme circonstanciel exprimant la personne ou la chose qui a pris part à l'action. Ce complément exige l'emploi de la conjonction وَ signifiant مَعَ *avec,* et gouvernant l'accusatif (n.° 98). Exemple: مَا صَنَعْتَ وَزَيْدًا *qu'as-tu fait avec Zeïd!*

171.

171. Par la manière dont nous avons envisagé tous les complémens circonstanciels comme des formes adverbiales (n.os 104 et suiv.), il ne nous reste à considérer ici, plus en détail, que le مَفْعُولٌ بِهِ ou véritable *complément objectif* du verbe, soit immédiat et sans préposition, soit médiat et avec l'intermède d'une préposition. Nous parlerons ensuite du complément des noms, ou du rapport nommé إِضَافَةٌ *annexion;* et enfin de ce qui concerne les complémens des noms d'action et des adjectifs verbaux.

CHAPITRE IX.

Des Complémens objectifs tant immédiats que médiats des Verbes, et des changemens qu'ils éprouvent quand les verbes passent à la voix objective.

172. NOUS avons distingué les verbes, à raison de leur relation avec leurs complémens, en *transitifs* et *intransitifs* (n.° 224, *1.re p.*), et nous avons appelé *verbes transitifs* tous ceux qui étant susceptibles d'avoir des complémens, les prennent immédiatement, c'est-à-dire, sans l'intermède d'aucune préposition.

Nous avons observé aussi (n.° 225, *1.re p.*) qu'il y a des verbes doublement transitifs, c'est-à-dire, qui, étant susceptibles de deux complémens, les prennent tous deux immédiatement.

173. Le complément d'un verbe transitif et les deux complémens d'un verbe doublement transitif sont toujours à l'accusatif (n.os 84 et 85). Quand le complément objectif d'un verbe transitif est placé par inversion avant le verbe, on indique alors le plus souvent le rapport par la préposition لِ. Exemple : إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ *si vous interprétez cette vision (a).*

(a) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, *sur. 12, v. 43;* et Beïdhawi remarque,

174. On pourroit, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 128), considérer tous les complémens des verbes transitifs comme des complémens circonstanciels exprimés sous une forme elliptique ou adverbiale; et l'observation que je viens de faire sur ce qui a lieu dans le cas d'inversion, fortifie singulièrement cette manière de voir. Mais, quoique cette idée me paroisse simplifier la théorie de l'usage des cas, pour ne me pas éloigner de la manière ordinaire d'envisager cette partie de la syntaxe, je considérerai ces complémens comme des complémens objectifs, placés sous l'influence directe du verbe, influence qui est indiquée par l'accusatif.

175. Il n'y a que l'usage et les dictionnaires qui puissent apprendre quels sont entre les verbes ceux qui gouvernent immédiatement leur complément, et ceux qui le gouvernent médiatement au moyen d'une préposition. Le même verbe peut être transitif dans une acception, et intransitif dans une autre. Le même verbe intransitif peut aussi se lier à ses complémens par diverses prépositions, et varier sa signification à raison de ces différentes manières d'exprimer la nature du rapport qui est entre lui et son complément. Ainsi خَرَجَ مِنْ signifie *sortir de;* خَرَجَ عَلَى *se révolter contre...* خَرَجَ عَنْ *être hors de..., n'être pas susceptible de...;* خَرَجَ إِلَى *partir pour aller à....* دَخَلَ إِلَى signifie *entrer dans un lieu, ou chez une personne;* دَخَلَ عَلَى *surprendre quelqu'un en entrant dans l'endroit où il est, &c.* Des détails sur cet objet n'appartiennent point à la grammaire.

176. Il est convenable de considérer ce qui arrive aux

à cette occasion, que la préposition لِ est ici pour *fortifier l'influence de l'antécédent* لِتَقْوِيَةِ ٱلْعَامِلِ; « car quand le verbe, ajoute-t-il, est mis après son » complément, sa force est moindre, et on le fortifie au moyen de لِ, comme » cela se fait pour le nom d'agent. »

verbes transitifs et à leurs complémens, quand ces verbes passent de la voix subjective à la voix objective.

177. Lorsqu'un verbe transitif est employé à la voix subjective d'une manière relative, il y a nécessairement un sujet indiqué implicitement ou explicitement, un verbe et un complément objectif, comme dans ces propositions قَتَلَ ٱلسُّلْطَانُ وَزِيرَهُ *le sultan tua son vizir ;* قَتَلَ أَخَاهُ *il tua son frère.* Dans la première, le sujet est exprimé explicitement ; dans la seconde, il se trouve implicitement dans le verbe.

178. Si ce verbe passe à la voix objective, le sujet disparoîtra, et le complément objectif prendra sa place. On dira : قُتِلَ ٱلْوَزِيرُ ou قُتِلَ وَزِيرُ ٱلسُّلْطَانِ *le vizir* ou *le vizir du sultan fut tué ;* قُتِلَ أَخُو ٱلسُّلْطَانِ *le frère du sultan fut tué.* Dans ce cas, le sujet du verbe ne se nomme plus فَاعِلٌ *agent,* mais ٱلنَّائِبُ عَنِ ٱلْفَاعِلِ *ce qui tient lieu de l'agent.*

179. Tel est, comme je l'ai dit ailleurs *(a)*, le principal usage de la voix objective : c'est de pouvoir exprimer une action en ne la considérant que par rapport à celui qui en reçoit l'impression, et faisant abstraction du sujet. Si l'on veut ne pas faire abstraction totale du sujet, mais seulement fixer principalement l'attention sur la personne ou la chose qui est l'objet de l'action et qui en reçoit l'impression, on peut ajouter le sujet ou agent sous la forme d'un terme circonstanciel, au moyen d'une préposition, et dire *le vizir fut tué* PAR LE SULTAN : mais ce genre de construction est rare en arabe.

180. Le verbe transitif, en passant à la voix objective, n'a plus, comme on voit, de complément objectif. Il n'en est pas de même des verbes doublement transitifs. Ceux-ci conservent

---

(a) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 212 et suiv.

le second de leurs complémens sous la forme de complément, tandis que le premier devient le sujet de la proposition.

Ainsi l'on dit, à la voix subjective : سَقَى ٱلسُّلْطَانُ وَزِيرَهُ مَآءً مَسْمُومًا *le sultan donna à boire à son vizir de l'eau empoisonnée* (à la lettre, *abreuva son vizir d'eau empoisonnée*); et à la voix objective, سُقِيَ ٱلْوَزِيرُ مَآءً مَسْمُومًا *le vizir reçut pour boisson une eau empoisonnée* (à la lettre, *fut abreuvé d'une eau empoisonnée*).

On dira de même, à la voix subjective : أَعْطَى زَيْدٌ عَمْرًا ثَوْبًا مُفْتَخَرًا *Zeïd a gratifié Amrou d'un habit magnifique ;* آتَى مُوسَى قَوْمَهُ كِتَابًا *Moïse a apporté un livre à son peuple.* A la voix objective, on dira : أُعْطِيَ عَمْرٌو ثَوْبًا مُفْتَخَرًا *Amrou a été gratifié d'un habit magnifique ;* أُوتِيَ قَوْمُ مُوسَى كِتَابًا *le peuple de Moïse a reçu un livre (a).*

181. Cette construction s'explique tout naturellement, en considérant le second complément comme un terme circonstanciel exprimé sous une forme elliptique ou adverbiale ; mais, si l'on veut le considérer comme un second complément immédiat du verbe, il faut, pour développer le sens contenu dans ces propositions tant actives que passives, et se rendre raison du double complément de ces verbes, observer qu'ils renferment l'équivalent de deux propositions, l'une principale et l'autre subordonnée, qui ont chacune leur sujet et leur attribut. Dans chacune de ces propositions, le verbe est relatif, c'est-à-dire qu'il a un complément objectif, mais de telle manière que le complément objectif du premier verbe est aussi le sujet du second. Dans l'expression arabe, un seul verbe, réunissant les attributs des deux sujets, gouverne immédiatement les deux

---

(a) On pourroit trouver une construction semblable dans ce vers de Virgile :

Et mutata suos requierunt flumina cursus.

Mais cette manière de s'exprimer est plutôt un hellénisme. La construction dont il s'agit, est la même que celle-ci : *Ab illo edocti sumus musicam.*

complémens ; et il est superflu d'exprimer séparément le sujet de la seconde proposition, qui n'est autre que le complément du premier verbe : ainsi أَطْعَمْتُ ٱبْنَكَ لَحْمًا est l'équivalent de cette phrase : *J'ai mis ton fils en cet état, que ton fils a mangé de la viande ;* c'est-à-dire, *j'ai fait que ton fils a mangé de la viande.* Le sujet de la première proposition est *je*, l'attribut est *ai mis*, le complément objectif du verbe est *ton fils : ton fils* est aussi le sujet de la seconde proposition ; *a mangé* est l'attribut de cette seconde proposition ; *de la viande* est le complément objectif du verbe *a mangé.* Or le verbe أَطْعَمْتُ renfermant l'idée des deux attributs *ai mis* et *a mangé,* c'est pour cela qu'il gouverne immédiatement les deux complémens.

182. Le verbe transitif, en passant à la voix objective, cesse, comme nous l'avons dit, d'avoir un complément ; il cesse donc, en quelque sorte, d'être transitif.

Mais, si le verbe est doublement transitif, il conserve, en passant à la voix objective, un de ses deux complémens, et, par conséquent, il devient simplement transitif. Pour en sentir la raison, reprenons l'exemple que nous avons apporté ci-dessus, et nous verrons que des deux verbes, dont le sens est renfermé dans le verbe doublement transitif, il n'y en a réellement qu'un qui passe à la voix objective. أَطْعَمْتُ ٱبْنَكَ لَحْمًا est l'équivalent de *j'ai mis ton fils en cet état, que ton fils a mangé de la viande ;* أُطْعِمَ ٱبْنُكَ لَحْمًا est l'équivalent de *ton fils a été mis en cet état, qu'il a mangé de la viande.* Par le développement de cette expression, on voit que *ton fils*, qui, dans la première proposition, étoit le complément objectif du verbe *mettre*, en devient le sujet : mais *de la viande,* complément objectif du verbe *manger* dans la première proposition, ne change pas de nature par le changement de voix ; il demeure complément objectif du verbe *manger*, et voilà pourquoi en arabe il reste à l'accusatif.

183. Il est bon de faire ici une observation particulière sur le verbe أَتَى , et, à la voix objective, أُوتِيَ , qui revient fréquemment dans l'Alcoran, comme dans cette phrase : ٱلَّذِينَ أُوتُوا ٱلْكِتَابَ *ceux qui ont reçu le livre*. Le verbe أَتَى *venir* a pour complément objectif le terme vers lequel on vient. Ce complément objectif, qui, en latin et dans beaucoup d'autres langues, s'exprime par une préposition suivie d'un complément, est lui-même en arabe le complément immédiat du verbe, et se met par conséquent à l'accusatif : أَتَانِي أَخُوكَ *ton frère est venu (chez) moi*. Ce même verbe, à la quatrième forme, doit signifier *faire venir, apporter;* et par cette raison il reçoit deux complémens objectifs, celui qui exprime la chose apportée, et celui qui exprime la personne ou le lieu qui est le terme de l'action, et il gouverne ces deux complémens à l'accusatif. Cette explication suffiroit pour rendre compte des phrases dans lesquelles cette quatrième forme est employée à la voix subjective ; mais elle ne seroit pas suffisante pour rendre compte de celles dans lesquelles elle est employée à la voix objective. Pour avoir une solution générale applicable à toutes les circonstances où la quatrième forme du verbe أَتَى se trouve, soit à la voix subjective avec deux accusatifs, soit à la voix objective avec un seul, il faut avoir égard à la génération successive des différentes significations que ce verbe a reçues. *Faire venir*, c'est à-peu-près la même chose qu'*amener, apporter; apporter quelque chose à quelqu'un*, est une expression très-souvent synonyme de *donner;* et *donner quelque chose à quelqu'un*, c'est *faire qu'il prenne* ou *qu'il reçoive cette chose*. Appliquons ce développement à quelques exemples : آتَاهُمُ ٱللّٰهُ كِتَابًا *Dieu leur a donné un livre ;* cela est équivalent à *Dieu les a mis dans cet état, qu'ils ont reçu un livre*. Autre exemple : مَنْ آتَى ٱلْمَالَ ذَوِى ٱلْقُرْبَى وَٱلْيَتَامَى وَٱلْمَسَاكِينَ *celui qui a donné de l'argent à ses parens, aux orphelins et aux pauvres*, est

l'équivalent de *celui qui a mis ses parens &c. en cet état, qu'ils ont reçu de l'argent.*

Prenons un exemple semblable, à la voix objective.

أُوتُوا ٱلْكِتَابَ Nous avons vu que la phrase active qui répond à celle-ci, étant développée, signifie : *Dieu les a mis en cet état, qu'ils ont reçu un livre.* En employant la tournure passive, le complément objectif du premier verbe doit en devenir le sujet, et le sujet doit se changer en complément. La proposition subordonnée ne doit éprouver aucun changement, et, par conséquent, le verbe *recevoir* doit conserver son sujet et son complément. C'est effectivement ce qui arrive ici ; car, en développant la phrase passive, on trouvera qu'elle signifie : *Ils ont été mis en cet état, qu'ils ont reçu un livre ;* et voilà pourquoi كِتَابًا est à l'accusatif dans la phrase passive, comme dans la phrase active. Autre exemple : مَا أُوتِيَ مُوسَى وَعِيسَى وَمَا أُوتِيَ ٱلنَّبِيُّونَ مِنْ رَبِّهِمْ *ce que Moïse et Jésus ont reçu, et ce que les prophètes ont reçu de la part de leur Seigneur (a).*

(a) J'ai dit que si l'on s'en tenoit à la signification *faire venir*, qui est la signification primitive de cette quatrième forme, on ne pourroit pas rendre raison des phrases dans lesquelles ce verbe est employé à la voix objective. Effectivement, si l'on dit, à la première forme, *liber venit eos* pour *ad eos*, on doit dire, à la quatrième forme, *Deus fecit librum venire* ou *ita ut veniret ad eos*, et par conséquent, à la voix objective de cette même forme, *liber factus est à Deo ita ut veniret ad eos.* Or on voit que si c'étoit-là le développement de la phrase passive, ce ne seroit pas *liber*, mais *eos*, qui seroit le complément objectif du verbe *venire* de la proposition subordonnée; que *liber* qui, dans la proposition active, seroit le complément objectif du verbe *fecit* de la proposition principale, deviendroit, dans la proposition passive, le sujet du même verbe, et que, par conséquent, il seroit mis au nominatif; en sorte que la proposition passive devroit être أُوتِيَهُمْ كِتَابٌ.

Ce n'est pas gratuitement que je suppose que آتَى, signifiant *donner quelque*

184. J'ai dit précédemment qu'il y a des verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut tous deux à l'accusatif et dont la réunion semble former une proposition complémentaire, comme ظَنَنْتُ زَيْدًا عَاقِلًا *j'ai cru que Zeïd étoit sage,* أَخَذُوا ٱلدِّينَ لَعِبًا *ils ont pris la religion pour jouet.* Si ces verbes passent à la voix objective, l'attribut de la proposition complémentaire demeure à l'accusatif. Cela ne doit faire aucune difficulté, en considérant, ainsi que je l'ai fait, cet attribut comme un terme circonstanciel (n.° 114).

185. Parmi ces verbes, il y en a qui sont doublement transitifs. Quand ceux-ci passent à la voix objective, ils conservent un complément complexe formé d'un sujet et d'un attribut, ou plutôt un complément immédiat et un terme circonstanciel elliptique, qui est une véritable proposition adverbiale (n.° 115). Exemple : يُرِيهِمُ ٱللَّهُ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً *Dieu leur montrera leurs œuvres mauvaises;* pour يُرِيهِمُ ٱللَّهُ أَعْمَالَهُمْ أَنَّهَا خَبِيثَةٌ *Dieu leur fera voir leurs œuvres, qu'elles sont mauvaises.* Il est clair que أَعْمَالَهُمْ *leurs œuvres* constitue une partie de la proposition, distincte de خَبِيثَةً *mauvaises,* puisque, si ces deux mots formoient une seule partie de la proposition, il faudroit dire أَعْمَالَهُمُ ٱلْخَبِيثَةَ ; car أَعْمَال étant déterminé par le complément هُمْ, il seroit nécessaire que l'adjectif le fût par l'article أَلْ. Supposons que cette proposition

---

chose à quelqu'un, et étant doublement transitif, équivaut à *faire que quelqu'un reçoive* ou *prenne quelque chose;* cela est si vrai, que أَعْطَى, qui est le verbe propre pour signifier *donner,* est la quatrième forme de عَطَى, qui signifie *prendre avec la main, recevoir.* Ainsi la signification propre de أَعْطَى est *faire prendre, faire recevoir.* Il est même vraisemblable que آتَى, dans le sens de *donner,* doit son origine au mot أَعْطَى mal prononcé : car, parmi les nations mêmes à qui la langue arabe est naturelle, il y a beaucoup de gens qui confondent la prononciation du *aïn* avec celle de l'*élif.*

passe à la voix objective : on dira يُرَوْنَ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً *on leur fera voir que leurs œuvres sont mauvaises.*

186. Ce n'est pas seulement le véritable complément objectif ou مَفْعُولٌ بِهِ (n.° 170) des verbes transitifs à la voix subjective, qui peut devenir le sujet des mêmes verbes quand ces verbes passent à la voix objective. Il y a quelques complémens ou termes circonstanciels qui peuvent devenir sujets de la proposition, lorsqu'on lui donne la forme passive.

187. Un de ces complémens est le nom d'action du verbe lui-même, nommé مَصْدَرٌ et مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ (n.° 170); car, au lieu que l'on dit, à la voix subjective, ضَرَبَ ضَرْبًا *il a frappé en frappant* ou *par un coup*, سَارَ سَيْرًا *il a marché en marchant* ou *par une marche*, on peut dire, à la voix objective, ضُرِبَ ضَرْبٌ *un coup a été frappé*, سِيرَ سَيْرٌ *une marche a été marchée.*

188. Un autre complément que l'on peut employer de la même manière, est celui qui indique l'action par une circonstance de temps ou de lieu qui en est inséparable ; c'est le مَفْعُولٌ فِيهِ, nommé aussi ظَرْفُ ٱلْمَكَانِ وَٱلزَّمَانِ (n.° 170). Ainsi, comme l'on dit sous la forme active سَارَ شَهْرًا وَيَوْمًا *il marcha un mois et un jour*, سَارَ أَمْيَالًا ثَلَاثَةً *il marcha trois milles*, on peut dire aussi sous la forme passive : سِيرَ شَهْرٌ وَيَوْمٌ *un mois et un jour furent marchés*, سِيرَ أَمْيَالٌ ثَلَاثَةٌ *trois milles furent marchés (a).*

189. Enfin il y a une troisième manière d'employer les verbes à la voix objective, c'est de ne leur donner aucun sujet déterminé ; alors ils se construisent avec leurs complémens absolument de la même manière qu'à la voix subjective. Cette

---

(a) C'est ainsi que Cicéron a dit : *Hunc video mihi principem et ad suscipiendam et ad INGREDIENDAM rationem horum studiorum exstitisse.* (Orat. pro Archiâ poetâ.)

sorte de construction n'a lieu que par rapport aux complémens médiats des verbes, complémens dont le rapport est indiqué par une préposition. On peut comparer cet usage de la voix objective à celui de la même voix chez les Latins, quand elle est employée de la manière vulgairement, quoiqu'improprement, appelée *impersonnelle*, comme *itum est, ventum est, conclamatur.* Comme donc on dit, à la voix subjective, إِحْتَاجَ إِلَى دِينَارٍ *il a eu besoin d'argent,* خَرَجَ مِنَ ٱلْمَدِينَةِ *il sortit de la ville,* غَضِبَ عَلَى زَيْدٍ *il entra en colère contre Zeïd,* أَمَرَ بِقَتْلِهِ *il donna ordre de le tuer,* قَالَهُ *il dit cela,* أَخْبَرَهُ بِمَا جَرَى *il lui rendit compte de ce qui étoit arrivé*, on dira de même, à la voix objective, sans un sujet déterminé, غُضِبَ عَلَى زَيْدٍ - خُرِجَ مِنَ ٱلْمَدِينَةِ - أُحْتِيجَ إِلَى دِينَارٍ - أُخْبِرَ بِمَا جَرَا - قِيلَ - أُمِرَ بِقَتْلِهِ : ce qu'on ne pourra rendre en françois que par le sujet indéterminé *on,* avec la voix subjective; ou par la voix objective, en donnant au verbe un sujet déterminé. Ainsi il faudra dire : *On eut besoin d'argent,* ou *l'argent devint nécessaire; on sortit de la ville,* ou *la ville fut évacuée; on entra en colère* ou *la colère s'alluma contre Zeïd; on donna l'ordre* ou *l'ordre fut donné de le tuer; on dit,* ou *il fut dit; on rendit compte* ou *le compte fut rendu de ce qui étoit arrivé.*

190. Tous les complémens médiats des verbes intransitifs, ou de ceux qui, étant transitifs par rapport à un de leurs complémens, sont intransitifs par rapport aux autres (n.° 225, *1.re p.*), se construisent avec la voix objective de même qu'avec la voix subjective. Ainsi, comme l'on dit, à la voix subjective,

أَمَرْتُ زَيْدًا بِقَتْلِ عَمْرٍو

J'ai ordonné à Zeïd de tuer Amrou;

سَارَ بِزَيْدٍ مِنْ بَغْدَادَ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ

Il conduisit Zeïd de Bagdad à Médine;

لَمْ يَقْدِرِ ٱلسُّلْطَانُ عَلَى أَخْذِهِ

Le sultan ne put pas le prendre;

جَآءَ عُمَرُ ٱلنَّبِيَّ بِنَاسٍ مِنَ ٱلْعَرَبِ

Omar amena au prophète quelques hommes d'entre les Arabes;

on dit de même, en employant la voix objective :

أُمِرَ زَيْدٌ بِقَتْلِ عَمْرٍو

Zéïd a reçu l'ordre de tuer Amrou;

سِيرَ بِزَيْدٍ مِنْ بَغْدَاذَ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ

Zéïd fut conduit de Bagdad à Médine;

لَمْ يُقْدَرْ عَلَى أَخْذِهِ

Il fut impossible de le prendre;

جِيءَ ٱلنَّبِيُّ بِنَاسٍ مِنَ ٱلْعَرَبِ

On amena au prophète quelques hommes d'entre les Arabes (a).

CHAPITRE X.

Syntaxe des Complémens des Noms.

191. LES rapports qui ont lieu entre les noms, et que les Arabes nomment إِضَافَة *annexion*, influent sur la forme extérieure des noms qui sont les antécédens et les conséquens ou complémens de ces rapports, et sur leur signification.

(a) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran : فَلَنَسْأَلَنَّ ٱلَّذِينَ أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ وَلَنَسْأَلَنَّ ٱلْمُرْسَلِينَ *certes, nous demanderons compte à ceux vers lesquels on a envoyé; et, certes, nous demanderons compte pareillement à ceux qui ont été envoyés.* أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ *[missum fuit ad eos]* est une construction pareille à celle de la voix subjective أَرْسَلْنَا إِلَيْهِمْ *[misimus ad eos].*

192. Leur influence sur la forme extérieure consiste dans les effets suivans : 1.° L'*antécédent* ou مُضَافٌ perd son *tanwin* ou voyelle nasale ; car, les voyelles nasales ne pouvant jamais avoir place qu'à la fin des mots, et les deux mots qui sont en annexion, étant censés n'en plus faire qu'un seul, le premier doit nécessairement perdre sa voyelle nasale. Au duel, et au pluriel régulier masculin, l'annexion fait perdre à l'antécédent la syllabe نِ ou نَ. Je renvoie, à cet égard, à ce que j'ai dit ailleurs (n.os 738 et 739, *1.re p.*). Si le complément est un pronom affixe, cela donne lieu à quelques autres changemens dans les inflexions de l'antécédent, comme je l'ai exposé en son lieu (n.os 806 et 807, *1.re p.*).

2.° Si l'antécédent est de la seconde déclinaison, il se décline en ce cas comme les noms de la première (n.° 738, *1.re p.*).

3.° Le *conséquent* مُضَافٌ إِلَيْهِ doit être mis au génitif (n.° 66).

193. L'influence de ce même rapport sur le sens consiste en ce que l'antécédent qui étoit *indéterminé* نَكِرَةٌ, devient *déterminé* مَعْرِفَةٌ ; d'où il suit qu'il ne doit point avoir d'article déterminatif. Mais ceci exige quelques distinctions ; car le rapport d'annexion ne produit pas toujours cet effet sur l'antécédent, qui, dans certains cas, reste indéterminé.

194. Pour connoître quelle règle on doit suivre à cet égard, il faut savoir que l'on distingue deux sortes d'annexion, nommées, l'une, *annexion pure* ou *parfaite* إِضَافَةٌ مَحْضَةٌ, et *annexion logique* إِضَافَةٌ مَعْنَوِيَّةٌ ; l'autre, *annexion imparfaite* إِضَافَةٌ غَيْرُ مَحْضَةٍ, et *annexion purement grammaticale* إِضَافَةٌ لَفْظِيَّةٌ.

195. L'annexion parfaite exprime, ou un rapport de *propriété* لِلْإِخْتِصَاصِ, dont la préposition لِ *à* pourroit être l'exposant, et dans lequel le conséquent est absolument différent de l'antécédent, comme celui-ci, غُلَامُ زَيْدٍ *l'esclave de Zeïd ;* ou

un rapport du *genre à l'espèce* لِلْجِنْسِ, dont la préposition مِنْ *de* pourroit être l'exposant, et dans lequel l'antécédent est une partie du conséquent, comme ceux-ci, ثَوْبُ حَرِيرٍ *une robe de soie*, حُقَّةُ ذَهَبٍ *une boîte d'or*. Quelques grammairiens admettent aussi le rapport d'annexion, comme représentant la préposition فِي *dans*. Exemple : صَوْمُ شَهْرٍ *un jeûne d'un jour.*

196. Dans l'annexion parfaite, l'antécédent est ordinairement un nom indéterminé, et le conséquent un nom déterminé ; et l'effet de leur union est de déterminer l'antécédent, comme dans ces exemples : غُلَامُ عَمْرٍو *l'esclave d'Amrou*, أَمَةُ أُخْتِي *la servante de ma sœur*, وَزِيرُ ٱلسُّلْطَانِ *le vizir du sultan*. Quelquefois l'antécédent et le conséquent sont indéterminés : alors l'antécédent ne change point d'état, et demeure indéterminé, comme إِمْرَاءَةُ رَجُلٍ حَجَّامٍ *une femme d'un barbier*, حِمَارُ بَقَّالٍ *un âne d'un marchand d'herbages*, صَاحِبُ مَالٍ *un possesseur de richesses*. Dans ce cas, quoique l'antécédent ne devienne pas *déterminé* مُعَرَّفٌ, il perd cependant quelque chose de sa signification vague *(a)*, et il devient, suivant les

---

(a) On sent bien, en effet, que ces expressions *un vizir d'un sultan*, *un âne d'un jardinier*, sont moins vagues que celles-ci, *un vizir*, *un âne*; mais ne sont pas déterminées et individualisées, comme si l'on disoit *le vizir du sultan*, *l'âne du jardinier*. C'est ce qu'Ebn-Malec exprime ainsi dans son *Alfyya* :

نُونًا تَلِى ٱلْإِعْرَابَ أَوْ تَنْوِينَا   مِمَّا تُضِيفُ ٱحْذِفْ كَطُورِ سِينَا
وَٱلثَّانِيَ ٱجْرُرْ وَٱنْوِ مِنْ أَوْ فِي إِذَا   لَمْ يَصْلُحِ إِلَّا ذَاكَ وَٱللَّامَ خُذَا
لِمَا سِوَى ذَيْنِكَ وَٱخْصُصْ أَوَّلَا   أَوْ أَعْطِهِ ٱلتَّعْرِيفَ بِٱلَّذِى تَلَا

« Retranchez le *noun* ou le *tanwin* qui suit la voyelle caractéristique des cas ; » dans l'antécédent de tout rapport d'annexion, comme dans l'exemple *touri* » *sina*, et mettez le conséquent au génitif : sous-entendez *de*, ou *dans*, quand » cette préposition est la seule qui convienne ; dans tout autre cas, sous-entendez » *à*, et rendez l'antécédent *particularisé* ou *déterminé* par le conséquent. »

(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 129, f. 17 *recto* ; et Mss. de S. G. n.° 465, f. 102 *recto*.)

grammairiens Arabes, *particularisé* مُخَصَّص. Jamais l'antécédent ne peut avoir l'article déterminatif *(a)*.

197. L'annexion imparfaite est celle dans laquelle l'antécédent exprime un attribut, une qualité, et est ou un adjectif verbal (n.° 617, *1.re p.*), ou l'un de ces adjectifs que l'on appelle صِفَة مُشَبَّهَة *qualificatifs assimilés* (n.° 621, *1.re p.*), et le conséquent est, ou le complément d'un verbe, ou le sujet dont l'antécédent est l'attribut. Exemple : ضَارِبُ زَيْدٍ, à la lettre, *un frappant de Zéïd;* c'est-à-dire, *un homme qui frappe Zéïd.* Ici ضَارِبُ fait la fonction de verbe, et زَيْدٍ celle de complément objectif du verbe. L'expression conforme à l'analogie grammaticale seroit donc ضَارِبٌ زَيْدًا *un frappant Zéïd*, et le rapport d'annexion tient ici la place du rapport de *l'agent à l'objet de l'action*, ou, ce qui est la même chose, du *verbe* فِعْل

(a) Tel est le sentiment des divers grammairiens Arabes que j'ai consultés, et tel est aussi, je crois, l'usage constant de tous les écrivains anciens : mais j'ai remarqué dans divers auteurs moins anciens, tels que Makrizi, Soyouti, Abou'l-mahasen, &c. un grand nombre d'exemples contraires à cette règle, et dans lesquels l'antécédent et le conséquent ont l'un et l'autre l'article déterminatif. Je n'ai observé cela que dans les rapports de *la chose à la matière* dont elle est faite, comme ceux-ci, *la boîte d'or, la croix de bois.* Exemples :

اَلْقَرَامِي ٱلْخَشَب

Des billots de bois.

وَأَمَرَهُ بِٱلْكَشْفِ عَمَّا كَانَ يُضْرَبُ بِرَسْمِ خَمِيسِ ٱلْعَدَسِ مِنَ ٱلْخَرَارِيبِ ٱلذَّهَب

Il lui ordonna de vérifier ce que l'on fabriquoit de kharoubas d'or pour les distributions du jeudi des lentilles [le jeudi saint].

فَأَمَرَ ٱلنَّصَارَى بِلُبْسِ ٱلسَّوَادِ وَتَعْلِيقِ ٱلصُّلْبَانِ ٱلْخَشَبِ فِي أَعْنَاقِهِمْ وَمُنِعُوا مِنْ رُكُوبِ ٱلْخَيْلِ وَأَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ ٱلْبِغَالَ وَٱلْحَمِيرَ بِٱلسُّرُوجِ ٱلْخَشَب

Il enjoignit aux Chrétiens de porter des vêtemens noirs, et de suspendre à leur cou des croix de bois; il leur fut défendu de se servir de chevaux pour monture, et ordonné de ne mettre que des selles de bois sur les mulets et les ânes qu'ils monteroient.

à son *complément objectif* مَفْعُولٌ بِهِ (n.° 170). Autre exemple: رَجُلٌ حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *un homme beau de visage.* L'annexion entre l'adjectif *beau* et le nom *visage* tient ici la place d'un rapport dans lequel le nom *visage* seroit le *sujet* ou مُبْتَدَأٌ, et l'adjectif *beau* seroit l'*attribut* خَبَرٌ. L'expression conforme à l'analogie grammaticale seroit donc رَجُلٌ وَجْهُهُ حَسَنٌ *un homme dont le visage est beau*, ou رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا *un homme beau quant au visage.*

198. Cette espèce d'annexion n'a aucune influence logique sur l'antécédent, qui demeure dans sa signification vague et indéterminée, lors même que le conséquent est déterminé, soit de sa nature, soit par l'article أَلْ. Si donc l'on veut déterminer l'antécédent, il faut lui donner l'article. On dit donc :

ٱلْمُقِيمُوا ٱلصَّلَاةِ

Ceux qui s'acquittent de la prière.

ٱلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلْجَانِى

Celui qui frappe la tête du pécheur.

مُحَمَّدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ

Mohammed le beau de visage.

هَدْيًا بَالِغَ ٱلْكَعْبَةِ

Une victime qui arrive jusqu'à la Caba.

Ce dernier exemple, pris de l'Alcoran, prouve bien que ce genre d'annexion ne rend point l'antécédent déterminé; car, si بَالِغَ eût été déterminé par le complément ٱلْكَعْبَةِ, il auroit fallu que le nom هَدْيًا le fût aussi par l'article.

Une autre preuve de cette vérité, c'est que l'on peut mettre cette espèce d'annexion après la particule رُبَّ, qui ne souffre jamais à sa suite que des expressions indéterminées. Exemple: رُبَّ رَاجِينَا عَظِيمِ ٱلْأَمَلِ مُرَوَّعِ ٱلْقَلْبِ قَلِيلِ ٱلْحِيَلِ *il y a beaucoup de gens*

qui mettent en nous leur espoir, qui ont conçu de grandes espérances, dont le cœur est troublé par l'effroi, dont l'esprit est peu fécond en ressources.

Les quatre rapports d'annexion que contient cet exemple, ne peuvent être qu'indéterminés, puisqu'ils sont dans la dépendance de رُبَّ.

Mais il faut observer que, pour donner l'article أَلْ à l'antécédent, il faut que le conséquent soit lui-même déterminé par cet article, comme dans أَلْمُقِيمُوا ٱلصَّلَاةِ, ou que le conséquent soit lui-même un rapport d'annexion complet dont le second terme ait l'article, comme dans أَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلْجَانِي; ou enfin que l'antécédent soit au duel ou au pluriel, comme أَلضَّارِبَا زَيْدٍ et أَلضَّارِبُوا زَيْدٍ. On ne peut pas dire au singulier, avec l'article, أَلضَّارِبُ زَيْدٍ; avec les affixes, cela peut avoir lieu. On dit bien ضَارِبُكَ et أَلضَّارِبُكَ. Je reviendrai là-dessus dans peu.

199. C'est un principe général du rapport d'annexion, que les deux termes ne doivent pas être identiques, c'est-à-dire que le complément ne doit pas être, sous le même nom, ou sous un autre nom, la même chose que l'antécédent. On ne doit pas non plus établir un rapport d'annexion entre deux mots qui ne forment par leur réunion que le nom d'un seul et unique être, entre un nom et son adjectif, ou un adjectif et le nom qu'il qualifie. Ces sortes d'annexion ont lieu cependant quelquefois; mais elles doivent s'expliquer par des ellipses. Exemples: سَعِيدُ كُرْزٍ *Saïd de besace*, c'est-à-dire, *Saïd (surnommé) besace (a)*; يَوْمُ ٱلْخَمِيسِ *le jour du jeudi*, c'est-à-dire, *le jour (nommé) jeudi (b)*;

(a) *Voyez* ci-devant n.° 76, *pages 44 et 45*, et *ibid.* note (a).

(b) Cette espèce de rapport est nommée إِضَافَةُ ٱلْمُرَادِفِ إِلَى مُرَادِفِهِ *annexion*

صَلَاةُ ٱلْأُولَى

صَلَاةُ ٱلْأُولَى *la prière de la première*, c'est-à-dire, *la première prière ;* سَحْقُ عِمَامَةٍ *un usé de turban*, c'est-à-dire, *un turban usé.*

Pour développer ces constructions, il faut considérer ces expressions elliptiques comme l'équivalent de celles-ci : سَعِيدٌ ٱلْمُسَمَّى بِكُرْزٍ *Saïd nommé du surnom de besace ;* ٱلْيَوْمُ ٱلْمُسَمَّى بِٱلْخَمِيسِ *le jour nommé du surnom de jeudi ;* صَلَاةُ ٱلسَّاعَةِ ٱلْأُولَى *la prière de la première heure ;* شَيْءٌ سَحْقٌ مِنْ عِمَامَةٍ *une chose usée (de la nature) de turban.*

200. Cette dernière construction, dans laquelle l'adjectif, ou un nom qui en fait la fonction, est en rapport d'annexion avec le nom qu'il qualifie, et le prend pour son complément, est d'un usage assez fréquent, et elle opère même une sorte de détermination imparfaite du nom qui sert de complément (n.° 196). C'est ce qu'on sentira mieux par quelques exemples. Exemples :

أَحَبُّ شَيْءٍ إِلَى ٱلنَّاسِ مَا مُنِعَ

La chose qui plaît le plus aux hommes, c'est ce qui est défendu.

لَا تَكُنْ أَوَّلَ كَافِرٍ بِهِ

Ne sois pas le premier à refuser d'y croire.

أَنْتُمْ خَيْرُ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ

Vous êtes la meilleure nation qui ait paru dans le genre humain.

---

de deux mots dont l'un est en croupe sur l'autre, ou le suit inséparablement. C'est précisément le cas dont j'ai parlé dans la note *(a)*, sur le n.° 739 de la première partie, *p. 309*, et il en résulte que j'ai eu raison de m'écarter du sentiment d'Erpénius.

Le mot تَرَادُفٌ signifie *une série de plusieurs mots distincts l'un de l'autre, qui n'indiquent cependant qu'un seul objet et sous un seul point de vue,* ٱلتَّرَادُفُ هُوَ تَوَالِي ٱلْأَلْفَاظِ ٱلْمُفْرَدَةِ ٱلدَّالَّةِ عَلَى مُسَمًّى وَاحِدٍ بِٱعْتِبَارٍ وَاحِدٍ (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1326).

إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِى بِبَكَّةَ

Le premier édifice qui ait été donné aux hommes (pour y adorer Dieu), c'est assurément celui qui est à la Mecque.

201. Lorsqu'un nom qui est duel logiquement, c'est-à-dire, qui exprime la valeur du duel, est en rapport d'annexion avec un complément qui est lui-même au nombre duel, l'antécédent se met mieux au pluriel : on peut cependant le mettre aussi au singulier, ou même au duel ; mais ce dernier cas est rare. Exemple : إِنْ تَتُوبَا إِلَى ٱللّٰهِ فَقَدْ صَغَتْ قُلُوبُكُمَا *si vous revenez tous deux à Dieu par la pénitence, car vos cœurs à l'un et à l'autre se sont détournés... (a).* Puisqu'il s'agit de deux personnes, le mot *cœurs* est logiquement duel ; mais il est mis au pluriel grammatical, parce qu'il est en rapport d'annexion avec le pronom duel كُمَا, qui lui sert de complément. On auroit pu dire, mais moins élégamment, قَلْبُكُمَا et قَلْبَاكُمَا.

Il faut cependant excepter de cette règle les deux mots كِلَا et كِلْتَا, qui ont la forme grammaticale du duel, et ne se joignent jamais qu'à des complémens du même nombre (n.° 210).

202. Il y a un assez grand nombre de noms qui ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion dont le second terme est exprimé ou sous-entendu. Les uns exigent absolument que le conséquent soit exprimé : tels sont ذُو *possesseur*, أُولُو *possesseurs*, مِثْلُ *ressemblance*, سِوَى *exception*. Les autres supposent toujours un complément : mais ce complément peut être sous-entendu ; et alors le nom qui sert d'antécédent prend le *tanwin*, et quelquefois l'article, en compensation du conséquent dont on fait ellipse. De ce nombre sont كُلٌّ *totalité*, بَعْضٌ *partie*, أَىٌّ *quel*, ou plutôt *quoi*, *quelle sorte*. Exemples :

(a) Alcoran, *sur.* 66, *v.* 4. Voyez le Comment. sur l'*Alfiyya*, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 82 *verso*, et le man. Ar. de S. G. n.° 465, f. 135 *verso*.

لَا ٱلشَّمْسُ يَنْبَغِي لَهَا أَنْ تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ وَلَا ٱللَّيْلُ سَابِقُ ٱلنَّهَارِ وَكُلٌّ فِي فَلَكٍ يَسْبَحُونَ

Il ne faut point que le soleil atteigne la lune ; la nuit aussi ne devance point le jour dans sa course ; et chacun (de ces astres) court dans une sphère particulière.

كُلٌّ *chacun*, à la lettre, *la totalité*, est pour كُلُّهَا *la totalité d'eux.*

تِلْكَ ٱلرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ

Parmi ces envoyés, nous avons élevé une portion d'entre eux au-dessus d'une portion.

بَعْضٍ *d'une portion* est pour بَعْضِهِمْ *d'une portion d'entre eux.*

إِهْبِطُوا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ

Descendez, et soyez ennemis les uns des autres.

أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَى

De quelque manière que vous l'appeliez, à lui appartiennent les noms glorieux.

أَيًّا مَا est pour أَيَّ ٱسْمٍ مَا *de quelque nom que ce soit que.*

203. Les mots qui ne peuvent point être employés hors d'un rapport d'annexion, restent indéterminés, lors même qu'ils ont pour complément un nom déterminé. Exemples :

يَا رُبَّ غَيْرِكِ فِي ٱلنِّسَآءِ غَرِيرَةٍ   بَيْضَآءَ قَدْ مَتَّعْتُهَا بِٱلطَّلَاقِ

Oh! combien d'autres femmes que toi, dupes de mon inconstance, malgré la blancheur qui relevoit leurs charmes, ont reçu de moi un divorce sans retour!

فَمِثْلِكِ حُبْلَى قَدْ طَرَقْتُ وَمُرْضِعٍ   فَأَلْهَيْتُهَا عَنْ ذِى تَمَائِمَ مُحْوِلِ

Déjà j'ai visité, à la faveur de la nuit, beaucoup d'autres femmes que toi, enceintes ou nourrices ; pour moi, celles-ci ont oublié l'enfant âgé à peine d'un an, et que couvroient encore les amulettes du premier âge.

Dans ces deux exemples, si les mots غَيْر et مِثْل étoient déterminés par l'annexion de l'affixe كِ, ils ne pourroient ni être sous la dépendance de رُبَّ, et de وَ remplaçant رُبَّ (n.os 841 et 882, *1.re p.*), ni être joints aux adjectifs حُبْلَى - بَيْضَآء - غَرِيرَة et مُرْضِع, qui sont indéterminés.

204. Les Arabes comprennent parmi les noms qui ne sont point employés hors d'un rapport d'annexion, et qui sont indéclinables, beaucoup de mots que l'on peut regarder comme des adverbes, des adverbes conjonctifs, ou des prépositions; mais leur manière d'envisager ces mots me paroît la plus juste. Tels sont عِنْدَ *chez* (n.° 840, *1.re p.*), لَدَنْ *auprès*, إِذْ *lorsque*, en parlant d'un événement passé, إِذَا *lorsque*, en parlant d'un événement futur, حَيْثُ *en quelque lieu que*, &c. Les mots إِذْ et حَيْثُ ont pour complément une proposition soit nominale, soit verbale (n.° 144). Exemples:

جَآءَ أَبِي إِذْ زَيْدٌ أَمِيرٌ

Mon père est venu, quand Zeïd étoit émir.

مَاتَ أَبِي إِذْ وُلِدَ عَمْرٌو

Mon père est mort, lorsque Zeïd est né.

جَلَسْتُ حَيْثُ أَنْتَ جَالِسٌ

Je m'assiérai par-tout où tu seras assis.

حَيْثُ أَقَامَ ٱلسُّلْطَانُ أُقِيمُ

Par-tout où se tiendra le sultan, je m'y tiendrai.

Quant à l'adverbe conjonctif إِذَا, il ne peut avoir après lui qu'une proposition verbale. Exemple: آتِيكَ إِذَا طَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ *je viendrai te trouver, quand le soleil se levera.*

Le mot إِذْ prend un *tanwin* quand il sert de complément à

un autre nom, comme يَوْمَئِذٍ *en ce jour-là* (n.° 857, *1.re p.*): alors il y a une ellipse, dont ce *tanwin* est la compensation.

حَيْثُ a quelquefois pour complément un nom isolé, et non une proposition ; mais ce cas est très-rare. Exemple :

نَطْعَنُهُمْ تَحْتَ ٱلْحُبَا بَعْدَ ضَرْبِهِمْ بِبِيضِ ٱلْمَوَاضِى حَيْثُ لَىِّ ٱلْعَمَائِمِ

Nous les percerons de nos lances au-dessous de la ceinture, après les avoir frappés du tranchant de nos épées, à l'endroit des replis du turban ; c'est-à-dire, *sur la tête.*

205. Plusieurs des noms qui indiquent le temps ou les portions du temps, comme وَقْتٌ et حِينٌ *temps*, يَوْمٌ *jour*, سَاعَةٌ *heure*, imitent la construction de إِذْ, et prennent des propositions pour complément : alors le nom qui sert d'antécédent à ce rapport d'annexion, perd sa voyelle nasale, comme cela a lieu dans tous les rapports de ce genre. Exemples :

هٰذَا يَوْمَ يَنْفَعُ ٱلصَّادِقِينَ صِدْقُهُمْ

C'est-là le jour auquel la justice des hommes justes leur sera utile.

حِينَ أَتَتْ مَنْزِلَهَا

Quand elle vint dans son logis.

ٱلسَّلَامُ عَلَىَّ يَوْمَ وُلِدْتُ وَيَوْمَ أَمُوتُ وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا

La paix (a été) sur moi au jour auquel je suis né, et (elle sera pareillement sur moi) au jour où je mourrai, et au jour où je ressusciterai vivant.

لَهُ ٱلْمُلْكُ يَوْمَ يُنْفَخُ فِى ٱلصُّورِ

A lui appartiendra la royauté, au jour où l'on sonnera de la trompette.

أَنْظِرْنِى إِلَى يَوْمِ يُبْعَثُونَ

Donne-moi du répit jusqu'au jour où ils seront rappelés à la vie.

مِنْ يَوْمِ حَادَثَنِي

Depuis le jour qu'il m'eut parlé.

وَقْتَ أَنِ ٱسْتَتَرَ

Dans le temps qu'il se cacha.

يَوْمَ هُمْ بَارِزُونَ

Au jour où ils ont paru.

On voit par ce dernier exemple, que le complément, dans ce genre de rapport, peut être une proposition nominale ; mais cela n'a lieu que pour les propositions qui expriment un sens passé. Quand le sens est futur, la proposition qui forme le complément doit être nécessairement une proposition verbale (n.° 144). C'est ici la même distinction que nous avons déjà établie entre إِذْ et إِذَا (n.° 204).

Parmi les noms qui expriment le temps ou les portions du temps, ceux qui s'emploient d'une manière vague et indéterminée, sont les seuls avec lesquels ce genre de construction puisse avoir lieu. La raison en est que ce sont les seuls qui soient réellement synonymes de إِذْ. On ne pourroit pas employer de cette manière les mots نَهَارٌ *jour*, opposé à *nuit*, شَهْرٌ *mois*, سَنَةٌ *année*, &c.

206. Dans la construction dont il s'agit, les mots حِينٌ - يَوْمٌ - وَقْتٌ et autres, peuvent aussi être employés comme indéclinables, ayant toujours un *fatha* pour voyelle finale. Ainsi, au lieu de إِلَى يَوْمِ يُبْعَثُونَ - مِنْ يَوْمِ حَادَثَنِي - هَذَا يَوْمُ يَنْفَعُ, on peut dire إِلَى يَوْمَ يُبْعَثُونَ - مِنْ يَوْمَ حَادَثَنِي - هَذَا يَوْمَ يَنْفَعُ. C'est un nouveau trait de conformité entre ces noms employés dans un sens vague, et les noms indéclinables إِذْ et إِذَا *(a)*.

(a) Suivant Ebn-Malec, quand les mots حِينٌ - وَقْتٌ - يَوْمٌ - سَاعَةٌ

207. Parmi les noms qui ne s'emploient qu'en rapport d'annexion, les uns, comme nous l'avons dit, exigent que le conséquent de ce rapport soit exprimé ; les autres souffrent l'ellipse du conséquent. Nous en avons donné des exemples. Nous devons ajouter que, dans le cas où cette ellipse a lieu, plusieurs de ces mots deviennent indéclinables, et prennent pour voyelle finale un *dhamma*. Ces mots sont قَبْلُ *avant*, بَعْدُ *après*, حَسْبُ *suffisamment*, غَيْرُ *différemment*, دُونُ *sans*, أَوَّلُ *premièrement*, عَلُ *en haut*, فَوْقُ *au-dessus*, تَحْتُ *au-dessous*, وَرَآءُ *derrière*, خَلْفُ *derrière*, أَمَامُ *devant*, يَمِينُ *à droite*, شِمَالُ *à gauche*, et plusieurs autres qui ont le même sens.

Si ces mêmes noms sont employés d'une manière absolue, et sans un complément sous-entendu, ils suivent la syntaxe commune. S'ils ont un complément exprimé, ils se conforment aussi aux règles ordinaires. Il arrive même assez souvent que, dans une

sont en rapport d'annexion, et que le verbe de la proposition qui leur sert de complément est au prétérit, on peut décliner ces noms, ou les employer comme indéclinables ; mais il vaut mieux prendre ce dernier parti. Quand, au contraire, le verbe de la proposition complémentaire est à l'aoriste, ou que cette proposition est composée d'un *inchoatif* et d'un *prédicat* (n.° 146), il faut employer ces noms de temps comme déclinables. l'bn-Malec ne condamne pas cependant ceux qui, en ce cas, les emploient comme indéclinables.

وَٱبْنِ أَوْ أَعْرِبْ مَا كَإِذْ قَدْ أُجْرِيَا   وَٱخْتَرْ بِنَا مَتْلُوِّ فِعْلٍ بُنِيَا
وَقَبْلَ فِعْلٍ مُعْرَبٍ أَوْ مُبْتَدَا   أَعْرِبْ وَمَنْ بَنَى فَلَنْ يُفَنَّدَا

« Les noms assimilés au mot إِذْ et employés dans le même sens, peuvent être » indéclinables ou déclinés : il est préférable de les employer comme indé» clinables, quand ils sont suivis d'un verbe *indéclinable* (c'est-à-dire, *au* » *prétérit*). Devant un verbe *décliné* (c'est-à-dire, *à l'aoriste*), et devant un » inchoatif, décline-les : cependant ceux qui, dans ce cas, ne les déclinent » pas, ne doivent pas être taxés d'erreur. »

* (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1291, f. 17 et 18 ; Mss. Ar. de S. Germ. n.° 465, f. 106 *recto*.)

même phrase, on peut les regarder comme déclinables, ou comme indéclinables, selon l'analyse que l'on adopte. Exemples:

عِنْدِي رَجُلٌ لَا غَيْرُ

Il y a un homme chez moi, pas davantage.

قَبَضْتُ عَشَرَةً لَيْسَ غَيْرُ

J'en ai pris dix, il n'y en a pas davantage.

قَبَضْتُ عَشَرَةً فَحَسْبُ

J'en ai pris dix, cela me suffit.

لَهُ ٱلْأَمْرُ مِنَ قَبْلُ وَمِنْ بَعْدُ

A lui appartient le commandement avant (cela) et après (cela).

Dans cet exemple, pris de l'Alcoran, on doit, suivant quelques grammairiens, lire مِنْ قَبْلٍ وَمِنْ بَعْدٍ *auparavant et après*, parce que les mots بَعْدُ et قَبْلُ sont pris, selon eux, dans un sens absolu.

عَلَى أَيِّنَا تَعْدُو ٱلْمَنِيَّةُ أَوَّلُ

Quel que soit celui d'entre nous sur lequel la mort tombera en premier.

سَافَرْتُ مَعَ ٱلْقَوْمِ وَدُونُ

J'ai voyagé avec ces gens-là, et sans (eux).

إِبْدَأْ بِذَا مِنْ أَوَّلُ

Commence cela de (son) origine.

جَاءَ ٱلْقَوْمُ وَزَيْدٌ أَمَامُ وَعَمْرٌو خَلْفُ

Ces gens sont venus; Zeïd étoit devant (eux), et Amrou derrière (eux).

فَسَاغَ لِي ٱلشَّرَابُ وَكُنْتُ قَبْلاً أَغَصُّ بِٱلْمَاءِ ٱلزُّلَالِ

J'avale le vin à grands traits, moi qui, auparavant, pouvois à peine avaler, sans être suffoqué, l'eau la plus fraîche.

وَنَحْنُ قَتَلْنَا ٱلْأُسْدَ أُسْدَ خَفِيَّةٍ   فَمَا شَرِبُوا بَعْدًا عَلَى لَذَّةٍ خَمْرًا

Nous avons tué ces lions semblables aux lions de Khafayya : depuis ce moment, ils n'ont plus goûté le plaisir de vider des coupes remplies de vin.

Dans ces deux derniers exemples, les mots قَبْلًا et بَعْدًا sont déclinés, parce que le poëte les a employés d'une manière absolue.

Tous les mots dont il vient d'être parlé, étant employés comme indéclinables, avec le *dhamma* pour voyelle finale, deviennent de véritables adverbes (n.° 850, *1.re p.*); et pour s'exprimer exactement, il faut dire qu'ils renferment la valeur de leur terme conséquent, et non pas qu'il y a ellipse de ce conséquent *(a)*.

208. لَدُنْ *auprès* est encore un nom qui ne se trouve point

---

(a) C'est ce qu'Ebn-Malec exprime ainsi :

وَٱضْمُمْ بِنَآءً غَيْرًا إِنْ عَدِمْتَ مَا   لَهُ أُضِيفَ نَاوِيًا مَا عُدِمَا
قَبْلُ كَغَيْرٍ بَعْدُ حَسْبُ أَوَّلُ   وَدُونُ وَٱلْجِهَاتُ أَيْضًا وَعَلُ
وَأَعْرَبُوا نَصْبًا إِذَا مَا نُكِّرَا   قَبْلًا وَمَا مِنْ بَعْدِهِ قَدْ ذُكِرَا

« Si le mot غَيْرُ manque de son complément, renfermant en lui-même le » sens du complément qui lui manque, faites-le indéclinable, en lui donnant » pour terminaison un *dhamma*. Les mots قَبْلُ - بَعْدُ - حَسْبُ - أَوَّلُ - » دُونُ, ceux qui expriment les *six régions* (le devant, le derrière, la gauche, » la droite, le dessus, le dessous), et le mot عَلُ, suivent la même règle que » غَيْرُ. Mais on donne la terminaison de l'accusatif à قَبْلُ et aux autres mots » que nous venons d'indiquer à la suite de celui-ci, quand on les emploie d'une » manière absolue et indéterminée. »

Ce que je dis ici, que la règle dont il s'agit n'a d'application que quand les mots غَيْرُ - قَبْلُ, &c. renferment en eux-mêmes leur complément, est si vrai, que les grammairiens Arabes admettent le cas où il y a ellipse du complément, sans que l'antécédent en renferme la valeur, et veulent que, dans ce cas, l'antécédent قَبْلُ - بَعْدُ ou autre se décline, mais sans *tanwin*,

hors d'un rapport d'annexion. On le joint à la préposition مِنْ, et l'on dit مِنْ لَدُنْ *(a)*.

209. مَعَ *avec* appartient à cette même classe de noms. On dit aussi مَعْ comme nom indéclinable. Quelques grammairiens admettent l'expression مِنْ مَعِهِ, comme مِنْ عِنْدِهِ. On dit aussi مَعًا, dans un sens adverbial, pour جَمِيعًا *ensemble* (n.° 850, *1.re p.*).

210. Parmi les mots qui ne se rencontrent jamais que dans un rapport d'annexion, et dont le conséquent doit être nécessairement exprimé, nous devons faire une mention spéciale de كِلَا et كِلْتَا *tous deux*. Le premier de ces mots se joint à un complément du genre masculin, et le second à un complément du genre féminin. Ils ne peuvent avoir pour conséquent qu'un nom déterminé, soit de sa nature, comme les noms propres, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, soit par l'article

---

comme si le conséquent étoit exprimé. Ils citent pour exemple ce vers d'un poëte,

وَمِنْ قَبْلِ نَادَى كُلُّ مَوْلَى قَرَابَةٍ فَمَا عَطَفَتْ مَوْلًى عَلَيْهِ ٱلْعَوَاطِفُ

« Avant (cela), chaque chef de famille a convoqué sa parenté, sans que nul » sentiment d'affection ait détourné et fléchi en sa faveur aucun des chefs. » dans lequel on dit مِنْ قَبْلِ, le complément ذَلِكَ étant *sous-entendu* مَحْذُوفٌ, mais non *compris, quant au sens selon l'intention* de celui qui parle مَنْوِيُّ ٱلْمَعْنَى, dans le mot قَبْلُ.

Suivant cette même analyse, on peut prononcer ainsi, dans deux des exemples que j'ai donnés, لِلّٰهِ ٱلْأَمْرُ مِنْ قَبْلِ وَمِنْ بَعْدِ et إِبْدَأْ بِذَا مِنْ أَوَّلِ, en sous-entendant les complémens de قَبْلِ - بَعْدِ et أَوَّلِ.

(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 67 *recto*, et n.° 1291, f. 18 *recto*; Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 108 *recto*.)

(a) Dans le dialecte des Arabes de Kaïs, on dit مِنْ لَدُنِ. Quelques lecteurs de l'Alcoran lisent, en suivant ce dialecte, مِنْ لَدُنِهِ au lieu de مِنْ لَدُنْهُ, qui est la prononciation reçue.

déterminatif; et ce conséquent doit être au duel, ou du moins avoir la valeur d'un duel, comme le pronom affixe نَا *nous*, quand il se rapporte à deux personnes, ou l'article démonstratif ذَلِكَ se rapportant pareillement à deux choses. Exemples :

كِلَا ٱلرَّجُلَيْنِ وَكِلْتَا ٱلْإِمْرَأَتَيْنِ

Les deux hommes et les deux femmes.

كِلَانَا فَعَلْنَا ذَلِكَ

Tous deux nous avons fait cela.

إِنَّ لِلْخَيْرِ وَٱلشَّرِّ مَدًى وَكِلَا ذَلِكَ وَجْهٌ وَقِبَلُ

Le bien et le mal ont un terme, et tous deux ne sont qu'une certaine manière d'être et de se présenter (a).

On ne peut pas donner pour conséquent à كِلَا et كِلْتَا deux individus exprimés isolément l'un de l'autre. Ainsi l'on ne doit pas dire كِلَا زَيْدٍ وَعَمْرٍو *tous deux Zéïd et Amrou;* il faudroit dire زَيْدٌ وَعَمْرٌو كِلَاهُمَا *Zéïd et Amrou tous les deux.*

On trouve cependant quelques exemples de cette construction; mais c'est une licence. Exemple :

كِلَا أَخِى وَخَلِيلِى وَاجِدِى عَضُدًا فِى ٱلنَّائِبَاتِ وَإِلْمَامِ ٱلْمُلِمَّاتِ

Mon frère et mon ami me trouvent tous deux pour appui dans leurs infortunes, et lorsqu'ils sont en butte à l'adversité.

211. Le nom qui sert d'antécédent à un rapport d'annexion, peut avoir plusieurs conséquens liés par des conjonctions. Ex. :

عَالِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَادَةِ

Celui qui sait les choses cachées et les choses présentes.

(a) Je ne sais d'où ce vers est tiré, et je doute du véritable sens des deux derniers mots.

خَلْقُ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضِ

La création des cieux et de la terre.

212. Quelquefois aussi plusieurs antécédens n'ont qu'un seul conséquent placé après le dernier des antécédens. Exemple : قَطَعَ ٱللّٰهُ يَدَ وَرِجْلَ مَنْ فَعَلَ هٰذَا *que Dieu coupe la main et le pied de celui qui a fait cela.* Dans ce cas, il y a ellipse du conséquent après le premier antécédent.

213. L'ellipse du conséquent a lieu quelquefois, sans qu'il se trouve, comme dans l'exemple précédent, exprimé après un second antécédent. Exemple : أَفَوْقَ تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ pour أَفَوْقَ ذٰلِكَ تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ مِنْهُ *dormiras-tu au-dessus de cela ou au-dessous!* Dans ce passage, qui est de l'Alcoran, à ce que je crois, il vaudroit mieux lire أَفَوْقَ. On a déjà vu d'autres exemples d'une semblable ellipse, tels que مِنْ قَبْلُ - مِنْ بَعْدُ - مِنْ أَوَّلُ (n.° 207, note); mais ils sont tous de peu d'autorité.

214. L'ellipse de l'antécédent a lieu plus régulièrement, quand il se trouve déjà exprimé dans un autre rapport. Ex. :

أَكُلَّ ٱمْرِئٍ تَحْسِبِينَ ٱمْرَأً وَنَارٍ تُوقَدُ فِي ٱللَّيْلِ نَارًا

T'imagines-tu donc que tout homme que tu vois est (réellement) un homme (digne de ce nom), et que (tout) feu que l'on allume durant la nuit est (réellement) un feu (signal d'hospitalité) (a)!

L'ellipse de ce genre n'a rien de surprenant ni d'embarrassant, puisqu'il ne s'agit que de suppléer, dans le second rapport d'annexion, un antécédent déjà exprimé dans le rapport précédent.

(a) Les Arabes hospitaliers allumoient des feux sur les lieux élevés, pour que les voyageurs, avertis par ce signal, vinssent chercher un asile et des rafraîchissemens sous leurs tentes. Je conjecture que c'est cet usage qu'avoit en vue le poëte duquel ce vers est tiré.

215. L'ellipse a quelque chose de plus dur, quand cet antécédent est différent de celui qui se trouve exprimé dans le premier rapport, et que rien n'indique la valeur de l'antécédent qu'il faut suppléer. Exemple : يُرِيدُونَ عَرَضَ ٱلدُّنْيَا وَٱللَّهُ يُرِيدُ ٱلْآخِرَةِ *ils recherchent les biens casuels de ce monde, mais Dieu recherche (les biens durables) de la vie future,* ou *(les œuvres qui ont pour objet) la vie future (a).* On voit que le sens reste ici un peu incertain, parce qu'on ne peut guère supposer que le second rapport d'annexion ait pour antécédent, comme le premier, le mot عَرَضٌ qui signifie *des biens matériels, sensibles, sujets aux accidens,* et qu'il faut, par conséquent, lui supposer un autre antécédent, comme بَاقِي *les biens durables,* ou عَمَل *les œuvres.* Autre exemple : رَأَيْتُ ٱلتَّيْمِيَّ تَيْمِ عَدِيٍّ *j'ai vu le Taïmi, (l'homme de cette famille) de Taïm qui appartient à la descendance d'Adi.* Comme il y a plusieurs familles dont les auteurs se nommoient *Taïm,* le mot *Taïmi* ne suffit pas pour désigner précisément un descendant de l'une ou de l'autre de ces familles ; c'est pour cela que, dans cet exemple, on ajoute que le descendant de *Taïm* dont il s'agit, appartient à celle des familles de ce nom dont la généalogie remonte à Adi : mais l'antécédent dont تَيْمِ est le complément, est sous-entendu ; ce peut être أَحَدَ *un homme.*

C'est précisément ce qui a lieu dans les exemples que j'ai déjà rapportés ailleurs (n.° 662, *1.re p.* note), et dans toutes les constructions pareilles. لَمَّا كَانَتِ ٱلْأَيَّامُ ٱلنَّاصِرِيَّةُ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَاوُنَ est une expression elliptique pour لَمَّا كَانَتِ ٱلْأَيَّامُ ٱلنَّاصِرِيَّةُ أَعْنِي أَيَّامَ ٱلْمَلِكِ ٱلنَّاصِرِ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَاوُنَ *lorsque fut arrivé le règne* NASÉRIQUE, *je veux dire, le règne de Mélic-alnaser Mohammed fils de Kélaoun.*

216. C'est une règle générale que les deux termes qui

(a) Dans cet exemple, tiré de l'Alcoran, on lit communément ٱلْآخِرَةَ.

forment un rapport d'annexion, ne doivent point être séparés l'un de l'autre, et que le conséquent doit suivre immédiatement l'antécédent. Cette règle, cependant, est susceptible de certaines exceptions : quelques-unes concernent particulièrement les cas où l'antécédent est un nom d'action ou un adjectif verbal ; nous en parlerons dans les chapitres suivans, en traitant de la syntaxe spéciale de ces deux espèces de mots. Mais on peut aussi, surtout en poésie, dans les rapports d'annexion entre deux noms, séparer l'antécédent du conséquent. En voici divers exemples :

إِنَّ ٱلشَّاةَ تَسْمَعُ صَوْتَ وَٱللّٰهِ رَبِّهَا

La brebis entend la voix, PAR DIEU, *de son maître.*

كَأَنَّ بِرْذَوْنَ أَبَا عَاصِمٍ زَيْدٍ حِمَارٌ دُقَّ بِٱللِّجَامِ

On diroit que le bidet, ô ABOU-ASEM, *de Zeïd, est un âne efflanqué auquel on a mis un mors.*

نَجَوْتُ وَقَدْ بَلَّ ٱلْمُرَادِيُّ سَيْفَهُ مِنَ ٱبْنِ أَبِي شَيْخِ ٱلْأَبَاطِحِ طَالِبِ

Je me suis échappé, et déjà le descendant de Morad avoit trempé son épée dans le sang du fils d'Abou, LE MAÎTRE DES LIEUX MARÉCAGEUX, *Taleb;* c'est-à-dire, *du fils d'Abou-Taleb, qui étoit maître des terres basses situées entre Waset et Basra.*

كَمَا خُطَّ ٱلْكِتَابُ بِكَفِّ يَوْمًا يَهُودِيٍّ

Comme si le livre étoit écrit de la main, UN JOUR, *d'un Juif;* c'est-à-dire, *étoit écrit un jour de la main d'un Juif.*

هُمَا أَخَوَا فِي ٱلْحَرْبِ مَنْ لَا أَخَا لَهُ

Ils sont tous deux les frères, À LA GUERRE, *de quiconque n'a pas de frère.*

يُسْقَى ٱمْتِيَاحًا نَدَى ٱلْمِسْوَاكِ رِيقَتِهَا

Lorsqu'il se nettoie la bouche, est abreuvé de l'eau, LE CURE-

DENT, de sa salive; c'est-à-dire, *son cure-dent est abreuvé de l'eau de sa salive.*

أَنْجَبَ أَيَّامَ وَالِدَاهُ بِهِ إِذْ نَجَلَاهُ

Ils ont produit une noble progéniture, au jour où LES AUTEURS DE SES JOURS EN SA PERSONNE, ils lui ont donné la naissance; c'est-à-dire, *les auteurs de ses jours ont produit en sa personne une noble progéniture, au jour où ils lui ont donné la naissance.*

La construction naturelle en arabe eût été أَنْجَبَ وَالِدَاهُ بِهِ أَيَّامَ إِذْ نَجَلَاهُ *(a).*

Ces exemples et tous les autres de ce genre ne doivent être regardés que comme des licences poétiques, autorisées par la nécessité du mètre ou de la rime; il n'y a que l'interposition d'un serment entre les deux termes du rapport, qui est permise, même hors de la nécessité *(b).*

(a) Il y a ici un pléonasme remarquable; car أَيَّامَ est synonyme de إِذْ (n.° 204).

(b) C'est ce qu'enseigne Ebn-Malec, en ces termes:

.... وَلَمْ يُعَبْ ....

فَصْلُ يَمِينٍ وَٱضْطِرَارًا وُجِدَا بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ بِنَعْتٍ أَوْ نِدَا

« On ne peut point taxer de faute l'interposition du serment; et l'on trouve » des exemples de l'interposition d'un terme étranger, d'une épithète, ou d'un » vocatif, dans le cas de nécessité. »

Ce que les grammairiens appellent أَجْنَبِيّ, c'est une partie de la proposition autre que l'antécédent, soit le sujet ou l'agent, ou le complément du verbe, ou un terme circonstanciel.

(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 67 *recto;* Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 110 *recto.*)

CHAPITRE XI.

Syntaxe particulière des Noms d'action.

217. NOUS avons défini ailleurs (n.° 528, *1.re p.*) ce que c'est que le nom appelé par les Arabes *nom d'action* إِسْمُ ٱلْفِعْلِ, ou *principe* مَصْدَرٌ, et nous avons rendu raison de cette dernière dénomination *(a)*. Nous avons aussi observé que les noms

---

(a) Nous avons observé, dans l'endroit auquel nous renvoyons ici (n.° 529, *1.re p.*), que parmi les grammairiens Arabes, les uns regardent la troisième personne du singulier masculin du prétérit, comme le *thème* ou la racine étymologique, et que, suivant d'autres, la véritable racine est le *nom d'action*. Nous avons justifié cette dernière opinion, en considérant le nom d'action, ou nom abstrait, comme la racine logique; et nous avons même supposé (n.° 528, *1.re p.*) que c'étoit à cause de cela, et sous ce point de vue, qu'on l'avoit appelé مَصْدَرٌ *principe*. Je ne veux pas dissimuler cependant que quelques grammairiens semblent avoir pris le mot مَصْدَرٌ dans un sens contraire, comme s'il signifioit *l'idée qui sort* ou *provient du verbe*. C'est, je crois, la pensée d'un commentateur de l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, qui dit : « Sachez que le nom qui » exprime l'idée de l'action qui provient d'un agent, ou celle de la manière d'être » propre à un individu, se divise en deux classes, &c. » إِعْلَمْ أَنَّ إِسْمَ ٱلْمَعْنَى ٱلصَّادِرِ عَنِ ٱلْفَاعِلِ كَٱلضَّرْبِ أَوِ ٱلْقَائِمِ بِذَاتِهِ كَٱلْعِلْمِ يَنْقَسِمُ إِلَى مَصْدَرٍ وَٱسْمِ لِلْمَصْدَرِ (Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 111 *recto*; *Gramm. Ar.* Agrumia *dicta*, éd. de Th. Obicin, p. 198).

Au reste, l'auteur du كِتَابُ ٱلتَّعْرِيفَاتِ, ou *Traité des définitions*, s'approche beaucoup de mon opinion : car il décrit ainsi le مَصْدَرٌ. « Le *masdar* est le nom » d'où est dérivé et provient le verbe » ; ٱلْمَصْدَرُ هُوَ ٱلْإِسْمُ ٱلَّذِى ٱشْتَقَّ مِنْهُ ٱلْفِعْلُ وَصَدَرَ عَنْهُ (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1326). Meïdani, dans son *Molhat alirab*, dit aussi que le *masdar* est la racine d'où dérive le verbe:

وَٱلْمَصْدَرُ ٱلْأَصْلُ وَأَىُّ أَصْلِ   وَمِنْهُ يَا صَاحِ ٱشْتِقَاقُ ٱلْفِعْلِ

Et dans son commentaire, il ajoute « qu'on l'a nommé *masdar*, parce que

d'action

d'action se divisent en مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ *noms d'action qui ajoutent un* mim *aux radicales*, et مَصْدَرٌ غَيْرُ مِيمِيٍّ *noms d'action qui se forment sans ajouter un* mim *aux radicales.*

Mais cette distinction ne s'applique qu'aux noms d'action dérivés de la forme primitive du verbe. Les noms d'action dérivés de la troisième forme du verbe, et qui sont régulièrement de la forme مُفَاعَلَةٌ, ne doivent pas, quoiqu'ils aient un *mim*, être regardés comme appartenant à la première de ces deux divisions. Au contraire, مَضْرَبٌ et مَحْمَدَةٌ, noms d'action de ضَرَبَ *frapper*, et de حَمِدَ *louer*, doivent être classés dans cette division.

218. Il faut encore distinguer entre les noms d'action proprement dits, nommés مَصْدَرٌ *principe*, et ceux que l'on appelle إِسْمُ ٱلْمَصْدَرِ, c'est-à-dire, *noms qui tiennent lieu du principe*, ou *du nom d'action.* La première dénomination ne convient qu'aux noms d'action dérivés, suivant une forme régulière, du verbe dont ils expriment l'action, comme :

ضَرْبٌ *l'action de frapper*, de ضَرَبَ *frapper;*
حُزْنٌ *tristesse*, de حَزِنَ *être triste;*
خُشُونَةٌ *âpreté*, de خَشُنَ *être âpre, raboteux;*
تَكْلِيمٌ *l'action de parler à quelqu'un*, de كَلَّمَ *parler;*
مُلَاقَاةٌ *rencontre*, de لَاقَى *rencontrer quelqu'un;*
إِكْرَامٌ *l'action d'honorer*, de أَكْرَمَ *honorer;*
تَعَلُّمٌ *l'action d'apprendre*, de تَعَلَّمَ *apprendre, s'instruire;*
تَمَاوُتٌ *l'action de contrefaire le mort*, de تَمَاوَتَ *contrefaire le mort;*
إِنْهِزَامٌ *fuite*, de إِنْهَزَمَ *être mis en fuite, fuir;*

» c'est de lui que provient le verbe, et que le prétérit, l'aoriste et l'impératif » sont dérivés du nom d'action », وَلِهٰذَا سُمِّيَ مَصْدَرًا لِصُدُورِ ٱلْأَفْعَالِ عَنْهُ فَقَوْلُكَ ضَرَبَ وَيَضْرِبُ وَٱضْرِبْ مُشْتَقٌّ مِنَ ٱلضَّرْبِ *(Man. de M. Marcel).*

إِنْتِصَارٌ *victoire*, de إِنْتَصَرَ *être secouru de Dieu, vaincre;*

إِحْمِرَارٌ *rougeur*, de إِحْمَرَّ *être rouge;*

إِسْتِمَالَةٌ *sollicitation*, de إِسْتَمَالَ *solliciter;*

إِسْوِيدَادٌ *noirceur foncée*, de إِسْوَادَّ *être d'un noir foncé;* &c.

La seconde dénomination convient aux noms qui ne sont point dérivés, d'une manière régulière et analogique, du verbe dont ils expriment l'action. Tels sont:

وُضُوءٌ *lustration, ablution*, faisant la fonction de nom d'action de تَوَضَّأَ *se laver, se purifier*, verbe dont le nom d'action devroit être, suivant l'analogie, تَوَضُّؤٌ ;

غُسْلٌ *l'action de se laver*, faisant la fonction de nom d'action de إِغْتَسَلَ *se laver*, verbe dont le nom d'action est إِغْتِسَالٌ ;

كَلَامٌ *l'action de parler*, faisant la fonction de nom d'action, et tenant lieu de تَكَلُّمٌ , vrai nom d'action du verbe كَلَّمَ *parler à quelqu'un.*

219. Il est encore nécessaire d'observer que, suivant la définition que nous avons donnée ailleurs du *nom d'action* (n.° 528, *1.re p.*), nous comprenons également sous cette dénomination les noms abstraits dérivés, soit des verbes qui expriment *une action*, comme قَتْلٌ *l'action de tuer*, de قَتَلَ *tuer;* soit des verbes qui expriment une impression reçue, comme إِنْفِصَامٌ *l'accident d'être sevré*, de إِنْفَصَمَ *être sevré;* soit enfin de ceux qui n'expriment qu'une simple manière d'être, comme إِحْمِرَارٌ *rougeur*, de إِحْمَرَّ *être rouge;* إِعْوِجَاجٌ *tortuosité*, de إِعْوَجَّ *être tortu.*

220. Les noms d'action étant, comme je l'ai fait voir ailleurs, de véritables noms abstraits destinés à exprimer une action ou une manière d'être indépendamment de tout sujet, objet, ou autre idée accessoire, et étant, par cela même, susceptibles du sens passif, comme du sens actif (n.° 545, *1.re p.*), il semble

qu'on ne devroit en faire usage que lorsqu'on veut exprimer l'action ou la manière d'être, abstraction faite de toutes ces idées accessoires. Le contraire, cependant, a souvent lieu; et il arrive fréquemment que l'on emploie le nom d'action, comme l'on pourroit employer le verbe lui-même, avec un sujet et un complément objectif *(a)*. Cet usage du nom d'action donne lieu à quelques règles de syntaxe particulières à cette espèce de noms, et dont nous allons nous occuper.

221. Le nom d'action participe de la nature du verbe d'où il vient; il est, comme lui, transitif, ou intransitif: il est neutre, si le verbe est neutre; mais, si le verbe est actif, le nom d'action peut être employé dans le sens actif ou dans le sens passif (n.° 545, *1.re p.*).

S'il s'agit d'un nom d'action provenant d'un verbe transitif, il peut avoir un sujet et un complément objectif.

222. Le sujet seul ou le complément seul étant exprimés, ils peuvent être en rapport d'annexion avec le nom d'action, c'est-à-dire, être gouvernés au génitif par ce nom. Exemple: وَكَانَ آسْتِغْفَارُ إِبْرَهِيمَ لِأَبِيهِ رَبَّنَا تَقَبَّلْ دُعَاى *la manière dont Abraham demanda pardon pour son père, fut (de dire): Ô toi qui es notre Seigneur, reçois ma prière* (à la lettre, *et fuit deprecatio Abrahæ pro patre suo*).

إِبْرَهِيمَ, mis au génitif comme complément du nom d'action إِسْتِغْفَارُ, est réellement le sujet; le complément objectif, qui devroit être ٱللَّهَ *Dieu*, est sous-entendu. C'est ce dont on s'assurera

(a) Cette espèce d'abus dans l'usage du nom abstrait est semblable à celui par lequel, dans plusieurs langues, l'infinitif, dont la fonction propre est de lier l'idée de l'existence avec celle d'un attribut, sans exprimer le sujet dans lequel se trouve l'existence, devient, contre sa nature, un mode personnel, ou du moins en fait la fonction, étant joint à un sujet déterminé. *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 194 et p. 195, note (1).

en substituant le verbe au nom d'action, et disant: أَسْتَغْفَرَ إِبْرٰهِيمُ ٱللّٰهَ لِأَبِيهِ *[deprecatus est Abraham Deum pro patre suo]*, *Abraham demanda pardon à Dieu pour son père, en disant &c.* Autre exemple: لَا يَسْأَمُ ٱلْإِنْسَانُ مِنْ دُعَآءِ ٱلْخَيْرِ *l'homme ne se lasse point de demander le bonheur.* Si l'on substitue le verbe au nom d'action دُعَآء, on sentira que le sujet est *l'homme*, et le complément objectif *le bonheur:* car le sens est, *de cela qu'il demande le bonheur.* De même, dans cette phrase, لَقَدْ ظَلَمَ بِسُؤَالِ نَعْجَتِكَ *il a commis une injustice en demandant ta brebis*, le sens est بِأَنْ سَأَلَ نَعْجَتَكَ *en cela qu'il a demandé ta brebis.*

223. On peut aussi, dans le même cas, si le nom exprime le sujet, le mettre au nominatif, et s'il exprime le complément objectif, le mettre à l'accusatif: mais cela n'a guère lieu que quand le nom d'action est séparé du nom qui exprime le sujet ou le complément objectif, par un terme circonstanciel qui empêche le rapport d'annexion, rapport dans lequel les deux termes doivent se suivre immédiatement (n.° 216). Exemples:

إِطْعَامٌ فِي يَوْمٍ ذِي ٱلْمَسْغَبَةِ يَتِيمًا

L'action de donner à manger, en un jour de famine, à un orphelin.

بِضَرْبٍ بِٱلسُّيُوفِ رُؤُسَ قَوْمٍ أَزَلْنَاهَا

En frappant avec nos épées les têtes de certaines gens, nous les avons abattues.

يَتِيمًا et رُؤُسَ sont à l'accusatif comme complémens objectifs des noms d'action إِطْعَامٌ et ضَرْبٍ.

Le nom d'action, en ce cas-là, doit conserver son *tanwin (a).*

(a) Cette manière de construire le nom d'action comme le verbe lui-même, ne doit pas être regardée comme un motif suffisant pour envisager le nom d'action comme un véritable infinitif, un mode du verbe. Les Latins ont quelquefois employé le nom d'action de la même manière, comme dans ces

Il peut aussi prendre l'article déterminatif; et, dans ce cas, le complément objectif peut suivre immédiatement le nom d'action. Exemples :

ضَعِيفُ ٱلنِّكَايَةِ أَعْدَاءَهُ

Foible en ce qui concerne l'action de nuire à ses ennemis.

لَقَدْ عَلِمَتْ أُولَى ٱلْمُغِيرَةِ أَنَّنِي ضَرَبْتُ وَلَمْ أَنْكُلْ عَنِ ٱلضَّرْبِ مِسْمَعَا

Les premiers d'entre la cavalerie agile savent que j'ai frappé, et que la peur ne m'a jamais empêché de porter un coup sur l'oreille (de mon ennemi).

224. Le sujet et le complément objectif d'un verbe transitif représenté par le nom d'action, étant exprimés l'un et l'autre, on peut mettre le sujet en rapport d'annexion avec le nom d'action, c'est-à-dire, au génitif, et le complément objectif à l'accusatif, ou mettre le complément objectif au génitif, et le sujet au nominatif; ou enfin mettre le sujet au nominatif, et le complément objectif à l'accusatif, soit en conservant au nom d'action son *tanwin*, soit en lui donnant l'article, soit enfin en le mettant en rapport d'annexion avec un terme circonstanciel. Exemples :

لَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ لَفَسَدَتِ ٱلْأَرْضُ

Si Dieu n'avoit pas opposé les hommes les uns aux autres, la terre auroit été dévastée.

كَانَ قَتْلُ ٱلْخَلِيفَةِ جَعْفَرًا فِي هٰذِهِ ٱلسَّنَةِ

Ce fut en cette année que le khalife fit mourir Djafar.

---

exemples : *Quid tibi hanc curatio est rem? Quid tibi nos tactio est?* (*Voyez* Schultens, *Instit. ad fund. ling. Hebr.* p. 287.) C'est encore une construction analogue à celle-ci que l'on observe dans ce passage de Cicéron (*in Pison.*) : *Jamne vides, bellua, jamne sentis, quæ sit hominum querela frontis tuæ?*

أُذْكُرُوا ٱللّٰهَ كَذِكْرِكُمْ آبَآءَكُمْ

Souvenez-vous de Dieu, comme vous vous souvenez de vos pères.

ذِكْرُ رَحْمَةِ رَبِّي عَبْدَهُ

Mémorial de la miséricorde de mon seigneur envers son serviteur.

Ce genre de construction, où le sujet est mis au génitif, et le complément objectif à l'accusatif, est le plus ordinaire. Le contraire, cependant, est aussi fort usité; je veux dire, la construction dans laquelle le complément objectif est mis au génitif, et le sujet au nominatif. Cela a lieu sur-tout quand le complément objectif est un pronom, et le sujet un nom. Exemples:

وَمَنَعَ ٱلنَّاسَ كَافَّةً مِنْ مُخَاطَبَتِهِ أَحَدٌ وَمُكَاتَبَتِهِ بِسَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا

Il défendit que qui que ce fût, en lui adressant la parole ou lui écrivant, l'appelât notre seigneur et notre maître.

تَنْفِي يَدَاهَا ٱلْحَصَى فِي كُلِّ هَاجِرَةٍ نَفْيَ ٱلدَّرَاهِمِ تَنْقَادُ ٱلصَّيَارِيفِ

Ses deux pieds de devant semblent examiner les cailloux dans la plus grande ardeur du jour, comme les changeurs examinent des pièces d'argent (pour recevoir les bonnes et rejeter les mauvaises).

حَجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ

L'action d'aller en pélerinage à la maison sainte, pour quiconque le peut (à la lettre, *itio domûs, quicumque potest*).

Voici maintenant des exemples des autres constructions dont j'ai parlé, mais qui sont plus rares:

بَلَغَنِي تَطْلِيقُ ٱلْيَوْمَ زَيْدٌ هِنْدًا

J'ai appris que Zeïd a répudié aujourd'hui Hind.

بَلَغَنِي ٱلْقَتْلُ مَحْمُودٌ أَخَاهُ

J'ai appris que Mahmoud a tué son frère.

أَعْجَبَنِي ٱنْتِظَارُ يَوْمِ ٱلْجُمُعَةِ مُحَمَّدٌ عَمْرًا

Je suis charmé que Mohammed attende Amrou le jour du vendredi.

225. La même sorte de syntaxe a lieu, quoique plus rarement, avec les noms qui, sans être noms d'action, en font les fonctions. Exemples :

بِعِشْرَتِكَ ٱلْكِرَامَ تُعَدُّ مِنْهُمْ

En fréquentant les hommes généreux, tu seras compté parmi eux.

بَعْدَ عَطَائِكَ ٱلْمِائَةَ ٱلرِّتَاعَا

Après que tu as fait don de cent femelles de chameaux abandonnées dans les pâturages.

مِنْ قُبْلَةِ ٱلرَّجُلِ زَوْجَتَهُ ٱلْوُضُوءُ

Un homme qui a donné un baiser à son épouse, est obligé à la purification.

Les mots عِشْرَةٌ - عَطَآءٌ - قُبْلَةٌ ne sont point des noms d'action, et cependant ils gouvernent les complémens objectifs ٱلْكِرَامَ - ٱلْمِائَةَ ٱلرِّتَاعَا et زَوْجَتَهُ à l'accusatif.

226. S'il s'agit d'un nom d'action provenant d'un verbe neutre ou d'un verbe intransitif, il ne peut avoir de complément objectif du moins immédiat, puisque les verbes de cette sorte n'en ont point : alors le sujet du verbe se joint ordinairement au nom d'action par un rapport d'annexion. Exemples :

أَعْجَبَنِي ٱسْوِدَادُ وُجُوهِهِمْ

La noirceur de leurs visages m'a surpris.

وُقُوعُ زَيْدٍ إِلَى ٱلْأَرْضِ كَانَ كَذَلِكَ

La chute de Zéïd à terre eut lieu de la sorte.

On pourroit aussi, en ce cas, donner au nom d'action le

tanwin, ou l'article déterminatif, et mettre le sujet au nominatif, sur-tout s'il étoit séparé du nom d'action par un terme circonstanciel ; mais cette construction n'est pas usitée *(a)*.

227. Ce que nous avons dit relativement aux noms d'action qui appartiennent à des verbes transitifs, s'applique également aux noms d'action dérivés des verbes doublement transitifs ; il ne s'agit que d'ajouter leur second complément objectif à l'accusatif, comme l'on feroit, si l'on eût employé le verbe lui-même au lieu du nom d'action. Ainsi l'on dira : إِنَّ ٱلنَّاسَ كَرِهُوا إِطْعَامَ مُحَمَّدٍ عَمْرًا خُبْزًا مَسْمُومًا *on trouva mauvais que Mohammed eût fait manger à Amrou du pain empoisonné.*

228. Les noms d'action dérivés des verbes intransitifs se conduisent à l'égard de leurs complémens, comme ces verbes eux-mêmes ; c'est-à-dire qu'ils se joignent à leurs complémens indirects avec les mêmes prépositions. Ainsi l'on dit :

مَا لِي قُدْرَةٌ عَلَى ذَلِكَ

Je n'ai pas le pouvoir de faire cela ;

كَانَ خُرُوجُهُ عَلَى ٱلسُّلْطَانِ فِي تِلْكَ ٱلدِّيَارِ

Sa révolte contre le sultan eut lieu dans ce pays ;

(a) Je dis ceci principalement sur l'autorité de Martellotto (*Instit. ling. Arab.* p. 443), et cela paroît conforme à la règle générale, que *le nom d'action régit à la manière du verbe ;* car, selon la façon de parler des grammairiens Arabes, *le verbe régit le sujet au nominatif.* Aschmouni, dans son Commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, indique deux exceptions à la règle générale dont je parle : mais il ne fait pas exception du cas dont il s'agit ; donc il en admet la possibilité. Il nous apprend même que les grammairiens de Basra permettoient de mettre le sujet du nom d'action au nominatif, quand le nom d'action a la signification passive, et qu'Ebn-Malec, dans un de ses ouvrages, a adopté ce sentiment. Ainsi l'on pourroit dire أَعْجَبَنِي قَتْلُ ٱلْيَوْمَ زَيْدٌ *j'admire que Zeïd ait été tué aujourd'hui.* (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 68 *recto.*)

إِخْرَاجُ أَهْلِهِ مِنْهُ

L'action d'expulser de ce lieu ceux qui l'habitoient;

de même que l'on diroit قَدَرَ عَلَى ذٰلِكَ *il a pu cela*, خَرَجَ عَلَى ٱلسُّلْطَانِ *il se révolta contre le sultan*, أَخْرَجَهُ مِنْهُ *il l'en fit sortir.*

229. Il arrive néanmoins quelquefois que les noms d'action se joignent à leur complément au moyen d'une préposition, quoique le verbe dont ils représentent la signification, soit transitif, et prenne son complément immédiatement. Cela a lieu sur-tout lorsqu'il y a inversion, et que le complément est placé avant le nom d'action; et la même chose arrive quelquefois, comme on l'a vu précédemment, au complément objectif des verbes (n.° 173).

230. Les noms d'action dérivés des verbes abstraits se construisent avec leur sujet au génitif et leur attribut à l'accusatif. Exemple : وَكَوْنُ ٱلْإِنْسَانِ مَخْلُوقًا هُوَ مِنْ أُصُولِ ٱلدِّينِ *c'est un des articles fondamentaux de la religion, que l'homme est créé.*

231. Les noms d'action, quoique dérivés de verbes transitifs, peuvent être employés d'une manière vague et indéterminée, et sans complément, soit parce que le complément est suffisamment indiqué par ce qui précède ou ce qui suit, soit parce qu'on n'a pas intention de le déterminer. Exemples :

صَدٌّ عَنْ سَبِيلِ ٱللّٰهِ وَكُفْرٌ بِهِ أَكْبَرُ عِنْدَ ٱللّٰهِ

Détourner de la voie de Dieu, et être incrédule en lui, c'est aux yeux de Dieu un plus grand crime.

ٱلطَّلَاقُ مَرَّتَانِ فَإِمْسَاكٌ بِمَعْرُوفٍ أَوْ تَسْرِيحٌ بِإِحْسَانٍ

A la lettre : *le divorce deux fois, et ensuite garder avec bons traitemens, ou renvoyer avec bienfaits :* c'est-à-dire, *le divorce peut se faire jusqu'à deux fois ; ensuite il faut, ou garder sa femme en vivant*

bien avec elle, ou la renvoyer (par un troisième divorce absolu), en lui faisant quelque gratification.

232. De tout ce que nous avons dit, il résulte que, le verbe étant représenté par le nom d'action, le sujet, qui, de sa nature, doit être au nominatif (n.° 58), se trouve souvent au génitif comme complément du nom d'action, et que le complément objectif du verbe se trouve aussi fréquemment au génitif, quoique, de sa nature, il dût être à l'accusatif (n.° 85).

Or, il peut arriver que le nom qui sert de sujet ou de complément objectif, doive être en concordance de cas avec un adjectif ou un appositif, ou même avec un autre nom joint au premier par une conjonction.

Dans ce cas, on peut mettre ces autres mots au génitif comme le nom avec lequel ils ont un rapport de concordance grammaticale ; on peut aussi, en ne considérant que leur rapport logique avec le verbe représenté par le nom d'action, les mettre au nominatif, si le nom auquel ils se rapportent fait fonction de sujet, et à l'accusatif, s'il fait fonction de complément objectif. Exemple :

حَتَّى تَهَجَّرَ فِي ٱلرَّوَاحِ وَهَاجَهُ   طَلَبَ ٱلْمُعَقِّبِ حَقَّهُ ٱلْمَظْلُومُ

En sorte qu'un soir il a quitté sa demeure, et il a poussé (son chameau) comme un homme qui cherche à rattraper son bien qu'on lui a enlevé, et qui a éprouvé une injuste violence, poursuit (le ravisseur) (a).

ٱلْمَظْلُومُ est ici au nominatif, quoiqu'il se rapporte à ٱلْمُعَقِّبِ qui est au génitif, parce que ce dernier mot fait réellement la fonction de sujet, le sens étant لِأَنْ يَطْلُبَ ٱلْمُعَقِّبُ ٱلْمَظْلُومُ حَقَّهُ.

(a) Je ne garantis pas d'avoir bien saisi le sens de ce vers ; mais cela ne nuit point à l'analyse grammaticale.

Autre exemple : كَرِهْتُ أَكْلَ ٱلْخُبْزِ وَٱللَّحْمِ *j'ai en horreur l'action de manger du pain et de la viande.* On peut, dans cet exemple, mettre ٱللَّحْمِ au génitif, comme ٱلْخُبْزِ ; ou à l'accusatif, en considérant ٱلْخُبْزَ comme complément objectif du verbe أَكَلَ représenté par le nom d'action أَكْلٌ ; ou enfin au nominatif, en envisageant ٱلْخُبْزُ comme le sujet du verbe passif أُكِلَ représenté par le même nom d'action *(a).*

233. Tout ce que nous avons dit sur la syntaxe des noms d'action, n'a d'application à ces noms qu'autant qu'ils sont employés d'une manière qui représente effectivement le verbe, c'est-à-dire, qu'autant qu'ils renferment l'idée de l'existence jointe à celle du temps, et la valeur d'un attribut. La marque à laquelle on reconnoît que les noms d'action sont employés en ce sens, c'est que l'on peut alors leur substituer le verbe avec une des deux particules nommées مَصْدَرِيّ, parce qu'elles donnent au verbe la valeur du nom d'action ; ce sont أَنْ pour le passé et le futur (n.° 889, *1.re p.*), et مَا pour le présent (n.° 890, *1.re p.*). Faute de cette condition, le nom d'action perd son influence *verbale,* et n'agit plus sur les autres parties du discours qu'à la manière des noms. Ainsi, si l'on dit مَرَرْتُ فَإِذَا لَهُ صَوْتٌ صَوْتَ حِمَارٍ *je passai, et voilà qu'il crioit (comme) la voix d'un âne,* il ne faut pas croire que صَوْتَ soit ici à l'accusatif comme complément objectif gouverné par le nom d'action صَوْتٌ : car le nom صَوْتٌ n'est point équivalent à أَنْ يُصَوِّتَ *(b)*; il n'exprime point une

(a) Cette dernière construction est remarquable : elle prouve ce que j'ai dit plus d'une fois, que le nom d'action est susceptible du sens passif comme du sens actif. *Voyez* le man. Ar. de S. G. n.° 465, f. 112 *recto,* et le man. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 69 *recto.*

(b) صَوْتٌ, comme représentant l'action du verbe صَوَّتَ, n'est pas propre-

idée d'existence et de temps. Si donc صَوْت est à l'accusatif, c'est comme terme circonstanciel (n.° 104), renfermant l'équivalent de كَصَوْتِ *comme la voix*, ou de يُشْبِهُ صَوْتَ *qui ressemble à la voix*.

234. Le nom d'action perd aussi son influence verbale quand il est au pluriel *(a)*, ou sous la forme de diminutif, ou sous celle de nom d'unité, ou quand il est modifié, soit par un adjectif interposé entre ce nom et son complément, soit par quelque autre terme accessoire. Quelques-unes de ces conditions cependant sont sujettes à des exceptions. Ainsi l'on trouve des exemples de noms d'action au pluriel, ou sous la forme du nom d'unité, qui gouvernent leur complément à l'accusatif, à la manière des verbes.

235. On trouve quelquefois le nom d'action gouvernant un complément à l'accusatif, sans cependant qu'on puisse lui substituer l'une des particules أَنْ ou مَا suivie du verbe; mais c'est qu'alors le nom d'action remplace le verbe lui-même à un mode personnel, en sorte même qu'il est censé renfermer en lui-même le pronom, sujet du verbe. Exemple :

يَمُرُّونَ بِٱلدَّهْنَا خِفَافًا عِيَابُهُمْ   وَيَرْجِعْنَ مِنْ دَارِينَ بُجْرَ ٱلْحَقَائِبِ
عَلَى حِينَ أَلْهَى ٱلنَّاسَ جُلُّ أُمُورِهِمْ   فَنَدْلًا زُرَيْقُ ٱلْمَالَ نَدْلَ ٱلثَّعَالِبِ

Ils passent dans la plaine; leurs sacs sont légers (et vides): mais bientôt des malheurs épouvantables vont fondre sur moi du côté de Darin. A moi donc, Zoraïk, tandis que les hommes sont distraits

---

ment un *nom d'action* مَصْدَر, mais un *nom qui remplace un nom d'action* إِسْمُ لِلْمَصْدَرِ. Voyez ci-devant, n.° 218, p. 129.

(a) Quelques grammairiens Arabes donnent même pour règle générale, que le *masdar* n'a point de pluriel; mais cela veut dire que quand il passe à ce nombre, il cesse d'être *nom d'action*.

par leurs nombreux travaux; à moi, afin que j'enlève à la hâte les troupeaux, comme fait un subtil renard.

فَنَدْلاً est ici pour فَٱنْدُلْ ; mais c'est une tournure poétique, dont on peut rendre raison par une ellipse.

236. Nous avons vu précédemment que, dans les rapports d'annexion, le complément doit suivre immédiatement l'antécédent : cependant, lorsque l'antécédent est un nom d'action, il est permis d'interposer son complément objectif entre l'antécédent et le conséquent. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

زُيِّنَ لِكَثِيرٍ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ قَتْلُ أَوْلَادَهُمْ شُرَكَائِهِمْ

Il a paru beau à bien des polythéistes que leurs camarades (les génies, les faux dieux) tuassent leurs enfans (a).

يَفْرُكْ حَبَّ ٱلسُّنْبُلِ ٱلْكُنَافِجِ بِٱلْقَاعِ فَرْكَ ٱلْقُطْنَ ٱلْمَحَالِجِ

Elles (les sauterelles) font sortir le grain des riches épis qui ornoient la plaine, comme le fléau nettoie le coton de ses graines.

فَسُقْنَاهُمْ سَوْقَ ٱلْبُغَاثَ ٱلْأَجَادِلِ

Nous les avons mis en fuite et poursuivis, comme les éperviers font fuir l'émouchet.

La raison de cette exception est facile à sentir : c'est que le complément objectif du nom d'action a un rapport très-immédiat avec lui, et ne peut pas être regardé comme un terme étranger à ce rapport.

(a) *Sur. 6, v. 137.* On lit ordinairement زَيَّنَ لِكَثِيرٍ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ قَتْلَ أَوْلَادِهِمْ شُرَكَاؤُهُمْ *les (démons) camarades des polythéistes ont fait trouver bon à un grand nombre d'entre eux le meurtre de leurs enfans* : mais Djélal-eddin remarque que, « suivant une autre leçon, on met زُيِّنَ à la voix objective, قَتْلُ au nominatif, » أَوْلَادًا à l'accusatif, comme complément objectif, et شُرَكَاءِ au génitif, » comme conséquent annexé ; qu'il y a alors, à la vérité, une séparation entre

CHAPITRE XII.

Syntaxe particulière des Adjectifs verbaux, par rapport aux Règles de dépendance.

237. J'AI déjà observé précédemment (n.° 70) que les adjectifs prennent souvent des complémens à la manière des noms, et que le génitif est le cas qui caractérise ces complémens : mais il arrive aussi très-fréquemment que les adjectifs verbaux exercent sur les noms et les pronoms qui sont, à leur égard, en rapport de dépendance, la même influence qu'exercent les verbes. L'usage de ces adjectifs donne lieu à diverses règles de syntaxe qu'il est à propos de développer ici.

238. Je renferme sous le nom commun d'*adjectifs verbaux* ou *dérivés des verbes*, trois sortes d'adjectifs que les Arabes distinguent par les trois dénominations de *noms d'agent* إِسْمُ ٱلْفَاعِلِ, *noms de patient* إِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ (n.° 617, 1.re p.), *qualificatifs assimilés* صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ (n.° 621, 1.re p.). Je nommerai ces derniers, *adjectifs verbaux simplement qualificatifs*. Les noms d'agent dérivent de la voix subjective des verbes ; les noms de patient, de la voix objective (n.° 619, 1.re p.) ; les adjectifs verbaux simplement qualificatifs, de la voix subjective. Les noms d'agent et de patient tiennent un peu de la nature des participes, parce qu'ils

---

» l'antécédent et le conséquent, parce que le complément objectif est placé » entre les deux termes, mais que cela ne nuit point à leur relation. »

وَفِي قِرَآءَةٍ بِبِنَآئِهِ لِلْمَفْعُولِ وَرَفْعِ قَتْلُ وَنَصْبِ ٱلْأَوْلَادَ بِهِ وَجَرِّ شُرَكَائِهِمْ بِإِضَافَةٍ وَفِيهِ ٱلْفَصْلُ بَيْنَ ٱلْمُضَافِ وَٱلْمُضَافِ إِلَيْهِ بِٱلْمَفْعُولِ وَلَا يَضُرُّ

Voyez Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 109 *recto* et *verso*.

peuvent être employés de manière à indiquer une circonstance accessoire de temps, et qu'ils expriment l'attribut renfermé dans leur signification, comme accidentel et passager: cependant, comme ils n'indiquent par eux-mêmes aucune circonstance de temps liée à l'idée de l'existence, je ne les considère point comme de vrais participes. Les simples qualificatifs qui indiquent des qualités habituelles et subsistantes, n'ont pas même cette nuance qui rapproche les noms d'agent et de patient de la valeur du verbe. Ainsi جَزِعٌ, simple qualificatif, signifie *peureux, timide;* mais جَازِعٌ, nom d'agent, signifie *effrayé, craignant.* Il est impossible cependant d'établir une ligne de démarcation précise entre les noms d'agent et les simples qualificatifs, et il arrive souvent qu'ils s'emploient les uns pour les autres.

La manière dont ces trois sortes d'adjectifs verbaux influent sur les mots avec lesquels ils sont en rapport, n'étant pas la même, nous considérerons ici chaque espèce séparément.

§. I.er *SYNTAXE DES ADJECTIFS VERBAUX APPELÉS* NOMS D'AGENT.

239. Le nom d'agent, ou adjectif verbal dérivé de la voix subjective, suit la nature du verbe dont il est formé; il est, comme lui, actif ou neutre, transitif ou intransitif.

240. Le nom d'agent sert souvent, comme le verbe, à exprimer l'attribut d'un sujet. Le sujet du verbe devant se mettre au nominatif (n.° 58), toutes les fois que le nom d'agent a un sujet, on peut le mettre aussi au nominatif. Ainsi l'on dira عَمْرٌو ٱلْقَاتِلُ أَبُوهُ مَحْمُودًا *Amrou dont le père a tué Mahmoud;* زَيْدٌ نَاكِحٌ ٱبْنُهُ غَدًا زُبَيْدَةَ *le fils de Zeïd épousera demain Zobeïde;* de même que l'on diroit عَمْرٌو ٱلَّذِى قَدْ قَتَلَ أَبُوهُ مَحْمُودًا et زَيْدٌ يَنْكِحُ ٱبْنُهُ غَدًا زُبَيْدَةَ.

241. Si le nom d'agent est employé pour exprimer une

qualité sans aucune circonstance de temps, et comme habituelle et inhérente au sujet, on peut le mettre en rapport d'annexion avec son sujet. On dira donc bien زَيْدٌ ٱلْقَائِمُ ٱلْأَبِ *Zeïd dont le père se tient debout.* On pourroit aussi mettre le sujet à l'accusatif, en le considérant comme un terme circonstanciel déterminatif (n.° 104), ou comme le complément objectif d'un verbe; ou le mettre au nominatif, en l'envisageant comme le sujet d'un verbe: mais, dans ce cas, le nom d'agent rentre dans la classe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs, dont nous parlerons plus loin.

242. Cette construction, dans laquelle le nom, qui, dans la vérité, est le sujet de l'adjectif verbal, ou nom d'agent, est mis au génitif, et gouverné par cet adjectif, n'a guère lieu que pour les noms d'agent dérivés des verbes neutres. On l'emploie aussi quelquefois pour les noms d'agent dérivés des verbes transitifs, quand ils n'ont point de complément exprimé; la raison en est qu'alors ces noms d'agent rentrent encore dans la classe des simples qualificatifs. Exemple :

مَا ٱلرَّاحِمُ ٱلْقَلْبِ ظَلَّامًا وَإِنْ ظُلِمَا   وَلَا ٱلْكَرِيمُ بِمَنَّاعٍ وَإِنْ حُرِمَا

L'homme dont le cœur est compatissant, ne fait jamais aucune injustice, quoiqu'il ait lui-même éprouvé l'injustice des autres; et l'homme généreux ne repousse jamais (ceux qui ont recours à lui), quoiqu'il ait ressenti les effets d'une ingratitude criminelle.

Dans cet exemple, ٱلرَّاحِمُ ٱلْقَلْبِ tient lieu de ٱلَّذِى قَلْبُهُ رَاحِمٌ; et l'on a pu employer le rapport d'annexion, parce que رَاحِمٌ n'est point réellement ici nom d'agent, mais simple adjectif, comme كَرِيمٌ, et est équivalent de رَحِيمٌ.

243. Les noms d'agent dérivés des verbes dont la signification est relative (n.° 223, *1.re p.*), sont pareillement relatifs. Ils peuvent donc avoir un ou plusieurs complémens objectifs médiats

médiats ou immédiats, selon que les verbes d'où ils dérivent sont intransitifs, transitifs, ou doublement transitifs.

244. Si le verbe est intransitif, l'adjectif verbal se joint à son complément par la même préposition que l'on emploieroit avec le verbe lui-même. Exemples :

كُلٌّ لَهُ قَانِتُونَ *tous lui obéissent.*

وَمَا ٱللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu n'ignore pas ce que vous faites.*

إِنَّ ٱللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ *certainement Dieu peut tout.*

245. Le nom d'agent se joint souvent à son complément par le moyen de la préposition لِ, quoique le verbe d'où il dérive soit transitif; ce qui a lieu quand il y a inversion, et que le complément précède le nom d'agent. La même chose arrive aussi au complément objectif des verbes eux-mêmes (n.° 173). Exemples :

وَكَانُوا لَنَا عَابِدِينَ

Et ils nous ont adorés.

مَا كُنَّا لِلْغَيْبِ حَافِظِينَ

Nous ne répondons pas de la conservation de ce qui est caché.

La même chose a lieu quelquefois sans inversion, comme dans cet exemple : سَمَّاعُونَ لِلْكَذِبِ أَكَّالُونَ لِلسُّحْتِ *des gens qui prêtent l'oreille au mensonge, qui mangent des alimens impurs.* Le verbe سَمِعَ, signifiant *prêter l'oreille,* gouverne son complément par le moyen de la préposition لِ, et par conséquent la même manière de s'exprimer doit avoir lieu avec l'adjectif verbal سَمَّاعٌ ; mais il n'en est pas de même du verbe أَكَلَ, et je pense que l'adjectif verbal أَكَّالُونَ n'est construit ici avec la préposition لِ qu'en raison du parallélisme.

246. Si le verbe est transitif, le nom d'agent peut régir

son complément de deux manières. 1.° Il peut le régir à l'accusatif, de même que le régiroit le verbe. Exemples :

مَا أَنْتَ بِتَابِعٍ قِبْلَتَهُمْ وَمَا بَعْضُهُمْ بِتَابِعٍ قِبْلَةَ بَعْضِهِمْ

Tu ne suivras pas leur kibla, et ils ne suivront pas la kibla les uns des autres.

سَارِعُوا إِلَى جَنَّةٍ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ وَٱلْكَاظِمِينَ ٱلْغَيْظَ

Hâtez-vous d'arriver à ce jardin qui a été préparé pour les hommes généreux, et pour ceux qui étouffent leur colère.

مِمَّنْ حَمَلْنَ بِهِ وَهُنَّ عَوَاقِدُ حُبُكَ ٱلنِّطَاقِ وَشَبَّ غَيْرَ مُهَبَّلِ

Du nombre de ces enfans qu'elles ont portés en liant les cordons de leur jupe, et qui ont atteint l'adolescence sans éprouver aucun accident.

فَزَادُوا أَنَّهُمْ فِي قَوْمِهِمْ غُفُرٌ ذَنْبَهُمْ غَيْرُ فُجُرِ

Ils ont ajouté que leur conduite, au milieu de leur peuple, étoit d'être indulgens pour leurs fautes, et de ne se permettre aucun excès.

Ce dernier exemple fait voir que les pluriels irréguliers se comportent, à cet égard, comme les pluriels réguliers.

2.° Le nom d'agent peut aussi régir son complément au génitif. Exemples :

رَبَّنَا إِنَّكَ جَامِعُ ٱلنَّاسِ

Seigneur, tu rassembleras les hommes.

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ ٱلْمَوْتِ

Toute ame éprouvera la mort.

ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُوا رَبِّهِمْ

Ceux qui croient qu'ils comparoîtront devant leur seigneur.

Dans ce dernier cas, le nom d'agent peut avoir l'article

déterminatif, pourvu que le complément soit lui-même déterminé, ou par l'article, comme, أَلضَّارِبُ ٱلْعَبْدِ *celui qui frappe le serviteur*, ou par un complément qui ait cet article, comme أَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلْعَبْدِ *celui qui frappe la tête du serviteur;* mais on ne peut pas donner l'article déterminatif à l'antécédent, si le conséquent est indéterminé, comme أَلضَّارِبُ عَبْدٍ *celui qui frappe un serviteur*, ou s'il est déterminé de toute autre manière que de l'une des deux qu'on vient d'indiquer. Ainsi l'on ne pourroit pas dire أَلضَّارِبُ زَيْدٍ *celui qui frappe Zeïd*, ni أَلضَّارِبُ عَبْدِ زَيْدٍ *celui qui frappe le serviteur de Zeïd*, ni أَلضَّارِبُ عَبْدِهِ *celui qui frappe son serviteur.* Ces constructions cependant, interdites quand le nom d'agent est au singulier, peuvent avoir lieu lorsque le nom d'agent est au duel ou au pluriel. Exemple :

إِنْ يَغْنِيَا عَنِّي ٱلْمُسْتَوْطِنَا عَدَنٍ ۝ فَإِنَّنِي لَسْتُ يَوْمًا عَنْهُمَا بِغَنِي

Si les deux habitans d'Aden qui y ont fixé leur séjour, se passent de moi, pour moi je ne saurois me passer d'eux un seul jour.

247. Lorsque le nom d'agent gouverne son complément à l'accusatif, à la manière des verbes transitifs, il ne perd point son *tanwin.* Au duel et au pluriel, il ne perd pas non plus sa finale نِ ou نَ ; ce qui effectivement ne doit pas avoir lieu, puisque la suppression du *tanwin* et du ن final est un effet du rapport d'annexion. On peut cependant, au duel et au pluriel, supprimer le ن final, et dire أَلضَّارِبَا زَيْدًا *les deux qui frappent Zeïd*, et أَلضَّارِبُوا زَيْدًا *ceux qui frappent Zeïd*, comme si l'antécédent appartenoit à un rapport d'annexion *(a).*

Le nom d'agent peut aussi, dans le même cas, avoir l'article

(a) Voyez le Commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfiyya*, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 64 *recto*, et la Grammaire d'Ebn-Farhât, n.° 1295 A, f. 106 *verso.*

déterminatif, parce que le complément objectif mis à l'accusatif n'opère point, comme le complément des rapports d'annexion, la détermination de l'antécédent.

248. Si le complément objectif est un pronom, on peut employer les pronoms isolés composés qui représentent l'accusatif (n.° 813, *1.re p.*), ou les pronoms affixes (n.° 804, *1.re p.*). Si l'on emploie les affixes, l'antécédent perdra son *tanwîn;* mais, si l'antécédent est un duel ou un pluriel sain, il pourra indifféremment perdre ou conserver son ن final. Ainsi l'on pourra dire ٱلضَّارِبَانِهِ et ٱلضَّارِبَاهُ *les deux personnes qui le frappent;* ٱلضَّارِبُونَكَ et ٱلضَّارِبُوكَ *ceux qui te frappent.*

On emploie assez souvent, en ce cas-là, pour la première personne du singulier, l'affixe نِي, dont la destination propre est de représenter l'accusatif, et qui, à cause de cela, ne se joint pas aux noms, mais aux verbes (n.° 806, *1.re p.*). Exemples :

هَلْ أَنْتُمْ صَادِقُونِي

Userez-vous envers moi de bonne foi! me tiendrez-vous parole!

لَيْسَ ٱلْمُوَافِينِي لِيُرْفَدَ خَائِبًا

Celui qui vient me trouver pour recevoir de moi quelque don, n'est point frustré de son espoir.

غَيْرُ ٱلدَّجَّالِ أَخْوَفُنِي عَلَيْكُمْ

Il y a un autre que l'Antechrist qui m'inspire plus de crainte que lui pour vous.

لَيْسَ بِمُعْيِيِنِي وَفِي ٱلنَّاسِ مُمَتِّعٌ صَدِيقٍ إِذَا أَعْيَا عَلَيَّ صَدِيقُ

Mon ami ne m'est pas à charge, quoique parmi les hommes il y en ait d'autres qui pussent fournir aux besoins de mon ami, s'il m'étoit à charge.

هَلْ أَنْتُمْ مُطَّلِعُونِ فَأَطَّلِعَ

Me permettez-vous de regarder, en sorte que je regarde (ce qui se passe dans l'enfer)! (a).

Cet usage de l'affixe نِ prouve que l'on doit, ou du moins que l'on peut, dans ces cas-là, envisager les pronoms affixes comme des complémens objectifs mis à l'accusatif.

249. Si le nom d'agent provient d'un verbe doublement transitif qui a deux complémens objectifs immédiats (n.° 172), ou d'un verbe qui a pour régime un sujet et un attribut (n.° 114), on peut user de la même syntaxe avec le nom d'agent, et lui donner pour régime deux accusatifs, ou bien mettre le premier complément en rapport d'annexion au génitif, et mettre le second à l'accusatif. On dira donc أَنَا كَاسٍ زَيْدًا ثَوْبًا مُفْتَخَرًا ou أَنَا كَاسِي زَيْدٍ ثَوْبًا مُفْتَخَرًا *je revêtirai Zeïd d'un bel habit.* On dira de même هَلْ أَنْتَ ظَانٌّ عَمْرًا عَاقِلًا ou هَلْ أَنْتَ ظَانُّ عَمْرٍو عَاقِلًا *est-ce que tu crois que Zeïd est (un homme) sensé!*

Par la même raison, on joindra, si l'on veut, deux affixes au nom d'agent, et l'on dira مُعْطِيكَهُ *celui qui te l'a donné;* مُطْعِمُنِيهَا *celui qui me l'a fait manger.*

250. Nous venons de voir (n.° 247) que les duels et pluriels masculins réguliers du nom d'agent peuvent perdre leur ن final, quand ils sont les antécédens d'un rapport dont le conséquent

(a) Cet exemple est tiré de l'Alcoran *(sur. 37, v. 55 et 56)*: on le lit et on l'explique de plusieurs manières. Celle que j'ai adoptée est une de celles que propose Beïdhawi, qui dit: « On peut aussi supposer que celui qui parle » adresse la parole aux anges; et que le pronom affixe tient lieu du pronom » isolé, comme dans ce passage : *Ce sont eux qui ordonnent le bien et qui le mettent en » pratique.* » أَوْ خَاطَبَ ٱلْمَلَائِكَةَ عَلَى وَضْعِ ٱلْمُتَّصِلِ مَوْضِعَ ٱلْمُنْفَصِلِ كَقَوْلِهِ هُمُ ٱلْآمِرُونَ ٱلْخَيْرَ وَٱلْفَاعِلُونَهُ *Voyez* le Commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfiyya*, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 14 *recto.*

est à l'accusatif. La même chose peut avoir lieu quand ils sont suivis de leur sujet au nominatif. Ainsi l'on peut dire جَآءَ ٱلْأَمِيرُ ٱلْقَاتِلَانِ أَخَوَاهُ مُحَمَّدًا ou bien ٱلْقَاتِلُ أَخَوَاهُ *l'émir, dont les deux frères ont tué Mohammed, est venu (a).*

251. Lorsque le nom d'agent gouverne son complément au génitif, s'il se trouve après ce complément immédiat quelque autre nom qui doive concorder avec lui en cas, on peut mettre cet autre nom au génitif, en observant la concordance grammaticale ; ou le mettre à l'accusatif, en se conformant à la concordance logique : car, les noms d'agent exprimant le même rapport que le verbe, leur complément est toujours logiquement un véritable complément objectif. Exemples :

مُبْتَغِي جَاهٍ وَمَالاً مَنْ نَهَضَ

Quiconque se lève (pour travailler) cherche à acquérir de l'honneur et des richesses.

هَلْ أَنْتَ بَاعِثُ دِينَارٍ لِحَاجَتِنَا أَوْ عَبْدَ رَبٍّ أَخَا عَوْنِ بْنِ مِخْرَاقِ

Envoies-tu, pour venir à notre secours, Dinar, ou bien Abd-rabbi frère d'Aoun le fils de Mikhrak!

إِنَّ ٱللَّهَ فَالِقُ ٱلْحَبِّ وَٱلنَّوَى يُخْرِجُ ٱلْحَيَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَمُخْرِجُ ٱلْمَيِّتِ مِنَ ٱلْحَيِّ....
فَالِقُ ٱلْإِصْبَاحِ وَجَاعِلُ ٱللَّيْلِ سَكَنًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ حُسْبَانًا

Certes, c'est Dieu qui ouvre la graine et le noyau pour faire sortir le vivant du mort; qui fait sortir le mort du vivant....; qui fait éclore l'aurore; qui fait de la nuit le temps du repos, du soleil et de la lune un moyen de calculer le temps et ses révolutions (b).

(a) J'emprunte cette règle d'Ebn-Farhât, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 106 *verso.*

(b). Alcor. *sur. 6, v. 96 et 97.* Hinckelmann a imprimé, dans son édition, جَعَلَ ٱللَّيْلَ ; mais la leçon que je suis est celle des manuscrits, et elle est confirmée par l'autorité de Djélal-eddin et des grammairiens Arabes.

Ce dernier exemple offre les différentes constructions du nom d'agent. Le même adjectif verbal جَاعِلُ, qui gouverne le nom اَللَّيْلِ au génitif, gouverne à l'accusatif les noms اَلشَّمْسَ et اَلْقَمَرَ, qui sont plus éloignés.

252. Quand le nom d'agent doublement transitif gouverne son premier complément au génitif et son second à l'accusatif, on peut interposer le second complément entre le nom d'agent et le premier complément qui sont en rapport d'annexion. Exemples :

مَا زَالَ يُوقِنُ مَنْ يَؤُمُّكَ بِٱلْغِنَى وَسِوَاكَ مَانِعُ فَضْلَهُ ٱلْمُحْتَاجِ

Quiconque a recours à toi est assuré de voir ses vœux comblés par de riches dons, tandis que d'autres que toi refusent leurs bienfaits à ceux qui sont dans le besoin.

فَلَا تَحْسِبَنَّ ٱللّٰهَ مُخْلِفَ وَعْدَهُ رُسُلِهِ

Ne t'imagine pas que Dieu frustre ses serviteurs de l'effet de ses promesses (a).

253. Tout ce que nous avons dit de l'influence du nom d'agent sur son complément, s'applique à tous les noms d'agent ou adjectifs verbaux formés de la voix subjective tant des verbes primitifs que de toutes les formes de verbes dérivés, mais cependant sous certaines restrictions.

1.° Il faut que les adjectifs verbaux dérivés de la voix subjective du verbe primitif soient de la forme commune فَاعِلٌ, ou des formes فَعَّالٌ - فَعُولٌ et مِفْعَالٌ, qui ont une valeur emphatique ou fréquentative. Cela a lieu aussi quelquefois, mais rarement, avec ceux des formes فَعِيلٌ et فَعِلٌ. Exemple :

(a) Alcor. sur 14, v. 47. On lit aussi مُخْلِفَ وَعْدِهِ رُسُلَهُ

فَتَاتَانِ أَمَّا مِنْهُمَا فَشَبِيهَةٌ هِلَالاً وَأُخْرَى مِنْهُمَا تُشْبِهُ ٱلْبَدْرَا

Deux jeunes filles, dont l'une ressemble à la nouvelle lune, et l'autre à l'astre de la nuit dans son plein.

2.° Si le nom d'agent est employé sans article, il faut qu'il exprime un événement présent ou futur : s'il exprime un événement passé, il ne peut plus être qu'en rapport d'annexion à la manière des noms, et gouverner son complément au génitif *(a)*. Avec l'article, il s'emploie indifféremment pour tous les temps.

3.° Il faut, dans le même cas, qu'il soit employé comme attribut d'une proposition, ou comme adjectif servant à qualifier un nom, soit qu'il soit en concordance avec le nom, comme مَرَرْتُ بِرَجُلٍ رَاكِبٍ فَرَسًا *j'ai passé près d'un homme monté à cheval*, ou sous la forme adverbiale, comme جَاءَنِي زَيْدٌ رَاكِبًا فَرَسًا *Zeïd est venu me trouver, monté à cheval.* Mais il arrive souvent que le nom est sous-entendu. Exemple :

(a) Tel est le sentiment unanime des grammairiens que j'ai lus et des scoliastes de l'Alcoran. Il se trouve cependant dans l'Alcoran même plusieurs passages où le nom d'agent sans article, et gouvernant son complément à l'accusatif, semble devoir nécessairement être traduit par le passé. Les scoliastes, pour ne point déroger à la règle dont il s'agit, supposent qu'il y a dans ces passages une énallage de temps, le passé étant employé pour le présent, par une sorte de prosopopée. Pour moi, je doute beaucoup de la vérité de cette règle, qui ne me paroît fondée sur aucune raison solide. Le vers que je citerai tout-à-l'heure, كَنَاطِحٍ صَخْرَةً, me paroît absolument contraire à cette règle ; car on ne peut y traduire les verbes يَضِرْ et أَوْهَى que par le passé, ce qui exige que l'on donne aussi à نَاطِحٍ la valeur du passé. Je sens bien que l'on pourroit lire كَنَاطِحٍ صَخْرَةٍ, ce qui détruiroit l'objection ; mais aussi cela changeroit la mesure. D'ailleurs les deux commentateurs sur l'autorité desquels je cite ce vers, le donnent pour exemple d'un nom d'agent *servant à qualifier un nom sous-entendu* صِفَةُ مَوْصُوفٍ مَحْذُوفٍ, et gouvernant un complément à l'accusatif ; ce qui ne permet point de substituer d'autres voyelles. *Voyez* Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 69 *verso*, et Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 113 *recto*.

كَنَاطِحٍ صَخْرَةً يَوْمًا لِيُوهِنَهَا فَلَمْ يَضِرْهَا وَأَوْهَى قَرْنَهُ ٱلْوَعِلُ

Comme (un bouquetin) qui, un jour, frappoit de sa corne une roche pour la briser; il ne lui a fait aucun mal, et le bouquetin n'a brisé que sa propre corne.

254. Observons que le nom d'agent ayant l'article déterminatif équivaut à un adjectif conjonctif et à un verbe. Ainsi هَذَا ٱلْقَاتِلُ أَبُوهُ عَمْرًا est équivalent de هَذَا ٱلَّذِى قَتَلَ أَبُوهُ عَمْرًا *celui-ci dont le père a tué Amrou* (n.° 793, *1.re p.*).

§. II. *Syntaxe des Adjectifs verbaux appelés* Noms de patient.

255. Les adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes tant primitifs que dérivés, et nommés *noms de patient,* suivent en général, pour leur syntaxe, à l'égard des noms qui leur servent de sujet et de complément, les mêmes règles que les noms d'agent, autant que le permet la différence des significations de l'actif et du passif. L'influence de ces adjectifs est donc celle qu'exerceroit le verbe lui-même.

Les verbes neutres n'ayant point de voix objective, il n'en peut être question ici.

256. Les verbes transitifs, en passant à la signification passive, prennent pour sujet grammatical le mot qui formoit leur complément immédiat lorsqu'ils étoient à la voix subjective, comme je l'ai exposé précédemment (n.° 178). Il en est de même des adjectifs verbaux dérivés de leur voix objective.

257. Il faut observer ici que l'adjectif verbal formé de la voix objective s'emploie, aussi-bien que la voix objective elle-même, de trois manières différentes. 1.° Il qualifie la chose ou la personne sur laquelle tombe l'action. Exemple : ٱلنَّاسُ ٱلْمَضْرُوبُونَ

les hommes battus, c'est-à-dire, *qui ont été battus*, ou *que l'on a battus* (n.os 178 et 186).

2.° Il qualifie l'action même exprimée par le verbe à la voix subjective (n.° 187). Exemple : اَلضَّرْبُ ٱلْمَضْرُوبُ *le coup frappé*, c'est-à-dire, *qui a été frappé*, ou *que l'on a frappé.*

3.° Il qualifie une chose ou une personne qui ne serviroit que de complément indirect au verbe mis à la voix subjective (n.° 189) ; et le plus souvent, dans ce cas, il n'est joint à aucun nom, le nom étant sous-entendu. Exemples : اَلْمَوْضِعُ ٱلْمَخْرُوجُ مِنْهُ *le lieu d'où l'on est sorti* ; اَلْمَدْخُولُ إِلَيْهِ *le lieu où l'on est entré.*

258. Le sujet du nom de patient se met au nominatif. Exemple : زَيْدٌ مَقْتُولٌ حَالًا أَبُوهُ *Zeïd dont le père est tué en cet instant.* On peut aussi le mettre au génitif, en établissant entre l'adjectif verbal et son sujet un rapport d'annexion ; ou le mettre à l'accusatif sous forme adverbiale, comme complément circonstanciel : on dira donc bien زَيْدٌ مَقْتُولُ ٱلْأَبِ ou مَقْتُولٌ ٱلْأَبَ.

259. Si l'adjectif verbal dérive de la voix objective d'un verbe doublement transitif, il gouverne nécessairement à l'accusatif le second complément objectif du verbe. On dira donc زَيْدٌ مُعْطًى عَبْدُهُ دِرْهَمًا *l'esclave de Zeïd a été gratifié d'une pièce d'argent.*

260. Ce que nous disons ici de la syntaxe des adjectifs verbaux qui sont dérivés des verbes à la voix objective, s'applique aussi à quelques adjectifs de la forme فَعِيلٌ qui ont la signification passive.

261. Les conditions requises pour que les noms d'agent exercent sur leur sujet et sur leurs complémens la même influence que le verbe (n.° 253), sont également applicables aux noms de patient.

262. Observons que, pour se rendre raison de la manière

dont on emploie en arabe les adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes, il faut le plus souvent analyser ces expressions, en substituant à ces adjectifs le verbe lui-même au prétérit ou à l'aoriste de la voix objective, en suppléant un sujet qui est sous-entendu, et enfin en substituant l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى à l'article ٱلْ, ou les noms conjonctifs مَنْ ou مَا s'il n'y a point d'article. Exemples :

ٱلْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ وَعَلَى ٱلْمَوْلُودِ لَهُ رِزْقُهُنَّ

Les mères nourriront leurs enfans deux ans entiers, et le père sera obligé de fournir à leur subsistance.

ٱلْمَوْلُودِ لَهُ est l'équivalent de ٱلرَّجُلِ ٱلَّذِى وُلِدَ لَهُ وَلَدٌ *l'homme à qui il est né un enfant.*

لَا تُضَارُّ وَالِدَةٌ بِوَلَدِهَا وَلَا مَوْلُودٌ لَهُ بِوَلَدِهِ

Il ne faut pas qu'une mère soit grevée par son enfant, ni un père par son fils.

مَوْلُودٌ لَهُ est l'équivalent de مَنْ وُلِدَ لَهُ وَلَدٌ *qui que ce soit à qui un fils est né.*

أَمَّا ٱلْأَهْرَامُ ٱلْمُتَحَدَّثُ عَنْهَا ٱلْمُشَارُ إِلَيْهَا فَثَلٰثَةُ أَهْرَامٍ

Quant aux pyramides dont on parle tant, qui ont acquis une si grande célébrité, elles sont au nombre de trois.

ٱلْمُتَحَدَّثُ عَنْهَا ٱلْمُشَارُ إِلَيْهَا est la même chose que ٱلَّتِى يُتَحَدَّثُ عَنْهَا ٱلَّتِى يُشَارُ إِلَيْهَا *desquelles il est parlé, qui sont montrées au doigt.* Ces verbes passifs qui n'ont point de sujet grammatical, doivent être expliqués ainsi, en substituant l'actif au passif, ٱلَّتِى يَتَحَدَّثُونَ عَنْهَا ٱلنَّاسُ وَيُشِيرُونَ إِلَيْهَا *dont les hommes parlent, et qu'ils montrent au doigt.*

أَمَّا ٱلْمَسْلُوكُ فِيهِ ٱلْمَطْرُوقُ كَثِيرًا فَزَلَّاقَةٌ

Le chemin par lequel on marche, et qui est très-fréquemment pratiqué, c'est un glacis.

ٱلْمَسْلُوكُ فِيهِ ٱلْمَطْرُوقُ est l'équivalent de مَا يُسْلَكُ فِيهِ مَا يُطْرَقُ, ou, ce qui est la même chose, مَا يَسْلُكُونَ فِيهِ ٱلنَّاسُ وَيَطْرُقُونَهُ *l'endroit par lequel les hommes marchent et qu'ils pratiquent.*

اِهْدِنَا ٱلصِّرَاطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ صِرَاطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ

Dirige-nous vers le droit chemin, vers le chemin de ceux que tu as comblés de grâces, et qui n'ont point été un objet de colère.

غَيْرِ ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ, c'est-à-dire, ٱلَّذِينَ لَمْ يُغْضَبْ عَلَيْهِمْ (à la lettre, *contra quos invectum non est cum iracundiâ*), ou, ce qui est la même chose, quoique d'une manière plus déterminée, ٱلَّذِينَ لَمْ يَغْضَبْ عَلَيْهِمْ أَحَدٌ *contre lesquels on ne s'est pas mis en colère.*

J'ai multiplié les exemples de cette analyse, parce que cet idiotisme de la langue arabe est difficilement saisi des commençans.

§. III. *Syntaxe des Adjectifs verbaux simplement qualificatifs.*

263. Les adjectifs dont il s'agit ici sont dérivés des verbes, aussi-bien que les deux espèces d'adjectifs dont nous avons parlé jusqu'ici; mais il y a cette différence, que toutes les formes des verbes, soit primitifs, soit dérivés, donnent naissance à des noms d'agent et à des noms de patient, qui dérivent, les premiers, de la voix subjective, et les derniers, de la voix objective, suivant des formes fixes et déterminées; au lieu que les adjectifs dont il s'agit ici ne sont assujettis à aucune forme déterminée, quoique souvent ils se confondent, à cet égard, avec les noms d'agent.

264. Ces adjectifs diffèrent aussi des noms d'agent et de patient quant à leur signification et aux rapports dont ils sont susceptibles.

1.° Les adjectifs verbaux, appelés *noms d'agent* et *de patient*, peuvent avoir, comme les verbes d'où ils dérivent, une signification absolue, ou une signification relative ; et dans ce dernier cas, ils ont des complémens objectifs : les adjectifs verbaux simplement qualificatifs n'ont point de complémens objectifs ; ils n'ont que des complémens circonstanciels. Il y a donc, à cet égard, entre ces deux sortes d'adjectifs, la même différence qu'il y a, en latin ou en françois, entre les participes et les simples adjectifs dérivés des verbes ; par exemple, entre *temperans*, participe dans ces phrases, *temperans famæ*, ou *principes temperantes imperium prudentiâ*, et le même mot simple adjectif dans celle-ci, *hominis frugi et temperantis functus officium ;* entre *doctus*, participe quand on dit *doctus musicam*, et adjectif lorsqu'on dit *homo doctus*. La même différence se remarque, en françois, entre ces deux expressions, *un homme tempérant*, et *un prince tempérant la rigueur de l'autorité par une sage prudence*.

2.° Les noms d'agent et de patient renferment, du moins jusqu'à un certain point, l'idée de la production de l'attribut qu'ils expriment, comme liée à une circonstance accessoire de temps ; en sorte que, s'ils avoient des formes diverses pour exprimer le passé, le présent et le futur, ils seroient de véritables participes. Les adjectifs simplement qualificatifs, comme أَحْمَرُ *rouge*, كَرِيمٌ *généreux*, شَرِيفٌ *noble*, n'expriment qu'une qualification dépouillée de toute autre idée accessoire.

265. Les adjectifs verbaux formés des verbes soit primitifs, soit dérivés, qui n'expriment qu'une simple manière d'être, comme طَهَرَ *être pur*, حَسُنَ *être beau*, إِسْتَقَامَ *être droit*, ou une action qui ne sort pas du sujet, comme قَامَ *se tenir debout*,

doivent être considérés très-souvent comme appartenant à la classe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs, quoiqu'ils aient la forme des noms d'agent. Exemples : طَاهِرُ ٱلْقَلْبِ *pur de cœur*, ضَامِرُ ٱلْبَطْنِ *mince de ventre*, مُعْتَدِلُ ٱلْهَوَا *tempéré d'air*, c'est-à-dire, *d'un climat tempéré*, مُسْتَقِيمُ ٱلْأَخْلَاقِ *droit de mœurs*. Il en est de même des adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes simplement transitifs, comme مُسْتَجَابُ ٱلدُّعَاءِ *(un homme) exaucé dans ses prières*.

266. Quoique les adjectifs simplement qualificatifs, tels que *beau*, *sage*, *modeste*, *rouge*, n'aient point de complémens objectifs, ils peuvent être modifiés par des complémens circonstanciels. On peut dire, *un homme beau de taille*, *un jeune homme sage dans sa dépense*, *un philosophe modeste dans ses paroles*, *un enfant roux de cheveux*. Pour peu qu'on fasse attention à ces expressions, on reconnoîtra que les adjectifs *beau*, *sage*, *modeste*, *roux*, qualifient beaucoup moins ici les noms *homme*, *jeune homme*, *philosophe*, *enfant*, avec lesquels ils sont en concordance, que les noms *taille*, *dépense*, *paroles*, *cheveux*, qui leur servent de complémens circonstanciels. Cela est si vrai, que l'on pourroit dire : *un homme laid, mais beau de taille; un jeune homme corrompu, mais sage dans sa dépense; un philosophe orgueilleux, mais modeste dans ses paroles; un enfant très-blanc, roux de cheveux.* Veut-on donc réduire ces expressions à leur juste valeur, il faudra dire : *un homme dont la taille est belle; un jeune homme dont la dépense est sage*, c'est-à-dire, *bien réglée; un philosophe dont les paroles sont modestes; un enfant dont les cheveux sont roux.*

Ces adjectifs, avec leur complément circonstanciel, forment donc réellement une proposition conjonctive, qui a pour sujet le complément circonstanciel, et pour attribut l'adjectif; et cette proposition entière forme la qualification complexe du nom auquel elle est jointe par l'adjectif conjonctif. Ainsi, dans le

dernier exemple, l'adjectif *roux* qualifie le nom *cheveux;* mais la proposition conjonctive *dont les cheveux sont roux*, qualifie le nom *enfant.*

267. Les Arabes expriment cette sorte de rapport entre l'adjectif et le nom qui lui sert de complément circonstanciel, de trois manières :

1.° Ils conservent à l'adjectif son *tanwin* ou son article déterminatif, et ils mettent le complément au nominatif. Exemples : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ ٱلْأَبُ ou حَسَنٌ أَبُوهُ *il est venu me trouver un homme dont le père est beau;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ قَبِيحٍ ٱلْوَجْهُ ou قَبِيحٍ وَجْهُهُ *j'ai passé près d'un homme laid de visage.*

2.° Ils mettent les deux mots en rapport d'annexion, le complément étant au génitif. Exemples : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنُ ٱلْوَجْهِ ou حَسَنُ وَجْهِهِ *il est venu me trouver un homme beau de visage;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنِ ٱلْوَجْهِ ou حَسَنِ وَجْهِهِ *j'ai passé près d'un homme beau de visage.*

3.° Ils conservent à l'adjectif le *tanwin* ou l'article, et mettent le complément à l'accusatif, sous forme de terme circonstanciel. Exemples : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا ou حَسَنٌ ٱلْوَجْهَ *il est venu me trouver un homme beau de visage;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهًا ou حَسَنٍ ٱلْوَجْهَ *j'ai passé près d'un homme beau de visage.* Si le complément est sans article, il imite le terme circonstanciel appelé *déterminatif* (n.° 120); s'il a l'article, il imite le complément objectif du verbe (n.° 85).

Le premier genre de syntaxe est conforme à l'analyse logique de ces expressions : le second est contraire à cette analyse; et, quoique formant un rapport d'annexion, il ne renferme pas une véritable détermination de l'antécédent : aussi l'antécédent peut-il être déterminé par l'article, pourvu que le conséquent le soit pareillement. Le troisième genre de syntaxe exprime bien

le double rapport qui existe entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie grammaticalement, et entre le même adjectif et le nom qu'il qualifie logiquement.

268. Le nom qui, dans cette expression, est en rapport d'annexion avec l'adjectif et lui sert de complément, se nomme en arabe سَبَبٌ *cause*, parce que c'est lui qui est cause que la qualification exprimée par l'adjectif est appliquée au nom qualifié par cet adjectif. On le nomme aussi, par la même raison, مُسَبِّبُ ٱلْمَوْصُوفِ, c'est-à-dire, *la cause qui rend le nom qualifié susceptible* de la qualification. Quant à l'adjectif qualificatif, il se nomme سَبَبِيٌّ *relatif à la cause.* En effet, quand je dis, un enfant *roux de cheveux*, ce sont les *cheveux* de cet enfant qui sont la *cause* de l'application que je lui fais de l'épithète *roux;* et l'on peut dire avec vérité que cette épithète ne lui convient qu'*occasionnellement*, mais non réellement *(a)*.

269. Dans les trois genres de syntaxe dont je viens de parler, l'adjectif verbal qui forme l'antécédent du rapport, peut être employé avec ou sans article déterminatif; et le nom qui forme le complément de cet adjectif, peut être ou indéterminé, ou déterminé : dans ce dernier cas, il peut être déterminé, 1.° par l'article déterminatif, 2.° par un complément qui ait cet article, 3.° par un affixe, 4.° par un complément déterminé lui-même par un affixe. Il en résulte un grand nombre de constructions différentes, dont les unes sont tout-à-fait rejetées

(a) L'*adjectif qualificatif* نَعْتٌ est ou *réel, effectif* حَقِيقِيٌّ, comme quand je dis *un homme sage*, ou *occasionné* par une cause étrangère, comme dans l'exemple *un enfant roux de cheveux.*

Voyez Th. Obicin, *Grammatica Arab. Agrumia appellata*, p. 130; Ebn-Farhât, ms. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 122 *verso;* les commentaires sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, ms. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 73 *recto*, et ms. Ar. de S. G. n.° 465, f. 120 *recto.*

par

par les grammairiens ; d'autres désapprouvées, et dont cependant il y a des exemples ; d'autres tolérées, mais d'un usage rare ; d'autres enfin généralement admises et d'un usage fréquent, mais plus ou moins élégantes. Nous n'indiquerons ici que les principales.

Constructions désapprouvées, mais dont il y a des exemples.

رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهٌ *un homme beau de visage.*
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهٌ *Zeïd beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُ أَبٍ *un homme dont le père est beau de visage.*
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهُ أَبٍ *Zeïd dont le père est beau de visage.*

Constructions tolérées, mais d'un usage rare.

رَجُلٌ حَسَنٌ ٱلْوَجْهَ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنُ وَجْهِهِ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ ٱلْأَبِ *un homme dont le père est beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبِيهِ *un homme dont le père est beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنُ وَجْهِ أَبِيهِ *un homme dont le père est beau de visage.*

Constructions bonnes.

رَجُلٌ حَسَنٌ ٱلْوَجْهُ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُهُ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *un homme beau de visage.*
رَجُلٌ حَسَنُ وَجْهٍ *un homme beau de visage.*

رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُ ٱلْأَبِ
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُ أَبِيهِ
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبٍ
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِ ٱلْأَبِ
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِ أَبٍ

un homme dont le père est beau de visage.

زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهُ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهُهُ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهَ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهَهُ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهًا
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ

Zeïd beau de visage.

زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهُ ٱلْأَبِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهُ أَبِيهِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهَ ٱلْأَبِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهَ أَبِيهِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهَ أَبٍ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهِ ٱلْأَبِ

Zeïd dont le père est beau de visage.

Constructions rejetées.

زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهِهِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهٍ

Zeïd beau de visage.

زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهِ أَبِيهِ
زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ وَجْهِ أَبٍ

Zeïd dont le père est beau de visage.

270. L'adjectif verbal simplement qualificatif peut, même

lorsqu'il est joint à l'article déterminatif, prendre les affixes. Ex. آلْقَبِيحُ ٱلْمَنْظَرِ ٱلشَّدِيدُ ٱلرَّأْسِ وَٱلصَّغِيرُهُ *celui qui est laid de figure, qui a la tête forte, et qui l'a petite.*

271. Il faut observer que, dans toutes les constructions dont nous venons de parler, l'adjectif verbal doit concorder en cas avec le nom auquel il se rapporte grammaticalement. On le met donc au nominatif, au génitif ou à l'accusatif, sans que cela change rien, du reste, à l'application des règles que nous avons données. Exemple : بُبِهْمَةٍ مُنِيتَ شَهْمٍ قَلْبُهُ مُنَجَّذٍ لَا ذِى كَهَامٍ يَنْبُو *tu as été mis à l'épreuve par l'attaque d'un cavalier au cœur intrépide, éprouvé par l'infortune, dont l'épée n'est point émoussée et n'a point perdu son tranchant.*

Je reviendrai là-dessus quand je traiterai de la concordance.

272. Observez aussi que le complément des noms d'agent étant mis à l'accusatif, on peut le placer avant son antécédent, comme on peut le faire avec le verbe lui-même; ce qui ne peut pas avoir lieu avec les adjectifs verbaux simplement qualificatifs.

CHAPITRE XIII.

Syntaxe des Complémens objectifs des Verbes, et autres Complémens, dans le cas d'inversion.

273. SELON la construction la plus ordinaire en arabe, dans les propositions verbales (n.° 144), on place d'abord le verbe, en second lieu le sujet, et ensuite le complément objectif du verbe, soit immédiat, comme dans قَتَلَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zeïd a tué Amrou,* soit médiat, comme dans مَرَّ عَمْرٌو بِزَيْدٍ *Amrou a passé près de Zeïd.* On peut néanmoins placer le complément objectif avant le verbe, ainsi que nous le dirons, quand nous parlerons de la construction. Exemple : فَرِيقًا هَدَى وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ

il a dirigé une partie d'entre eux, et l'égarement a été prédestiné pour une autre partie.

Nous avons déjà rendu compte d'une autre construction dans laquelle le complément objectif du verbe est mis au commencement de la proposition, sous forme de nominatif absolu (n.° 62), et remplacé après le verbe par un pronom personnel qui le représente, et nous avons fait connoître de quelle manière les grammairiens Arabes analysent ces propositions (n.° 148). On peut dire, suivant cette construction, فَرِيقٌ حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ *une partie, l'égarement a été prédestiné sur elle*, au lieu de حَقَّ ٱلضَّلَالَةُ عَلَى فَرِيقٍ *l'égarement a été prédestiné sur une partie.* On diroit de même عَمْرٌو قَتَلَهُ زَيْدٌ *Amrou, Zeïd l'a tué;* au lieu de قَتَلَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zeïd a tué Amrou.*

Dans cette manière de s'exprimer, le verbe, soit transitif, soit intransitif, perd son influence sur son complément objectif immédiat ou médiat, parce qu'il exerce cette influence sur le pronom qui représente ce complément : on appelle cette sorte de construction إِشْتِغَالٌ, ce qui signifie *être détourné* ou *distrait de son objet;* le complément objectif se nomme ٱلْمَشْغُولُ عَنْهُ *l'objet duquel est détournée* ou *distraite* l'influence du verbe; et enfin le pronom, qui, en attirant sur lui-même l'influence du verbe, la distrait de dessus le complément objectif, se nomme ٱلشَّاغِلُ *ce qui détourne* ou *distrait.*

Mais il est encore un autre genre de syntaxe qui peut avoir lieu dans ce cas, et qui même est quelquefois d'une obligation indispensable : elle consiste à mettre à l'accusatif le complément objectif ainsi déplacé, et représenté par un pronom personnel. Exemples :

إِنْ زَيْدًا لَقِيتَهُ فَجِئْنِي بِهِ

Si tu rencontres Zeïd, amene-le moi.

كُلَّمَا عَمْرًا مَرَرْتَ بِهِ فَسَلِّمْ عَلَيْهِ

Toutes les fois que tu passeras auprès d'Amrou, salue-le.

C'est ainsi que dans l'exemple que j'ai donné, il n'y a qu'un instant *(a)*, on lit فَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ, et non pas فَرِيقٌ.

274. Tantôt le complément objectif, ainsi déplacé, doit nécessairement être mis au nominatif, tantôt il doit nécessairement être mis à l'accusatif. Quelquefois l'un ou l'autre cas peut être admis indifféremment. Enfin il y a des circonstances où l'un des deux est préférable, sans cependant exclure l'usage de l'autre. Je vais entrer là-dessus dans quelques détails.

275. Si le complément objectif, placé avant le verbe, est précédé de quelque conjonction conditionnelle ou suppositive, de quelque adverbe conjonctif ou excitatif, ou, en général, de quelque mot qui soit propre aux propositions verbales, il faut nécessairement mettre le complément objectif à l'accusatif. La raison en est que, vu la liaison qui est entre le mot qui précède ce complément et le verbe qui le suit, le complément déplacé ne peut être considéré comme le sujet ou l'inchoatif d'une proposition nominale. On dira donc nécessairement :

لَوْ زَيْدًا قَتَلَهُ عَمْرٌو لَأَحْسَنَ إِلَى ٱلنَّاسِ جَمِيعِهِمْ

Si Amrou eût tué Zeïd, il auroit rendu service à tous les hommes en général.

هَلَّا مُحَمَّدًا سَمِعْتُ مِنْهُ مَا حَزَنَنِى

Çà donc, j'ai ouï de Mohammed une chose qui m'a attristé.

مَهْمَا مَحْمُودًا رَأَيْتُهُ أُكْرِمْتُهُ

Toutes les fois que je verrai Mahmoud, je l'honorerai.

(a) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, *sur. 7, v. 31.*

On ne pourroit pas dire dans ces exemples زَيْدًا - مُحَمَّدًا - مَحْمُودًا au nominatif.

276. Si le complément objectif déplacé est précédé d'un mot dont l'usage soit d'être mis devant le sujet ou inchoatif des propositions nominales, le complément objectif doit être nécessairement mis au nominatif. Il en est de même si, entre le complément objectif déplacé et le verbe, il se trouve un mot qui, par sa nature, doive être toujours au commencement d'une proposition. Dans ces deux cas, le complément objectif déplacé ne peut être considéré que comme le sujet ou inchoatif d'une proposition composée (n.° 148), et, par conséquent, il ne peut être mis à aucun autre cas qu'au nominatif. Exemples :

وَإِذَا زَيْدٌ يَضْرِبُهُ عَمْرٌو *voilà qu'Amrou frappe Zeïd.*

وَإِذَا فَاطِمَةُ مَرَّ بِهَا عَلِيٌّ *voilà qu'Ali passe auprès de Fatime.*

زَيْدٌ هَلْ رَأَيْتَهُ *as-tu vu Zeïd!*

مُحَمَّدٌ مَا كَلَّمْتُهُ *je n'ai point parlé à Mohammed.*

وَأَبُو بَكْرٍ لَأُحِبُّهُ *certes j'aime Abou-becr.*

عَمْرٌو إِنْ ثَقِفْتُهُ قَتَلْتُهُ *si je rencontre Amrou, je le tuerai.*

Dans les deux premiers exemples, le nominatif est exigé, parce que إِذَا signifiant *voilà,* et indiquant un événement subit *(a)*, ne se place que devant le sujet ou l'attribut d'une proposition nominale.

Dans les quatre derniers exemples, on doit employer le nominatif, parce qu'il est de la nature de هَلْ adverbe interrogatif,

---

(a) On nomme dans ce cas-là l'adverbe إِذَا *adverbe exprimant un événement imprévu* إِذَا ٱلْمُفَاجَاةِ.

de لَمْ adverbe négatif, de لَ adverbe affirmatif, et de إِنْ conjonction conditionnelle, ainsi que de tous les mots qui renferment la valeur d'une condition ou d'une supposition, d'être toujours à la tête d'une proposition ou d'une phrase *(a)*.

277. Si le complément objectif déplacé dépend d'un verbe qui exprime une prière, un ordre ou une défense, c'est-à-dire, qui soit à l'impératif, ou à l'aoriste conditionnel ou énergique dans le sens impératif ou prohibitif, on peut le mettre au nominatif et à l'accusatif; mais l'accusatif est préférable. Exemple : اَللّٰهُمَّ عَبْدَكَ ٱرْحَمْهُ وَٱبْنَ عَبْدِكَ لَا تَجْعَلْهُ مِنَ ٱلْكَافِرِينَ *Mon Dieu, aie pitié de ton serviteur, et ne permets pas que le fils de ton serviteur soit du nombre des infidèles.*

Il en est de même si le complément est précédé d'une particule dont l'usage le plus ordinaire soit d'être employée avec une proposition verbale, comme les adverbes interrogatifs, les adverbes négatifs مَا et لَا, l'adverbe conjonctif حَيْثُ, quand il n'est pas joint au mot مَا. Exemples :

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُهُ وَحَيْثُ عَمْرًا لَقِيتُهُ جِئْتُ بِهِ إِلَيْكَ

Je n'ai pas parlé à Zeïd; et quelque part que je rencontre Amrou, je te l'amenerai.

لَا ٱلشَّمْسُ يَنْبَغِي لَهَا أَنْ تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ

Il ne faut point que le soleil atteigne la lune.

Dans ce dernier exemple, emprunté de l'Alcoran, le complément est au nominatif, quoique précédé de لَا.

(a) La même chose a lieu dans ce passage de l'Alcoran, à cause de l'adverbe قَدْ interposé entre le complément déplacé et le verbe : ثُمَّ أَنْزَلَ عَلَيْكُمْ نُعَاسًا يَغْشَى طَائِفَةً مِنْكُمْ وَطَائِفَةٌ قَدْ أَهَمَّتْهُمْ أَنْفُسُهُمْ *ensuite Dieu vous a envoyé un profond sommeil qui s'est emparé d'une portion d'entre vous, tandis qu'une autre portion étoit agitée par ses propres pensées.*

L'adverbe interrogatif هَلْ forme une exception, exigeant absolument, quand il précède le complément objectif déplacé, que ce complément soit à l'accusatif.

278. On peut encore employer le nominatif ou l'accusatif, quand la proposition où se trouve l'inversion, est jointe immédiatement à une proposition verbale; mais l'accusatif est préférable. C'est ainsi que فَرِيقًا est mis à l'accusatif dans l'exemple que j'ai cité de l'Alcoran : فَرِيقًا هَدَى وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ *il a dirigé une partie, et l'égarement a été prédestiné pour une autre partie.* On dit فَرِيقًا حَقَّ, et non فَرِيقٌ حَقَّ, parce que cette proposition est jointe immédiatement par la conjonction وَ à la proposition verbale فَرِيقًا هَدَى. Si l'on eût interposé le mot أَمَّا *quant à,* il auroit mieux valu dire وَأَمَّا فَرِيقٌ حَقَّ.

On suivroit aussi la même règle, quand le verbe de la première proposition seroit neutre ou passif. Ainsi l'on diroit pareillement ٱهْتَدَى فَرِيقٌ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ *une partie a été dirigée, et l'égarement a été prédestiné sur une autre partie.*

279. Si la proposition où se trouve l'inversion, est jointe immédiatement par une conjonction à l'une de ces propositions composées que l'on nomme *propositions à deux faces* (n.° 148 note), parce qu'elles imitent par leur inchoatif les propositions nominales, et, par leur prédicat composé, les propositions verbales, le complément objectif déplacé se met indifféremment au nominatif ou à l'accusatif. On dira donc indistinctement عُمَرُ قُتِلَ وَعَمْرًا جَرَحْتُهُ ou bien وَعَمْرٌو جَرَحْتُهُ *Omar a été tué, et j'ai blessé Amrou.*

280. Dans tous les cas non prévus par les règles précédentes, on peut employer le nominatif ou l'accusatif; mais le nominatif est préférable. Ainsi l'on peut dire زَيْدًا قَتَلْتَهُ وَعَبْدَ ٱللَّهِ جَرَحْتَهُ *tu as tué Zeïd, et tu as blessé Abd-allah;* mais il vaut

mieux dire زَيْدٌ قَتَلْتَهُ وَعَبْدُ ٱللّٰهِ جَرَحْتَهُ , sous la forme d'une proposition composée.

281. Toutes les règles précédentes s'appliquent également, comme je l'ai dit au commencement de ce chapitre (n.° 273), au complément immédiat des verbes transitifs et au complément médiat des verbes intransitifs ; et de même qu'on dit زَيْدٌ مَا كَلَّمْتَهُ et مَا زَيْدًا كَلَّمْتَهُ *je n'ai point parlé à Zeïd,* on dit aussi زَيْدٌ مَا مَرَرْتُ بِهِ et مَا زَيْدًا مَرَرْتُ بِهِ *je n'ai point passé auprès de Zeïd.*

282. Elles ont aussi leur application, lorsque le complément déplacé par l'inversion n'est point le complément objectif du verbe, mais le second terme d'un rapport d'annexion qui a pour antécédent le complément du verbe. Exemples :

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُ عَبْدَهُ ou زَيْدٌ مَا كَلَّمْتُ عَبْدَهُ

Je n'ai point parlé au serviteur de Zeïd.

مَا زَيْدًا أَمَرْتُ بِقَتْلِهِ ou زَيْدٌ مَا أَمَرْتُ بِقَتْلِهِ

Je n'ai point donné ordre de tuer Zeïd.

Les mots عَبْدٌ et قَتْلٌ, dans ces exemples, sont ce que les Arabes appellent سَبَبِيٌّ (n.° 268).

283. La chose seroit encore la même, si le complément déplacé étoit le complément objectif ou circonstanciel d'un second verbe servant de proposition qualificative au complément du premier verbe, comme dans ces exemples :

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُ أَحَدًا لَقِيَهُ ou زَيْدٌ مَا كَلَّمْتُ أَحَدًا لَقِيَهُ

Je n'ai parlé à personne qui ait rencontré Zeïd.

مَا عَمْرًا رَأَيْتُ أَحَدًا مَرَّ بِهِ ou عَمْرٌو مَا رَأَيْتُ أَحَدًا مَرَّ بِهِ

Je n'ai vu personne qui ait passé près d'Amrou.

هَلْ زَيْدًا لَقِيتُ أَحَدًا سَافَرَ صُحْبَتَهُ ou زَيْدٌ هَلْ لَقِيتُ أَحَدًا سَافَرَ صُحْبَتَهُ

Est-ce que j'ai rencontré quelqu'un de ceux qui ont voyagé avec Zeïd!

284. Enfin ces mêmes règles ont lieu avec les adjectifs verbaux, pourvu qu'ils soient employés de manière à conserver la valeur du verbe, sans l'article déterminatif أَلْ : la raison de cette restriction, c'est que l'article a, dans ce cas, la valeur de l'adjectif conjonctif, et que la proposition conjonctive ne peut exercer aucune influence sur ce qui précède son antécédent. Ainsi l'on ne peut pas dire أَزَيْدًا أَنْتَ ٱلضَّارِبُهُ *est-ce toi qui frappes Zeïd!* parce que زَيْدٌ étant placé avant أَنْتَ, antécédent de la proposition conjonctive ٱلضَّارِبُهُ qui équivaut à ٱلَّذِى يَضْرِبُهُ, cette dernière proposition ne peut avoir aucune influence sur زَيْدٌ.

285. Toutes les règles de syntaxe dont il vient d'être question dans ce chapitre, se réduisent à mettre au nominatif ou à l'accusatif un complément objectif, ou autre, que l'on a déplacé et mis avant son antécédent, et auquel on a substitué un pronom affixe qui occupe dans la proposition la place propre à ce complément. Par cette inversion, et par la substitution de ce pronom au nom qu'il représente, ce nom se trouve isolé, et étranger, en quelque sorte, à la proposition. Si l'on réfléchit que le véritable motif de cette construction irrégulière est de fixer spécialement l'attention de ceux qui écoutent sur le nom ainsi déplacé, on sentira que l'on ne pouvoit mieux faire que de le mettre au commencement de la proposition, dont il devient en quelque sorte le sujet, et que, par une suite nécessaire, le nominatif étoit le cas qu'il convenoit le mieux d'employer, les deux autres cas indiquant une dépendance et le nom dont il s'agit étant parfaitement indépendant (n.os 62 et 63).

Si cependant, dans certains cas, on emploie l'accusatif, les grammairiens Arabes ont recours, pour rendre raison de cela, à une ellipse, et ils supposent qu'on doit sous-entendre devant ce nom un verbe auquel il sert de complément. Ce verbe est

ou le verbe même de la proposition, s'il est transitif, ou un verbe d'une signification analogue, si celui-là est intransitif. Ainsi, pour analyser ces propositions لَوْ زَيْدًا قَتَلَهُ عَمْرٌو *si Amrou eût tué Zeïd*, مَهْمَا مَحْمُودًا مَرَرْتُ بِهِ *toutes les fois que je passerai auprès de Mahmoud*, ils les rétablissent ainsi dans leur intégrité لَوْ قَتَلَ زَيْدًا قَتَلَهُ عَمْرٌو et مَهْمَا جَاوَزْتُ مَحْمُودًا مَرَرْتُ بِهِ. Cette analyse est si peu naturelle, que l'on ne sauroit donner aux propositions ainsi analysées un sens plausible.

Rien n'est plus facile cependant que de se rendre compte de cette syntaxe particulière; il suffit de considérer l'accusatif comme une forme adverbiale, et le nom comme un terme circonstanciel. Le sens littéral des deux propositions données pour exemples sera donc : *Si, par rapport à Zeïd, Amrou l'eût tué... Toutes les fois, à l'égard de Mahmoud, que je passerai près de lui.* Cette syntaxe rentre tout naturellement dans un des usages les plus fréquens de l'accusatif (n.os 104 et suiv.); et l'on y a recours, quand quelque circonstance ne permet pas d'employer le nominatif.

CHAPITRE XIV.

Syntaxe des Propositions complémentaires.

286. UNE proposition peut avoir pour complément une autre proposition. De ces deux propositions qui forment un rapport, l'une peut être nommée *antécédente*, et l'autre *conséquente* ou *complémentaire* (n.os 28-33).

Comme c'est le verbe qui caractérise essentiellement la nature des propositions, c'est principalement le verbe des propositions complémentaires que nous avons à considérer ici.

287. Le rapport qui est entre deux propositions, peut être indiqué par une conjonction, comme إِنْ *si*, exprimant une

condition, لَوْ *si*, exprimant une supposition, أَنْ *que*, كَيْ *afin que*; ou par les prépositions لِ *pour*, et حَتَّى *jusque*, après lesquelles on sous-entend la conjonction أَنْ (n.os 827 et 830, *1.re p.*). Il peut l'être aussi par le mode du verbe de la proposition conséquente, et même, dans les propositions conditionnelles et suppositives, par le temps ou le mode des verbes des deux propositions, tant de celle qui sert d'antécédent que de celle qui sert de complément. J'ai suffisamment développé cela en traitant des modes (n.° 46 et suiv.).

288. Je n'ajoute à cet égard qu'une observation, c'est que les verbes qui gouvernent ordinairement leur complément par le moyen d'une préposition, la conservent aussi lorsqu'ils ont pour complément une proposition dans laquelle le verbe est précédé de la conjonction أَنْ. Ainsi l'on dit وَلَمْ يَقْدِرْ عَلَى أَنْ يُدْرِكَنِي *il ne put pas m'atteindre.* Le verbe antécédent régit alors la proposition qui lui sert de complément, comme il régiroit le nom d'action dont elle est l'équivalent; عَلَى أَنْ يُدْرِكَنِي est la même chose que عَلَى إِدْرَاكِي.

289. Le rapport entre la proposition antécédente et la proposition complémentaire n'est pas toujours indiqué par un exposant tel qu'une conjonction ou une préposition : la seule apposition d'un verbe à un autre verbe indique que la seconde proposition est complémentaire (n.os 336 et 337, *1.re p.*); le verbe de la proposition complémentaire est toujours, en ce cas, à l'aoriste du mode indicatif. Exemples :

دَخَلَ إِلَى بَعْضِ ٱلْمَغَايِرِ يَتَظَلَّلُ بِهَا

Il entra dans une caverne pour s'y mettre à l'ombre.

فَمَضَوْا إِلَى ٱلثَّعَالِبِ يَسُومُونَ مِنْهُمُ ٱلْحِلْفَ وَٱلْمُعَاضَدَةَ عَلَى ٱلنُّسُورِ

Ils allèrent trouver les renards pour les prier de se confédérer avec eux, et de leur donner du secours contre les aigles.

Quoique l'on puisse et que l'on doive même souvent exprimer le sens de ces propositions complémentaires en françois par *pour, afin de, afin que*, les Arabes ne les considèrent cependant que comme des termes circonstanciels qui expriment une circonstance future ou présente que l'on auroit pu de même rendre par un adjectif verbal ; ainsi l'on auroit pu dire مُتَظَلِّلًا بِهَا et سَائِمِينَ : aussi peut-on souvent employer, pour les traduire, le participe ou le gérondif (n.° 337, *1.re p.*).

290. Il y a des verbes qui sont toujours ou presque toujours employés à régir immédiatement d'autres verbes qui leur servent de complémens. Tels sont ceux que les Arabes nomment أَفْعَالُ ٱلْمُقَارَبَةِ *verbes de proximité*, parce qu'ils expriment un événement futur et prochain, et ceux qu'ils nomment أَفْعَالُ ٱلْإِنْشَاءِ *verbes inchoatifs*, parce qu'ils expriment la même idée que nous rendons en françois par *commencer à, se mettre à.*

291. Les verbes de proximité sont : عَسَى *il peut se faire que, peut-être que ;* كَادَ - كَرَبَ - أَوْشَكَ *il a été sur le point de, il s'en est peu fallu que...ne*, et quelques autres moins usités. Les verbes عَسَى et كَرَبَ ne sont d'usage qu'au prétérit. Le premier se joint plus ordinairement au verbe qui lui sert de complément, par le moyen de la conjonction أَنْ ; le verbe كَادَ, au contraire, et les autres se joignent le plus souvent immédiatement au verbe de la proposition complémentaire. Cependant on trouve aussi عَسَى employé sans la conjonction أَنْ, et كَادَ et أَوْشَكَ employés avec cette conjonction. Exemples :

عَسَى أَنْ تَكْرَهُوا شَيْئًا وَهُوَ خَيْرٌ لَكُمْ وَعَسَى أَنْ تُحِبُّوا شَيْئًا وَهُوَ شَرٌّ لَكُمْ

Il peut se faire que quelque chose vous déplaise, et que cependant cela vous soit avantageux ; et il peut se faire que vous aimiez quelque chose, et que cela vous soit mauvais.

هَلْ عَسَيْتُمْ إِنْ كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ أَلَّا تُقَاتِلُوا

Arrivera-t-il donc, si l'on vous ordonne de combattre, que vous ne combattiez pas!

عَسَى يَرَى نَارَكَ مَنْ يَمُرُّ إِنْ جَلَبْتَ ضَيْفًا فَأَنْتَ حُرٌّ

Peut-être quelque voyageur en passant apercevra-t-il ton feu : si tu attires un hôte chez moi, tu seras affranchi.

يَكَادُ ٱلْبَرْقُ يَخْطَفُ أَبْصَارَهُمْ

Peu s'en faut que l'éclair ne leur ravisse la vue.

292. Le verbe كَادَ étant précédé d'une négation, on doit faire tomber, en françois, la négation sur le verbe de la proposition complémentaire. Exemples :

وَمَا كَادُوا يَفْعَلُونَ

Peu s'en est fallu qu'ils ne le fissent pas.

مَا لِهَؤُلَاءِ ٱلْقَوْمِ لَا يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ حَدِيثًا

Qu'ont donc ces gens-là! peu s'en faut qu'ils ne comprennent rien de ce que l'on dit.

293. Les verbes inchoatifs sont جَعَلَ - أَخَذَ - أَنْشَاءَ - أَقْبَلَ - عَلِقَ - طَبِقَ - طَفِقَ. Ils signifient, comme je l'ai dit, *commencer à, se mettre à*. Exemples :

جَعَلَا يَتَشَاجَرَانِ

Ils se mirent tous deux à disputer l'un contre l'autre.

أَقْبَلَ يَلْحَسُهُ بِلِسَانِهِ

Il se mit à le lécher avec sa langue.

لَمَّا أَتَى حَاتِمٌ ٱلْإِبِلَ طَفِقَ يَبْتَغِي ٱلنَّاسَ فَلَا يَجِدُهُمْ

Lorsque Hatem fut venu auprès des chameaux, il se mit à aller à la recherche de ces hommes; mais il ne les trouva pas.

294. Il y a aussi des verbes qui gouvernent des propositions complémentaires composées seulement d'un sujet et d'un attribut, sans que le verbe *être* y soit exprimé. C'est ainsi que l'on dit, *existimo te sapientem, assumsi eum mihi amicum*, c'est-à-dire, *existimo illud quod tu es sapiens, assumsi eum ut esset mihi amicus;* et en françois, *je te crois sage*, c'est-à-dire, *je crois que tu es sage.* J'en ai parlé précédemment (n.os 114 et 115).

295. Une proposition toute entière peut servir de complément à une préposition : ce qui n'a rien d'extraordinaire lorsque cette proposition commence par l'un des mots conjonctifs مَنْ *celui qui, celui que*, ou مَا *ce qui, ce que;* car ces mots, renfermant réellement la valeur des mots *l'homme qui, l'homme que*, et *la chose qui, la chose que*, peuvent servir tout ensemble de complément à une préposition, et d'adjectif conjonctif formant le sujet ou le complément du verbe de la proposition conjonctive. Exemples : سَأَلْتُهَا عَنْ مَا أَصَابَهَا *je l'ai interrogée sur* CE QUI *lui est arrivé;* أَذْهَبُ بِمَنْ تَثْقَفُهُ *je m'en irai* AVEC CEUX QUE *je rencontrerai*, c'est-à-dire, *j'emmenerai ceux que je rencontrerai.* La même chose peut avoir lieu avec l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى, quand son antécédent n'est pas exprimé.

Mais ce qui mérite d'être observé, c'est que l'on trouve quelquefois un verbe servant immédiatement de complément à une préposition ; le conjonctif qui devroit servir de sujet au verbe, et le nom qui devroit servir de complément à la préposition, étant l'un et l'autre sous-entendus. Exemples :

عَمْرُكَ مَا لَيْلِى بِنَامَ صَاحِبُهُ وَلَا مُخَالِطِ ٱللَّيَانِ جَانِبُهُ

Par ta vie! la nuit que j'ai passée n'est pas (celle d'un homme qui) a joui du sommeil, et dont le flanc s'est reposé sur une couche molle.

On voit que مَا لَيْلِى بِنَامَ est une expression elliptique qui revient à celle-ci, مَا لَيْلِى بِلَيْلِ رَجُلٍ نَامَ.

وَٱللّٰهِ مَا هِيَ بِنِعْمَ ٱلْوَلَدُ نَصْرُهَا بُكَآءٌ وَبِرُّهَا سَرِقَةٌ

Par Dieu! (dit un Arabe à qui l'on annonçoit qu'il lui étoit né une fille), *ce n'est pas là un enfant (dont on puisse dire) : Le bel enfant! Sa seule défense, ce sont des pleurs; son armure, des habits de soie.*

مَا هِيَ بِنِعْمَ ٱلْوَلَدُ est l'équivalent de مَا هِيَ بِوَلَدٍ يُقَالُ عَلَيْهِ نِعْمَ ٱلْوَلَدُ, comme on le voit par la traduction.

296. Il y a encore un autre cas où le verbe, et même une proposition entière, peut devenir le complément immédiat d'une préposition ; c'est lorsque cette proposition, abstraction faite des rapports qui existent entre les mots qui la composent et de la valeur de chacun d'eux en particulier, est envisagée comme le nom d'un être intellectuel. C'est ainsi que nous disons : *Je ne me soucie pas du* QU'EN DIRA-T-ON. *Un* TIENS *vaut mieux que deux* TU L'AURAS. Exemple : أَنْهَاكُمْ عَنْ قِيلَ وَقَالَ *il vous a interdit l'usage du* L'ON DIT *et* UN TEL A DIT.

CHAPITRE XV.

Syntaxe des Verbes admiratifs et exclamatifs.

297. On peut, comme nous l'avons dit ailleurs (n.° 502, 1.re p.), former de chaque verbe trilitère primitif, un *verbe exclamatif* ou *admiratif* فِعْلُ ٱلتَّعَجُّبِ. La forme de ce verbe est مَا أَنْصَرَ et أَنْصِرْ. Sous la première de ces deux formes, le nom ou le pronom qui désigne la personne ou la chose qui est l'*objet de l'admiration* ٱلْمُتَعَجَّبُ مِنْهُ, se place immédiatement après le verbe, et se met à l'accusatif, comme مَا أَحْسَنَ زَيْدًا *ô que Zeïd est beau!* Si c'est un pronom, on emploie les affixes ; et si ce pronom est de la première personne, il faut se servir de l'affixe نِي, parce

parce que les pronoms affixes représentent ici l'accusatif (n.° 806, 1.re p.). Sous la deuxième forme, le mot qui exprime l'objet de l'admiration, doit se mettre au génitif précédé de la particule ب. Exemples :

فَمَا أَصْبَرَهُمْ عَلَى ٱلنَّارِ

Oh! combien sera terrible le feu qu'ils auront à souffrir!

مَا أَكْيَسَ نَفْسَهُ وَأَظْهَرَ دَلَايِلَ ٱلْفَضْلِ عَلَيْهِ وَأَقْوَى مِنَّةَ ٱلْعَقْلِ عِنْدَهُ وَأَوْسَعَ فِي ٱلْبَلَاغَةِ ذَرْعَهُ

Quelle belle ame! quel rare mérite paroît en lui! quelle finesse d'esprit il a reçue! quelle étendue d'éloquence il possède!

أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ

Ils entendront alors et ils verront très-clairement.

أَكْرِمْ بِهَا خُلَّةً لَوْ أَنَّهَا صَدَقَتْ مَوْعُودَهَا

Certes, son amitié seroit infiniment précieuse, si elle étoit fidèle à ses promesses.

أَكْرِمْ بِخَلْقِ نَبِيٍّ زَانَهُ خُلُقُ

Elle est digne d'admiration la figure de ce prophète, duquel l'excellence est relevée par des qualités estimables.

298. Il arrive quelquefois que l'on sous-entend le nom ou le pronom qui devroit exprimer l'objet de l'admiration; mais ce cas est très-rare, et n'a lieu que quand il n'en peut résulter aucune obscurité, comme dans ces exemples :

جَزَى ٱللّٰهُ عَنِّي وَٱلْجَزَآءُ بِفَضْلِهِ رَبِيعَةَ خَيْرًا مَا أَعَفَّ وَأَكْرَمَا

Que Dieu récompense pour moi (car c'est de sa grâce que vient toute récompense), et qu'il comble de biens Rébia! Certes (Rébia) est très-tempérant et très-généreux.

فَذَلِكَ إِنْ يَلْقَ ٱلْمَنِيَّةَ يَلْقَهَا حَمِيدًا وَإِنْ يَسْتَغْنِ يَوْمًا فَأَجْدِرْ

S'il est surpris du trépas, il en sera surpris couvert de gloire ; et s'il jouit encore d'un jour de vie, ah! combien il sera digne d'une gloire sans bornes!

Dans ces exemples, مَا أَعَفَّ وَأَكْرَمَا est pour مَا أَعَفَّ رَبِيعَةَ وَأَكْرَمَهُ, et de même وَأَجْدِرْ est pour وَأَجْدِرْ بِكَوْنِهِ حَمِيدًا.

299. On peut interposer entre le verbe admiratif et son complément, une préposition avec son complément, un terme circonstanciel de temps ou de lieu, un advèrbe, ou un compellatif. Exemple :

مَا أَحْسَنَ فِي ٱلْهَيْجَا لِقَاءَهَا وَأَكْثَرَ فِي ٱللَّزْبَاتِ عَطَاءَهَا

Que son aspect est beau au jour des combats! que ses dons sont abondans au temps de la disette!

300. Les verbes admiratifs peuvent avoir pour complément un verbe précédé des mots أَنْ et مَا, qui, comme je l'ai dit ailleurs, donnent aux temps du verbe la valeur des noms d'action (n.os 889 et 890, *1.re p.*). Exemples :

خَلِيلِي مَا أَحْرَى بِذِى ٱللُّبِّ أَنْ يُرَى صَبُورًا

Ô mon ami! qu'il est convenable à un homme sage de se montrer patient (dans l'adversité)!

مَا أَحْسَنَ بِٱلرَّجُلِ أَنْ يَصْدُقَ وَمَا أَقْبَحَ بِهِ أَنْ يَكْذِبَ

Combien il est beau à l'homme de dire la vérité! combien il est honteux pour lui de dire le mensonge!

تَقَدَّمُوا وَأَحْبِبْ إِلَيْنَا بِأَنْ نَكُونَ ٱلْمُتَقَدِّمَا

Ils se sont avancés les premiers : combien nous eussions desiré d'occuper le premier rang!

301. Les verbes nommés par les Arabes أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ

verbes de louange et de blâme (n.° 500, *1.re p.*), ont aussi une syntaxe particulière. Ces verbes sont, pour la louange, نِعْمَ *être bon*, et pour le blâme, بِئْسَ *être mauvais (a).* Ce sont des verbes neutres, qui doivent être suivis de leur agent, ou sujet grammatical, au nominatif. Ce sujet doit être un nom appellatif, et ce nom doit être déterminé par l'article أَلْ, mais de ce genre de détermination dans lequel l'article est employé لِلْجِنْسِ, c'est-à-dire, *pour exprimer l'espèce toute entière* comprise sous le nom appellatif (n.° 770, *1.re p.*). Si le sujet, au lieu d'être incomplexe, comme بِئْسَ ٱلْمِهَادُ *mauvaise est la demeure*, est complexe et formé de plusieurs noms en rapport d'annexion, il suffit que le dernier de ces noms soit déterminé par l'article, comme بِئْسَ غُلَامُ صَاحِبِ ٱلْكَافِرِ *mauvais est l'esclave de l'ami de l'infidèle.*

Il est très-rare que les verbes نِعْمَ et بِئْسَ aient pour sujet grammatical un nom appellatif, soit indéterminé, soit déterminé à un ou à plusieurs individus, ou bien un nom propre, comme نِعْمَ رَجُلٌ *beau est un homme*, نِعْمَ جَلِيسُ سُلْطَانٍ *beau est un favori d'un sultan*, بِئْسَ زَيْدٌ *mauvais est Zéïd.*

302. Les propositions composées des verbes de louange et de blâme, et d'un nom appellatif pris dans toute l'étendue dont il est susceptible, expriment nécessairement des idées générales, comme نِعْمَ ٱلشَّاعِرُ *beau est le poëte :* car ici *le poëte* ne signifie pas tel ou tel poëte en particulier ; mais il est pris pour *tous les poëtes*, comme quand nous disons, *le poëte ressemble au peintre.* Lors cependant qu'on emploie ces expressions, c'est ordinairement

(a) Les verbes نِعْمَ et بِئْسَ n'ont que cette troisième personne pour le masculin, et نِعْمَتْ et بِئْسَتْ pour le féminin. Cependant on a dit quelquefois au duel نِعْمَا, et au pluriel نِعْمُوا.

pour en faire l'application à quelqu'un en particulier. On détermine donc ces propositions générales à un sujet particulier, en ajoutant le nom qui exprime ce sujet, et qui doit toujours être déterminé, soit par sa nature, soit par les articles, soit par annexion ; et ce nom se met aussi au nominatif. Exemples :

نِعْمَ ٱلرَّجُلُ زَيْدٌ

Beau est l'homme, Zéïd ; c'est-à-dire, *Zéïd est bel homme.*

بِئْسَ ٱلْعَبْدُ عَبْدُكَ

Mauvais est le serviteur, ton serviteur ; c'est-à-dire, *ton serviteur est mauvais serviteur.*

نِعْمَتِ ٱلْمُغَنِّيَةُ مُغَنِّيَةُ ٱلسُّلْطَانِ

Agréable est la cantatrice, la cantatrice du sultan ; c'est-à-dire, *la cantatrice du sultan est agréable cantatrice.*

نِعْمَ ٱلْغُلَامُ غُلَامُ أَبِي ٱلْوَزِيرِ

Beau est le page, le page du père du vizir ; c'est-à-dire, *le page du père du vizir est beau page.*

نِعْمَ ٱلشَّاعِرُ أَنْتَ

Beau est le poëte, toi ; c'est-à-dire, *tu es un beau poëte.*

On voit par ces exemples que le nom qui exprime les individus, est le véritable sujet logique qui a pour attribut complexe la proposition composée du verbe et du nom appellatif qui sert de sujet grammatical au verbe.

303. Si le nom qui exprime le sujet individuel est connu, parce qu'il a déjà été énoncé, on peut le sous-entendre. Ainsi Mahomet, ayant déjà parlé de Job, met dans la bouche de Dieu ces paroles : إِنَّا وَجَدْنَاهُ صَابِرًا نِعْمَ ٱلْعَبْدُ *nous l'avons trouvé patient ; excellent est le serviteur,* sous-entendant *Job ;* c'est-à-dire, *Job est excellent serviteur.*

On peut aussi quelquefois sous-entendre tout-à-fait le nom appellatif qui devroit former le sujet grammatical du verbe, sur-tout si, le verbe étant du genre féminin, il est facile de reconnoître quel est le sujet sous-entendu. Cela néanmoins arrive très-rarement.

304. Une autre syntaxe très-ordinaire, c'est de sous-entendre le sujet grammatical du verbe de louange ou de blâme (ou, ce qui est la même chose, de lui donner pour sujet vague le pronom de la troisième personne *il* ou *elle*, compris virtuellement dans le verbe lui-même), et d'ajouter, sous forme de terme circonstanciel à l'accusatif, le nom même qui auroit dû former le sujet grammatical. Ce nom alors doit toujours être indéterminé. Ainsi, dans tous les exemples donnés, on auroit pu dire, نِعْمَتْ مُغَنِّيَةً مُغَنِّيَةُ ٱلسُّلْطَانِ - بِئْسَ عَبْدًا عَبْدُكَ - نِعْمَ رَجُلًا زَيْدٌ نِعْمَ شَاعِرًا أَنْتَ - نِعْمَ غُلَامًا غُلَامُ أَبِي ٱلْوَزِيرِ, &c.

305. On peut aussi répéter deux fois le même nom, sous la forme de sujet grammatical du verbe, et sous celle de terme circonstanciel; ce qui forme un pléonasme. Exemple :

وَٱلتَّغْلِبِيُّونَ بِئْسَ ٱلْفَحْلُ فَحْلُهُمْ فَحْلًا وَأُمُّهُمْ زَلَّاءُ مِنْطِيقُ

Les enfans de Tagleb, mauvais est l'étalon, leur étalon, en fait d'étalon, et leur mère est une jument dont la croupe est décharnée, et qui déguise la maigreur de ses flancs par un embonpoint postiche; c'est-à-dire, *l'étalon* (ou *le père dont les enfans de Tagleb tirent leur origine*) *est mauvais étalon, en tant qu'étalon.*

306. Le verbe سَآءَ *être mauvais*, et tous ceux que l'on peut former des verbes trilitères, en les assimilant à نِعْمَ et بِئْسَ, se conforment aux mêmes règles de syntaxe *(a)*.

(a) Suivant les commentateurs de l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, les verbes de

307. Il en est de même du verbe حَبَّذَا ou حَبَّ ذَا *être excellent*, et avec une négation, لَا حَبَّ ذَا *n'être pas excellent.* ذَا fait ici la fonction de sujet grammatical, et demeure toujours invariable comme le verbe. On dit donc, حَبَّ ذَا فَاطِمَةُ *Fatime est excellente*,

---

louange et de blâme, dérivés des verbes trilitères, doivent être de la forme فَعُلَ ; et c'est effectivement le sentiment d'Ebn-Malec lui-même, qui dit:

وَٱجْعَلْ كَبِئْسَ سَآءَ وَٱجْعَلْ فَعُلَا   مِنْ ذِى ثَلَاثَةٍ كَنِعْمَ مُسْجَلَا

« Assimile le verbe سَآءَ au verbe بِئْسَ ; et de tout verbe trilitère, sans » aucune restriction, fais un verbe de la forme فَعُلَ, assimilé en tout au » verbe نِعْمَ. »

On en donne pour exemple ce passage de l'Alcoran, كَبُرَتْ كَلِمَةً تَخْرُجُ مِنْ أَفْوَاهِهِمْ, dont le sens est, بِئْسَ كَلِمَةً تَخْرُجُ مِنْ أَفْوَاهِهِمْ قَوْلُهُمُ ٱتَّخَذَ ٱللّٰهُ وَلَدًا ; c'est-à-dire, à la lettre, *il est bien abominable, en fait de parole, ce propos qu'ils ont tenu (en disant) que Dieu a un fils.* (Mss. Arab. de la Bibl. imp. n.° 1291, f. 21 *verso*, et 1234, f. 78 *recto*; et Mss. Arab. de S. G. n.° 465, f. 127 *verso.*)

Cependant Djewhari, ainsi que je l'ai déja dit (n.° 500, *1.re p.* note), veut que l'on puisse donner aussi à ces verbes la forme فَعْلَ ; je rapporterai ici son texte:

وَقَدْ حَسُنَ ٱلشَّىْءُ وَإِنْ شِئْتَ خَفَّفْتَ ٱلضَّمَّةَ فَقُلْتَ حَسْنَ ٱلشَّىْءُ وَلَا يَجُوزُ أَنْ تَنْقُلَ ٱلضَّمَّةَ إِلَى ٱلْحَآءِ لِأَنَّهُ خَبَرٌ وَإِنَّمَا يَجُوزُ ٱلنَّقْلُ إِذَا كَانَ بِمَعْنَى ٱلْمَدْحِ أَوِ ٱلذَّمِّ لِأَنَّهُ يُشَبَّهُ فِى جَوَازِ ٱلنَّقْلِ بِنِعْمَ وَبِئْسَ وَذٰلِكَ أَنَّ ٱلْأَصْلَ فِيهِمَا نَعِمَ وَبَئِسَ فَسُكِّنَ ثَانِيهِمَا وَنُقِلَ حَرَكَتُهُ إِلَى مَا قَبْلَهُ فَكَذٰلِكَ كُلُّ مَا كَانَ فِى مَعْنَاهُمَا قَالَ ٱلشَّاعِرُ   لَمْ يَمْنَعِ ٱلنَّاسُ مِنِّى مَا أَرَدْتُ وَمَا أُعْطِيهِمْ مَا أَرَادُوا حُسْنَ ذَا أَدَبَا *   أَرَادَ حَسُنَ هٰذَا أَدَبًا فَخَفَّفَ وَنَقَلَ .

(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1246.)

* Le manuscrit porte, dans le vers cité, أَحْسَنَ; mais c'est évidemment une faute du copiste. Je ne traduis point ce texte, parce que j'en ai donné le sens dans la note à laquelle je renvoie.

et حَبَّذَا ٱلْمُسْلِمُونَ *les Musulmans sont excellens.* Du reste, ce verbe suit la même syntaxe que نِعْمَ.

On peut cependant supprimer ذَا, et dire, comme avec le verbe نِعْمَ, et autres verbes de louange et de blâme, حَبَّ زَيْدٌ رَجُلًا, ou, suivant une syntaxe particulière à celui-ci, حَبَّ بِزَيْدٍ رَجُلًا *il est excellent, en tant qu'homme, Zeïd;* c'est-à-dire, *Zeïd est homme excellent.*

Quand on emploie ce verbe sans l'article démonstratif ذَا, on prononce plus ordinairement حُبَّ.

On peut construire tous les verbes d'admiration formés des verbes trilitères, comme حُبَّ, quand il n'est pas joint à ذَا.

CHAPITRE XVI.

Concordance du Verbe avec le Sujet.

308. La concordance étant destinée à mettre entre les différens mots d'une proposition la même liaison qui est entre les diverses idées qui concourent à former un jugement de notre esprit, il est naturel que le verbe qui indique l'existence du sujet et sa relation à l'attribut, soit assujetti à concorder avec le sujet en genre, en nombre et en personne : aussi peut-on poser pour règle générale que le verbe arabe doit avoir avec son sujet tous ces caractères de concordance. Cette règle néanmoins est sujette à un grand nombre d'exceptions, qui ont lieu sur-tout lorsque le verbe précède le sujet *(a)*.

(a) Je n'ai aucun égard ici au système des grammairiens Arabes, qui ne regardent, en général, le mot qui fait les fonctions de sujet d'une proposition, comme le vrai sujet du verbe ou l'agent, que quand il est placé après le verbe. *Voyez* ci-devant, n.° 147.

Le sujet pouvant être placé avant ou après le verbe, nous allons exposer les règles de concordance relatives à chacun de ces deux cas.

309. Lorsque le nom qui sert de sujet précède le verbe, on doit faire concorder le verbe en genre et en nombre avec le nom. Exemples :

ٱللهُ يَبْدَأُ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ

Dieu produit les créatures, ensuite il les rend à la vie.

ٱمْرَأَةُ ٱلْعَزِيزِ تُرَاوِدُ فَتَاهَا عَنْ نَفْسِهِ

La femme d'Aziz sollicitoit son esclave de condescendre à sa passion.

هَذِهِ بِضَاعَتُنَا رُدَّتْ إِلَيْنَا

Notre argent que voici nous a été rendu.

هَلِ ٱلْمُؤْمِنَاتُ رَجَعْنَ

Les vraies croyantes sont-elles de retour !

310. La même chose a lieu si le sujet du verbe est sous-entendu, parce qu'il est déjà connu, ayant été exprimé auparavant. Exemple :

فَلَمَّا فَرَغَ ٱلشَّيْخُ مِنْ دُعَائِهِ أَجَالَ خَمْسَهُ فِي وِعَائِهِ فَأَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ بِأَلْوَانِ ٱلْأَصْبَاغِ فِي أَوَانِ ٱلْفَرَاغِ فَنَاوَلَهُنَّ عَجُوزَهُ ٱلْحَيْزَبُونَ وَأَمَرَهَا بِأَنْ تَتَوَسَّمَ ٱلزَّبُونَ فَمَنْ آنَسَتْ نَدَى يَدَيْهِ أَلْقَتْ وَرَقَةً مِنْهُنَّ لَدَيْهِ

Quand le scheïkh eut fini ses complimens et ses vœux, il mit la main dans son sac et en tira divers papiers écrits en toute sorte de couleurs et à loisir; il les remit à la vieille courbée sous le poids des années, et lui ordonna de chercher, dans l'assemblée, ceux qu'elle croiroit susceptibles d'être dupes, et de présenter un de ces papiers à chacun de ceux dont la main lui sembleroit familiarisée avec les actes de bienfaisance.

Les verbes أَجَالَ - أَبْرَزَ - نَاوَلَ - أَمَرَ sont au singulier et au masculin, parce qu'ils ont pour sujet le pronom هُوَ *il*, sous-entendu, qui se rapporte au mot ٱلشَّيْخُ *le scheïkh.*

Le verbe كَتَبْنَ est au pluriel et au féminin, parce qu'il a pour sujet le pronom هُنَّ *elles*, sous-entendu, qui se rapporte à رِقَاعًا *des papiers.*

Enfin les verbes تَتَوَسَّمُ - آنَسَتْ - أَلْقَتْ sont au singulier et au féminin, parce qu'ils ont pour sujet le pronom هِيَ *elle*, sous-entendu, qui se rapporte à عَجُوزٌ *vieille femme.*

311. Il faut seulement observer que, le sujet, ou le nom auquel se rapporte le pronom sous-entendu qui fait la fonction de sujet, étant un pluriel irrégulier, le verbe peut se mettre et se met même le plus ordinairement au singulier féminin. Ainsi, dans l'exemple précédent, on auroit pu dire كَتَبَتْ au lieu de كَتَبْنَ. Cela a également lieu, soit que le pluriel irrégulier provienne d'un singulier masculin, ou d'un singulier féminin. La raison de cette concordance est que tout pluriel irrégulier est censé renfermer la valeur du mot جَمَاعَةٌ *une troupe*, qui est singulier et féminin.

Cependant, si le pluriel irrégulier exprime des êtres raisonnables du genre masculin, comme نَاسٌ *des hommes*, مَلَائِكَةٌ *des anges*, on doit mettre le verbe au pluriel masculin. Exemple: لِلّٰهِ مَلَائِكَةٌ يَتَعَاقَبُونَ فِيكُمْ مَلَائِكَةٌ بِٱللَّيْلِ وَمَلَائِكَةٌ بِٱلنَّهَارِ *Dieu a des anges qui se relèvent pour veiller sur vous, les uns pendant la nuit, les autres durant le jour.*

312. Lorsque le verbe précède le sujet, si le sujet est un nom singulier et masculin, la concordance est toujours observée. Exemple : أَنْسَاهُ ٱلشَّيْطَانُ ذِكْرَ رَبِّهِ *Satan lui fit oublier le souvenir de son seigneur.*

313. Si le sujet est un nom singulier féminin, le verbe doit

concorder avec le sujet en nombre ; mais il peut n'être point en concordance pour le genre.

Il faut se rappeler ici la distinction que nous avons faite ailleurs (n.° 674, *1.re p.*) du *féminin réel* حَقِيقِيُّ ٱلتَّأْنِيثِ , c'est-à-dire, qui exprime un être du sexe féminin, et du *féminin de convention* غَيْرُ حَقِيقِيِّ ٱلتَّأْنِيثِ ou *métaphorique* مَجَازِيُّ ٱلتَّأْنِيثِ, qui est purement grammatical.

314. Si le sujet du genre féminin est un féminin réel, et qu'il suive immédiatement le verbe, le verbe doit être mis au féminin : si le nom ne suit pas immédiatement le verbe, le verbe peut être mis au masculin ou au féminin ; mais le mieux est de le mettre au féminin. Exemples :

قَالَتِ ٱمْرَأَةُ ٱلْعَزِيزِ

La femme d'Aziz dit.

رَاوَدَتْهُ ٱلَّتِي هُوَ فِي بَيْتِهَا عَنْ نَفْسِهِ

Celle dans la maison de laquelle il étoit, le pressa de se rendre à son amour.

إِنَّ ٱمْرَأً غَرَّهُ مِنْكُنَّ وَاحِدَةٌ

L'une d'entre vous a séduit un homme.

315. Si le sujet est un féminin de convention, on peut mettre le verbe à tel genre que l'on veut, soit qu'il précède immédiatement ou médiatement son sujet. Dans le second cas, le verbe est mieux au masculin. Exemples :

لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَيْكُمْ حُجَّةٌ

Afin que les hommes n'aient aucun prétexte contre vous.

فَيَنْظُرُونَ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ

Ils voient quelle a été la fin de ceux qui les ont précédés.

ٱللَّبَنُ ٱلصَّرِيحُ هُوَ ٱلَّذِى قَدْ ذَهَبَ رُغْوَتُهُ وَإِذَا ذَهَبَتِ ٱلرُّغْوَةُ فَٱللَّبَنُ عُرْيَانٌ

Le lait pur est celui dont l'écume s'en est allée ; et lorsque l'écume s'en est allée, le lait est nu.

316. Si le verbe est séparé du sujet féminin par إِلَّا, on le met au masculin. Exemple: مَا زَكِى إِلَّا فَتَاةُ ٱبْنِ ٱلْعُلَا *il n'y a eu d'innocent que la servante d'Ebn-alola.*

La raison de cette concordance est facile à sentir ; c'est que le vrai sujet du verbe n'est pas le nom qui suit إِلَّا, mais le mot أَحَدٌ *aucun*, sous-entendu.

On peut cependant aussi faire concorder le verbe en genre avec le nom qui suit إلَّا. Ainsi, dans notre exemple, on pourroit dire مَا زَكَتْ إِلَّا فَتَاةُ.

317. Les verbes نِعْمَ - بِيسَ et autres semblables, ayant pour sujet un nom appellatif pris dans toute l'étendue de sa signification (n.° 301), peuvent être mis au masculin ou au féminin, lorsque le sujet est féminin : mais il est plus élégant de mettre le verbe au masculin ; ainsi il vaut mieux dire نِعْمَ ٱلْإِمْرَءَةُ زَيْنَبُ que نِعْمَتِ ٱلْإِمْرَءَةُ زَيْنَبُ *Zeinab est excellente femme.*

318. Lorsque le sujet est un nom pluriel masculin, le verbe placé avant le sujet se met ordinairement au singulier. Exemples :

أَنُؤْمِنُ كَمَا آمَنَ ٱلسُّفَهَآءُ

Est-ce que nous croirons, comme ont cru les insensés!

فَبَدَّلَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا قَوْلًا

Ceux qui étoient impies, changèrent ses paroles.

319. Si le sujet est un pluriel irrégulier venant d'un singulier masculin, le verbe peut être mis au singulier féminin. Exemples :

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذَٰلِكَ

Leurs cœurs se sont endurcis après cela.

فَقَدْ كُذِّبَتْ رُسُلٌ مِنْ قَبْلِكَ

D'autres envoyés avant toi ont été traités de menteurs.

ذَلِكَ بِأَنَّهُ كَانَتْ تَأْتِيهِمْ رُسُلُهُمْ

Cela a été ainsi, parce que leurs envoyés venoient les trouver.

Lorsque le sujet est un pluriel masculin régulier, on ne peut pas mettre le verbe au féminin : mais on le peut avec بَنُونَ pluriel de إِبْنٌ *fils*, et avec les mots pareils à celui-là qui, ayant la terminaison des pluriels masculins réguliers, ne conservent pas cependant la forme de leur singulier; car ces pluriels sont de vrais pluriels *rompus* ou irréguliers. Exemple : قَالَتْ بَنُوا إِسْرَائِيلَ *Les enfans d'Israël ont dit.*

320. On peut aussi mettre le verbe au féminin, lorsque le nom qui le suit et qui lui sert de sujet, est un nom collectif, comme قَوْمٌ *nation*, ou un nom qui exprime une espèce entière, comme غَنَمٌ *brebis*, طَيْرٌ *oiseau*. Exemples :

إِنِّي أَرَانِي أَحْمِلُ فَوْقَ رَأْسِي خُبْزًا تَأْكُلُ ٱلطَّيْرُ مِنْهُ

Je voyois que je portois sur ma tête du pain dont les oiseaux mangeoient.

قَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ ٱلنَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ وَقَالَتِ ٱلنَّصَارَى لَيْسَتِ ٱلْيَهُودُ عَلَى شَيْءٍ

Les Juifs ont dit, « Les Chrétiens ne professent point une religion « véritable »; et les Chrétiens ont dit, « Les Juifs ne professent point une religion véritable. »

وَلَاقَى دُونَ ثَايِهِمْ طِعَانًا يُلَاقِي عِنْدَهُ ٱلذِّيبَ ٱلْغُرَابُ
وَخَيْلًا تَغْتَذِي رِيحَ ٱلْمَوَامِي وَيَكْفِيهَا مِنَ ٱلْمَاءِ ٱلسَّرَابُ
وَلَكِنْ رَبُّهُمْ أَسْرَى إِلَيْهِمْ فَمَا نَفَعَ ٱلْوُقُوفُ وَلَا ٱلذَّهَابُ
وَلَا لَيْلٌ أَجَنَّ وَلَا نَهَارٌ وَلَا خَيْلٌ حَمَلْنَ وَلَا رِكَابُ

Autour des parcs qui servent d'asile à leurs troupeaux, tout autre que lui auroit trouvé un rempart de braves guerriers dont les coups meurtriers fournissent à la pâture des loups et des corbeaux; des chevaux auxquels il ne faut d'autre nourriture que le vent qui souffle dans les déserts, qui se contentent, pour étancher leur soif, de la vapeur qui s'élève sur les terres brûlées de l'ardeur du soleil. Mais c'étoit leur maître et leur seigneur qui s'avançoit contre eux, au milieu de la nuit : ni la résistance, ni la fuite, n'ont pu les mettre à l'abri de sa vengeance; ni les ombres de la nuit, ni la clarté du jour, ne leur ont été d'aucun secours contre lui; ni leurs chevaux, ni leurs chameaux, n'ont pu les soustraire à ses coups.

321. Le sujet étant un pluriel féminin, le verbe qui le précède peut être au singulier masculin, pourvu que le sujet soit un féminin de convention ou un pluriel irrégulier. Exemples :

فَأَصَابَهُمْ سَيِّئَاتُ مَا كَسَبُوا وَٱلَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْ هَؤُلَآءِ سَيُصِيبُهُمْ سَيِّئَاتُ مَا كَسَبُوا

Les mauvaises actions qu'ils avoient faites, sont tombées sur eux : il en sera de même de ceux d'entre ce peuple qui sont impies; les mauvaises actions qu'ils auront faites, tomberont sur eux.

قَالَ نِسْوَةٌ فِي ٱلْمَدِينَةِ

Quelques femmes de la ville dirent.

فَبَكَى بَنَاتِي شَجْوَهُنَّ وَزَوْجَتِي وَٱلطَّامِعُونَ إِلَيَّ ثُمَّ تَصَدَّعُوا

Mes filles ont pleuré leur malheur, ainsi que ma femme et tous ceux qui m'aimoient; ensuite ils se sont séparés.

On trouve aussi quelquefois des pluriels féminins réguliers joints à un verbe masculin singulier, comme dans l'exemple suivant : إِذَا جَآءَكَ ٱلْمُؤْمِنَاتُ مُهَاجِرَاتٍ فَٱمْتَحِنُوهُنَّ *quand les vraies croyantes viennent vers toi pour chercher un refuge, éprouve-les.*

Mais ces exemples sont rares, et peuvent être regardés comme des licences. Dans celui-ci, l'on peut justifier le défaut de concordance par l'interposition du pronom affixe entre le verbe et le sujet (a).

322. Les noms des tribus Arabes sont ordinairement du féminin ; mais, comme ce sont des noms collectifs, ils peuvent aussi concorder avec des verbes pluriels masculins. Exemples :

تَجَمَّعَتْ عَامِرُ بْنُ صَعْصَعَةَ عُقَيْلٌ وَقُشَيْرٌ...وَكِلَابُ بْنُ رَبِيعَةَ بْنِ عَامِرٍ...
وَتَشَاكَوْا مَا يَلْحَقُهُمْ مِنْ سَيْفِ ٱلدَّوْلَةِ وَتَوَافَقُوا عَلَى ٱلتَّضَامِّ فِيمَا بَيْنَهُمْ

Les familles d'Amer fils de Sasaa, d'Okaïl et de Koscheïr, et les enfans de Kélab fils de Rébia fils d'Amer, se rassemblèrent, et s'étant plaints réciproquement de la conduite de Seïf-eddaula à leur égard, ils convinrent de se liguer tous ensemble.

تَمَلَّكَ أَنْفُسَ ٱلثَّقَلَيْنِ طُرًّا   فَكَيْفَ تَحُوزُ أَنْفُسَهَا كِلَابُ
وَمَا تَرَكُوكَ مَعْصِيَةً وَلٰكِنْ   يُعَافُ ٱلْوِرْدُ وَٱلْمَوْتُ ٱلشَّرَابُ

Les hommes et les génies sont également en ton pouvoir ; comment la tribu de Kélab pourroit-elle espérer de demeurer maîtresse d'elle-même ! Ils ne t'ont point abandonné par une révolte criminelle ; mais (comme) on s'éloigne d'une citerne, quand elle offre pour boisson une mort assurée.

323. Le duel est sujet aux mêmes règles de concordance que le pluriel. Exemples :

(a) Certains grammairiens justifient cette concordance en sous-entendant le pluriel irrégulier ٱلنِّسَاءُ *les femmes*, ou en disant que l'article, dans ٱلْمُؤْمِنَاتُ, est pour l'adjectif conjonctif ٱللَّاتِي pluriel irrégulier.

Il y a aussi des grammairiens qui autorisent sans restriction cette concordance irrégulière, tant au singulier qu'au pluriel, et qui permettent de dire قَالَ فُلَانَةُ *une telle a dit*, قَالَتِ ٱلْهِنْدَاتُ *les (femmes nommées) Hind ont dit.*

قَالَ رَجُـلَانِ

Deux hommes ont dit.

قَالَتِ ٱلرِّجْـلَانِ

Les deux pieds dirent.

إِذْ هَمَّتْ طَايِفَتَانِ مِنْـكُمْ أَنْ تَفْشَلَا

Lorsque deux corps de troupes d'entre vous avoient conçu le projet de se comporter lâchement.

324. Quoique, comme nous l'avons dit, quand le verbe précède le sujet, il soit d'usage de mettre le verbe au singulier avec le sujet pluriel ou duel, cependant on peut aussi faire concorder le verbe en nombre et en genre avec le sujet. Exemples :

تَوَلَّى قِتَالَ ٱلْمَارِقِينَ بِنَفْسِهِ وَقَدْ أَسْلَمَاهُ مُبْعَدٌ وَحَمِيمٌ

Il a combattu en personne contre les rebelles, et tous, tant proches qu'éloignés, l'ont laissé sain et sauf.

نَصَرُوكَ قَوْمِي فَٱعْتَزَزْتَ بِنَصْرِهِمْ وَلَوْ أَنَّهُمْ خَذَلُوكَ كُنْتَ ذَلِيلَا

Mon peuple a combattu pour toi, et le secours qu'ils t'ont donné a fait ta gloire : s'ils t'eussent manqué de foi, tu aurois été couvert de confusion.

رَأَيْنَ ٱلْغَوَانِي ٱلشَّيْبَ لَاحَ بِعَارِضِي فَأَعْرَضْنَ عَنِّي بِٱلْخُدُودِ ٱلنَّوَاضِرِ

Les jeunes femmes ont vu briller sur mon visage les poils blancs de la vieillesse, et elles ont détourné de moi la fraîcheur de leurs joues (a).

(a) On désigne ordinairement ce genre de concordance, sous cette formule أَكَلُونِي ٱلْبَرَاغِيثُ *les puces m'ont mangé.* Il paroît qu'elle est particulière à quelques tribus Arabes.

325. Dans les temps composés du verbe كَانَ et du prétérit ou de l'aoriste d'un autre verbe, si le sujet est placé entre les deux verbes, on se conforme, pour le verbe كَانَ, aux règles de concordance du verbe précédant le sujet, et pour le second, à celles de la concordance du verbe placé après le sujet.

326. Tout ce que nous venons de dire, n'a lieu que pour les troisièmes personnes des verbes : les premières et secondes personnes concordent toujours en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qui leur sert de sujet.

La seule exception qui ait lieu ici, c'est quand le verbe est séparé du sujet par إِلَّا *sinon* (n.° 316). Exemple : مَا جَآءَ إِلَّا أَنْتِ *il n'est venu que toi (ô femme).* Mais ce n'est réellement pas une exception, le sujet du verbe جَآءَ n'étant pas أَنْتِ *toi,* mais le mot sous-entendu أَحَدٌ *aucun homme.*

327. Lorsque le sujet est un nom collectif et qu'il précède le verbe, on met ordinairement le verbe au pluriel. Exemples:

وَلَكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ

Mais la plupart des hommes ne sont pas reconnoissans.

فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَخْشَوْنَ ٱلنَّاسَ

Une portion d'entre eux craignent les hommes.

وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَامَ ٱللّٰهِ

Une partie d'entre eux entendoient la parole de Dieu.

328. Quelquefois le sujet semble exprimé par un nom au génitif, précédé des prépositions مِنْ ou بِ, comme dans ces exemples :

مَا جَآءَنَا مِنْ بَشِيرٍ وَنَذِيرٍ

Il ne nous est pas venu de prédicateur ni de moniteur.

كَفَى بِٱللّٰهِ شَهِيدًا

Il suffit de Dieu pour témoin.

Mais

Mais ces sortes d'expressions, assez approchantes des tournures françoises par lesquelles je les traduis, renferment une ellipse, et le verbe est réellement en concordance avec le sujet sous-entendu qui est شَيْءٌ *une chose*, ou أَحَدٌ *quelqu'un*.

329. Si le sujet est composé, c'est-à-dire, s'il est formé de plusieurs sujets partiels, le verbe peut encore être placé avant ou après le sujet : si le verbe est placé avant le sujet composé, on peut le mettre au pluriel, comme dans l'exemple suivant, جِئْنَا أَنَا وَأَنْتَ وَأَخَذْنَا حَاجَتَنَا مِنْهُ *nous viendrons moi et vous, et nous n prendrons autant qu'il nous sera nécessaire.* On peut aussi le mettre au singulier, en le faisant concorder avec celui des sujets partiels qui le suit immédiatement. Exemples :

تَكَلَّمَتْ مَرْيَمُ وهَرُونُ فِي مُوسَى

Marie et Aaron parlèrent contre Moïse.

وَيَسْنُدُ هَرُونُ وَبَنُوهُ أَيْدِيَهُمْ عَلَى رَأْسِهِ

Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête.

330. Si le verbe est après le sujet composé, il se met au duel, lorsque le sujet composé n'exprime que deux individus, et au pluriel, lorsqu'il en exprime un plus grand nombre. Exemples :

سُلَحْفَاةٌ وَأَرْنَبٌ مَرَّةً تَسَابَقَا وَجَعَلَا ٱلْحَدَّ بَيْنَهُمَا ٱلْجَبَلَ

Une tortue et un lièvre disputèrent un jour à qui des deux arriveroit le premier, et ils prirent pour but la montagne.

ٱلْبَطْنُ وَٱلرِّجْلَانِ تَخَاصَمُوا

Le ventre et les deux pieds disputèrent ensemble.

331. Quant à la concordance du genre dans ce cas, si les sujets partiels sont de différens genres, on met ordinairement

le verbe au masculin. Exemple : ٱلْكَسَلُ وَكَثْرَةُ ٱلنَّوْمِ يُبْعِدَانِ مِنَ ٱللهِ وَيُورِثَانِ ٱلْفَقْرَ *la paresse et l'excès du sommeil éloignent de Dieu et attirent la pauvreté (a).*

332. Le sujet étant complexe et formé de deux noms appellatifs en rapport d'annexion, c'est-à-dire, dont le second sert de complément au premier, il n'est pas rare que le verbe s'accorde en genre avec le nom qui forme le complément du rapport d'annexion, quoique, suivant la règle ordinaire, il dût s'accorder avec l'antécédent, qui est le vrai sujet grammatical. On peut regarder la concordance, en ce cas, comme une concordance logique, parce qu'on y a plus égard au rapport logique qui unit les idées, qu'au rapport grammatical qui se trouve entre les mots. Et effectivement, cette concordance, qui semble transporter au nom qui sert d'antécédent au rapport d'annexion, le genre qui n'appartient dans la réalité qu'au nom

---

(a) On trouve même quelquefois le verbe au genre masculin, après plusieurs sujets partiels du genre féminin. Exemple : ٱلشَّمْسُ وَٱلرِّيحُ تَخَاصَمَا *le soleil et le vent disputèrent ensemble.*

Quelquefois aussi, le sujet étant suivi de plusieurs verbes, les uns se conforment à la règle de concordance ordinaire, tandis que les autres s'en éloignent. Exemple : ٱلنُّمُوسُ لَبَسُوا جُلُودَ ٱلطَّاوُسِ وَأَتَوْا تَزُورُهُمْ *les belettes se revêtirent de peaux de paon, et vinrent pour leur rendre visite.*

On trouve aussi le duel et le pluriel employés concurremment avec le même sujet. Exemples : فَٱلْكَبْشُ وَٱلْعَنْزُ فَلَمْ يَكُونُوا يَضْرِبَانِ *pour le belier et la chèvre, ils ne frappoient point;* ٱلْوَزُّ وَٱلْخُطَّافُ ٱشْتَرَكُوا فِي ٱلْمَعِيشَةِ وَرَأَيَا يَوْمًا تَوَهُّمَ ٱلصَّيَّادِينَ *l'oie et l'hirondelle firent communauté de vie, et elles s'aperçurent un jour qu'elles étoient menacées par des chasseurs.*

Ces exemples sont tirés des fables de Lokman, ouvrage qui ne peut point faire autorité. Je n'ai pas observé ces concordances irrégulières dans les bons auteurs, et je les regarde comme des fautes.

qui en forme le complément, n'a lieu que dans les cas où l'on pourroit, sans nuire au sens, supprimer l'antécédent, et se contenter d'exprimer le conséquent (a). Exemples :

يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ

Au jour où toute ame trouvera ce qu'elle aura fait de bien.

إِنَّ رَحْمَةَ ٱللَّهِ قَرِيبٌ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ

La miséricorde de Dieu est proche de ceux qui font le bien.

وَكُلٌّ أَبِيٌّ بَاسِلٌ غَيْرَ أَنَّنِي إِذَا عَرَضَتْ أُولَى ٱلطَّرَائِدِ أَبْسَلُ

Tous ils repoussent les insultes, tous ils combattent avec bravoure; cependant, quand il se présente la plus redoutable des troupes ennemies à laquelle il faut donner la chasse, je suis encore plus brave qu'eux tous.

كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ

Vous êtes le meilleur des peuples qui ait été produit parmi les hommes.

إِنِّي لَمَّا سَمِعْتُ قَوْلَهُ ثَلَاثِينَ أَلْفًا ٱسْتَرْخَتْ جَمِيعُ أَعْضَائِي

Lorsque je lui entendis prononcer la somme de trente mille (dinars), tous mes membres se relâchèrent.

كَفَى لَكَ فَخْرًا أَنَّ أَكْرَمَ حُرَّةٍ غَذَتْكَ بِثَدْيٍ وَٱلْخَلِيفَةَ وَاحِدَةٍ

C'est une gloire suffisante pour toi, qu'une femme des plus illustres a nourri du même sein, et toi, et le khalife.

On trouve un autre exemple de concordance logique dans les vers suivans :

(a) *Voyez* les commentaires sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 64 *recto*, et Mss. de S. G. n.° 465, f. 194 *recto*.

قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ   بِسِقْطِ ٱللِّوَى بَيْنَ ٱلدَّخُولِ فَحَوْمَلِ

فَتُوضِحَ فَٱلْمِقْرَاةِ لَمْ يَعْفُ رَسْمُهَا   لِمَا نَسَجَتْهَا مِنْ جَنُوبٍ وَشَمْأَلِ

Arrêtez-vous, mes amis ; pleurons au souvenir d'une amante, d'une habitation qui étoit placée au pied de cette colline sablonneuse, entre Dahoul, Haumal, Taudhih et Mikrat, et dont les traces ne sont point encore effacées, malgré les vents du midi et du nord qui ont sillonné à l'envi cette solitude !

Le nom conjonctif مَا, qui sert ici de sujet, est en concordance avec le verbe féminin نَسَجَتْ, parce qu'il représente le mot رِيحٌ *vent*, qui est du genre féminin.

333. Nous avons vu ce qui concerne la concordance du verbe avec son sujet, quant au genre et au nombre ; le verbe doit aussi suivre certaines règles pour concorder avec le sujet, quant aux personnes : ces règles peuvent se réduire à deux.

334. Le verbe s'accorde toujours en personne avec le sujet exprimé ou sous-entendu, et la même concordance a lieu s'il y a plusieurs sujets qui soient de la même personne.

335. Si un même verbe a plusieurs sujets de différentes personnes, il s'accorde en personne avec celui des sujets qui, comme disent ordinairement les grammairiens, est de la personne *la plus noble ;* c'est-à-dire, de celle dont la relation est plus proche avec celui qui parle : la première personne a la préférence sur les deux autres, et la seconde sur la troisième. Ex. :

جِئْنَا أَنَا وَأَنْتَ وَأَخَذْنَا حَاجَتَنَا مِنْهُ

Nous viendrons moi et vous, et nous en prendrons autant qu'il nous sera nécessaire.

أَنَا وَٱلْغُلَامُ نَمْضِي إِلَى ثَمَّ وَنَسْجُدُ

Moi et le jeune homme nous irons jusque-là, et nous adorerons.

Dans ces exemples, le verbe est à la première personne, parce

que l'un des sujets auxquels il se rapporte est de cette même personne. Dans l'exemple suivant, le verbe ayant deux sujets, dont l'un est de la seconde personne et l'autre de la troisième, il est à la seconde personne, conformément à la règle que nous venons de donner : أنتَ وجموعك احضروا بين يدي الله مع هرون *toi et ceux de ton parti, trouvez-vous devant Dieu avec Aaron.*

336. Le sujet indéterminé que nous exprimons en françois par *on*, se rend ordinairement en arabe par la troisième personne du pluriel masculin. Exemple : زعموا *on raconte.*

337. On peut aussi employer, comme en latin, la voix objective d'une manière indéterminée : قِيلَ *il est dit, on dit ;* جِيءَ بهِ *[ventum est cum eo], on l'a amené* (n.° 189).

338. Il se rencontre assez souvent des verbes dont le sujet n'est point exprimé. Ils répondent à ceux que les grammairiens appellent ordinairement *verbes impersonnels :* tels sont, par exemple, les verbes latins *pluit, fulgurat.* Dans notre langue, le sujet de ces verbes est exprimé par le pronom de la troisième personne *il*, comme *il pleut, il tonne.* Il en est de même en arabe : ces verbes se mettent à la troisième personne et au masculin. On ne doit pas croire que ces verbes n'aient pas véritablement de sujet ; car il seroit absurde de supposer une proposition qui exprimât un attribut sans relation à aucun sujet. Il y a donc ici une ellipse. Pour concevoir la raison de cette ellipse, il faut faire attention que la plupart des verbes que l'on emploie ainsi, expriment des effets dont les causes ne sont point connues, au moins du commun des hommes. C'est pour cela que le sujet n'est exprimé que d'une manière indéterminée. Ainsi, lorsqu'on dit *il pleut*, c'est comme si l'on disoit, *la cause inconnue de laquelle provient la pluie, pleut.* Il y a d'autres cas où l'on peut rendre raison de l'ellipse, en substituant au pronom de la troisième personne le sujet *une chose :* ainsi,

lorsque l'on dit, *il arriva qu'il mourut le lendemain*, c'est comme si l'on disoit, *une chose arriva, et cette chose est qu'il mourut le lendemain.* Mais, dans ce cas-là même, on voit que le pronom de la troisième personne n'indique qu'un sujet indéterminé, qui est déterminé ensuite par la proposition conjonctive. Ce que nous exprimons en françois par le pronom de la troisième personne, les Arabes l'indiquent en mettant le verbe à la troisième personne : ainsi ils disent مَطَرَ *il a plu*, ثَلَجَ *il a neigé.*

CHAPITRE XVII.

Règles de dépendance et de concordance qu'on doit observer lorsqu'un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, ou de sujet à un verbe et de complément à un autre, ou enfin d'attribut à plusieurs propositions.

339. Il peut arriver qu'un même nom serve de sujet à deux verbes, ou même à un plus grand nombre ; il peut arriver pareillement que le même nom serve de sujet à un verbe et de complément à un autre. Cette sorte de lutte entre deux parties du discours qui exercent une influence ou pareille ou différente sur le même mot, est nommée, par les grammairiens Arabes, *contestation au sujet du régime* تَنَازُعٌ فِي ٱلْعَمَلِ. Il ne faut pas perdre de vue que, suivant ces grammairiens, le sujet d'un verbe est régi par ce verbe, comme le complément (n.° 42).

Pour ne point embrouiller la question dont il s'agit, nous ne supposerons que deux verbes qui exercent une influence commune sur un même mot, et nous n'entrerons point dans l'examen des diverses opinions qui partagent les grammairiens.

Voyons d'abord ce qui a lieu, lorsque le même nom sert de sujet à plusieurs verbes.

340. Si le nom qui sert de sujet est placé avant les verbes, il n'y a aucune difficulté; les deux verbes concordent avec le sujet, suivant les règles ordinaires. Exemples:

مَرْيَمُ قَامَتْ وَبَكَتْ

Marie se leva et pleura (a).

هُمْ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنْكَرِ

Ils commandent ce qui est bien, et défendent ce qui est mal.

(a) Il est bon de rappeler ici que, suivant les grammairiens Arabes, مَرْيَم n'est point, dans cette construction, le sujet du verbe, mais un inchoatif, et que le véritable sujet est le *pronom caché* sous la forme du verbe (n.° 814, *1.re p.*; n.° 148, *2.e p.*). L'auteur du commentaire sur l'*Alfiyya* dit, en expliquant le cas dont il s'agit: « Ebn-Malec a eu soin de dire, *si deux antécédens* » *agissent sur un nom qu'ils précèdent*, pour faire sentir que la *contestation* ne peut » pas avoir lieu quand les deux *antécédens* sont placés après le *régime*, comme » dans *Zeïd s'est levé et s'est assis*, parce qu'alors chacun des deux antécédens » épuise sa propre influence sur le pronom qu'il renferme et qui se rapporte » au nom qui précède: il n'y a donc pas de *contestation* entre eux. Cette con- » testation, au contraire, a lieu quand les deux antécédens précèdent leur » *régime*, comme dans cet exemple, *s'est levé et s'est assis Zeïd*: car chacun des » deux antécédens est en rapport logique avec *Zeïd*, et est propre à régir ce » nom; mais l'un des deux seulement exerce son influence grammaticale sur le » mot *Zeïd*, et l'autre ne l'exerce que sur le pronom qui représente ce nom. » Voici le texte d'Ebn-Malec et de son commentateur:

إِنْ عَامِلَانِ ٱقْتَضَيَا فِى ٱسْمٍ عَمَلْ   قَبْلُ فَلِلْوَاحِدِ مِنْهُمَا ٱلْعَمَلْ

قَالَ قَبْلُ تَنْبِيهًا عَلَى أَنَّ ٱلتَّنَازُعَ لَا يَتَأَتَّى بَيْنَ عَامِلَيْنِ مُتَأَخِّرَيْنِ نَحْوَ زَيْدٌ قَامَ وَقَعَدَ لِأَنَّ كُلًّا مِنْهُمَا مَشْغُولٌ بِمِثْلِ مَا شُغِلَ بِهِ ٱلْآخَرُ مِنْ ضَمِيرِ ٱلِٱسْمِ ٱلسَّابِقِ فَلَا تَنَازُعَ بَيْنَهُمَا بِخِلَافِ ٱلْمُتَقَدِّمَيْنِ نَحْوَ قَامَ وَقَعَدَ زَيْدٌ فَإِنَّ كُلًّا مِنْهُمَا مُتَوَجِّهٌ فِى ٱلْمَعْنَى إِلَى زَيْدٍ صَالِحٌ لِلْعَمَلِ فِى لَفْظِهِ فَيَعْمَلُ أَحَدُهُمَا فِيهِ وَٱلْآخَرُ فِى ضَمِيرِهِ

Voyez le man. Ar. de S. G. n.° 465, f. 68 *recto*.

341. Si les deux verbes précèdent le sujet, l'un des deux est censé avoir pour sujet le nom exprimé, et il suit les règles de concordance exposées précédemment (n.os 312 et suivans); l'autre a pour sujet le pronom sous-entendu qui représente ce nom, et il doit être en concordance exacte de nombre et de genre avec ce nom. Exemples :

يُحْسِنَانِ وَيُسِيءُ ٱبْنَاكَ

Tes deux fils font le bien, et pratiquent le mal.

بَغَى وَٱعْتَدَيَا عَبْدَاكَ

Tes deux esclaves ont prévariqué et commis des violences.

Dans le premier exemple, le verbe يُسِيءُ exerce son influence sur le sujet ٱبْنَاكَ, et, à cause de cela, il est au singulier, quoique le sujet soit au duel, conformément à la concordance ordinaire (n.° 323); mais le verbe يُحْسِنَانِ est au duel, parce qu'il a pour sujet le pronom sous-entendu هُمَا, ou, pour parler comme les grammairiens Arabes, la terminaison انِ, ou plutôt la voyelle ا, qui est le *pronom affixe nominatif* du duel (n.° 814, *1.re p.*).

Dans le second exemple, c'est le premier verbe بَغَى qui exerce son influence sur le sujet عَبْدَاكَ, et qui, à cause de cela, est au singulier; le second verbe, au contraire, est au duel, parce qu'il a pour sujet le pronom sous-entendu هُمَا, ou la terminaison ا, *pronom affixe nominatif* du duel.

De ces deux manières de s'exprimer, la seconde est la plus autorisée. Quelques grammairiens admettent aussi, dans ce cas, l'influence commune des deux verbes sur le même sujet, et permettent de dire : يُحْسِنُ وَيُسِيءُ ٱبْنَاكَ

342. Lorsque le même nom sert de sujet à l'un des deux verbes et de complément à l'autre, il faut faire attention à la manière dont les deux verbes sont disposés.

343. Si l'on met d'abord le verbe auquel le nom sert de complément, et ensuite celui auquel il sert de sujet, on sous-entendra tout-à-fait le complément, et on mettra le nom au nominatif, comme sujet. Exemples :

ضَرَبْتُ وَضَرَبَنِي زَيْدٌ

J'ai frappé (Zeïd), et Zeïd m'a frappé.

مَرَرْتُ وَمَرَّ بِي عَمْرٌو

J'ai passé (près d'Amrou), et Amrou a passé près de moi.

Quelques grammairiens permettent cependant de substituer un pronom affixe au nom, pour servir de complément au premier verbe, et de dire : ضَرَبْتُهُ وَضَرَبَنِي زَيْدٌ *je l'ai frappé, et Zeïd m'a frappé ;* c'est-à-dire, *j'ai frappé Zeïd, et il m'a frappé.*

344. Si l'on met d'abord le verbe auquel le nom sert de sujet, et ensuite celui auquel il sert de complément, on supprimera tout-à-fait le complément, et on observera, pour la concordance du premier verbe avec le sujet, les règles ordinaires. Exemple : ضَرَبَنِي وَضَرَبْتُ ٱلزَّيْدَانِ *les deux Zeïds m'ont frappé, et je (les) ai frappés.*

On peut aussi exprimer le nom sous la forme de complément, et donner au verbe dont l'influence auroit dû s'exercer sur ce nom comme sur son sujet, la terminaison qui indique sa concordance avec le pronom qui représente ce sujet. Exemples :

ضَرَبُونِي وَضَرَبْتُ ٱلزَّيْدِينَ

Ils m'ont frappé, et j'ai frappé les Zeïds ; c'est-à-dire, *les Zeïds m'ont frappé, et je les ai frappés.*

ضَرَبْتُ وَضَرَبَانِي ٱلزَّيْدَيْنِ

J'ai frappé, et tous deux m'ont frappé, les deux Zeïds ; c'est-à-dire, *j'ai frappé les deux Zeïds, et les deux Zeïds m'ont frappé.*

345. S'il s'agit d'un verbe qui doive avoir un sujet et un attribut, tel que كَانَ *être*, صَارَ *devenir*, et que l'attribut soit commun à deux propositions, comme dans cet exemple, *j'étois malade, et Zeïd étoit malade*, on peut se contenter d'exprimer une seule fois l'attribut, le supprimant tout-à-fait pour la seconde fois, ou le représentant par un *pronom isolé composé* (n.° 813, *1.re p.*). On dira donc : كُنْتُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا *j'étois et Zeïd étoit malade ;* ou كُنْتُ إِيَّاهُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا *je l'étois, et Zeïd étoit malade ;* ou enfin كُنْتُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا إِيَّاهُ *j'étois, et Zeïd étoit malade, cela*, c'est-à-dire, *Zeïd étoit malade, et je l'étois.*

La première de ces trois manières de s'exprimer est la plus autorisée.

Ceci suppose que les deux sujets sont du même genre et du même nombre : dans le cas contraire, il faudroit répéter l'attribut.

346. La même chose à-peu-près a lieu par rapport aux verbes, tels que ظَنَّ *croire*, حَسِبَ *juger*, qui ont pour complément une proposition entière, formée d'un sujet et d'un attribut, mis tous deux à l'accusatif (n.° 114), comme dans cet exemple : ظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا *j'ai cru Zeïd savant ;* c'est-à-dire, *j'ai cru que Zeïd étoit savant.* Il peut arriver que l'attribut soit commun à deux propositions, et par conséquent à deux sujets différens, et que le nom qui dans l'une des propositions est le sujet du verbe *croire*, soit dans l'autre le sujet de la proposition complémentaire. Tel est cet exemple : *Zeïd m'a cru savant, et j'ai cru Zeïd savant.* En se conformant à ce qu'on vient de lire dans le n.° précédent, on pourra dire en arabe : ظَنَّنِي وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا *il m'a cru, et j'ai cru Zeïd savant ;* ou bien ظَنَّنِي إِيَّاهُ وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا *il me l'a cru, et j'ai cru Zeïd savant ;* ou enfin ظَنَّنِي وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا إِيَّاهُ *il m'a cru, et j'ai cru Zeïd savant, cela ;* c'est-à-dire, *j'ai cru Zeïd savant, et il me l'a cru.*

Entre ces trois manières de s'exprimer, la première est la plus autorisée.

Si les sujets étoient de genre ou de nombre différent, il faudroit répéter l'attribut. Exemple :

أَظُنُّ وَيَظُنَّانِي أَخًا زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je regarde Zeïd et Amrou comme mes deux frères, et tous deux me regardent aussi comme leur frère (à la lettre, *existimo, et existimant me fratrem, Zeïdum et Amrum fratres*).

Quelques grammairiens autorisent en ce cas les deux formules suivantes :

أَظُنُّ وَيَظُنَّانِي إِيَّاهُ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je crois, et ils me le croient, Zeïd et Amrou (mes) deux frères ;

أَظُنُّ وَيَظُنَّانِي زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je crois, et ils me croient, Zeïd et Amrou (mes) deux frères.

Dans ce dernier exemple, c'est le second verbe qui n'a point d'influence sur son sujet, les noms *Zeïd et Amrou*, sujet du verbe يَظُنَّانِ, étant sous-entendus.

Si c'étoit le premier verbe dont le sujet fût sous-entendu, et que l'on dit, *(Zeïd et Amrou) me croient leur frère, et je crois Zeïd et Amrou mes deux frères* (à la lettre, *existimant me fratrem, et ego existimo Zeïdum et Amrum fratres*), on pourroit s'exprimer en arabe des trois manières suivantes : يَظُنَّانِي وَأَظُنُّ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ أَخًا *ils me croient, et je crois Zeïd et Amrou (mes) deux frères, (leur) frère ;* ou bien يَظُنَّانِي وَأَظُنُّ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ إِيَّاهُ *ils me croient, et je crois Zeïd et Amrou (mes) deux frères, cela ;* ou enfin يَظُنَّانِي وَأَظُنُّ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ *ils me croient, et je crois Zeïd et Amrou (mes) deux frères.*

CHAPITRE XVIII.

Concordance du Sujet et de l'Attribut.

347. Il n'y a de concordance entre le sujet et l'attribut, que quand l'attribut est un adjectif; et il faut bien prendre garde, à cet égard, de considérer comme adjectifs un grand nombre de mots qui peuvent être rendus en françois et dans d'autres langues par des adjectifs, mais qui, en arabe, sont de véritables noms, tels que خَيْرٌ *bien*, شَرٌّ *mal*, et tous les mots qui expriment une idée comparative ou superlative, et qui sont de la forme أَفْعَلُ. Ces noms répondent à-peu-près au genre neutre des adjectifs latins employés sans aucun nom auquel ils se rapportent, ou avec le mot *quid*, comme *bonum*, *malum*, *melius*, *melius quid*, *majus quid*, *&c.* C'est ainsi qu'on dit en arabe :

أَمَةٌ مُؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكَةٍ

Une servante vraie croyante est meilleure [est melius quid] qu'une servante polythéiste.

ٱلصَّالِحَاتُ خَيْرٌ عِنْدَ رَبِّكَ ثَوَابًا

Les bonnes œuvres sont excellentes [sunt optimum quid] auprès de ton seigneur, quant à leur récompense.

ٱلْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ ٱلْقَتْلِ

La sédition est pire [gravius quid] que le meurtre.

348. La concordance entre le sujet et l'attribut ne concerne que le nombre et le genre.

349. Les règles de cette concordance sont à-peu-près les mêmes que celles de la concordance du verbe avec le sujet.

350. L'attribut étant placé après le sujet, concorde avec

lui en genre et en nombre (n.° 309), à moins que le sujet ne soit un pluriel irrégulier; car alors l'attribut peut être au singulier féminin (n.° 311). Exemples :

كَانَ أَبَوَاهُ مُؤْمِنَيْنِ

Ses père et mère étoient vrais croyans.

تَعْمَى ٱلْقُلُوبُ وَٱلْعُيُونُ نَاظِرَةٌ

Les cœurs sont aveugles, quoique les yeux soient clairvoyans.

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ عَامِلَةٌ نَاصِبَةٌ تَصْلَى نَارًا حَامِيَةً

En ce jour-là, il y aura des visages baissés vers la terre, fatigués, abattus de lassitude, qui supporteront la violence d'un feu ardent.

351. Si l'attribut précède le sujet, ce qui a lieu dans les propositions interrogatives et négatives, et que le sujet soit un pluriel ou un duel, on doit mettre l'attribut au singulier. Ex. :

أَدَاخِلٌ ٱلرَّجُلَانِ

Est-ce que les deux hommes entrent!

مَا خَارِجٌ ٱلرِّجَالُ

Les hommes ne sortent point.

352. Si le sujet est un nom collectif, l'attribut peut être au pluriel. Exemple : كُلٌّ لَهُ قَانِتُونَ *tous lui obéissent* (n.° 320).

353. Si le sujet grammatical, étant du masculin, a pour complément un nom féminin qui soit le véritable sujet logique, l'attribut peut se rapporter au sujet logique, et être mis au féminin. L'attribut peut pareillement être mis au masculin, si le sujet grammatical, étant du féminin, a pour complément un nom masculin qui puisse être considéré comme le sujet logique (n.° 332). Exemples :

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ ٱلْمَوْتِ

Toute ame éprouvera la mort.

رُوِيَةُ ٱلْفِكْرِ مَا يَؤُولُ لَهُ ٱلْأَمْرُ مُعِينٌ إِلَى ٱجْتِنَابِ ٱلتَّوَانِي

La vue de l'esprit qui considère l'issue des événemens, aide à secouer la paresse.

اِنَّ ٱلْفَوَاحِشَ عِنْدَهُمْ مَعْرُوفَةٌ وَلَدَيْهِمْ تَرْكُ ٱلْجَمِيلِ جَمَالُ

Commettre des actions criminelles, c'est chez eux un mérite, et ils comptent pour un titre de gloire de renoncer à ce qui est honnête.

Dans ce dernier exemple, مَعْرُوفَةٌ est au féminin singulier; parce qu'il concorde avec ٱلْفَوَاحِشَ, pluriel irrégulier (n.° 311).

354. Le sujet, étant un pronom ou un article démonstratif, peut être du singulier féminin, lorsque l'attribut est un pluriel féminin régulier, ou un pluriel irrégulier. Ex.: تِلْكَ حُدُودُ ٱللّٰهِ *ce sont là les lois de Dieu;* هِيَ أَخَوَاتُكَ *ce sont là vos sœurs.*

355. Nous devons rappeler ici qu'il y a un cas où l'attribut doit être mis à l'accusatif, quoique le sujet soit au nominatif: c'est dans les propositions adverbiales qui sont exprimées sous forme de termes circonstanciels, et où l'attribut est placé le premier. Nous en avons donné des exemples ailleurs (n.° 122). On peut encore y joindre celui-ci: وَلَسْتُ بِمِهْيَافٍ يُعَشِّي سَوَامَهُ مُجَدَّعَةً سُقْبَانُهَا *je ne suis pas un de ces hommes incapables de supporter la soif, qui conduisent le soir leurs troupeaux au pâturage, les jeunes chameaux étant séparés (de leurs mères, de peur qu'ils ne les tètent).*

Nous renvoyons au chapitre suivant une autre observation concernant les adjectifs qui concordent en même temps avec deux noms, comme attributs par rapport à l'un de ces noms, et qualificatifs par rapport à l'autre. Il en a déja été parlé précédemment (n.° 271).

CHAPITRE XIX.

Concordance des Adjectifs, des Articles démonstratifs, et des Pronoms, avec les Noms.

356. ON a vu précédemment ce qui concerne la concordance des adjectifs, des articles démonstratifs, et des pronoms, avec les noms, quand ces mots forment l'attribut d'une proposition dont les noms sont le sujet (n.os 348 et suivans).

Nous allons considérer ici les adjectifs et les articles démonstratifs comme simplement qualificatifs, et formant, avec le nom auquel ils se rapportent, une seule partie du discours, soit le sujet, soit l'attribut, soit un complément quelconque.

357. Sous ce point de vue, les adjectifs sont nommés نَعْتٌ *qualificatifs*, et le nom auquel ils se rapportent est appelé مَنْعُوتٌ *qualifié*. Ils appartiennent à la classe des parties du discours que les grammairiens Arabes désignent sous le nom de تَوَابِعُ *termes qui suivent*, c'est-à-dire, qui se conforment, pour la syntaxe, à un autre mot dont ils sont comme les accessoires. Je parlerai plus en détail de cela dans le chapitre suivant, en traitant de la concordance des *appositifs*.

358. L'adjectif, considéré comme qualificatif, doit concorder avec le nom qu'il qualifie, ou, ce qui est la même chose, auquel il se rapporte, relativement à quatre choses : 1.° la qualité de défini ou d'indéfini, 2.° le nombre, 3.° le genre, 4.° le cas.

359. Les articles démonstratifs ذَا - هٰذَا - ذٰلِكَ et autres, étant définis de leur nature, ne peuvent se joindre qu'à des noms définis soit par l'article déterminatif, soit autrement : ils doivent aussi concorder avec les noms en nombre et en genre. Quant aux cas, ils n'en ont point, si ce n'est au duel : à ce nombre,

ils concordent en cas avec les noms auxquels ils se rapportent.

360. Les pronoms ne sont jamais employés à qualifier les noms, mais seulement à les représenter. Ils ont, au surplus, avec les noms qu'ils représentent, la même concordance de genre et de nombre que les adjectifs ont avec les noms qu'ils qualifient.

361. Nous avons dit que l'adjectif s'accorde avec le nom par rapport à la qualité de *défini* ou d'*indéfini ;* c'est-à-dire que l'adjectif doit être défini ou déterminé par l'article أَلْ, toutes les fois que le nom est déterminé soit par l'article أَلْ, soit par un complément déterminatif, soit enfin par la qualité de nom propre. Ainsi l'on doit dire : ٱلْكِتَابُ ٱلْعَظِيمُ *le livre excellent;* كِتَابُ مُوسَى ٱلْعَظِيمُ *le livre excellent de Moïse;* كِتَابُهُ ٱلْمُكَرَّمُ *son livre respectable;* إِبْرٰهِيمُ ٱلْأَمِينُ *le fidèle Abraham.* Si, au contraire, le nom étoit indéterminé, l'adjectif devroit l'être pareillement. Exemple : قَرَأْتُ فِي كِتَابٍ عَتِيقٍ *j'ai lu dans un vieux livre.*

362. La valeur de l'adjectif est quelquefois exprimée par une proposition, soit verbale, soit nominale, soit circonstancielle. Cette sorte de proposition, que l'on pourroit nommer *adjective* ou *qualificative*, étant, de sa nature, indéterminée, ne se joint qu'à des noms indéterminés. Exemple : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَنُومُ *j'ai passé près d'un homme (qui) dormoit;* يَنُومُ est la même chose que نَائِمٌ *dormant.* Exemples :

قَوْلٌ مَعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِنْ صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَا أَذًى

Des paroles obligeantes et de l'indulgence valent mieux qu'une aumône (que) suivent de mauvais procédés.

إِنْ كَذَّبُوكَ فَقَدْ كُذِّبَ رُسُلٌ مِنْ قَبْلِكَ جَآءُوا بِٱلْبَيِّنَاتِ

S'ils te traitent de menteur, on a accusé de mensonge avant toi d'autres envoyés (qui) avoient donné des signes évidens (de leur mission).

أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ

Le premier temple (qui) a été bâti pour les hommes

هُوَ ٱلَّذِى أَنْزَلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَابَ مِنْهُ آيَاتٌ مُحْكَمَاتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَابِ

C'est lui qui t'a envoyé ce livre (qui) renferme des versets d'un sens clair, (lesquels) sont la partie fondamentale de ce livre.

363. Ces sortes de propositions peuvent et doivent même, le plus souvent, être rendues en françois sous forme de propositions conjonctives, comme je viens de le faire en traduisant يَنُومُ par les mots *qui dormoit :* mais, en arabe, elles diffèrent, par un caractère essentiel, des propositions qui ont pour sujet l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى ; car, l'adjectif conjonctif étant, de sa nature, *défini* ou *déterminé,* les règles de concordance du nom qualifié avec l'adjectif qualificatif ne permettent pas de mettre un nom indéterminé en rapport avec une proposition qui a pour sujet cet adjectif conjonctif (n.° 361). On ne peut donc pas dire : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ٱلَّذِى يَنُومُ. Et il n'y a point, en arabe, d'autre adjectif conjonctif qu'on puisse employer, quand l'antécédent est indéterminé ; car مَنْ et مَا sont des noms conjonctifs qui renferment en même temps la valeur de l'antécédent, et qui signifient *celui qui* ou *celui que, la chose qui* ou *la chose que.*

Les propositions qui sont jointes à un antécédent par l'adjectif conjonctif, équivalent donc à un adjectif déterminé par l'article أَلْ : celles au contraire dont je parle ici, et que j'appelle *propositions qualificatives,* équivalent à un adjectif indéterminé. Ainsi ٱلْمَلِكُ ٱلَّذِى يَعْدِلُ *le roi qui est juste,* est la même chose que ٱلْمَلِكُ ٱلْعَادِلُ *le roi juste ;* مَلِكٌ يَعْدِلُ *un roi (qui) est juste,* est la même chose que مَلِكٌ عَادِلٌ *un roi juste.*

364. Lorsqu'une proposition qualificative est formée d'un verbe qui a un sujet différent du nom qualifié par cette propo-

sition, il faut qu'elle renferme un pronom affixe qui se rapporte au nom qu'elle qualifie. C'est ce pronom qui forme réellement la connexion du nom qualifié avec la proposition qui le qualifie. Exemples :

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَبُوهُ نَائِمٌ

Je passai près d'un homme dont le père dormoit (à la lettre, *le père de* LUI *dormant*).

زَوَّجْتُ ٱبْنِي بِٱمْرَءَةٍ كَانَ عَمْرٌو يُحِبُّهَا

J'ai marié mon fils à une femme qu'aimoit Amrou (à la lettre, *'Amrou aimoit* ELLE).

On retranche cependant assez souvent ce pronom, quand il est suffisamment indiqué par le sens. Exemple :

فَمَا أَدْرِى أَغَيَّرَهُمْ تَنَآءٍ وَطُولُ ٱلْعَهْدِ أَمْ مَالٌ أَصَابُوا

Je ne sais si c'est l'éloignement et la longueur du temps qui ont altéré leurs sentimens, ou si c'est de l'argent (que) ils ont reçu.

Le poëte auroit dû dire مَالٌ أَصَابُوهُ *de l'argent ils ont reçu* LUI; mais il a supprimé le pronom ٥ *lui,* sans qu'il en résulte aucune obscurité.

365. On trouve quelquefois un nom restreint par l'article, et joint à une proposition qualificative ou à un de ces mots qui, suivant ce que nous avons dit ailleurs, restent indéterminés, lors même qu'ils ont un complément, tels que ذُو, مِثْلٌ (n.° 202); mais, outre que ces exemples sont rares, cela n'a jamais lieu que quand l'article est employé pour donner au nom appellatif toute la latitude dont ce nom est susceptible لِلْجِنْسِ (n.° 770, *1.re p.*). Exemple : مَا يَنْبَغِي لِلرَّجُلِ مِثْلِكَ *il ne convient pas à un homme, quel qu'il soit, tel que toi.* On diroit de même لِلرَّجُلِ يَشْبَهُكَ *à un homme quelconque, (qui) te ressemble.*

366. La concordance de l'adjectif avec le nom, par rapport au *ças*, ne souffre point d'exception, si ce n'est dans les circonstances que nous avons indiquées en parlant de l'influence de la particule négative (n.° 95) et du compellatif (n.° 134).

367. Si un nom a plusieurs adjectifs, on peut quelquefois se dispenser de les mettre en concordance de cas avec lui; mais il faut, pour cela, que le nom soit tellement déterminé par lui-même, que les adjectifs ne soient point nécessaires à sa détermination, comme dans cet exemple : مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ٱلْعَاقِلِ ٱلْكَرِيمِ ٱلْفَاضِلِ *j'ai passé près de Zeïd le sage, le généreux, le vertueux. Zeïd*, nom propre, étant suffisamment désigné par lui-même, on peut mettre tous les adjectifs au nominatif ou à l'accusatif. Dans le premier cas, on sous-entend هُوَ *il est*, et dans le second, أَعْنِي *je veux dire*. Si tous les adjectifs sont nécessaires pour la détermination précise du nom, ils doivent tous être en concordance de cas avec lui. Si un seul ou une partie seulement est nécessaire à cette détermination, on peut mettre les autres au nominatif ou à l'accusatif.

368. Quant à la concordance de l'adjectif en *genre* et en *nombre* avec le nom auquel il se rapporte, elle est, en général, la même que celle du verbe avec le nom qui le précède et qui lui sert de sujet (n.os 309 – 311). Ce que nous disons ici des adjectifs est commun aux pronoms, soit isolés, soit affixes.

Lorsque le nom est singulier, ou duel, et masculin, la concordance est toujours régulière.

Si le nom est singulier, ou duel, et féminin, la concordance est pareillement régulière.

Mais si le nom est un pluriel, soit masculin, pourvu que ce ne soit pas un pluriel régulier, soit féminin, on le fait concorder le plus ordinairement avec des adjectifs et des pronoms singuliers et féminins. Exemples :

زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ ٱلشَّهَوَاتِ مِنَ ٱلنِّسَآءِ وَٱلْبَنِينَ وَٱلْقَنَاطِيرِ ٱلْمُقَنْطَرَةِ مِنَ ٱلذَّهَبِ وَٱلْفِضَّةِ وَٱلْخَيْلِ ٱلْمُسَوَّمَةِ

Les hommes se complaisent dans l'amour des choses qui sont l'objet de leurs desirs, comme des femmes, des enfans, des talens amoncelés d'or et d'argent, et des chevaux de grand prix.

Dans cet exemple, le mot خَيْلٌ, quoique singulier, est construit comme le seroit un pluriel irrégulier, conformément à ce qui a déjà été observé (n.° 320).

وَعِنْدَهُ ٱلْجَحَافِلُ ٱلْحَافِلَةُ وَٱلْحَوَاصِلُ ٱلْوَاصِلَةُ وَٱلْعَسَاكِرُ ٱلْكَاسِرَةُ وَٱلْقَسَاوِرُ ٱلْقَاسِرَةُ وَٱلْبَوَاتِرُ ٱلْوَاتِرَةُ وَٱلْجُنُودُ وَٱلْبُنُودُ وَٱلْأُسُودُ ٱلسُّودُ وَٱلْفَيَالِقُ ٱلْفَوَالِقُ وَٱلْبَيَارِقُ ٱلْبَوَارِقُ

Il avoit près de lui les escadrons qui arrivoient en foule, les provisions qui affluoient abondamment, les armées destructrices, les guerriers dévorans, les glaives qui pourfendent, les cohortes et les drapeaux, les lions noirs, les légions qui rompent (les obstacles), et les étendards qui brillent comme la foudre.

لَهُمْ جَنَّاتٌ تَجْرِى مِنْ تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَارُ

Des jardins sous lesquels coulent des fleuves, leur sont destinés.

فَقُلْنَا لَهُمْ كُونُوا قِرَدَةً خَاسِئِينَ فَجَعَلْنَاهَا نَكَالًا لِمَا بَيْنَ يَدَيْهَا وَمَا خَلْفَهَا

Nous leur avons dit, Soyez changés en singes (pour être des objets de mépris); et nous avons rendu ces singes un exemple pour leur siècle et pour les siècles suivans.

أَوْلَادٌ كَثِيرَةٌ

Un grand nombre d'enfans.

369. Cette concordance irrégulière tant de l'adjectif que du pronom a rarement lieu quand le nom signifie des créatures raisonnables; mais, dans ce cas-là même, elle n'est pas sans

exemple, pourvu que le nom ne soit pas un pluriel régulier. On en trouve un exemple dans le vers suivant :

مِنْ عَهْدِ عَادٍ كَانَ مَعْرُوفًا لَنَا   أَسْرُ ٱلْمُلُوكِ وَقَتْلُهَا وَقِتَالُهَا

Depuis le siècle d'Âd, c'a toujours été notre coutume de mettre les rois dans les fers, de les tuer, et de les combattre.

On peut aussi faire concorder les noms masculins pluriels, pourvu toutefois qu'ils n'expriment pas des êtres raisonnables, avec des adjectifs pluriels féminins. Ainsi l'on dit : أُسُودٌ ضَارِيَاتٌ *des lions dévorans*, جِبَالٌ رَاسِيَاتٌ *des montagnes solidement affermies*, سُيُوفٌ مُرْهَفَاتٌ *des glaives affilés*, أَيَّامٌ مَعْدُودَاتٌ *des jours comptés.*

370. Cette même concordance irrégulière, qui est la plus ordinaire, n'exclut pas cependant la concordance régulière, qui peut aussi avoir lieu, soit que l'on emploie les pluriels réguliers ou les pluriels irréguliers des adjectifs ; mais avec cette restriction, que le pluriel régulier des adjectifs masculins et les pronoms pluriels masculins ne peuvent être employés que quand le nom auquel ils se rapportent signifie des êtres raisonnables, ou des êtres que, par une figure poétique, on assimile à des êtres raisonnables. Exemples :

قُوا أَنْفُسَكُمْ نَارًا وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَايِكَةٌ غِلَاظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ ٱللّٰهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

Prenez garde d'exposer vos ames à un feu qui dévore les hommes et les pierres, et dont l'intendance est confiée à des anges durs et forts, qui ne désobéissent point aux ordres que Dieu leur donne, et qui font tout ce qui leur est commandé.

وَمَا عَلَّمْتُمْ مِنَ ٱلْجَوَارِحِ مُكَلِّبِينَ تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّا عَلَّمَكُمُ ٱللّٰهُ فَكُلُوا مِمَّا أَمْسَكْنَ عَلَيْكُمْ

Quant aux oiseaux de proie que vous aurez instruits en les dressant

comme des chiens de chasse, et en leur communiquant une partie de la science que Dieu vous a donnée, il vous est libre de manger de la proie qu'ils ont prise pour vous.

خُذْ أَرْبَعَةً مِنَ ٱلطَّيْرِ فَصُرْهُنَّ إِلَيْكَ ثُمَّ ٱجْعَلْ عَلَى كُلِّ جَبَلٍ مِنْهُنَّ جُزْءًا
ثُمَّ ٱدْعُهُنَّ يَأْتِينَكَ سَعْيًا ،

Prends quatre oiseaux, approche-les de toi (et coupe-les en plusieurs parties); puis mets-en une portion sur chacune des montagnes; appelle-les ensuite, et elles accourront vers toi.

تُسَبِّحُ لَهُ ٱلسَّمَوَاتُ ٱلسَّبْعُ وَٱلْأَرْضُ وَمَنْ فِيهِنَّ

Les sept cieux et la terre, et toutes les créatures qui les habitent, célèbrent ses louanges.

إِنِّي رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِي سَاجِدِينَ

J'ai vu douze étoiles, le soleil et la lune; je les ai vus qui m'adoroient.

يَا أَيُّهَا ٱلنَّمْلُ ٱدْخُلُوا مَسَاكِنَكُمْ لَا يَحْطِمَنَّكُمْ سُلَيْمَانُ وَجُنُودُهُ

Fourmis, entrez dans vos demeures, et alors Salomon et ses troupes ne vous écraseront point.

وَلِي دُونَكُمْ أَهْلُونَ سِيدٌ عَمَلَّسٌ   وَأَرْقَطُ زُهْلُولٌ وَعَرْفَاءُ جَيْأَلُ
هُمُ ٱلْأَهْلُ لَا مُسْتَوْدَعُ ٱلسِّرِّ ذَائِعٌ   لَدَيْهِمْ وَلَا ٱلْجَانِي بِمَا جَرَّ يُخْذَلُ

D'autres compagnons me dédommageront de la perte de votre société; un loup endurci à la course, un léopard au poil ras, une hyène à l'épaisse crinière. Avec ces camarades-là, on ne craint point de voir trahir son secret; le coupable avec eux n'appréhende point d'être abandonné pour une faute qu'il a commise.

Dans le troisième exemple, طَيْرٌ est en concordance avec des pronoms féminins pluriels, par la raison que l'on a dite ailleurs, comme dans l'exemple لَا خَيْلَ حَمَلْنَ (n.° 320).

Dans le quatrième, le pluriel irrégulier سَمَوَاتٌ est en concordance

avec le pluriel régulier féminin هُنَّ, comme dans l'exemple rapporté ci-devant (n.° 310), أَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ.

Dans le cinquième exemple et les suivans, les pronoms sont du pluriel masculin, parce que le *loup*, le *léopard* et l'*hyène*, ainsi que les *astres* et les *fourmis*, auxquels ils se rapportent, sont considérés comme des êtres raisonnables, susceptibles d'adorer, ou doués de la parole.

371. Il faut encore observer, par rapport à la concordance du nombre, que les noms d'une signification collective, quoique de forme singulière, se joignent bien à des adjectifs pluriels (n.° 320). Exemple : أُنْصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَافِرِينَ *Secours-nous contre les gens incrédules.*

Par la même raison, كَثِيرٌ, étant au singulier, est souvent en concordance avec un nom pluriel, comme dans les deux exemples suivans :

وَكَأَيِّنْ مِنْ نَبِيٍّ قُتِلَ مَعَهُ رِبِّيُّونَ كَثِيرٌ

Combien n'y a-t-il pas de prophètes avec lesquels ont été tués un grand nombre de myriades d'hommes !

وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً

Il a fait sortir de ces deux personnes un grand nombre d'hommes et de femmes.

On peut aussi regarder, dans ce cas, كَثِيرٌ comme un nom en apposition (n.os 387 et suiv.).

372. Le mot مَنْ *quiconque, celui qui*, est aussi employé comme un nom collectif, et se trouve en concordance avec des pluriels. Exemple : فَمَنْ تَبِعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ *mais pour ceux qui auront suivi ma direction, ils n'auront aucun sujet de crainte, et ils n'éprouveront aucune affliction.*

373. Si à un nom qui est au duel ou au pluriel, et qui exprime par conséquent plusieurs individus, on veut joindre des adjectifs

qui ne se rapportent qu'à un seul des individus, il faut faire concorder ces adjectifs en genre et en cas avec le nom auquel ils se rapportent ; mais on doit les mettre au singulier, quoique le nom soit au duel ou au pluriel. Exemples :

كَانَ لِي صَاحِبَانِ عَاقِلٌ وَجَاهِلٌ

J'avois deux amis, (l'un) sensé, et (l'autre) imbécille.

كَانَ لِبَعْضِ ٱلْمُلُوكِ ثَلَاثَةُ وُزَرَآءَ كَرِيمٌ وَبَخِيلٌ وَمُسْرِفٌ

Un certain roi avoit trois vizirs, (l'un) généreux, (un autre) avare, et (le troisième) prodigue.

Dans cette manière de s'exprimer, il y a réellement ellipse d'un nom dont les adjectifs sont les attributs ou les qualificatifs. C'est comme si l'on disoit : كَانَ لِي صَاحِبَانِ أَحَدُهُمْ عَاقِلٌ وَٱلْآخَرُ جَاهِلٌ *j'avois deux amis, l'un étoit sensé, et l'autre étoit imbécille ;* ou bien كَانَ لِي صَاحِبَانِ صَاحِبٌ عَاقِلٌ وَصَاحِبٌ جَاهِلٌ *j'avois deux amis, un ami sensé, et un ami imbécille.*

374. Si un même attribut est commun à deux ou plusieurs noms singuliers, et que tous ces noms soient au même cas et du même genre, il faut mettre l'attribut au duel ou au pluriel, suivant le nombre des personnes auxquelles il se rapporte, et, du reste, le faire concorder en cas et en genre avec ces noms. Exemple : كَلَّمْتُ عَمْرًا وَكَاتَبْتُ زَيْدًا ٱلشَّاعِرَيْنِ *j'ai parlé à Amrou, et j'ai écrit à Zeïd, les deux poëtes.*

Si les noms n'étoient point au même cas, l'adjectif ne concorderoit qu'en genre, et on le mettroit, soit au nominatif, soit à l'accusatif. Ainsi l'on diroit, كَلَّمْتُ عَمْرًا وَكَتَبْتُ إِلَى زَيْدٍ ٱلشَّاعِرَانِ ou ٱلشَّاعِرَيْنِ. Dans le premier cas, on sous-entendroit هُمَا, et le sens seroit, *ils sont tous deux poëtes ;* et dans le second, أَعْنِي, et cela signifieroit à la lettre, *je veux dire les deux poëtes.*

375. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici de la concordance

irrégulière des pronoms avec les noms, ne s'applique qu'aux pronoms de la troisième personne. Les pronoms de la première et de la seconde personne sont toujours, et sans exception, en concordance de nombre et de genre avec les noms auxquels ils se rapportent.

376. La concordance des adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ - فَعِيلٌ - مِفْعَالٌ - مِفْعَلٌ et مِفْعِيلٌ exige quelques observations particulières (n.os 673 et 680, *1.re p.*).

Ces adjectifs sont du genre commun; et si quelquefois ils prennent la terminaison ةٌ, c'est comme forme énergique (n.os 623 et 625, *1.re p.*). Ainsi l'on dit également رَجُلٌ مَلُولَةٌ *un homme dédaigneux*, et إِمْرَءَةٌ مَلُولَةٌ *une femme dédaigneuse;* on dit aussi رَجُلٌ مِقْدَامَةٌ *un homme brave à l'excès*, رَجُلٌ دَاهِيَةٌ *un homme très-fin.*

Quelques-uns des adjectifs de ces formes ont cependant les deux genres, et suivent les règles ordinaires de concordance. Tels sont ظَرِيفٌ, féminin ظَرِيفَةٌ, *joli;* مِيقَانٌ, féminin مِيقَانَةٌ, *crédule;* مِسْكِينٌ, féminin مِسْكِينَةٌ, *pauvre;* عَدُوٌّ, féminin عَدُوَّةٌ, *ennemi;* رَحِيمٌ, féminin رَحِيمَةٌ, *clément.*

Les adjectifs de la forme فَعُولٌ ont aussi les deux genres, et suivent la concordance ordinaire, quand ils ont la signification passive. Hors de ce cas-là, ils concordent, sous la forme masculine, avec des noms des deux genres. Exemples :

تُوبُوا إِلَى ٱللّٰهِ تَوْبَةً نَصُوحًا

Convertissez-vous à Dieu par une pénitence sincère.

صَفْرَآءُ عَيْطَلٌ هَتُوفٌ يَزِينُهَا رَصَائِعُ قَدْ نِيطَتْ إِلَيْهَا

Un arc long et robuste, sonore, que décorent les courroies auxquelles il est suspendu.

قَالَتْ أَنَّى يَكُونُ لِي غُلَامٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِي بَشَرٌ وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا

Elle dit : Comment aurois-je un fils ! aucun homme ne m'a touchée, et je n'ai point été coupable d'union illicite.

إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَا ذَلُولٌ تُثِيرُ ٱلْأَرْضَ

C'est une vache qui n'est point accoutumée au joug, ni à labourer la terre.

Les adjectifs de la forme فَعِيلٌ, ayant le sens passif, et étant joints au nom qu'ils qualifient, concordent indifféremment avec des noms masculins ou féminins. Exemples :

رَأَيْتُ ٱمْرَأَةً قَتِيلًا

J'ai vu une femme tuée.

مَرَرْتُ بِجَارِيَةٍ جَرِيحٍ

J'ai passé près d'une jeune fille blessée.

Si le nom est féminin, mais sous-entendu, on donne ordinairement à l'adjectif la terminaison féminine. Exemples :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةُ وَٱلدَّمُ وَٱلنَّطِيحَةُ

Les charognes, le sang, et toute (bête) qui a été frappée de la corne, vous sont interdits.

أَكِيلَةُ ٱلسَّبُعِ

La (bête) qui a été mangée par les animaux féroces.

Ces mêmes adjectifs, ayant le sens actif, admettent la terminaison féminine, et suivent la concordance régulière.

On trouve cependant des adjectifs de la forme فَعِيلٌ qui ont la signification active, et qui sont du genre commun. Exemple : أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلرِّيحَ ٱلْعَقِيمَ *nous avons envoyé contre eux le vent destructeur.* On en trouve pareillement qui prennent la terminaison féminine, quoiqu'ils aient la signification passive, et que le

nom féminin qu'ils qualifient soit exprimé. Ainsi l'on dit, خَصْلَةٌ ذَمِيمَةٌ, *une qualité digne de blâme*, et حَمِيدَةٌ *digne de louange.*

377. Nous avons parlé fort au long, dans un des chapitres précédens, des cas où un adjectif semble qualifier en même temps deux noms, quoique, dans la vérité, l'adjectif ne forme alors, avec le nom qui le suit et qui est dans sa dépendance, qu'une qualification complexe du nom qui le précède; et nous avons fait voir que dans cette expression, *un enfant roux de cheveux*, c'est l'expression complexe *roux de cheveux* toute entière, et non le seul adjectif *roux*, qui est le qualificatif du mot *enfant*; le sens étant, *un enfant dont les cheveux sont roux* (n.° 266). L'adjectif, dans ce cas, est donc qualificatif par rapport au nom qui le précède, et attribut par rapport à celui qui le suit.

Nous avons aussi fait connoître les diverses manières d'indiquer en arabe le double rapport de cet adjectif: nous devons ajouter ici ce qui concerne la concordance des adjectifs dans ce cas.

378. La première chose à observer, c'est que l'adjectif, dans le cas dont il s'agit, doit concorder, par rapport à la qualité de défini ou d'indéfini, avec le nom qui le précède. Ainsi l'on doit dire, رَجُلٌ حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *un homme beau de visage*, et زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ *Zéïd le beau de visage.*

379. En second lieu, si l'adjectif gouverne son complément au génitif, il doit concorder en genre, en nombre et en cas, avec le nom qui le précède, comme il concorderoit s'il étoit en rapport logique et grammatical avec ce nom, c'est-à-dire, s'il le qualifioit purement et simplement. Il faudra donc dire:

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنِ ٱلْوَجْهِ *j'ai passé près d'un homme beau de visage;*
رَأَيْتُ ٱمْرَءَةً حَسَنَةَ ٱلْوَجْهِ *j'ai vu une femme belle de visage;*
جَآءَنِي رَجُلَانِ حَسَنَا ٱلْوَجْهِ *il m'est venu deux hommes beaux de visage;*
رَأَيْتُ رِجَالًا حِسَانَ ٱلْوَجْهِ *j'ai vu des hommes beaux de visage.*

Il en seroit de même si le nom qui suit l'adjectif étoit mis à l'accusatif sous forme de complément circonstanciel, comme dans cet exemple : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهًا *j'ai passé près d'un homme beau de visage.*

380. Mais, si le nom qui suit l'adjectif est mis au nominatif, alors l'adjectif concorde, quant au cas, avec le nom qui le précède; et quant au genre et au nombre, avec le nom qui le suit, en observant cependant que la concordance de l'adjectif en genre et en nombre avec le nom qui le suit, est sujette aux mêmes irrégularités que celles qui ont lieu dans la concordance du verbe avec son sujet, quand le verbe précède le sujet (n.os 309 et suiv.). On dira donc :

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهُهُ *j'ai passé près d'un homme beau de visage;*

مَرَرْتُ بِٱمْرَءَةٍ حَسَنٍ وَجْهُهَا *j'ai passé près d'une femme belle de visage;*

مَرَرْتُ بِرِجَالٍ حَسَنَةٍ وُجُوهُهُمْ *j'ai passé près de quelques hommes beaux de visage;*

مَرَرْتُ بِنِسْوَةٍ حَسَنٍ مَنْظَرُهَا *j'ai passé près de plusieurs femmes belles d'aspect;*

رَأَيْتُ رَجُلاً مَرِيضًا غِلْمَانُهُ
رَأَيْتُ رَجُلاً مَرْضَى غِلْمَانُهُ } *j'ai vu un homme dont les serviteurs sont malades (a).*

Donnons quelques exemples de cette construction :

أَخْرِجْنَا مِنْ هٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلظَّالِمِ أَهْلُهَا

Fais-nous sortir de cette ville, dont les habitans sont méchans.

(a) On peut même, si le nom qui suit l'adjectif est au pluriel, mettre l'adjectif au pluriel régulier, et dire, مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَرِيضِينَ غِلْمَانُهُ, si l'on admet, pour le verbe précédant son sujet, la syntaxe connue sous la formule أَكَلُونِي ٱلْبَرَاغِيثُ (n.° 324), *page 191, note.*

فَوَيْلٌ لِلْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ مِنْ ذِكْرِ ٱللّٰهِ

Malheur (aux hommes) dont le cœur est trop dur pour se souvenir de Dieu!

يَجْعَلُ مَا يُلْقِي ٱلشَّيْطَانُ فِتْنَةً لِلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ مَرَضٌ وَٱلْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ

Dieu rendra les suggestions de Satan un sujet de scandale pour ceux dans le cœur desquels il y a une maladie, et pour (les hommes) dont les cœurs sont endurcis.

Dans le second et le troisième exemple, il faut sous-entendre le mot ٱلنَّاسِ *les hommes* avant ٱلْقَاسِيَةِ.

381. Les adjectifs, quoique destinés à se joindre à des noms, s'emploient fréquemment seuls, parce qu'on fait ellipse du nom. Cet usage de l'adjectif est sur-tout très-fréquent en arabe. On emploie alors ordinairement le genre masculin quand le nom sous-entendu indique un être animé, et le genre féminin quand il indique une chose inanimée. Exemples : سَيِّآتُكُمْ *vos péchés*, ٱلصَّالِحَاتُ *les bonnes œuvres*, عَجَائِبُ *des merveilles*, كَبِيرَةٌ et au pluriel كَبَائِرُ *péché mortel.* Le singulier masculin de l'adjectif est aussi employé quelquefois, quoique plus rarement, comme nom d'une chose inanimée : ainsi l'on trouve dans l'Alcoran صَالِحًا signifiant *une bonne œuvre.*

382. Il arrive assez fréquemment qu'on supprime le nom, en ne conservant que l'adjectif ou la proposition conjonctive qui fait la fonction d'adjectif. Exemples :

فِيهِنَّ قَاصِرَاتُ ٱلطَّرْفِ

Parmi elles seront (des femmes) modestes du regard, c'est-à-dire, *au regard modeste.*

يَرْمِي بِكَفَّيْ كَانَ مِنْ أَرْمَى ٱلْبَشَرِ

Il lance des (flèches) avec les deux mains (d'un homme) qui est le plus habile à lancer des flèches.

كَأَنَّكَ مِنْ جِمَالِ بَنِى أُقَيْشٍ يُقَعْقَعُ بَيْنَ رِجْلَيْهِ بِشَنِّ

On diroit que tu es (un chameau) du nombre des chameaux des Benou-Okaïsch, *entre les pieds duquel on fait ballotter avec fracas une vieille outre (a).*

Dans le premier de ces exemples, le mot نِسَآءٌ *des femmes* est sous-entendu; dans le second, il faut sous-entendre رَجُلٍ *d'un homme,* complément de كَفَى; et dans le troisième, جَمَلٌ *un chameau,* auquel se rapporte l'affixe de رِجْلَيْهِ.

383. Quelquefois, au lieu d'adjectif qualificatif, on emploie un nom d'action : par exemple, عَدْلٌ *justice,* au lieu de عَادِلٌ *juste.* Alors ce nom se conforme à celui qu'il qualifie par rapport à la qualité de fini ou d'indéfini, et par rapport au cas; mais il conserve toujours son genre particulier, et il demeure au singulier, à quelque nombre que soit le nom qualifié. Ainsi l'on dira, رَجُلٌ عَدْلٌ *un homme juste,* رَجُلَانِ عَدْلٌ *deux hommes justes,* رِجَالٌ عَدْلٌ *des hommes justes.* Exemple : عَسَى رَبُّهُ إِنْ طَلَّقَكُنَّ أَنْ يُبْدِلَهُ أَزْوَاجًا خَيْرًا مِنْكُنَّ مُسْلِمَاتٍ مُؤْمِنَاتٍ قَانِتَاتٍ وَأَبْكَارًا *il pourra bien arriver, s'il vous répudie, que son seigneur lui donne, en votre place, des épouses meilleures que vous, Musulmanes, vraies croyantes, obéissantes, et vierges.*

384. Les articles démonstratifs concordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent, en observant à cet égard que l'on doit employer les articles démonstratifs singuliers féminins تِلْكَ - هٰذِهِ - ذِى, &c. avec les noms pluriels irréguliers, et généralement dans tous les cas où cette concordance irrégulière a lieu pour les adjectifs et les pronoms. Ainsi l'on dit, تِلْكَ ٱلْعَسَاكِرُ *ces armées,* هٰذِهِ ٱلْأَيَّامُ *ces jours-ci,*

(a) Voyez, sur le sens de ce vers, ma *Chrestomathie Arabe,* t. III, p. 58.

هٰذِهِ ٱلْأَلْفُ أَلْفِ ces chevaux هٰذِهِ ٱلْخَيْلُ ces écrits, تِلْكَ ٱلْمَكَاتِيبُ دِينَارٍ ce million de dinars.

385. Les articles démonstratifs dans la formation desquels entre le pronom de la seconde personne, outre leur concordance avec le nom auquel ils se rapportent, sont encore susceptibles de concorder en genre et en nombre avec la personne à laquelle on adresse la parole. Ainsi, pour dire *ce livre*, on dira, si l'on parle à un homme seul, ذٰلِكَ ٱلْكِتَابُ ; si l'on parle à deux hommes ou à deux femmes, ذٰلِكُمَا ٱلْكِتَابُ ; si l'on parle à plusieurs hommes, ذٰلِكُمْ ٱلْكِتَابُ, et à plusieurs femmes, ذٰلِكُنَّ ٱلْكِتَابُ. Il en est de même de تِلْكَ (n.° 775, *1.re p.*). Mais cette concordance est rare, et l'on emploie plus ordinairement ذٰلِكَ et تِلْكَ, quels que soient le genre et le nombre des personnes auxquelles on parle.

386. L'adjectif conjonctif ٱلَّذِى — ٱلَّتِى suit les mêmes règles de concordance que tous les autres adjectifs. Étant déterminé de sa nature, il ne peut se joindre qu'à des noms déterminés (n.° 361). Il concorde avec son antécédent en genre et en nombre, soit régulièrement, soit irrégulièrement, suivant les règles que nous avons données. Exemples :

آمَنُوا بِآيَاتِ ٱللّٰهِ ٱلَّتِى أَنْزَلَهَا عَلَى نَبِيِّهِ

Ils ont cru aux versets que Dieu a envoyés à son prophète.

تَوَكَّلُوا عَلَى ٱللّٰهِ فِى ٱلشَّدَائِدِ ٱلَّتِى تُصِيبُكُمْ

Ayez confiance en Dieu dans les malheurs qui vous arrivent.

ٱللَّاتِى يَأْتِينَ ٱلْفَاحِشَةَ مِنْ نِسَائِكُمْ فَٱسْتَشْهِدُوا عَلَيْهِنَّ أَرْبَعَةً مِنْكُمْ

Celles de vos femmes qui auront commis un adultère, que quatre d'entre vous déposent contre elles.

أُمَّهَاتُكُمُ ٱللَّاتِى أَرْضَعْنَكُمْ

Vos mères qui vous ont allaités.

وَٱللَّذَانِ يَأْتِيَانِ ٱلْفَاحِشَةَ مِنْكُمْ فَآذُوهُمَا

Les deux personnes d'entre vous qui auront commis un adultère, châtiez-les.

Je reviendrai, dans un chapitre séparé, sur la syntaxe des conjonctifs.

CHAPITRE XX.

Concordance des Appositifs.

387. Les *appositifs* sont, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 34), des noms réunis à un autre nom qui a été d'abord exprimé, et qui ne font que présenter la même personne ou la même chose sous divers points de vue, pour mieux en déterminer l'idée. Je rappellerai ici l'exemple que j'ai déjà donné, *Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius,* dans lequel les expressions *roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius*, sont les appositifs de la première expression, *Alexandre-le-Grand.*

388. Les grammairiens Arabes comprennent les appositifs, comme les adjectifs, dans la classe des parties du discours qu'ils nomment تَوَابِع (n.° 357) ; et cela avec raison, puisqu'il est de la nature des appositifs de concorder *avec le mot auquel ils sont apposés,* ٱلْمَتْبُوع.

Ils distinguent cinq espèces de ces mots : 1.° les *qualificatifs* ٱلنَّعْت, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent; 2.° les *corroboratifs* ٱلتَّوْكِيد, qui ajoutent quelque force à l'expression, comme le mot *tous* dans ces phrases, *ils sont venus tous, je les ai tous vus*, ou le mot *eux-mêmes* dans celle-ci, *ils sont venus eux-mêmes;* 3.° les *conjonctifs explicatifs* عَطْف ٱلْبَيَان, comme *Omar* dans cette expression, *Abou-Djafar Omar;* 4.° les *conjonctifs*

conjonctifs d'ordre عَطْفُ ٱلنَّسَقِ, c'est-à-dire, les mots qui sont joints à d'autres par des conjonctions ou des adverbes, comme *et, mais, ou, et puis, aussi, même, non,* &c.; 5.° les *mots mis en remplacement* بَدَلٌ, comme *Zeïd* dans cette phrase, *ton frère Zeïd est venu me voir.* Chacune de ces cinq divisions est susceptible de plusieurs sous-divisions. La cinquième ne diffère de la troisième que par une nuance peu sensible. La quatrième n'appartient point à ce que j'appelle *appositifs.*

389. On peut donner pour règle générale, que les appositifs concordent en cas, et, autant que leur nature le permet, en genre et en nombre, avec le nom avec lequel ils sont en rapport d'apposition; le plus souvent aussi ils sont, comme ce nom, déterminés ou indéterminés. Exemples:

فِى هٰذِهِ ٱلسَّنَةِ تُوُفِّىَ أَبُو ٱلْحُسَيْنِ أَحْمَدُ بْنُ مُحَمَّدٍ ٱلْقُدُورِىُّ ٱلْحَنَفِىُّ

En cette année, mourut Abou'lhosaïn Ahmed fils de Mohammed Kodouri, de la secte d'Abou-Hanifa.

ٱلْمِصْبَاحُ يُوقَدُ مِنْ شَجَرَةٍ مُبَارَكَةٍ زَيْتُونَةٍ

La lumière de cette lampe est entretenue (du produit) d'un arbre béni d'un olivier.

يُسْقَى مِنْ مَآءٍ صَدِيدٍ .

Il sera abreuvé d'eau, de pus.

Dans le premier exemple, أَحْمَدُ et ٱبْنُ sont en concordance avec أَبُو, comme appositifs: dans le second, زَيْتُونَةٍ concorde avec شَجَرَةٍ; et dans le troisième, صَدِيدٍ avec مَآءٍ, par la même raison.

390. Il en est de même quand l'appositif restreint ou détermine l'étendue du mot avec lequel il est en rapport d'apposition, ou le réduit à un point de vue particulier. Exemples:

أَكَلْتُ ٱلرَّغِيفَ نِصْفَهُ

J'ai mangé le pain, la moitié de lui.

أَعْجَبَنِي زَيْدٌ حُسْنُهُ

Zeïd, la beauté de lui, m'a plu.

لِي أَصْحَابٌ غَيْرُكُمْ أُحِبُّهُمْ

J'ai des camarades, autres que vous, qui me sont chers.

رَأَيْتُ رَجُلًا غَيْرَكُمْ يَدْخُلُ ٱلْبَيْتَ

J'ai vu un homme, autre que vous, entrer dans la maison.

C'est à ce genre d'appositif nommé بَدَلٌ *mots mis en remplacement*, que les grammairiens Arabes rapportent un exemple que j'ai déjà cité, et dont j'ai offert une autre analyse (n.° 81), يَسْأَلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ *ils t'interrogeront au sujet du mois sacré, de l'action de combattre en ce mois.*

Les exemples que je viens de donner en dernier lieu, n'appartiennent qu'improprement à la classe des appositifs. A plus forte raison ne peut-on pas regarder comme appositif une expression que l'on substitue à une autre qui étoit échappée par une erreur involontaire, comme si l'on disoit *j'ai vu Ibrahim*, et que, se reprenant, on ajoutât tout de suite *Isaac;* c'est-à-dire, *je me trompe, ce n'est point Ibrahim que j'ai vu, mais Isaac.* Les grammairiens Arabes font de ce cas une des sous-divisions des *mots mis en remplacement* بَدَلٌ.

Au reste, dans ce cas-là même, l'expression substituée concorde en cas avec celle à laquelle on la substitue.

391. On peut avec plus de raison rapporter aux appositifs une partie des expressions nommées *corroboration* ou *corroboratifs* تَوْكِيدٌ par les grammairiens Arabes. Celles dont je parle ici se subdivisent en deux espèces, dont la première répond au mot françois *même*, ou au latin *ipse*, et la seconde remplace l'adjectif *tout*, qui n'a point d'équivalent exact en arabe, et répond au mot françois *la totalité.*

392. La première espèce renferme les mots نَفْسٌ *ame* et

عَيْنٌ *œil.* On dit en arabe, *j'ai vu Amrou, son ame* رَايْتُ عَمْرًا نَفْسَهُ, ou *son œil* عَيْنَهُ, pour dire, *j'ai vu Amrou lui-même (a).*

Ces mots ne sont jamais en apposition qu'avec des noms déterminés soit par l'article, soit autrement, ou avec des pronoms : ils concordent en cas avec le nom avec lequel ils sont en rapport d'apposition ; ils concordent aussi avec ce même nom en nombre, en observant que l'on ne peut employer dans cette acception aucune autre forme de pluriel que أَنْفُسٌ et أَعْيُنٌ, et que, si le nom ou le pronom avec lequel ces mots sont en rapport d'apposition est au duel, on doit employer le pluriel, et non le duel des appositifs نَفْسٌ et عَيْنٌ (n.° 201). Enfin ces appositifs doivent être en rapport d'annexion avec des pronoms affixes qui concordent en genre et en nombre avec le mot dont نَفْسٌ et عَيْنٌ sont les appositifs. Exemples :

جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ	*Zeïd lui-même est venu ;*
جَاءَتْ زَيْنَبُ نَفْسُهَا	*Zeïnab elle-même est venue ;*
رَأَيْتُ ٱلْأَمِيرَيْنِ أَنْفُسَهُمَا	*j'ai vu les deux émirs eux-mêmes ;*
مَرَرْتُ بِٱلْمَرْيَمَيْنِ أَنْفُسِهِمَا	*je passai près des deux Maries elles-mêmes ;*
قَتَلَهُ ٱلْوُزَرَآءُ أَنْفُسُهُمْ	*les vizirs eux-mêmes l'ont tué ;*
قَتَلَتْهُ نِسَآؤُهُ أَنْفُسُهُنَّ	*ses femmes elles-mêmes l'ont tué.*

Si ces appositifs sont en rapport d'apposition avec un pronom affixe, on peut interposer un pronom isolé entre le pronom affixe et l'appositif. On peut donc dire : رَأَيْتُكَ نَفْسَكَ ou رَأَيْتُكَ إِيَّاكَ نَفْسَكَ ou enfin رَأَيْتُكَ أَنْتَ نَفْسَكَ *je t'ai vu toi-*

(a) Les mots نَفْسٌ et عَيْنٌ ne sont pas toujours appositifs : ainsi, si l'on dit قَتَلَ نَفْسَهُ *il s'est tué lui-même*, جَآءَ بِنَفْسِهِ *il est venu en personne* (à la lettre : *il est venu avec son ame*), نَفْسٌ n'est point appositif.

même (a); مَرَرْتُ بِكَ نَفْسِكَ ou مَرَرْتُ بِكَ أَنْتَ نَفْسِكَ *j'ai passé auprès de toi-même.*

Si l'on veut donner un appositif de ce genre à un pronom servant de sujet à un verbe, on ne peut pas mettre l'appositif après le verbe, sans interposer réellement le pronom personnel entre le verbe et l'appositif. Ainsi l'on ne peut pas dire قُمْتَ نَفْسُكَ ni قُومُوا أَنْفُسُكُمْ : mais il faut dire قُمْتَ أَنْتَ نَفْسُكَ *tu t'es levé toi-même;* قُومُوا أَنْتُمْ أَنْفُسُكُمْ *levez-vous vous-mêmes.*

393. La deuxième espèce de *corroboratifs* dont je parle, renferme les mots كُلٌّ *universalité,* جَمِيعٌ *totalité,* عَامَّةٌ *généralité,* et quelques autres de la même signification.

Leur concordance avec le nom avec lequel ils sont en rapport d'apposition, est la même que celle de نَفْسٌ et عَيْنٌ, si ce n'est que, par la nature même de leur signification, ils demeurent toujours au singulier. Exemples :

جَآءَ ٱلْجَيْشُ كُلُّهُ *l'armée toute entière est venue;*

جَآءَتِ ٱلْقَبِيلَةُ كُلُّهَا *la tribu toute entière est venue;*

رَأَيْتُ ٱلْقَوْمَ كُلَّهُمْ *j'ai vu tous ces gens-là;*

مَرَرْتُ بِٱلنِّسَآءِ كُلِّهِنَّ *j'ai passé auprès de toutes ces femmes.*

جَآءَ ٱلْجَيْشُ جَمِيعُهُ }
جَآءَ ٱلْجَيْشُ عَامَّتُهُ } *l'armée entière est venue.*

(a) Suivant quelques grammairiens, si, dans ce cas, on emploie le pronom isolé qui représente l'accusatif (n.° 813, *1.re p.*), comme إِيَّاكَ, il est *mis en remplacement* بَدَلٌ; si l'on emploie le pronom isolé nominatif, comme أَنْتَ, il est *corroboratif* مُوَكِّدٌ.

Au surplus, il est nécessaire d'observer qu'on ne peut faire usage des pronoms isolés composés de إِيَّا que dans le cas où le pronom affixe qui précède représente un accusatif, comme cela a lieu dans رَأَيْتُكَ إِيَّاكَ.

394. Avec un pronom affixe duel, on ne peut pas employer d'autre mot que كِلَا pour le masculin, et كِلْتَا pour le féminin (n.° 210); au génitif et à l'accusatif on dit كِلَيْ et كِلْتَيْ. Exemples:

جَآءَ عَمْرٌو وَعُمَرُ كِلَاهُمَا *Amrou et Omar sont venus tous deux;*

رَأَيْتُ عَمْرًا وَعُمَرَ كِلَيْهِمَا *j'ai vu Amrou et Omar tous les deux;*

زَوَّجْتُهُ زَيْنَبَ وَفَاطِمَةَ كِلْتَيْهِمَا *je lui ai fait épouser Zeïnab et Fatime toutes les deux.*

Observez que كِلَا et كِلْتَا ne se déclinent que quand ils sont en rapport d'annexion avec un pronom affixe : dans toute autre circonstance, ces deux mots sont indéclinables. Ainsi l'on dira رَأَيْتُ كِلَا أَخَوَيْكَ *j'ai vu tes deux frères,* et مَرَرْتُ بِكِلْتَا أُخْتَيْكَ *j'ai passé auprès de tes deux sœurs.*

395. كُلٌّ et les mots de la même signification s'emploient plus ordinairement comme appositifs, avec des noms déterminés; ils peuvent cependant servir d'appositifs à des noms indéterminés, pourvu que ces noms expriment par eux-mêmes des choses d'une mesure certaine. Ainsi l'on dit شَهْرٌ كُلُّهُ *un mois tout entier,* سَنَةٌ جَمِيعُهَا *une année entière;* mais on ne pourroit pas joindre ces appositifs à des mots qui exprimeroient une étendue vague comme وَقْتٌ *temps,* مُدَّةٌ *durée,* à moins que ces mêmes mots ne fussent déterminés par l'article ou par un complément.

396. Après l'appositif كُلٌّ on peut ajouter encore un autre appositif qui concorde en genre, en nombre et en cas, avec le même nom qui est déjà en rapport d'apposition avec كُلٌّ. Ce nouvel appositif est, pour le singulier, au masculin أَجْمَعُ, au féminin جَمْعَآءُ; et pour le pluriel, au masculin أَجْمَعُونَ, et au féminin جُمَعُ. Exemple : فَسَجَدَ ٱلْمَلَآئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ *tous les anges adorèrent.*

On ne doit pas employer pour le duel أَجْمَعَانِ au masculin, ni جَمْعَاوَانِ au féminin.

On peut mettre أَجْمَعُ comme appositif, seul, et indépendamment de كُلّ.

On joint quelquefois à أَجْمَعُ d'autres appositifs dont le sens est le même, et qui suivent la même déclinaison et les mêmes règles de concordance. Ce sont :

POUR LE SINGULIER.		POUR LE PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
أَكْتَعُ	كَتْعَآءُ	أَكْتَعُونَ	كُتَعُ
أَبْضَعُ	بَضْعَآءُ	أَبْضَعُونَ	بُضَعُ
أَبْتَعُ	بَتْعَآءُ	أَبْتَعُونَ	بُتَعُ

Si l'on réunit tous ces appositifs synonymes ou plusieurs d'entre eux, on doit les placer suivant l'ordre où ils sont présentés ici. Exemple :

جَآءَ ٱلْجَيْشُ كُلُّهُ أَجْمَعُ أَكْتَعُ أَبْضَعُ أَبْتَعُ

L'armée toute entière est venue.

Quelquefois, mais rarement, on emploie un de ces derniers appositifs seul, sans qu'il soit précédé de كُلّ et de أَجْمَع. Exemple :

يَا لَيْتَنِي كُنْتُ صَبِيًّا مُرْضَعَا   تَحْمِلُنِي ٱلذَّلْفَآءُ حَوْلًا أَكْتَعَا

إِذْ بَكَيْتُ قَبَّلَتْنِي أَرْبَعَا   إِذَنْ ظَلِلْتُ ٱلدَّهْرَ أَبْكِي أَجْمَعَا

Plût à Dieu que je fusse un enfant à la mamelle, porté pendant une année entière entre les bras de cette belle au nez charmant, et que, chaque fois que je pleurerois, elle me donnât quatre baisers! Ah! s'il en étoit ainsi, je passerois tout mon temps à pleurer!

On voit, dans ces vers, 1.° أَكْتَعُ employé comme appositif avec un nom indéterminé (n.° 395), et sans être précédé de

كلّ ni de أجمع ; 2.° أجمع employé aussi sans être précédé de كلّ ; 3.° l'appositif أجمع séparé de القوم, avec lequel il est en apposition par le verbe أبكى.

397. Les grammairiens Arabes comprennent sous le nom de *corroboratifs* تَوكِيد, quelques autres manières de s'exprimer dont je parlerai en traitant du pléonasme.

CHAPITRE XXI.

Concordance des Mots liés par des Particules conjonctives.

398. LES appositifs n'ont pas besoin de particules conjonctives pour se lier avec les mots avec lesquels ils sont en rapport d'apposition : car le rapport qui est entre les choses signifiées par un nom et par ses appositifs, est un rapport d'identité. Il n'en est pas de même quand plusieurs sujets différens ont un attribut commun, ou que plusieurs attributs différens appartiennent à un même sujet, ou que divers antécédens ont un conséquent commun, ou enfin que divers conséquens ont un même antécédent. L'union qui existe alors entre ces divers sujets, attributs, antécédens ou conséquens, s'indique ordinairement par des conjonctions ou d'autres particules conjonctives. Exemples : *Le ciel* ET *la terre sont l'ouvrage de Dieu; Dieu est bon* ET *juste; Dieu a créé l'homme* ET *la femme ; tout dans la terre* ET *le ciel, dans les villes* ET *les campagnes, nous rappelle à l'idée d'une Providence divine;* NI *la raison* NI *la religion n'autorisent le crime; ce n'est pas Dieu,* MAIS *l'homme, qui est l'auteur du mal; le bonheur* OU *le malheur, la vie* OU *la mort, tout est indifférent au vrai stoïcien.*

Les mots liés ainsi par des conjonctions doivent nécessairement concorder entre eux en cas, si ce sont des noms, et en

modes, si ce sont des verbes, parce que la qualité de sujet, d'attribut, d'antécédent ou de complément, leur est commune. Leur concordance est donc plutôt une suite des règles de dépendance qu'une véritable concordance : si je dis, *Deus creavit cœlum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt*, ce n'est point comme concordant avec *cœlum*, que *terram*, *mare* et *omnia* sont à l'accusatif, mais comme autant de complémens immédiats du verbe *creavit*.

399. J'ai déjà dit que les grammairiens Arabes envisagent ceci comme une sorte de concordance : c'est l'espèce qu'ils nomment عَطْفُ ٱلنَّسَقِ *conjonctifs d'ordre* (n.° 388).

Ils comptent neuf particules indéclinables, qui produisent cette concordance; ce sont وَ *et*, فَ *et*, ثُمَّ *puis*, حَتَّى *et même* (n.° 830, *1.re p.*), أَمْ *ou bien*, أَوْ *ou*, بَلْ *mais*, لَا *non pas*, لٰكِنْ *mais*.

L'usage de ces diverses particules peut donner lieu à plusieurs observations ; mais je me contente de ce que j'en ai dit dans la première partie.

400. Je rappellerai seulement ici qu'il y a certains cas où quelques-unes de ces particules ne font plus fonction de simple conjonction; elles régissent alors le nom qui les suit, soit au génitif, comme حَتَّى quand il signifie *jusqu'à* (n.° 830, *1.re p.*), et وَ dans les formules de serment, soit à l'accusatif, comme وَ signifiant *avec* (n.° 883, *1.re p.*).

401. Plusieurs de ces particules ont aussi, dans certains cas, une influence particulière sur le verbe qui les suit; ce sont فَ - وَ - أَوْ et حَتَّى : elles cessent alors d'être de simples *conjonctifs d'ordre*, et leur influence grammaticale consiste à mettre le verbe qui les suit au mode subjonctif, si ce verbe est à l'aoriste. Cela a été suffisamment développé ci-devant (n.° 48).

402. Dans les propositions conditionnelles exprimées au

moyen de la conjonction إِنْ *si*, ou de quelqu'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, le verbe, s'il est à l'aoriste, doit être mis au mode conditionnel. Il en est de même du verbe de la proposition affirmative hypothétique qui est dans la dépendance de la proposition conditionnelle, et qui forme le terme conséquent du rapport dont cette proposition conditionnelle est l'antécédent (n.ºs 28 et 51).

Si, dans la proposition conditionnelle, il survient un second verbe joint avec le premier par les conjonctions فَ ou وَ, ce second verbe peut être mis à l'aoriste conditionnel, comme celui auquel il est joint par la conjonction; on peut aussi le mettre au mode subjonctif, donnant alors à la conjonction فَ ou وَ la valeur de أَنْ *que, en sorte que* (n.° 48). On peut donc dire إِنْ تَأْتِنِى فَتُحَدِّثْنِى أُحَدِّثْكَ *si tu viens me trouver, et si tu causes avec moi, je causerai avec toi*, ou bien إِنْ تَأْتِنِى فَتُحَدِّثَنِى أُحَدِّثْكَ *si tu viens me trouver, et que tu causes avec moi, je causerai avec toi.*

Si, dans la proposition affirmative hypothétique qui forme le terme conséquent du rapport dont la proposition conditionnelle est l'antécédent, il survient, après le verbe mis à l'aoriste conditionnel, un nouveau verbe joint au premier par l'une des conjonctions فَ ou وَ, on peut mettre ce second verbe soit à l'aoriste conditionnel, comme *conjonctif d'ordre*, soit à l'indicatif, comme *appartenant à une nouvelle proposition* indépendante de la précédente عَلَى ٱلْإِسْتِئْنَافِ, ou au subjonctif, en donnant à la conjonction فَ ou وَ la valeur de أَنْ *en sorte que*. On peut donc dire, dans l'exemple suivant, إِنْ تُبْدُوا مَا فِى أَنْفُسِكُمْ أَوْ تُخْفُوهُ يُحَاسِبْكُم بِهِ ٱللّٰهُ فَيَغْفِرْ لِمَنْ يَشَآءُ وَيُعَذِّبْ مَنْ يَشَآءُ *si vous manifestez ce qui est dans vos cœurs, ou si vous le cachez, Dieu vous en fera rendre compte, et il pardonnera à qui il voudra, et il livrera aux tourmens qui il voudra;*

mais on peut aussi, au lieu de فَيَغْفِرْ et وَيُعَذِّبْ, dire فَيَغْفِرَ et وَيُعَذِّبَ, ou bien encore فَيَغْفِرُ et وَيُعَذِّبُ *(a)*.

Avec l'adverbe conjonctif ثُمَّ *et puis*, il faudroit nécessairement employer l'indicatif ou le mode conditionnel, cet adverbe conjonctif n'ayant jamais la valeur de la conjonction أَنْ.

403. Si l'on veut joindre par une conjonction le pronom sous-entendu qui sert de sujet à un verbe, avec un autre pronom ou un nom, l'usage le plus ordinaire est d'exprimer effectivement le pronom personnel après le verbe. Exemples :

مَا لَمْ تَعْلَمُوا أَنْتُمْ وَلَا آبَاؤُكُمْ

Ce que vous ne saviez, (ni) VOUS *ni vos pères.*

فَلَمَّا وَصَلَ سَعْدٌ إِلَى ٱلْقَادِسِيَّةِ ٱحْتَاجَ هُوَ وَمَنْ مَعَهُ إِلَى ٱلْأَقْوَاتِ

Quand Saad fut arrivé à Kadésiyya, il eut besoin de vivres, LUI *et ceux qui étoient avec lui.*

Il arrive cependant souvent que ce pronom reste sous-entendu, sur-tout quand il y a quelque mot interposé entre le verbe et la particule conjonctive.

404. Si l'on veut joindre par une particule conjonctive plusieurs complémens d'une même préposition ou d'un même nom, dont le premier soit un pronom affixe représentant le génitif, il est convenable de répéter l'antécédent. Exemples :

ٱللّٰهُ يُنَجِّيكُمْ مِنْهَا وَمِنْ كُلِّ كَرْبٍ

Dieu vous délivrera d'elle et DE *toute affliction.*

قَالَ لَهَا وَلِلْأَرْضِ

Il dit à elle et À *la terre.*

(a) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, *sur. 2, v. 285*; et les lecteurs de l'Alcoran se partagent entre ces trois manières de lire les deux derniers verbes. Le sens est toujours à-peu-près le même.

Il y a cependant des exemples, sur-tout en poésie, dans lesquels on se dispense de répéter l'antécédent :

وَكَفَرَ بِهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ

Il n'a point cru en lui et (en) la mosquée inviolable.

وَٱتَّقُوا ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَاءلُونَ بِهِ وَٱلْأَرْحَامِ

Craignez Dieu, au sujet de qui vous avez des discussions entre vous, aussi-bien (qu'au sujet) des proches parens (a).

مَا فِيهَا غَيْرُهُ وَفَرَسِهِ

Il n'y a personne autre que lui et (que) son cheval.

إِذَا أَوْقَدُوا نَارًا لِحَرْبِ عَدُوِّهِمْ فَقَدْ خَابَ مَنْ يَصْلَى بِهَا وَسَعِيرِهَا

Lorsqu'ils allument le feu de la guerre pour consumer leurs ennemis, malheur à quiconque vient se chauffer à lui (c'est-à-dire, *à ce feu*) *et (à) sa flamme ardente!*

CHAPITRE XXII.

Syntaxe particulière des Verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut.

405. J'AI déjà parlé ailleurs (n.° 114) de diverses espèces de verbes auxquels on donne pour complément un sujet et un attribut qui constituent une proposition complémentaire. Ceux d'entre ces verbes qui signifient *croire*, *juger*, *penser*, *imaginer*,

---

(a) C'est ici un passage de l'Alcoran, *sur. 4, v. 1.* Plusieurs lecteurs y lisent وَٱلْأَرْحَامِ ; d'autres lisent à l'accusatif وَٱلْأَرْحَامَ comme un nouveau complément du verbe ٱتَّقُوا, et le sens est alors, *respectez aussi vos parens.* Enfin il y a des lecteurs qui lisent au nominatif وَٱلْأَرْحَامُ, regardant ce mot comme un sujet dont l'attribut est كَذَلِكَ sous-entendu ; en sorte que le sens est, *il en est de même de vos parens.* Beïdhawi préfère la première leçon.

et qu'on nomme, à cause de cela, *verbes de cœur*, أَفْعَالُ ٱلْقَلْبِ ou أَفْعَالٌ قَلْبِيَّةٌ, exigent quelques observations particulières.

406. Ces verbes peuvent perdre leur influence sur la proposition qui leur sert de complément, en deux circonstances.

La première est lorsqu'on place le verbe entre le sujet et l'attribut de la proposition complémentaire, ou après l'un et l'autre. Exemples :

آتٍ ٱلْمَوْتُ تَعْلَمُونَ *la mort doit venir, vous (le) savez;*
هُمَا سَيِّدَانَا يَزْعَمَانِ *ils (sont) tous deux nos maîtres, disent-ils;*
زَيْدٌ ظَنَنْتُ كَاذِبٌ *Zéid, je crois, (est) menteur.*

On peut, dans l'un et l'autre cas, conserver au verbe son influence, et mettre le sujet et l'attribut à l'accusatif. Cependant, quand le verbe est après les deux termes de la proposition complémentaire, il vaut mieux *le dépouiller de son influence*, ce qui s'appelle إِلْغَآءٌ.

407. La seconde circonstance qui peut faire perdre à ces verbes leur influence sur la proposition complémentaire, c'est lorsque, le verbe étant placé avant la proposition complémentaire, il se trouve à la tête de cette proposition une particule affirmative, interrogative, négative, ou autre, qui, par sa nature, doit occuper le commencement d'une proposition. Exemples :

عَلِمْتُ لَزَيْدٌ كَاذِبٌ *je sais (que) certainement Zéid est menteur;*
ظَنَنْتُ مَا أَنْتَ إِلَّا كَافِرٌ *je pense (que) tu n'es qu'un infidèle;*
عَلِمْتَ أَزَيْدٌ آتٍ أَمْ عَمْرٌو *sais-tu si Zéid vient, ou Amrou!*

Cette sorte de construction s'appelle تَعْلِيقٌ *laisser en suspens.*

408. Ces mêmes verbes peuvent avoir pour complément une proposition composée d'un sujet et d'un verbe, ou d'un sujet et d'un terme circonstanciel de temps ou de lieu, le verbe

ou l'attribut étant sous-entendu. Cela ne change rien à leur syntaxe, si ce n'est que leur influence n'est que virtuelle sur le verbe, ou sur le terme circonstanciel. Exemple : تَجَالِكَ أَظُنُّ رَبْعَ ٱلظَّاعِنِينَ *le séjour qu'occupoient autrefois ceux qui ont quitté leur demeure, t'inspire, je crois, de la tristesse.*

Le mot رَبْعَ est à l'accusatif, comme sujet de la proposition complémentaire dont l'attribut est le verbe تَجَا. On peut aussi dire ici رَبْعُ au nominatif, parce que le verbe est entre les deux termes de la proposition complémentaire. Exemple : لَقَدْ عَلِمْتَ لَتَأْتِيَنَّ مَنِيَّتُكَ *certes, tu sais (que) ton trépas arrivera assurément.*

Ici le verbe n'a aucune influence sur la proposition complémentaire تَأْتِيَنَّ مَنِيَّتُكَ, à cause de l'interposition de l'adverbe لَ.

409. Lorsque les verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut, et dont il vient d'être question, sont employés à la voix objective, le nom qui servoit de sujet à la proposition complémentaire, devient le sujet grammatical du verbe, et le mot qui formoit l'attribut de la proposition complémentaire, demeure à l'accusatif (n.° 184); mais il faut alors envisager ce mot comme un terme circonstanciel déterminatif (n.° 116). Exemple : يُظَنُّ زَيْدٌ كَاذِبًا *Zeïd est réputé menteur.*

410. Les noms d'action et les adjectifs verbaux formés des verbes dont il est ici question, exercent la même influence que ces verbes, et sont sujets aux mêmes exceptions. Ex. :

أَءَنْتَ ظَانٌّ زَيْدًا عَاقِلًا

Crois-tu (que) Zeïd (est) raisonnable!

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَظْنُونٍ أَبُوهُ حَكِيمًا

J'ai passé près d'un homme dont le père (est) réputé philosophe.

أَعْجَبَنِي ظَنُّكَ زَيْدًا كَرِيمًا

Je suis charmé que tu croies Zeïd généreux.

CHAPITRE XXIII.

Syntaxe particulière des Verbes abstraits.

411. Le verbe كَانَ *être*, et les autres verbes qui ne renferment que la valeur du verbe abstrait unie à une circonstance de temps ou de durée, et qui, par conséquent, servent à joindre un sujet à un attribut exprimé indépendamment du verbe, exigent que le sujet soit au nominatif, et l'attribut à l'accusatif (n.os 86 et 88).

412. Si ces verbes sont employés comme verbes attributifs, c'est-à-dire, renfermant en eux-mêmes l'attribut, ils n'exercent d'influence que sur le sujet, qui doit être au nominatif (n.° 87).

413. L'attribut, mis à l'accusatif après les verbes abstraits, peut être considéré comme terme circonstanciel adverbial (n.° 127).

414. Le nom d'action du verbe كَانَ est très-souvent employé, comme le verbe lui-même, avec un sujet et un attribut, le sujet étant mis au génitif, sous forme de complément d'un rapport d'annexion, et l'attribut à l'accusatif. L'adjectif verbal كَائِنٌ *étant* met aussi l'attribut qui le suit à l'accusatif. Exemples:

لِكَوْنِكَ قَوِيًّا وَكَوْنِ غَيْرِكَ ضَعِيفًا

Parce que tu es fort et que les autres sont foibles.

مُحَمَّدٌ ٱلْكَائِنُ نَبِيًّا وَآدَمُ بَيْنَ ٱلْمَآءِ وَٱلطِّينِ

Mahomet, qui étoit déjà prophète, lors même qu'Adam n'étoit encore que de la terre et de l'eau.

415. Nous avons observé que le verbe كَانَ, joint à l'aoriste ou au prétérit d'un autre verbe, donne au premier de ces temps la valeur de l'imparfait (n.os 348 et 349, *1.re p.*), et au

second la valeur du plusqueparfait (n.os 328 et 330, 1.re p.).

Le nom d'action du verbe كَانَ peut être employé de la même manière. Exemples :

مِنْ كَوْنِهِ قَدْ وَجَدَهَا عَلَى ٱلطَّرِيقِ

Parce qu'il l'avoit trouvée sur le chemin.

مِنْ كَوْنِهِمْ لَا يَعْرِفُونَ أَيُّنَا فَعَلَ هٰذَا

Parce qu'ils ne savoient pas qui de nous avoit fait cela (a).

416. Il arrive quelquefois que le verbe كَانَ est employé d'une manière pléonastique, et qu'il perd toute influence grammaticale, en sorte que les mots qui semblent devoir former son sujet et son attribut, ne forment plus qu'une proposition nominale. Cela n'a lieu qu'au prétérit, et le verbe peut se placer entre les deux termes de la proposition nominale, ou avant la proposition toute entière. Exemples :

أَوَنَبِيٌّ كَانَ مُوسَى

Moïse est-il donc un prophète!

(a) Les grammairiens Arabes envisagent, dans le cas dont il s'agit, le verbe mis au prétérit ou à l'aoriste, comme l'attribut du verbe كَانَ, et ils n'ont point imaginé de regarder cela comme des temps composés d'un verbe auxiliaire. Ainsi, si l'on dit كَانَ ٱلسُّلْطَانُ خَرَجَ, le sens est le même que si l'on eût dit كَانَ ٱلسُّلْطَانُ خَارِجًا مِنْ قَبْلُ *le sultan a été sortant auparavant*, c'est-à-dire, *étoit sorti*. Si l'on dit كَانَ أَبِي يَكْرَهُ مِنِّي هٰذَا ٱلْفِعْلَ, le sens est le même que si l'on eût dit كَانَ أَبِي كَارِهًا مِنِّي هٰذَا ٱلْفِعْلَ *mon père a été désapprouvant* (c'est-à-dire, *désapprouvoit*) *cette manière d'agir de ma part*. Dans ces exemples, خَرَجَ et يَكْرَهُ sont des propositions verbales composées d'un verbe et d'un agent ou pronom caché (n.° 148), et ces propositions forment l'attribut du verbe كَانَ, et sont par conséquent *virtuellement à l'accusatif* مَنْصُوبُ ٱلْمَحَلِّ. Le sujet du verbe كَانَ est, dans la première proposition, ٱلسُّلْطَانُ ; et dans la seconde, أَبِي.

إِذَا مُتُّ كَانَ ٱلنَّاسُ صِنْفَانِ شَامِتٌ وَآخَرُ مُثْنٍ بِٱلَّذِي كُنْتُ أَصْنَعُ

Quand je serai mort, voici ce qui arrivera : les hommes (seront divisés en) deux partis (à mon égard) ; l'un qui censurera, l'autre qui louera ce que je faisois (pendant ma vie) (a).

CHAPITRE XXIV.

Syntaxe particulière des Adjectifs verbaux qui servent à exprimer le Comparatif et le Superlatif.

417. Les adjectifs verbaux qui servent à exprimer le comparatif et le superlatif, et qui sont toujours, comme il a été dit ailleurs (n.° 626, 1.re p.) de la forme أَفْعَلُ, étant sujets à quelques règles de syntaxe particulières, par rapport tant à la dépendance qu'à la concordance, nous croyons nécessaire d'en traiter ici d'une manière spéciale *(b)*.

418. Les adjectifs verbaux d'une signification comparative ou superlative peuvent être employés, ou en rapport d'annexion

(a) Cette observation pourroit, à la rigueur, justifier les deux exemples que j'ai rapportés ailleurs (n.° 87, note) d'une construction vicieuse du verbe كَانَ avec un attribut au nominatif; je persiste cependant à croire que ce sont des fautes, parce que l'usage pléonastique de ce verbe, usage dont il est ici question, est très-rare, et n'appartient guère qu'au style poétique.

(b) J'ai envisagé ces adjectifs comme dérivés des adjectifs verbaux d'une signification positive : les grammairiens Arabes les envisagent comme dérivés immédiatement des verbes. Suivant les mêmes grammairiens, on ne peut point former d'adjectif verbal comparatif, 1.° des racines qui ne sont point verbes; 2.° des verbes, soit primitifs, soit dérivés, qui ont plus de trois lettres; 3.° des verbes dont l'adjectif verbal est lui-même de la forme أَفْعَلُ, comme أَعْمَى *aveugle;* 4.° de la voix objective; 5.° des verbes qui n'ont point une conjugaison complète, comme عَسَى *il peut se faire que;* 6.° de ceux dont la signification n'est susceptible ni de plus ni de moins, comme مَاتَ *mourir.* Quoique ces

avec

avec un nom ou un adjectif, ou d'une manière absolue avec l'article déterminatif, ou enfin hors de tout rapport d'annexion et sans article.

419. Étant en rapport d'annexion, ils doivent demeurer invariablement au masculin et au singulier, si leur complément est indéterminé. Ainsi il faut dire هِيَ أَفْضَلُ ٱمْرَأَةٍ *c'est une femme excellente*, comme on dit هُوَ أَفْضَلُ رَجُلٍ *c'est un homme excellent;* هُمْ أَعْظَمُ رِجَالٍ *ce sont deux très-grands hommes.*

420. Si le complément du rapport d'annexion est déterminé, l'adjectif comparatif peut demeurer invariablement au singulier et au masculin, de quelque genre et de quelque nombre que soit le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Exemples :

هِيَ أَفْضَلُ ٱلنِّسَآءِ

Elle est la plus excellente des femmes.

أَنْتُمَا أَصْدَقُ ٱلصَّادِقِينَ

Vous deux êtes les plus véridiques des hommes véridiques.

---

observations soient justes, elles sont cependant sujettes à quelques exceptions. Ainsi l'on dit أَلَصُّ *plus voleur*, de لِصٌّ *voleur*, quoique cette racine n'offre point de verbe; أَعْطَى *plus enclin à donner*, أَكْرَمُ *plus disposé à honorer*, أَخْصَرُ *abrégeant davantage*, أَحْوَجُ *qui a un plus grand besoin*, quoique ces adjectifs ne puissent tirer leur origine que des verbes dérivés أَعْطَى *donner*, أَكْرَمَ *honorer*, إِخْتَصَرَ *abréger*, إِحْتَاجَ *avoir besoin*. On dit aussi أَهْوَجُ *plus sot*, quoique l'adjectif verbal positif dérivé du verbe هَوِجَ *être sot* soit lui-même أَهْوَجُ; أَشْغَلُ *plus occupé*, أَعْنَى *plus enclin à s'occuper de quelque chose*, quoique ces adjectifs appartiennent nécessairement, par leurs significations, à la voix objective, شُغِلَ *être occupé*, عُنِيَ *être appliqué à quelque chose*.

Au reste, ces exceptions sont rares, et l'on peut les regarder comme des licences; il faut seulement observer que les verbes de la quatrième forme أَفْعَلَ donnent assez fréquemment naissance à des adjectifs verbaux comparatifs.

لَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ عَلَى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا

Tu les trouveras assurément les plus avides de la vie présente, entre tous les hommes.

أَجْرَأُ ٱلنَّاسِ عَلَى ٱلْأَسَدِ أَكْثَرُهُمْ لَهُ رُؤْيَةً

Le plus hardi d'entre les hommes contre le lion, c'est celui qui l'a vu le plus souvent.

Il peut aussi concorder en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Exemples :

هِيَ فُضْلَى ٱلنِّسَآءِ

Elle est la plus excellente des femmes.

هُمَا أَفْضَلَا ٱلْقَوْمِ

Ils sont tous deux les deux plus excellens hommes de ce peuple.

On trouve ces deux différentes manières de s'exprimer réunies dans l'exemple suivant : أَلَا أُخْبِرُكُمْ بِأَحَبِّكُمْ إِلَيَّ وَأَقْرَبِكُمْ مِنِّي مَجَالِسَ يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ أَحَاسِنُكُمْ أَخْلَاقًا *ne faut-il pas que je vous apprenne quels sont ceux d'entre vous que j'aime le plus? ceux d'entre vous qui seront le plus près de moi par (les) places (qu'ils occuperont) au jour de la résurrection, ce sont ceux qui se distinguent par le meilleur caractère.*

421. Employé d'une manière absolue avec l'article déterminatif, l'adjectif verbal comparatif doit concorder en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Exemples :

هُمَا ٱلْأَعْدَلَانِ

Ils sont les deux hommes les plus justes.

هُمَا ٱلصُّغْرَيَانِ

Elles sont les deux femmes les plus petites.

هُمُ ٱلْأَفْضَلُونَ بَيْنَ ٱلنَّاسِ

Ils sont les plus excellens entre les hommes.

جَعَلَ كَلِمَةَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا ٱلسُّفْلَى وَكَلِمَةُ ٱللَّهِ هِيَ ٱلْعُلْيَا

Il a rendu la parole (c'est-à-dire, *la puissance*) *de ceux qui ont été incrédules, la plus basse, et la parole de Dieu a été la plus haute.*

On peut employer au pluriel masculin la forme régulière أَفْعَلُونَ, ou la forme irrégulière أَفَاعِلُ. Au féminin, on peut de même se servir du pluriel régulier فُعْلَيَاتٌ, ou du pluriel irrégulier de la forme فُعَلٌ.

422. Employé hors de tout rapport d'annexion, et sans article, l'adjectif verbal comparatif n'éprouve aucune variation de genre et de nombre; il est invariablement du singulier masculin; il doit toujours être suivi de la préposition مِنْ, qui gouverne le mot qui exprime *le terme de comparaison avec infériorité relative* ٱلْمُفَضَّلُ عَلَيْهِ. Si quelquefois cette préposition et son régime ne sont point exprimés, c'est une ellipse. Exemples :

ٱلْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ ٱلْقَتْلِ

La sédition est pire que le meurtre.

نَحْنُ أَحَقُّ بِٱلْمُلْكِ مِنْهُ

Nous avons plus de droit au royaume que lui.

وَمَا شَيْءٌ أَفْسَدُ لِطِبَاعِ ٱلنَّاسِ مِنْ هَذِهِ ٱلشَّجَرَةِ ٱلْخَبِيثَةِ

Il n'y a rien au monde de plus nuisible au tempérament des hommes, que cette maudite plante.

بُعُولَتُهُنَّ أَحَقُّ بِرَدِّهِنَّ

Leurs maris ont plus de droit à les reprendre.

ٱللَّهُ أَعْلَمُ

Dieu est plus savant.

Dans ces deux derniers exemples, il y a ellipse de مِنْ et de son complément. Il faut suppléer, dans le premier, مِنْ غَيْرِهِمْ *que tout autre;* et dans le second, مِنَّا *que nous* ou مِنْ غَيْرِهِ *que tout autre.*

Cette ellipse est assez fréquente, quand l'adjectif comparatif fait fonction d'attribut, comme dans les exemples précédens : elle a rarement lieu quand il est qualificatif, ou quand il sert de terme circonstanciel. Exemple : تَرَوَّحِي أَجْدَرَ أَنْ تَقِيلِي, le sens est تَرَوَّحِي وَأْتِي مَكَانًا أَجْدَرَ أَنْ تَقِيلِي فِيهِ مِنْ هٰذَا ٱلْمَكَانِ *va-t-en, et retire-toi dans un lieu plus propre que celui-ci pour y faire la méridienne.*

423. Quand l'adjectif comparatif est employé en rapport d'annexion, ou bien avec l'article déterminatif, il ne doit point être suivi de مِنْ ; et si quelquefois, dans le second cas, on le trouve suivi de مِنْ et d'un complément, ce complément n'exprime pas un terme de comparaison.

424. L'adjectif de la forme أَفْعَلُ employé en rapport d'annexion, ou avec l'article, exprime le superlatif, et répond à l'expression françoise *le plus,* comme on le voit dans ces exemples :

ٱللّٰهُ أَرْحَمُ ٱلرَّاحِمِينَ

Dieu est LE PLUS *miséricordieux de (tous) les miséricordieux.*

ٱللّٰهُ هُوَ ٱلْأَكْبَرُ

Dieu est LE PLUS *grand.*

425. Suivi de مِنْ et d'un complément, il n'exprime qu'un comparatif, et répond simplement au mot françois *plus.* Exemple : أَحْمَدُ أَصْدَقُ مِنْكَ *Ahmed est* PLUS *véridique que toi.*

426. Quand l'adjectif comparatif est en rapport d'annexion avec un complément indéterminé, comme dans cet exemple, هُوَ أَفْضَلُ رَجُلٍ, le sens est le même que si l'on disoit هُوَ أَفْضَلُ رَجُلًا *il est très-bon, en tant qu'un homme.* Aussi le complément doit-il être du même genre et du même nombre que le nom ou le pronom qui sert de sujet à la proposition. Ex. : هُمَا أَفْضَلُ رَجُلَيْنِ *eux deux sont excellens, en tant que deux hommes;* c'est-à-dire, *ce sont deux hommes excellens.*

Ce complément fait ici fonction de terme circonstanciel spécificatif (n.° 120) ; cela est si vrai, qu'il faut le mettre à l'accusatif, si l'adjectif est déterminé par un autre complément en rapport d'annexion. Exemple : هُوَ أَفْضَلُ ٱلنَّاسِ رَجُلًا *il est le meilleur des hommes, en tant qu'un homme.* Cette façon de s'exprimer revient à celle qui a lieu avec les verbes de louange et de blâme (n.os 304 et 305).

427. L'objet de comparaison, et la préposition مِنْ à laquelle il sert de complément, doivent être placés après l'adjectif comparatif. L'inversion cependant doit avoir lieu quand la phrase est interrogative. Exemple : مِنْ ايِّهِمْ أَنْتَ أَفْضَلُ *lequel d'entre eux surpasses-tu en excellence!*

Dans tout autre cas, si l'on se permet cette inversion, c'est une licence, comme dans les exemples suivans :

فَقَالَتْ لَنَا أَهْلًا وَسَهْلًا وَزَوَّدَتْ جَنَى ٱلنَّخْلِ بَلْ مَا زَوَّدَتْ مِنْهُ أَطْيَبُ

Elle nous a dit, Soyez les bienvenus, et elle nous a offert à manger les fruits des palmiers ; et non contente de cela, elle nous a présenté quelque chose de meilleur encore que ces fruits.

وَلَا عَيْبَ فِيهَا غَيْرَ أَنَّ قُطُوفَهَا سَرِيعٌ وَأَنْ لَا شَيْءَ مِنْهُنَّ أَكْسَلُ

On ne saurait y trouver aucun défaut, si ce n'est que leur trot est pressé, et que rien ne les surpasse en paresse.

428. Le rapport qui est entre l'adjectif comparatif et l'objet comparé, peut être assimilé à celui qui est entre l'antécédent et le complément des rapports d'annexion : aussi ne doit-on interposer entre l'adjectif et l'objet de comparaison aucun terme étranger. On peut cependant y interposer des complémens circonstanciels qui modifient le sens de l'adjectif comparatif (n.° 216). Exemples :

زَيْدٌ أَكْثَرُ مَالاً مِنْ عَمْرٍو

Zeïd est plus riche EN ARGENT *qu'Amrou.*

أَنْتَ أَحْظَى عِنْدِى مِنْ غَيْرِكَ

Tu es plus agréable À MES YEUX, *que tout autre que toi.*

429. Nous avons dit ailleurs (n.os 240 et 243) que les adjectifs verbaux peuvent imiter la syntaxe du verbe, et exercer la même influence que le verbe sur le sujet et sur les complémens.

Cette influence est beaucoup moins forte dans les adjectifs verbaux qui expriment le comparatif et le superlatif; et à cause de cela, ils ne peuvent guère exercer la même influence que les verbes sur le sujet.

Ainsi l'on ne doit pas dire مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَحْسَنَ مِنْهُ أَبُوهُ *j'ai passé près d'un homme dont le père est plus beau que lui;* comme l'on peut dire مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ أَبُوهُ *j'ai passé près d'un homme dont le père est beau* (n.° 267).

La raison en est qu'ici l'on ne pourroit pas substituer le verbe à l'adjectif verbal, car on ne pourroit pas dire مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ مِنْهُ أَبُوهُ; et l'on exprimeroit un sens différent si l'on disoit مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ أَبُوهُ كَحُسْنِهِ, ce qui signifieroit seulement *j'ai passé près d'un homme dont le père est beau comme lui.* Pour rendre le même sens en employant le verbe, il faudroit ajouter quelque chose qui exprimât l'idée de comparaison et de supériorité relative, et dire, par exemple, مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ أَبُوهُ أَكْثَرَ مِنْهُ. Si donc on veut mettre au nominatif le nom qui forme le sujet de l'adjectif comparatif, il faut le placer avant l'adjectif comparatif, et dire مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَبُوهُ أَحْسَنُ مِنْهُ, à la lettre, *j'ai passé près d'un homme, son père (est) plus beau que lui;* et alors أَبُوهُ sera au nominatif, non pas comme agent de l'adjectif verbal, mais comme sujet d'une proposition nominale, ou inchoatif.

430. Il y a cependant un cas où, après l'adjectif comparatif, le nom qui lui sert de sujet est considéré comme agent, et mis comme tel au nominatif : c'est lorsque la proposition qui renferme la comparaison est affirmative et précédée d'une proposition négative, que le mot qui fait fonction d'agent est tout-à-fait étranger au nom qualifié par l'adjectif comparatif, et exprime le terme comparé avec infériorité relative, et enfin que la comparaison se compose de deux idées, comme dans ces exemples :

مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ

Je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit plus beau que dans celui de Zéïd.

مَا مِنْ أَيَّامٍ أَحَبُّ إِلَى ٱللهِ فِيهَا ٱلصَّوْمُ مِنْهُ فِي عَشْرِ ذِي ٱلْحِجَّةِ

Il n'y a point de jours dans lesquels le jeûne soit plus agréable à Dieu que dans le dixième jour du mois de dhou'lhiddja (a).

La raison pour laquelle cette manière de s'exprimer est permise en ce cas, c'est qu'en substituant la préposition كَ *comme* à مِنْ, on pourroit aussi substituer le verbe à l'adjectif verbal. En effet, on exprimeroit, quoique avec quelque légère différence,

---

(a) Dans ces deux exemples, la forme de la phrase est négative, *je n'ai point vu;* la proposition qui renferme la comparaison est affirmative, *le collyre est plus beau dans son œil &c.;* le mot qui fait fonction d'agent, *le collyre*, est étranger au nom qualifié *homme*, car on ne dit point *son collyre;* le mot *collyre* est ici le terme comparé avec infériorité relative, car c'est *le collyre dans l'œil de tout autre homme* qui est moins agréable que *le collyre dans l'œil de Zéïd:* enfin cet objet comparé et qui est envisagé comme relativement inférieur n'est pas incomplexe, il est complexe et formé de la réunion de deux idées; ce n'est pas *le collyre* seul, c'est *le collyre dans l'œil d'un homme autre que Zéïd.*

Il seroit trop long de développer les raisons en vertu desquelles toutes ces conditions sont requises, pour que cette manière de s'exprimer puisse être admise.

la même idée de comparaison et de supériorité relative *(a)*, si l'on disoit :

مَا رَأَيْتُ رَجُلًا يَحْسُنُ فِي عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ كَحُسْنِهِ فِي عَيْنِ زَيْدٍ

Je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit aussi agréable que dans celui de Zeïd.

مَا مِنْ أَيَّامٍ يُحِبُّ ٱللّٰهُ فِيهَا ٱلصَّوْمَ كَمَحَبَّتِهِ إِيَّاهُ فِي عَشْرِ ذِي ٱلْحِجَّةِ

Il n'y a point de jours dans lesquels le jeûne soit aussi agréable à Dieu que dans le dixième jour du mois de dhou'lhiddja (b).

431. Les adjectifs verbaux comparatifs ne prennent point de complément immédiat à l'accusatif, lors même qu'ils sont dérivés de verbes transitifs ; et s'il y a quelques exemples du contraire, c'est l'effet d'une ellipse.

Si l'adjectif verbal comparatif dérive d'un verbe qui exprime l'*amour* ou la *haine*, il se joint par la préposition لِ au complé-

---

(a) La construction permise dans les exemples donnés seroit mauvaise, si l'expression n'avoit pas la forme négative : ainsi l'on ne pourroit pas dire رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ ; mais il faudroit dire رَأَيْتُ رَجُلًا ٱلْكُحْلُ أَحْسَنُ فِي عَيْنِهِ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ *j'ai vu un homme dans l'œil duquel le collyre est plus agréable que dans celui de Zeïd.* On ne doit pas non plus, même avec la forme négative, dire مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ مِنْهُ أَبُوهُ *je n'ai point vu un homme dont le père soit plus beau que cet homme lui-même*, parce qu'il manque une des conditions exigées, le terme de comparaison ne se composant pas ici de deux idées.

Au reste, il y a diverses opinions sur cette matière parmi les grammairiens Arabes.

Voyez le Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 79 *verso*, et 80 *recto*, et le Man. Ar. de S. G. n.° 465, f. 130 et suiv.

(b) On voit par cet exemple que l'adjectif verbal comparatif أَحَبُّ a ici le sens passif (n.° 417, note). Il peut aussi avoir le sens actif.

ment qui indique l'objet du verbe, et par la préposition إِلَى au complément qui indique le sujet du verbe. Exemples :

اَلْمُؤْمِنُ أَحَبُّ لِلّٰهِ مِنْ نَفْسِهِ .

Le vrai croyant aime Dieu plus que lui-même.

اَلْمُؤْمِنُ أَحَبُّ إِلَى ٱللّٰهِ مِنْ غَيْرِهِ

Le vrai croyant est plus aimé de Dieu que tout autre.

S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie *science, connoissance*, il se joint à son complément objectif par la préposition بِ. Exemple : أَنَا أَعْرَفُ بِٱلْحَقِّ مِنْكُمْ *je sais mieux la vérité que vous.* S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie toute autre chose que cela, il régit son complément objectif par la préposition لِ. Exemple : هُوَ أَطْلَبُ لِلْعِلْمِ مِنْكُمْ *il cherche plus que vous la vérité.*

432. Les adjectifs verbaux comparatifs dérivés de verbes intransitifs se conforment, à cet égard, aux verbes dont ils dérivent; c'est-à-dire qu'ils gouvernent leur complément par la préposition que le verbe lui-même exigeroit. Exemple :

هُوَ أَزْهَدُ فِي ٱلدُّنْيَا وَأَسْرَعُ إِلَى ٱلْخَيْرِ وَأَبْعَدُ مِنَ ٱلْإِثْمِ وَأَحْرَصُ عَلَى ٱلْحَمْدِ

il est plus détaché du monde, plus prompt à embrasser le bien, plus éloigné du crime, et plus avide de louanges (a).

433. Les règles que l'on vient de donner pour la syntaxe des adjectifs de la forme أَفْعَل, n'ont d'application que lorsque

---

(a) Cette observation s'applique également à la manière dont les verbes admiratifs se comportent par rapport à leurs complémens objectifs. Exemple :

مَا أَحَبَّ ٱلْمُؤْمِنَ لِلّٰهِ وَمَا أَحَبَّهُ إِلَى ٱللّٰهِ وَمَا أَعْرَفَهُ بِٱلْحَقِّ وَأَطْلَبَهُ لِلْعِلْمِ وَأَزْهَدَهُ فِي ٱلدُّنْيَا وَأَسْرَعَهُ إِلَى ٱلْخَيْرِ وَأَبْعَدَهُ مِنَ ٱلْإِثْمِ وَأَحْرَصَهُ عَلَى ٱلْحَمْدِ

combien le vrai croyant aime Dieu et est aimé de lui! combien il connoît la vérité, il cherche la science, il est détaché du monde, il est prompt à embrasser le bien, il s'éloigne du mal, il est avide de louanges!

les adjectifs verbaux de cette forme sont employés avec une valeur comparative ou superlative. Il n'est pas rare qu'ils soient employés avec la valeur positive : en ce cas, ils suivent les règles ordinaires de dépendance et de concordance. Exemples :

رَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِى نُفُوسِكُمْ

Dieu connoît ce qui est dans vos ames.

هُوَ ٱلَّذِى يَبْدِئُ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ

C'est lui qui tire les créatures du néant, et qui les rend à la vie (après leur mort) ; et c'est pour lui une chose facile.

إِنَّ ٱلَّذِى سَمَكَ ٱلسَّمَآءَ وَبَنَى لَهَا بَيْتًا دَعَائِمُهُ أَعَزُّ وَأَطْوَلُ

Celui qui a solidement posé les cieux, et qui a élevé leur tente, dont les piliers sont forts et longs.

434. L'emploi des adjectifs comparatifs donne souvent lieu à une manière elliptique de s'exprimer que nous devons faire remarquer.

On en a déjà vu des exemples ci-devant (n.° 430); en voici encore quelques-uns :

هُوَ أَحْوَجُ إِلَىَّ مِنِّى إِلَيْهِ

Il a plus besoin de moi que je n'ai besoin de lui.

وَهُوَ بِٱلْجَامُوسِ أَشْبَهُ مِنْهُ بِٱلْفَرَسِ

Et il ressemble plus au buffle qu'au cheval.

هُمْ لِلْكُفْرِ يَوْمَئِذٍ أَقْرَبُ مِنْهُمْ لِلْإِيمَانِ

En ce jour-là, ils étoient plus voisins de l'incrédulité qu'ils ne l'étoient de la foi.

غَيْرَ أَنَّ ٱلْقَلَقَ وَٱلْغَشْىَ وَٱلْكَرْبَ فِى ٱلْحَصْبَةِ أَكْثَرُ مِنْهُ فِى ٱلْجُدَرِيِّ وَوَجَعَ ٱلظَّهْرِ بِٱلْجُدَرِيِّ أَخَصُّ مِنْهُ بِٱلْحَصْبَةِ

Si ce n'est que les angoisses, les syncopes, les serremens de

cœur, sont plus fréquens dans la rougeole que dans la petite vérole, et que la douleur de dos au contraire est plus particulière à la petite vérole qu'à la rougeole.

Dans le premier de ces exemples, مِنِّى est pour مِنَ ٱحْتِيَاجِى *que je n'ai besoin.* Dans le second, مِنْهُ est pour مِنْ تَشَبُّهِهِ ou مِمَّا هُوَ شَبِيهٌ *qu'il n'est semblable.* Il en est de même des autres.

L'ellipse peut encore être poussée plus loin. Par exemple, au lieu de dire مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِى عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ مِنْهُ فِى عَيْنِ زَيْدٍ *je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit plus agréable que dans celui de Zeïd*, ce qui est l'équivalent de مِنْ حُسْنِهِ فِى عَيْنِ زَيْدٍ *qu'il n'est agréable dans l'œil de Zeïd*, on pourroit dire aussi مِنْ عَيْنِ زَيْدٍ *que l'œil de Zeïd*, et même مِنْ زَيْدٍ *que Zeïd*, manières de s'exprimer où l'ellipse est plus forte.

CHAPITRE XXV.

Syntaxe particulière des Numératifs.

§. I.er *NUMÉRATIFS CARDINAUX.*

435. LES numératifs cardinaux de la langue arabe peuvent être, en général, considérés comme des noms qui régissent le nom ou l'adjectif qui exprime la chose nombrée. Les numératifs simples, depuis *un* jusqu'à *dix*, les numératifs composés indéclinables, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, et les numératifs d'unités qui entrent dans les numératifs composés, depuis *vingt-un* et au-dessus, jusques à *quatre-vingt-dix-neuf*, &c. ont la distinction du masculin et du féminin. Les numératifs de dixaines, depuis *vingt* jusques à *quatre-vingt-dix*, sont des pluriels masculins: مِائَةٌ *cent* est un nom féminin, أَلْفٌ *mille* est un nom masculin.

Nous avons à considérer, par rapport à la syntaxe des numératifs cardinaux, les règles de la dépendance, et celles de la concordance.

436. Le nombre singulier et le nombre duel des noms et des adjectifs dispensent d'exprimer les numératifs *un* et *deux*, quand le nom de la chose nombrée est lui-même exprimé, et qu'il n'y a que des unités : mais, quand la chose nombrée n'est pas exprimée, on emploie أَحَدٌ pour le masculin, et إِحْدَى pour le féminin, en rapport d'annexion, en leur donnant pour complément le nom ou le pronom qui exprime la classe d'êtres à laquelle appartient la chose dont il s'agit, et faisant concorder le numératif en genre avec ce nom. Exemples : أَحَدُ ٱلنَّاسِ *l'un des hommes*, إِحْدَى ٱلنِّسَآءِ *l'une des femmes*. Le complément d'annexion a ici la valeur de la préposition مِن : c'est comme si l'on disoit أَحَدٌ مِنَ ٱلنَّاسِ *l'un d'entre les hommes*, إِحْدَى مِنَ ٱلنِّسَآءِ *l'une d'entre les femmes*. Si l'on emploie le nombre *un* sans complément, on se sert de وَاحِدٌ pour le masculin, et de وَاحِدَةٌ pour le féminin. Exemple : ثُمَّ إِنَّ ٱلْوُزَرَآءَ جَاؤُوا وَاحِدًا وَاحِدًا *ensuite les vizirs vinrent un à un.*

On emploie quelquefois, quoique très-rarement, le numératif *deux*, qui est إِثْنَانِ pour le masculin, et إِثْنَتَانِ pour le féminin, avec le nom de la chose nombrée au duel; ce qui est une sorte de pléonasme. Alors le numératif se place comme adjectif après le nom de la chose nombrée, et concorde avec lui en genre et en cas. Exemple : مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ ٱثْنَيْنِ *j'ai passé près de deux hommes.* Si le nom de la chose nombrée n'est pas exprimé, on fait concorder ce numératif en genre avec ce nom sous-entendu. On trouve aussi quelquefois le numératif إِثْنَانِ *deux* en rapport d'annexion avec le nom de la chose nombrée mis au singulier, comme ٱثْنَتَا حَنْظَلٍ *deux grains de senevé ;* mais c'est une licence.

437. Depuis *trois* jusqu'à *dix*, les numératifs peuvent être

employés comme adjectifs ou comme noms. Comme adjectifs, ils concordent en genre et en cas avec le nom de la chose nombrée. Exemple : كَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ وَبَنَاتٌ خَمْسٌ *il avoit trois fils et cinq filles.* Comme noms, ils précèdent le nom de la chose nombrée, qu'ils régissent sous forme d'un rapport d'annexion; le numératif perd son *tanwin*, et le nom qui lui sert de complément se met au génitif pluriel. Il faut observer de ne point employer alors les pluriels réguliers, et de donner la préférence aux formes de pluriels irréguliers destinées à caractériser un petit nombre (n.° 702, *1.re p.*). Cette dernière règle n'est pas d'une rigoureuse observation. Il faut aussi faire concorder le numératif en genre avec le nom de la chose nombrée. Ex. : ثَلَاثَةُ رِجَالٍ *trois hommes,* سِتُّ بَنَاتٍ *six filles.*

438. Tous les numératifs depuis *un* jusqu'à *dix* se conforment aux règles ordinaires de dépendance pour leurs rapports avec les autres parties du discours, c'est-à-dire, pour l'usage des cas. On dira donc :

جَآءَنِي أَرْبَعَةُ رُسُلٍ *il m'est venu quatre envoyés ;*

مَرَرْتُ بِسِتَّةِ رِجَالٍ *j'ai passé auprès de six hommes ;*

عَاشَ خَمْسَةَ أَشْهُرٍ وَثَلَاثَةَ أَيَّامٍ *il vécut cinq mois et trois jours.*

439. Si, après le numératif, on exprime, non pas la chose nombrée, mais un nom destiné à signifier l'espèce entière, comme طَيْرٌ *oiseau,* غَنَمٌ *brebis*, ou un nom collectif, comme رَهْطٌ *famille,* ذَوْدٌ *bande de chameaux*, il est plus régulier d'exprimer le rapport entre le numératif et la chose nombrée par la préposition مِنْ. Exemples : أَرْبَعَةٌ مِنَ ٱلطَّيْرِ *quatre d'entre les oiseaux,* تِسْعَةٌ مِنَ ٱلرَّهْطِ *neuf de la famille.* Il y a, en ce cas, ellipse du nom qui devoit exprimer la chose nombrée; car c'est comme

si l'on eût dit, أَرْبَعَةُ طُيُورٍ مِنَ ٱلطَّيْرِ *quatre oiseaux d'entre les oiseaux*, تِسْعَةُ أَشْخَصٍ مِنَ ٱلرَّهْطِ *neuf personnes de la famille.*

On exprime cependant quelquefois cette idée par un simple rapport d'annexion. Exemples :

وَكَانَ فِى ٱلْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ

Il y avoit dans la ville neuf (hommes) d'une famille (a).

لَيْسَ فِيمَا دُونَ خَمْسِ ذَوْدٍ صَدَقَةٌ

Il n'est point dû d'aumône pour ce qui est au-dessous de cinq (individus) d'une bande de chameaux.

Pour rendre raison de ces expressions d'une manière plausible, il faut supposer que le nom générique ou collectif est ici pour le nom individuel : رَهْطٌ *famille*, pour رَجُلٌ *homme;* et ذَوْدٌ *bande de chameaux*, pour جَمَلٌ *chameau.*

440. On trouve quelquefois, après les numératifs dont il s'agit, le nom de la chose nombrée mis à l'accusatif, sous forme de terme circonstanciel, comme خَمْسَةٌ أَثْوَابًا, au lieu de خَمْسَةُ أَثْوَابٍ, *cinq habits :* c'est une licence ou une irrégularité.

441. Quoique le nom de la chose nombrée, nom qui sert de complément aux numératifs dont il est ici question, doive être mis au pluriel, il faut en excepter le mot مِائَةٌ *cent*, qui se met au singulier lorsqu'il sert de complément aux numératifs d'unités, comme je le dirai tout-à-l'heure.

442. Les numératifs composés, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, (n.° 743, *1.re p.*) ; les numératifs de dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix* (n.° 744, *1.re p.*), et les numératifs composés de dixaines et d'unités, depuis *vingt-un* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf* (n.° 745, *1.re p.*), régissent tous le nom de la chose

---

(a) Cet exemple est pris de l'Alcoran, *sur. 27, v. 49.*

nombrée au singulier, et à l'accusatif, sous forme de complément determinatif (n.° 102). Les noms de dixaines qui ont la forme des pluriels masculins réguliers, comme عِشْرُونَ *vingt*, n'éprouvent aucun changement dans ce rapport *(a)*. Excepté les numératifs de dixaines qui n'admettent point les deux genres, tous les autres doivent concorder en genre avec le nom de la chose nombrée. Exemples : أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا *onze étoiles ;* تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً *quatre-vingt-dix-neuf brebis.*

443. On trouve quelquefois, après ces numératifs, le nom de la chose nombrée mis au pluriel, comme dans cet exemple emprunté de l'Alcoran : وَقَطَّعْنَاهُمُ ٱثْنَتَيْ عَشْرَةَ أَسْبَاطًا *nous les avons divisés en douze tribus.* C'est une irrégularité que l'on peut justifier par une ellipse, en supposant que l'auteur a voulu dire, قَطَّعْنَاهُمُ ٱثْنَتَيْ عَشَرَةَ فِرْقَةً هِيَ أَسْبَاطٌ *nous les avons divisés en douze portions, qui sont autant de tribus.* Il est d'autant plus naturel d'admettre cette analyse, que سِبْطٌ *tribu* étant du masculin, si أَسْبَاطٌ étoit le régime propre du numératif, celui-ci auroit dû être du masculin, tandis qu'il est ici du féminin.

444. Le nom de la chose nombrée étant mis au singulier après les numératifs dont il s'agit ici, si on lui joint une épithète, on peut la faire concorder en nombre grammaticalement ou logiquement avec le nom auquel elle se rapporte. Ainsi l'on pourra dire عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرِيًّا, en observant la concordance grammaticale, et عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرِيَّةً, en observant la concordance logique, *vingt pièces d'or au coin de Naser.*

445. Dans les numératifs formés de dixaines et d'unités, au-dessus de *vingt*, il faut toujours placer les unités avant les

---

(a) Il faut observer que, dans les numératifs composés de dixaines et d'unités depuis *vingt-un* jusques à *quatre-vingt-dix-neuf*, ce qui est au-dessus des dixaines se nomme نَيِّفٌ ou نَيْفٌ *excédant.*

dixaines. Exemples : ثَلَاثَةٌ وَثَمَانُونَ عَامًا *quatre-vingt-trois ans*, اثْنَانِ وَعِشْرُونَ دِينَارًا *vingt-deux pièces d'or.*

446. Depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, les numératifs, étant indéclinables, ne sont assujettis à aucune règle de dépendance. Depuis *vingt* jusques à *quatre-vingt-dix-neuf*, ils se conforment aux règles ordinaires pour leurs rapports avec les diverses parties du discours. Exemples :

قُتِلَ أَرْبَعَةٌ وَثَلَاثُونَ رَجُلًا

Trente-quatre hommes furent tués.

مَرَرْتُ بِخَمْسٍ وَأَرْبَعِينَ نَاقَةً

J'ai passé auprès de quarante-cinq femelles de chameau.

ذَبَحْتُ سِتًّا وَتِسْعِينَ شَاةً

J'ai égorgé quatre-vingt-seize brebis.

447. Tous les numératifs de dixaines, depuis *vingt* jusques à *quatre-vingt-dix*, peuvent devenir les antécédens d'un rapport d'annexion qui a pour complément le nom du possesseur de la chose nombrée, ou un pronom personnel qui le représente. Alors on sous-entend le nom de la chose nombrée; ce qui ne peut avoir lieu que quand cette chose est déjà connue.

Dans cette manière de s'exprimer, les numératifs de dixaines, perdent leur terminaison نَ, comme les pluriels masculins réguliers (n.° 738, *1.re p.*), et le nom qui leur sert de complément se met au génitif. Exemples : عِشْرُوا زَيْدٍ *les vingt (chevaux) de Zéïd*, ثَلَاثُوكَ *tes trente (esclaves) (a).*

(a) On trouve souvent dans les écrivains des siècles inférieurs les affixes joints au numératif عِشْرِينَ *vingt*, sans que ce numératif perde pour cela sa terminaison نَ. Cela a lieu dans les dates. Ainsi, après avoir rapporté plusieurs faits arrivés dans le mois de ramadhan, ils diront وَفِي عِشْرِينِهِ تُوُفِّيَ ٱلشَّيْخُ مُحَمَّدُ بْنُ عُمَرَ *le vingt de ce mois mourut le scheïkh Mohammed fils d'Omar.* Je

Les

Les numératifs composés indéclinables, excepté اِثْنَا عَشَرَ et اِثْنَتَا عَشْرَةَ *douze*, admettent aussi cette sorte d'annexion. Dans ce cas, ils demeurent indéclinables, suivant la plupart des grammairiens. Suivant d'autres, ils deviennent déclinables. Le premier des deux mots dont ils sont composés, prend les trois cas, et se met au nominatif, au génitif ou à l'accusatif, selon les rapports dans lesquels il se trouve avec les autres parties du discours; le second mot de leur composition عَشَرَ ou عَشْرَةَ se met au génitif comme complément du premier *(a)*; et le nom ou pronom qui les suit se met au même cas, comme régi par عَشَرَ ou عَشْرَةَ. Exemples :

هٰذِهِ خَمْسَةُ عَشَرِكَ *ce sont ici tes quinze (chameaux);*

خُذْ خَمْسَةَ عَشَرِكَ *prends tes quinze (chameaux);*

أَعْطِ مِنْ خَمْسَةِ عَشَرِكَ *donne (quelques-uns) de tes quinze (chameaux).*

Enfin d'autres grammairiens laissent la première partie du numératif composé indéclinable, et donnent à la seconde partie les trois inflexions des cas : ils disent, par exemple, au nominatif خَمْسَةَ عَشَرُ, au génitif خَمْسَةَ عَشَرِ, et à l'accusatif خَمْسَةَ عَشَرَ, comme si les deux mots n'en faisoient qu'un seul; mais cette forme est rejetée du plus grand nombre, comme mauvaise.

448. Le numératif مِائَةٌ *cent* est un nom féminin : il fait au duel مِائَتَانِ; ce qui exprime *deux cents*. Les autres numératifs de centaines sont formés des numératifs d'unités du genre féminin, ثَلَاثٌ *trois*, أَرْبَعٌ *quatre*, *&c.*, et du mot مِائَةٌ *cent*. Dans cette composition, les numératifs d'unités perdent leur *tanwin*,

---

ne vois point que les grammairiens admettent cette manière de s'exprimer. On en trouvera plus loin d'autres exemples.

(a) La première partie de ces composés s'appelle صَدْرٌ *partie antérieure, poitrail;* et la seconde, عَجُزٌ *partie postérieure.*

et le mot مِايَةٌ se met au génitif, comme ثَلَاثُ مِايَةٍ, ou, en un seul mot, ثَلَاثُمِايَةٍ *trois cents.* Ces deux mots forment un rapport d'annexion, de même que ثَلَاثُ نِسَآءٍ *trois femmes.* On emploie ici les numératifs d'unités du genre féminin, parce que مِايَةٌ *cent,* qui est véritablement la chose nombrée, est féminin: ثَلَاثُ مِايَةٍ signifie littéralement *trois centaines*, ou plus littéralement encore, *un trio de centaines.*

La seule anomalie à observer ici, c'est que مِايَةٌ se met au singulier; tandis qu'avec les numératifs d'unités le nom qui exprime la chose nombrée se met régulièrement au pluriel *(a).*

On trouve quelquefois dans cette composition le mot مِايَةٌ au pluriel, comme ثَلَثُ مِئِينَ ou ثَلَثُ مِئَاتٍ *trois cents;* mais les exemples en sont très-rares.

449. Après les numératifs de centaines, le nom de la chose nombrée se met au génitif singulier, sous la forme de com-

---

(a) A ce que j'ai dit sur la manière de former les numératifs de centaines, dans la première partie (n.° 747), je dois ajouter que les auteurs des deux commentaires sur l'*Alfiyya*, contenus dans les Mss. Ar. n.° 1234 de la Bibl. imp. et n.° 465 de S. G., ne laissent aucun doute sur l'opinion que j'ai adoptée. Le premier de ces auteurs s'exprime ainsi : تَمْيِيزُ ٱلثَّلَاثَةِ وَأَخَوَاتِهَا لَا يَكُونُ إِلَّا مَجْرُورًا فَإِنْ كَانَ ٱسْمَ جِنْسٍ أَوِ ٱسْمَ جَمْعٍ جُرَّ بِمِنْ ... وَإِنْ كَانَ غَيْرَهُمَا فَبِإِضَافَةِ ٱلْعَدَدِ إِلَيْهِ وَحَقُّهُ حِينَئِذٍ أَنْ يَكُونَ جَمْعًا مُكَسَّرًا مِنَ ٱلْقِلَّةِ ... فَيُضَافُ لِلْمُفْرَدِ وَذَلِكَ إِنْ كَانَ مِايَةً نَحْوَ ثَلَاثُمِايَةٍ وَسَبْعُ مِايَةٍ

« Le *déterminatif* de *trois* et des autres numératifs de la même série est toujours » mis au génitif; si c'est un nom qui exprime l'espèce, ou un nom collectif, il est » mis au génitif, comme régi par la préposition *de;* si c'est un nom autre » que ceux-là, il est mis au génitif, comme complément du numératif: alors ce » doit être un pluriel rompu de petite pluralité... Le numératif a quelquefois » pour complément un singulier; ce qui a lieu quand le complément est le mot » *cent,* comme dans *trois cents, sept cents.* » Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 129 *recto. Voyez* aussi le Man. n.° 465 de S. G. f. 194 *verso.*

plément d'un rapport d'annexion, et le numératif de centaine, qui lui sert d'antécédent, perd son *tanwin*, et au duel sa terminaison ن. Exemples : مِاٰيَةُ رَجُلٍ *cent hommes*, مِايَتَا حِمَارٍ *deux cents ânes*, خَمْسُ مِاٰيَةِ كَلْبٍ *cinq cents chiens.*

Les numératifs de centaines sont quelquefois employés avec le nom de la chose nombrée mis à l'accusatif singulier, sous forme de complément déterminatif. Exemple : إِذَا عَاشَ ٱلْفَتَى مِايَتَيْنِ عَامًا فَقَدْ ذَهَبَ ٱلْمَسَرَّةُ وَٱلْفَتَآءُ *quand l'homme a vécu deux cents ans, la joie et le plaisir de la jeunesse sont évanouis pour lui.* C'est une licence *(a)*.

450. Le numératif أَلْفٌ *mille* est un nom masculin : il gouverne le nom de la chose nombrée au génitif singulier, comme complément d'un rapport d'annexion. Exemples : أَلْفُ رَجُلٍ *mille hommes*, أَلْفُ مَدِينَةٍ *mille villes.* Le duel de ce numératif أَلْفَانِ sert à exprimer le nombre *deux mille*. Exemples : أَلْفَا كِتَابٍ *deux mille volumes*, أَلْفَا قَرْيَةٍ *deux mille villages.*

451. Les autres numératifs de *mille* se forment en donnant le mot أَلْفٌ *mille* pour complément aux numératifs d'unités, de dixaines et de centaines, et observant de le mettre au génitif pluriel, quand il est dans la dépendance des numératifs depuis *trois* jusqu'à *dix ;* à l'accusatif singulier, quand il est dans celle des numératifs depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf ;* enfin au génitif singulier, quand il est dans celle de tous les autres, depuis *cent* et au-dessus. Quant au nom de la chose nombrée, il est alors le complément du mot أَلْفٌ *mille*, et par conséquent il est toujours au génitif singulier. Observez d'ailleurs que أَلْفٌ *mille*

(a) Quelques grammairiens admettent aussi que le nom de la chose nombrée peut être mis au pluriel après le numératif de centaines. Cela n'est fondé que sur un seul exemple fort équivoque de l'Alcoran. *Voyez* ci-devant, 1.re partie, page 315, note.

est du genre masculin, et que les numératifs auxquels il sert de complément doivent concorder avec lui en genre. Exemples : ثَلَاثَةُ آلَافِ رَجُلٍ *trois mille hommes*, أَلْفَا لَيْلَةٍ *deux mille nuits*, أَحَدَ عَشَرَ أَلْفَ رَطْلٍ *onze mille pièces d'or*, عِشْرُونَ أَلْفَ دِينَارٍ *vingt mille livres de poids*, ثَلَاثَةٌ وَثَلَاثُونَ أَلْفَ دِرْهَمٍ *trente-trois mille pièces d'argent*, ثَلَاثُ مِايَةِ أَلْفِ دِينَارٍ *trois cent mille pièces d'or*, أَلْفُ أَلْفِ دِينَارٍ *un million* (à la lettre, *un millier de milliers*) *de pièces d'or*, خَمْسَةُ آلَافِ أَلْفِ دِرْهَمٍ *cinq millions de pièces d'argent*, أَلْفَا أَلْفِ جَمَلٍ *deux millions de chameaux.*

452. Si le nombre qu'on veut exprimer est composé de numératifs de différentes classes, on peut se contenter de mettre le nom de la chose nombrée après tous les numératifs, en lui donnant le nombre et le cas exigés par le dernier des numératifs. Exemples :

بَيْنَ ٱلْهِجْرَةِ وَبَيْنَ ٱلطُّوفَانِ ثَلَاثَةُ آلَافٍ وَتِسْعُمِايَةٍ وَأَرْبَعٌ وَسَبْعُونَ سَنَةً

Entre l'hégire et le déluge, il y a trois mille neuf cent soixante-quatorze ans.

بَيْنَ ٱلْهِجْرَةِ وَبَيْنَ آدَمَ عَلَى مُقْتَضَى ٱلتَّوْرَاةِ ٱلْعِبْرَانِيَّةِ أَرْبَعَةُ آلَافٍ وَسَبْعُ مِايَةٍ وَإِحْدَى وَأَرْبَعُونَ سَنَةً

Entre l'hégire et Adam, suivant le Pentateuque Hébreu, il y a quatre mille sept cent quarante-un ans.

بَيْنَ تَبَلْبُلِ ٱلْأَلْسُنِ وَبَيْنَ ٱلْهِجْرَةِ عَلَى ٱخْتِيَارِ ٱلْمُؤَرِّخِينَ ثَلَاثَةُ آلَافٍ وَثَلَثُمِايَةٍ وَأَرْبَعُ سِنِينَ وَأَمَّا عَلَى ٱخْتِيَارِ ٱلْمُنَجِّمِينَ فَتَنْقُصُ عَنْهُ مِايَتَيْنِ وَتِسْعًا وَأَرْبَعِينَ سَنَةً

Entre la confusion des langues et l'hégire, il y a, suivant l'opinion des historiens, trois mille trois cent quatre ans; mais, suivant celle des astronomes, il faut ôter de ce nombre deux cent quarante-neuf ans.

ثَمَانِمِائَةِ أَلْفٍ وَتِسْعُ مِائَةٍ ٱثْنَانِ وَثَلَاثُونَ فَارِسًا

Huit cent mille neuf cent trente-deux cavaliers.

On peut aussi répéter le nom de la chose nombrée après chaque classe de numératifs, en lui donnant chaque fois le nombre et le cas exigés par le numératif qui le précède immédiatement. Exemples :

ٱلْغَرْبِيَّةُ عِبْرَتُهَا أَلْفَا أَلْفِ دِينَارٍ وَمِائَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَأَرْبَعَةٌ وَأَرْبَعُونَ أَلْفَ دِينَارٍ وَثَمَانُونَ دِينَارًا جَيْشِيَّةً

L'évaluation du revenu de la province de Garbiyyèh est de deux millions cent quarante-quatre mille quatre-vingts pièces d'or militaires (a).

ٱلْوَجْهُ ٱلْقِبْلِيُّ عِبْرَتُهُ ثَلَاثَةُ آلَافِ أَلْفِ دِينَارٍ وَثَلَثُمِائَةِ أَلْفِ دِينَارٍ وَخَمْسَةٌ وَخَمْسُونَ أَلْفَ دِينَارٍ وَثَمَانِمِائَةِ دِينَارٍ وَثَمَانِيَةُ دَنَانِيرَ

L'évaluation du revenu de la partie méridionale (de l'Égypte) est de trois millions trois cent cinquante-cinq mille huit cent huit pièces d'or.

453. Lorsqu'il y a des mille de mille (c'est-à-dire, des millions), des centaines de mille, des dixaines et des unités de mille, il est d'usage de répéter le mot *mille* après les mille de mille, les centaines de mille, et les unités jointes aux dixaines de mille. Exemple : جُمْلَةُ ذٰلِكَ تِسْعَةُ آلَافِ أَلْفٍ وَخَمْسِمِائَةِ أَلْفٍ وَأَرْبَعَةٌ وَثَمَانُونَ أَلْفًا وَمِائَتَانِ وَأَرْبَعَةٌ وَسِتُّونَ دِينَارًا *le total de cela est neuf millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-quatre pièces d'or.*

454. S'il y a des mille de millions (ou milliards), des centaines,

(a) Le *dinar militaire* avoit en Égypte une valeur différente de la pièce d'or courante : c'étoit une monnoie fictive.

Le mot جَيْشِيَّةً fait ici fonction de pluriel (n.° 444).

des dixaines et des unités de millions, il faut de même répéter les mots أَلْفُ أَلْفٍ *mille de mille* ou *million*, après les milliards, les centaines de millions, et les unités jointes aux dixaines de millions. Exemple : أَلْفُ أَلْفِ أَلْفٍ وَمِايَتَا أَلْفِ أَلْفٍ وَثَلَاثَةٌ وَسَبْعُونَ أَلْفَ أَلْفٍ وَأَرْبَعُ مِايَةِ أَلْفٍ وَخَمْسَةٌ وَسِتُّونَ أَلْفًا وَخَمْسِمِايَةٍ وَثَلَاثَةٌ وَتِسْعُونَ دِينَارًا وَنِصْفٌ وَثُلْثٌ وَثُمْنٌ *un milliard deux cent soixante-treize millions quatre cent soixante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize pièces d'or, plus un demi, un tiers et un huitième.*

455. Nous avons dit plus haut que les numératifs simples peuvent être employés comme adjectifs ; il en est de même des autres numératifs. Exemples :

وَجَذَبَ ٱلشَّبَكَةَ إِلَى ٱلْأَرْضِ إِذْ هِيَ مُمْتَلِئَةٌ حِيتَانًا كِبَارًا مِايَةً ثَلٰثَةً وَخَمْسِينَ

Il tira à terre le filet, et il étoit plein de cent cinquante-trois gros poissons.

مَمَالِيكُهُمْ ثَمَانِيَةُ آلَافِ فَارِسٍ مِنْ ذَلِكَ كُشَّافٌ وَوُلَاةٌ بِٱلْأَقَالِيمِ خَمْسُ مِايَةٍ أَرْبَعَةٌ وَسَبْعُونَ

Leurs mamloucs forment huit mille cavaliers, parmi lesquels sont compris cinq cent soixante-quatorze tant caschefs qu'intendans établis dans les provinces.

456. La concordance de genre entre les numératifs et le nom de la chose nombrée demande quelques observations particulières.

Lorsque nous avons dit que le numératif doit concorder en genre avec le nom de la chose nombrée, cela doit s'entendre du genre dont est au singulier le nom de la chose nombrée ; car si ce nom est masculin au singulier et féminin au pluriel, il doit être mis en concordance avec des numératifs masculins. Ainsi l'on doit dire ثَلَاثَةُ حَمَّامَاتٍ *trois bains*, quoique حَمَّامَاتٌ

soit un pluriel féminin, parce que son singulier حَمَّامٌ est masculin. Cette règle n'est cependant pas généralement admise.

457. Le nom de la chose nombrée étant sous-entendu, le numératif doit concorder en genre avec ce nom. Exemples :

إِنِّي أَرَى سَبْعَ بَقَرَاتٍ سِمَانٍ يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ عِجَافٌ

Je voyois sept vaches grasses que mangeoient sept (vaches) maigres.

تَزْرَعُونَ سَبْعَ سِنِينَ دَأَبًا ثُمَّ يَأْتِي مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ

Vous ensemencerez comme de coutume pendant sept années, ensuite il viendra sept (années) fâcheuses.

مِنْهُمْ مَا يَمْشِي عَلَى أَرْبَعٍ

Parmi eux, il y en a qui marchent à quatre (pattes).

458. Il faut observer, en second lieu, que, dans cette concordance, on a égard tantôt au genre du nom que l'on emploie, tantôt au genre de la chose désignée par ce nom ; c'est-à-dire, que la concordance est tantôt grammaticale et tantôt logique.

459. Si la chose nombrée est exprimée par un nom, il faut avoir égard au genre grammatical de ce nom. Ainsi, si l'on emploie le nom شَخْصٌ *personne,* qui est masculin, on dira au masculin ثَلَثَةُ أَشْخُصٍ *trois personnes,* quoique l'on entende parler de *trois femmes ;* et de même, si l'on emploie le nom عَيْنٌ *personne,* qui est féminin, on dira au féminin ثَلَاثُ أَعْيُنٍ *trois personnes,* quoiqu'on entende parler de *trois hommes.*

Mais si à ce nom, qui par lui-même est d'un genre différent de celui de la chose qu'on veut désigner, on ajoute quelque autre désignation plus précise qui détermine plus spécialement l'objet dont il s'agit, il faut alors préférer la concordance logique, et n'avoir point égard au genre du nom exprimé, comme dans ces exemples :

فَكَانَ مِجَنِّي دُونَ مَنْ أَتَّقِي ثَلَثُ شُخُوصٍ كَاعِبَانِ وَمُعْصِرُ

Trois personnes, deux jeunes filles dont les attraits commencent à se développer, et une autre déjà nubile, m'ont servi de bouclier contre les ennemis dont je redoutois l'attaque.

وَإِنَّ كِلَابًا هٰذِهِ عَشْرُ أَبْطُنٍ وَأَنْتَ بَرِيٌّ مِنْ قَبَائِلِهَا ٱلْعَشْرِ

Cette tribu de Kélab est divisée en dix branches; mais tu n'as rien de commun avec ces dix branches.

Dans le premier de ces exemples, le mot شُخُوصٍ, quoique pluriel d'un nom masculin, est en concordance avec ثَلَثُ, numératif féminin, parce que les mots كَاعِبَانِ et مُعْصِرُ qui suivent, et qui sont des épithètes particulières aux femmes, détruisent l'équivoque du mot شُخُوصٍ *personnes*, et déterminent ce mot à un sens féminin.

Dans le second, أَبْطُنٍ, pluriel de بَطْنٌ, nom masculin, est pareillement en concordance avec le numératif féminin عَشَرُ, parce que le mot قَبَائِل qui suit, fait voir que بَطْنٌ est employé ici dans le sens de قَبِيلَةٌ *tribu*, nom qui est du genre féminin.

460. Quelquefois même, sans qu'aucun autre mot détermine le sens d'un nom masculin à une idée qui exige le genre féminin, ou le sens d'un nom féminin à une idée qui exige le genre masculin, on a égard, pour le genre du numératif avec lequel on le fait accorder, au sens plutôt qu'au genre grammatical. Ainsi, quoique نَفْسٌ *ame* soit un nom féminin, on peut dire ثَلَثَةُ أَنْفُسٍ *trois hommes*, n'ayant égard qu'au sens du mot نَفْسٌ, qui est ici l'équivalent de رَجُلٌ *homme*.

461. Si la chose nombrée n'est pas exprimée par un nom, mais par un adjectif, ou un mot qui, adjectif dans son origine, ne désigne la chose que par une qualité, il ne faut point avoir égard au genre du mot exprimé, et il faut au contraire faire concorder le numératif avec le genre du nom sous-entendu que

cette épithète rappelle à l'esprit. Ainsi, si l'on emploie l'expression رَبَعَاتٌ, dont le singulier est رِبْعَةٌ, mot féminin qui se dit également d'un homme et d'une femme, et qui signifie *une personne d'une stature carrée*, on le joindra à un numératif masculin, quand on aura en vue des hommes, et à un numératif féminin, quand on parlera de femmes. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, مَنْ جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُ عَشْرُ أَمْثَالِهَا : le numératif عَشْرُ est au féminin, quoique مَثَلٌ soit du masculin, parce que أَمْثَالٌ n'est réellement ici qu'une épithète du nom حَسَنَاتٌ sous-entendu; *quiconque aura fait une bonne chose, recevra dix (bonnes choses) équivalentes à celle qu'il aura faite.*

462. Lorsque le numératif n'est point suivi du nom de la chose nombrée, mais qu'il est en rapport, par la préposition مِنْ *de*, avec le nom qui exprime la classe d'êtres à laquelle appartient la chose nombrée, il faut observer la concordance grammaticale entre le genre du nom et celui du numératif. Ainsi l'on dira أَرْبَعَةٌ مِنَ ٱلْغَنَمِ *trois d'entre les brebis*, en mettant le numératif au masculin, parce que غَنَمٌ *brebis*, nom d'espèce, est du masculin; au contraire, on dira ثَلَاثٌ مِنَ ٱلْبَطِّ *trois d'entre les oies*, en mettant le numératif au féminin, parce que le nom d'espèce بَطٌّ *oie* est du féminin. La même chose auroit lieu, quand même après le nom d'espèce on ajouteroit une épithète qui caractérisât le genre de la chose nombrée. Ainsi l'on diroit ثَلَثَةٌ مِنَ ٱلْغَنَمِ إِنَاثٌ *trois d'entre les brebis, femelles*, en conservant ثَلَثَةٌ au masculin, et ثَلَاثٌ مِنَ ٱلْبَطِّ ذُكُورٌ *trois d'entre les oies, mâles*, en conservant ثَلَاثٌ au féminin.

Cette règle est fondée sur ce que l'on doit suppléer après le numératif le nom même qui sert de complément à la préposition مِنْ, comme dans les exemples donnés, où l'on pourroit dire ثَلَاثَةُ أَغْنَامٍ مِنَ ٱلْغَنَمِ *trois brebis d'entre les brebis*, ثَلَاثُ بُطُوطٍ

مِنَ ٱلْبَطِّ *trois oies d'entre les oies.* Par la même raison on devra dire ثَلَاثٌ مِنَ ٱلْقَبَائِلِ *trois d'entre les tribus*, et ثَلَاثَةٌ مِنَ ٱلْأَرْهَاطِ *trois d'entre les familles;* parce que le sens est ثَلَاثُ قَبَائِلَ مِنَ ٱلْقَبَائِلِ *trois tribus d'entre les tribus*, et ثَلَاثَةُ أَرْهُطٍ مِنَ ٱلْأَرْهَاطِ *trois familles d'entre les familles.*

Si l'épithète qui caractérise le genre étoit placée entre le numératif et le nom d'espèce, le numératif concorderoit avec le genre désigné par cette épithète. On diroit donc ثَلَاثُ أُنَاثٍ مِنَ ٱلْغَنَمِ *trois femelles d'entre les brebis*, ثَلَاثَةُ ذُكُورٍ مِنَ ٱلْبَطِّ *trois mâles d'entre les oies.*

463. Si le nom de la chose nombrée a les deux genres, comme حَالٌ *état*, on peut indifféremment mettre le numératif au masculin ou au féminin.

464. Si le nom qui sert de complément au numératif est un nom propre, on n'a égard, pour la concordance, qu'au sexe des individus indiqués par ce nom, et non à la forme grammaticale du nom. Ainsi l'on doit dire ثَلَاثَةُ ٱلطَّلَحَاتِ *les trois Talhas*, أَرْبَعُ ٱلزَّيْنَبَاتِ *les quatre Zeïnabs.* Au surplus, ceci ne peut souffrir aucune difficulté, puisque les noms propres d'hommes sont toujours du genre masculin, et les noms propres de femmes toujours du genre féminin, lors même que les premiers ont une terminaison féminine, comme طَلْحَةُ *Talha*, et les seconds une terminaison masculine, comme زَيْنَبُ *Zeïnab.*

465. Quand les numératifs sont employés comme nombres abstraits, ainsi que dans cet exemple, *trois est la moitié de six*, ils ont toujours la forme masculine. Il faut donc dire ثَلَاثَةٌ نِصْفُ سِتَّةٍ.

466. On peut comprendre sous le même numératif des choses de différens genres, comme quand on dit *j'ai quatre cents poules et coqs*, ou *j'ai quatre cents tant poules que coqs.* Dans ce cas, les numératifs, depuis *six* jusqu'à *dix*, se conforment

en genre au nom qui les suit immédiatement; on dit donc, لِي ثَمَانِي إِمَآءٍ وَأَعْبُدٍ *j'ai huit serviteurs et servantes*, لِي ثَمَانِيَةُ أَعْبُدٍ وَإِمَآءٍ *j'ai huit servantes et serviteurs.* Au-dessous de *six*, il faut exprimer le nombre de chaque espèce séparément.

Si les numératifs sont composés, comme *onze* et les suivans, il faut toujours employer le masculin pour les êtres raisonnables, sans avoir égard à l'ordre dans lequel les noms de différens genres sont placés. On dira donc, عِنْدِى خَمْسَةَ عَشَرَ عَبْدًا وَجَارِيَةً *j'ai quinze serviteurs et servantes*, ou عِنْدِى خَمْسَةَ عَشَرَ جَارِيَةً وَعَبْدًا *j'ai quinze servantes et serviteurs.*

Pour les êtres sans raison, on fera concorder le numératif en genre avec le nom qui le suit immédiatement. Exemples :

عِنْدِى خَمْسَةَ عَشَرَ جَمَلاً وَنَاقَةً

J'ai quinze chameaux mâles et femelles.

عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ نَاقَةً وَجَمَلاً

J'ai quinze chameaux femelles et mâles.

Si, la chose nombrée étant des êtres sans raison, le nom qui l'exprime ne suit pas immédiatement le numératif, celui-ci sera toujours du féminin. Exemples :

عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ جَمَلٍ وَنَاقَةٍ

J'ai quinze tant chameaux mâles que chameaux femelles.

عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ نَاقَةٍ وَجَمَلٍ

J'ai quinze tant chameaux femelles que chameaux mâles.

467. Les numératifs peuvent être déterminés par l'article أَلْ. Cette détermination peut avoir lieu, 1.° quand les numératifs sont employés d'une manière abstraite; exemple : اَلثَّلَاثَةُ نِصْفُ ٱلسِّتَّةِ *le (nombre) trois est la moitié du (nombre) six;*

2.° Quand le nom de la chose nombrée est sous-entendu, soit

parce qu'il a déjà été exprimé, soit parce qu'il est facile à suppléer; exemples :

ٱلْأَشُدُّ هُوَ سِنُّ ٱلْوُقُوفِ مَا بَيْنَ ٱلثَّلَاثِينَ وَٱلْأَرْبَعِينَ

Ce qu'on appelle la force de l'âge, ce sont les années où l'homme est dans un état stationnaire, entre la trentaine et la quarantaine, c'est-à-dire, *de trente à quarante ans ;*

وَتُومَا أَحَدُ ٱلْإِثْنَيْ عَشَرَ لَمْ يَكُنْ مَعَهُمْ إِذَا جَآءَ يَسُوعُ

Thomas, l'un des douze, n'étoit pas avec eux quand Jésus vint;

فَرَجَعَ ٱلسَّبْعُونَ بِفَرَحٍ

Les soixante-dix (disciples) revinrent avec joie;

3.° Quand le numératif est mis comme adjectif après le nom de la chose nombrée, ce nom étant déterminé ; exemples : ٱلرِّجَالُ ٱلْخَمْسَةُ *les cinq hommes*, قَبَائِلُهَا ٱلْعَشَرُ *ses dix familles;*

4.° Quand le numératif précède la chose nombrée, et que l'un et l'autre, ne formant qu'une seule partie du discours, doivent être déterminés.

468. Dans ce dernier cas, avec les numératifs depuis *trois* jusqu'à *dix*, on doit donner l'article au nom de la chose nombrée seulement. Exemple : هَلْ يُرْجِعُ ٱلتَّسْلِيمَ وَيَكْشِفُ ٱلْعَمَى ثَلَاثُ ٱلْأَثَافِى وَٱلدِّيَارُ ٱلْبَلَاقِعُ *est-ce que les trois pierres qui formoient les soutiens de leur marmite, et ces lieux inhabités, me rendront le salut et dissiperont mon aveuglement!*

On peut aussi donner l'article au numératif, quoique cette forme soit moins usitée. Exemple : ٱلسَّبْعَةُ دَعَائِمُ ٱلنَّامُوسِيَّةُ *les sept préceptes fondamentaux de la loi.* Quelques grammairiens permettent de donner l'article au numératif et à la chose nombrée, et de dire ٱلْخَمْسَةُ ٱلْأَثْوَابِ *les cinq habits.*

Avec les numératifs depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, on donne

l'article aux deux mots indéclinables dont ces numératifs sont composés *(a)*, ou seulement au premier des deux. Exemples :

ٱلأَحَدَ عَشَرَ دِرْهَمًا ٱلأَحَدَ ٱلْعَشَرَ دِرْهَمًا	*les onze pièces d'argent ;*
ٱلاِثْنَتَا عَشْرَةَ نَاقَةً ٱلاِثْنَتَا ٱلْعَشْرَةَ نَاقَةً	*les douze femelles de chameaux.*

Avec les numératifs de dixaines, on donne l'article au numératif; et s'il y a des unités et des dixaines, chacun des numératifs prend l'article. Exemple : ٱلسَّبْعَةُ وَٱلسَّبْعُونَ جَمَلًا *les soixante-dix-sept chameaux.*

Avec les numératifs de centaines et de mille, on donne l'article à la chose nombrée ou au numératif *(b)*. Exemples :

ثَلَثُمِائَةِ ٱلدِّينَارِ *les trois cents pièces d'or ;*
مَا فَعَلْتَ ثَلَاثَةَ ٱلْآلَافِ ٱلدِّرْهَمِ *qu'as-tu fait des trois mille pièces d'argent ?*
ٱلْمِائَتَا أَلْفِ دِرْهَمٍ *les deux cent mille pièces d'argent ;*
هٰذِهِ ٱلْأَلْفُ أَلْفِ دِينَارٍ *ce million de pièces d'or.*

469. Si, en ce cas, après le nom de la chose nombrée, il survient un adjectif, il doit être déterminé (n.° 361) ; ex. : ٱلسَّبْعُونَ مِخْرَاقًا ٱلصِّغَارُ *les soixante-dix petites bondes ;* et je pense qu'il doit toujours concorder en cas avec celui des deux mots, je veux dire du numératif ou du nom de la chose nombrée, qui a l'article. Nous avons déjà parlé de ce qui concerne la concordance de nombre (n.° 444).

Quant à la concordance de genre, il faut suivre les règles

(a) C'est l'opinion des grammairiens de Coufa, et de Hariri.

(b) Hariri n'admet que la première de ces manières de s'exprimer. Ebn-Farhât reconnoît l'une et l'autre. (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 119 *recto.*)

ordinaires de la concordance des noms avec les verbes, les adjectifs, les articles, &c., comme on a pu l'observer dans plusieurs des exemples précédens. En voici encore un : إِنَّ صَاحِبَ ٱلدُّنْيَا يَطْلُبُ ثَلَاثَةَ أُمُورٍ لَا يُدْرِكُهَا إِلَّا بِأَرْبَعَةِ أَشْيَآءَ أَمَّا ٱلثَّلَاثَةُ ٱلَّتِى يَطْلُبُ *l'homme en ce monde recherche trois choses qu'il ne peut se procurer que par le moyen de quatre autres : quant aux trois (choses) qu'il recherche, ce sont &c.*

470. Dans les dates d'années, il est d'usage d'employer les numératifs cardinaux en rapport d'annexion avec le nom سَنَةٌ *année*, qui sert d'antécédent à ce rapport. Ce nom est alors déterminé par les numératifs qui lui servent de complément : en conséquence, il n'a point d'article. Les numératifs doivent concorder en genre avec le mot سَنَةٌ, qui est féminin. On place d'abord les unités, puis les dixaines, les centaines et le mille, en interposant la conjonction وَ *et* entre chaque numératif. Exemples :

ثُمَّ دَخَلَتْ سَنَةُ سِتٍّ وَتِسْعِينَ وَثَلَثِمِائَةٍ وَأَلْفٍ

Ensuite commença l'année 1396.

فِى سَنَةِ ثَلَثَ عَشْرَةَ وَثَمَانِمِائَةٍ تَوَفَّى أَبُو ٱلْحَسَنِ عَلِىٌّ

En l'année 813 mourut Abou'lhasan Ali.

S'il s'agissoit de dater des années d'un règne ou de la vie d'un homme, il faudroit employer les numératifs ordinaux. Exemple : فِى ٱلسَّنَةِ ٱلسَّادِسَةِ مِنْ مُلْكِ ٱلْمَلِكِ ٱلْأَشْرَفِ شَعْبَانَ *en la sixième année du règne de Mélic-alaschraf Schaban.*

471. Je dois ajouter ici une observation sur la manière dont les anciens écrivains Arabes indiquoient les jours des mois.

Les Arabes datent des nuits, et non pas des jours, parce que leur usage civil est de commencer la durée des vingt-quatre heures après le coucher du soleil.

Ainsi, pour dater du commencement du mois de redjeb,

on dit لِأَوَّلِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *la première nuit de redjeb* : on dit aussi لِغُرَّةِ رَجَبٍ ou غُـرَّةَ رَجَبٍ *à la nouvelle lune de redjeb.* On peut encore employer مُهَلّ et مُسْتَهَلّ, au lieu de غُـرَّة.

On dit ensuite, pour le premier jour, لِلَيْلَةٍ خَلَـتْ *une nuit étant passée du &c.;*

Pour le 2.[e], لِلَيْلَتَيْنِ خَلَتَا *deux nuits étant passées;*

Pour le 3.[e], لِثَلَاثٍ خَلَـوْنَ *trois (nuits) étant passées.*

On sous-entend لَيَالِي *(nuits)*, et l'on met le numératif au féminin, et le verbe au féminin pluriel. On continue ainsi pour les jours suivans, jusqu'au *onzième* inclusivement. On dit donc:

Pour le 4.[e], لِأَرْبَـعٍ خَلَوْنَ *quatre (nuits) étant passées;*

Pour le 5.[e], لِخَمْسٍ خَلَـوْنَ *cinq (nuits) étant passées;*

Pour le 6.[e], لِسِـتٍّ خَلَوْنَ *six (nuits) étant passées;*

Pour le 7.[e], لِسَبْـعٍ خَلَوْنَ *sept (nuits) étant passées;*

Pour le 8.[e], لِثَمَـانٍ خَلَوْنَ *huit (nuits) étant passées;*

Pour le 9.[e], لِتِسْـعٍ خَلَوْنَ *neuf (nuits) étant passées;*

Pour le 10.[e], لِعَشْـرٍ خَلَوْنَ *dix (nuits) étant passées.*

Pour le onzième jour et les suivans, on observe la même forme, si ce n'est que le nom sous-entendu est لَيْلَة au singulier, et qu'en conséquence le verbe se met au singulier féminin. Ainsi l'on dit:

Pour le 11.[e], لِإِحْدَى عَشْرَةَ خَلَتْ *onze (nuits) étant passées;*

Pour le 12.[e], لِأِثْنَتَيْنِ عَشْرَةَ خَلَتْ *douze (nuits) étant passées;*

Pour le 13.[e], لِثَلَاثَ عَشْرَةَ خَلَتْ *treize (nuits) étant passées;*

Pour le 14.[e], لِأَرْبَعَ عَشْـرَةَ خَلَتْ *quatorze (nuits) étant passées.*

Le quinzième jour se nomme le *milieu* du mois, et l'on dit فِى ٱنْتِصَافِ رَجَبٍ ou encore فِى مُنْتَصَفِ رَجَبٍ, ou فِى ٱلنِّصْفِ مِنْ رَجَبٍ *au milieu de redjeb;* cela vaut beaucoup mieux que de dire لِخَمْسَ عَشْرَةَ خَلَتْ مِنْ رَجَبٍ *quinze (nuits) étant passées de redjeb*, ou لِخَمْسَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ مِنْ رَجَبٍ *quinze (nuits) restant de redjeb.* Cette dernière formule est celle que l'on emploie pour les jours suivans. On dit donc :

Pour le 16.e jour, لِأَرْبَعَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ *quatorze (nuits) restant;*

Pour le 17.e, لِثَلَاثَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ *treize (nuits) restant;*

Pour le 18.e, لِٱثْنَتَىْ عَشْرَةَ بَقِيَتْ *douze (nuits) restant;*

Pour le 19.^e, لِإِحْدَى عَشْرَةَ بَقِيَتْ *onze (nuits) restant;*

Pour le 20.^e, لِعَشْرٍ بَقِينَ *dix (nuits) restant;*

Pour le 21.^e, لِتِسْعٍ بَقِينَ *neuf (nuits) restant;*

Pour le 22.^e, لِثَمَانٍ بَقِينَ *huit (nuits) restant;*

Pour le 23.^e, لِسَبْعٍ بَقِينَ *sept (nuits) restant;*

Pour le 24.^e, لِسِتٍّ بَقِينَ *six (nuits) restant;*

Pour le 25.^e, لِخَمْسٍ بَقِينَ *cinq (nuits) restant;*

Pour le 26.e, لِأَرْبَعٍ بَقِينَ *quatre (nuits) restant;*

Pour le 27.e, لِثَلَاثٍ بَقِينَ *trois (nuits) restant;*

Pour le 28.e, لِلَيْلَتَيْنِ بَقِيَتَا *deux (nuits) restant;*

Pour le 29.e, لِلَيْلَةٍ بَقِيَتْ *une nuit restant.*

Pour le 30.e il faut dire لِآخِرِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *la dernière nuit de redjeb.* On peut dire aussi لِسَرَارِ رَجَبٍ, c'est-à-dire, *la nuit dans laquelle la lune est cachée, ne paroît point;* au lieu de سَرَارٌ, on dit aussi سِرَارٌ et سَرَرٌ. Enfin, pour le dernier jour du mois, la nuit étant passée,

passée, on se sert de ces formules : لِآخِرِ يَوْمٍ مِنْ رَجَبٍ *le dernier jour de redjeb ;* لِسَلْخِ رَجَبٍ et لِانْسِلَاخِ رَجَبٍ *à la fin de redjeb (a).*

Il est facile d'appliquer cette manière de dater aux mois qui n'ont que vingt-neuf jours. On dira alors pour le seizième jour, لِثَلَاثَ عَشْرَةَ بَقِينَ *treize (nuits) restant du mois de...*, et ainsi des autres.

§. II. *Numératifs ordinaux.*

472. Les numératifs ordinaux sont de véritables adjectifs, et ils doivent concorder avec les noms qu'ils qualifient, par rapport à l'usage de l'article, aussi-bien qu'en genre, en nombre et en cas.

Les numératifs ordinaux de dixaines, et ceux de centaines et de mille, étant les mêmes que les numératifs cardinaux, s'emploient pour les deux genres.

473. Lorsque les numératifs ordinaux sont déterminés par l'article, ils ne peuvent point être en rapport d'annexion : lorsqu'ils n'ont point d'article, ils peuvent être en rapport d'annexion avec un nom ou un pronom affixe. Exemples :

ٱلْحَاكِمُ بِأَمْرِ ٱللهِ وُلِدَ لَيْلَةَ ٱلْخَمِيسِ ٱلثَّالِثِ وَٱلْعِشْرِينَ مِنْ شَهْرِ رَبِيعٍ ٱلْأَوَّلِ فِي ٱلسَّاعَةِ ٱلتَّاسِعَةِ

Hakem-biamr-allah naquit la nuit du jeudi 23 de rebi 1.er, à la neuvième heure.

وَسُلِّمَ عَلَيْهِ بِٱلْخِلَافَةِ بَعْدَ ٱلظُّهْرِ مِنْ يَوْمِ ٱلثَّلَاثَا ثَامِنِ وَعِشْرِينَ شَهْرِ رَمَضَانَ

Il fut salué khalife après l'heure de midi du mardi 28.e du mois de ramadhan.

فِي ثَالِثِ عِشْرِينَهُ نُودِيَ بِٱلْقَاهِرَةِ

Le 23 dudit (mois), il fut fait une proclamation au Caire.

(a) Voyez le Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, f. 132 recto.

ثُمَّ سَارَ ٱلسُّلْطَانُ إِلَى عَزَازَ وَنَازَلَهَا ثَالِثَ ذِى ٱلْقَعْدَةِ وَتَسَلَّمَهَا حَادِىَ عَشَرَ ذِى ٱلْحِجَّةِ

Ensuite le sultan s'avança vers Ezaz, et plaça son camp devant cette place le 3.e (jour) de dhou'lkada; la place se rendit à lui le 11.e (jour) de dhou'lhiddja.

474. Il y a un autre cas où les numératifs ordinaux sont employés en rapport d'annexion : c'est lorsqu'on leur donne pour complément le numératif cardinal dont ils sont formés, comme dans cet exemple, انتَ ثَانِى ٱثْنَيْنِ *tu es le second de deux;* ce qui signifie seulement, *tu es l'un des deux.* Dans cette manière de s'exprimer, on doit mettre nécessairement les deux numératifs en rapport d'annexion, et il faut les faire concorder en genre. Ainsi l'on doit dire عَاشِرُ عَشْرَةٍ *l'un de dix*, عَاشِرَةُ عَشْرٍ *l'une de dix.*

475. On peut employer dans la même acception les numératifs cardinaux depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf;* ce qui se fait de deux façons, mais en observant toujours la concordance des genres : on dira donc ثَانِىَ عَشَرَ ٱثْنَىْ عَشَرَ *l'un de douze*, et ثَانِيَةَ عَشْرَةَ ٱثْنَتَىْ عَشْرَةَ *l'une de douze*, les quatre mots dont les deux numératifs sont composés demeurant indéclinables; ou bien ثَانِى ٱثْنَىْ عَشَرَ *l'un de douze*, ثَانِيَةُ ٱثْنَتَىْ عَشْرَةَ *l'une de douze*, ثَالِثُ ثَلٰثَةَ عَشَرَ *l'un de treize*, ثَالِثَةُ ثَلٰثَ عَشْرَةَ *l'une de treize*, supprimant le second mot du numératif ordinal, déclinant le premier, et laissant le numératif cardinal indéclinable. On peut encore exprimer le même sens en supprimant tout-à-fait le second terme qui est le numératif cardinal, et conservant le numératif ordinal seul sous sa forme indéclinable. Exemple : هُوَ ثَالِثَ عَشَرَ *il est un treizième*, c'est-à-dire, *un de treize.*

476. Les numératifs ordinaux peuvent encore être employés dans une autre sorte de rapport avec le numératif cardinal immédiatement inférieur à celui dont ils dérivent, comme on le voit

dans cet exemple : هُوَ ثَالِثُ آثْنَيْنِ *il est le troisième de deux*, c'est-à-dire, *il se joint à deux pour faire trois, pour compléter le nombre de trois.* En ce sens, les numératifs ordinaux depuis *trois* jusqu'à *neuf (a)* sont véritablement des adjectifs verbaux actifs ou noms d'agent dérivés de verbes qui signifient *élever à tel ou tel nombre*, comme ثَلَّثَ *élever de deux au nombre de trois*, رَبَّعَ *élever de trois au nombre de quatre.* Aussi ces numératifs ordinaux peuvent-ils régir le numératif cardinal qui leur sert de complément, à la manière des verbes, en le mettant à l'accusatif, ou à la manière des noms en rapport d'annexion, en le mettant au génitif; en observant néanmoins que si ces adjectifs verbaux ont la valeur du passé, ils ne peuvent régir le complément que de la seconde manière. Il faut encore observer ici la concordance de genre entre les deux numératifs.

On peut donc dire هُوَ رَابِعٌ ثَلَاثَةً ou bien هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةٍ *il élève à quatre le nombre de trois;* هِيَ رَابِعَةٌ ثَلَاثًا ou bien هِيَ رَابِعَةُ ثَلَاثٍ *elle élève à quatre le nombre de trois.*

477. On peut employer la même forme avec les numératifs ordinaux composés, de *onze* à *dix-neuf*, en déclinant le numératif d'unité qui entre dans leur composition, et laissant le numératif de dixaine indéclinable. On dira donc هُوَ ثَالِثُ عَشَرَ آثْنَيْ عَشَرَ *il porte à treize le nombre de douze*, هِيَ ثَالِثَةُ عَشْرَةَ آثْنَتَيْ عَشْرَةَ *elle porte à treize le nombre de douze (b).*

478. La même forme a lieu avec les numératifs composés d'autres dixaines, si ce n'est qu'alors on retranche du numératif

---

(a) Quelques grammairiens admettent aussi cette forme pour le numératif *deux*.

(b) Les grammairiens de Coufa et un grand nombre de ceux de Basra rejettent cette forme pour les numératifs de *onze* à *dix-neuf*.

ordinal le mot qui exprime la dixaine. Exemple : هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةٍ وَعِشْرِينَ ou bien هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةٍ وَعِشْرِينَ *il porte à vingt-quatre le nombre de vingt-trois.*

479. On a des exemples de verbes quadrilitères formés des numératifs de dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, comme عَشْرَنَ *porter au nombre de vingt*, سَبْعَنَ *porter au nombre de soixante-dix.* Ces verbes, si on les admet, donnent naissance à des adjectifs verbaux qu'on peut employer dans le même sens, comme هُوَ مُعَشْرِنُ تِسْعَةَ عَشَرَ *il porte à vingt le nombre de dix-neuf.*

480. De même qu'on dit ثَلَّثَ *porter deux au nombre de trois*, خَمَّسَ *porter quatre au nombre de cinq*, on dit aussi, sous la forme أَفْعَلَ, avec une signification neutre, أَثْلَثَ *devenir trois de deux que l'on étoit*, أَخْمَسَ *devenir cinq de quatre que l'on étoit*, et ainsi des autres jusqu'à *dix*.

481. Je ne parlerai point ici des noms de mesures, de poids et de quantités, qui ont quelque rapport avec les numératifs, ni de la manière dont ces noms se joignent à leurs complémens; j'en ai donné les règles ailleurs (n.os 101 et 102).

CHAPITRE XXVI.

Syntaxe particulière de l'Article déterminatif.

482. QUOIQUE j'aie parlé ailleurs (n.os 770 et suiv. 1.re p.) des divers usages de l'article déterminatif, j'ajouterai encore ici quelques observations à ce sujet.

On emploie quelquefois l'article déterminatif, 1.° *pour remplacer un complément d'un rapport d'annexion* بَدَلٌ مِنَ ٱلْمُضَافِ إِلَيْهِ. Exemple : بِٱلنَّوَى زَلْزَلْتَنِي وَٱلْعَقْلُ فِي ٱلزِّلْزَالِ زَالَ *tu m'as troublé par*

ton éloignement, et dans le trouble (que cela m'a causé) la raison s'est évanouie. ٱلْعَقْلُ *la raison*, est ici pour عَقْلِى *ma raison.*

2.° Par *antonomase* لِلْغَلَبَةِ. Ainsi l'on dit ٱلْكِتَابُ *le livre*, pour *l'Alcoran;* ٱلنَّبِى *le prophète*, pour *Mahomet.*

3.° *Pour indiquer une qualité dominante dans une personne* لِلَمْحِ ٱلصِّفَةِ, en sorte que cette qualité devient un sobriquet et tient lieu de nom propre : c'est donc une sorte d'antonomase. Ex. : ٱلْعَبَّاسُ *le rébarbatif*, ٱلضَّحَّاكُ *le rieur.*

4.° D'une manière pléonastique زَائِدَةٌ; et dans ce cas, il est ou *inséparable* لَازِمَةٌ, c'est-à-dire qu'on ne peut pas l'omettre, comme dans l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى *qui;* ou *susceptible d'être omis* غَيْرُ لَازِمَةٍ, comme dans le mot composé بَنَاتُ ٱلْأَوْبَرِ *des truffes*, au lieu duquel on peut dire, sans article, بَنَاتُ أَوْبَرٍ.

483. L'article déterminatif, considéré sous le point de vue des règles de dépendance, donne lieu aux observations suivantes :

1.° Lorsqu'il se trouve dans le second terme d'un rapport d'annexion, il détermine l'antécédent, qui, en conséquence, ne doit point prendre cet article. Cette règle et ses exceptions ont déjà été exposées (n.os 196 et suiv., 246 et suiv., 269 et 270).

2.° Il fait éprouver quelques changemens à la déclinaison des noms, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.° 737 et suiv. *1.re p.*).

484. Quant à la concordance, la seule chose à observer, c'est que l'adjectif qui se rapporte à un nom déterminé, soit par l'article, soit autrement, doit être lui-même déterminé par l'article (n.° 361).

CHAPITRE XXVII.

Syntaxe particulière de l'Adjectif conjonctif, et des Noms conjonctifs et interrogatifs.

485. L'ADJECTIF conjonctif اَلَّذِي *qui, lequel*, et les noms conjonctifs مَنْ *celui qui*, مَا *ce que*, أَيٌّ - أَيَّةٌ *quoi*, qui servent aussi à interroger, donnent lieu à quelques règles particulières de concordance et de dépendance.

486. L'adjectif conjonctif اَلَّذِي se conforme, pour ce qui est de la concordance en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, aux règles ordinaires de la concordance des adjectifs (n.[os] 368 et suiv.) : il ne peut, comme nous l'avons déjà observé, servir à qualifier qu'un nom déterminé, soit par l'article, soit autrement, parce qu'il est lui-même déterminé de sa nature, renfermant toujours l'article déterminatif أَلْ *(a)*.

Il concorde également avec le verbe ou l'attribut auquel il sert de sujet dans la *proposition conjonctive* صِلَةٌ, conformément aux règles exposées précédemment, concernant la concordance du verbe avec le sujet qui le précède (n.[os] 309-311), et celle du sujet avec l'attribut (n.[os] 350-355).

L'adjectif conjonctif n'a point de cas, si ce n'est au duel ; à ce nombre, il suit les règles ordinaires de dépendance.

487. L'adjectif conjonctif, dans plusieurs langues, a deux fonctions à remplir dans le discours *(b)* : il sert d'abord à

(a) Cet article est ici, selon les grammairiens Arabes, *explétif* زَائِدٌ, et *indispensable* لَازِمٌ (n.° 482).

(b) Voyez, sur la nature de l'adjectif et sur son usage, mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édition, p. 105 et suiv.

exprimer la relation qui est entre une proposition conjonctive et le nom qui est qualifié par cette proposition ; et à raison de cela, il doit être placé au commencement de la proposition conjonctive : il remplit, en second lieu, la fonction de sujet ou de complément dans la proposition conjonctive elle-même ; et par cette raison, il prend les divers cas. En arabe même, il a des cas au duel, quoiqu'il n'en ait pas aux autres nombres. Lorsque je dis en latin, *rex qui mortuus est*, *qui* fait en même temps la fonction de conjonctif, et celle de sujet du verbe *mortuus est.* Si je dis *homo cujus filius ægrotat*, *miles quem occidi*, les conjonctifs *cujus* et *quem*, outre l'idée conjonctive qu'ils expriment, indiquent encore l'un le complément du nom *filius*, l'autre le complément du verbe *occidi.* Il en est de même des conjonctifs *qui*, *duquel*, *que*, dans ces expressions françoises, *le roi* QUI *est mort*, *l'homme* DUQUEL *le fils est malade*, *le soldat* QUE *j'ai tué.*

488. Chez les Arabes, l'adjectif conjonctif n'admettant point, à quelques exceptions près, la variation des cas, et ne pouvant ni être déplacé du commencement de la proposition conjonctive, ni être dans la dépendance d'un antécédent qui est réellement placé après lui, toutes les fois que le conjonctif doit, dans la proposition conjonctive, exprimer le complément d'un verbe, d'un nom ou d'une préposition, on supplée au défaut d'indication de cette dépendance dans l'adjectif conjonctif, par un pronom personnel que l'on donne pour complément au verbe, au nom ou à la préposition. Ce pronom concorde en genre, et en nombre, suivant les règles ordinaires, avec le nom auquel se rapporte l'adjectif conjonctif.

Si l'attribut de la proposition conjonctive n'est point un verbe, mais un adjectif, un nom ou un pronom, et que le nom auquel se rapporte l'adjectif conjonctif en soit le sujet logique,

ce nom doit être aussi représenté par un pronom personnel (a). Exemples :

ٱلسَّارِقُ ٱلَّذِى قَتَلَهُ ٱبْنِى

Le voleur LEQUEL *mon fils a tué* LUI, c'est-à-dire, *que mon fils a tué.*

ٱلطَّبِيبُ ٱلَّذِى ٱبْنُهُ عِنْدِى

Le médecin LEQUEL *le fils de* LUI *est chez moi*, c'est-à-dire, *dont le fils est chez moi.*

ٱلتَّاجِرُ ٱلَّذِى يُوجَدُ عِنْدَهُ هٰذِهِ ٱلْجَارِيَةُ

Le marchand LEQUEL *cette jeune fille se trouve chez* LUI, c'est-à-dire, *chez lequel se trouve cette jeune fille.*

ٱلشَّيْخُ ٱلَّذِى هُوَ مَرِيضٌ

Le scheïkh LEQUEL LUI *malade*, c'est-à-dire, *qui est malade.*

Ce pronom personnel se nomme عَائِدٌ *retournant*, parce qu'il se reporte sur l'adjectif conjonctif.

489. Il arrive néanmoins fréquemment que l'on supprime ce pronom personnel.

Lorsqu'il est destiné à représenter le sujet, on peut le supprimer, pourvu que la proposition conjonctive soit d'une certaine longueur. Exemples :

مَا أَنَا بِٱلَّذِى قَائِلٌ لَكَ سُوءً

Je ne suis pas un homme qui te dise du mal.

(a) Si l'attribut est exprimé par un verbe, il n'y a point lieu à cela, parce que la terminaison même du verbe qui concorde en genre et en nombre avec l'adjectif conjonctif, fait la fonction du pronom personnel. Ainsi, dans قُلْ لِلَّذِينَ آمَنُوا *dis à ceux qui ont cru*, la terminaison وا est le pronom personnel qui concorde avec le conjonctif ٱلَّذِينَ, et se reporte sur lui, ou, comme disent les Arabes, ٱلضَّمِيرُ ٱلْعَائِدُ إِلَى ٱلْمَوْصُولِ.

هُوَ ٱلَّذِى فِى ٱلسَّمَآءِ إِلَهٌ وَفِى ٱلْأَرْضِ إِلَهٌ

C'est lui qui est Dieu dans le ciel et Dieu sur la terre.

C'est la même chose que si l'on eût dit بِٱلَّذِى هُوَ قَايِلٌ et ٱلَّذِى هُوَ فِى ٱلسَّمَآ إِلَهٌ, conformément à la règle.

Si la proposition conjonctive est très-courte, on ne doit pas faire l'ellipse du pronom personnel. Il y en a cependant des exemples, mais ils sont rares. En voici un : مَنْ يَعْنِ بِٱلْحَمْدِ لَا يَنْطِقْ بِمَا سَفَهٌ *que quiconque recherche la louange, ne prononce point des paroles sottes ;* on auroit dû dire بِمَا هُوَ سَفَهٌ.

490. Si l'attribut étoit sous-entendu et exprimé seulement par un terme circonstanciel, on ne pourroit point faire l'ellipse du pronom personnel. On ne pourroit pas dire رَأَيْتُ ٱلَّذِى فِى ٱلدَّارِ, il faut nécessairement dire رَأَيْتُ ٱلَّذِى هُوَ فِى ٱلدَّارِ *j'ai vu celui* QUI LUI *dans la maison*, c'est-à-dire, *celui qui est dans la maison.*

491. Lorsque le pronom personnel est destiné à représenter le complément objectif d'un verbe transitif, ou d'un adjectif verbal, et par conséquent doit être à l'accusatif, on le retranche souvent, sur-tout dans le premier cas.

ٱلْمَالُ ٱلَّذِى تَشْتَهِى أَنْفُسُنَا

Les richesses que nos ames desirent.

ٱلرِّزْقُ ٱلَّذِى مُولِيكَ ٱللّٰهُ فَضْلٌ

La subsistance que Dieu t'accorde, est une grâce.

On auroit dû dire تَشْتَهِيهِ et مُولِيكَهُ, mais on a fait l'ellipse du pronom personnel.

492. Lorsque le pronom personnel forme le complément d'un rapport d'annexion ou d'une préposition, et est par conséquent au génitif, on peut quelquefois en faire l'ellipse.

Cette ellipse a lieu quand l'antécédent du rapport d'annexion

est un adjectif verbal exprimant la valeur du verbe, comme dans ces exemples :

اِقْضِ ٱلَّذِى أَنْتَ قَاضٍ

Fais ce que tu juges à propos de faire.

وَيَصْغُرُ فِى عَيْنِى تِلَادِى إِذَا ٱنْثَنَتْ يَمِينِى بِإِدْرَاكِ ٱلَّذِى كُنْتُ طَالِبًا

Je ne fais aucun cas de mes richesses et je ne les épargne point, quand ma main peut saisir l'objet que je cherchois.

Ici قَاضٍ est pour قَاضِيهِ, et طَالِبًا pour طَالِبَهُ.

Elle a pareillement lieu pour le pronom personnel servant de complément à une préposition, et même pour la préposition, quand le conjonctif est lui-même régi par la même préposition. Exemple : مَرَرْتُ بِٱلَّذِى مَرَّ سُلَيْمَانُ *j'ai passé près de l'homme près duquel a passé Soleïman.* On voit qu'il y a ellipse de بِهِ après مَرَّ.

Si la préposition, étant la même, n'exprimoit pas le même sens, il ne faudroit point se permettre cette ellipse. Ainsi il ne seroit pas convenable de dire زَهِدْتُ فِى ٱلَّذِى رَغِبْتَ, mais il faudroit dire sans ellipse زَهِدْتُ فِى ٱلَّذِى رَغِبْتَ فِيهِ *je me suis abstenu de ce que tu as recherché.* Si, en pareil cas, l'ellipse a lieu quelquefois, c'est une licence.

493. L'adjectif conjonctif ٱلَّذِى renferme quelquefois la valeur d'un antécédent, et signifie *celui qui, celui que, ce qui, ce que.* Exemple : ٱلَّذِى ٱزْدَرَيْتُ فِيهِ هُوَ خَلَّصَنِى وَٱلَّذِى رَجَوْتُهُ أَهْلَكَنِى *ce que je méprisois m'a sauvé, et ce en quoi je mettois mon espérance m'a perdu.* Cela a lieu sur-tout dans une sorte de construction particulière, dans laquelle l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى, ou plutôt toute la proposition conjonctive devient le sujet, et le nom ou le pronom qui est le véritable sujet qualifié par cette proposition, devient l'attribut, comme lorsque l'on dit *celui que j'ai*

battu est Zeïd, ou *celui qui a battu Zeïd, c'est moi*, au lieu de *Zeïd a été battu par moi*, ou *j'ai battu Zeïd.* On sent bien qu'en s'exprimant sous cette forme, on a pour but de donner plus d'énergie à son expression, de réveiller davantage l'attention de ceux qui écoutent, ou de confirmer ce qu'on avoit déjà dit, et de dissiper les doutes qui pouvoient rester dans l'esprit des auditeurs. C'est ainsi qu'au lieu de dire, en françois, *Dieu a créé le monde, je suis venu hier*, on s'exprime d'une manière plus affirmative et plus énergique, en disant: *c'est Dieu qui a créé le monde, c'est moi qui suis venu hier, c'est hier que je suis venu.*

En arabe, dans cette manière de s'exprimer, la personne ou la chose sur laquelle tombe l'affirmation, et qui devient l'attribut grammatical خَبَرٌ, quoique dans la réalité elle soit le sujet logique, se nomme اَلْمُخْبَرُ عَنْهُ بِالَّذِى *la chose dont on énonce une qualité par le moyen de l'adjectif conjonctif*, et la formule elle-même s'appelle اَلْإِخْبَارُ عَنْ شَىْءٍ بِالَّذِى *énoncer une qualité d'une chose par le moyen de l'adjectif conjonctif.*

L'adjectif conjonctif doit être alors placé au commencement de la proposition, et le nom qualifié par cet adjectif doit être mis à la fin. Le surplus de la proposition conjonctive se place entre les deux, et doit renfermer, suivant ce qui a été dit, un pronom personnel qui représente la chose ou la personne dont on affirme la qualité. Ce pronom personnel doit concorder en genre et en nombre avec le conjonctif, et être au même cas où l'on auroit mis le nom de la chose ou de la personne, si l'on se fût exprimé de la manière la plus simple. Enfin le conjonctif doit concorder en nombre et en genre avec le nom qu'il qualifie. On comprendra mieux ceci par un exemple. Supposons qu'au lieu de dire, *les deux poëtes ont envoyé une lettre aux vizirs [ambo poetæ miserunt epistolam ad viziros]*, on veuille employer la formule énergique dont il s'agit; on variera l'expression selon que

l'on voudra faire tomber la valeur énergique de l'affirmation sur les *deux poëtes*, ou sur les *vizirs*, ou sur la *lettre*. On dira,

Dans le premier cas : *ceux qui ont envoyé une lettre aux vizirs, ce sont les deux poëtes* ٱللَّذَانِ بَلَّغَا ٱلْوُزَرَآءَ رِسَالَةً ٱلشَّاعِرَانِ ;

Dans le second cas : *ceux à qui les deux poëtes ont fait parvenir une lettre, ce sont les vizirs* ٱلَّذِينَ بَلَّغَهُمُ ٱلشَّاعِرَانِ رِسَالَةً ٱلْوُزَرَآءُ ;

Dans le troisième cas : *ce que les deux poëtes ont envoyé aux vizirs, est une lettre* ٱلَّتِي بَلَّغَهَا ٱلشَّاعِرَانِ ٱلْوُزَرَآءَ رِسَالَةٌ .

Dans le premier exemple, le conjonctif est au duel masculin, parce qu'il se rapporte au nom ٱلشَّاعِرَانِ *les deux poëtes ;* et le pronom renfermé dans le verbe بَلَّغَا est aussi au duel masculin, parce qu'il concorde avec le conjonctif ٱللَّذَانِ *les (deux) qui*. Ce pronom, quoique non exprimé, est virtuellement au nominatif, puisqu'il est l'agent du verbe بَلَّغَا ; et effectivement, si l'on se fût exprimé simplement en disant, *les deux poëtes ont apporté une lettre aux vizirs* بَلَّغَا ٱلشَّاعِرَانِ ٱلْوُزَرَآءَ رِسَالَةً, le mot *les deux poëtes* auroit été au nominatif comme sujet.

Dans le second exemple, le conjonctif est au pluriel masculin, parce qu'il se rapporte aux *vizirs* ٱلْوُزَرَآءُ ; le pronom personnel affixe هُمْ concorde en genre et en nombre avec le conjonctif; et il est à l'accusatif, comme, dans l'expression simple, le mot *les vizirs* qu'il représente seroit à l'accusatif, ٱلْوُزَرَآءَ .

Enfin, dans le troisième exemple, le conjonctif est au singulier féminin, parce qu'il se rapporte à *une lettre* رِسَالَةٌ ; le pronom personnel affixe هَا concorde en genre et en nombre avec le conjonctif ; et il est à l'accusatif, comme, dans l'expression simple, le mot *une lettre* qu'il représente seroit effectivement à l'accusatif, رِسَالَةً .

Observez néanmoins que si le nom auquel se rapporte le conjonctif est un pluriel irrégulier, le conjonctif et le pronom

personnel peuvent être mis au singulier féminin (n.° 368).

494. Si le mot sur lequel on fait tomber l'affirmation énergique, n'étoit, dans l'expression simple, qu'*un terme circonstanciel de temps* ou *de lieu* mis à l'accusatif sous forme adverbiale, il faudroit, dans la formule énergique, l'exprimer sous forme de complément avec la préposition فِي. Ainsi, au lieu de dire صُمْتُ يَوْمَ ٱلْجُمْعَةِ *j'ai jeûné le jour du vendredi*, il faudroit dire ٱلَّذِى صُمْتُ فِيهِ يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ *celui* LEQUEL *j'ai jeûné* DANS LUI *est le jour du vendredi.*

495. Si, dans l'expression simple, c'étoit un terme circonstanciel de motif, d'intention, mis pareillement à l'accusatif sous forme adverbiale, il faudroit, dans la formule énergique, l'exprimer sous forme de complément avec la préposition لِ. Au lieu de dire جِئْتُ رَغْبَةً فِيكَ *je suis venu (par) l'envie de te voir*, il faudroit dire ٱلَّذِى جِئْتُ لَهُ رَغْبَةٌ فِيكَ CE QUE *je suis venu* POUR LUI (c'est-à-dire, *ce pourquoi je suis venu*), *est l'envie de te voir (a).* Cet exemplefait voir que quand le nom n'exprime pas un féminin réel, le conjonctif et le pronom qui précèdent ce nom auquel ils se rapportent, peuvent être mis au masculin ; la raison en est que le véritable antécédent est ici le nom ٱلشَّيْءُ *la chose*, sous-entendu.

496. Il y a encore une observation essentielle à faire. Si, dans la proposition simple, que l'on convertit en cette formule

---

(a) La raison de cela, dit un commentateur de l'*Alfiyya*, c'est que, quand on substitue les pronoms aux noms, il faut ramener l'expression à sa forme naturelle et primitive, parce que les pronoms n'ont pas la même force que les noms, et qu'on ne peut pas leur donner toute la signification qu'on peut donner au nom ; c'est-à-dire qu'en employant les noms, on peut se permettre des ellipses de prépositions, qui ne peuvent avoir lieu quand on emploie les pronoms. (Mss. Ar. de S. G. n.° 465, f. 192 *recto.*)

conjonctive énergique, il n'y a point de verbe qui lie le sujet à l'attribut, c'est-à-dire, si la proposition simple est nominale, comme زَيْدٌ أَبُوكَ *Zeïd (est) ton père*, عَمْرٌو قَائِمٌ *Amrou (est) debout*, il faut nécessairement employer le conjonctif ٱلَّذِى, et exprimer le pronom personnel qui se rapporte au conjonctif.

Dans ces propositions, le sujet ou l'attribut peuvent devenir l'attribut d'une proposition conjonctive énergique. Si l'on veut faire tomber l'affirmation énergique sur l'attribut, on dira, *celui qui est son père, c'est Zeïd; celui qui se tient debout, c'est Amrou* ٱلَّذِى هُوَ أَبُوكَ زَيْدٌ et ٱلَّذِى هُوَ قَائِمٌ عَمْرٌو : mais si l'on veut la faire tomber sur le sujet, on dira, *celui qui est Zeïd, c'est ton père; celui qui est Amrou, se tient debout* ٱلَّذِى هُوَ زَيْدٌ أَبُوكَ et ٱلَّذِى هُوَ عَمْرٌو قَائِمٌ.

Dans ces exemples, هُوَ est le pronom qui se rapporte au conjonctif ٱلَّذِى, et qui représente le nom sous-entendu ٱلرَّجُلُ *l'homme :* ce nom est le véritable antécédent auquel le conjonctif se rapporte.

497. Si la proposition simple que l'on convertit en une formule conjonctive énergique, est composée d'un verbe et d'un agent, c'est-à-dire, est une proposition verbale, on peut employer, pour conjonctif, l'adjectif ٱلَّذِى ou l'article déterminatif أَلْ faisant fonction de conjonctif (n.° 793, *1.re p.*).

Dans ces propositions, le sujet du verbe ou son complément peuvent devenir l'attribut d'une proposition conjonctive énergique; il faut seulement, pour employer le conjonctif أَلْ, que l'on puisse substituer au verbe un adjectif verbal actif ou passif. Ainsi, au lieu de يَقِى ٱللّٰهُ ٱلْبَطَلَ *Dieu garantit l'homme brave*, on peut dire ٱلْوَاقِى ٱلْبَطَلَ ٱللّٰهُ *celui qui garantit l'homme brave, c'est Dieu*, et ٱلْوَاقِيهِ ٱللّٰهُ ٱلْبَطَلُ *celui que Dieu garantit, c'est l'homme brave.* On pourroit, dans cette dernière formule, faire l'ellipse du pronom.

498. Remarquez encore que si, dans cette formule provenant d'une proposition verbale, le conjonctif أَلْ se rapporte à la même personne que le pronom personnel, il ne faut pas exprimer le pronom. Si, au contraire, le pronom se rapporte à autre chose, il faut l'exprimer.

Supposons que l'expression simple soit, *j'ai apporté une lettre de la part des deux Zeïds aux Musulmans* بَلَّغْتُ مِنَ ٱلزَّيْدَيْنِ إِلَى ٱلْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً, on en pourra former ces quatre formules conjonctives énergiques :

Celui qui a apporté une lettre de la part des deux Zeïds aux Musulmans, c'est moi.

ٱلْمُبَلِّغُ مِنَ ٱلزَّيْدَيْنِ إِلَى ٱلْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً أَنَا

Les deux (personnes) de la part desquelles j'ai apporté une lettre aux Musulmans, ce sont les deux Zeïds.

ٱلْمُبَلِّغُ أَنَا مِنْهُمَا إِلَى ٱلْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً ٱلزَّيْدَانِ

Ceux auxquels j'ai apporté une lettre de la part des deux Zeïds, ce sont les Musulmans.

ٱلْمُبَلِّغُ أَنَا مِنَ ٱلزَّيْدَيْنِ إِلَيْهِمْ رِسَالَةً ٱلْمُسْلِمُونَ

La chose que j'ai apportée de la part des deux Zeïds aux Musulmans, est une lettre.

ٱلْمُبَلِّغُهَا أَنَا مِنَ ٱلزَّيْدَيْنِ إِلَى ٱلْمُسْلِمِينَ رِسَالَةٌ

Dans le premier exemple, on n'a pas dit ٱلْمُبَلِّغُ هُوَ ; mais on a supprimé le pronom, parce qu'il se rapporte au même sujet que le conjonctif.

La raison en est que si l'on eût employé le verbe au lieu de l'adjectif verbal, et ٱلَّذِى au lieu de أَلْ, le pronom auroit été dans la première formule sous-entendu, ou, comme disent les Arabes, renfermé dans le verbe, et que dans les trois autres il auroit été distinct du verbe. On eût dit dans cette supposition :

Dans le 1.er ex. ٱلَّذِى بَلَّغَ au lieu de ٱلْمُبَلِّغُ
Dans le 2.e ex. ٱللَّذَانِ بَلَّغْتُ مِنْهُمَا ——— ٱلْمُبَلِّغُ أَنَا مِنْهُمَا
Dans le 3.e ex. ٱلَّذِينَ بَلَّغْتُهُمْ ——— ٱلْمُبَلِّغُ أَنَا إِلَيْهِمْ
Dans le 4.e ex. ٱلَّتِى بَلَّغْتُهَا ——— ٱلْمُبَلِّغُهَا أَنَا

Dans l'exemple précédent, le nom conjonctif et l'adjectif verbal représentent un verbe à la première personne; on observeroit les mêmes règles, s'ils représentoient un verbe à la troisième personne. Ainsi, si l'on vouloit changer cette proposition زَيْدٌ ضَرَبَ جَارِيَتَهُ *Zeïd a frappé sa servante*, en une proposition conjonctive énergique, il faudroit dire زَيْدٌ ٱلضَّارِبُ جَارِيَتَهُ هُوَ *Zeïd, celui qui a frappé sa servante, c'est lui*, c'est-à-dire, *celui qui a frappé sa servante, c'est Zeïd*, si l'on vouloit faire tomber l'affirmation énergique sur le sujet du verbe ضَرَبَ; si, au contraire, on vouloit faire tomber cette affirmation sur le complément du verbe, qui est *la servante*, il faudroit dire زَيْدٌ ٱلضَّارِبُهَا هُوَ جَارِيَتُهُ *Zeïd, celle qu'il a frappée, c'est sa servante*, c'est-à-dire, *celle que Zeïd a frappée, c'est sa servante (a).*

Dans la première forme on ne dit pas زَيْدٌ ٱلضَّارِبُ هُوَ جَارِيَتَهُ هُوَ; mais on supprime le pronom personnel qui devroit se reporter sur le conjonctif, parce que ce pronom et le conjonctif se rapporteroient à la même personne.

(a) Il faut se souvenir que la proposition زَيْدٌ ضَرَبَ جَارِيَتَهُ est une proposition composée ou *à deux faces* (n.° 148), et que, relativement à l'inversion dont il s'agit ici, on ne considère que les deux mots ضَرَبَ جَارِيَتَهُ qui forment une proposition verbale, dont le sujet est le pronom هُوَ *il*, caché dans la forme du verbe ضَرَبَ. Aussi, malgré l'inversion énergique dont il s'agit, le mot زَيْدٌ reste toujours à sa place, comme *inchoatif* مُبْتَدَأٌ d'une proposition composée, dont la proposition conjonctive ٱلضَّارِبُ جَارِيَتَهُ هُوَ, quoique renfermant elle-même un sujet et un attribut, ne forme cependant que l'attribut.

Dans

Dans la deuxième forme, on exprime le pronom هُوَ qui se rapporte à Zeïd, parce que le conjonctif ٱلْ, qui est pour ٱلَّتِى, se rapporte à la servante.

Je n'entrerai point dans de plus grands détails sur cette matière, ni sur les circonstances qui permettent ou interdisent l'usage de ces formules conjonctives énergiques. Ce que j'en ai dit suffit pour en faire bien concevoir l'analyse.

499. Les noms conjonctifs مَنْ *celui qui, celui que*, et مَا *ce qui, ce que*, diffèrent de l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى, en ce qu'ils renferment toujours la valeur d'un antécédent, *celui, ce, l'homme, la chose*, et celle du conjonctif *qui* ou *que*.

500. On n'emploie proprement le conjonctif مَنْ qu'en parlant des êtres raisonnables, et le conjonctif مَا, qu'en parlant des êtres sans raison. Quelquefois cependant, مَنْ s'applique à des êtres sans raison, par une sorte de trope qui les assimile à des êtres raisonnables, ou parce qu'on comprend sous une même expression des êtres raisonnables et des êtres sans raison. Par le même motif, le conjonctif مَا s'applique parfois à des êtres raisonnables. Exemples :

لِلّٰهِ يَسْجُدُ مَنْ فِى ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ

Ceux qui sont dans le ciel et sur la terre, adorent Dieu.

ٱللّٰهُ خَلَقَ كُلَّ دَابَّةٍ مِنْ مَآءٍ فَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِى عَلَى بَطْنِهِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِى عَلَى رِجْلَيْنِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِى عَلَى أَرْبَعٍ

Dieu a formé tous les animaux de l'eau : il y en a parmi eux qui marchent sur leur ventre ; d'autres qui marchent à deux pieds, et d'autres qui vont à quatre pattes.

لِلّٰهِ يَسْجُدُ مَا فِى ٱلسَّمٰوَاتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ

Ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, adore Dieu.

501. On peut aussi employer مَا en parlant des êtres raisonnables, lorsque l'on veut indiquer une certaine classe de ces êtres,

distinguée des autres par une considération relative à la qualité ou à la quantité. Exemple : فَٱنْكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ ٱلنِّسَآءِ مَثْنَى وَثُلَاثَ وَرُبَاعَ *épousez ce que bon vous semblera de femmes, une couple, ou trois, ou quatre.*

502. Les noms conjonctifs مَنْ et مَا ne sont susceptibles d'aucune variation de genre, de nombre, ni de cas ; ils sont masculins et singuliers.

On peut cependant avoir égard, pour leur concordance avec les autres parties du discours, au genre et au nombre du nom qu'ils représentent. C'est alors une concordance logique. Mais la concordance grammaticale est la plus usitée. Voici des exemples de l'une et de l'autre :

مِنْهُمْ مَنْ يُؤْمِنُ بِهِ

Parmi eux, il y en a qui croient en lui.

مَنْ يَقْنُتْ مِنْكُنَّ لِلّٰهِ وَلِرَسُولِهِ

Celles d'entre vous (ô femmes) qui se soumettent à Dieu et à son prophète.

مِنْهُمْ مَنْ يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ

Il y en a parmi eux qui t'obéissent.

قُلْ لِي مَنْ كَانَتْ أُمُّكَ

Dis-moi quelle étoit ta mère.

تَعَشَّ فَإِنْ عَاهَدْتَنِي لَا تَخُونُنِي نَكُنْ مِثْلَ مَنْ يَا ذِيبُ يَصْطَحِبَانِ

O loup, tu es porté à la perfidie ; néanmoins, si tu me promets de ne point me tromper, nous serons ensemble comme deux hommes qui sont amis.

J'ai donné ailleurs un exemple d'une concordance logique avec le nom conjonctif مَا (n.° 332).

503. Il faut appliquer aux noms conjonctifs مَنْ et مَا ce que nous avons dit de la signification et de l'emploi de l'adjectif

conjonctif ٱلَّذِي, et de la nécessité de placer dans la proposition conjonctive un pronom personnel qui rappelle la valeur du conjonctif (n.os 488 et suiv.), ainsi que des exceptions auxquelles cette règle est sujette.

504. Les mots مَنْ et مَا expriment souvent l'équivalent de la conjonction إِنْ *si.*

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de l'influence de مَنْ et de مَا sur les verbes, quand ces deux noms expriment la valeur d'une condition (n.° 51).

505. Les mots مَنْ et مَا servent encore à interroger (n.° 794, *1.re p.*); et dans ce cas ils peuvent aussi observer, avec les verbes auxquels ils servent de sujet, la concordance logique ou la concordance grammaticale (n.° 502).

506. J'ai dit ailleurs que مَنْ devient quelquefois déclinable, et prend tous les nombres, les genres et les cas (n.° 796, *1.re p.*): cela n'a lieu que dans une seule circonstance; c'est lorsqu'une personne ayant fait, dans le discours, mention de quelqu'un, non pas par son nom propre, mais en employant un nom appellatif indéterminé, on veut s'informer quelle est la personne désignée par ce nom appellatif. Alors on emploie le mot مَنْ, c'est-à-dire, *qui est-ce!* en lui donnant le même genre, le même nombre et le même cas que la personne qui parle a donné au nom appellatif dont elle s'est servie.

Ainsi, si quelqu'un dit جَآءَنِي رَجُلٌ *un homme est venu me trouver,* on lui demandera مَنُو *quel est cet homme!* S'il dit قَتَلْتُ رَجُلًا *j'ai tué un homme,* on lui demandera مَنَا *quel homme!*

Pour faire usage de cette forme, il faut ne rien ajouter de plus après le mot مَنْ: car si l'on disoit, *quel homme as-tu tué!* ou *quel homme, Monsieur!* مَنْ ne devroit plus être décliné, et il faudroit dire simplement مَنْ قَتَلْتَ et مَنْ يَا فَتَى.

On trouve cependant quelquefois مَنْ décliné de la sorte,

sans le concours des circonstances qui déterminent régulièrement l'usage de cette forme. Exemple : أَتَوْا نَارِى فَقُلْتُ مَنُونَ أَنْتُمْ قَالُوا ٱلْجِنُّ قُلْتُ عِمُوا ظَلَامًا *ils se sont approchés de mon feu hospitalier. Je leur ai dit : Qui êtes-vous ! Nous sommes les génies, m'ont-ils répondu. Que les génies, leur ai-je dit, soient aveuglés et plongés dans les ténèbres.*

507. Quelques Arabes admettent une manière de s'exprimer assez semblable à celle-ci, lorsque la personne qui parle ayant nommé un homme par son nom propre, ayant dit, par exemple, *j'ai passé près de Zeïd*, on lui demande *quel est ce Zeïd !* En ce cas, مَنْ est indéclinable ; mais on donne au nom *Zeïd* le même cas que lui a donné celui que l'on interroge. Selon qu'il a dit, جَآءَنِي زَيْدٌ *Zeïd est venu me trouver*, ou bien رَأَيْتُ زَيْدًا *j'ai vu Zeïd*, ou enfin مَرَرْتُ بِزَيْدٍ *j'ai passé près de Zeïd ;* on lui dira en l'interrogeant, مَنْ زَيْدٌ ou مَنْ زَيْدًا ou enfin مَنْ زَيْدٍ *quel est ce Zeïd (a) !*

L'usage le plus général cependant parmi les Arabes, en ce

(a) Il faut observer que l'on ne doit point, dans tous ces cas, faire entendre la voyelle nasale, parce qu'il y a *pause* وَقْفٌ (n.os 71 et 696, *1.re p.*).

Quelques grammairiens Arabes poussent plus loin l'usage de cette conformité entre la *question* et le nom qui a donné lieu à cette question, conformité qu'on désigne par le mot حِكَايَةٌ ; et ils permettent de dire, مَنْ غُلَامَ زَيْدٍ *quel page de Zeïd !* مَنْ عَمْرًا وَٱبْنَهُ *quel Amrou et son fils !* مَنْ غُلَامَ زَيْدٍ وَعَمْرًا *quel page de Zeïd et (quel) Amrou !* مَنْ زَيْدِ بْنِ عَمْرٍو *quel Zeïd, fils d'Amrou !* en interrogeant une personne qui a dit, قَتَلْتُ غُلَامَ زَيْدٍ *j'ai tué le page de Zeïd,* رَأَيْتُ عَمْرًا وَٱبْنَهُ *j'ai vu Amrou et son fils,* ضَرَبْتُ غُلَامَ زَيْدٍ وَعَمْرًا *j'ai frappé le page de Zeïd et Amrou,* مَرَرْتُ بِزَيْدِ بْنِ عَمْرٍو *j'ai passé près de Zeïd, fils d'Amrou.*

Voyez le Man. Ar. de S. G. n.° 465, fol. 199 et 200.

cas, est de dire مَنْ زَيْنٌ, mettant toujours زَيْنٌ au nominatif, comme attribut d'une proposition nominale dont مَنْ est le sujet.

508. أَىٌّ, nom conjonctif, s'emploie aussi comme interrogatif et avec la valeur conditionnelle, ainsi que مَنْ et مَا.

509. Il se décline régulièrement avec toute la variété des nombres, des genres et des cas, dans les mêmes circonstances où l'on décline مَنْ (n.° 506), avec cette seule différence, qu'il n'est pas nécessaire de rien ajouter de plus après أَىٌّ. Si donc quelqu'un dit رَأَيْتُ رَجُلَيْنِ *j'ai vu deux hommes*, on peut lui demander أَيَّيْنِ يَا صَاحِبِى *quels deux hommes, mon ami!*

510. Hors ce cas, أَىٌّ n'a ni duel, ni pluriel; il s'emploie indifféremment pour tous les nombres et pour les deux genres : on peut cependant dire pour le féminin, أَيَّةٌ. Exemples :

اقْتُلُ أَيًّا حَارَبَنِى

Je tuerai quiconque me fera la guerre.

جِئْنِى بِأَيٍّ عَصَوْا عَلَىَّ

Amène-moi ceux qui se sont révoltés contre moi.

أَعْرِفْنِى بِأَيَّةٍ قَالَتْ هٰذَا ou أَعْرِفْنِى بِأَيٍّ قَالَتْ هٰذَا

Apprends-moi quelle (femme) a dit cela.

511. أَىٌّ est du nombre des noms qui supposent toujours un rapport d'annexion; et si on l'emploie fréquemment sans complément, c'est que le complément est sous-entendu (n.° 202).

512. Ce mot, ainsi que les autres conjonctifs, exige après lui un pronom personnel (n.° 488), dont néanmoins on fait fréquemment l'ellipse. Exemples :

جِئْنِى بِأَيٍّ هُوَ أَفْضَلُ

Amène-moi celui (d'entre eux) qui est plus excellent.

خُذْ لَكَ أَيًّا أَرَدْتَهُ

Prends pour toi celui (d'entre eux) que tu voudras.

513. Il y a une circonstance où le nom أَيٌّ devient tout-à-fait indéclinable : c'est lorsqu'il est en rapport d'annexion avec un complément exprimé et non sous-entendu, et qu'il est suivi d'une proposition nominale (n.° 144), dont le sujet est le pronom personnel qui se rapporte à أَيٌّ, mais sous-entendu. La raison en est que أَيٌّ devient le sujet de la proposition. Ex. :

ثُمَّ لَنَنْزِعَنَّ مِنْ كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ عَلَى ٱلرَّحْمٰنِ عُتِيًّا

Ensuite nous retirerons de chacune de ces troupes ceux qui auront été les plus obstinés dans leur révolte contre le Dieu miséricordieux.

إِذَا مَا لَقِيتَ بَنِي مَالِكٍ فَسَلِّمْ عَلَى أَيُّهُمْ أَفْضَلُ

Si tu rencontres les enfans de Malec, salue celui d'entre eux qui est le plus excellent.

آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا

Vous ne savez point qui de vos pères ou de vos enfans aura un droit plus prochain à profiter de vos biens.

Si l'on eût exprimé le pronom personnel, ou fait ellipse du complément de أَيٌّ, il auroit fallu décliner ce nom, et dire أَيَّهُمْ هُوَ أَشَدُّ - عَلَى أَيِّهِمْ هُوَ أَفْضَلُ et أَيُّهُمْ هُوَ أَقْرَبُ, ou bien أَيًّا أَشَدُّ - عَلَى أَيٍّ أَفْضَلُ et أَيًّا أَقْرَبُ.

Cette sorte de construction peut être assimilée à celle qui a lieu quelquefois dans l'emploi du verbe ظَنَّ *penser*, et qu'on appelle تَعْلِيقٌ ; ce qui veut dire *laisser en suspens* (n.° 407).

Quelques grammairiens déclinent أَيٌّ dans toutes les circonstances.

514. أَيٌّ et أَيَّةٌ, étant joints à l'affixe هَا, s'emploient aussi

comme particules destinées à caractériser le vocatif (n.° 136). On dit donc أَيُّهَا et أَيَّتُهَا.

515. On se sert aussi de ces deux mots pour exprimer quelque chose de spécial qu'on veut distinguer des autres choses de même nature; c'est ce que les grammairiens Arabes appellent إِخْتِصَاصٌ *indication spéciale.* En voici des exemples :

ٱللَّهُمَّ ٱغْفِرْ لَنَا أَيَّتُهَا ٱلْعِصَابَةَ

O mon Dieu! pardonne-nous, à nous qui sommes une troupe spéciale!

نَحْنُ نَفْعَلُ كَذَا أَيُّهَا ٱلْقَوْمَ

Nous agissons ainsi, nous autres.

أَنَا أَفْعَلُ كَذَا أَيُّهَا ٱلرَّجُلَ

J'agis ainsi, moi en particulier.

Le nom qui suit أَيُّهَا, et que l'on nomme ٱلْمَخْصُوصُ *indiqué spécialement*, doit être mis à l'accusatif. S'il est suivi d'un adjectif ou d'un appositif, celui-ci doit être mis au nominatif, comme attribut d'un sujet sous-entendu qui est هُوَ (n.° 151).

516. On peut exprimer la même idée en supprimant أَيُّهَا, pourvu que le nom sur lequel tombe la désignation spéciale, soit déterminé par l'article أَلْ, ou par un complément déterminé lui-même par cet article. Exemples :

نَحْنُ ٱلْعَرَبَ أَقْرَى ٱلنَّاسِ لِلضَّيْفِ

Nous autres, Arabes, nous sommes les plus hospitaliers d'entre les hommes.

نَحْنُ مَعَاشِرَ ٱلْأَنْبِيَآءِ لَا نُورَثُ

Nous autres, société des prophètes, nous ne laissons pas nos droits à nos héritiers.

Cette manière de s'exprimer n'a guère lieu qu'après un pronom de la première personne soit singulier, soit pluriel, et on peut la considérer comme une sorte de vocatif ou compellatif.

On s'en sert quelquefois après un pronom de la seconde personne, comme dans cet exemple : بِكَ ٱللّٰهَ نَرْجُو ٱلْفَضْلَ *c'est de toi, de Dieu (veux-je dire), que nous espérons les bienfaits.* Si l'on considéroit *Dieu* comme vocatif, il auroit fallu dire ٱللّٰهُ (n.° 132).

517. Le mot أَيّ sert aussi à exprimer l'admiration, et alors il a toujours pour complément un nom indéterminé.

S'il est précédé d'un nom indéterminé, il le qualifie à la manière des adjectifs, c'est-à-dire qu'il suit les règles de concordance des adjectifs avec les noms. Exemple : جِئْتَنِي بِرَجُلٍ أَيِّ رَجُلٍ *tu m'as amené un homme ; quel homme !*

S'il est précédé d'un nom déterminé, il se met à l'accusatif, comme terme circonstanciel. Exemple : جَآءَنِي زَيْدٌ أَيَّ رَجُلٍ *Zeïd est venu me trouver ; quel homme (c'est que Zeïd) !*

La raison de cette dernière règle, c'est que le mot أَيّ, étant du nombre des mots qui restent indéterminés, lors même qu'ils sont en rapport d'annexion avec un complément (n.° 203), ne peut jamais être en concordance avec un nom déterminé.

518. Le nom sur lequel tombe le sentiment d'admiration exprimé par أَيّ, peut être sous-entendu, ou compris virtuellement dans un verbe. Alors أَيّ se met au même cas où l'on auroit dû mettre ce nom, s'il eût été exprimé. Ex. : ٱنْتَكَوْا أَيَّ نِكَايَةٍ *ils furent vexés ; de quelle vexation !* أَيّ est à l'accusatif, parce que l'expression pleine seroit ٱنْتَكَوْا نِكَايَةً أَيَّ نِكَايَةٍ *ils furent vexés d'une vexation ; quelle vexation !*

CHAPITRE XXVIII.

Syntaxe des Pronoms.

519. J'AI déjà eu plus d'une fois occasion de mettre sous les yeux les principales règles de syntaxe qui concernent les pronoms, soit en indiquant l'usage des pronoms isolés qui représentent le nominatif (n.° 802, *1.re p.*), des pronoms affixes (n.os 804 et 806, *1.re p.*), et des pronoms isolés qui représentent l'accusatif (n.° 813, *1.re p.*); soit en traitant de l'usage des pronoms affixes avec les particules indéclinables (n.os 894 et suiv.), et des pronoms servant de complément aux adjectifs verbaux (n.os 156, 157 et 158). J'ajouterai encore ici quelques observations qui auront pour principal objet d'indiquer les circonstances où l'on doit employer, au lieu des affixes, les pronoms isolés qui représentent l'accusatif.

520. Mais auparavant je dois remarquer qu'en général, toutes les fois que l'on veut donner de l'énergie à un pronom exprimé sous la forme d'affixe, en le répétant, ce qui appartient au genre d'appositif nommé *corroboratif* تَوْكِيد (n.° 391), on doit faire usage des pronoms isolés qui représentent le nominatif; cela a lieu également, soit que le pronom affixe représente le génitif ou l'accusatif *(a)*. Exemples:

(a) Ebn-Malec donne très-positivement ce précepte dans son *Alfiyya* :

وَمُضْمَرُ ٱلرَّفْعِ ٱلَّذِى قَدِ ٱنْفَصَلْ أَكِّدْ بِهِ كُلَّ ضَمِيرٍ ٱتَّصَلْ

Tout pronom isolé nominatif doit servir à corroborer tout pronom affixe.

(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1291, fol. 22 *verso.*)

إِنْ تَرَنِي أَنَا أَقَلَّ مِنْكَ مَالاً وَوَلَدًا

Si tu me vois, moi, moins favorisé que toi en richesses et en enfans.

مَا مَنَعَكُمَا أَنْتُمَا مِنْ ذَلِكَ

Qu'est-ce qui vous a empêchés, vous deux, de cela!

لِمَنْ هَذَا ٱلْكِتَابُ لَنَا نَحْنُ

A qui est-ce ce livre! à nous, nous autres.

تُجَهِّزُهُ هُوَ وَأَتْبَاعَهُ

Tu l'enverras, lui et ses partisans.

إِنِّي أَنَا رَبُّكَ

Car je suis, moi, ton seigneur.

ٱلْوَيْلُ لِي أَنَا ٱلْمِسْكِينِ

Malheur à moi, moi, pauvre misérable (a)!

521. Les pronoms personnels isolés qui représentent le nominatif, ne sont employés avec les verbes que pour corroborer l'expression. Exemple : إِنْ جِئْتَ جِئْتُ أَنَا *si tu viens, je viendrai, moi.* Ils doivent concorder avec le verbe en personne, en nombre et en genre.

Le verbe cependant peut être au pluriel, et avoir pour sujet plusieurs pronoms singuliers de diverses personnes, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 335).

522. Il y a un cas où le verbe doit être à la troisième personne du singulier, quoique le sujet soit un pronom de la première

(a) Cet exemple est tiré de la seconde des fables de Lokman. Erpenius, et après lui Golius, ont écrit ٱلْمِسْكِينُ ; mais c'est une faute : ce mot doit concorder avec l'affixe du mot لِي .

ou de la deuxième personne, soit du singulier, soit d'un autre nombre : c'est lorsque le pronom qui exprime le sujet est restreint par la particule إِنَّمَا, qui, comme on l'a dit ailleurs *(a)*, est une particule de restriction. Exemples :

إِنَّمَا قَامَ أَنَا

Il ne s'est levé que moi.

أَنَا ٱلزَّائِدُ ٱلْحَامِي ٱلذِّمَارِ وَإِنَّمَا يُدَافِعُ عَنْ أَحْسَابِهِمْ أَنَا أَوْ مِثْلِي

C'est moi qui fournis à leur subsistance, et qui suis le défenseur de leurs droits; il n'y a que moi ou mes semblables qui puissions repousser les attaques faites à leur honneur.

523. Je viens maintenant à l'usage des pronoms isolés composés de إِيَّا, et des affixes qui représentent l'accusatif.

La règle générale est que l'on ne doit jamais avoir recours à ces pronoms isolés, quand on peut employer les affixes ; et si l'on prend quelquefois une licence contraire à cette règle, ce n'est qu'en poésie, pour la mesure.

524. Les causes qui autorisent l'emploi des pronoms isolés au lieu des affixes sont, comme je l'ai déjà dit (n.° 813, *I.re p.*), 1.° l'inversion qui place le pronom qui doit servir de complément avant son antécédent; 2.° l'ellipse de l'antécédent; 3.° la rencontre de deux pronoms qui servent tous deux de complémens à un même antécédent. Ce dernier cas exige quelques développemens.

525. Pour l'intelligence de ce que nous avons à dire ici, il faut d'abord savoir que les pronoms des différentes personnes observent entre eux une sorte de gradation ou de rang, qui les approche plus ou moins de la personne qui parle ; ce que les grammairiens Arabes expriment par le mot أَخَصُّ *plus spécial.*

(a) Voyez les Additions à la première partie.

Le pronom de la première personne a la préférence sur tous les autres, et le pronom de la seconde personne a la préférence sur celui de la troisième.

526. De là il résulte que, pour que l'on puisse attacher plusieurs pronoms affixes à un même verbe, ou à un même nom d'action, ou adjectif verbal (les seuls mots susceptibles de deux complémens), il faut que ces pronoms puissent être disposés suivant leurs rangs respectifs. Il faut aussi que les deux pronoms ne soient pas de la même personne. Cependant, s'ils sont tous deux de la troisième personne, pourvu qu'ils diffèrent entre eux de nombre ou de genre, on peut les joindre tous deux comme affixes à un seul antécédent.

En conséquence de ces règles, on ne peut pas dire أَعْطَيْتُهُكَ *je t'ai donné à lui*, أَقْبَضْتُكَنِى *je t'ai fait me prendre;* il faut dire أَعْطَيْتُهُ إِيَّاكَ et أَقْبَضْتُكَ إِيَّاىَ, en employant les pronoms isolés.

On ne peut pas dire non plus ظَنَنْتُكَكَ *j'ai cru que tu étois toi-même,* ظَنَنْتَنِيِنى *tu as cru que j'étois moi,* ظَنَنْتُهَاهَا *j'ai cru qu'elle étoit elle ;* il faudra dire ظَنَنْتُكَ إِيَّاكَ - ظَنَنْتَنِى إِيَّاىَ - ظَنَنْتُهَا إِيَّاهَا avec les pronoms isolés.

Mais on pourra dire, en joignant deux affixes à un même antécédent, سَلْنِيهَا *demande-moi la,* أَعْطَيْتُكَهُمْ *je te les ai donnés,* أَسْقَيْتُكُمُوهُ *je vous l'ai fait boire,* أَطْعَمْتُهُمُوهُنَّ *je les leur ai fait manger,* أَسْقَيْتُهُمَاهَا *je la leur ai fait boire à eux deux.*

La même chose doit s'observer avec les adjectifs verbaux (n.° 249) et avec les noms d'action. Exemples :

أَعْجَبَنِى عَطَاؤُكَهُ

J'ai vu avec plaisir que tu lui as fait un don.

فَلَا تَطْمَعْ أَبَيْتَ ٱللَّعْنَ فِيهَا وَمَنْعُكَهَا بِشَىْءٍ يُسْتَطَاعُ

Prince, de qui daigne le ciel écarter toute malédiction, ne conçois

point le desir de posséder cette beauté : car mettre des obstacles à ce que tu t'en empares, ne seroit-ce pas une chose impossible!

527. Avec les adjectifs verbaux, le pronom affixe qui leur sert de complément, ou le premier des affixes, lorsqu'il y en a deux, peut être considéré comme génitif, ou comme accusatif (n.° 248).

528. Avec les noms d'action, l'affixe ou le premier affixe, quand il y en a deux, doit toujours être considéré comme génitif, soit qu'il exprime le sujet du verbe, ou le complément d'un verbe transitif, ou le premier complément d'un verbe doublement transitif.

529. Lorsqu'il y a deux pronoms affixes pour complément d'un même adjectif verbal ou d'un même nom d'action, le second doit toujours être considéré comme un accusatif.

530. Dans les cas où l'on peut joindre les deux pronoms affixes à un même antécédent, on peut aussi employer, au lieu du second affixe, les pronoms isolés composés du mot إِيَّا. Avec les verbes, il est plus élégant d'employer les deux affixes; avec les adjectifs verbaux et les noms d'action, il vaut mieux détacher le second complément.

531. Quand les pronoms servent d'attribut au verbe كَانَ *être* et aux autres verbes qui ont comme lui la signification du verbe abstrait, et qui sont sujets aux mêmes règles de syntaxe, ils sont nécessairement mis à l'accusatif (n.° 86). Dans ce cas, l'on doit employer, de préférence, les affixes. Exemples :

أَمَّا ٱلصِّدِّيقُ فَكُنْتُهُ

Pour ce qui est du juste, c'est moi qui le suis.

إِن يَكُنْهُ فَلَنْ تُسَلَّطَ عَلَيْهِ وَإِنْ لَا يَكُنْهُ فَلَا خَيْرَ لَكَ فِي قَتْلِهِ

Si c'est lui, tu n'auras point l'avantage sur lui ; et si ce n'est pas lui, tu ne gagneras rien à le tuer.

C'est ainsi que l'on dit لَيْسَنِي ou لَيْسِي *ce n'est pas moi* (n.° 897, *1.re p.*).

On emploie quelquefois dans ce cas, en poésie, les pronoms isolés composés de إِيَّا, au lieu des affixes; mais c'est une licence qu'il ne faut pas imiter dans la prose, si ce n'est quand le verbe négatif لَيْسَ est pris dans le sens de *excepté*. Exemple : أَتَوْنِي لَيْسَ إِيَّاكَ *ils sont venus me trouver, excepté toi.*

On peut dire dans le même sens, لَا يَكُونَ إِيَّاكَ. Si, dans ce dernier cas, on fait usage des affixes, c'est une licence. Exemple: إِذْ ذَهَبَ ٱلْقَوْمُ ٱلْكِرَامُ لَيْسِي *lorsque les hommes s'en sont allés, excepté moi.*

La même chose doit s'observer avec إِلَّا *sinon, excepté.*

532. Lorsqu'un verbe, du nombre de ceux qui ont pour complément un sujet et un attribut (n.° 114), est suivi de deux pronoms dont l'un fait fonction de sujet et l'autre d'attribut, on peut joindre les deux complémens à l'antécédent sous forme de pronoms affixes, ou en détacher celui qui fait fonction d'attribut. On peut donc dire حَسِبْتُكَهُ ou حَسِبْتُكَ إِيَّاهُ *j'ai cru que tu étois lui,* ou *que tu étois cela.* Il n'est pas besoin d'observer que, pour joindre les deux pronoms à l'antécédent, dans le cas dont il s'agit, il faut que les conditions exigées ci-dessus (n.° 526) se rencontrent.

533. Il faut remarquer, à cette occasion, que le pronom de la troisième personne singulier masculin s'emploie souvent dans le sens de *cela*, et comme représentant non pas un nom, mais une proposition toute entière, ou un adjectif servant d'attribut. Exemples :

لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَهُمْ إِلَى أَمْوَالِكُمْ إِنَّهُ كَانَ حُوبًا كَبِيرًا

Ne mangez pas leur bien avec le vôtre, car CELA *est une faute très-grave.*

لَمْ أَكُنْ حَكِيمًا وَحَسِبْتَنِيهِ

Je n'étois pas sage, et vous m'avez cru tel.

On a déjà vu divers exemples de cette signification (n.os 345, 346 et 531).

CHAPITRE XXIX.

Syntaxe des Propositions qui font fonction de Termes circonstanciels d'état.

534. En traitant de l'emploi des cas, j'ai parlé des *termes circonstanciels d'état* ou *de situation* تَمْيِيزٌ, qui forment des expressions adverbiales, et qui exigent l'emploi de l'accusatif (n.os 111 et suiv.). Il est inutile de revenir sur cet objet.

Mais je dois observer ici que la valeur d'un terme circonstanciel d'état peut être exprimée par une proposition soit verbale, soit nominale, de même que l'on peut employer, au lieu d'un adjectif, une proposition que j'ai nommée, à cause de cela, *adjective* ou *qualificative* (n.° 362). On peut appeler celle dont il s'agit ici, *proposition circonstancielle d'état;* ce que les grammairiens Arabes expriment par la dénomination de جُمْلَةٌ حَالِيَّةٌ.

535. Les propositions de ce genre peuvent être verbales ou nominales, et n'ont rien de particulier dans leur syntaxe, si ce n'est par rapport à la manière dont on indique leur connexion avec le nom de la chose ou de la personne dont elles déterminent la situation.

536. Cette connexion s'indique, ou par un pronom placé dans la proposition circonstancielle, et qui concorde en genre et en nombre avec le nom sur lequel tombe cette proposition circonstancielle, ou par la conjonction وَ, ou par ces deux caractères

réunis. Souvent, quand la proposition circonstancielle est verbale, on ajoute devant le verbe l'adverbe قَدْ. Quelquefois, cependant, tous ces signes manquent, le pronom étant sous-entendu. Exemple : مَرَرْتُ بِبُرٍّ قَفِيزٌ بِدِرْهَمٍ *j'ai passé près de froment, un boisseau pour une pièce d'argent :* قَفِيزٌ *un boisseau*, est ici pour قَفِيزُهُ *un boisseau de lui,* c'est-à-dire, *dont un boisseau valoit une pièce d'argent.*

357. Quoique l'on puisse, en général, indiquer la connexion de la proposition circonstancielle d'état avec le nom de la personne ou de la chose dont elle détermine la situation, par un pronom seulement, ou par la seule conjonction وَ, ou par ces deux signes réunis, il y a cependant certains cas où l'usage de l'un de ces moyens, exclusivement à tout autre, est d'une absolue nécessité.

538. Quand la proposition circonstancielle d'état est verbale, affirmative, et que le verbe est à l'aoriste sans être précédé de l'adverbe قَدْ, elle ne doit être liée avec la proposition dont elle est un terme circonstanciel que par le pronom seulement, sans la conjonction وَ. Exemples :

جَآءَ زَيْدٌ يَضْحَكُ

Zeïd est venu en riant.

قَدِمَ عَمْرٌو تُقَادُ ٱلْجَنَائِبُ بَيْنَ يَدَيْهِ

Amrou est venu, des chevaux de main étant conduits devant lui.

Dans le premier exemple, le pronom est renfermé dans le verbe يَضْحَكُ; dans le second, c'est l'affixe du mot يَدَيْهِ.

539. Si le verbe est précédé de قَدْ, on doit mettre la conjonction وَ. On diroit, en ce cas, وَقَدْ يَضْحَكُ et وَقَدْ تُقَادُ ٱلْجَنَائِبُ.

540. Si la proposition circonstancielle d'état étant verbale, et

et le verbe au prétérit, ce verbe est précédé de إِلَّا *sinon*, ou suivi de أَوْ *ou bien*, il faut se contenter du pronom pour indiquer la connexion. Exemples :

مَا يَأْتِيهِمْ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ

Il ne leur venoit point d'envoyé de Dieu dont ils ne se moquassent.

كُنْ لِلْخَلِيلِ نَصِيرًا جَارَ أَوْ عَدَلَا وَلَا تَشُحَّ عَلَيْهِ جَادَ أَوْ بَخِلَا

Secours ton ami, soit qu'il ait agi injustement ou justement envers toi, et ne sois point avare à son égard, soit qu'il ait usé envers toi de générosité ou d'une avare parcimonie.

541. Si la proposition circonstancielle est une proposition nominale, on emploie ordinairement la conjonction وَ avec ou sans le pronom; quelquefois on se contente du pronom.

Si cependant cette proposition ne faisoit que la fonction de corroboratif, c'est-à-dire, si elle n'exprimoit que l'équivalent de la proposition même à laquelle elle sert de terme circonstanciel, il faudroit se contenter du pronom pour indiquer la connexion. Exemple : هُوَ ٱلْحَقُّ لَا شُبْهَةَ فِيهِ *cela est la vérité, en quoi il n'y a point d'erreur.*

542. On seroit peut-être tenté de confondre ces propositions circonstancielles d'état avec les propositions qualificatives (n.° 362); mais, pour les distinguer, il suffit de faire attention que les propositions qualificatives sont toujours indéterminées, et ne peuvent qualifier que des noms indéterminés, au lieu que les propositions circonstancielles d'état, quoiqu'indéterminées, sont en rapport avec des noms déterminés. Ainsi l'on dit جَآءَ زَيْدٌ يَضْحَكُ, comme l'on dit جَآءَ زَيْدٌ ضَاحِكًا *Zeïd est venu en riant*, زَيْدٌ étant déterminé comme nom propre, et le terme circonstanciel يَضْحَكُ ou ضَاحِكًا indéterminé; tandis que, si l'adjectif ضَاحِكٌ étoit employé comme qualificatif, il faudroit dire,

avec l'article, ٱلضَّاحِكُ ; et que, si l'on vouloit lui substituer le verbe, il faudroit dire, sous forme de proposition conjonctive, ٱلَّذِى يَضْحَكُ, en exprimant l'adjectif conjonctif.

CHAPITRE XXX.

Syntaxe des Particules indéclinables.

543. Les détails dans lesquels je suis entré, soit dans la première partie, en traitant des diverses sortes de particules indéclinables (chap. VII du liv. II), soit dans cette seconde partie, quand j'ai exposé ce qui concerne l'usage des temps et des modes, et l'emploi des cas, particulièrement celui du génitif (liv. III, chap. V, §. II), et quand j'ai traité (liv. III, chap. X) des noms qui ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion (n.os 204 et suiv.), me dispensent de m'étendre ici sur l'influence grammaticale de ces particules. Je me contenterai donc de présenter quelques développemens qui n'ont pas pu trouver place dans les endroits cités.

§. I.er *Syntaxe des Prépositions.*

544. Les verbes que j'ai appelés *intransitifs*, et même les verbes neutres, peuvent être relatifs ; et alors ils s'unissent aux complémens avec lesquels ils sont en rapport, par des prépositions qui deviennent les exposans de ces rapports (n.os 166 et 175), et qui modifient souvent d'une manière très-importante la signification du verbe.

Il arrive fréquemment, cependant, qu'après un verbe intransitif de sa nature on supprime la préposition qui devroit servir d'exposant au rapport qui est entre le verbe et son complé-

ment, et on met le complément à l'accusatif, comme si le verbe étoit transitif de sa nature.

545. Quand le verbe intransitif a pour complément une proposition, soit verbale, soit nominale, commençant par la conjonction أَنْ ou أَنَّ *que* (n.° 889, *1.re p.*), on peut toujours supprimer la préposition qui devroit lier le verbe intransitif à son complément. Ainsi l'on peut bien dire لَمْ يَقْدِرْ أَنْ يَفْعَلَ ذَلِكَ au lieu de لَمْ يَقْدِرْ عَلَى أَنْ يَفْعَلَ ذَلِكَ *il ne put pas faire cela;* عَجِبْتُ أَنَّكَ كَاذِبٌ au lieu de عَجِبْتُ مِنْ أَنَّكَ كَاذِبٌ *je m'étonne que tu sois menteur;* عَجِبْتُ أَنْ يَخْرُجَ عَلَىَّ au lieu de عَجِبْتُ مِنْ أَنْ يَخْرُجَ عَلَىَّ *je m'étonne qu'il se révolte contre moi (a).*

Cette règle est sujette cependant à une exception, et l'on ne doit jamais omettre la préposition quand il en peut résulter une amphibologie. On ne peut pas dire, par exemple, رَغِبْتُ أَنْ تَفْعَلَ ذَلِكَ pour رَغِبْتُ فِى أَنْ تَفْعَلَ ذَلِكَ *je desire que tu fasses cela;* car, s'il y avoit ellipse de la préposition, on pourroit

(a) Les grammairiens Arabes mettent en question si, dans ce cas, le verbe est censé être à l'accusatif ou au génitif. Cette question n'est pas aussi frivole qu'elle le paroît au premier abord; car on trouve quelquefois un nom formant un nouveau complément, qui est joint par une conjonction avec la proposition complémentaire, et par conséquent ce nom doit concorder en cas avec le cas que la proposition complémentaire représente. Voici un vers qui offre un exemple de cela, et où le nom est mis au génitif:

وَمَا زُرْتُ لَيْلَى أَنْ تَكُونَ حَبِيبَةً إِلَىَّ وَلَا دَيْنٍ بِهَا أَنَا طَالِبُهْ

Je n'ai point rendu visite à Leïla, (à cause) que je l'aime, ni (à cause) de quelque dette que j'aie à réclamer d'elle.

La préposition sous-entendue est عَلَى. Je pense que le poëte auroit pu dire également دَيْنًا. Dans le premier cas, il y a ellipse totale de la préposition, son complément demeurant au génitif, comme on en verra bientôt un exemple (n.° 547); dans le second, il y a substitution du cas adverbial (n.° 83) à une préposition et au cas complémentaire (n.° 66), ce qui n'est point une ellipse.

supposer que le sens seroit رَغِبْتُ عَنْ أَنْ تَفْعَلَ ذٰلِكَ *je n'ai pas envie que tu fasses cela.*

546. Lorsque les verbes intransitifs ont simplement pour complément un nom, on peut aussi supprimer l'exposant du rapport, c'est-à-dire, la préposition, et mettre le complément à l'accusatif, comme si le verbe étoit transitif. Mais, à cet égard, il y a des verbes avec lesquels cette liberté de changer le complément médiat en un complément immédiat ne souffre aucune restriction; il y en a d'autres à l'égard desquels l'on ne peut en user qu'en poésie, dans le cas de nécessité.

Ce que nous disons ici des verbes intransitifs, par rapport à leur complément, s'applique également aux verbes transitifs, par rapport à ceux de leurs complémens qui ne sont pas immédiats. Exemples :

شَكَرْتُ لَهُ pour شَكَرْتُهُ

Je lui ai rendu grâces.

نَصَحْتُ لَهُ pour نَصَحْتُهُ

Je lui ai donné un bon avis.

ذَهَبْتُ إِلَى ٱلشَّامِ pour ذَهَبْتُ ٱلشَّامَ

Je suis allé en Syrie.

كِلْتُ لِزَيْدٍ طَعَامَهُ وَوَزَنْتُ لَهُ مَالَهُ pour كِلْتُ زَيْدًا طَعَامَهُ وَوَزَنْتُهُ مَالَهُ

J'ai mesuré à Zeïd son blé, et je lui ai pesé son argent.

آلَيْتُ حَبَّ ٱلْعِرَاقِ ٱلدَّهْرَ أَطْعَمُهُ وَٱلْحَبُّ يَأْكُلُهُ فِي ٱلْقَرْيَةِ ٱلسُّوسُ

J'ai fait serment de manger toujours les baies de l'Irak, et cependant ce sont les vers qui consomment ces baies dans le village (où est mon habitation).

كَمَا عَسَلَ ٱلطَّرِيقَ ٱلثَّعْلَبُ

Comme le renard court dans le chemin.

Dans les deux derniers exemples, حَبَّ est pour عَلَى حَبٍّ *au sujet des grains*, et ٱلطَّرِيقَ pour فِى ٱلطَّرِيقِ *dans le chemin (a)*. Ce sont des licences poétiques (n.° 110, note).

547. Il arrive quelquefois, mais très-rarement, qu'en supprimant la préposition l'on conserve cependant son complément au génitif; c'est alors une véritable ellipse. Exemple : إِذَا قِيلَ أَيُّ ٱلنَّاسِ شَرٌّ قَبِيلَةٍ أَشَارَتْ كُلَيْبٍ بِٱلْأَكُفِّ ٱلْأَصَابِعُ *quand on demande quelle est, entre les hommes, une méchante race, les doigts des mains s'étendent d'eux-mêmes pour montrer celle de Colaïb*. كُلَيْبٍ est pour إِلَى كُلَيْبٍ.

§. II. *Syntaxe des Expressions adverbiales elliptiques appelées* Noms de verbes.

548. J'ai parlé, dans la première partie, des expressions elliptiques appelées *noms de verbes*, parce que, sous une forme adverbiale, elles renferment réellement la valeur d'un verbe. Tels sont les mots هَيْهَاتَ - شَتَّانَ - سَرْعَانَ. Puisque ces mots équivalent à des verbes, ils peuvent avoir un sujet et des complémens; il ne s'agit donc que d'appliquer à ces expressions elliptiques les règles ordinaires de la syntaxe des verbes, et des noms qui leur servent de sujet et de complémens, c'est-à-dire, de mettre le sujet au nominatif et les complémens à l'accusatif. On peut en voir des exemples dans la première partie (n.° 874).

§. III. *Observations sur la Conjonction* فَ.

549. J'ai eu souvent occasion de parler des propositions conditionnelles exprimées par la conjonction إِنْ *si*, ou par

(a) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, *sur. 7, v. 16*, لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ ٱلْمُسْتَقِيمَ pour فِى صِرَاطِكَ ٱلْمُسْتَقِيمِ *je leur tendrai des embûches dans ta voie droite*. Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya*, man. de S. G. n.° 465, fol. 66 et 67.

quelqu'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, et d'observer que ces propositions sont toujours les antécédens d'un rapport dont le terme conséquent est une proposition affirmative hypothétique *(a)*; et j'ai développé l'influence de ce rapport sur les verbes des deux propositions (n.° 51). J'ai aussi observé que la conjonction فَ se met souvent à la tête de la proposition affirmative hypothétique, et sert à distinguer les deux propositions corrélatives (n.° 881, *1.re p.*, et n.° 51, *2.e p.*).

Cet usage de la conjonction فَ est assujetti à certaines règles que je dois développer ici.

550. Observons d'abord que des deux propositions corrélatives dont il s'agit, la première est toujours une proposition verbale (n.° 144), la seconde est tantôt verbale, tantôt nominale (*ibid.*)

Pour savoir si l'on doit mettre la conjonction فَ au commencement de cette seconde proposition, ou si l'on doit l'omettre, il faut avoir égard aux conditions suivantes.

551. On omet la conjonction فَ, lorsque la seconde proposition est une proposition verbale, si le verbe est au prétérit, que ce soit un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, et qu'il ne soit point précédé de l'adverbe قَدْ : Exemples :

إِنْ فَعَلْتُ ذٰلِكَ ضَيَّعْتُ مَالِي

Si je fais cela, je perdrai mon bien.

(a) Pour obvier à tout mal-entendu, j'observe que dans un rapport de ce genre, dans celui-ci, par exemple, *si vous faites le bien, vous serez heureux*, l'antécédent logique est *vous serez heureux;* le second terme du rapport est la proposition *vous faites* ou plutôt *vous ferez le bien*, et la conjonction *si* est l'exposant: mais ici, et, en général, par-tout où j'ai parlé de ces propositions corrélatives, je n'ai eu égard qu'à leur disposition grammaticale, et j'ai appelé *antécédent* la proposition qui renferme la condition, et *conséquent* celle qui exprime une affirmation hypothétique.

مَنْ كَتَمَ سِرَّهُ بَلَغَ مُرَادَهُ

Quiconque cache son secret, parvient à son but.

552. On l'omet pareillement quand le verbe est à l'aoriste, pourvu qu'il ne soit point précédé des adverbes سَوْفَ - سَ et autres semblables (n.° 848, *1.re p.*), si la proposition est affirmative ; et, si la proposition est négative, que la négation soit exprimée par les adverbes négatifs لا ou إِنْ. Exemple : إِنْ يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ *s'ils vous vainquent, ils vous lapideront.*

553. Dans tous ces cas, néanmoins, on met quelquefois la conjonction فَ au commencement de la seconde proposition; et alors, si le verbe est à l'aoriste, il doit être mis au mode indicatif. Exemples :

إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدَّ مِنْ قُبُلٍ فَصَدَقَتْ

Si sa robe (la robe de Joseph) est fendue par-devant, alors cette femme a dit vrai.

مَنْ جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ فَكُبَّتْ وُجُوهُهُمْ فِى ٱلنَّارِ

Ceux qui auront fait le mal, leurs visages seront précipités dans le feu.

مَنْ يُؤْمِنْ بِرَبِّهِ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا وَلَا رَهَقًا

Quiconque croira en son Seigneur, celui-là ne craindra ni dommage ni perte.

Je pense que, dans ces circonstances, il faut supposer une ellipse. Ainsi, devant le prétérit, on peut supposer l'ellipse de l'adverbe قَدْ ; et effectivement l'usage de la conjonction فَ, en ce cas, n'est autorisé que quand le prétérit a le sens du passé, ou peut du moins être ramené à ce sens par une sorte de prosopopée.

Dans le premier exemple, le verbe صَدَقَتْ a une signification

passée ; dans le second, le verbe كُبَّتْ exprimant une menace de Dieu, cette menace est assimilée à une chose passée *(a)*.

On peut aussi supposer l'ellipse d'un pronom ou d'un article démonstratif qui rendroit la proposition nominale. Ainsi فَكُبَّتْ وُجُوهُهُمْ sera ici pour فَأُولَائِكَ كُبَّتْ وُجُوهُهُمْ, et de même فَلَا يَخَافُ sera pour فَهُوَ لَا يَخَافُ *(b)*.

554. Si, au contraire, la seconde proposition est une proposition nominale, si c'est une proposition verbale qui exprime une demande, un vœu, un commandement, ou dont le verbe soit un verbe défectif, comme لَيْسَ - عَسَى, &c. ou un verbe précédé soit des adverbes قَدْ - سَوْفَ - سَ, &c. soit des adverbes négatifs لَمَّا ou لَنْ, dans tous ces cas il faut nécessairement placer la conjonction فَ au commencement de cette proposition. Il en est de même dans les propositions circonstancielles (n.° 145), qui ne sont, dans le fait, que des propositions nominales dans lesquelles il y a une ellipse. Exemples :

إِنْ كُنتُمْ فِى رَيْبٍ مِنَ ٱلْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَاكُمْ

Si vous êtes dans le doute au sujet de la résurrection, c'est nous qui vous avons créés.

إِنْ كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى

Si vous aimez Dieu, suivez-moi.

(a) Cette sorte de figure est très-fréquente dans l'Alcoran, lorsqu'il est question des peines de l'enfer ou des récompenses du paradis. *Voyez* le commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfiyya* (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, fol. 121 *verso*).

(b) On peut encore supposer qu'il y a ellipse totale de la proposition affirmative hypothétique qui devoit former *le second terme du rapport conditionnel* جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ, et que la proposition qui commence par فَ est *une nouvelle proposition* indépendante de ce rapport عَلَى ٱلْاِسْتِئْنَافِ. C'est ainsi que j'ai résolu ailleurs cette difficulté (n.° 51).

إِنْ تَرَنِي أَنَا أَقَلَّ مِنْكَ مَالًا وَوَلَدًا فَعَسَى رَبِّي يُؤْتِيَنِي خَيْرًا مِنْ جَنَّتِكَ

Si tu me vois bien moins partagé que toi en richesses et en enfans, il pourra bien arriver que mon seigneur me donne quelque chose de meilleur que ton jardin.

إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ

S'il vole, il a un frère qui a déjà volé avant lui.

مَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra ce mois, qu'il le jeûne.

إِنْ تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ فَلَنْ يَغْفِرَ ٱللّٰهُ لَهُمْ

Si tu demandes pardon pour eux, Dieu ne leur pardonnera pas.

وَإِنْ تَوَلَّيْتُمْ فَمَا سَأَلْتُكُمْ مِنْ أَجْرٍ

Si vous tournez le dos, je ne vous ai point demandé de salaire.

إِنْ قُلْتَ هٰذَا فَأَنْتَ مِنَ ٱلْكَافِرِينَ

Si tu dis cela, tu es du nombre des incrédules.

إِنِ ٱقْتَرَنَ ٱلْفِعْلُ بِهٰذَا ٱلْحَرْفِ فَعَلَى خِلَافِ ٱلْأَصْلِ

Si le verbe est joint à cette particule, (cela) est contraire à la règle primitive.

Dans ce dernier exemple, il y a ellipse de ذٰلِكَ, et le sens est فَذٰلِكَ عَلَى خِلَافِ ٱلْأَصْلِ, ainsi que je l'ai exprimé dans la traduction.

On trouve quelques exemples où la conjonction فَ est omise, contre la règle précédente; mais ce sont des licences.

555. Quand la proposition est nominale, on peut substituer l'adverbe إِذَا, signifiant *voici* (n.° 276), à la conjonction فَ. Ex. إِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنِطُونَ *s'il leur survient quelque adversité à cause du mal qu'ils ont fait auparavant, alors ils se désespèrent.*

556. Si l'on fait attention à tout ce que nous venons de dire sur les circonstances dans lesquelles on doit placer la conjonction فَ devant la proposition qui forme le second terme des rapports conditionnels, et sur celles dans lesquelles on ne doit pas en faire usage, on en comprendra facilement la raison.

L'influence des rapports conditionnels sur cette seconde proposition est de mettre le verbe à l'aoriste conditionnel, ou au prétérit avec le sens du futur. Toutes les fois que cet effet ne peut pas avoir lieu, soit parce qu'il n'y a point de verbe dans cette proposition, soit parce que le verbe employé n'a point d'aoriste, soit parce qu'il est sous l'influence immédiate de quelque autre antécédent, soit parce qu'il doit être pris dans un sens passé, soit enfin parce qu'il exprime un ordre, une défense, un souhait, on a recours à la conjonction فَ pour suppléer à ce signe du rapport conditionnel, et indiquer la dépendance qui est entre les deux propositions corrélatives.

On doit donc employer la conjonction فَ quand la proposition est nominale, parce qu'il n'y a point de verbe, ou que le verbe y est sous l'influence immédiate de son sujet placé avant lui; dans les propositions circonstancielles, parce qu'il n'y a point de verbe; dans les propositions impératives, parce que le verbe n'est ni au prétérit ni à l'aoriste, ou que, s'il est à ce dernier temps, il est régi à l'aoriste conditionnel par la particule لِ, et non par l'effet du rapport conditionnel; dans les propositions où le verbe est précédé de قَدْ, parce que cet adverbe le détermine au sens passé, et aussi dans celles où, قَدْ n'étant point exprimé, le verbe a cependant la signification passée; dans celles où il est précédé des adverbes سَوْفَ - سَ et autres semblables, parce que ces adverbes n'admettent point après eux l'aoriste conditionnel; enfin dans les propositions négatives exprimées par les adverbes مَا et لَنْ, parce que le premier exige

après lui le prétérit avec la signification passée, et que le second exige l'aoriste du mode subjonctif. Si la négation est exprimée par les adverbes لَا et لَمْ, il est plus ordinaire de ne point faire usage de la conjonction, parce que l'on peut, après لَا, mettre le verbe à l'aoriste conditionnel, et que, avec لَمْ, l'influence du rapport conditionnel s'exerce, non pas, il est vrai, sur le verbe qui est mis à l'aoriste conditionnel par l'influence immédiate de cet adverbe négatif, mais sur l'adverbe lui-même, qui, de sa nature, ne nie que le passé, et devient ici, par l'effet du rapport conditionnel, une négation du futur.

Dans tout autre cas, le verbe étant mis à l'aoriste conditionnel, ou au prétérit avec le sens futur, le rapport conditionnel exerce son influence naturelle, et il est inutile d'indiquer ce rapport par la conjonction فَ.

§. IV. *Syntaxe des Particules d'exception et autres Mots qui servent au même usage.*

557. Les mots employés par les Arabes à exprimer une exception, sont إِلَّا *sinon*, particule composée de la conjonction إِنْ *si*, et de l'adverbe négatif لَا *non*; غَيْرٌ - سِوَى - سُوَى et سَوَآءٌ, qui sont proprement des noms qui signifient *différence*; حَاشَا - خَلَا et عَدَا *excepté*, mots considérés comme prépositions, mais qui sont primitivement des verbes; enfin لَا سِيَّمَا, expression composée, dont j'ai expliqué l'origine ailleurs (n.° 863, *1.re p.*), et qui signifie *sur-tout*.

558. L'*exception* إِسْتِثْنَآءٌ ne peut avoir lieu sans qu'il y ait un rapport entre deux quantités dont l'une est extraite ou exceptée de l'autre. Quand je dis, *je n'ai vu aucun cheval, si*

ce n'est Bucéphale, j'affirme d'abord que je n'ai vu aucun être de l'espèce entière des chevaux, et ensuite j'excepte ou je retire de l'espèce entière le seul individu *Bucéphale*, parce que je l'ai vu, et que, par conséquent, ma première proposition seroit fausse par rapport à lui.

La *chose exceptée* se nomme en arabe اَلْمُسْتَثْنَى, et la masse de laquelle on retire et sépare cette chose par l'exception, se nomme اَلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ.

559. La proposition générale que l'on restreint par une exception, peut être affirmative ou négative. Elle est affirmative dans cet exemple, *tous les arbres ont été gelés, excepté les pommiers;* négative dans cet autre, *aucun arbre n'a été gelé, excepté les figuiers.* Si l'idée générale est exprimée négativement, l'exception renferme une véritable affirmation: elle renferme, au contraire, une négation, quand l'idée générale est énoncée affirmativement.

On peut exprimer la chose exceptée, sans exprimer l'idée générale de l'espèce de laquelle on excepte cette chose. Ainsi quand on dit, *je n'ai vu que Louis*, il y a ellipse, et le sens est, *je n'ai vu aucun homme, excepté Louis.*

560. Le nom qui exprime la chose exceptée, se met, en arabe, tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif ou au génitif, suivant certaines règles que je vais exposer. Je commence par indiquer celles de ces règles que l'on doit suivre lorsqu'on fait usage de la particule d'exception إِلَّا *sinon.*

561. L'idée générale de laquelle on fait l'exception étant exprimée, si la proposition est négative, on mettra le nom qui exprime la chose exceptée à l'accusatif, ou bien on le fera concorder avec le nom qui exprime l'idée générale; cette dernière construction est même préférable: si la proposition est affirmative, ce même nom devra être mis à l'accusatif. Exemples de la proposition

négative : مَا كَلَّمَنِي أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا ou إِلَّا زَيْدٌ *personne ne m'a parlé, sinon Zeïd;* مَا أَتَيْتُ بِٱلْكُتُبِ إِلَّا ٱلتَّوْرِيَةَ ou ٱلتَّوْرِيَةِ *je n'ai point apporté les livres, excepté le Pentateuque.* Exemple de la proposition affirmative : جَآءَنِي ٱلنَّاسُ إِلَّا زَيْدًا *les hommes sont venus me trouver, excepté Zeïd.* Si cependant on construisoit les propositions négatives de manière que l'idée particulière de la chose exceptée précédât l'idée générale, le nom qui suit إِلَّا devroit nécessairement être mis à l'accusatif. En ce cas il faudroit dire, مَا كَلَّمَنِي إِلَّا زَيْدًا أَحَدٌ, et non pas إِلَّا زَيْدٌ ; et de même, مَا أَتَيْتُ إِلَّا ٱلتَّوْرِيَةَ بِٱلْكُتُبِ, et non pas إِلَّا ٱلتَّوْرِيَةِ *(a).*

562. Si l'idée générale de laquelle on fait l'exception est sous-entendue, le nom qui suit إِلَّا doit être mis au même cas où auroit dû être mis le nom sous-entendu. Dans ce cas, la proposition principale est toujours négative. Exemples :

مَا جَآءَنِي إِلَّا جَعْفَرٌ *il n'est venu à moi que Djafar;*

مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِجَعْفَرٍ *je n'ai passé qu'auprès de Djafar;*

لَمْ أَضْرِبْ إِلَّا جَعْفَرًا *je n'ai frappé que Djafar.*

Le nom جَعْفَرٌ est dans le premier exemple au nominatif, dans le second au génitif, et dans le troisième à l'accusatif, parce que dans le premier on sous-entend أَحَدٌ, dans le second بِأَحَدٍ, et dans le troisième أَحَدًا.

(a) Il y a cependant des exemples du contraire, quand la proposition est négative; mais Ebn-Malec dit positivement qu'il est préférable de mettre, en ce cas, le nom de la chose exceptée à l'accusatif :

وَغَيْرُ نَصْبِ سَابِقٍ فِي ٱلنَّفْيِ قَدْ يَأْتِي وَلَكِنْ نَصْبَهُ ٱخْتَرْ إِنْ وَرَدْ

« Le nom de la chose exceptée étant mis le premier dans une proposition » négative, on le trouve quelquefois à un autre cas qu'à l'accusatif; mais, si » l'occasion se présente, préfère toujours l'accusatif. »

563. Si le mot qui précède إِلَّا est un sujet, et celui qui suit cette particule un attribut, la proposition, sous une forme négative, exprimant une véritable affirmation, les deux mots seront au nominatif. Ex. مَا جَعْفَرٌ إِلَّا كَاذِبٌ *Djafar n'est autre chose qu'un menteur* (à la lettre, *non Djafarus nisi mendax*); إِنِ ٱلْكَافِرُونَ إِلَّا مَلْعُونُونَ *les incrédules ne sont que maudits*, c'est-à-dire, *sont certainement maudits*.

564. Si la chose exceptée n'est point de la nature de celles qui sont comprises dans l'idée générale, le nom qui suit إِلَّا se met nécessairement à l'accusatif. Ex. مَا جَآءَنِي أَحَدٌ إِلَّا فَرَسًا *il n'est venu à moi personne qu'un cheval.*

565. Il faut comprendre parmi les propositions négatives celles qui le sont par le sens, quoiqu'elles ne le soient pas par la forme; telles sont les propositions prohibitives, et les propositions interrogatives qui expriment une négation, comme : *Quelqu'un entrera-t-il dans le Paradis, excepté les vrais croyans!*

566. Les noms غَيْرٌ - سَوَآءٌ - سِوًى et سُوًى, qui servent à former des exceptions, gouvernent le nom de la chose exceptée qui leur sert de complément, au génitif (n.° 66), et ils se mettent eux-mêmes, dans toutes les circonstances, aux mêmes cas où l'on devroit mettre le nom de la chose exceptée, si l'on employoit la particule إِلَّا . Ainsi l'on dira, مَا كَلَّمَنِي أَحَدٌ غَيْرُ زَيْدٍ ou mieux غَيْرَ زَيْدٍ *personne ne m'a parlé, excepté Zeïd ;* مَا أَتَيْتُ بِٱلْكُتُبِ غَيْرَ ٱلتَّوْرَيةِ ou mieux غَيْرِ ٱلتَّوْرَيةِ *je n'ai point apporté les livres, excepté le Pentateuque;* جَآءَنِي ٱلنَّاسُ غَيْرَ زَيْدٍ *les hommes sont venus me trouver, excepté Zeïd;* مَا جَآءَنِي غَيْرُ جَعْفَرٍ *il n'est venu me trouver que Djafar;* مَا مَرَرْتُ بِغَيْرِ جَعْفَرٍ *je n'ai passé qu'auprès de Djafar;* لَمْ أَضْرِبْ غَيْرَ جَعْفَرٍ *je n'ai frappé que Djafar;* مَا جَآءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ فَرَسٍ *personne n'est venu me trouver, excepté un cheval.*

Les deux noms سِوًى et سُوًى étant de ceux qui ont les trois

cas semblables (n.° 731, 1.re p.), ce n'est que virtuellement qu'ils éprouvent l'application des règles que l'on vient de donner.

567. Après les mots حَاشَا - خَلَا et عَدَا, on met le nom de la chose exceptée au génitif ou à l'accusatif; on peut même le mettre au nominatif, comme مَاتُوا حَاشَا زَيْدٌ *ils sont morts, excepté Zeïd:* mais, si l'on se sert de مَا خَلَا et مَا عَدَا, il faut nécessairement mettre le nom de la chose exceptée à l'accusatif.

568. La formule لَا سِيَّمَا n'a aucune influence sur le nom qui la suit, à l'égard duquel on observe seulement les règles de concordance des appositifs.

569. Après إِلَّا - غَيْرَ - بَيْدَ il peut se trouver une proposition toute entière, composée d'un sujet et d'un attribut. Dans ce cas, إِلَّا n'a aucune influence sur cette proposition, et après غَيْرَ et بَيْدَ, que l'on met à l'accusatif sous forme adverbiale, on ajoute la conjonction أَنَّ. Exemples :

مَا مَرَرْتُ بِأَحَدٍ إِلَّا زَيْدٌ أَحْسَنُ مِنْهُ

Je n'ai passé auprès d'aucune personne, que Zeïd ne m'ait paru plus beau qu'elle.

مَا خَاطَبَنِى أَحَدٌ إِلَّا هِبْتُهُ

Personne ne m'a jamais adressé la parole, que je n'aie conçu pour lui du respect.

Quelquefois, dans cette sorte de construction, on interpose la conjonction وَ entre إِلَّا et la proposition qui renferme l'exception. Exemple : لَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ *ne mourez pas, sans que vous soyez devenus Musulmans.*

570. إِلَّا أَنَّ - غَيْرَ أَنَّ et بَيْدَ أَنَّ *si ce n'est que,* doivent souvent se rendre par *mais.* Exemple : أَنَا أَفْصَحُ مَنْ نَطَقَ بِٱلضَّادِ بَيْدَ أَنِّي مِنْ قُرَيْشٍ وَٱسْتُرْضِعْتُ فِي بَنِي سَعْدٍ *je suis (disoit Mahomet) celui qui prononce le*

mieux la lettre dhad; *mais je suis de la famille de Koreïsch, et j'ai été allaité parmi les enfans de Saad.* C'est comme s'il eût dit, *mais cela n'est pas surprenant, car je suis de la famille de Koreïsch, &c.*

571. Il peut arriver que l'on répète plusieurs fois إِلَّا ; et alors il faut considérer si cette répétition n'est qu'un pléonasme destiné à donner de l'énergie au discours sans former une nouvelle exception, ou si elle forme une nouvelle exception. Dans la première supposition, le nom qui suit la seconde particule d'exception se met au même cas que le précédent, sans que la répétition de la particule ait aucune influence, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de conjonction devant la seconde particule. Exemples:

هَلِ ٱلدَّهْرُ إِلَّا لَيْلَةٌ وَنَهَارُهَا وَإِلَّا طُلُوعُ ٱلشَّمْسِ ثُمَّ غِيَابُهَا

La succession des siècles est-elle autre chose qu'une nuit et le jour qui la suit! (est-elle autre chose) que le lever du soleil et puis son coucher!

مَا جَآءَنِي إِلَّا أَخُوكَ إِلَّا زَيْدٌ

Il n'est venu me trouver que ton frère, que Zeïd.

Dans la seconde supposition, quand la répétition de la particule إِلَّا forme autant de nouvelles exceptions, il faut encore faire une distinction. Si l'idée générale est sous-entendue, il faut mettre le nom qui exprime la première chose exceptée au cas qui lui convient, suivant la règle donnée précédemment (n.° 566), et mettre à l'accusatif les noms qui expriment les autres exceptions. Exemple: مَا قَامَ إِلَّا جَعْفَرٌ إِلَّا سَعِيدًا إِلَّا مُحَمَّدًا *il ne s'est levé (personne), sinon Djafar, sinon Saïd, sinon Mohammed.*

Si l'idée générale est exprimée, et que la proposition soit affirmative, il faut mettre à l'accusatif tous les mots qui expriment les exceptions. Exemple : قُتِلَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عُمَرَ إِلَّا عَمْرًا *tout le monde fut tué, excepté Zeïd, excepté Omar, excepté Amrou.*

Si l'idée générale est exprimée, que la proposition soit négative, et

et qu'il y ait inversion, on mettra aussi tous les noms à l'accusatif. Exemple : مَا نَجَا إِلَّا جَعْفَرًا إِلَّا أَحْمَدَ إِلَّا عُمَرَ أَحَدٌ *il ne s'est sauvé, excepté Djafar, excepté Ahmed, excepté Omar, aucune personne.*

S'il n'y a pas d'inversion, on mettra l'un des noms au même cas où l'on mettroit le nom qui suit إِلَّا, s'il n'y avoit qu'une seule exception, et tous les autres à l'accusatif. Exemples :

لَمْ يَنْجُ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ إِلَّا عَمْرًا إِلَّا جَعْفَرًا

Il ne s'est sauvé personne, sinon Zeïd, sinon Amrou, sinon Djafar.

On diroit également لَمْ يَنْجُ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عَمْرًا إِلَّا جَعْفَرًا.

لَمْ يَفُوا إِلَّا ٱمْرُؤٌ إِلَّا عَلِيًّا

Ils n'ont pas tenu parole, sinon Amraa, sinon Ali (a).

572. Pour exprimer l'exception, on emploie quelquefois le verbe négatif لَيْسَ ou لَا يَكُونُ. Dans ce cas, le nom de la chose exceptée se met à l'accusatif. Exemple : قُتِلُوا لَا يَكُونُ زَيْدًا ou لَيْسَ زَيْدًا *ils ont été tués, excepté* (à la lettre, *ce n'est pas*) *Zeïd.* Il y a alors ellipse du sujet du verbe, et le sens est قُتِلُوا وَلَا يَكُونُ بَعْضُهُمْ زَيْدًا *ils ont été tués, mais aucun d'eux n'est Zeïd.*

573. Nous avons vu précédemment (n.° 531) que, dans le cas dont il s'agit, si la chose exceptée est exprimée par un pronom, on doit employer les pronoms isolés composés de إِيَّا, et non les affixes.

De même après إِلَّا, quand le nom de la chose exceptée est exprimé par un pronom, il ne faut pas faire usage des

(a) Dans cet exemple, l'idée générale n'est pas sous-entendue, comme on pourroit le croire; elle est comprise dans le verbe, et, suivant les grammairiens Arabes, c'est le *waw* de يَفُوا qui fait la fonction de *pronom* ضَمِير (n.° 814, 1.re p.).

affixes : si l'on trouve quelques exemples du contraire, comme إِلَّاكَ pour إِلَّا إِيَّاكَ *excepté toi*, ce sont des licences poétiques.

§. V. *SYNTAXE DE LA PARTICULE SUPPOSITIVE ET NÉGATIVE* لَوْلَا.

574. La particule suppositive et négative لَوْلَا *si ce n'étoit*, n'a aucune influence grammaticale sur le sujet de la proposition qui la suit. Cette proposition devroit être composée d'un sujet et d'un attribut, mais le plus souvent l'attribut est sous-entendu : il est même de règle de le sous-entendre toutes les fois qu'il peut facilement être deviné *(a)*. Ainsi l'on dit لَوْلَا زَيْدٌ لَزُرْتُكَ *sinon Zeïd, je te visiterois;* c'est-à-dire, لَوْلَا زَيْدٌ مَوْجُودٌ *si Zeïd n'existoit pas*, ou لَوْلَا زَيْدٌ مَانِعٌ *si Zeïd n'y étoit un obstacle.* Exemples :

لَوْلَا دَفْعُ ٱللّٰهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ لَفَسَدَتِ ٱلْأَرْضُ

Si Dieu n'avoit pas opposé les hommes les uns aux autres, la terre auroit été dévastée.

لَوْلَا فَضْلُ ٱللّٰهِ عَلَيْهِمْ وَرَحْمَتُهُ وَإِنَّ ٱللّٰهَ تَوَّابٌ حَكِيمٌ

Si ce n'eût été la bonté de Dieu pour eux et sa miséricorde (ils auroient été exterminés) ; mais Dieu est indulgent et sage.

575. Quoique la particule لَوْلَا n'ait aucune influence, ni sur le sujet, ni sur l'attribut de la proposition quand il est exprimé *(b)*,

---

(a) Hariri, dans son commentaire sur le *Molhat alirab*, dit, sans restriction, qu'après لَوْلَا on ne doit pas exprimer l'attribut ; mais les exemples que je donne, et l'autorité des commentateurs de l'*Alfiyya*, prouvent que cette ellipse ne doit avoir lieu que quand elle ne nuit pas à la clarté du discours.

(b) Hariri, parlant des différentes particules qui peuvent être placées avant un sujet et un attribut, les divise, par rapport à leur influence grammaticale sur la proposition qui les suit, en quatre classes. La quatrième classe comprend celles qui n'ont aucune influence grammaticale sur le sujet ni sur l'attribut, et parmi celles-ci il compte لَوْلَا (*Molhat alirab*, man. de M. Marcel, f. 47).

cependant, si le sujet de cette proposition est un pronom, on emploie les pronoms affixes (n.° 899, *1.re p.*). Exemples :.

لَوْلَاهُ لَمْ تَخْرُجِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْعَدَمِ

Si ce n'étoit lui, le monde ne seroit pas sorti du néant.

وَٱلرَّابِعُ أَنْ تَكُونَ مُسَلِّطَةً وَهِيَ ٱلَّتِي تَدْخُلُ عَلَى حَيْثُ وَإِذْ فَيُجَازَى بِهِمَا لِأَجْلِهَا وَلَوْلَاهَا لَمْ يَكُونَا مِنْ أَدَوَاتِ ٱلشَّرْطِ وَٱلْجَزَاءِ

Le quatrième usage (de la particule مَا*), c'est celui où on l'appelle* dominante : *on la nomme ainsi quand elle s'ajoute aux particules* حَيْثُ *et* إِذْ*, qui deviennent par-là susceptibles d'agir comme particules de compensation ; si ce n'étoit la particule* مَا*, elles ne seroient point du nombre des particules qu'on appelle* instrumens de condition et de compensation (n.° 51).

Avec le pronom de la première personne on dit لَوْلَايَ *si ce n'étoit moi*, et non لَوْلَانِي *(a)*.

(a) Les grammairiens Arabes n'ont pas manqué de remarquer cette syntaxe particulière de la particule لَوْلَا, qui ne régit l'accusatif que quand le mot qui la suit est un pronom. Les uns ont regardé en ce cas cette particule comme une préposition ; c'est le sentiment de Seibwaïh, suivi par Ebn-Farhât : les autres, comme Ahfasch, ont dit que la particule n'a aucune influence, et que le pronom affixe tient lieu du nominatif ; enfin d'autres, comme Mobarred, ont condamné cette manière de s'exprimer, et ont soutenu qu'elle n'étoit point autorisée par l'usage des Arabes. Aschmouni, dans son commentaire sur l'*Alfiyya*, prouve le contraire. *Voyez* les Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, fol. 59 *recto*, et 1295 A, fol. 131 *recto*.

Pour moi je soupçonne que quand لَوْلَا gouverne son complément à l'accusatif, c'est que l'adverbe négatif لَا y est considéré comme niant l'existence (n.° 93), en sorte que لَوْلَا signifie alors لَوْلَا هٰذَا مَوْجُودٌ *si une telle chose n'existoit pas*, ou لَوْلَا وُجُودُ هٰذَا ٱلشَّيْءِ *si ce n'étoit l'existence d'une telle chose ;* lorsqu'au contraire cette particule n'a point d'influence, c'est que l'adverbe négatif n'y est considéré que comme niant l'attribut (n.° 96), en sorte que لَوْلَا signifie alors لَوْلَا هٰذَا مَانِعٌ *si une telle chose n'y mettoit obstacle.*

576. Cependant on trouve aussi en ce cas le pronom personnel isolé qui représente le nominatif. Ex. لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ *si ce n'étoit vous, nous aurions été vrais croyans.*

577. Quoique l'attribut de la proposition suppositive qui commence par la particule لَوْلَا, soit le plus ordinairement sous-entendu, on peut cependant l'exprimer, quand l'ellipse rendroit le discours obscur. Exemple : لَوْلَا عُمَرُ جَفَانِي كُنْتُ مُعْتَصِرًا *si Omar n'eût pas été injuste envers moi, je me serois réfugié (sous sa protection).*

578. Le verbe de la proposition suppositive qui commence par la particule لَوْلَا, quand il est exprimé, doit être au prétérit; et celui de la proposition affirmative hypothétique doit aussi être au prétérit, comme on le voit dans l'exemple précédent : si cette dernière est négative, on peut mettre le verbe au prétérit avec la négation مَا, ou à l'aoriste conditionnel avec la négation لَمْ.

579. On met ordinairement au commencement de la proposition affirmative hypothétique l'adverbe لَ, sur-tout quand elle exprime une affirmation. Quand elle exprime une négation, on met rarement cet adverbe ; j'en ai donné des exemples ailleurs (n.os 312 et suivans, 330 et 849, *1.re p.*).

580. On fait quelquefois ellipse de la proposition affirmative hypothétique; on en a vu un exemple un peu plus haut (n.° 574).

CHAPITRE XXXI.

De la Construction proprement dite.

581. La construction, comme je l'ai dit précédemment (n.° 1), est la disposition respective des diverses parties du discours. C'est en ce sens propre que je prends ici le mot *construction;* et l'objet que je me propose dans ce chapitre, est de

faire connoître spécialement les principales règles qui déterminent en arabe cette disposition respective, quoique, dans le cours de la syntaxe, en exposant les règles de concordance et de dépendance, j'aie eu plus d'une fois occasion de faire des observations sur ce sujet.

582. On peut considérer séparément, 1.° la disposition respective du sujet, du verbe et de l'attribut; 2.° celle du verbe et de ses complémens médiats ou immédiats; 3.° celle du nom et de ses complémens; 4.° celle de la proposition réduite à ses termes essentiels, et des parties accessoires qui sont les termes circonstanciels; 5.° celle des prépositions, relativement à leurs antécédens et à leurs complémens.

583. Dans l'exposition des règles de la construction, je m'arrêterai seulement à ce qui est d'un usage commun et ordinaire; je n'entrerai point dans la discussion minutieuse de toutes les inversions que l'on se permet dans le style poétique.

§. I.er *CONSTRUCTION DU SUJET, DU VERBE ET DE L'ATTRIBUT.*

584. Le sujet de toute proposition est ou exprimé, ou sous-entendu: quand il est sous-entendu, il est compris dans le verbe, dont les diverses inflexions indiquent de quel nombre, de quel genre et de quelle personne est ce sujet. Quant à l'attribut, il est ou exprimé sans aucun verbe qui le lie au sujet, comme اَللّٰهُ كَرِيمٌ *Dieu (est) libéral;* ou lié avec le sujet par un verbe abstrait, comme يَكُونُ ٱللّٰهُ شَاهِدًا *Dieu sera témoin,* أَصْبَحْتُمْ إِخْوَانًا *vous êtes devenus frères,* مَا دُمْتُ مَرِيضًا *tant que je serai malade;* ou enfin compris dans le verbe, ce qui a lieu avec tous les verbes attributifs, comme قَالَ إِبْلِيسُ *le diable a dit,* expression qui équivaut à celle-ci كَانَ قَائِلًا *il a été disant.*

585. L'attribut peut aussi être sous-entendu et indiqué seulement par un terme circonstanciel, comme زَيْدٌ فِي ٱلْمَسْجِدِ *Zeïd dans la mosquée*, c'est-à-dire, زَيْدٌ كَائِنٌ فِي ٱلْمَسْجِدِ *Zeïd est dans la mosquée.*

586. Pour simplifier la considération de l'objet qui nous occupe, je diviserai toutes les propositions en *propositions verbales* et en *propositions nominales*. J'appellerai *verbales*, celles qui renferment un verbe, soit attributif, soit abstrait, à un temps personnel; et *nominales*, celles où il ne s'en trouve aucun *(a)*.

587. Dans les propositions verbales, on peut placer le sujet avant ou après le verbe : l'usage le plus ordinaire est de mettre le verbe avant le sujet; mais il faut avoir égard aux circonstances suivantes.

588. Si la proposition commence par les particules indéclinables إِنَّ *car*, أَنَّ *que*, كَأَنَّ *comme si*, لٰكِنَّ *mais*, لَعَلَّ *peut-être que*, لَيْتَ *plût à Dieu que*, et que le nom sur lequel ces particules exercent leur influence (n.° 90), soit lui-même le sujet de la proposition, ce sujet doit être nécessairement placé avant le verbe. Exemples :

لٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ

Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

لَعَلَّكُمْ تَتَذَكَّرُونَ

Peut-être que vous y ferez reflexion.

589. Si le sujet est un mot interrogatif, comme مَنْ *quel*

(a) Je ne prends pas ici ces dénominations, *proposition verbale* et *proposition nominale*, dans le sens que leur donnent les grammairiens Arabes : il n'y a pour eux, comme je l'ai dit plus d'une fois, de *proposition verbale*, que quand le verbe est exprimé et *précède son sujet.*

homme! أَيُّ *lequel!* مَا *quelle chose!* كَمْ *combien!* كَأَيِّنْ *combien!* ou bien un adjectif conjonctif ou un nom conjonctif, comme ٱلَّذِي *celui qui,* مَنْ *quiconque,* مَا *quelque chose qui,* أَيُّ *lequel,* &c., ce sujet doit nécessairement précéder le verbe. La même chose a lieu quand ces mots cessent d'être interrogatifs, mais renferment la valeur d'une interrogation, comme dans cet exemple: لَا أَدْرِي مَنْ قَتَلَهُ *je ne sais pas qui est-ce qui l'a tué.*

590. Le sujet doit, au contraire, être placé après le verbe, si le verbe est précédé de la conjonction suppositive لَوْ *si,* de la conjonction conditionnelle إِنْ *si,* ou de l'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, comme حَيْثُ - أَيْنَ *par-tout où,* &c. (n.° 343, *I.re p.*); de l'adverbe conjonctif لَمَّا *lorsque;* des adverbes négatifs مَا - لَا - لَنْ - لَمْ et لَمَّا *non, ne;* des adverbes interrogatifs هَلْ - أَ *est-ce que!* et de toute expression interrogative ou conjonctive employée non comme sujet, mais comme complément; des conjonctions أَنْ et كَيْ *que, pour que,* et de leurs composés; des prépositions لِ et حَتَّى signifiant *que, pour que,* et gouvernant le mode subjonctif, en vertu de l'ellipse de la conjonction أَنْ (n.° 830, *I.re p.*); des conjonctions فَ - وَ et أَوْ prises dans un sens qui exige l'emploi du même mode (n.° 48); de la préposition لِ indiquant le commandement, et régissant le mode conditionnel (n.° 51); de l'adverbe إِذَنْ *en ce cas, cela étant,* régissant le subjonctif (n.° 48); de l'adverbe لَا exprimant une prohibition, et régissant le mode conditionnel (n.° 51); de la conjonction أَنْ, et du mot conjonctif مَا, donnant à l'aoriste et au prétérit la valeur du nom d'action (n.os 889 et 890, *I.re p.*); des adverbes قَدْ - سَوْفَ - سَفْ - سَوْ et سَ, qui modifient la valeur du prétérit ou de l'aoriste, &c.

591. Cependant il y a plusieurs de ces particules avec lesquelles on peut placer le sujet avant le verbe, de manière

toutefois que la particule ne soit point séparée du verbe par le sujet. Exemple : زَيْدٌ إِنْ أَكْرَمَنِي أَكْرَمْتُهُ *si Zeïd m'honore, je l'honorerai* (à la lettre, *Zeïd, si (il) honore moi, j'honorerai lui*).

On peut alors considérer ce sujet comme un mot placé hors de la proposition, comme un nominatif absolu ; ce qui se rapproche de la manière dont les grammairiens Arabes analysent toutes les propositions où le sujet précède le verbe (n.° 148).

592. Lorsqu'il survient ainsi au commencement d'une proposition un terme qui n'est pas le sujet du verbe, soit que ce terme soit un nominatif absolu, soit que, se trouvant sous l'influence de la conjonction إِنَّ, ou des autres particules qui exercent une influence pareille à celle de cette conjonction, il soit mis à l'accusatif, le sujet de la proposition doit être placé après le verbe. Ainsi il faut dire زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ et إِنَّ زَيْدًا مَاتَ أَبُوهُ *le père de Zeïd est mort*, et non زَيْدٌ أَبُوهُ مَاتَ et إِنَّ زَيْدًا أَبُوهُ مَاتَ *(a)*.

593. Si l'on place le complément du verbe avant le verbe, le sujet doit encore en ce cas se mettre après le verbe. Exemple : فَرِيقًا هَدَى ٱللَّهُ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَالَةُ *Dieu a dirigé une partie d'entre eux, et l'égarement a été prédestiné pour une autre partie.*

594. Dans les propositions nominales, la place naturelle du sujet, en ne considérant que l'analogie des idées, est avant l'attribut : cependant la chose n'a pas toujours lieu, et l'on peut donner pour règles générales,

1.° Que l'on doit placer le sujet avant l'attribut, toutes les fois que l'inversion jetteroit du louche dans l'expression ;

(a) L'auteur du commentaire sur l'*Alfiyya* (Mss. de S. G. n.° 465, f. 32 *recto*) permet cette construction مَاتَ أَبُوهُ زَيْدٌ. Elle a cependant le double inconvénient de rendre la proposition amphibologique, puisque cela pourroit signifier, *son père Zeïd est mort*, et de placer le pronom affixe avant le nom auquel il se rapporte ; ce qu'on évite ordinairement.

2.° Qu'il faut, au contraire, placer l'attribut avant le sujet, quand cette inversion contribue à mieux déterminer le sens de la proposition ;

3.° Que, dans tout autre cas, on est maître de suivre l'ordre naturel ou l'ordre inverse.

595. Ce qui distingue le plus ordinairement le sujet de l'attribut, c'est que le sujet est déterminé, et l'attribut indéterminé, comme آللّٰهُ كَرِيمٌ *Dieu (est) libéral:* quelquefois, sans être rigoureusement déterminé, le sujet est cependant tiré du vague d'un nom indéterminé, ce que l'on nomme مُخَصَّصٌ *particularisé* (n.° 160, note), soit par une épithète, comme عَبْدٌ مُؤْمِنٌ *un serviteur vrai croyant;* soit par un complément, comme أَمْرٌ بِمَعْرُوفٍ *ordonner ce qui est juste,* عَمَلُ بِرٍّ *une œuvre de piété,* كِرَامٌ مِنَ ٱلرِّجَالِ *des gens généreux d'entre les hommes.*

596. Si donc le sujet est déterminé, et l'attribut indéterminé, l'inversion est permise. Exemple : تَمِيمِيٌّ أَنَا *je (suis) un homme de la tribu de Témim.*

597. Elle l'est aussi si le sujet a un commencement de détermination, l'attribut étant absolument indéterminé. Exemple : عِنْدَنَا رِجَالٌ مِنَ ٱلْكِرَامِ *chez nous (sont) des gens généreux d'entre les hommes,* c'est-à-dire, *quelques hommes généreux.*

598. Si le sujet et l'attribut sont déterminés, ou si l'un et l'autre ont un commencement de détermination, comme il vient d'être dit, il faut observer la construction naturelle, parce qu'il n'y a alors que l'ordre des mots qui distingue le sujet de l'attribut. Ainsi il faudra dire آللّٰهُ رَبُّنَا *Dieu (est) notre seigneur,* sans se permettre d'inversion, parce qu'il n'y a ici que l'ordre des mots qui indique que le sens est, *c'est Dieu qui est notre seigneur,* et non pas, *c'est notre seigneur qui est Dieu.* On devra dire de même, sans se permettre d'inversion, أَفْضَلُ مِنِّي أَفْضَلُ مِنْكَ *un (homme) meilleur*

que moi (est) meilleur que toi, chacun des deux termes ayant un égal degré de détermination imparfaite.

599. Mais, s'il y avoit dans l'expression même quelque chose qui pût faciliter la distinction du sujet et de l'attribut, l'inversion seroit permise. Ex. بَنُونَا بَنُوا أَبْنَائِنَا وَبَنَاتُنَا بَنُوهُنَّ أَبْنَآءُ ٱلرِّجَالِ ٱلْأَبَاعِدِ *les enfans de nos fils sont nos enfans; mais pour nos filles, leurs enfans sont les enfans d'hommes tout-à-fait étrangers pour nous.*

Il y a ici dans le texte une inversion; et si l'on n'y avoit point égard, on traduiroit, *nos enfans sont les enfans de nos fils:* mais le poëte a pu se permettre cette amphibologie grammaticale, parce qu'il n'y a réellement point d'amphibologie logique *(a)*.

600. Dans l'exemple suivant, l'inversion est nécessaire pour déterminer le sens: دِرْهَمٌ عِنْدِى peut signifier *une pièce d'argent (est) à moi*, c'est-à-dire, *j'ai une pièce d'argent*, دِرْهَمٌ étant le sujet, et عِنْدِى l'attribut, par ellipse du mot كَائِنٌ *étant;* mais il peut aussi signifier *une pièce d'argent qui est à moi*, دِرْهَمٌ étant un nom qualifié par la proposition qualificative عِنْدِى, au moyen de l'ellipse du verbe يَكُونُ *est* (n.° 362). Pour éviter l'amphibologie, il faudra dire عِنْدِى دِرْهَمٌ *chez moi (est) une pièce d'argent.*

601. Si le sujet étoit déterminé, ou du moins qualifié, ce qui opère un commencement de détermination, l'inversion ne seroit point nécessaire. Ainsi l'on pourroit dire زَيْدٌ عِنْدِى ou عِنْدِى زَيْدٌ *Zeïd (est) chez moi;* رَجُلٌ فَرَنْجِىٌّ فِى ٱلدَّارِ ou فِى ٱلدَّارِ رَجُلٌ فَرَنْجِىٌّ *un homme de la nation des Francs est à la maison.*

602. Il en seroit de même si la proposition étoit négative ou interrogative, parce que cette forme de proposition ne laisse

---

(a) C'est ainsi que si je disois en latin *salus hominis fuit crux Christi*, il y auroit une amphibologie grammaticale, sans qu'elle préjudiciât à la clarté du discours.

point d'amphibologie. Ainsi l'on pourra dire indifféremment هَلْ فِيكُمْ عَالِمٌ ou هَلْ عَالِمٌ فِيكُمْ *(est-il) un savant parmi vous?* مَا فِي ٱلْقَرْيَةِ أَحَدٌ ou مَا أَحَدٌ فِي ٱلْقَرْيَةِ *aucun homme ne (se trouve) dans le village.*

603. Quelques autres circonstances exigent encore l'inversion.

1.° Elle doit avoir lieu lorsque l'attribut est interrogatif, ou renferme la valeur d'une interrogation. Exemples : مَنْ أَنْتَ *qui es-tu?* مَا هٰذَا *qu'est-ce que cela?* كَيْفَ حَالُكَ *comment (va) ta santé?* لَا أَدْرِي مَنْ أَنْتَ *je ne sais pas qui tu es.*

2.° Il en est de même quand il y a dans le sujet complexe un pronom affixe qui se rapporte à l'attribut. Exemples :

فِي ٱلدَّارِ صَاحِبُهَا

Dans la maison (est) le maître d'elle.

عَلَى ٱلتَّمْرَةِ مِثْلُهَا زُبْدًا

Pour les dattes leur égalité en beurre, c'est-à-dire, *les dattes valent un volume de beurre égal à leur volume.*

أَهَابُكِ إِجْلَالًا وَمَا بِكِ قُدْرَةٌ عَلَيَّ وَلٰكِنْ مِلْءُ عَيْنٍ حَبِيبُهَا

Je te respecte, uniquement pour te faire honneur, car tu ne peux rien contre moi; mais celle que l'œil aime, le satisfait.

Dans ces trois exemples, on ne peut douter que l'attribut ne soit avant le sujet ; car ces deux termes sont bien distincts, le sujet étant déterminé, et l'attribut indéterminé.

3.° L'inversion a encore lieu quand le sujet est *restreint* مَحْصُورًا par إِنَّمَا *seulement,* ou إِلَّا *sinon.* Exemples :

إِنَّمَا شَاعِرٌ زَيْدٌ

C'est Zeïd (et non pas un autre) qui est poëte.

مَا شَاعِرٌ إِلَّا زَيْدٌ

Il n'y a point d'autre poëte que Zéïd.

Si, au contraire, on vouloit restreindre le sujet à un certain attribut, il faudroit mettre le sujet avant l'attribut, et dire : إِنَّمَا زَيْدٌ شَاعِرٌ *c'est poëte qu'est Zéïd (et non pas peintre, ou toute autre chose)*; مَا زَيْدٌ إِلَّا شَاعِرٌ *Zéïd n'(est) pas autre chose que poëte.* On dira de même إِنْ أَنْتَ إِلَّا كَاذِبٌ *tu n'es qu'un menteur.*

On peut cependant intervertir quelquefois cet ordre, quand on se sert de إِلَّا pour exprimer la restriction, et dire, dans le premier cas, مَا إِلَّا زَيْدٌ شَاعِرٌ, et dans le second, مَا إِلَّا شَاعِرٌ زَيْدٌ. C'est ce qu'on voit dans ce vers :

فَيَا رَبِّ هَلْ إِلَّا بِكَ ٱلنَّصْرُ يُرْتَجَى عَلَيْهِمْ وَهَلْ إِلَّا عَلَيْكَ ٱلْمُعَوَّلُ

Ô mon Dieu, peut-on espérer la victoire sur eux autrement que par ton secours! peut-on mettre son appui sur quelque autre que toi!

Si l'on y fait bien attention, on reconnoîtra que, dans l'une et l'autre formule de restriction, il y a une ellipse.

Quand on dit مَا شَاعِرٌ إِلَّا زَيْدٌ, il y a ellipse du sujet, et le sens est مَا أَحَدٌ شَاعِرٌ إِلَّا زَيْدٌ *aucun homme n'est poëte que Zéïd.* Quand, au contraire, on dit مَا زَيْدٌ إِلَّا شَاعِرٌ, il y a ellipse de l'attribut, et le sens est مَا زَيْدٌ شَيْءٌ إِلَّا شَاعِرٌ *Zéïd n'est aucune autre chose que poëte.*

604. L'inversion ne peut pas avoir lieu, 1.° quand le sujet est un mot interrogatif ou renfermant la valeur d'une interrogation, comme مَنْ عِنْدَكَ *qui (est-ce qui est) chez toi!* لَا أَدْرِي مَنْ عِنْدَكَ *je ne sais pas qui est-ce qui est chez toi;*

2.° Quand le sujet est précédé de l'adverbe affirmatif لَ. Exemple : لَأَنْتَ كَاذِبٌ *certes tu es menteur.*

605. Dans les propositions composées d'un sujet et d'un attribut liés par le verbe كَانَ, ou par un autre verbe abstrait,

la place naturelle de l'attribut est après le verbe et son sujet. Cependant on peut toujours le placer entre le verbe et le sujet. Ex.

سَلِي إِنْ جَهِلْتِ ٱلنَّاسَ عَنَّا وَعَنْهُمُ فَلَيْسَ سَوَآءٌ عَالِمٌ وَجَهُولُ

Si tu n'en es pas instruite, interroge les hommes sur le compte d'eux et de nous; car celui qui sait et celui qui ignore ne sont pas égaux.

لَا طِيبَ لِلْعَيْشِ مَا دَامَتْ مُنَغَّصَةً لَذَّاتُهُ بِٱدِّكَارِ ٱلْمَوْتِ وَٱلْهَرَمِ

Il n'y a aucune douceur dans la vie, tant que ses plaisirs sont troublés par le souvenir de la mort et de la décrépitude.

606. On peut aussi mettre l'attribut avant le verbe, et dire عَالِمًا كَانَ زَيْدٌ *Zeïd étoit savant*, et كَرِيمًا لَمْ يَزَلْ عَمْرٌو *Amrou n'a point cessé d'être généreux.* Cette inversion ne peut point avoir lieu avec مَا دَامَ *tant qu'il sera.* Avec لَيْسَ elle est d'un usage très-rare et même contesté.

607. On ne doit point non plus mettre l'attribut avant le verbe, si le verbe est précédé soit des particules أَنْ ou مَا, donnant à l'aoriste ou au prétérit la valeur du nom d'action (n.os 889 et 890, *1.re p.*), soit de quelqu'un des mots qui veulent être suivis immédiatement du verbe, et que nous avons indiqués en parlant de la construction du verbe et du sujet (n.° 590). Exemple : أُرِيدُ أَنْ تَكُونَ مُؤْمِنًا *je veux que tu sois vrai croyant.*

608. Si le verbe abstrait est précédé de la négation مَا, on ne peut point placer l'attribut avant la négation; mais on peut le mettre entre la négation et le verbe. Exemple : مَا صَدِيقَكَ زَالَ زَيْدٌ *Zeïd ne cesse pas d'être ton ami.*

609. Si la proposition est interrogative, et a pour attribut un mot interrogatif, il faut nécessairement mettre l'attribut avant le verbe et son sujet. Exemples : مَنْ كَانَ نَاصِرَكَ *qui est-ce qui a été ton aide!* مَا يَكُونُ جَوَابُكَ *quelle sera ta réponse!* مَنْ et مَا font ici fonction d'attribut.

610. En général, il faut appliquer ici ce que nous avons dit de l'inversion du sujet et de l'attribut (n.° 594), s'interdire l'inversion quand elle peut altérer le sens de la proposition ou la rendre amphibologique, et au contraire la regarder comme nécessaire quand le sens en reçoit plus de clarté.

Ainsi il faudra dire sans inversion كَانَ مُوسَى مَوْلَاكَ *Moïse étoit ton affranchi*, parce que, le sujet et l'attribut étant déterminés, et l'inflexion des cas étant insensible dans l'un et dans l'autre nom, il n'y a que leur disposition respective qui les distingue.

Il faudra dire aussi مَا دَامَ مُقِيمًا فِي ٱلدَّارِ صَاحِبُهَا, ou, ce qui est la même chose, مَا دَامَ فِي ٱلدَّارِ صَاحِبُهَا *tant que demeurera dans la maison son maître* (c'est-à-dire, *tant que le maître de la maison y demeurera)*, avec inversion, pour que le pronom affixe هَا ne précède pas le nom auquel il se rapporte. Si l'on ne vouloit pas faire l'inversion, il faudroit dire مَا دَامَ صَاحِبُ ٱلدَّارِ فِيهَا *tant que demeurera le maître de la maison dans elle.*

On dira aussi avec inversion مَا كَانَ شَاعِرًا إِلَّا زَيْدٌ *il n'y avoit point de poëte, si ce n'est Zéïd (a).*

Si l'on dit مَا كَانَ زَيْدٌ إِلَّا فِي ٱلدَّارِ, cela signifie *Zéïd n'étoit point ailleurs qu'à la maison;* et au contraire, si l'on dit مَا كَانَ فِي ٱلدَّارِ إِلَّا زَيْدٌ, le sens est *il n'y avoit pas à la maison d'autre personne que Zéïd.* Ces deux constructions ne doivent donc pas être confondues.

611. On conçoit, sans qu'il soit besoin d'en avertir, que tout ce que nous venons de dire de la construction des verbes abstraits avec leur attribut, cesse d'avoir lieu quand ces verbes sont employés comme verbes attributifs.

(a) C'est cette construction qu'on remarque dans un texte de l'Alcoran que j'ai cité ailleurs : مَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا (n.° 87 note). إِلَّا أَنْ قَالُوا est la même chose que إِلَّا قَوْلُهُمْ ; mais le véritable sujet du verbe est alors le mot شَيْءٌ sous-entendu.

612. Observons, en passant, que lorsque l'attribut du verbe كَانَ est un adjectif verbal qui a lui-même un complément objectif ou un complément circonstanciel, on place assez souvent ce complément immédiatement après le verbe abstrait, avant le sujet et l'attribut. Exemples :

كَانَ يَوْمَ ٱلْجُمْعَةِ زَيْدٌ صَائِمًا *Zëid jeûnoit le vendredi ;*

أَصْبَحَ فِيكَ أَخُوكَ رَاغِبًا *ton frère te desira ;*

بَاتَ طَعَامَكَ زَيْدٌ آكِلًا *Zëid a passé la nuit à manger tes vivres.*

Ce genre de construction est rare avec un complément objectif immédiat, comme dans le dernier exemple.

613. J'ai parlé ailleurs (n.os 114, 115, 184 et 346) des verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut, comme ظَنَّ *penser.* Le sujet et l'attribut forment réellement alors une proposition nominale, dont les deux termes peuvent, ainsi que le verbe, admettre diverses dispositions respectives. Je ne répéterai pas ici ce que j'en ai dit précédemment.

614. Dans les propositions nominales qui entrent dans la composition du discours, comme termes circonstanciels, sous forme d'expressions adverbiales, l'attribut doit être nécessairement placé avant le sujet, cette disposition étant un des signes qui caractérisent ces sortes de propositions (n.° 122).

§. II. *Construction du Verbe et de ses Complémens objectifs médiats et immédiats.*

615. Les complémens objectifs du verbe *(a)* doivent naturel-

(a) Je joins ici une observation que j'ai oublié de faire lorsque j'ai parlé des divers complémens des verbes : c'est que ces complémens sont appelés en général فَضْلَةٌ, et au pluriel فَضَلَاتٌ, par les grammairiens Arabes ; nom qui

lement être placés après le verbe et le sujet : cependant il arrive très-fréquemment que le complément objectif se met entre le verbe et son sujet, ou même avant le verbe.

616. En général, on peut établir pour règle que cette inversion est permise toutes les fois qu'il n'en résulte aucune équivoque dans le sens, et qu'au contraire il faut s'astreindre à l'ordre naturel quand l'inversion peut rendre le discours ambigu. Exemples d'inversion :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

C'est toi que nous adorons, et c'est de toi que nous réclamons le secours.

زَيْدًا ضَرَبَ عَمْرٌو ou ضَرَبَ زَيْدًا عَمْرٌو

Amrou a frappé Zeïd.

---

renferme aussi divers termes circonstanciels, comme le *terme circonstanciel d'état* ٱلْحَالُ et celui de *spécification* ٱلتَّمْيِيزُ. Le mot فَضْلَةٌ signifiant proprement *le superflu, ce qui est au-delà du nécessaire,* je pense que ce nom a été donné à ces parties accessoires de la proposition, parce qu'elles sont comme surabondantes à la constitution de la proposition, qui consiste essentiellement dans l'union d'un sujet et d'un attribut. Et en effet, le complément complexe des verbes de cœur, et autres du même genre (n.° 114), qui est formé réellement d'un sujet et d'un attribut, n'est point compris sous cette dénomination. *Voyez* les commentaires de l'*Alfiyya* sur ce vers d'Ebn-Malec,

وَحَذْفَ فَضْلَةٍ أَجِزْ إِنْ لَمْ يَضِرْ كَحَذْفِ مَا سِيقَ جَوَابًا أَوْ حُصِرْ

dont le sens est « qu'il doit être permis de supprimer le complément objectif » d'un verbe, pourvu que cela ne nuise point à la clarté du discours, auquel cas » on ne doit point le supprimer : par exemple, on ne peut pas le supprimer en » répondant à une question qui a pour objet ce complément, comme si l'on » vous demandoit *qui avez-vous frappé!* On ne le peut pas non plus quand on res» treint l'action du sujet à un certain complément, en disant : *Je n'ai frappé que* » *Zeïd.* »

Voyez les Mss. Ar. de S. G. n.° 465, fol. 67 *verso*, 96 *verso*, &c.

فَنَافِذٌ

قَنَافِذُ هَدَّاجُونَ حَوْلَ بُيُوتِهِمْ بِمَا كَانَ إِيَّاهُمْ عَطِيَّةُ عَوَّدَا

Des porc-épics accouroient en troupe autour de leurs tentes pour (recevoir la nourriture à) laquelle Atiyya les avoit accoutumés.

إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ

Si vous interprétez cette vision.

ٱللَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

Dieu peut tout.

617. Si l'action exprimée par le verbe est restreinte au complément du verbe par les particules إِنَّمَا *seulement* ou إِلَّا *sinon*, le complément doit nécessairement être placé après le sujet. Si, au contraire, la restriction tombe sur le sujet, l'inversion est nécessaire. Exemples du premier cas :

إِنَّمَا ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا .. *C'est Amrou que Zëid a frappé;*

مَا ضَرَبَ زَيْدٌ إِلَّا عَمْرًا *Zëid n'a frappé qu'Amrou.*

Exemples du deuxième cas :

انَّمَا ضَرَبَ عَمْرًا زَيْدٌ *C'est Zëid qui a frappé Amrou;*

مَا ضَرَبَ عَمْرًا إِلَّا زَيْدٌ *Ce n'est aucun autre que Zëid qui a frappé Amrou.*

On peut cependant avec إِلَّا s'écarter de cette règle, parce que le sens n'en reçoit aucune ambiguité.

618. Quand le complément est en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au sujet, l'inversion est permise et d'un usage très-commun. Exemple : خَافَ رَبَّهُ مُحَمَّدٌ *Mohammed a craint son seigneur [reveritus est dominum suum Mohammedes].*

619. Quand le sujet est en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au complément, le complément doit

précéder le sujet ; et si l'on se permet une autre construction, c'est une licence. Exemples :

إِذَا ٱبْتَلَى إِبْرٰهِيمَ رَبُّهُ

Lorsqu'Abraham fut éprouvé par son seigneur [quando tentavit Abrahamum dominus suus].

جَزَى بَنُوهُ أَبَا ٱلْغَيْلَانِ عَنْ كِبَرٍ وَحُسْنِ فَعْلٍ كَمَا يُجْزَى سِنِمَّارُ

Les enfans d'Aboul-Gaïlan l'ont récompensé de ses grandes actions et de ses bienfaits, comme Sinmar fut récompensé de ses travaux.

620. Lorsqu'un même verbe a deux complémens objectifs, le premier de ces deux complémens exprime, du moins le plus souvent, une personne ou une chose qui agit sur la personne ou la chose qui forme le second complément. Ceci a été développé précédemment (n.os 181 et 182). La construction indiquée en ce cas par l'ordre des idées est de mettre le complément qui exprime la personne ou la chose qui agit, avant celui qui exprime la personne ou la chose qui est l'objet de l'action.

621. On doit observer cette construction, 1.° quand l'inversion rendroit le sens louche, 2.° quand le second complément est restreint par إِنَّمَا ou إِلَّا, 3.° quand le premier complément est un pronom affixe. Exemples :

أَعْطَيْتُ زَيْدًا عَمْرًا *j'ai donné à Zeïd Amrou ;*
مَا أَعْطَيْتُ زَيْدًا إِلَّا دِرْهَمًا *je n'ai donné à Zeïd qu'une pièce d'argent ;*
أَعْطَيْتُهُ دِينَارًا *je lui ai donné une pièce d'or.*

622. On doit au contraire faire usage de la construction inverse, 1.° quand le premier complément est restreint par إِنَّمَا ou إِلَّا ; 2.° quand le second complément est un pronom affixe, et le premier un nom ; 3.° quand le premier complément est en

rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au second. Exemples :

مَا أَعْطَيْتُ دِرْهَمًا إِلَّا زَيْدًا *je n'ai point donné une pièce d'argent à d'autre qu'à Zeïd ;*

اَلدِّرْهَمُ أَعْطَيْتُهُ زَيْدًا *quant à la pièce d'argent, je l'ai donnée à Zeïd ;*

أَسْكَنْتُ ٱلدَّارَ بَانِيَهَا *j'ai fait habiter la maison par celui qui l'a bâtie.*

Si c'étoit le second complément qui fût en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapportât au premier, on pourroit user de l'inversion, ou suivre l'ordre naturel. On diroit donc aussi bien أَعْطَيْتُ مَالَهُ زَيْدًا ou أَعْطَيْتُ زَيْدًا مَالَهُ *j'ai donné à Zeïd son argent.*

623. Hors les cas indiqués, on peut construire respectivement les complémens à volonté. Ainsi l'on peut dire :

أَلْبَسُ مَنْ زَارَكُمْ نَسْجَ ٱلْيَمَنِ
أَلْبَسُ نَسْجَ ٱلْيَمَنِ مَنْ زَارَكُمْ
} *je revêtirai de tissus du Yémen ceux qui viendront vous voir ;*

أَعْطَيْتُ زَيْدًا دِرْهَمًا
أَعْطَيْتُ دِرْهَمًا زَيْدًا
} *j'ai donné une pièce d'argent à Zeïd.*

§. III. *Construction du Nom et de ses Complémens.*

624. La seule chose à observer par rapport à la construction des noms qui forment les deux termes d'un rapport d'annexion, c'est que l'on ne peut s'y permettre aucune inversion, et qu'on ne doit interposer aucun terme étranger entre le conséquent et l'antécédent. Cette règle et ses exceptions ont déjà été exposées ci-devant (n.os 216, 236, 252).

§. IV. CONSTRUCTION DES TERMES CIRCONSTANCIELS.

625. On peut en général appliquer aux différentes sortes de complémens des verbes, dont nous avons parlé ailleurs (n.° 170), ce que nous venons de dire des complémens objectifs : leur place naturelle est après le verbe, le sujet, et les complémens objectifs ; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse intervertir quelquefois cet ordre, pourvu qu'il n'en résulte aucune équivoque. Ces divers complémens circonstanciels n'observent point non plus entre eux un ordre fixe et déterminé.

626. Nous nous contenterons de faire ici quelques observations sur la construction des termes circonstanciels qui indiquent *la manière d'être, l'état* أَلْحَالُ, et qui font, à l'égard de la personne ou de la chose dont ils déterminent l'état, la fonction d'un attribut : lorsqu'on dit جَآءَ عَمْرٌو رَاكِبًا [à la lettre, *venit Amrus equitantem*], c'est comme si l'on disoit جَآءَ عَمْرٌو وَهُوَ رَاكِبٌ *Amrou est venu, et il étoit à cheval [venit Amrus, et ipse equitans].*

627. De même donc que, dans la construction naturelle, le sujet doit précéder l'attribut, de même aussi le nom qui exprime la personne ou la chose qui est *l'objet de la détermination circonstancielle d'état* صَاحِبُ أَلْحَالِ, doit précéder ce terme circonstanciel. Mais nous avons vu précédemment (n.° 594) que l'on peut s'écarter de cette règle par rapport à la construction du sujet et de l'attribut, et employer une construction inverse : la même inversion peut avoir lieu dans le cas dont il s'agit. Ainsi l'on peut dire également جَآءَ زَيْدٌ مُسْرِعًا ou جَآءَ مُسْرِعًا زَيْدٌ *Zeïd est venu en se hâtant.*

Il faut pour cela qu'il n'en puisse résulter aucune équivoque. Ainsi, si l'on veut dire *Zeïd rencontra Omar qui étoit à cheval*, il faudra nécessairement dire لَقِيَ زَيْدٌ عَمْرًا رَاكِبًا ; et l'on ne pourra pas

dire لَقِيَ زَيْدٌ رَاكِبًا عَمْرًا, parce que le terme circonstanciel paroîtroit alors déterminer l'état de Zeïd, et non celui d'Omar.

628. L'inversion ne peut pas avoir lieu, 1.° quand le terme circonstanciel est précédé de إِلَّا, comme dans cet exemple, مَا جَآءَ زَيْدٌ إِلَّا مَاشِيًا *Zeïd n'est pas venu autrement qu'à pied;* 2.° quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstanciel, forme le complément d'un rapport d'annexion; exemple : قَتَلْتُ غُلَامَ مَرْيَمَ نَائِمَةً *j'ai tué le page de Marie, tandis qu'elle dormoit;* 3.° quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstanciel, est le régime d'une préposition. Ainsi l'on ne doit pas dire مَرَّ عَمْرٌ جَالِسَةً بِهِنْدٍ; il faut dire مَرَّ عَمْرٌ بِهِنْدٍ جَالِسَةً *Omar a passé près de Hind, qui étoit assise (a).*

Dans le second cas, on ne pourroit pas placer le terme circonstanciel نَائِمَةً entre غُلَامَ et مَرْيَمَ, parce qu'en général on ne peut rien interposer entre les deux termes d'un rapport d'annexion (n.° 216); on ne peut pas non plus mettre le terme circonstanciel avant l'antécédent du rapport d'annexion, parce que, dans un rapport d'annexion, le conséquent représente une proposition conjonctive, et l'antécédent représente l'antécédent d'une proposition conjonctive *(b)*, et que, dans ce dernier rapport, un terme accessoire de la proposition conjonctive ne peut pas être placé avant l'antécédent de cette proposition.

629. L'inversion est au contraire quelquefois d'une nécessité indispensable : par exemple, 1.° quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme

---

(a) En ce dernier cas, l'inversion est permise par quelques grammairiens, et notamment par Ebn-Malec.

(b) *Le cheval de Zeïd* équivaut à cette expression, *le cheval qui appartient à Zeïd.*

circonstanciel, se trouve précédé de إِلَّا ou d'un autre mot qui a la même valeur; exemple : مَا جَآءَ مَاشِيًا إِلَّا زَيْدٌ ou غَيْرُ زَيْدٍ *il n'est venu à pied personne autre que Zeïd;* 2.° quand ce nom est en rapport d'annexion avec un pronom qui se rapporte à un nom qui fait partie du terme circonstanciel, جَآءَ رَاكِبًا عَلَى حِمَارِ مُحَمَّدٍ أَحَدٌ مِنْ أَصْحَابِهِ *un des compagnons de Mohammed est venu monté sur son âne* (c'est-à-dire, *sur l'âne de Mohammed*).

630. Le terme circonstanciel est toujours logiquement régi par le même antécédent qui régit le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par ce même terme circonstanciel. Ainsi, lorsque je dis جَآءَ زَيْدٌ رَاكِبًا *Zeïd est venu à cheval,* زَيْدٌ est régi, comme agent, par le verbe جَآءَ, et رَاكِبًا est régi logiquement par le même verbe. Si je dis كَأَنَّكَ طَالِعًا ٱلْبَدْرُ *comme si tu étois, en paroissant sur l'horizon, la pleine lune,* le pronom affixe كَ est le régime de كَأَنَّ, et طَالِعًا est logiquement régi par la même particule.

631. Lors donc que le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstanciel, se rapporte à un verbe ou à un adjectif verbal qui lui sert d'attribut, on peut mettre le terme circonstanciel avant ce verbe ou cet adjectif verbal. Ainsi l'on peut dire مَاشِيًا جَآءَ زَيْدٌ *Zeïd est venu à pied;* سَاجِدًا هُوَ مُصَلٍّ *il prie prosterné;* مُخْلِصًا زَيْدٌ دَعَا *Zeïd a invoqué (Dieu) avec une pure dévotion;* parce que l'on pourroit dire زَيْدٌ جَآءَ - هُوَ مُصَلٍّ et مُخْلِصٌ زَيْدٌ.

632. Cette construction n'a lieu régulièrement que quand l'attribut est exprimé par un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, ou par un adjectif verbal dérivé d'un verbe de cette espèce, et qui exprime le même sens, renferme les mêmes lettres, et peut, comme le verbe, admettre la différence

des genres et des nombres *(a)* ; encore cela est-il sujet à quelques restrictions. Nous n'entrerons point dans ces détails, qui nous meneroient trop loin, et qui d'ailleurs dérivent, pour la plus grande partie, des règles qui ont été données pour la construction du sujet, du verbe et de l'attribut. Ainsi, par exemple, on ne peut pas dire أَحُجَّنَّ حَافِيًا *certes je ferai le pélerinage nu-pieds ;* mais il faut dire لَأَحُجَّنَّ حَافِيًا, parce que l'adverbe d'affirmation لَ veut être placé immédiatement avant le verbe. On ne peut pas dire non plus عَلَيْكَ أَنْ مَاشِيًا تَحُجَّ *tu dois faire le pélerinage à pied;* il faut dire عَلَيْكَ أَنْ تَحُجَّ مَاشِيًا, parce que la conjonction أَنْ ne peut pas être séparée du verbe. Le nom dont la situation est déterminée par le terme circonstanciel dans le premier exemple, est أَنَا *je,* renfermé dans le verbe أَحُجَّنَّ, et régi par ce verbe : dans le second exemple, c'est أَنْتَ *tu.*

633. Les termes circonstanciels que les grammairiens Arabes nomment تَمْيِيز *spécificatifs* (n.° 120), doivent toujours être placés après le mot dont ils *spécifient* ou *restreignent la signification* ٱلْمُمَيَّز بِهِ. Ainsi il faut dire تَصَبَّبَ زَيْدٌ عَرَقًا *Zëid a été trempé de sueur;* طَابَ زَيْدٌ نَفْسًا *Zëid a consenti de son gré* (à la lettre, *a été satisfait quant à l'ame*); عَمْرٌو أَحْسَنُ وَجْهًا مِنْكَ *Amrou est plus beau de visage que toi;* حَسْبُكَ بِهِ فَارِسًا *il te suffit pour cavalier;* مِلْءُ ٱلْأَرْضِ ذَهَبًا *plein la terre d'or.*

634. Cependant, lorsque le mot dont la signification est restreinte par un terme circonstanciel spécificatif, est un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, on peut quelquefois placer le terme circonstanciel avant le verbe ; ce qui ne doit

(a) Ceci exclut les verbes admiratifs et les adjectifs verbaux superlatifs. L'inversion peut cependant avoir lieu avec ces derniers dans certaines circonstances. *Voyez* le Commentaire sur l'*Alfiyya*, Mss. Ar. de S. G. n.° 465, fol. 90 *verso* et suiv.

néanmoins être considéré que comme une licence. Exemples :

أَتَهْجُرُ لَيْلَى لِلْفِرَاقِ حَبِيبَهَا وَمَا كَانَ نَفْسًا بِٱلْفِرَاقِ يَطِيبُ

Leïla forcera-t-elle donc son amant à s'éloigner d'elle, tandis qu'il ne seroit pas disposé à se séparer volontairement!

وَلَسْتُ إِذَا ذَرْعًا أَضِيقُ بِضَارِعٍ وَلَا يَائِسٍ عِنْدَ تَعَسُّرٍ مِنَ ٱلْيُسْرِ

Quand je suis dans la peine (à la lettre, *quand je suis trop court du bras*), *on ne me voit point m'abaisser à d'humbles prières; et lorsque je suis dans la détresse, je ne désespère point de me trouver un jour dans une situation heureuse.*

635. Cette licence a même lieu quelquefois, quand le mot restreint par le terme circonstanciel spécificatif n'est point un verbe d'une conjugaison parfaite, comme dans ce vers :

وَنَارُنَا لَمْ يُرَ نَارًا مِثْلُهَا قَدْ عَلِمَتْ ذَاكَ مَعَدٌّ كُلُّهَا

On ne voit point ailleurs de feu semblable à notre feu; c'est-là une vérité reconnue de toutes les familles descendues de Maad.

C'est مِثْلُهَا qui est restreint par le terme circonstanciel نَارًا. Ainsi la construction devroit être لَمْ يُرَ مِثْلُهَا نَارًا *on ne voit rien qui lui ressemble en fait de feu.*

§. V. *Construction des Prépositions relativement à leurs Antécédens et à leurs Conséquens.*

636. Toute préposition est l'exposant d'un rapport qui existe entre deux termes, un antécédent et un conséquent. La construction naturelle exige donc que la préposition soit placée après l'antécédent et avant le conséquent. Rien n'est plus commun néanmoins que l'inversion qui place la préposition et son complément avant l'antécédent du rapport : non-seulement cette inversion a lieu nécessairement quand le nom qui sert de complément

à la préposition est un mot interrogatif, comme بِمَنْ مَرَرْتَ *auprès de qui as-tu passé?* بِكَمْ دِرْهَمٍ ٱشْتَرَيْتَ هٰذَا ٱلثَّوْبَ *pour combien de pièces d'argent as-tu acheté cet habit?* ou un mot qui renferme la valeur d'une interrogation, comme مَا أَعْرِفُ مِنْ أَيِّ بَلَدٍ أَنْتَ *je ne sais de quel pays tu es;* elle se rencontre encore très-souvent, sans aucune de ces circonstances, dans le discours et sur-tout dans le style poétique; et les exemples en sont si communs, qu'il est inutile de s'y arrêter. Lors même qu'il n'y a point d'inversion, on n'est point astreint à placer l'antécédent immédiatement avant la préposition. Il arrive néanmoins fort souvent qu'une préposition et son complément sont placés immédiatement après le verbe qui leur sert d'antécédent, et avant le sujet du même verbe. Lorsqu'un même antécédent sert de premier terme à plusieurs rapports, l'ordre des diverses prépositions et de leurs complémens est arbitraire, ou plutôt dépend en partie de l'harmonie, en partie de l'intérêt que celui qui parle attache aux différentes parties du discours. Mais ce qu'il faut consulter avant tout, c'est la clarté de l'expression.

637. Quant au conséquent ou complément de la préposition, il doit régulièrement suivre immédiatement la préposition qui le régit. On trouve cependant quelquefois le mot مَا explétif placé entre la préposition et son complément. Cela n'a lieu qu'avec les prépositions بِ - عَنْ et مِنْ. Avec les prépositions رُبَّ et كَ, le mot مَا ne peut point être regardé tout-à-fait comme explétif, parce qu'il devient leur complément et forme de ces particules des adverbes conjonctifs. Cependant on trouve quelquefois رُبَّ et كَ suivis de مَا explétif, et conservant leur influence sur le nom qui leur sert de complément.

638. Il nous resteroit encore beaucoup d'observations à faire pour déterminer toutes les circonstances de la construction de la langue Arabe, par rapport tant aux parties constituantes de chaque

proposition, qu'aux diverses sortes de propositions affirmatives, subjonctives, impératives, optatives, conditionnelles, suppositives, conjonctives, adverbiales ou incidentes, qui peuvent être dans des rapports réciproques de dépendance les unes avec les autres : mais il est difficile de réduire à des règles positives l'ordonnance respective de tous ces élémens du discours ; nous croyons d'ailleurs que ce que nous en avons dit est suffisant, et que le surplus s'apprendra mieux par la lecture et l'observation que par des préceptes.

Pour compléter l'enseignement de la grammaire Arabe, il ne nous reste plus qu'à parler de deux figures grammaticales qui sont d'un usage fréquent, l'ellipse et le pléonasme.

CHAPITRE XXXII.

De l'Ellipse.

639. J'AI eu souvent occasion de remarquer diverses ellipses qui sont d'un usage fréquent dans la langue Arabe. Il en est quelques-unes dont je dois faire mention ici d'une manière particulière.

640. On sous-entend fréquemment le verbe كَانَ, ou son adjectif verbal كَائِنٌ, formant l'attribut grammatical de la proposition ; et l'on exprime seulement quelque terme circonstanciel qui fait partie de l'attribut complexe (n.° 145). Exemples :

لِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ

Le sixième (appartiendra) à sa mère.

مَا لِي قُدْرَةٌ عَلَى ذَلِكَ

La puissance de faire cela ne (se trouve) point en moi.

إِنَّ بِٱلشِّعْبِ ٱلَّذِى دُونَ سَلْعٍ لَقَتِيلًا لَا يُطَلُّ

Certes, dans cette vallée qui est sous un rocher, (se trouve) un mort dont le sang ne restera pas sans vengeance.

641. Lorsque le sujet d'une proposition nominale, c'est-à-dire, où il n'y a point de verbe exprimé (n.° 144), doit être le pronom de la troisième personne, les poëtes l'omettent souvent. C'est ainsi que Caab ben-Zoheïr dit en parlant de la femelle de chameau qu'il décrit :

حَرْفٌ أَخُوهَا أَبُوهَا مِنْ مُهَجَّنَةٍ وَعَمُّهَا خَالُهَا قَوْدَآءُ شِمْلِيلُ

Elle est comme la pointe d'un glaive ; son frère est en même temps son père : elle est d'une race noble ; son oncle paternel est aussi son oncle maternel ; elle a la tête longue et le pas agile.

لَا تَخَفْ خَصْمَانِ

Ne crains rien ; (nous sommes) deux adversaires (a).

قَنْوَآءُ فِى حُرَّتَيْهَا لِلْبَصِيرِ بِهَا عِتْقٌ مُبِينٌ وَفِى خَدَّيْنِ تَسْهِيلُ

Son nez est relevé en bosse ; dans la forme de ses oreilles est, pour quiconque s'y connoît, une preuve de sa noblesse ; et sur ses joues est une peau douce au toucher.

Dans le premier exemple, حَرْفٌ tient lieu de هِىَ حَرْفٌ ; dans le second, خَصْمَانِ tient lieu de نَحْنُ خَصْمَانِ ; dans le troisième, قَنْوَآءُ est pour هِىَ قَنْوَآءُ. On voit ensuite deux exemples de l'ellipse de l'attribut.

642. Quelquefois on fait ellipse du sujet d'une proposition verbale, parce qu'il se trouve dans ce qui précède quelque mot qui peut l'indiquer. Exemple : إِذْ عُرِضَ عَلَيْهِ بِٱلْعَشِىِّ ٱلصَّافِنَاتُ ٱلْجِيَادُ فَقَالَ إِنِّى أَحْبَبْتُ حُبَّ ٱلْخَيْرِ عَنْ ذِكْرِ رَبِّى حَتَّى تَوَارَتْ بِٱلْحِجَابِ *(souviens-toi) de ce qui eut lieu lorsqu'on lui présenta le soir les*

(a) *Voyez* l'Alcoran, *sur. 38, v. 23.*

chevaux excellens qui frappoient la terre de leurs pieds, et qu'il dit : « La préférence que j'ai donnée aux biens de ce monde m'a » détourné du souvenir de mon Seigneur, jusqu'au moment où (le » soleil) se cacha sous les voiles (de la nuit). »

Le mot ٱلشَّمْسُ *le soleil,* sujet du verbe تَوَارَتْ *se cacha,* est sous-entendu : et cette ellipse est indiquée, 1.° par le genre du verbe, qui est du féminin, comme le nom sous-entendu ; 2.° par la mention qui a été faite, peu de mots auparavant, du *soir,* qui est synonyme du *coucher du soleil,* ou du moins de *son déclin.*

643. On fait assez souvent, lorsque plusieurs noms doivent être en rapport d'annexion, l'ellipse de l'antécédent, en ne conservant que le conséquent. Si trois noms sont en rapport d'annexion, le premier avec le second, et le second avec le troisième, on supprime aussi quelquefois les deux premiers. Exemples :

أُشْرِبُوا فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْعِجْلَ

Ils ont été imbus, dans leurs cœurs, du veau ;

c'est-à-dire, *de l'amour du veau* qu'ils avoient fait pour l'adorer. عِجْلَ est donc pour حُبَّ ٱلْعِجْلِ.

قَبَضْتُ قَبْضَةً مِنْ أَثَرِ ٱلرَّسُولِ

Je pris une poignée (de terre) de la trace de l'envoyé ;

c'est-à-dire, *de la trace du cheval de l'envoyé.* أَثَرِ ٱلرَّسُولِ est ici pour أَثَرِ فَرَسِ ٱلرَّسُولِ.

تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَٱلَّذِى يُغْشَى عَلَيْهِ مِنَ ٱلْمَوْتِ

Leurs yeux tournent comme celui qui perd connoissance à cause des approches de la mort ;

c'est-à-dire, *comme le tournement des yeux de celui qui &c.* كَٱلَّذِى est donc pour كَدَوَرِ أَعْيُنِ ٱلَّذِى.

644. Quelquefois l'antécédent étant sous-entendu, le complément demeure au génitif; mais il faut pour cela que l'antécédent ait été exprimé précédemment avec un autre conséquent. J'en ai donné ailleurs des exemples (n.os 214 et 215).

J'ai donné aussi des exemples de l'ellipse du conséquent dans les rapports d'annexion (n.° 213).

645. On fait très-ordinairement l'ellipse du nom de Dieu, lorsque l'on rapporte quelque passage de l'Alcoran; et l'on fait pareillement l'ellipse du nom de Mahomet, quand on cite quelque parole ou action de ce législateur.

646. Si le mot dont on fait l'ellipse est le sujet d'un verbe, comme dans قَالَ *il a dit,* on se contente du pronom renfermé dans le verbe; mais on ajoute ensuite une formule de bénédiction, qui fait connoître si le sujet sous-entendu est Dieu ou Mahomet. Dans le premier cas, cette formule est تَعَالَى *qu'il soit exalté,* ou bien عَزَّ وَجَلَّ *qu'il soit glorifié et loué;* dans le second cas, on emploie la formule صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut,* ou une autre analogue à celle-ci, comme عَلَيْهِ أَفْضَلُ ٱلصَّلَاةِ وَٱلسَّلَامِ *que les faveurs les plus précieuses et le salut le plus excellent reposent sur lui.*

647. Si le mot dont on fait l'ellipse est le complément d'un rapport d'annexion, on lui substitue le pronom affixe هُ; et la valeur de ce pronom est déterminée par la formule qui vient immédiatement après, comme dans le cas précédent. Exemples :

كَثِيرًا مَا يُسْتَعْمَلُ أَفْضَلُ غَيْرَ مَقْصُودٍ بِهِ تَفْضِيلٌ وَمِنْهُ قَوْلُهُ تَعَالَى رَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِي أَنْفُسِكُمْ

Souvent on emploie (l'adjectif verbal de) la forme afdhal, *sans intention d'indiquer une idée superlative ; de ce genre est cette parole de* LUI, QU'IL SOIT EXALTÉ! (c'est-à-dire, *cette parole de Dieu*) « *Votre Seigneur sait bien ce qui est dans vos ames.* »

وَقَدِ ٱجْتَمَعَ ٱلْوَجْهَانِ فِي قَوْلِهِ صَلَّى ٱللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَلَا أُخْبِرُكُمْ بِأَحَبِّكُمْ إِلَيَّ

On trouve les deux manières de s'exprimer réunies dans ce mot de LUI, QUE DIEU LUI SOIT PROPICE ET LUI ACCORDE LE SALUT! (c'est-à-dire, *dans ce mot de Mahomet*) « *Ne faut-* » *il pas que je vous apprenne quels sont ceux d'entre vous que j'aime* » *le plus!* »

وَإِيَّاهَا عَنَى بِقَوْلِهِ تَعَالَى عَنْ مُوسَى عَلَيْهِ ٱلسَّلَمُ وَدَخَلَ ٱلْمَدِينَةَ

C'est de cette ville que Dieu a entendu parler, lorsqu'au sujet de Moïse, sur lequel puisse reposer le salut! il dit : « *Il entra dans la* » *ville.* »

وَلِهَذَا قَالَ تَعَالَى فِي حَقِّ إِبْرَهِيمَ

C'est pour cela que Dieu a dit au sujet d'Abraham.

648. On fait assez fréquemment l'ellipse du verbe كَانَ, sans que pour cela l'attribut cesse d'être à l'accusatif. Cela a surtout lieu après les conjonctions إِنْ et لَوْ. Exemples :

سِرْ مُسْرِعًا إِنْ رَاكِبًا أَوْ مَاشِيًا

Va avec promptitude, soit (que tu sois) monté à cheval ou (que tu sois) à pied.

أَعْطِ وَلَوْ زَيْدًا أَوْ عَمْرًا بَرَرْتَ

Donne, quand bien même (ce seroit) Zeïd ou Amrou; tu feras une bonne œuvre.

لَا يَأْمَنُ ٱلدَّهْرَ ذُو بَغْيٍ وَلَوْ مَلِكًا جُنُودُهُ ضَاقَ عَنْهَا ٱلسَّهْلُ وَٱلْجَبَلُ

Celui qui a commis l'injustice ne sera jamais à l'abri de la vengeance, quand même (ce seroit) un roi dont les armées seroient si nombreuses que les plaines et les montagnes ne pourroient les contenir.

حَدِبَتْ عَلَيَّ بُطُونُ ضَبَّةَ كُلُّهَا إِنْ ظَالِمًا فِيهِمْ وَإِنْ مَظْلُومًا

Toutes les branches de la tribu de Dhabba ont eu des sentimens

de pitié pour moi, soit (ceux qui étoient) coupables d'une injuste violence, soit (ceux qui en étoient) les victimes.

أَلنَّاسُ مَجْزِيُّونَ بِأَعْمَالِهِمْ إِنْ خَيْرًا فَخَيْرٌ وَإِنْ شَرًّا فَشَرٌّ

Les hommes seront récompensés suivant leurs œuvres : si (elles sont) bonnes, (il leur arrivera) du bien ; si (elles sont) mauvaises, (il leur arrivera) du mal.

وَٱلْمَرْءُ مَقْتُولٌ بِمَا قَتَلَ بِهِ إِنْ سَيْفًا فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرٌ

Et l'homme sera tué avec la même arme dont il se sera servi pour tuer : si (son arme a été) une épée, une épée (lui donnera la mort); si (son arme a été) un poignard, un poignard (lui donnera la mort).

Je ne dissimulerai point que plusieurs de ces exemples seroient susceptibles d'une analyse différente, dans laquelle on supposeroit une autre ellipse que celle du verbe كَانَ.

Dans le dernier exemple, au lieu de إِنْ سَيْفًا فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرٌ, on pourroit dire إِنْ سَيْفًا فَسَيْفًا وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرًا. On pourroit encore dire إِنْ سَيْفٌ فَسَيْفًا وَإِنْ خَنْجَرٌ فَخَنْجَرًا, et même إِنْ سَيْفٌ فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرٌ فَخَنْجَرٌ. Chacune de ces manières de s'exprimer offre des ellipses différentes, comme il est aisé de s'en apercevoir.

649. Quelquefois on fait ellipse du complément immédiat d'une préposition : mais ce genre d'ellipse est très-rare; j'en ai donné un exemple ailleurs (n.° 826, *1.re p.*).

650. Après كُلٌّ *totalité* et les autres mots qui doivent de leur nature être employés en rapport d'annexion, on fait souvent l'ellipse du complément, comme je l'ai déjà observé (n.° 202).

651. Il arrive assez souvent que deux propositions conditionnelles étant en opposition l'une avec l'autre, et devant avoir chacune pour complément (n.° 30) une proposition indicative ou

impérative, on supprime celle qui devroit servir de complément à la première proposition conditionnelle. L'opposition qui doit être entre ces deux propositions, suffit pour indiquer cette ellipse. Exemples :

وَإِنْ تُبْتَ وَرَجَعْتَ عَنْ قَوْلِكَ وَإِلَّا أَمَرْتُ ٱلْعَبِيدَ بِسَلْخِكَ وَحَشَوْتُ سَلْخَكَ تِبْنًا وَصَلَبْتُكَ عَلَى بَابِ زُوَيْلَة

Si tu fais pénitence et si tu renonces à tes discours, (je te pardonnerai), sinon je donnerai ordre à mes serviteurs de t'écorcher; je remplirai ta peau de paille, et je te ferai pendre à la porte de Zoweïla.

وَإِنْ دَفَعَ مَا جِهَتَهُ وَإِلَّا تَبِيعُ جَمِيعَ أَسْبَابِهِ وَأَسْبَابَ أَتْبَاعِهِ وَتُجَهِّزُهُ هُوَ وَأَتْبَاعَهُ إِلَى قَلْعَةِ إِسْكَنْدَرِيَّة

S'il paye ce qu'il doit, (laisse-le) : sinon tu vendras tout ce qui lui appartient et tout ce qui appartient à ses gens, et tu l'enverras, lui et ses gens, dans la forteresse d'Alexandrie (a).

652. Une semblable ellipse a lieu aussi après les mots qui renferment la valeur de la conjonction إِنْ, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.° 343, *1.re p.* et 51, *2.e p.*). Tel est مَنْ, dans l'exemple suivant:

(a) On trouve des exemples de cette ellipse dans l'Exode (ch. XXXII, v. 32) et dans l'Évangile de S. Luc (ch. XIII, v. 9). Ils sont aussi très-communs dans les auteurs Grecs ; je n'en citerai qu'un seul, tiré de l'Iliade (I, 135):

Ἀλλ' εἰ μὲν δώσουσι γέρας μεγάθυμοι Ἀχαιοὶ,
Ἄρσαντες κατὰ θυμὸν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται·
Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι
Ἢ τεὸν, ἢ Αἴαντος, ἰὼν γέρας, ἢ Ὀδυσῆος
Ἄξω ἑλών.

Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le tome XLIX des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, *p. 97, note.*

إِنَّ ٱلسَّمَّ يَعْمِدُ إِلَى ٱلْعُرُوقِ ٱلَّتِى دَمُهَا مُنْحَلٌ فَيُجْمِدُهُ وَتَنْسَدُّ مَجَارِى ٱلـــرُّوحِ ٱلْحَيَوَانِيَّةِ وَيَتَفَشَّى فِى ٱلْبَدَنِ تَفَشِّى ٱلدُّهْنِ فَمَنْ بَادَرَ فِى ٱلْأَدْوِيَـــةِ وَإِلَّا لَمْ يُلْحَقْ عَلَيْـــهِ *le poison passe dans les veines dont le sang est fluide, et le congèle ; alors les canaux de la respiration animale sont obstrués, et le poison se répand dans tout le corps, comme l'huile: quiconque se dépêche en ce cas d'avoir recours aux remèdes (peut prévenir la mort) ; sinon, l'on ne peut pas empêcher l'effet du poison.*

On fait aussi quelquefois, après une proposition suppositive exprimée par لَوْ, l'ellipse de la proposition corrélative. Ex.

لَوْ وَضَعْتَ شَيْئًا يُصْلِحُ بِهِ ٱلنَّاسُ كَلَامَهُمْ وَيُعْرِبُونَ بِهِ كِتَابَ ٱللّٰهِ

Si tu imaginois un signe qui pût servir aux hommes à rectifier leur prononciation et à fixer les voyelles des inflexions grammaticales dans l'Alcoran, (tu ferois une bonne chose) (a).

لَوْ يَعْلَمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا حِينَ لَا يَكُفُّونَ عَنْ وُجُوهِهِمِ ٱلنَّارَ وَلَا عَنْ ظُهُورِهِمْ وَلَا هُمْ يُنْصَرُونَ

Si ceux qui ont été incrédules, savoient (le sort qui les attend) au jour où ils ne pourront écarter le feu de leur visage ni de leur dos, et où ils ne trouveront aucun secours, (assurément ils se convertiroient).

653. Une ellipse d'un autre genre est celle par laquelle on supprime dans une proposition un verbe qui se trouve indiqué imparfaitement par un autre verbe exprimé dans la même proposition, c'est-à-dire que l'on donne à un même verbe deux complémens, dont un seul lui convient réellement, et dont l'autre ne lui convient qu'improprement, et suppose un antécédent qui a plus ou moins d'analogie avec l'antécédent du rapport

---

(a) Cette forme d'expression est usitée en hébreu et en grec. *Voyez* l'édition de la *Philologie sacrée* de Glassius, par Dathe, t. I, p. 522.

précédent, en sorte que l'antécédent exprimé suggère l'idée de l'antécédent sous-entendu à ceux qui entendent ou qui lisent *(a)*. Cette ellipse est assez fréquente en arabe. Exemples:

ثُمَّ يُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ لِتَبْلُغُوا أَشُدَّكُمْ ثُمَّ لِتَكُونُوا شُيُوخًا .... وَلِتَبْلُغُوا أَجَلًا مُسَمًّى

Ensuite il vous fait sortir (du sein de vos mères) dans l'âge de l'enfance; puis que vous parveniez à l'âge fait, que vous deveniez des vieillards. . . et que vous atteigniez un terme fixé.

وَمَا أَنْسَانِيهِ إِلَّا ٱلشَّيْطَانُ أَنْ أَذْكُرَهُ

Satan seul me l'a fait oublier, que je m'en souvinsse.

تَرَاهُ كَأَنَّ ٱللَّهَ يَجْدَعُ أَنْفَهُ وَعَيْنَيْهِ

Tu le verras dans un état qu'il semble que Dieu lui coupe le nez et les yeux.

Le sens est, dans le premier exemple, *puis* IL FAIT *que vous parveniez* ثُمَّ يَجْعَلُكُمْ لِتَبْلُغُوا ; et dans le second, *et* IL A EMPÊCHÉ *que je ne m'en souvinsse* وَمَنَعَنِي أَنْ أَذْكُرَهُ. Ainsi le verbe يَجْعَلُ est renfermé implicitement dans يُخْرِجُ ; et de même le verbe مَنَعَ est renfermé dans أَنْسَا.

Dans le troisième exemple, le sens est, *et qu'il lui* CRÈVE *les yeux* وَيَفْقَأُ عَيْنَيْهِ, le verbe يَفْقَأُ étant renfermé dans يَجْدَعُ.

Quelquefois le verbe dont on fait ellipse est directement opposé à celui qui est exprimé. Exemples :

مَنَعَ جَمِيعَ ٱلنَّاسِ أَنْ يَقُولُوا مَوْلَانَا وَلَا يُقَبِّلُوا لَهُ ٱلتُّرَابَ

Il empêcha les hommes de lui dire notre Seigneur, et de ne pas baiser la terre devant lui.

(a) C'est ainsi que Moïse dit (*Exod.* ch. XX, v. 18) : *Tout le peuple voyoit les tonnerres et les éclairs, et le son de la trompette*, c'est-à-dire, *et* ENTENDOIT *le son de la trompette* ; que S. Paul dit (*I Cor.* ch. III, v. 2) : γάλα ὑμᾶς ἐπότισα, καὶ ȣ

مُنِعُوا ٱلنَّصَارَى مِنْ رُكُوبِ ٱلْخَيْلِ وَأَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ ٱلْبِغَالَ وَٱلْحَمِيرَ

Il fut défendu aux chrétiens de monter des chevaux, et qu'ils se servissent, pour montures, de mulets et d'ânes.

Il faut suppléer ainsi le sens dans le premier exemple : وَأَمَرَهُمْ أَنْ لَا يُقَبِّلُوا لَهُ ٱلتُّرَابَ *et IL LEUR ORDONNA de ne pas baiser la terre devant lui ;* et dans le second, وَأُمِرُوا أَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ ٱلْبِغَالَ *et IL LEUR FUT ENJOINT de se servir, pour montures, de mulets (a).*

Quelquefois aussi l'idée du verbe dont on fait l'ellipse, est renfermée dans un mot autre qu'un verbe. Exemple :

إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ

Nous avons mis sur leurs cœurs des voiles, qu'ils le comprennent.

وَجَعَلْنَا فِيهَا رَوَاسِيَ أَنْ تَمِيدَ بِهِمْ

Nous avons placé dans la terre des (montagnes qui lui servent

---

βρῶμα, *je vous ai donné à boire du lait, et non une nourriture solide,* c'est-à-dire, *et je ne vous ai point donné à MANGER une nourriture solide* (*voy.* Glassius, *Philol. sac.* t. I, p. 630).

(a) C'est ainsi que S. Paul dit de certaines gens (*I Tim.* ch. IV, v. 3) : κωλυόντων γαμεῖν, ἀπέχεσθαι βρωμάτων, *qui empêchent de se marier, de s'abstenir des viandes*, c'est à-dire, *et ORDONNENT de s'abstenir des viandes* (*voyez* Glassius, *Philol. sac.* t. I. p. 629). Térence fait dire de même au parasite Phormion :

> *Negat Phanium esse hanc sibi cognatam Demipho!*
> *Hanc Demipho negat esse cognatam!.....*
> *Neque ejus patrem se scire, qui fuerit?.....*
> ....
> *Nec Stilphonem ipsum scire, qui fuerit!....*

c'est-à-dire, *hanc Demipho negat esse cognatam, et AIT se nescire ejus patrem, qui fuerit! AIT etiam se nescire Stilphonem ipsum, qui fuerit!* (Phorm. *act. II, sc. 3.*)

Virgile dit aussi, par une semblable ellipse (*Georg.* lib. I, v. 92) :

> *Ne tenues pluviæ, rapidive potentia solis*
> *Acrior, aut Boreæ penetrabile frigus adurat.*

comme de) pilotis solides, (de peur) qu'elle ne renversât les hommes en s'ébranlant.

Dans le premier exemple, le sens est, *des voiles qui empêchent qu'ils ne le comprennent*, l'idée du verbe مَنَعَ *empêcher, faire obstacle*, étant renfermée dans le nom أَكِنَّةً *des voiles.* Dans le second, il faut sous-entendre خَوْفًا *de peur que*, ou bien تَمْنَعَهَا *pour l'empêcher* : mais cette idée de *précaution contre une secousse* est renfermée dans celle de *pilotis solides.*

On peut expliquer de même ce passage de l'Alcoran, qui paroît, si l'on n'a point égard à ce qui précède, susceptible d'un double sens : لَا يَسْتَأْذِنُكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ أَنْ يُجَاهِدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ *ceux qui croient en Dieu et au jour du jugement, ne te demanderont point la permission, qu'ils exposent pour la cause de la religion leurs biens et leurs vies ;* c'est-à-dire, *ne demanderont point la permission de demeurer chez eux, et* NE REFUSERONT POINT *d'exposer &c. (a).*

654. On fait souvent ellipse de la préposition عَنْ après le mot فَضْلًا pris adverbialement et signifiant *à plus forte raison* (n.° 864, *1.re p.*). Pour entendre ce que je veux dire ici, il faut observer que, si le mot adverbial فَضْلًا, dans cette signification, est suivi d'un nom, on interpose entre l'adverbe et le nom les prépositions عَنْ ou مِنْ. Exemples :

فَإِنَّكَ إِنْ أَوْمَأْتَ إِلَى كَرَائِمِهِ قَوْمًا فَضْلًا عَنْ مَالِهِ لَمْ يَمْنَعْكَ

Si tu donnes ordre à quelques gens de prendre les personnes qui lui sont les plus chères, et à bien plus forte raison ses richesses, il ne te le refusera pas.

(a) *Voyez* Alcor. *sur. 9, v. 46.* On peut aussi expliquer ce passage, en supposant que ٱسْتَأْذَنَ signifie également *demander la permission* et *la dispense.*

فَدِمَاءُ ٱلصِّبْيَانِ وَٱلْأَطْفَالِ كَثِيرَةُ ٱلرُّطُوبَةِ بِٱلْقِيَاسِ إِلَى دِمَاءِ ٱلشَّبَابِ فَضْلًا عَنْ دِمَاءِ ٱلْمَشَايِخِ

Le sang des enfans et des petits enfans est d'une nature très-humide en comparaison de celui des jeunes gens, et, à bien plus forte raison, en comparaison de celui des vieillards.

Si le mot فَضْلًا est suivi d'un verbe, on doit de même interposer entre l'adverbe et le verbe la préposition عَنْ suivie de la conjonction أَنْ. Exemples :

لَا تَقْرَبُوا مَالَ ٱلْيَتِيمِ فَضْلًا عَنْ أَنْ تَتَصَرَّفُوا فِيهِ

N'approchez pas du bien de l'orphelin, à plus forte raison n'en usez point à discrétion, ou *bien loin d'en user à discrétion.*

أَكْثَرُهُمْ لَمْ يَعْرِفْ مَا ذَكَرْتُهُ فَضْلًا عَنْ أَنْ يَزِيدَ عَلَيْهِ

La plupart d'entre eux n'ont pas même connu ce que je viens de rapporter, bien loin d'y ajouter quelque chose (a).

Mais dans ce cas on fait souvent ellipse de la préposition عَنْ, comme on le voit dans l'exemple suivant : لَا تَقْرَبُوا ٱلزِّنَا بِٱلْعَزْمِ وَبِٱلْإِتْيَانِ بِٱلْمُقَدِّمَاتِ فَضْلًا أَنْ تُبَاشِرُوهُ *n'approchez point de la fornication, en en formant le dessein, ou faisant les actions qui en sont le prélude, bien loin de la commettre effectivement.*

655. Il y a un assez grand nombre de mots qui sont employés adverbialement, et que les Arabes nomment أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ. Tels sont شَتَّانَ - سَرْعَانَ - رُوَيْدَ - دُونَكَ - إِيَّاكَ, &c. Toutes ces expressions renferment l'ellipse d'un verbe, comme quand nous disons *vîte! hardi! courage! à toi!* &c. On peut revoir ce que

---

(a) Ce passage est tiré du traité de Razi ou *Rhazes, de variolis et morbillis*, p. 14; mais l'éditeur, M. Channing, a imprimé فصلا pour فضلا, et يريد au lieu de يزيد, et a fait un contre-sens en traduisant, *imò plerique eorum non noverunt quid per ista voluit, quæ distinctè memoravi.*

j'en ai dit ailleurs (n.os 762 et suiv. et n.° 874, *1.re p.*). Il y a une semblable ellipse dans ce vers :

أَخَاكَ أَخَاكَ إِنَّ مَنْ لَا أَخَ لَهُ كَسَاعٍ إِلَى ٱلْهَيْجَآءِ بِغَيْرِ سِلَاحِ

Ton frère, ton frère, c'est-à-dire, *HONORE ET MÉNAGE ton frère ; car celui qui n'a point de frère, est comme un homme qui va au combat sans armes.*

C'est par une ellipse pareille que l'on dit وَيْلًا لِي *malheur à moi!* le mot وَيْلًا doit être considéré comme le complément d'une proposition sous-entendue, par exemple : *DIEU A DÉCRÉTÉ* ou *ENVOYÉ un malheur.*

656. Une autre ellipse bien plus remarquable est celle de la négation avec le serment, le serment seul, suivant les grammairiens Arabes, rendant la proposition négative. Exemples :

قَالُوا وَٱللّٰهِ تَفْتَؤُ تَذْكُرُ يُوسُفَ

Ils dirent : « Par Dieu ! tu (ne) cesses (point) de te ressouvenir » de Joseph (a). »

(a) La négation n'est point exprimée dans le texte ; mais Beïdhawi observe, sur ce passage de l'Alcoran *(sur. 12, v. 85)*, que l'ellipse de la négation ne rend point le sens incertain, parce que le serment, toutes les fois qu'il n'est pas accompagné d'un signe précis d'affirmation, emporte la négation. Il compare cette expression à celle d'un poëte qui a dit :

فَقُلْتُ يَمِينَ ٱللّٰهِ أَبْرَحُ قَاعِدًا

J'ai dit : « J'en jure par la droite de Dieu, je (ne) cesserai (pas) de me tenir assis. »

Ce vers est d'Amri-alkaïs ; il se trouve cité dans les gloses du poëme d'Ebn-Doreïd, de l'édition de M. Agg. Haitsma (*Poëmation Ibn Doreidi cum scholiis Arab.* p. 21). Voici le texte de la glose de Beïdhawi :

أَيْ لَا تَفْتَؤُ وَلَا تَزَالُ تَذْكُرُهُ تَفَجُّعًا عَلَيْهِ فَحَذَفَ لَا كَمَا فِي قَوْلِهِ فَقُلْتُ يَمِينَ ٱللّٰهِ أَبْرَحُ قَاعِدًا لِأَنَّهُ لَا يَلْتَبِسُ بِٱلْإِثْبَاتِ فَإِنَّ ٱلْقَسَمَ إِذَا لَمْ يَكُنْ مَعَهُ عَلَامَةُ ٱلْإِثْبَاتِ كَانَ عَلَى ٱلنَّفْيِ

أُزَالُ حَشْوَ نَثْرَةٍ مَوْضُونَةٍ حَتَّى أُوَارَى بَيْنَ أَثْنَاءِ ٱلْجُثَا

Je ne cesserai d'endosser une cotte de mailles, jusqu'à ce que je sois caché dans les entrailles du tombeau.

Le mot أُزَالُ équivaut à لَا أُزَالُ, parce que le poëte avoit dit plus haut, *J'en jure par les princes de la race de Yareb (a).*

657. Il y a beaucoup d'autres ellipses que l'on ne peut rapporter à aucune des règles générales. En voici une de ce genre : جَاؤُوا بِمَذْقٍ هَلْ رَأَيْتَ ٱلذِّيبَ قَطّ *Ils ont présenté du lait mêlé d'eau, avez-vous jamais vu le loup!* c'est-à-dire, *du lait mêlé d'eau, dont la couleur, qui est d'un blanc sale et tirant sur le noir, rappelle à ceux qui le voient l'idée du loup, et fait que l'un d'eux demande à un autre : Avez-vous vu le loup!*

Il faut donc sous-entendre ici يُقَالُ عِنْدَ رُوْيَتِهِ *(du lait) tel, qu'on dit en le voyant : Avez-vous vu le loup !*

CHAPITRE XXXIII.

Du Pléonasme.

658. Ce que l'on entend par pléonasme est précisément le contraire de l'ellipse ; et au lieu que dans celle-ci il faut, pour avoir la plénitude du sens, restituer un ou plusieurs mots qui ne sont point exprimés, dans le pléonasme il faut, pour ainsi dire, supprimer mentalement un ou plusieurs mots qui n'ajoutent rien au sens, et dont le retranchement ne rendroit pas le discours moins intelligible.

On pourroit remarquer, dans l'usage de la langue arabe, un

(a) *Voyez* l'édition du poëme d'Ebn-Doreïd de M. Haitsma, p. 64 et 231, v. 73 ; et celle de Scheidius, p. 6 du texte et 25 de la traduction, v. 69.

assez grand nombre de diverses sortes de pléonasmes ; mais, si l'on a bien saisi ce que nous avons dit dans cette Syntaxe, on n'aura pas besoin que nous rappelions ici toutes les circonstances où cette figure de grammaire a lieu.

659. Observons seulement que le plus souvent elle est destinée à donner de l'énergie ou de la clarté au discours, et alors ce n'est pas un pur pléonasme. Ainsi, dans cet exemple, فَإِيَّايَ فَٱتَّقُونِ (n.° 813, *1.re p.*), quoique le pronom personnel qui sert de complément au verbe soit exprimé sous deux formes différentes, d'où il résulte un pléonasme, cette répétition n'est pas cependant sans effet; et si l'on veut lui substituer dans notre langue un véritable équivalent, il faudra dire, *c'est moi que vous devez craindre*, et non pas, *craignez-moi*. De même, dans cet exemple أَنَا هُوَ ٱلرَّبُّ, et dans tous les autres semblables, où le pronom هُوَ paroît superflu (n.° 156), on doit traduire, *c'est moi qui suis le Seigneur*, et non pas, *je suis le Seigneur;* et la différence de ces deux traductions suffit pour faire sentir l'énergie que le mot هُوَ ajoute à l'expression.

660. Je reconnois plus véritablement un pléonasme dans la répétition du pronom personnel au nominatif après le pronom affixe, comme dans ces phrases (n.° 520) :

ٱلْوَيْلُ لِي أَنَا *malheur à moi, moi!*

مَا مَنَعَكُمَا أَنْتُمَا *qu'est-ce qui vous a empêché, vous deux!*

إِنْ تَرَنِي أَنَا *si tu me vois, moi.*

مَا تُقَدِّمُوا لِأَنْفُسِكُمْ مِنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِنْدَ ٱللّٰهِ هُوَ خَيْرًا *les bonnes œuvres que vous aurez envoyées devant vous, vous les trouverez, elles, auprès de Dieu, comme un bien (a).*

(a) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, *sur. 73, v. 19.*

661. Je ne sais si l'on doit considérer comme un vrai pléonasme l'usage que l'on fait quelquefois du pronom affixe de la seconde personne, comme *particule compellative (a)*, حَرْفُ ٱلْخِطَابِ (n.° 775, *1.re p.*). Le pronom, dans cette circonstance, ne joue aucun rôle dans la proposition ; il n'est ni sujet, ni complément, ni même compellatif (n.° 35) : c'est, si l'on veut, une sorte d'interjection destinée seulement à réveiller l'attention de celui à qui l'on parle, et à l'intéresser à la chose dont on l'entretient ; enfin, c'est un hors-d'œuvre de la proposition.

Cet usage des pronoms affixes de la seconde personne a lieu ordinairement avec les articles démonstratifs (n.os 775 et suiv. *1.re p.*) ; et ils sont tellement unis et pour ainsi dire amalgamés avec ces articles, qu'on peut les regarder comme en faisant en quelque sorte partie.

Mais il y a des cas infiniment plus rares, où le même usage des pronoms affixes a lieu avec d'autres mots. C'est ainsi que l'on dit أَرَأَيْتَكَ زَيْدًا مَا شَأْنُهُ *as-tu vu Zeïd, dans quel état il est !* Le sens est absolument le même que si l'on eût dit simplement أَرَأَيْتَ, et le pronom affixe كَ n'a aucune fonction dans la proposition *(b)*.

(a) Je me suis servi de ce terme, faute d'en trouver un autre. Le mot de *particule compellative* répond précisément aux termes arabes حَرْفُ ٱلنِّدَاءِ et حَرْفُ ٱلْمُنَادَاةِ (n.° 130); quant au mot حَرْفُ ٱلْخِطَابِ, il veut dire littéralement, *particule qui exprime la seconde personne*, ou *la personne à laquelle le discours est adressé*.

(b) Je tire cette observation et cet exemple du commentaire de Beïdhawi sur l'Alcoran, *sur. 6, v. 39;* et il s'en sert pour expliquer le mot أَرَأَيْتَكُمْ qui se trouve dans ce verset, et au *v. 46.* Il observe que le كَ, dans ce mot, ne peut pas faire la fonction de complément du verbe, parce que cela supposeroit que le verbe رَأَى seroit susceptible d'avoir trois complémens, ce qui n'est pas; et que d'ailleurs il auroit fallu dire أَرَأَيْتُمُوكُمْ. Le sens est, suivant

Je puis citer une expression analogue dont on fait quelquefois usage en françois dans le langage familier, et qui n'a d'autre effet que de donner au discours plus d'énergie, de le rendre en quelque sorte démonstratif, et d'associer ceux qui entendent le récit d'un événement, à cet événement même, qui cependant leur est totalement étranger. En voici un exemple :

Vous savez, mes amis, que je passe ordinairement la soirée seul avec mon fils, dans mon cabinet : hier, pendant que nous étions seuls, et que nous lisions quelques vers d'Homère, voilà qu'il VOUS *entre subitement un homme mal vêtu et de mauvaise mine ; il* VOUS *prend un siége, et, sans dire mot, s'assied auprès de nous.*

662. Le mot مَا est aussi employé fréquemment comme pléonastique, et alors on le nomme مَا زَائِدَةٌ (n.° 890, *1.re p.*).

663. Le verbe كَانَ est quelquefois employé d'une manière pléonastique, sans aucune influence grammaticale sur les autres mots qui composent la proposition, ni sur la valeur du temps des verbes qui peuvent se rencontrer dans la même proposition.

On en a déjà vu un exemple dans les formules des verbes

---

lui, أَرَأَيْتُمْ آلِهَتَكُمْ تَنْفَعُكُمْ إِذْ تَدْعُونَهَا *pensez-vous (que) vos dieux vous aideront, quand vous les invoquerez !* Le verbe رَأَى est ici مُعَلَّق *laissé en suspens* (n.os 407 et 513), et les complémens sont sous-entendus. Il suit de là que أَرَأَيْتَكُمْ est la même chose que أَرَأَيْتُمْ, et que le كَ, inséré dans la finale تُمْ, n'est qu'*une sorte d'interjection compellative tout-à-fait étrangère à la composition logique et grammaticale de la proposition, et qui ne fait tout au plus que corroborer ou rendre plus énergique le pronom affixe nominatif* تُمْ (n.° 814, *1.re p.*). C'est ce que Beïdhawi exprime ainsi : اَلْكَافُ حَرْفُ خِطَابٍ أُكِّدَ بِهِ ٱلضَّمِيرُ لِلتَّأْكِيدِ لَا مَحَلَّ لَهُ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ. (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 260, f. 188 *verso.*)

Cette analyse est assurément la meilleure que l'on puisse faire de ce passage : je doute cependant qu'elle satisfasse les bons esprits, et l'on ne sera peut-être pas éloigné de penser que ce texte de l'Alcoran a éprouvé quelque altération.

admiratifs (n.° 503, *1.re p.*); c'est ainsi que l'on dit مَا كَانَ أَصَحَّ عِلْمَ مَنْ تَقَدَّمَ *la science des anciens étoit très-exacte.* Les mots مَا كَانَ أَصَحَّ ne signifient pas plus que مَا أَصَحَّ, suivant les grammairiens Arabes. Il semble cependant que كَانَ détermine ici مَا أَصَحَّ à un sens passé.

664. Les verbes أَصْبَحَ et أَمْسَى sont quelquefois employés d'une manière pléonastique, comme كَانَ, dans les formules admiratives.

665. Le verbe كَانَ est encore pléonastique quand il se trouve entre un sujet et un attribut, sans exercer aucune influence sur l'attribut. Exemple : أَوَنَبِيٌّ كَانَ مُوسَى *Moïse est-il donc un prophète!* Si كَانَ faisoit ici fonction de verbe abstrait, on auroit dit نَبِيًّا à l'accusatif : d'ailleurs le verbe كَانَ eût donné à la proposition la signification du passé, au lieu qu'elle a la signification du présent *(a)*.

666. On trouve aussi le verbe كَانَ placé entre une préposition et son complément, circonstance où il ne peut être que pléonastique. Ex. سُرَاةُ بَنِي أَبِي بَكْرٍ تَسَامَى عَلَى كَانَ ٱلْمُسَوَّمَةِ ٱلْعِرَابِ *les plus illustres des enfans d'Abou-Becr, montés sur des chameaux distingués par leur beauté et leur force, disputoient entre eux de la gloire.* كَانَ n'influe pas plus ici sur le sens que مَا explétif, placé entre une préposition et son complément (n.° 890, *1.re p.*).

C'est plus ordinairement au prétérit que le verbe كَانَ est employé d'une manière pléonastique. On trouve cependant aussi des exemples de ce pléonasme où ce verbe est à l'aoriste.

667. Un genre de pléonasme qu'il est essentiel de remarquer, c'est celui qui résulte de l'emploi d'un adverbe négatif après un verbe qui renferme déjà l'idée de la négation. Exemples :

(a) Je crois que cet exemple est tiré de l'Alcoran.

مَا مَنَعَكَ أَلَّا تَسْجُدَ لِآدَمَ

Qu'est-ce qui t'a empêché de NE POINT *adorer Adam*, c'est-à-dire, *d'adorer Adam!*

مَا مَنَعَكَ إِذْ رَأَيْتَهُمْ ضَلُّوا أَنْ لَا تَتَّبِعَنِى

Qu'est-ce qui t'a empêché de NE *me* POINT *suivre (* c'est-à-dire, *de me suivre), quand tu as vu qu'ils s'étoient égarés (a)!*

Cette négation pléonastique est omise ailleurs, comme dans ce passage: مَا مَنَعَكَ أَنْ تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ بِيَدِى *qu'est-ce qui t'a empêché d'adorer ce que j'ai créé de ma main!*

668. On trouve encore un pléonasme de l'adverbe négatif dans les propositions conditionnelles elliptiques dont j'ai parlé ailleurs (n.° 651), telles que celle-ci : *S'il paye ce qu'il doit (laisse-le); sinon tu vendras ce qui lui appartient, &c.*

Dans ce cas, l'usage s'est introduit d'admettre dans la première proposition une négation qui est superflue, et même contraire à la résolution de cette ellipse. Ainsi, au lieu de dire, comme dans l'exemple cité, وَإِنْ دَفَعَ *s'il paye*, on dit وَإِنْ لَمْ يَدْفَعْ *s'il* NE *paye* POINT. Quelque singulière que soit cette manière de s'exprimer, j'en ai vu beaucoup d'exemples. Je vais en citer quelques-uns :

أَيُّهَا ٱلْمَلِكُ إِنْ لَمْ تَأْخُذْ لِى حَقِّى مِنْ وَلَدِكَ وَإِلَّا شَرِبْتُ هٰذَا ٱلسَّمَّ

O roi, si tu NE *me venges* PAS *de l'affront que j'ai reçu de ton*

(a) C'est ainsi qu'on lit dans l'Évangile selon S. Luc: *Le coq ne chantera point aujourd'hui, que tu ne nies trois fois que tu* NE *me connois* PAS ; πρὶν ἢ τρὶς ἀπαρνήσῃ μὴ εἰδέναι με (ch. XXII, v. 34) : le sens est, *que tu ne nies trois fois que tu me connois.* S. Jean dit de même : *Celui qui nie que Jésus* N'EST PAS *le Christ*, ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ χριστός, pour *celui qui nie que Jésus est le Christ* (*I.re épître de S. Jean*, ch. II, v. 22); et cette manière de s'exprimer n'est point étrangère aux meilleurs écrivains, comme l'a remarqué un grammairien Grec. *Voyez* la seconde édition de la traduction d'Hérodote par M. Larcher, *t. III, note 239, p. 391*; Glassius, *Philol. sac.* t. I, p. 423.

fils ; sinon j'avalerai ce poison. Le sens est : *Si tu me venges de l'affront que j'ai reçu de ton fils, (à la bonne heure) ; sinon &c. (a).*

وَحَضَرَ بَعْدَهُ حُسَيْنُ بَاشَا مَكَّةَ وَأَرَادَ أَنْ يَأْخُذَ مِنْ ظَاهِرٍ ٱلْبِلَادَ ٱلَّتِى كَانَ ظَاهِرٌ أَخَذَهَا مِنْ حُكُومَةِ ٱلشَّامِ وَتَهَدَّدَ ظَاهِرًا إِنْ كُنْتَ لَا تُرْجِعُ ٱلْبِلَادَ وَإِلَّا فِى رُجُوعِى مِنَ ٱلْحَجِّ لَا بُدَّ مِنْ قَتْلِكَ

Hosaïn, pacha de la Mecque, vint ensuite, et il voulut retirer des mains de Dhaher les cantons que Dhaher avoit pris du gouvernement de la Syrie ; il menaça donc Dhaher, et lui dit : « Si tu NE *» restitues* PAS *ces cantons ; sinon, à mon retour du pélerinage, il » n'y a pas de doute que je ne te fasse mourir. »* Le sens est : *Si tu restitues ces cantons, (à la bonne heure) ; sinon &c.*

فَإِنْ لَمْ يَرْضَ رَبُّ ٱلْمَنْزِلِ بِمَا طَلَبَ ٱلضَّامِنُ وَإِلَّا تَرَكَهُ وَٱنْصَرَفَ

Si le maître de la maison (dont les latrines ont besoin d'être curées) NE *consent* PAS *à donner ce que demande le fermier (du droit exclusif du curement et vidange des latrines) ; sinon, le fermier le laisse et s'en va.* Le sens est : *Si le maître de la maison consent à donner ce que demande le fermier, (à la bonne heure) ; sinon, le fermier le laisse et s'en va (b).*

ثُمَّ أَجَابَهُ يُنْكِرُ عَلَيْهِ خَرَابَ بِلَادِهِ وَيَأْمُرُهُ بِعِمَارَتِهَا وَإِنْ لَمْ يُعَمِّرْهَا وَإِلَّا وَإِلَّا

Ensuite il lui fit réponse en lui reprochant la dépopulation de ses états, et lui ordonna de les faire refleurir, ajoutant que s'il NE *les rétablissoit* POINT, *sinon sinon . . .* Le sens est, *ajoutant que s'il les rétablissoit, (on lui pardonneroit ses fautes passées) ; sinon, on le traiteroit de telle et telle manière (c).*

(a) Cet exemple est tiré de la cinquième des *Mille et une Nuits.* (Voyez *the Oriental Collections*, tome I.er, p. 248.)

L'exemple suivant est pris d'une Histoire manuscrite du scheïkh Dhaher.

(b) Voyez ma Chrestomathie Arabe, *tome II, p. 464.*

(c) Voyez ma Chrestomathie Arabe, *tome I.er, p. 259.*

La fin de cette phrase offre un exemple de réticence ou aposiopèse, figure qui appartient plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire.

669. On peut regarder comme une sorte de pléonasme l'emploi des mots نَفْسٌ *ame* et عَيْنٌ *œil,* qu'on ajoute par forme d'appositifs aux pronoms personnels exprimés ou sous-entendus; et qui répondent au latin *ipse* (n.° 392).

670. C'est encore un véritable pléonasme, lorsqu'après le mot كُلٌّ *tout, universalité,* on ajoute quelque autre mot qui signifie précisément la même chose, comme جَمِيعٌ - أَجْمَعُ - أَكْتَعُ, &c. (n.os 393 et suiv.)

671. Ces deux sortes d'expressions pléonastiques font partie, comme je l'ai dit (n.° 391), de ce que les grammairiens Arabes nomment تَوْكِيدٌ *corroboratif;* et ils les distinguent particulièrement sous la dénomination de تَوْكِيدٌ مَعْنَوِيٌّ *corroboratif de sens* ou *logique,* par opposition à une autre espèce de corroboratifs qu'ils appellent تَوْكِيدٌ لَفْظِيٌّ *corroboratif d'expression,* parce qu'elle consiste dans la répétition d'un ou de plusieurs mots.

672. Cette espèce de corroboratif, que l'on peut ranger parmi les pléonasmes, consiste dans la répétition expresse des mêmes mots, ou dans l'agrégation de deux mots qui ont absolument le même sens. Exemples :

وَمَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ثُمَّ مَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمُ ٱلدِّينِ

Qui est-ce qui t'a appris ce que c'est que le jour du jugement! qui est-ce, encore une fois, qui t'a appris ce que c'est que le jour du jugement!

إِذَا دُكَّتِ ٱلْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا

Quand la terre sera brisée et réduite en poussière, en poussière.

أَنْتَ بِٱلْخَيْرِ حَقِيقٌ قَمِنٌ

Tu es digne du bonheur, MÉRITANT *(le bonheur).*

فَأَيْنَ لِى أَيْنَ ٱلنَّجَآءُ بِبَغْلَتِى أَتَاكَ أَتَاكَ ٱللَّاحِقُوكَ آحْبِسْ آحْبِسْ

Où est pour moi, OÙ EST le moyen de fuir avec ma mule! ils sont arrivés, ILS SONT ARRIVÉS, ceux qui te poursuivent. Arrête, ARRÊTE (a)!

673. J'ai déjà observé (n.° 520) que, si l'on veut répéter par forme de pléonasme un pronom personnel, il faut employer les pronoms personnels isolés qui représentent le nominatif, comme أَنَا *je*, أَنْتَ *tu*, quoique celui qui précède soit un affixe.

674. Les adverbes affirmatifs ou négatifs, comme أَجَلْ - نَعَمْ - بَلَى - جَيْرِ *oui*, لَا *non*, peuvent se répéter par forme de pléonasme, نَعَمْ نَعَمْ *oui, oui;* لَا لَا *non, non.* On peut aussi employer deux adverbes affirmatifs différens, comme أَجَلْ جَيْرِ *oui, oui.*

675. Quant aux prépositions et aux conjonctions, si l'on veut les répéter, il faut aussi répéter leur complément, ou du moins lui substituer un pronom qui le représente. Ainsi l'on peut dire إِنَّ زَيْدًا إِنَّ زَيْدًا جَاهِلٌ *car Zeïd, car Zeïd est un insensé*, ou bien إِنَّ زَيْدًا إِنَّهُ جَاهِلٌ *car Zeïd, car lui, c'est un insensé.*

On dira de même فِى ٱلدَّارِ فِى ٱلدَّارِ زَيْدٌ *Zeïd est dans la maison, dans la maison*, ou bien فِى ٱلدَّارِ فِيهَا زَيْدٌ *Zeïd est dans la maison, dans elle.* Voici un exemple de ce genre de pléonasme: فَفِى رَحْمَةِ ٱللَّهِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ *ils demeureront dans la miséricorde de Dieu éternellement, dans elle.*

676. Quand les particules sont formées de plusieurs particules réunies, il est plus ordinaire de les répéter sans répéter leur complément. Le pléonasme peut aussi avoir lieu sans répéter le complément, en employant deux particules différentes, quoique d'une même signification. Exemples:

(a) Sur le mot ٱللَّاحِقُوكَ, *voyez*, ci-devant, n.° 248.

حَتَّى تَرَاهَا وَكَأَنَّ وَكَأَنَّ أَعْنَاقَهَا مُشَدَّدَاتٌ بِقَرَنٍ

En sorte que tu les voyois, et qu'elles te sembloient comme si COMME SI *leurs cous eussent été liés par une courroie.*

فَأَصْبَحْنَ لَا يَسْأَلْنَهُ عَنْ بِمَا بِهِ أَصْعَدَ فِي عَلْوِ ٱلْهَوَى أَمْ تَصَوَّبَا

Le lendemain au matin, elles ne le questionnèrent pas TOUCHANT SUR *le moyen qu'il avoit employé pour s'élever au haut des airs, ou pour en descendre (a).*

677. Il est extrêmement rare qu'une simple particule se trouve répétée sans son complément, comme la préposition لِ l'est dans l'exemple suivant : فَلَا وَٱللّٰهِ يُلْفَى لِمَا بِي وَلَا لِلِمَا بِهِمْ أَبَدًا دَوَآءٌ *jamais on ne trouvera de remèdes ni pour la maladie dont je suis, ni* POUR POUR *celle dont ils sont affligés.*

678. L'adverbe négatif لَا est quelquefois employé par forme de pléonasme, et sans avoir aucune influence sur le sens, dans les formules de serment. Exemple : فَلَا أُقْسِمُ بِمَوَاقِعِ ٱلنُّجُومِ وَإِنَّهُ لَقَسَمٌ عَظِيمٌ *je* NE *jure* POINT (c'est-à-dire, *je jure*) *par le lieu où se couchent les astres ; car c'est-là un grand serment (b).*

(a) Il faut observer que la préposition بِ est ici dans le sens de عَنْ, comme dans ce vers, فَإِنْ تَسْأَلُونِي بِٱلنِّسَآءِ فَإِنَّنِي خَبِيرٌ بِأَدْوَآءِ ٱلنِّسَآءِ طَبِيبُ *si vous m'interrogez* AU SUJET *des femmes, sachez que je connois les maladies des femmes, et que je suis un médecin (propre à les traiter)*, et dans un passage de l'Alcoran, dont j'ai fait usage ci-devant (n.° 404). Ainsi cet exemple offre une application de la règle précédente, qui porte que le pléonasme des prépositions peut avoir lieu sans que le complément soit répété, pourvu qu'on emploie deux prépositions différentes.

(b) Cet exemple est pris de l'Alcoran, *sur. 56, v. 77.* On trouve deux exemples pareils, *sur. 75, v. 1.* Je doute cependant très-fort qu'on puisse admettre un pareil idiotisme. Peut-être devroit-on interpréter ces phrases et autres semblables par forme d'interrogation.

679. On peut encore considérer comme une sorte de pléonasme l'emploi de la préposition مِنْ , lorsqu'avec le nom qui lui sert de complément, elle remplace, ou un sujet qui devroit être au nominatif, ou un complément immédiat d'un verbe, qui devroit être à l'accusatif. Exemples :

مَا تَأْتِيهِمْ مِنْ آيَةٍ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا عَنْهُ مُعْرِضِينَ

Il ne leur arrivoit point DE PRODIGE *d'entre les prodiges de leur seigneur, qu'ils n'en détournassent leur attention.*

لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَاتِ ٱللَّهِ وَلَقَدْ جَآءَكَ مِنْ نَبَآءِ ٱلْمُرْسَلِينَ

Il n'y a personne qui puisse changer les paroles de Dieu ; et déjà il t'est venu (c'est-à-dire, *il t'a déjà été révélé*) DE L'HISTOIRE *des envoyés (de Dieu, qui t'ont précédé).*

مَا مِنْ دَابَّةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ مَا فَرَّطْنَا فِى ٱلْكِتَابِ مِنْ شَىْءٍ

Il n'est point DE BÊTE *sur la terre, ni* D'OISEAU *volant avec ses deux ailes, qui ne soient des nations semblables à vous ; nous n'avons point oublié* DE CHOSE *dans le livre (des décrets éternels).*

Dans tous ces exemples, مِنْ آيَةٍ *de prodige*, مِنْ نَبَآءٍ *de l'histoire*, مِنْ دَابَّةٍ وَطَائِرٍ *de bête ni d'oiseau*, remplacent les sujets آيَةٌ *un prodige*, نَبَآءٌ *l'histoire*, دَابَّةٌ وَطَائِرٌ *aucune bête et aucun oiseau.* Au contraire, مِنْ شَىْءٍ *de chose* remplace le complément immédiat شَيْئًا *(nous n'avons oublié) aucune chose.*

Si l'on fait bien attention à l'analyse de ces formules, on verra qu'elles renferment en même temps, du moins pour la plupart, une ellipse et un pléonasme. Je dis qu'elles renferment une ellipse, ce qui ne peut souffrir aucun doute ; car, toute préposition n'étant que l'exposant du rapport qui existe entre un antécédent et un conséquent (n.° 821, *I.re p.*), il est certain que, dans

ces exemples, il y a ellipse d'un antécédent qui peut être شَيْءٌ *chose*, ou بَعْضٌ *partie*. Ainsi, lorsqu'on lit dans le premier exemple مَا تَأْتِيهِمْ مِنْ آيَةٍ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِمْ *il ne leur arrivoit point* DE PRODIGE *&c.* le sens est مَا تَأْتِيهِمْ بَعْضُ آيَةٍ مِنْ آيَاتِ *il ne leur arrivoit point* UNE PORTION DE PRODIGE, c'est-à-dire, *aucun prodige;* et le genre féminin du verbe تَأْتِي ne s'oppose point à cette analyse grammaticale, car c'est ici la concordance logique dont j'ai parlé ailleurs (n.° 332). Cette ellipse a lieu en françois, quand on dit : *Je n'ai jamais vu* D'HOMME *sage qui n'eût* DE L'HORREUR *pour* DES CRIMES *de cette nature....* DES VOLEURS *m'ont attaqué (a).* J'ajoute que dans ces formules il y a en même temps pléonasme ; ce qui est vrai, puisqu'au lieu de مِنْ آيَةٍ *de prodige [de prodigio]*, expression abrégée pour شَيْءٌ مِنْ آيَةٍ *une chose de prodige [aliquid de prodigio]*, ou substituée à بَعْضُ آيَةٍ *une portion de prodige [aliquid prodigii]*, on auroit pu exprimer le même sens, en disant simplement مَا تَأْتِيهِمْ آيَةٌ *il ne leur arrivoit (aucun) prodige [non veniebat ad eos prodigium].*

Je ne dissimule point cependant que cette manière de s'exprimer n'est pas toujours purement pléonastique, qu'elle ajoute souvent à l'énergie, sur-tout dans les propositions négatives, et que quelquefois même elle ne renferme qu'une ellipse, et nullement un pléonasme. C'est ce qui a lieu dans le second des exemples que j'ai rapportés لَقَدْ جَآءَكَ مِنْ نَبَإِ ٱلْمُرْسَلِينَ : car, si l'on eût dit نَبَأُ ٱلْمُرْسَلِينَ, le sens auroit été, *l'histoire des envoyés (précédens t'a été révélée) ;* au lieu que l'auteur a voulu dire شَيْءٌ مِنْ نَبَإِ ٱلْمُرْسَلِينَ, ou, en d'autres termes, بَعْضُ نَبَإِ ٱلْمُرْسَلِينَ *une partie de l'histoire des envoyés (précédens t'a été révélée).*

(a) *Voyez* mes *Principes de Grammaire générale* 2.ᵉ édition, p. 40, *note.*

680. On peut aussi regarder comme pléonastique *(a)* l'usage de la préposition بِ, quand elle sert à exprimer l'attribut d'une proposition, ou qu'elle suit l'adverbe إِذَا (n.os 824, *1.re p.* et 77, *2.e p.*)

CHAPITRE XXXIV.

Des Licences poétiques.

681. LES poëtes se permettent fréquemment des licences qui s'éloignent des règles ordinaires de la grammaire. Je ne parle point des licences qui consistent dans certaines constructions peu usitées, dans des inversions contraires aux règles ordinaires, des ellipses, ou des pléonasmes; j'en ai fait observer plusieurs à mesure que l'occasion s'en est présentée. Celles dont je veux parler ici n'affectent que la forme des mots, ou les règles ordinaires de la dépendance et de la concordance. Les unes appartiennent donc à la seconde partie de la grammaire, et les autres à la troisième. J'ai pensé qu'il ne seroit pas déplacé de réunir ici toutes celles qui sont d'un usage plus fréquent.

682. Les poëtes substituent quelquefois un *élif* d'union à un *élif* de séparation, et réciproquement un *élif* de séparation à un *élif* d'union (n.° 127, *1.re p.*). Exemple :

أَلَا ٱبْلِغْ حَاتِمًا وَأَبَا عَلِيٍّ بِأَنَّ عُوَانَةَ ٱلضَّبَعِيَّ فَرَّا

Çà donc, va porter à Hatem et Abou-Ali la nouvelle qu'Owana Dhabaï a pris la fuite.

ٱبْلِغْ avec un *élif* d'union tient ici la place de أَبْلِغْ.

(a) Voyez la Grammaire d'Ebn-Farhât, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, f. 133 *recto*.

683. Ils font masculin un nom féminin, et féminin un nom masculin. Exemples :

وَلَا مُزْنَةٌ وَدَقَتْ وَدْقَهَا وَلَا أَرْضٌ أَبْقَلَ أَبْقَالَهَا

Aucune nuée n'a versé ses eaux, aucune terre n'a produit ses herbes potagères.

لَمَّا أَتَى خَبَرُ ٱلزُّبَيْرِ تَوَاضَعَتْ سُورُ ٱلْمَدِينَةِ وَٱلْجِبَالُ ٱلْخُشَّعُ

Lorsque la nouvelle de l'aventure de Zobeïr est parvenue (à Médine), le mur de la ville s'est abaissé humblement, ainsi que les montagnes, saisies d'un saint respect.

Dans le premier exemple, أَبْقَلَ, verbe au masculin, se rapporte à أَرْضٌ, nom féminin; dans le second, تَوَاضَعَتْ, verbe au féminin, se rapporte à سُورٌ, nom masculin.

684. Ils redoublent par un *teschdid* une lettre qui ne doit point être doublée, et ils suppriment le *teschdid* d'une lettre qui doit être doublée. Exemples :

ضَخْمٌ يُحِبُّ ٱلْخُلُقَ ٱلْأَضْخَمَّ

Un gros homme qui aime ceux qui ont une grosse taille.

قَتَلْتُ عِلْبَاءً وَهِنْدَ ٱلْجَمَلِي وَٱبْنَآءَ ٱلصَّوْحَانِ عَلَى دِينِ عَلِي

J'ai tué Ilbaa, et Hind (a) Djamali, et les fils de Sauhan, pour défendre la religion d'Ali.

On voit ici ٱلْأَضْخَمَّ pour ٱلْأَضْخَمَ, et au contraire ٱلْجَمَلِي et عَلِي pour ٱلْجَمَلِيِّ et عَلِيٍّ.

685. Ils suppriment une contraction, et articulent avec sa voyelle la consonne qui devoit, en se contractant, perdre cette voyelle (n.° 399, *1.re p.*) : ainsi ils disent فَرَرُوا pour فَرُّوا. Ex. :

(a) *Hind* est ordinairement un nom de femme; ici il s'agit d'un homme de la classe des *Tabis*, nommé *Hind, fils d'Amrou.*

مَهْلًا أَعَاذِلَ قَدْ جَرَّبْتِ مِنْ خُلُقِي   أَنِّي أَجُودُ لِأَقْوَامٍ وَإِنْ ضَنِنُوا

Soyez plus réservés, censeurs sévères ; car je me suis fait une habitude de répandre mes bienfaits sur ceux même qui me haïssent.

686. Ils suppriment les voyelles nasales. Exemple :

تُضِيءُ ٱلظَّلَامَ بِٱلْعِشَاءِ كَأَنَّهَا   مَنَارَةُ مُمْسَى رَاهِبٍ مُتَبَتِّلِ

Elle éclaire les ténèbres, quand le jour a disparu ; en sorte qu'on la prendroit pour la lampe qui illumine la cellule nocturne d'un moine séparé du monde.

687. Ils déclinent sur la première déclinaison les noms qui appartiennent régulièrement à la seconde, et disent دَنَانِيرًا pour دَنَانِيرَ (n.° 728, *1.re p.*) : ils terminent aussi par un *medda* les noms qui se terminent par un *élif* bref, et par un *élif* bref ceux qui ont régulièrement un *medda.*

688. Ils déclinent régulièrement les noms qui devroient perdre leur voyelle finale, parce qu'ils se terminent par un ى (n.° 731, *1.re p.*). Exemple :

لَا بَارَكَ ٱللّٰهُ فِي ٱلْغَوَانِيِ   هَلْ يُصْبِحْنَ إِلَّا لَهُنَّ مُطَّلَبُ

Que Dieu maudisse les femmes qui vivent retirées dans leur ménage ! elles ont toujours quelque chose de nouveau à demander.

689. Ils conjuguent le verbe irrégulier comme s'il étoit régulier. Exemple :

أَلَمْ يَأْتِيكَ وَٱلْأَنْبَاءُ تَنْمِي   بِمَا لَاقَتْ لَبُونُ بَنِي زِيَادِ

Ne t'a-t-il point appris (car d'ordinaire les nouvelles vont toujours en grossissant) ce qui est arrivé à la femelle de chameau bonne laitière des enfans de Zeïd !

690. Ils font quiescent à la fin d'un mot un ى ou un و qui devroit avoir un *fatha* pour voyelle. Exemples :

أَبَى ٱللّٰهُ أَنْ أَسْمُو بِأُمٍّ وَلَا أَبِ

Dieu n'a pas voulu que je fusse noble du côté de ma mère ni de celui de mon père.

تَرَكْنَ رَاعِيهِنَّ مِثْلَ ٱلشَّنِّ

Elles ont abandonné leur pasteur, comme une outre vieille et usée.

Dans le premier exemple, أَسْمُو est pour أَسْمُوَ ; dans le second, رَاعِيهِنَّ est pour رَاعِيَهُنَّ (n.os 199 et 731, *1.re p.*).

691. Ils ajoutent après une voyelle la lettre analogue à cette voyelle, pour rendre le son plus plein ; ce qu'on appelle إِشْبَاعٌ *saturation*. On trouve en conséquence dans les poëtes مُنْتَزَاحٍ - فَأَنْظُورُ - صَيَارِيفُ pour مُنْتَزَحٍ - فَأَنْظُرُ - صَيَارِفُ. Cela a lieu surtout à la fin des mots, pour la rime.

692. Ils donnent une voyelle à une lettre qui devroit être quiescente. Exemple :

فَخَلَّفَهُمْ بِرَدِّ ٱلْبِيضِ عَنْهُمْ   وَهَامُهُمُ لَهُ مَعَهُمْ مُعَارُ

Il les a épargnés en détournant les glaives de dessus eux ; leur tête est un dépôt qui lui appartient, et dont il leur a seulement prêté l'usage.

693. Ils suppriment le وَ du pronom هُوَ et le يَ du pronom هِيَ : ils suppriment aussi la voyelle de l'affixe هُ, et lui substituent un *djezma*. Exemples :

فَبَيْنَاهُ يَشْرِى رَحْلَهُ قَالَ قَائِلٌ   لِمَنْ جَمَلٌ رِخْوُ ٱلْمِلَاطِ نَجِيبُ

Tandis qu'il vendoit ses équipages, quelqu'un a dit : « Quel est » celui qui a un chameau doux à monter, d'une race choisie ! »

وَمَا لَهُ مِنْ مَجْدٍ تَلِيدٍ وَمَا لَهْ   مِنَ ٱلرِّيحِ فَضْلٌ لَا ٱلْجَنُوبِ وَلَا ٱلصَّبَا

Il n'a point hérité un patrimoine de gloire ; il n'est distingué par aucun des avantages qui assurent aux vents la reconnoissance des

hommes : car il n'est ni comme le vent du midi (qui amène les pluies bienfaisantes), ni comme le zéphyr (qui rafraîchit et ranime).

694. Ils retranchent le يَ de l'adjectif conjonctif ٱلَّذِى, la finale نِ du duel, et la finale نَ du pluriel de ce même adjectif, et disent ٱلَّذِ - ٱللَّذَا et ٱلَّذِى pour ٱلَّذِى - ٱللَّذَانِ et ٱلَّذِينَ .

695. Au lieu de مِنْ et لَاكِنْ, ils disent (n.° 838, *1.re p.*) مِ et لَاكِ. Exemple :

فَلَسْتُ بِآتِيهِ وَلَا أَسْتَطِيعُهُ وَلَاكِ ٱسْقِنِى إِنْ كَانَ مَاؤُكَ ذَا فَضْلِ

Je n'irai point le trouver, je ne le puis ; mais donne-moi toi-même à boire, (ô femme), si ton eau est d'une nature généreuse.

696. Ils imitent le retranchement nommé تَرْخِيمٌ, qui a lieu régulièrement dans les noms, quand ils sont employés comme compellatifs (n.° 138), et le pratiquent lorsque les noms ne sont pas pris en ce sens. Exemple :

لَنِعْمَ ٱلْفَتَى تَعْشُوا إِلَى ضَوْءِ نَارِهِ طَرِيفُ بْنُ مَالِ لَيْلَةَ ٱلْجُوعِ وَٱلْخَصَرِ

Certes c'est un homme illustre par sa générosité que Tarif ben-Malec : c'est à la lueur de ses feux hospitaliers que les (voyageurs) se rassemblent pour prendre leur repas, dans une nuit où ils éprouvent la rigueur de la faim et du froid.

On voit ici طَرِيفُ بْنُ مَالِ pour طَرِيفُ بْنُ مَالِكٍ .

697. Les poëtes emploient aussi le mode subjonctif de l'aoriste après la conjonction فَ, sans que cette conjonction soit prise dans un sens qui exige l'usage de ce mode (n.° 48). Ex. :

سَأَتْرُكُ مَنْزِلِى لِبَنِى تَمِيمٍ وَأَلْحَقُ بِٱلْعِرَاقِ فَأَسْتَرِيحَا

J'abandonnerai ma demeure aux enfans de Témim ; je m'en irai dans l'Irak, et là je goûterai le repos (a).

(a) أَسْتَرِيحَا est pour أَسْتَرِيحَ (n.° 691). On pourroit supposer, quoi qu'en

698. Ils suppriment quelquefois la conjonction فَ, lorsqu'elle devroit former la séparation entre une proposition conditionnelle et la proposition corrélative (n.os 549 et suiv.). Exemple : مَنْ يَفْعَلِ ٱلْحَسَنَاتِ ٱللّٰهُ يَشْكُرُهَا *Quiconque fera le bien, Dieu lui en témoignera sa gratitude.* On auroit dû dire فَٱللّٰهُ يَشْكُرُهَا *(a).*

699. Ils mettent quelquefois le verbe ou l'attribut au singulier, lorsque le sujet est un duel qui exprime deux choses inséparables l'une de l'autre, comme dans cet exemple : ٱلْعَيْنَانِ تَنْهَلُّ *les deux yeux fondent* (à la lettre *fond*) *en larmes.*

700. Quelquefois, lorsque deux mots sont liés par une conjonction, les poëtes intervertissent l'ordre naturel, et placent la conjonction et le mot qui la suit, avant celui qui, dans le sens, précède la conjonction. Ex. عَلَيْكَ وَرَحْمَةُ ٱللّٰهِ ٱلسَّلَامُ, à la lettre, *sur toi, et la miséricorde de Dieu, le salut*, au lieu de عَلَيْكَ ٱلسَّلَامُ وَرَحْمَةُ ٱللّٰهِ *que le salut et la miséricorde de Dieu (reposent) sur toi !*

701. Ils peuvent donner pour sujet au verbe كَانَ un nom indéterminé, et pour attribut un nom déterminé ; ce qui est précisément le contraire de la règle ordinaire (n.° 155). Ex. :

قِفِي قَبْلَ ٱلتَّفَرُّقِ يَا ضَبَاعَا   وَلَا يَكُ مَوْقِفٌ مِنْكِ ٱلْوَدَاعَا

Arrête-toi, Dhabaa, avant l'instant de la séparation; que le moment où tu t'arrêteras ne soit point l'instant des adieux.

La construction régulière auroit été لَا يَكُ ٱلْوَدَاعُ مَوْقِفًا مِنْكِ *que l'instant des adieux ne soit point le moment où tu t'arrêteras ;* c'est-à-dire, *n'attends pas l'instant des adieux pour t'arrêter auprès de moi.*

---

dise Hariri, de qui ceci est tiré, que وَ signifieroit ici *en sorte que;* et, en ce cas, cette particule exigeroit le subjonctif (n.° 48).

(a) Cette seconde proposition se nomme جَوَابُ ٱلْجَزَاءِ, c'est-à-dire, *la proposition qui forme la réponse d'une phrase exprimant compensation.*

702. Ils emploient la forme du pluriel irrégulier فَوَاعِلُ pour le pluriel masculin des adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ, quoique cette forme de pluriel ne convienne régulièrement qu'aux féminins de ces mêmes adjectifs verbaux (n.° 700, *1.re p., page 267*).

703. Enfin ils emploient le mode énergique de l'aoriste, quand ce mode ne devroit pas avoir lieu, et ils donnent même quelquefois la forme énergique au prétérit et à l'adjectif verbal, ainsi qu'à des verbes d'admiration. Exemples :

دَامِنَّ سَعْدُكِ إِنْ رَحِمْتِ مُتَيَّمَا ·

Puisse ton bonheur être durable, (femme), si tu as pitié d'un malheureux que l'amour a rendu captif!

أَرَأَيْتَ إِنْ جَاءَتْ بِهِ أُمْلُودَا
مُرَجَّلًا وَيَلْبَسُ ٱلْبُـــرُودَا
أَقَائِلُنَّ أَحْضِرِ ٱلشُّـــهُودَا

Si elle amène (son jeune amant) avec cette taille délicate, cette chevelure crépue, ces habits d'étoffe rayée, penses-tu que (le père de cette amante) dise : « Faites venir les témoins (pour dresser l'acte » de leur mariage)! »

704. Plusieurs des licences poétiques indiquées dans ce chapitre ont aussi lieu dans la prose rimée.

LIVRE QUATRIÈME.

DE LA SYNTAXE CONSIDÉRÉE SUIVANT LE SYSTÈME DES GRAMMAIRIENS ARABES (a).

CHAPITRE I.er

De la Proposition en général.

705. Ce qu'on appelle *discours* ou *phrase* كَلَامٌ, est une aggrégation de deux mots au moins, dont la réunion énonce un attribut comme appartenant à un sujet. Ce rapport entre l'attribut et le sujet est nommé إِسْنَادٌ, ce que l'on peut rendre par *attribution.*

(a) J'ai suivi principalement, dans cette quatrième partie de ma Grammaire, celle de Martellotto, intitulée, *Institutiones linguæ Arabicæ;* mais je l'ai beaucoup abrégée, parce que le but que je me suis proposé n'est que d'offrir un moyen de parvenir à l'intelligence des grammairiens et des scoliastes Arabes, et que d'ailleurs les détails dans lesquels je suis entré dans la troisième partie, me permettoient d'être plus court ici.

Les dénominations techniques ne sont pas les mêmes chez tous les grammairiens Arabes: en conséquence, on trouvera quelquefois ici des dénominations différentes de celles que j'ai indiquées dans les trois premières parties. J'ai laissé subsister exprès ces différences, afin de donner la connoissance d'un plus grand nombre de termes techniques. Il en est de même de l'analyse d'une proposition; la même proposition est souvent analysée de diverses manières par différens grammairiens, quelquefois par le même grammairien.

On trouvera ici des développemens d'analyse grammaticale que l'on a déjà

Le mot qui exprime l'attribut est nommé مُسْنَدٌ, c'est-à-dire, *attribué.* Celui qui exprime le sujet se nomme مُسْنَدٌ إِلَيْهِ, c'est-à-dire, *celui auquel on donne un attribut.*

706. Il n'est pas absolument nécessaire que le sujet et l'attribut soient exprimés par deux mots distincts : quand le sujet est un pronom, et l'attribut un verbe, le sujet se trouve réuni dans un seul mot avec l'attribut; mais on considère alors les inflexions qui forment les personnes des verbes comme des mots distincts du verbe (n.° 814, *1.re p.*). Ainsi, dans خَرَجْتُ, la première partie du mot, خَرَجْ, forme l'attribut; la deuxième partie, تُ, forme le sujet.

707. Si la proposition forme un sens complet, elle se nomme indifféremment كَلَامٌ *phrase*, ou جُمْلَةٌ *proposition.* Si la proposition est de nature à exiger, pour la plénitude du sens, une autre proposition, on la nomme seulement جُمْلَةٌ *proposition.*

Ainsi زَيْدٌ عَالِمٌ *Zeïd (est) savant*, est en même temps كَلَامٌ *phrase*, et جُمْلَةٌ *proposition.* Dans مَنْ ضَرَبَنِي ضَرَبْتُهُ *quiconque me frappera, je le frapperai*, il y a deux *propositions* جُمْلَةٌ, et une seule *phrase* كَلَامٌ.

---

vus précédemment; je n'ai pu éviter ces répétitions : autrement cette quatrième partie eût manqué d'ensemble.

Au surplus, elle n'est point faite pour les commençans; elle ne pourroit qu'embrouiller leurs idées. Elle est faite pour les personnes déjà avancées, et doit leur servir de préparation à la lecture des scoliastes. Il est fâcheux que tout ce qui a été imprimé de scolies jusqu'à présent, du moins la plus grande partie, soit défiguré par des fautes innombrables. Telles sont celles qui accompagnent le poëme de Caab ben-Zoheïr et la *Moallaka* d'Amri-alkaïs, donnés par Lette, le poëme ٱلْمَقْصُورَةُ d'Ebn-Doreïd de l'édition de Haitsma, et l'Anthologie de sentences Arabes ٱلْكَلِمُ ٱلنَّوَابِغُ de Zamakhschâri, publiée par A. Schultens. On fera mieux d'étudier quelques chapitres du Commentaire de l'Alcoran par Beïdhawi.

CHAPITRE II.

De la Nature des diverses Propositions.

708. Le discours ou la phrase est simple ou composée : simple, quand elle ne contient qu'une seule proposition ; composée, quand elle en contient davantage.

709. La phrase simple est ou une *proposition nominale* جُمْلَةٌ ٱسْمِيَّةٌ, ou une *proposition verbale* جُمْلَةٌ فِعْلِيَّةٌ.

La proposition nominale est celle dans laquelle l'attribut ٱلْمُسْنَدُ est ou un adjectif ou un nom, soit que ce nom soit seul, ou qu'il soit joint à un adjectif, ou qu'il ait un complément. Exemples : زَيْدٌ عَالِمٌ *Zeïd (est) savant ;* زَيْدٌ رَجُلٌ عَالِمٌ *Zeïd (est) un homme savant ;* زَيْدٌ غُلَامُ أَبِيكَ *Zeïd (est) le domestique de ton père ;* زَيْدٌ أَبُوكَ *Zeïd (est) ton père.*

La proposition verbale est celle dont l'attribut est exprimé par un verbe. Exemple : مَاتَ زَيْدٌ *Zeïd est mort.*

710. Il y a deux autres sortes de propositions elliptiques qui semblent n'être ni nominales ni verbales, mais que l'on peut rapporter à l'une ou à l'autre espèce, suivant que l'on supplée à l'ellipse par un verbe ou par un nom. La première est nommée جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ *proposition circonstancielle,* parce qu'elle semble avoir pour attribut une circonstance de lieu, sorte de terme circonstanciel que l'on nomme ظَرْفٌ *vase.* Ex. زَيْدٌ عِنْدَكَ *Zeïd (est) chez toi ;* زَيْدٌ فِي ٱلْمَسْجِدِ *Zeïd (est) dans la mosquée.* La seconde est nommée جَارٍ مَجْرَى ٱلظَّرْفِيَّةِ, c'est-à-dire, *formée à la manière de la proposition circonstancielle.* Dans celle-ci, l'attribut, au lieu d'être énoncé simplement, devient le complément d'une préposition. Exemple : أَنَا مِنَ ٱلصَّادِقِينَ *je (suis) du nombre des véridiques.*

Si l'on suppose qu'il y a dans ces propositions ellipse d'un

verbe, comme كَانَ, elles sont des propositions verbales. Si l'on suppose qu'il y a ellipse d'un nom verbal, comme كَائِنٌ *étant*, ou d'un nom, comme بَعْضٌ *un, une portion*, elles sont nominales *(a)*.

711. La phrase composée est, 1.° celle qui contient deux propositions qui dépendent tellement l'une de l'autre, que le sens de la première resteroit suspendu si l'on n'ajoutoit pas la seconde. Exemples :

مَنْ ضَرَبَنِى ضَرَبْتُهُ

Quiconque me frappera, je le frapperai.

لَوْ ضَرَبَنِى ضَرَبْتُهُ

S'il me frappoit, je le frapperois.

لَمَّا رَجَعَ نَزَلَ عِنْدِى

Quand il fut de retour, il logea chez moi.

2.° Celle dans laquelle une des parties intégrantes de la proposition forme elle-même une proposition. Exemples :

زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ

Zeïd, son père est mort; c'est-à-dire, *le père de Zeïd est mort.*

(a) Le terme circonstanciel est, comme nous venons de le dire, nommé ظَرْفٌ *vase;* mais il faut ici faire une distinction. Si le verbe qui doit être sous-entendu pour remplir l'ellipse, est un verbe d'une signification très-vague et qui soit suffisamment indiquée par la réunion de la préposition et de son complément, comme dans l'exemple donné زَيْدٌ فِى ٱلدَّارِ *Zeïd (est) dans la maison*, dans lequel il faut sous-entendre le verbe كَانَ *être*, ou حَصَلَ *se trouver*, le terme circonstanciel se nomme ظَرْفٌ مُسْتَقِرٌّ ; mais si le verbe est exprimé, ou si le verbe sous-entendu est un verbe d'une signification plus précise et dont l'idée n'est point renfermée dans le terme circonstanciel, comme dans cet exemple, زَيْدٌ مَاتَ فِى ٱلطَّرِيقِ *Zeïd est mort dans le chemin*, le terme circonstanciel se nomme ظَرْفٌ لَغْوٌ.

زَيْدٌ ٱبْنُهُ حَسَنٌ

Zeïd, son fils est beau; c'est-à-dire, *le fils de Zeïd est beau.*

On nomme cette sorte de proposition جُمْلَةٌ ذَاتُ ٱلْوَجْهَيْنِ *proposition à deux faces.*

712. La proposition verbale peut être ou *énonciative* إِخْبَارِيَّةٌ, ou *productive* إِنْشَائِيَّةٌ, ou *conditionnelle* شَرْطِيَّةٌ.

La première énonce un attribut comme appartenant au sujet; la seconde exprime un commandement, une défense, un souhait, une prière, &c.; la troisième énonce l'attribut comme appartanant au sujet sous une certaine condition.

CHAPITRE III.

Des Parties tant essentielles qu'accessoires des Propositions.

713. Les différentes parties essentielles d'une proposition, qui sont le sujet et l'attribut, et les parties accessoires, telles que les adjectifs, les appositifs, les complémens et les termes circonstanciels, prennent différens noms à raison de la place qu'elles occupent dans la proposition, et des règles de concordance ou de dépendance auxquelles elles sont soumises.

714. A raison de ces différences, le sujet et l'attribut prennent quatre noms différens:

ٱلْمُبْتَدَأُ *l'inchoatif,*

ٱلْخَبَرُ *l'énonciatif,*

ٱلْفِعْلُ *le verbe,*

ٱلْفَاعِلُ *l'agent.*

De ces quatre parties, il y en a toujours au moins deux dans une proposition.

715. Les parties accessoires du discours, telles que les adjectifs, les complémens, les termes circonstanciels, sont toutes comprises sous le nom de اَلْمُتَعَلِّقَاتُ *dépendances;* et l'on en distingue six espèces:

اَلْمَفْعُولُ *le patient* ou *objet de l'action*,

اَلْحَالُ *la situation* ou *terme circonstanciel d'état*,

اَلتَّمْيِيزُ *le spécificatif*,

اَلْمَجْرُورُ *le complément mis au génitif*,

اَلْمُسْتَثْنَى *la chose exceptée*,

اَلتَّوَابِعُ *les appositifs.*

716. Chacune de ces parties de la proposition fera le sujet d'un chapitre particulier.

CHAPITRE IV.

De l'Inchoatif.

717. L'INCHOATIF est un nom, ou l'équivalent d'un nom, qui n'est dans la dépendance d'aucun antécédent. C'est ordinairement le sujet de la proposition, rarement l'attribut; et, sauf quelques exceptions, l'inchoatif tient la première place dans la proposition, ce qui est indiqué par le nom même qu'il porte. Exemple : زَيْدٌ عَالِمٌ *Zeïd (est) savant. Zeïd* est ici l'inchoatif.

718. Quelquefois l'inchoatif est placé après l'attribut ou énonciatif; ce qui a lieu quand l'énonciatif doit être précédé d'une particule négative ou interrogative, et que l'attribut et l'inchoatif, qui est le sujet, concordent en genre et en nombre. Exemples : مَا قَائِمٌ زَيْدٌ *Zeïd n'est pas debout;* مَا قَائِمَانِ ٱلرَّجُلَانِ *ces deux hommes ne sont pas debout.*

719. Lorsque l'attribut, précédé d'une particule négative ou interrogative, ne concorde pas en genre et en nombre avec le sujet duel ou pluriel, le sujet ne peut plus être inchoatif, parce qu'il est alors envisagé comme étant sous la dépendance de l'attribut : c'est en ce cas l'attribut qui est l'inchoatif ; et le sujet est considéré comme agent, ainsi qu'on le verra ci-après. Ex. مَا قَائِمٌ ٱلرَّجُلَانِ *ces deux hommes ne sont pas debout;* أَقَائِمٌ ٱلرِّجَالُ *est-ce que ces hommes sont debout!*

720. J'ai dit que l'inchoatif doit être, ou un *véritable nom* (ce qui comprend aussi les pronoms), إِسْمٌ صَرِيحٌ, ou *l'équivalent d'un nom*, c'est-à-dire, *une manière de s'exprimer qui puisse se résoudre en un nom*, إِسْمٌ مُؤَوَّلٌ. Ainsi un verbe précédé d'une des conjonctions nommées مَصْدَرِيَّة, parce qu'elles donnent aux temps du verbe *la valeur du nom d'action* (n.os 889 et 890, *1.re p.*), peut servir d'inchoatif. Exemple : أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ *que vous jeûniez est bon pour vous;* c'est-à-dire, *le jeûne* ٱلصَّوْمُ *est bon pour vous.*

721. L'inchoatif ne doit être dans la dépendance d'aucun antécédent. J'appelle *antécédent* ce que les Arabes nomment عَامِلٌ, et au pluriel عَوَامِلُ ; ce qui revient aux mots *gouverner* et *régir*, employés par nos grammairiens. Les Arabes distinguent des *antécédens exprimés* ou *grammaticaux* عَوَامِلُ لَفْظِيَّة, et des *antécédens sous-entendus* ou *logiques* عَوَامِلُ مَعْنَوِيَّة. Il n'est question ici que des premiers, dans la dépendance desquels l'inchoatif ne sauroit jamais se trouver ; car il est dans la dépendance d'un *antécédent logique*, les Arabes considérant l'absence de tout antécédent grammatical comme un véritable antécédent logique.

722. L'inchoatif doit toujours être au nominatif. Quand l'inchoatif est un attribut précédé d'une particule négative ou interrogative, et qu'il ne concorde pas avec le sujet en genre et en nombre (n.° 719), il régit le sujet, qui est alors considéré comme

comme agent, et il le met au nominatif, comme on l'a vu dans les exemples, مَا قَائِمٌ ٱلرَّجُلَانِ *ces deux hommes ne sont pas debout;* أَقَائِمٌ ٱلرِّجَالُ *est-ce que ces hommes sont debout!*

CHAPITRE V.

De l'Énonciatif.

723. L'ÉNONCIATIF, soit que ce soit un nom ou un adjectif, remplit toujours la fonction d'attribut dans la proposition. Exemples : زَيْدٌ عَالِمٌ *Zeïd (est) savant;* بَعْلِي شَيْخٌ *mon mari (est) un vieillard.* Les mots عَالِمٌ *savant* et شَيْخٌ *vieillard,* sont ici les énonciatifs.

En général, l'inchoatif est un nom déterminé, et l'énonciatif un nom ou un adjectif indéterminé.

Suivant quelques grammairiens, l'énonciatif n'est régi, comme l'inchoatif, que par l'absence de tout antécédent grammatical (n.° 721); suivant d'autres, il est régi par l'inchoatif, et ne peut l'être par aucun autre antécédent grammatical.

724. L'énonciatif doit toujours être au nominatif; il se place régulièrement après l'inchoatif.

Nous avons vu, ci-devant (n.° 718), un cas où l'énonciatif précède régulièrement l'inchoatif, sans que l'un et l'autre de ces deux termes changent pour cela de nature. Il y a quelques autres exemples d'inversions de ces deux termes; mais plusieurs grammairiens ne les admettent pas, et ont recours, pour en rendre raison, à une autre analyse. Nous en indiquerons quelques-uns dans la suite (n.os 760 et suiv.).

CHAPITRE VI.

Du Verbe.

725. La seule chose qu'il y ait à observer ici relativement au verbe, c'est que les grammairiens comprennent sous ce nom, par rapport aux règles de la syntaxe, les adjectifs verbaux ou *noms d'agent* et *de patient*, et ceux qu'ils nomment شُبْهَاتُ ٱلْفِعْلِ *assimilés au verbe* (n.° 621, *1.re p.*). Ainsi, dans cette proposition, زَيْدٌ حَسَنٌ غُلَامُهُ *Zeïd, son esclave (est) beau*, pour *l'esclave de Zeïd (est) beau*, زَيْدٌ *Zeïd* est l'inchoatif, et les deux autres mots forment une proposition verbale qui tient lieu d'énonciatif et qui est composée d'un verbe et d'un agent, حَسَنٌ *beau*, adjectif verbal, étant considéré comme un verbe.

726. Les verbes sont toujours censés contenir un *pronom* ضَمِيرٌ, qui est leur agent et qui détermine leur signification à la première, seconde ou troisième personne.

Si la personne est indiquée par quelque lettre ajoutée aux lettres primitives, le pronom est بَارِزٌ *apparent.* S'il n'y a aucune lettre ajoutée aux lettres primitives, le pronom est مُسْتَتِرٌ ou مُسْتَكِنٌ *caché.* Ainsi, dans les mots عَلِمْتُ *j'ai su*, عَلِمْتَ *tu as su*, عَلِمْنَا *nous avons su*, le pronom est *apparent*, c'est تُ - تَ - نَا; dans عَلِمَ *il a su*, le pronom est *caché* (n.° 814, *1.re p.*).

CHAPITRE VII.

De l'Agent.

727. On appelle *agent* le nom auquel se rapporte le verbe qui le précède : ce nom exprime le sujet qui a pour attribut la qualité signifiée par le verbe.

L'agent doit donc toujours être placé après le verbe, ou l'adjectif verbal qui fait la fonction de verbe. Exemples : مَاتَ عُمَرُ *Omar est mort;* عُمَرُ مَاتَ أَبُوهُ *Omar, son père est mort*, c'est-à-dire, *le père d'Omar est mort.* Les mots عُمَرُ *Omar*, dans la première phrase, et أَبُوهُ *son père*, dans la seconde, sont les agens du verbe مَاتَ *est mort.*

728. L'agent, au lieu d'être un *vrai nom* إِسْمٌ صَرِيحٌ, peut être une *expression équivalente à un nom* إِسْمٌ مُؤَوَّلٌ, comme on l'a déjà dit en parlant de l'inchoatif. Exemple : أَعْجَبَنِي أَنْ خَرَجْتَ *il m'a fait plaisir que tu es sorti;* ce qui est l'équivalent de أَعْجَبَنِي خُرُوجُكَ *ta sortie m'a fait plaisir.*

Si le verbe est précédé d'un nom, ce nom n'est pas alors agent, mais inchoatif, et le verbe a son agent en lui-même. La proposition en ce cas n'est plus simple; elle est composée, ayant pour attribut une proposition complète (n.° 711). Ainsi عُمَرُ مَاتَ *Omar est mort*, est la même chose que عُمَرُ مَاتَ هُوَ *Omar, est mort lui;* et cette proposition est absolument semblable à celle-ci, زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ *Zeïd, est mort son père;* عُمَرُ est inchoatif, مَاتَ est verbe, et porte en lui-même son agent. De même, dans أَنَا ضَرَبْتُ *j'ai frappé*, le مُضْمَرٌ مُنْفَصِلٌ *pronom séparé*, أَنَا *je*, est inchoatif; le verbe est ضَرَبْ ; le مُضْمَرٌ مُتَّصِلٌ *pronom affixe* تُ, qui est en même temps بَارِزٌ *apparent* (n.° 726), est l'agent du verbe.

729. Il en est de même des adjectifs verbaux. Toutes les fois que le nom ou pronom auquel ils se rapportent les suit, on le nomme *agent.* Ainsi, dans ces exemples, مَا قَائِمٌ ٱلرَّجُلَانِ *n'est pas debout ces deux hommes*, c'est-à-dire, *ces deux hommes ne sont pas debout;* أَقَائِمٌ ٱلرِّجَالُ *est-ce qu'est debout ces hommes!* c'est-à-dire, *est-ce que ces hommes sont debout* (n.° 719)! le mot قَائِمٌ est inchoatif, les mots رَجُلَانِ et رِجَالٌ sont agens.

La même chose a lieu dans ces phrases :

زَيْدٌ ضَارِبٌ غُلَامُهُ *Zeïd, le serviteur de lui (est) frappant*, c'est-à-dire, *le serviteur de Zeïd frappe.*

جَآءَنِي زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ غُلَامُهُ *il est venu à moi Zeïd, le beau le serviteur de lui*, c'est-à-dire, *dont le serviteur est beau.*

Dans ces exemples, غُلَامُهُ *le serviteur de lui*, est agent par rapport à ضَارِبٌ *frappant* et à ٱلْحَسَنُ *le beau.*

730. Tout ce que l'on dit ici de l'agent a aussi lieu par rapport au nom ou au pronom qui sert de sujet au verbe passif, et que l'on nomme ٱلْمَفْعُولُ ٱلَّذِى لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ *l'objet d'une action dont l'agent n'est pas nommé:* ce sujet est considéré comme agent, et on le nomme قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ *remplaçant l'agent*, quand il est après le verbe; s'il est avant le verbe, il devient inchoatif, et le verbe porte en lui-même son agent.

CHAPITRE VIII.

Du Patient.

731. Sous le nom de *patient*, ou plutôt d'*objet de l'action* ٱلْمَفْعُولُ, sont compris cinq termes complémentaires ou circonstanciels qui peuvent trouver place dans la proposition (n.° 170). Je traduirai le mot مَفْعُولٌ par celui de *complément*, pour simplifier l'expression.

732. Le premier, nommé ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ *complément absolu*, est le nom d'action du verbe, ajouté au verbe lui-même ou à un verbe d'une signification équivalente; ce qui se fait dans plusieurs vues: 1.° لِلتَّأْكِيدِ *pour donner de l'énergie*, ex. ضَرَبْتُ ضَرْبًا *j'ai frappé rudement;* 2.° لِلتَّعْدَادِ *pour énumération*, exemples, ضَرَبْتُ ضَرْبَةً *j'ai frappé un coup*, ضَرَبْتُ ضَرْبَتَيْنِ *j'ai frappé deux coups;* c'est le nom d'unité (n.° 577); 3.° لِلنَّوْعِ *pour spécifier*, exemple, ضَرَبْتُهُ ضِرْبَةً *j'ai frappé d'une certaine manière;* c'est le

nom spécificatif (n.° 579) ; et ضَرَبْتُ ضَرْبًا شَدِيدًا *j'ai frappé d'une percussion forte.*

733. Le second est nommé simplement ٱلْمَفْعُول ou ٱلْمَفْعُولُ بِهِ *celui sur qui se passe l'action* ou *qui en est l'objet :* c'est le complément objectif des verbes. Exemples : ضَرَبْتُ زَيْدًا *j'ai frappé Zeïd ;* رَأَيْتُ عُمَرَ *j'ai vu Omar.*

734. Le troisième, nommé ٱلْمَفْعُولُ فِيهِ *ce dans quoi l'action est faite,* indique le temps ou le lieu dans lequel se fait l'action. Exemples : مَاتَ ٱلْيَوْمَ ٱلثَّانِي *il est mort le deuxième jour ;* جَآءَ خَلْفَكَ *il est venu derrière toi.*

735. Le quatrième est appelé ٱلْمَفْعُولُ لَهُ ou لِأَجْلِهِ *le motif de l'action :* ce sont les noms d'action qui servent à cet usage. Exemple : ضَرَبْتُ زَيْدًا تَأْدِيبًا لَهُ *j'ai frappé Zeïd pour le corriger.*

736. Le cinquième, nommé ٱلْمَفْعُولُ مَعَهُ *celui avec qui a été faite l'action,* indique celui qui a coopéré à l'action, avec l'agent ; on le joint à l'agent par la conjonction وَ. Exemple : جَآءَ ٱلسُّلْطَانُ وَٱلْجَيْشَ *le sultan est venu avec l'armée.*

737. Dans tous ces cas, le nom qui fait la fonction de *complément* ٱلْمَفْعُول doit être mis à l'accusatif.

CHAPITRE IX.

Du Terme circonstanciel d'état.

738. Ce qu'on appelle ٱلْحَال *état,* est un nom destiné à expliquer une circonstance relative à l'état dans lequel se trouve l'agent ou le patient, ou même quelque autre personne qui entre dans la proposition comme complément de l'une de ses parties essentielles, et à modifier ainsi l'idée de cette personne.

On emploie régulièrement pour cela le nom d'agent ou adjectif verbal. Exemples : جَآءَ زَيْدٌ رَاكِبًا *Zeïd est venu à cheval ;* رَكِبْتُ ٱلْفَرَسَ مُسَرَّجًا *j'ai monté le cheval (qui étoit) sellé.*

739. Quelquefois le terme circonstanciel d'état peut se rapporter également à l'agent ou au patient. Ex. ضَرَبْتُ زَيْدًا قَاعِدًا *j'ai frappé Zeïd qui étoit assis* ou *pendant que j'étois assis.* On peut cependant disposer les mots de manière à éviter cette amphibologie (n.° 627).

740. Le même terme circonstanciel étant mis au duel peut se rapporter en même temps à l'agent et au patient. Exemple: لَقِيَ عَمْرٌو زَيْدًا رَاكِبَيْنِ *Amrou a rencontré Zeïd, tous deux étant à cheval.*

741. Il peut aussi se rapporter à quelque terme circonstanciel ou à quelque complément de la proposition. Exemple: قَتَلْتُ كَلْبَ عَمْرٍو نَائِمًا *j'ai tué le chien d'Amrou tandis qu'il* (Amrou) *dormoit.*

742. Le terme circonstanciel d'état est toujours à l'accusatif.

CHAPITRE X.

Du Terme spécificatif.

743. Comme le terme circonstanciel d'état spécifie une certaine manière d'être d'une chose précédemment nommée, de même le *terme spécificatif* تَمْيِيزٌ restreint à une partie d'un tout ce qui sembloit dit du tout dans son entier. Exemple: اَلْوَرْدُ طَيِّبٌ رِيحًا وَلَوْنًا *la rose est agréable par l'odeur et la couleur.* Ici le terme spécificatif restreint la proposition entière.

744. Quelquefois le terme spécificatif ne restreint qu'un nom applicable à une multitude de choses, et devient alors un vrai complément logique. Cela a lieu après certains numératifs, et après les noms de mesure, de poids, de quantité. Exemples:

عِشْرُونَ رَجُلًا *vingt hommes;* قَفِيزٌ شَعِيرًا *un boisseau d'orge;*

رِطْلٌ خُبْزًا *une livre de pain;* كَمْ رَجُلًا *combien d'hommes!*

745. Le terme spécificatif est toujours mis à l'accusatif.

CHAPITRE XI.

Du Complément mis au génitif.

746. Le mot arabe مَجْرُورٌ signifie *un nom mis au cas nommé* جَرٌّ qui est le *génitif*, et indique, 1.° un nom mis au génitif, parce qu'il sert de complément à un nom ou à un adjectif, comme غُلَامُ زَيْدٍ *l'esclave de Zeïd*, جَمِيلُ ٱلْوَجْهِ *beau de visage;*

2.° Un nom qui sert de complément à une *préposition* حَرْفُ ٱلْجَرِّ. Exemple : خَرَجْتُ مِنَ ٱلدَّارِ *je suis sorti de la maison.*

747. La première sorte de rapport se nomme إِضَافَةٌ *annexion;* l'antécédent se nomme ٱلْمُضَافُ *l'annexe;* et le conséquent, ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ *ce qui reçoit une annexe.* La seconde espèce de rapport s'exprime par les mots جَارٌّ وَمَجْرُورٌ *une préposition et son régime.*

748. Ces sortes de circonstances exprimées par une préposition et le nom qui lui sert de complément, se nomment مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ *complément objectif impropre,* soit que l'action à laquelle ils appartiennent soit exprimée par un verbe transitif ou qu'elle le soit par un verbe neutre. Dans cet exemple, ضَرَبْتُ زَيْدًا بِٱلْعَصَا *j'ai frappé Zeïd avec le bâton*, زَيْدًا *Zeïd* est un *complément objectif proprement dit* مَفْعُولٌ بِهِ صَرِيحٌ du verbe ضَرَبْتُ *j'ai frappé;* et بِٱلْعَصَا *avec le bâton*, est un *complément objectif impropre* مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ du même verbe.

Dans cet autre exemple, خَرَجْنَا مِنَ ٱلْبِيعَةِ *nous sommes sortis de l'église*, خَرَجْنَا *nous sommes sortis* est un verbe intransitif; mais il a un complément objectif impropre, c'est مِنَ ٱلْبِيعَةِ *de l'église.*

CHAPITRE XII.

De la Chose exceptée.

749. On appelle مُسْتَثْنَى *chose exceptée*, un terme circonstanciel qui fait exception d'une partie sur une masse précédemment exprimée. Exemple : جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *ces gens sont venus me trouver, excepté Zeïd.*

On trouvera ailleurs (n.os 845 et suiv.) la syntaxe particulière des particules d'exception.

CHAPITRE XIII.

Des Appositifs.

750. Sous le nom تَوَابِعُ, qui signifie *mots qui suivent*, c'est-à-dire, *qui se conforment*, et que je rends par *appositifs* en donnant à cette dénomination un sens plus étendu que celui que je lui ai assigné précédemment (n.° 34), on comprend quatre parties accessoires de la proposition : ٱلتَّأْكِيدُ ou ٱلْمُؤَكِّدُ, *le corroboratif*, ٱلنَّعْتُ ou ٱلصِّفَةُ *le qualificatif*, ٱلْبَدَلُ *le mot mis en remplacement* ou *permutatif*, et ٱلْعَطْفُ *le conjonctif* (n.° 388).

751. Le corroboratif est ou لَفْظِيٌّ, c'est-à-dire, *réel, consistant dans l'expression*, quand on répète deux fois de suite une proposition toute entière, ou quelqu'une de ses parties, sorte d'expression énergique et confirmative qui n'a guère lieu que dans la conversation ; ou مَعْنَوِيٌّ *logique, consistant dans le sens*, quand, après avoir employé le nom d'une chose, on ajoute l'un de ces mots نَفْسٌ - عَيْنٌ qui répondent à notre mot *même* ou *de même*, كُلٌّ - كِلَا - كِلْتَا - أَجْمَعُ - أَبْتَعُ - أَكْتَعُ - أَبْصَعُ *totalité, universalité.* Exemples :

جَآءَنِي زَيْدٌ نَفْسُهُ

Zeïd lui-même est venu vers moi.

جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ كُلُّهُ

Ces gens sont tous venus vers moi.

جَآءَنِي ٱلرَّجُلَانِ كِلَاهُمَا

Ces deux hommes sont venus vers moi, tous les deux.

ٱشْتَرَيْتُ ٱلْبَيْتَ أَجْمَعَ

J'ai acheté la maison toute entière.

752. Le qualificatif est un adjectif qui ne forme point ici l'attribut de la proposition, mais qui sert à qualifier un nom; il s'emploie de deux manières.

Dans le premier cas, il qualifie réellement le nom qui le précède, comme dans les exemples suivans : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ *un bel homme est venu vers moi;* رَأَيْتُ رَجُلًا حَسَنًا *j'ai vu un bel homme;* et alors le nom est مَوْصُوفٌ ou مَنْعُوتٌ *qualifié.*

Dans le second cas, l'adjectif est placé entre deux noms, et, quoiqu'il semble se rapporter à celui qui le précède, il qualifie véritablement celui qui le suit. Exemple : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَخُوهُ *un homme est venu vers moi, dont le frère est beau.* Alors le nom qui précède l'adjectif est nommé مَوْصُوفٌ *qualifié,* et l'adjectif lui-même s'appelle مُسَبَّبٌ ou سَبَبِيٌّ *motivé par une cause étrangère,* et le nom qui suit l'adjectif est appelé سَبَبٌ *cause;* ou bien le premier nom est appelé مَوْصُوفٌ لَفْظِيٌّ *qualifié quant à la forme de l'expression,* et le second مَوْصُوفٌ مَعْنَوِيٌّ *qualifié quant au sens.*

Dans l'un et dans l'autre cas, l'adjectif est شِبْهُ ٱلْفِعْلِ *assimilé au verbe,* et est censé contenir un agent pronominal. Ainsi, quand on dit جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ *il m'est venu un bel homme,* رَأَيْتُ رَجُلًا حَسَنًا *j'ai vu un bel homme,* c'est la même chose que si l'on eût dit

جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ هُوَ *il m'est venu un homme, beau lui,* رَأَيْتُ رَجُلاً حَسَنًا هُوَ *j'ai vu un homme, beau lui;* ce qui est considéré comme l'équivalent de جَآءَنِى رَجُلٌ يَحْسُنُ هُوَ *il m'est venu un homme, est beau lui;* رَأَيْتُ رَجُلاً يَحْسُنُ هُوَ *j'ai vu un homme, est beau lui.*

753. Le permutatif est de quatre sortes : 1.° بَدَلُ ٱلْكُلِّ مِنَ ٱلْكُلِّ *du tout pour le tout,* quand, après avoir exprimé un être par son nom, on ajoute encore un autre nom qui exprime de même cet être tout entier, mais sous un autre point de vue. Exemples :

جَآءَنِي عُمَرُ أَخُوكَ

Omar, ton frère est venu vers moi.

جَآءَنِي قَوْمُ ٱلْمَدِينَةِ كُبَرَاؤُهُمْ وَضُعَفَاؤُهُمْ

Le peuple de la ville, les grands et les petits, sont venus vers moi.

2.° بَدَلُ ٱلْبَعْضِ مِنَ ٱلْكُلِّ *d'une partie pour le tout,* quand après avoir exprimé une chose par un nom qui signifie cette chose en entier, on y en ajoute un autre qui restreint la signification à une partie. Exemple : جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ بَعْضُهُمْ *ces gens, une partie seulement, sont venus vers moi.*

3.° بَدَلُ ٱلْإِشْتِمَالِ *du contenu pour le contenant,* ou réciproquement. Ex. سُلِبَ زَيْدٌ ثَوْبُهُ *Zeïd a été dérobé, (du moins) son habit.*

4.° بَدَلُ ٱلْغَلَطِ *d'erreur,* quand, après avoir dit un mot pour un autre, on se reprend. Exemple : مَرَرْتُ بِكَلْبٍ فَرَسٍ *j'ai passé près d'un chien, (je veux dire) d'un cheval.*

754. Le conjonctif est de deux espèces : 1.° عَطْفُ ٱلْبَيَانِ *conjonctif explicatif,* quand après un nom moins connu on en ajoute un autre plus connu, afin d'être mieux compris, ou pour lever quelque amphibologie. Exemple : جَآءَنِي أَخُوكَ زَيْدٌ *ton frère Zeïd est venu vers moi.* Le nom propre sert à distinguer *Zeïd* des autres frères de celui à qui l'on parle. Ceci diffère peu de la première sorte de permutatif.

2.° عَطْفُ ٱلْحُرُوفِ *conjonctif formé par une particule.* Exemple : جَآءَنِي زَيْدٌ وَعَمْرٌو *il est venu chez moi Zëid et Amrou.*

Des deux parties du discours jointes par une conjonction, la dernière se nomme مَعْطُوفٌ *conjoint,* et la première مَعْطُوفٌ عَلَيْهِ *le mot sur lequel porte celui qui est conjoint.*

CHAPITRE XIV.

Observations sur les Chapitres précédens.

755. Il arrive souvent que quelqu'une des parties essentielles ou accessoires d'une proposition est remplacée par une proposition complète. On a déjà vu une proposition tenir la place de l'inchoatif dans l'exemple أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ *il vous est bon de jeûner* (n.° 720), et celle de l'agent dans celui-ci أَعْجَبَنِي أَنْ خَرَجْتَ *votre sortie m'a fait plaisir* (n.° 728). On peut mettre de même une proposition à la place du complément objectif. Exemple : أُرِيدُ أَنْ تَخْرُجَ *je veux que tu sortes,* ce qui équivaut à أُرِيدُ خُرُوجَكَ *je veux ta sortie.*

756. Le plus ordinairement c'est l'énonciatif (n.° 723), ou qualificatif (n.° 752), ou le terme circonstanciel d'état (n.° 738), qui sont remplacés par des propositions; et dans tous ces cas, la proposition qui remplace ces termes doit contenir un pronom qui se rapporte à l'inchoatif si elle tient lieu d'énonciatif, au nom qualifié si elle tient lieu de qualificatif, ou au nom modifié si elle tient lieu de terme circonstanciel d'état. On comprendra mieux ceci par les exemples suivans :

زَيْدٌ أَبُوهُ قَائِمٌ ou زَيْدٌ قَامَ أَبُوهُ *Zëid son père est debout;* زَيْدٌ est l'inchoatif; la proposition nominale أَبُوهُ قَائِمٌ ou la proposition verbale قَامَ أَبُوهُ remplacent l'énonciatif.

جَآءَنِي رَجُلٌ قَامَ أَبُوهُ ou جَآءَنِي رَجُلٌ أَبُوهُ قَائِمٌ *il est venu vers moi un homme, son père est debout,* c'est-à-dire, *dont le père est debout;* les propositions أَبُوهُ قَائِمٌ et قَامَ أَبُوهُ tiennent lieu de qualificatif, et se rapportent au nom qualifié رَجُلٌ.

مَرَرْتُ بِزَيْدٍ قَائِمًا أَبُوهُ ou مَرَرْتُ بِزَيْدٍ وَأَبُوهُ قَائِمٌ *j'ai passé auprès de Zeïd, son père étant debout;* les propositions قَائِمًا أَبُوهُ et وَأَبُوهُ قَائِمٌ tiennent lieu du terme circonstanciel d'état, et le nom modifié auquel elles se rapportent est *Zeïd.*

757. Le pronom qui se trouve dans la proposition énonciative, qualificative, ou circonstancielle d'état, et qui indique son rapport avec l'inchoatif, le nom qualifié ou modifié, s'appelle عَائِدٌ *retournant.*

CHAPITRE XV.

De la Construction.

758. LES différentes parties qui constituent une proposition, doivent observer entre elles un ordre qui est assujetti à certaines règles. Nous allons les exposer ici en suivant l'ordre dans lequel nous avons traité de ces différentes parties.

759. L'inchoatif et l'énonciatif constituant une proposition, la première place appartient naturellement à l'inchoatif; cette règle cependant est sujette à quelques exceptions.

760. Quand l'énonciatif est simple, ou est un terme circonstanciel de lieu, on peut le placer avant l'inchoatif. Ainsi l'on peut dire également, ٱلْإِنْسَانُ حَيَوَانٌ ou حَيَوَانٌ ٱلْإِنْسَانُ *l'homme est un animal,* زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ ou فِي ٱلدَّارِ زَيْدٌ *Zeïd est à la maison.*

Dans ce cas, l'inchoatif, quoique déplacé, est toujours *virtuellement* تَقْدِيرًا la première partie de la proposition. Aussi, s'il doit y avoir dans l'énonciatif un pronom affixe qui se rapporte

à l'inchoatif, comme dans cet exemple, زَيْدٌ فِي دَارِهِ *Zeïd (est) dans sa maison*, le déplacement des deux parties de la proposition n'apporte aucun changement à cela, quoiqu'il soit de la nature du pronom affixe d'être précédé par le nom auquel il se rapporte. On peut donc, si l'on veut, dire, فِي دَارِهِ زَيْدٌ *dans sa maison (est) Zeïd.*

Au contraire, l'énonciatif, quoique placé le premier, est toujours virtuellement la seconde partie de la proposition. Ainsi, quoiqu'en plaçant l'inchoatif après l'énonciatif on puisse lui adjoindre un pronom affixe qui se rapporte à l'énonciatif, comme فِي ٱلدَّارِ صَاحِبُهَا *dans la maison est le propriétaire d'elle,* on ne pourroit pas conserver la même forme d'expression, en plaçant l'inchoatif avant l'énonciatif. On ne pourroit pas dire, صَاحِبُهَا فِي ٱلدَّارِ *le propriétaire d'elle (est) dans la maison;* il faudroit dire, صَاحِبُ ٱلدَّارِ فِيهَا *le propriétaire de la maison (est) dans elle.*

761. Dans les propositions interrogatives, l'inchoatif doit être placé après l'énonciatif. Exemples : مَنْ أَنْتَ *qui (es) tu!* مَا هَذَا *qu'est (-ce que) cela!*

762. Dans une proposition composée d'un inchoatif et d'un verbe, pourvu que le verbe n'ait point d'autre agent que le *pronom compris dans le verbe lui-même* مُضْمَرٌ (n.° 728), on peut déplacer l'inchoatif et le mettre après le verbe ; mais alors il cesse d'être inchoatif, et devient agent. Ce n'est donc pas véritablement ici une inversion de l'inchoatif et de l'énonciatif. Ainsi l'on peut dire, زَيْدٌ ضَرَبَ *Zeïd a frappé [Zeïdus verberavit]*, et زَيْدٌ إِنْ أَكْرَمَنِى أُكْرِمْهُ *si Zeïd m'honore, je l'honorerai [si Zeïdus honoraverit me, honorabo eum]*, auquel cas زَيْدٌ *Zeïd* est inchoatif; ou bien, ضَرَبَ زَيْدٌ *a frappé Zeïd [verberavit Zeïdus]*, إِنْ اكْرَمَنِى زَيْدٌ أُكْرِمْهُ *si m'honore Zeïd, je l'honorerai [si honoraverit me Zeïdus, honorabo eum]*, et, dans ce cas, زَيْدٌ *Zeïd* devient agent.

Dans زَيْدٌ ضَرَبَ, le nom زَيْدٌ est inchoatif, le verbe ضَرَبَ avec son pronom caché (n.° 728) forme une proposition qui sert d'énonciatif : ainsi la proposition زَيْدٌ ضَرَبَ est composée (n.° 711). Dans ضَرَبَ زَيْدٌ, le verbe ضَرَبَ est verbe, et le nom زَيْدٌ agent : la proposition est simple et verbale ; il n'y a ni inchoatif, ni énonciatif.

Si le verbe a un agent apparent (n.° 728), l'inchoatif ne peut pas être déplacé, comme dans ces exemples : زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ *Zeïd, est mort son père*, c'est-à-dire, *le père de Zeïd est mort; زَيْدٌ إِنْ جَآءَنِي أَبُوهُ أُكْرِمْهُ Zeïd, si son père vient me voir, je l'honorerai*, c'est-à-dire, *si le père de Zeïd vient me voir, je l'honorerai.*

763. Lorsque l'attribut, précédé d'une particule négative ou interrogative, fait la fonction d'inchoatif, comme on l'a dit précédemment (n.° 719), on ne peut pas déplacer les deux termes de la proposition : si on le faisoit, il faudroit faire concorder l'attribut avec le sujet, et alors le sujet reprendroit la fonction d'inchoatif, et l'attribut celle d'énonciatif. Ainsi l'on ne peut pas dire, مَا ٱلرَّجُلَانِ قَائِمٌ *ces deux hommes ne se tiennent pas debout;* il faut nécessairement dire, مَا قَائِمٌ ٱلرَّجُلَانِ, l'inchoatif étant l'attribut négatif مَا قَائِمٌ, et l'énonciatif étant le sujet ٱلرَّجُلَانِ ; ou bien il faut dire, مَا ٱلرَّجُلَانِ قَائِمَانِ, l'inchoatif étant le sujet ٱلرَّجُلَانِ, et l'énonciatif l'attribut قَائِمَانِ, ou plutôt قَائِمَيْنِ, à cause de l'influence de la négation مَا (n.° 96).

764. Par rapport au verbe et à l'agent, c'est une règle générale que le verbe précède l'agent ; ce qui a lieu aussi pour le sujet du verbe passif qui se comporte comme l'agent du verbe actif. Si l'on déplace l'agent pour le mettre avant le verbe, il cesse d'être agent, et devient inchoatif (n.° 762).

765. Les cinq espèces de complémens ou termes circonstanciels compris sous le nom de مَفْعُولٌ (n.° 731) suivent régu-

lièrement le verbe auquel ils servent de complément. Il n'y a point de règles qui déterminent leur position respective : on doit, à cet égard, se conformer à ce qu'exige la clarté, et même l'harmonie, en plaçant d'abord ceux qui sont plus courts, et réservant pour les derniers ceux qui sont plus longs. Exemple : ضَرَبْتُ أَنَا وَعَمْرًا زَيْدًا أَمَامَ ٱلْأَمِيرِ يَوْمَ ٱلْجُمُعَةِ ضَرْبًا شَدِيدًا تَأْدِيبًا لَهُ *j'ai frappé, conjointement avec Amrou, Zeïd, en présence de l'émir, le vendredi, d'une manière très-violente, afin que cela lui servît de correction.*

766. Cependant le patient, nommé ٱلْمَفْعُولُ بِهِ ou *complément objectif* proprement dit du verbe transitif, est souvent placé avant le verbe, et cette tournure donne de l'énergie à la phrase. Exemples :

ٱللّٰهَ نَعْبُدُ لَا ٱلْأَوْثَانَ

C'est Dieu que nous adorons, et non les idoles.

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

C'est toi que nous adorons, c'est toi que nous appelons à notre aide.

Quelquefois, en ce cas, on donne à ce complément une préposition, et il devient le complément de la préposition; mais alors il cesse d'être مَفْعُولٌ *complément objectif* immédiat du verbe, et devient مَجْرُورٌ *complément mis au génitif* (n.° 747). Exemple : إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ *si vous interprétez cette vision.* La préposition sert à fortifier l'action du verbe sur son régime, cette action étant affoiblie par le déplacement du régime.

767. Le complément objectif du verbe doit être placé nécessairement avant le verbe, quand c'est un mot interrogatif, comme مَنْ et مَا. Exemples : مَنْ قَتَلْتَ *qui as-tu tué!* مَا فَعَلْتَ *qu'as-tu fait!* Ces mots occupent encore la même place, quand ils sont simplement conjonctifs, ou en même temps conjonctifs et conditionnels. Exemples :

لَا أَدْرِى مَنْ قَتَلَ غُلَامُكَ

Je ne sais pas qui ton serviteur a tué.

أَخْبِرْنِي أَيَّهُمْ تُحِبُّ

Instruis-moi qui d'eux tu préfères.

لَا أَعْلَمُ كَمْ دِينَارًا أَخَذْتُ

Je ne sais pas combien de pièces d'or j'ai reçues.

768. Ce que nous disons ici s'applique également aux complémens objectifs des verbes intransitifs. Exemples :

لَا أَدْرِى بِمَنْ مَرَرْتُ

Je ne sais pas près de qui j'ai passé.

لَا أَدْرِى عَنْ أَيِّنَا تَسْأَلُ

Je ne sais pas de qui de nous tu t'informes.

مَا كَتَبْتُ كَتَبْتُ

Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

مَنْ تَضْرِبْ أَضْرِبْ

Je frapperai toute personne que tu frapperas.

769. Il en est de même des termes circonstanciels de temps et de lieu, nommés مَفْعُولٌ فِيهِ, quand ils sont conditionnels. Ex.:

حَيْثُ تَثْقَفُوهُمْ قَاتِلُوهُمْ

Par-tout où vous les trouverez, combattez contre eux.

مَتَى خَرَجْتَ خَرَجْتُ

Quand tu sortiras, je sortirai.

770. Le terme circonstanciel d'état (n.° 738) se place régulièrement après le nom qu'il modifie et à la fin de la proposition, quand le nom modifié est مَعْرِفَةٌ, c'est-à-dire *déterminé* (n.° 508, *1.re p.*). Exemple: جَآءَنِي زَيْدٌ وَخُدَّامُهُ مِنَ ٱلْمَنْجِدِ رَاكِبًا *Zeïd et ses gens*

gens sont venus de la mosquée chez moi, à cheval. Quand le nom modifié est نَكِرَةٌ *indéterminé*, on place ordinairement le modificatif auparavant. Exemple : جَآءَنِي رَاكِبًا رَجُلٌ *un homme est venu à moi, à cheval.* Le principal motif de cette construction est de distinguer le modificatif du qualificatif.

771. Le modificatif étant toujours indéterminé, on ne peut pas le confondre avec le qualificatif, toutes les fois que le nom modifié est déterminé, et alors on le place toujours à la fin de la proposition. Par la même raison, on peut, quoique cela arrive rarement, mettre le modificatif à la fin de la proposition, quand même le nom modifié est indéterminé, pourvu que ce nom ne soit pas à l'accusatif, qui est le cas propre au modificatif; car la différence des cas ne permet pas alors de prendre le modificatif pour un adjectif qualificatif. Exemple : صَلَّى وَرَآءَهُ رِجَالٌ قِيَامًا *quelques hommes prièrent derrière lui, en se tenant debout.*

772. Si le modificatif est un mot interrogatif ou conditionnel, il doit être placé avant le verbe. Exemples : كَيْفَ جَآءَ زَيْدٌ *comment est venu Zeïd!* كَيْفَ تَفْعَلْ أَفْعَلْ *comme tu feras, je ferai.*

773. Le *terme spécificatif* تَمْيِيزٌ ou *spécifiant* مُمَيِّزٌ doit toujours suivre le *mot spécifié* مُمَيَّزٌ (n.° 743). Ex. عِنْدِي عِشْرُونَ غُلَامًا *j'ai vingt esclaves.* S'il spécifie une proposition entière, il se place à la fin de la proposition. Exemple : طَابَ ٱلْوَرْدُ لَوْنًا *la rose est agréable en couleur.* Quelques grammairiens permettent dans ce cas de placer le spécificatif avant le verbe.

774. Le nom employé au génitif, comme complément d'un autre nom ou d'une préposition, suit immédiatement la préposition ou le nom auquel il sert de complément. Les termes circonstanciels ou complémens indirects formés d'une préposition et de son complément, n'ont point de place marquée dans la proposition.

775. Le nom de la *chose exceptée* اَلْمُسْتَثْنَى suit toujours immédiatement la particule d'exception, et celle-ci suit ordinairement le nom qui exprime la masse de laquelle on excepte. Ex. جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *ces gens sont venus à moi, excepté Zéïd.* Si la phrase est négative, on peut placer la particule d'exception et le nom de la chose exceptée avant celui qui exprime la masse de laquelle on excepte, et même supprimer tout-à-fait celui-ci. On dit donc : مَا جَآءَنِي إِلَّا زَيْدًا أَحَدٌ - مَا جَآءَنِي أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا - مَا جَآءَنِي إِلَّا زَيْدٌ *il n'est venu personne vers moi, sinon Zéïd.*

776. L'*appositif* اَلتَّابِعُ (n.° 750) suit toujours le *nom avec lequel il est en apposition* اَلْمَتْبُوعُ : si cependant celui-ci avoit un complément et un appositif, il faudroit placer d'abord le complément et ensuite l'appositif. Exemple : لَقِيتُ غُلَامَ زَيْدٍ ٱلْأَسْوَدَ *j'ai rencontré l'esclave de Zéïd, le noir,* c'est-à-dire, *l'esclave noir de Zéïd.*

CHAPITRE XVI.

De la Concordance.

777. Les règles de la concordance ont trois objets : 1.° la concordance du verbe avec son agent ; 2.° celle de l'adjectif qualificatif avec le nom qualifié, ce qui renferme aussi la concordance des articles démonstratifs et des pronoms avec les noms ; 3.° celle de l'adjectif conjonctif avec son antécédent.

778. La *concordance du verbe avec son agent* مُطَابَقَةُ ٱلْفِعْلِ وَٱلْفَاعِلِ a trois objets : la personne, le genre et le nombre.

Nous avons donné les règles de cette concordance (n.os 308 et suiv.) ; nous ferons donc seulement ici quelques observations sur la manière dont les Arabes envisagent les discordances qui ont lieu entre le verbe et son agent dans certains cas.

1.° La raison pour laquelle le verbe est au singulier quand

son agent qui le suit est au duel ou au pluriel, c'est que les terminaisons des personnes des verbes étant des pronoms qui font fonction d'agent, ces pronoms deviennent inutiles quand l'agent est *exprimé* ظَاهِرٌ ; ce seroit une sorte de pléonasme que d'en faire usage en ce cas.

2.° Quand le sujet du verbe précède le verbe, il n'en est plus de même : le sujet est alors inchoatif, et non agent ; le verbe doit, en ce cas, porter son agent en lui-même, et cet agent doit concorder avec l'inchoatif.

3.° Avec les pluriels irréguliers masculins, on peut employer indifféremment le verbe au genre masculin ou féminin. La raison en est que ces pluriels sont considérés comme des noms collectifs qui renferment l'ellipse du mot جَمَاعَةٌ *collection :* رِجَالٌ, par exemple, est l'équivalent de جَمَاعَةُ ٱلرِّجَالِ, et l'on peut faire concorder le verbe avec le genre de رِجَالٌ, ou avec celui de جَمَاعَةٌ.

779. La *concordance du nom qualifié avec le qualificatif* مُطَابَقَةُ ٱلنَّعْتِ وَٱلْمَنْعُوتِ a quatre objets : le nombre, le genre, le cas, et la présence ou l'absence de l'article.

J'ai déjà dit ailleurs (n.° 752) que l'adjectif est employé, en arabe, en deux manières différentes : tantôt il se rapporte à un nom qu'il qualifie effectivement, et alors on l'appelle حَالُ ٱلْمَوْصُوفِ *état de la chose qualifiée ;* tantôt il est placé entre deux noms, et quoiqu'il semble se rapporter à celui qui le précède, il qualifie véritablement celui qui le suit, et on le nomme حَالُ ٱلْمُتَعَلِّقِ بِٱلْمَوْصُوفِ *(état) de la chose qui est accessoire à la chose qualifiée.*

J'ai exposé ailleurs (n.os 358 et suiv.) les règles de la concordance du nom avec l'adjectif dans l'un et dans l'autre cas.

780. La *concordance de l'adjectif conjonctif avec son antécédent* مُطَابَقَةُ ٱلْمَوْصُولِ وَٱلْمَوْصُولِ إِلَيْهِ, est la même que celle du nom et de l'adjectif qualificatif.

CHAPITRE XVII.

Des Règles de la Dépendance en général.

781. Ce que nous appelons *dépendance* est l'influence que certaines parties du discours exercent sur les autres, et qui sert à distinguer les complémens de leurs antécédens. Cette espèce d'influence est nommée عَمَلٌ *opération* ; le mot qui exerce cette influence se nomme عَامِلٌ, et celui sur lequel elle est exercée, مَعْمُولٌ : je traduirai le premier par *régissant*, et le second par *régi*.

782. Tous les mots appelés *régissans* sont divisés en deux classes, لَفْظِيَّةٌ *exprimés* ou *grammaticaux*, et مَعْنَوِيَّةٌ *non exprimés* ou *logiques*.

Les régissans grammaticaux sont subdivisés en قِيَاسِيَّةٌ *fondés sur l'analogie* ou *réguliers*, et سَمَاعِيَّةٌ *fondés sur l'usage*. De ces deux subdivisions, la première se partage encore en sept classes, et la seconde en treize classes.

783. Le verbe, le nom et la particule peuvent faire la fonction de régissans. Le verbe et le nom seul peuvent être régis.

CHAPITRE XVIII.

De l'Influence du Verbe.

784. Le *verbe en général* اَلْفِعْلُ ٱلْمُطْلَقُ est le premier des régissans grammaticaux réguliers.

785. Les verbes ne régissent que des noms. Ils ne régissent que deux cas, le *nominatif* اَلرَّفْعُ, et l'*accusatif* اَلنَّصْبُ.

786. Tous les verbes régissent le nominatif ; les verbes actifs

mettent tous au nominatif, ou réellement, ou virtuellement, leur agent. Cet agent, comme on l'a déjà dit (n.° 727), suit toujours le verbe : il est, ou ظَاهِرٌ *apparent,* lorsque c'est un nom, ou مُضْمَرٌ *pronominal (a),* lorsque c'est un pronom renfermé dans un seul mot avec le verbe ; et celui-ci est, ou بَارِزٌ *sensible,* ou مُسْتَتِرٌ *caché* (n.° 814, *1.re p.* et n.° 726, *2.e p.*).

787. Les verbes passifs régissent de même au nominatif leur sujet appelé le *patient* ou *l'objet de l'action, faisant la fonction d'agent,* ٱلْمَفْعُولُ ٱلْقَائِمُ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ (n.° 730).

Il y en a de plusieurs espèces.

L'un est particulier aux verbes transitifs ; on le nomme ٱلْمَفْعُولُ بِهِ ; c'est l'*objet* ou le *complément objectif* du verbe actif, devenu le sujet du verbe passif (n.° 178) : il est, de même que l'agent, ou ظَاهِرٌ *apparent,* ou مُضْمَرٌ *pronominal.*

Les autres sont communs à tous les verbes. Le premier est ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ *le complément absolu;* c'est le nom d'action même du verbe. Exemple : سِيرَ سَيْرٌ شَدِيدٌ *une marche forte a été marchée* (n.° 187).

Le second est ٱلْمَفْعُولُ فِيهِ *le complément qui indique le lieu* ou *le temps de l'action.* Exemples : سِيرَ شَهْرٌ *un mois a été marché,* سِيرَ أَمْيَالٌ ثَلَاثَةٌ *trois milles ont été marchés* (n.° 188).

Le troisième est ٱلْمَفْعُولُ بِهِ غَيْرُ ٱلصَّرِيحِ *le complément objectif*

(a) Le mot مُضْمَرٌ signifie proprement *ce qui est renfermé dans la pensée, dans l'esprit.* Ainsi, pour prendre un exemple dans une autre langue, si je dis *Petrus dormit,* le sujet *Petrus* est apparent ; mais si je dis *dormis* ou *dormit,* le sujet *tu* ou *ille* est renfermé dans la pensée.

Je me sers du mot *pronominal,* pour simplifier l'expression ; mais il faut observer que si le pronom personnel étoit exprimé indépendamment du verbe, que l'on dît, par exemple, قُلْتُ أَنَا *dixi ego,* l'agent seroit *apparent.* Cependant, en suivant rigoureusement le système des Arabes, la finale تُ de قُلْتُ seroit l'agent pronominal, et أَنَا seroit un *appositif corroboratif* تَابِعٌ مُؤَكِّدٌ.

improprement dit; c'est un sujet vague et indéterminé, qui assimile le passif arabe au passif latin dans ces expressions, *ventum est, dicitur, itur,* &c., et qui fait le même effet que notre sujet indéterminé *on.* Exemples :

خُرِجَ مِنَ ٱلْمَسْجِدِ

Il a été sorti, c'est-à-dire, *on est sorti de la mosquée.*

أُحْتِيجَ إِلَى دِينَارٍ

Il a été besoin d'argent.

غُضِبَ عَلَيْهِ

On s'est mis en colère contre lui.

مُرَّ بِزَيْدٍ

On a passé près de Zeïd.

خِيفَ مِنَ ٱللُّصُوصِ

On a eu peur des voleurs.

788. Tous les verbes régissent pareillement l'accusatif; mais il y a différentes espèces de régimes placés à l'accusatif. Les uns sont عَامٌّ *communs* à tous les verbes, les autres sont خَاصٌّ *particuliers* à certaines espèces de verbes.

Les régimes mis à l'accusatif, qui sont communs à tous les verbes, sont ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ ou ٱلْمَصْدَرُ *le complément absolu* ou *nom d'action*; ٱلْمَفْعُولُ فِيهِ *le complément qui indique le temps* ou *le lieu de l'action;* ٱلْمَفْعُولُ مَعَهُ *le complément qui indique ceux qui ont concouru à l'action;* ٱلْمَفْعُولُ لَهُ *le complément qui exprime le motif de l'action;* ٱلْحَالُ *le terme circonstanciel d'état* (n.° 170).

Ceux qui sont particuliers à certains verbes, sont ٱلْمَفْعُولُ بِهِ ٱلصَّرِيحُ *le complément objectif proprement dit* (n.° 84), particulier aux verbes transitifs; ٱلتَّمْيِيزُ *le spécificatif* (n.° 120), qui ne

convient qu'aux verbes dont l'action a besoin d'être restreinte ; ٱلْخَبَرُ ٱلْمَنْصُوبُ *l'énonciatif mis à l'accusatif*, particulier aux verbes nommés أَفْعَالُ ٱلْقُلُوبِ *verbes de cœur*, et à quelques autres dont on parlera dans la suite.

789. Les verbes sont ou transitifs ou intransitifs (n.° 224, *1.re p.*) : les verbes transitifs sont ou simplement ou doublement ou même triplement transitifs.

Les verbes transitifs ou intransitifs peuvent être employés comme actifs ou comme passifs ; mais il faut observer que, les verbes arabes étant employés à la voix objective, on ne doit jamais exprimer l'agent par forme de terme circonstanciel, au moyen d'une préposition à laquelle l'agent serve de complément, comme on peut dire en latin et en françois : *Nero occidit Britannicum, Néron tua Britannicus;* ou *Britannicus occisus est à Nerone, Britannicus fut tué par Néron.*

790. La plus grande partie des verbes transitifs, outre leur complément objectif direct, ont des conséquens ou complémens indirects auxquels ils se joignent par l'intermédiaire d'une préposition, comme بِ - لِ - مِنْ - إِلَى - عَلَى - عَنْ &c. Les verbes intransitifs prennent toujours leurs complémens au moyen d'une préposition. Mais la connoissance des prépositions qui conviennent à chaque verbe, est plutôt du ressort du dictionnaire que de celui de la grammaire *(a)*.

Tout cela ayant été expliqué ailleurs, je ne m'y arrêterai pas.

(a) Observez que les grammairiens Arabes emploient la dénomination de *transitifs* مُتَعَدٍّ pour tous les verbes qui sont relatifs (n.° 223, *1.re p.*), c'est-à-dire, qui ont des complémens, soit qu'ils gouvernent leurs complémens immédiatement, comme قَتَلَ عَمْرًا *il a tué Amrou*, ou médiatement, comme مَرَّ بِعَمْرٍو *il a passé près d'Amrou*. Dans le dernier cas, ils disent que *le verbe passe à son complément au moyen de telle ou telle préposition* يَتَعَدَّى إِلَى مَفْعُولِهِ بِحَرْفِ جَرٍّ.

791. Les verbes simplement transitifs régissent leur complément à l'accusatif : les verbes doublement et triplement transitifs gouvernent pareillement leurs deux ou trois complémens à l'accusatif.

792. Quand les verbes transitifs passent à la voix objective, s'ils sont simplement transitifs, ils n'ont plus de complément objectif : s'ils sont doublement transitifs, un de leurs complémens devient sujet, et le second reste complément; mais on peut indifféremment prendre pour sujet l'un ou l'autre des deux complémens, et l'on peut dire : أُعْطِيَ زَيْدٌ دِرْهَمًا ou أُعْطِيَ دِرْهَمٌ زَيْدًا *une pièce d'argent a été donnée à Zeïd*, ou *Zeïd a été gratifié d'une pièce d'argent ;* كُسِيَ زَيْدٌ جُبَّةً ou كُسِيَتْ جُبَّةٌ زَيْدًا *Zeïd a été revêtu d'un habit*, ou *un habit a été mis sur Zeïd (a).*

793. Quand un verbe a deux complémens, celui qui est le plus essentiel, et qui doit suivre immédiatement le verbe, se nomme اَلْمَفْعُولُ اَلْأَوَّلُ *le premier complément objectif*, et l'autre اَلْمَفْعُولُ اَلثَّانِي *le second complément objectif.*

CHAPITRE XIX.

Du Nom d'agent.

794. Le second des régissans grammaticaux réguliers est le *nom d'agent* إِسْمُ اَلْفَاعِلِ, qui équivaut à-peu-près au participe actif des Latins, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*agent* ou sujet du verbe اَلْفَاعِلُ (n.° 727).

795. Le nom d'agent a les mêmes régimes que le مُضَارِعٌ ou

(a) J'ai suivi ici Martellotto ; mais cette règle est sujette à beaucoup de restrictions (n.° 180).

aoriste, c'est-à-dire qu'il a les mêmes régimes que le verbe, mais avec cette condition qu'il n'agit à la manière du verbe que quand il est employé pour signifier une action présente ou future, et non quand on l'emploie pour exprimer une action passée.

796. Le nom d'agent étant assimilé au verbe, gouverne deux régimes : l'un est l'agent qu'il met au nominatif, l'autre le patient qu'il met à l'accusatif. Exemple : زَيْدٌ ضَارِبٌ غُلَامُهُ عَمْرًا ٱلْآنَ أَوْ غَدًا *l'esclave de Zeïd frappe maintenant ou frappera demain Amrou.* غُلَامُ, agent, est au nominatif, et عَمْرًا, patient, à l'accusatif, comme étant tous deux régis par le nom d'agent ضَارِبٌ.

797. Si l'on se servoit du nom d'agent pour exprimer une chose passée, le nom d'agent devroit être suivi immédiatement du complément qui exprime l'objet de l'action, et il ne seroit plus alors regardé comme nom d'agent, mais comme un nom servant d'antécédent à un autre nom qui est avec lui en rapport d'annexion (n.° 747). On diroit donc : زَيْدٌ غُلَامُهُ ضَارِبُ عَمْرٍو أَمْسِ *l'esclave de Zeïd a battu hier Amrou.*

798. Pour que le nom d'agent régisse à la manière du verbe l'agent et le complément objectif, il ne suffit pas qu'il exprime une action présente ou future, il faut encore qu'il se rencontre une des six conditions suivantes :

1.° Qu'il soit *précédé d'un inchoatif duquel il serve d'énonciatif* مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمُبْتَدَإِ ; exemple : زَيْدٌ ضَارِبٌ غُلَامُهُ عَمْرًا *Zeïd, son esclave (est) frappant Amrou*, c'est-à-dire, *l'esclave de Zeïd frappe Amrou ;*

2.° Ou *précédé d'un adjectif conjonctif* مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمَوْصُولِ ; ex. جَاءَنِي ٱلَّذِي ضَارِبٌ غُلَامُهُ عَمْرًا *est venu à moi celui que son esclave (est) frappant Amrou*, c'est-à-dire, *celui dont l'esclave frappe Amrou, est venu à moi ;*

3.° Ou *précédé d'un nom modifié par un terme circonstanciel*

d'état et auquel le nom d'agent serve de modificatif مُعْتَمِدٌ عَلَى ذِي ٱلْحَالِ ; exemple : مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ضَارِبًا عَبْدُهُ عَمْرًا *j'ai passé près de Zeïd, frappant son serviteur Amrou*, c'est-à-dire, *tandis que son serviteur frappoit Amrou;*

4.° Ou *précédé d'un nom qualifié auquel il serve d'adjectif qualificatif* مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمَوْصُوفِ ; exemple : جَآءنِي رَجُلٌ ضَارِبٌ عَبْدُهُ عَمْرًا *est venu à moi un homme, son serviteur (est) frappant Amrou*, c'est-à-dire, *dont le serviteur frappe Amrou;*

5.° Ou *précédé d'une particule interrogative* مُعْتَمِدٌ عَلَى أَلِفِ ٱلْإِسْتِفْهَامِ ; exemple : أَضَارِبٌ عَبْدُكَ عَمْرًا *est-ce que ton serviteur (est) frappant Amrou!*

6.° Ou enfin *précédé d'une particule négative* مُعْتَمِدٌ عَلَى حَرْفِ ٱلنَّفْيِ ; exemple : مَا ضَارِبٌ بَنُوكَ عَمْرًا *tes enfans ne (sont) pas frappant Amrou.*

Toutes ces règles auroient également leur application, si le nom d'agent n'étoit pas suivi d'un *agent apparent* ظَاهِرٌ ; il auroit alors pour agent, l'*agent pronominal* مُضْمَرٌ, soit *sensible* بَارِزٌ, soit *caché* مُسْتَتِرٌ (n.° 786).

Quand les conditions susdites ne se rencontrent pas, le nom d'agent perd son influence verbale; et s'il a un complément, celui-ci se met au génitif, comme il vient d'être dit (n.° 797). Ainsi l'on diroit : ضَارِبُ زَيْدٍ قَوِيٌّ *celui qui frappe Zeïd, est fort;* أَبُو ضَارِبِ زَيْدٍ حَسَنٌ *le père de celui qui frappe Zeïd, est beau;* مَرَرْتُ بِضَارِبِ زَيْدٍ *j'ai passé près de celui qui frappe Zeïd;* مَا جَآءنِي إِلَّا ضَارِبُ زَيْدٍ *il ne m'est venu personne, si ce n'est celui qui frappe Zeïd;* يَا ضَارِبَ زَيْدٍ *ô toi qui frappes Zeïd!*

799. Le nom d'agent, quand il a d'ailleurs les conditions requises pour exercer son influence à la manière du verbe, conserve cette influence lorsqu'il est restreint par l'article أَلْ.

CHAPITRE XX.

Du Nom de Patient.

800. Le troisième des régissans grammaticaux naturels est le *nom de patient* اِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ, qui équivaut au participe passif, et qu'il ne faut pas confondre avec le *patient* ou *complément objectif du verbe* ٱلْمَفْعُولُ (n.° 731).

801. Le nom de patient a le même régime qu'auroit l'aoriste du verbe passif auquel il appartient ; c'est-à-dire que, sous les mêmes conditions requises pour que le nom d'agent exerce l'influence du verbe (n.os 795 et 798), le nom de patient, à quelque cas qu'il soit, gouverne au nominatif le *complément objectif du verbe qui lui tient lieu d'agent* ٱلْمَفْعُولُ ٱلْقَائِمُ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ. Ainsi l'on dit :

زَيْدٌ مَضْرُوبٌ أَخُوهُ

Zeïd, son frère (est) frappé, c'est-à-dire, *le frère de Zeïd est frappé.*

رَأَيْتُ رَجُلًا مَضْرُوبًا أَخُوهُ

J'ai vu un homme (étant) frappé son frère, c'est-à-dire, *dont le frère est frappé.*

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَضْرُوبٍ أَخُوهُ

J'ai passé près d'un homme (étant) frappé son frère, c'est-à-dire, *dont le frère est frappé.*

Il faut appliquer ici tout ce qui a été dit, dans le chapitre précédent, à l'égard du nom d'agent.

802. Les verbes intransitifs n'ont point de complément objectif immédiat, et, par conséquent, ils n'ont pas de *complément objectif proprement dit* مَفْعُولٌ بِهِ صَرِيحٌ, quand ils sont employés à la voix passive : mais leur influence s'exerce virtuellement sur leur *complément objectif improprement dit* مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ. Ainsi, dans

ces phrases, ٱلْمَسْجِدُ ٱلْمَدْخُولُ إِلَيْهِ *la mosquée dans laquelle on entre*, ٱلْبَيْتُ ٱلْمَخْرُوجُ مِنْهُ *la maison de laquelle on sort*, ٱلنَّاسُ ٱلْمَغْضُوبُونَ عَلَيْهِمْ *les hommes contre lesquels on s'est mis en colère*, les prépositions عَلَى - مِنْ - إِلَى avec leurs complémens sont considérées comme complément objectif ou patient, ce qu'on exprime en ces termes:

عَلَيْهِمْ *préposition avec son complément qui est au génitif: cette préposition et son complément sont virtuellement au nominatif (ou représentent, par leur fonction dans la proposition, un nom mis au nominatif), parce qu'ils forment un complément objectif improprement dit, servant de sujet au nom de patient (a).*

803. Il y a deux autres manières d'indiquer le rapport du nom de patient avec son complément objectif: c'est, 1.° de le mettre avec ce complément en *rapport d'annexion* إِضَافَة, le complément objectif étant alors au génitif (n.° 747); exemple: جَآءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبُ عَبْدٍ *il m'est venu un homme frappé du serviteur*, c'est-à-dire, *dont un serviteur est frappé;*

2.° De faire du complément objectif un *terme circonstanciel spécificatif* تَمْيِيز (n.° 743), en disant: جَآءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبٌ عَبْدًا *il m'est venu un homme frappé quant à un serviteur;* ce qui signifie également, *dont un serviteur est frappé.*

Dans cette dernière manière de s'exprimer, le vrai patient grammatical ou sujet du verbe passif est le *pronom caché* مُضْمَرٌ مُسْتَتِرٌ (n.° 786), qui est renfermé dans le nom de patient. C'est comme si l'on disoit: جَآءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبٌ هُوَ عَبْدًا.

804. Il en est de même, quand, après le nom de patient, il

(a) Voici le texte de cette analyse:

عَلَيْهِمْ جَارٌّ وَمَجْرُورٌ وَٱلْجَارُّ وَٱلْمَجْرُورُ مَرْفُوعٌ مَحَلًّا لِأَنَّهُ مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ لِٱسْمِ ٱلْمَفْعُولِ

Voyez Martell. *Inst. ling. Ar.* p. 451.

n'y a aucun nom qui exprime la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action, comme quand on dit, مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَقْتُولٍ *j'ai passé auprès d'un homme tué;* cela équivaut à مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَقْتُولٍ هُوَ *(j'ai) passé près d'un homme, tué (est) lui,* ou *qui étoit tué.*

CHAPITRE XXI.

De l'Adjectif assimilé au Verbe.

805. Le quatrième des régissans grammaticaux réguliers est *l'adjectif assimilé au verbe* اَلصِّفَةُ ٱلْمُشَبَّهَةُ : c'est ordinairement l'adjectif dérivé des verbes intransitifs qui n'ont ni complément direct ni complément indirect. Cet adjectif n'a proprement qu'un régime ; c'est l'agent qu'il met au nominatif. Quelquefois il a un autre complément à l'accusatif; mais c'est un *complément spécificatif* تَمْيِيزٌ (n.° 743). Ainsi l'on dit:

جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ غُلَامُهُ وَجْهًا

Il m'est venu un homme, beau (est) son serviteur quant au visage, c'est-à-dire, *dont le serviteur est beau de visage.*

جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا

Il m'est venu un homme, beau (est lui) de visage, c'est-à-dire, *qui est beau de visage.*

Dans ce dernier exemple, l'agent est compris dans l'adjectif.

806. Ces adjectifs peuvent encore régir leur spécificatif comme complément d'un rapport d'annexion, en le mettant au génitif. Dans ce cas, l'adjectif ne peut jamais avoir un *agent apparent* ظَاهِرٌ, il a seulement un *agent pronominal* مُضْمَرٌ. L'adjectif et son complément peuvent aussi être tous deux *indéterminés* نَكِرَةٌ, ou *déterminés* مَعْرِفَةٌ.

On peut donc dire : جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنُ وَجْهٍ *il m'est venu un homme beau de visage*, ou جَآءَنِي ٱلرَّجُلُ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ *il m'est venu l'homme le beau de visage*, c'est-à-dire, *qui est beau de visage.*

807. A cette classe de mots appartiennent les adjectifs superlatifs nommés أَفْعَلُ ٱلتَّفْضِيلِ ; mais la syntaxe de ces adjectifs exige plusieurs observations.

808. Il n'en est pas des superlatifs comme des adjectifs assimilés : les superlatifs ne peuvent jamais régir un agent apparent au nominatif, et l'on ne peut pas dire : رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ مِنْ عَمْرٍو أَخُوهُ *j'ai vu un homme dont le frère est plus beau qu'Amrou ;* رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ ٱلنَّاسِ أَخُوهُ *j'ai vu un homme dont le frère est le plus beau de tous les hommes* (n.° 429).

809. Si l'on vouloit se servir de cette manière de s'exprimer, il faudroit mettre l'adjectif superlatif au nominatif, en le regardant comme un énonciatif placé avant son inchoatif, et dire : رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنُ مِنْ عَمْرٍو أَخُوهُ et رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنُ ٱلنَّاسِ أَخُوهُ. Cette phrase doit s'analyser ainsi *(a)* :

رَأَيْتُ *verbe qui renferme en même temps son agent ;* رَجُلًا *(nom) mis à l'accusatif, comme complément objectif du verbe ;* أَحْسَنُ

(a) Voici le texte arabe de cette analyse :

رَأَيْتُ فِعْلٌ وَفَاعِلٌ رَجُلًا مَنْصُوبٌ بِأَنَّهُ مَفْعُولٌ بِهِ أَحْسَنُ مَرْفُوعٌ بِأَنَّهُ خَبَرٌ مُقَدَّمٌ مِنْ حَرْفُ جَرٍّ عَمْرٍو مَجْرُورٌ بِهَا وَٱلْجَارُّ وَٱلْمَجْرُورُ مُتَعَلِّقٌ بِأَحْسَنَ وَأَخُو مَرْفُوعٌ بِأَنَّهُ مُبْتَدَاءٌ مُقَدَّمٌ عَلَيْهِ خَبَرُهُ وَٱلضَّمِيرُ ٱلْمُتَّصِلُ مَجْرُورُ ٱلْمَحَلِّ لِإِضَافَةِ ٱلْمُبْتَدَاءِ إِلَيْهِ وَهُوَ رَاجِعٌ إِلَى ٱلرَّجُلِ وَٱلْمُبْتَدَاءُ مَعَ خَبَرِهِ جُمْلَةٌ ٱسْمِيَّةٌ مَنْصُوبَةٌ مَحَلًّا بِأَنَّهَا صِفَةٌ لِرَجُلٍ

Voyez Martell. *Instit. ling. Arab.* p. 455. On pourroit dire aussi, sans aucune inversion, أَخُوهُ أَحْسَنُ مِنْ عَمْرٍو (n.° 429).

mis au nominatif, comme énonciatif placé par inversion avant son inchoatif; مِنْ *préposition;* عَمْرٍو *complément régi au génitif par la préposition; la préposition et son complément forment une dépendance de* أَحْسَنُ *; le nom* أَخُو *est au nominatif, comme inchoatif placé par inversion après son énonciatif; le pronom* هُ *est virtuellement au génitif, parce qu'il est en rapport d'annexion avec l'inchoatif, il se rapporte au nom* رَجُلٌ *; l'inchoatif avec son énonciatif forme une proposition nominale qui représente un accusatif, parce qu'elle qualifie le nom* رَجُلًا.

810. L'adjectif superlatif doit toujours être employé de l'une des trois manières suivantes :

1.° D'une manière absolue avec l'article; exemple: زَيْدٌ ٱلْأَفْضَلُ *Zéid l'excellent;*

2.° Ou d'une manière relative sans article, ayant un complément au génitif; exemple : زَيْدٌ أَفْضَلُ ٱلنَّاسِ *Zéid le plus excellent des hommes;*

3.° Ou comme dans l'exemple précédent, mais ayant pour conséquent la préposition مِنْ avec un complément; exemple: زَيْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو *Zéid (est) plus excellent qu'Amrou.*

Dans les deux premiers cas, il est *superlatif;* dans le troisième, il est *comparatif.*

Dans le premier cas, s'il est employé comme *appositif qualificatif* نَعْتٌ, et non comme *énonciatif* خَبَرٌ, il s'accorde en genre, en nombre et en cas, avec le nom qu'il qualifie.

Dans le deuxième cas, il conserve invariablement la forme du singulier masculin أَفْعَلُ, et ne s'accorde qu'en cas avec le nom qu'il qualifie, lorsqu'il est employé comme *appositif qualificatif.*

Dans le troisième cas, on peut suivre indifféremment la première ou la deuxième sorte de concordance.

811. Suivant ce qui vient d'être dit, il semble qu'il y ait

une irrégularité dans ces phrases si usitées, أَللّٰهُ أَكْبَرُ *Dieu est le plus grand*, أَللّٰهُ أَعْلَمُ *Dieu est le plus savant*, et qu'on devroit dire avec l'article, أَللّٰهُ ٱلْأَكْبَرُ et أَللّٰهُ ٱلْأَعْلَمُ : mais il y a ici une ellipse; et c'est comme si l'on disoit, أَللّٰهُ أَكْبَرُ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ *Dieu est plus grand que toutes choses.*

CHAPITRE XXII.

Du Nom d'action.

812. Le cinquième des régissans grammaticaux réguliers est le *nom d'action* مَصْدَرٌ (n.° 528, *1.re p.*).

Il n'est pas ici question du nom d'action lorsqu'il est employé conjointement avec son verbe, et nommé مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ *complément absolu*, circonstance où il est de toute nécessité à l'accusatif; on en a parlé ailleurs (n.° 187) : il ne s'agit, en ce moment, que du nom d'action employé indépendamment de son verbe, et pouvant, comme tout autre nom, être placé au nominatif, au génitif ou à l'accusatif.

Le nom d'action équivaut alors au verbe lui-même précédé des conjonctions أَنْ ou مَا, et peut se comporter à la manière du nom, en mettant son conséquent au génitif, comme *second terme d'un rapport d'annexion* مُضَافٌ إِلَيْهِ (n.° 747), ou à la manière du verbe, et avoir les mêmes régimes que lui, c'est-à-dire, gouverner l'*agent* ٱلْفَاعِلُ au nominatif et le *complément objectif* ٱلْمَفْعُولُ بِهِ à l'accusatif. Ces deux sortes d'influence peuvent aussi avoir lieu concurremment.

813. Pour mieux comprendre ceci, il faut d'abord observer que l'on peut employer le nom d'action de trois façons : 1.° avec *les voyelles nasales* مُنَوَّنٌ ; 2.° comme *antécédent d'un rapport d'annexion* مُضَافٌ ; 3.° comme *déterminé par l'article* مُعَرَّفٌ بِٱللَّامِ.

814.

814. Étant employé avec les voyelles nasales, le nom d'action conserve toute l'influence du verbe. Il met l'agent au nominatif, et le complément objectif à l'accusatif, soit que l'agent précède ou suive le complément. Exemples :

سَيُعجِبُنِي ضَرْبٌ زَيْدٌ عَمْرًا

Je serai surpris que Zeïd frappe Amrou.

رَأَيْتُ ضَرْبًا عَمْرًا زَيْدٌ

J'ai vu Zeïd frapper Amrou.

أَتَعَجَّبُ مِنْ ضَرْبٍ زَيْدٌ أَخَاهُ

Je suis surpris que Zeïd frappe son frère.

Si le nom d'action appartient à un verbe intransitif, il n'y a point de complément objectif, mais la construction précédente peut encore avoir lieu. Exemple : سَآءَنِي رَوَاحٌ زَيْدٌ *le départ de Zeïd m'a fait de la peine.* Cependant, dans ce cas, le nom d'action est plus ordinairement en rapport d'annexion avec son sujet.

815. Le nom d'action étant employé comme *antécédent d'un rapport d'annexion* مُضَافٌ, conserve encore quelquefois une partie de l'influence du verbe. Il y a alors cinq manières de le construire :

1.° Avec l'agent au génitif et le complément à l'accusatif. Exemple : أَعْجَبَنِي ضَرْبُ ٱلْجَلَّادِ ٱللِّصَّ *j'ai été charmé que le bourreau ait frappé le voleur.*

2.° Avec le complément objectif au génitif et l'agent au nominatif. Exemple : أَعْجَبَنِي ضَرْبُ ٱللِّصِّ ٱلْجَلَّادُ *j'ai été charmé que le voleur ait été frappé par le bourreau.*

3.° Avec l'agent au génitif, sans exprimer le complément objectif. Exemple : أَعْجَبَنِي ضَرْبُ ٱلْجَلَّادِ *j'ai été charmé que le bourreau ait frappé.*

4.° Avec le complément objectif au génitif, sans exprimer l'agent. Exemple : أَعْجَبَنِي ضَرْبُ ٱللِّصِّ *j'ai été charmé que le voleur ait été frappé.*

5.° Avec le complément objectif au nominatif, comme tenant lieu d'agent, et donnant au nom d'action la valeur d'un nom d'action ou infinitif passif. Exemple : تَعِبْتُ عَلَى تَتْمِيمِ ٱلْكِتَابُ *j'ai pris beaucoup de peine pour que ce livre fût achevé.* Dans ce dernier exemple, en employant le verbe au lieu du nom d'action, on diroit à la voix objective, عَلَى أَنْ يُتَمَّمَ ٱلْكِتَابُ (n.° 226 note).

816. Le nom d'action, employé avec l'article déterminatif, ne conserve presque rien de l'influence du verbe. Aussi il est très-rare que, dans ce cas, il gouverne ses régimes à la manière du verbe. On peut dire cependant, أَعْجَبَنِي ٱلضَّرْبُ زَيْدٌ عَمْرًا *j'ai été charmé que Zéïd ait frappé Amrou.*

CHAPITRE XXIII.

Du Rapport d'annexion.

817. Le nom qui *est en rapport d'annexion avec un complément* ٱلْإِسْمُ ٱلْمُضَافُ, est le sixième des régissans grammaticaux réguliers.

818. Tout nom *qui a un complément annexé* مُضَافٌ, c'est-à-dire, qui sert d'antécédent à un rapport dont le conséquent est aussi un nom, régit le *nom qui lui est annexé* ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ au génitif (n.° 747). Cette annexion est ou مَعْنَوِيَّةٌ *logique* et حَقِيقِيَّةٌ *réelle*, ou لَفْظِيَّةٌ *grammaticale (a)* et غَيْرُ حَقِيقِيَّةٍ *fictive.*

819. La première répond au sens de l'une de ces trois prépositions :

(a) Le mot arabe لَفْظِيٌّ signifie *relatif aux mots*, par opposition à مَعْنَوِيٌّ *relatif au sens*. Je me sers des mots *grammatical* et *logique*, pour simplifier l'expression.

1.° لِ indiquant la possession, exemple : غُلَامُ زَيْدٍ *le serviteur de Zeïd ;* ce qui équivaut à غُلَامٌ لِزَيْدٍ *un serviteur (qui appartient) à Zeïd;* 2.° مِنْ indiquant la matière dont une chose est faite, exemple : كَاسُ فِضَّةٍ *une coupe d'argent [crater argenti],* ce qui équivaut à كَاسٌ مِنْ فِضَّةٍ *une coupe (faite) d'argent [crater ex argento];* 3.° فِى indiquant *la circonstance de temps* ou *de lieu de l'antécédent* ظَرْفُ ٱلْمُضَافِ ; exemple : صَوْمُ ٱلْيَوْمِ *le jeûne d'aujourd'hui,* ce qui équivaut à صَوْمٌ فِى ٱلْيَوْمِ *un jeûne fait dans le jour présent.*

820. Le second genre d'annexion a lieu, 1.° quand on annexe au nom d'agent le nom qui exprime le complément objectif du verbe, c'est-à-dire, l'objet sur lequel tombe l'action. Exemple: ضَارِبُ زَيْدٍ *le frappant de Zeïd,* c'est-à-dire, *celui qui frappe Zeïd (a).* Cette annexion n'est cependant considérée comme *fictive,* que quand le nom d'agent est employé pour signifier une action présente ou future : si on l'emploie pour signifier une action passée, elle est réelle. La raison en est qu'en ce cas le nom d'agent perd tout-à-fait, suivant les grammairiens Arabes, la nature du verbe. Cela a lieu, 2.° quand on annexe à un *adjectif assimilé* صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ son agent, ou à un superlatif l'objet de comparaison, comme dans ces exemples, حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *beau de visage,* أَحْسَنُ ٱلنَّاسِ *le plus beau des hommes;* 3.° quand on annexe à un nom de patient un *complément objectif remplissant la place d'agent* مَفْعُولٌ بِهِ قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ. Exemple : مَضْرُوبُ ٱلْعَبْدِ *frappé de l'esclave,* c'est-à-dire, *dont l'esclave est frappé.*

821. Dans l'annexion logique ou réelle, l'antécédent perd

(a) C'est à-peu-près ainsi que Cicéron a dit, *sui juris ac dignitatis retinens;* et Tacite, *avitæ nobilitatis, etiam inter angustias fortunæ, retinens.*

sa voyelle nasale, et les terminaisons ِن du duel et َن du pluriel masculin régulier, et il ne peut jamais avoir l'article.

822. Dans l'annexion grammaticale, il en est de même, si ce n'est que l'antécédent peut avoir ou n'avoir point l'article, suivant que les règles de la concordance l'exigent.

823. Il faut seulement observer que si, l'antécédent étant au singulier, le conséquent est un nom propre, l'antécédent ne prend jamais l'article. Ainsi l'on peut dire, ضَارِبُوا زَيْدٍ et أَلضَّارِبُوا زَيْدٍ *ceux qui frappent Zeïd;* mais on doit dire ضَارِبُ زَيْدٍ et non أَلضَّارِبُ زَيْدٍ *celui qui frappe Zeïd.* Au duel et au pluriel, on peut conserver avec l'article les finales ِن ou َن, si le complément est un pronom affixe (n.° 248).

CHAPITRE XXIV.

Du Nom parfait.

824. Le *nom parfait* إِسْمٌ تَامٌّ est le septième des régissans grammaticaux réguliers.

C'est l'opposé du nom *qui régit un complément en rapport d'annexion* إِسْمٌ مُضَافٌ ; car c'est un nom qui, étant en rapport d'annexion logique avec un complément, n'est point cependant en annexion grammaticale. Le complément du nom parfait se nomme مُمَيِّزٌ *terme spécificatif* (n.° 744).

825. Le nom parfait (n.° 102) conserve sa voyelle nasale, et ses terminaisons ِن au duel et َن au pluriel masculin régulier, et place son conséquent à l'accusatif.

826. On compte parmi les noms parfaits, les noms de mesure et de poids, comme رِطْلٌ *livre,* قَفِيزٌ *boisseau,* et les numératifs de dixaines, depuis عِشْرُونَ *vingt* jusqu'à تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix.*

827. Quelquefois un nom qui n'est pas parfait de sa nature,

le devient par son annexion à un pronom : car, ne pouvant plus mettre au génitif un second conséquent, il le met à l'accusatif comme terme spécificatif. Exemple : مِلْؤُهُ ذَهَبًا *sa plénitude d'or*, c'est-à-dire, *autant d'or qu'il en peut contenir.*

CHAPITRE XXV.

Des Particules qui exigent le Génitif.

828. LA première classe des *régissans grammaticaux fondés sur l'usage* عَوَامِلُ لَفْظِيَّةٌ سَمَاعِيَّةٌ, ce sont les particules qui régissent leur complément au génitif; on en compte dix-sept qui sont مِنْ *de*, إِلَى *vers*, حَتَّى *jusqu'à*, فِي *dans*, بِ *avec*, *par*, *dans*, لِ *à*, رُبَّ *quelquefois*, تَ et وَ *par*, dans les formules de serment, عَلَى *sur*, عَنْ *de*, كَ *comme*, مُذْ et مُنْذُ *depuis*, خَلَا - حَاشَا et عَدَا (n.° 567) *excepté.*

829. Ces particules sont nommées حُرُوفُ ٱلْجَرِّ *particules qui exigent le génitif*, et ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِي ٱلْإِسْمِ ٱلْمُفْرَدِ ٱلْجَارَّةُ *particules qui régissent un nom seul et le mettent au génitif.*

CHAPITRE XXVI.

Des Particules qui ont deux Régimes, l'un au Nominatif, l'autre à l'Accusatif.

830. LA deuxième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, ce sont les particules nommées ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُشَبَّهَةُ بِٱلْأَفْعَالِ *particules assimilées aux verbes*, et ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِي ٱلْجُمْلَةِ *particules qui régissent la proposition entière.* Elles exercent leur influence sur une proposition nominale (n.° 709) toute entière, et mettent l'inchoatif à l'accusatif, et l'énonciatif au nominatif.

A raison de l'influence qu'elles exercent sur l'inchoatif qui perd sa qualité d'inchoatif et le cas qui le caractérise, on appelle encore ces particules نَوَاسِخُ ٱلْإِبْتِدَاءِ *particules qui détruisent la qualité d'inchoatif*, comme on le verra ailleurs.

831. Ces particules sont au nombre de six : ce sont, إِنَّ *car*, أَنَّ *que*, كَأَنَّ *comme si*, لَكِنَّ *mais*, لَيْتَ *plût à Dieu*, لَعَلَّ *peut-être*.

832. On nomme aussi ces particules إِنَّ وَ إِخْوَاتُهَا *INNA et ses sœurs;* l'inchoatif est appelé *leur nom* إِسْمُهَا, et l'énonciatif *leur énonciatif* خَبَرُهَا.

833. Avec ces particules, l'inchoatif doit toujours précéder l'énonciatif, à moins que celui-ci ne soit un *terme circonstanciel de temps et de lieu* ظَرْفُ مَكَانٍ أَوْ زَمَانٍ (n.° 710). Ainsi l'on peut dire : أَعْلَمُ أَنَّ فِي ٱلدَّارِ زَيْدًا *je sais que Zeïd est à la maison.*

834. Les quatre premières de ces particules peuvent perdre leur *teschdid* et leur *fatha* final, et alors on dit qu'elles sont مُخَفَّفَةٌ *allégées*, au lieu que dans le premier cas elles sont مُثَقَّلَةٌ *appesanties.*

Sous leur première forme, elles ne peuvent être suivies que d'un nom : sous la seconde, elles peuvent être également suivies d'un verbe ou d'un nom; mais alors, si elles sont suivies d'un nom, elles ne le mettent plus à l'accusatif, et elles perdent toute influence. Exemple : بَلَغَنِي أَنْ ذَهَبَ زَيْدٌ وَأَنْ عُمَرُ أَخُوكَ *j'ai appris que Zeïd s'en est allé, et qu'Omar est ton frère.*

835. Pour distinguer إِنْ provenant de إِنَّ *car*, de إِنْ conjonction qui signifie *si*, on met quelquefois la particule لَ devant l'énonciatif. Exemple : إِنْ زَيْدٌ لَكَرِيمٌ *car Zeïd est généreux.*

836. Pour distinguer أَنْ provenant de أَنَّ, de أَنْ conjonction qui donne au verbe la signification subjonctive, et qu'on nomme مَصْدَرِيَّةٌ, on peut mettre devant le verbe les particules قَدْ, si le verbe est au passé, سَوْفَ ou سَ, s'il est à l'aoriste, et لَا

si la proposition est négative. Exemple : عَلِمْتُ أَنْ قَدْ خَرَجَ زَيْدٌ وَأَنْ سَوْفَ يَزُورُنَا وَأَنْ لَا يَدْخُلُ إِلَيْنَا عَمْرٌو *j'ai appris que Zeïd est sorti, et que certainement il nous rendra visite, et qu'Amrou n'entrera pas chez nous.*

CHAPITRE XXVII.

Des Particules négatives مَا *et* لَا non.

837. LA troisième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage renferme les deux particules négatives مَا et لَا *non.*

838. Ces deux particules influent sur l'inchoatif et l'énonciatif d'une proposition nominale : elles mettent le premier au nominatif, et le second à l'accusatif. Dans ce cas, on dit qu'elles sont *équivalentes du verbe* N'ÊTRE PAS بِمَعْنَى لَيْسَ *(a).* Après مَا, au lieu de mettre l'énonciatif à l'accusatif, on peut l'exprimer par la préposition بِ avec le génitif (n.° 824, *1.re p.*).

839. Ces deux particules perdent leur influence, quand l'énonciatif est précédé de إِلَّا *sinon,* ou placé avant l'inchoatif. Ainsi l'on dit مَا زَيْدٌ إِلَّا جَاهِلٌ *Zeïd n'est qu'un ignorant,* مَا جَاهِلٌ زَيْدٌ *Zeïd n'est pas ignorant.*

840. La négation لَا perd son influence quand l'inchoatif est *un nom déterminé* مَعْرِفَةٌ. La négation مَا perd son influence quand elle est suivie de la particule إِنْ *explétive* (n.° 855, *1.re p.*). Exemple : مَا إِنْ زَيْدٌ جَاهِلٌ *Zeïd n'est pas un ignorant.*

841. La négation لَا peut aussi être employée, non *comme niant une qualité du sujet* بِمَعْنَى لَيْسَ, mais *comme niant l'existence*

(a) Les Arabes, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 96, note), n'admettent pas tous cette influence des particules négatives مَا et لَا.

d'une chose en général لِنَفْيِ ٱلْجِنْسِ , et quelquefois d'un seul individu ; alors elle met le nom qui la suit à l'accusatif, ce nom perd sa voyelle nasale, et est regardé comme *indéclinable* مَبْنِيٌّ : mais, pour cela, il faut, 1.° que le nom soit *indéterminé* نَكِرَةٌ ; 2.° qu'il ne soit point l'antécédent d'un rapport d'annexion ou l'antécédent d'un rapport dont le conséquent soit régi par une préposition ; car, dans ces deux cas, le nom est censé déclinable, et se met à l'accusatif. Ainsi l'on dira : لَا غُلَامَ طَبِيبٍ عِنْدَنَا *aucun serviteur de médecin n'est chez nous*, لَا خَيْرًا مِنْكَ عِنْدَنَا *personne meilleur que vous n'est chez nous.*

Si le nom qui suit لَا est *déterminé* مَعْرِفَةٌ, il se met au nominatif. Il en est de même, si le nom ne suit pas immédiatement la particule لَا.

S'il y a deux négations de suite, et que la première soit suivie immédiatement d'un nom indéterminé, on peut mettre les deux noms au nominatif, ou les mettre tous deux à l'accusatif sans *tanwin*, ou mettre l'un des deux indifféremment au nominatif et l'autre à l'accusatif sans *tanwin* (n.° 94).

CHAPITRE XXVIII.

Des Particules qui mettent le Nom à l'Accusatif.

842. LES particules qui forment la quatrième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, sont nommées ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِي ٱلْإِسْمِ ٱلْمُفْرَدِ ٱلنَّاصِبَةُ *particules qui ne régissent qu'un nom, et le mettent à l'accusatif.*

843. Ces particules sont au nombre de sept; ce sont, وَ *avec*, إِلَّا *sinon*, يَا - أَيَا - هَيَا - أَيْ et أَ *ô!*

844. La particule وَ n'a d'influence que quand elle a la signification de مَعَ *avec ;* mais, pour qu'elle exerce cette influence, il

faut qu'elle soit précédée d'un verbe, ou d'un mot qui contienne la valeur d'un verbe.

845. La particule إِلَّا *sinon, excepté,* n'a d'influence que sous certaines conditions.

Pour entendre ce que nous avons à dire sur cet objet, il faut observer que *la chose exceptée* ٱلْمُسْتَثْنَى se divise en *conjointe* مُتَّصِلٌ et *disjointe* مُنْقَطِعٌ.

On l'appelle *conjointe,* quand la chose exceptée et *celle dont se fait l'exception* ٱلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ, sont de la même nature, comme dans cet exemple : *je n'ai point vu d'HOMME, si ce n'est OMAR.*

L'exception conjointe est encore de deux sortes : ou la chose exceptée précède celle dont se fait l'exception, et alors elle se nomme ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُقَدَّمُ *exception conjointe antérieure;* ou elle la suit, et alors, si la chose de laquelle on excepte est exprimée affirmativement, on nomme l'exception ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُؤَخَّرُ بَعْدَ ٱلْمُوجَبِ *exception conjointe postérieure placée après une proposition affirmative;* si la chose de laquelle on excepte est exprimée négativement, on nomme l'exception ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُؤَخَّرُ بَعْدَ ٱلْمَنْفِيِّ *exception conjointe postérieure placée après une proposition négative.*

L'exception est *disjointe*, quand la chose de laquelle on excepte est différente de la chose exceptée, comme dans cet exemple : *je n'ai jamais voyagé sur MER, si ce n'est sur le GANGE;* ce qui veut dire, *mais j'ai voyagé sur le Gange.*

846. Si l'exception est conjointe antérieure, comme مَا جَآءَنِي إِلَّا زَيْدًا أَحَدٌ *[non accessit ad me, nisi Zeïdus, ullus], il ne m'est venu, si ce n'est Zeïd, aucune personne;* ou conjointe postérieure placée après une proposition affirmative, comme جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *[venerunt ad me homines, nisi Zeïdus], les gens sont venus me trouver, excepté Zeïd;* ou disjointe, comme مَا جَآءَنِي أَحَدٌ إِلَّا فَرَسًا *il ne m'est venu personne, si ce n'est une jument;* le nom qui exprime la chose exceptée est nécessairement mis à l'accusatif.

847. Si l'exception est conjointe postérieure placée après une proposition négative, le nom qui exprime la chose exceptée se met à l'accusatif ou mieux au nominatif, comme مَا جَآءَنِي أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ ou إِلَّا زَيْدًا *il ne m'est venu personne, si ce n'est Zeïd.*

848. Si dans la proposition il y a ellipse du mot qui devroit exprimer la *chose de laquelle on fait l'exception* آلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ, ce que l'on appelle مُفَرَّغٌ, c'est-à-dire, *vide*, le mot qui exprime la chose exceptée se met au cas qu'exige le verbe précédent. Ex. :

مَا جَآءَنِي إِلَّا زَيْدٌ

Il n'est venu me trouver que Zeïd [non accessit ad me nisi Zeïdus].

مَا رَأَيْتُ إِلَّا زَيْدًا

Je n'ai vu que Zeïd [non vidi nisi Zeïdum].

مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ

Je n'ai passé qu'auprès de Zeïd [non transivi nisi secus Zeïdum].

849. Si la particule d'exception se trouve entre un inchoatif et un énonciatif, celui-ci se met au nominatif. Exemple : مَا زَيْدٌ إِلَّا كَاذِبٌ *Zeïd n'est rien que menteur.*

850. Il y a d'autres formules d'exception dont l'influence est différente. Ainsi مَا عَدَا et مَا خَلَا *excepté*, لَيْسَ et لَا يَكُونُ *ce n'est pas*, mettent le nom de la chose exceptée à l'accusatif ; ce qui est très-naturel, عَدَا et خَلَا étant proprement des verbes transitifs, et لَيْسَ et كَانَ des verbes abstraits qui régissent l'attribut ou énonciatif à l'accusatif. Au contraire, غَيْرُ - سِوَى - سَوَآءٌ mettent ce nom au génitif, comme second terme d'un rapport d'annexion, parce que ces mots sont des noms. Les mots حَاشَا - لَا سِيَّمَا - خَلَا - عَدَا le mettent indifféremment aux trois cas.

851. Il faut observer, par rapport à غَيْرُ, qui est un nom et signifie proprement *différence*, qu'on le met au même cas auquel

se mettroit le nom de la chose exceptée, si l'on faisoit usage de la particule إِلَّا. Ainsi l'on dit :

مَا جَآءَنِي غَيْرُ زَيْدٍ احَدٌ

Il n'est venu me trouver, excepté Zeïd, aucune personne.

جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ غَيْرَ زَيْدٍ

Les gens sont venus me trouver, excepté Zeïd.

مَا جَآءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ فَرَسٍ

Il n'est venu personne me trouver, si ce n'est une jument.

مَا جَآءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ زَيْدٍ ou mieux غَيْرُ زَيْدٍ

Il n'est venu personne me trouver, si ce n'est Zeïd.

852. Les cinq autres particules de cette classe sont des particules compellatives, et servent toutes à appeler.

853. Si le nom qui les suit est l'*antécédent d'un rapport d'annexion* مُضَافٌ, ou d'*un autre rapport équivalent à un rapport d'annexion* مُضَارِعُ ٱلْمُضَافِ, on le met à l'accusatif. Ainsi l'on dira :

يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ *ô Abd-allah* (c'est-à-dire, *serviteur de Dieu*) !

يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *ô (toi qui es) meilleur que Zeïd!*

يَا حَسَنًا وَجْهُهُ *ô toi dont le visage est beau!*

يَا رَفِيقًا بِٱلْعِبَادِ *ô (toi qui es) bon envers tes serviteurs!*

854. Il en est de même si le *nom de la chose appelée* ٱلْمُنَادَى est indéterminé. Exemple : يَا رَجُلًا *ô homme!* Mais si l'on adressoit la parole à un homme présent, le mot رَجُلٌ *homme* se mettroit au nominatif sans voyelle nasale, comme si c'étoit un nom déterminé simple.

En effet, le *nom déterminé simple* مَعْرِفَةٌ مُفْرَدٌ, après les particules compellatives, se met au nominatif sans voyelle nasale ;

il est considéré alors comme *indéclinable* مَبْنِيّ. Ainsi l'on dit: يَا زَيْدُ *ô Zeïd!* يَا ٱلرَّجُلُ *ô l'homme!*

855. Si le nom simple déterminé est suivi d'un adjectif, l'adjectif peut se mettre au nominatif ou à l'accusatif. On peut dire : يَا زَيْدُ ٱلشَّرِيفُ ou يَا زَيْدُ ٱلشَّرِيفَ *ô Zeïd l'illustre!*

856. Si le nom simple déterminé est suivi d'un appositif qui soit en rapport d'annexion avec un complément, cet appositif sera nécessairement à l'accusatif. Exemple : يَا زَيْدُ صَاحِبَ ٱلْبَيْتِ *ô Zeïd, le maître de la maison!*

857. Mais si cet appositif est إِبْنٌ *fils*, ou إِبْنَةٌ *fille*, il faut faire la distinction suivante : ou les mots إِبْنٌ et إِبْنَةٌ sont entre deux noms propres, et alors ces mots perdent leur *élif* d'union et se mettent à l'accusatif, et le nom qui les précède se met au nominatif ou à l'accusatif; exemple : يَا زَيْدُ بْنَ عَمْرٍو ou يَا زَيْدَ بْنَ عَمْرٍو *ô Zeïd fils d'Amrou!* ou les mots إِبْنٌ et إِبْنَةٌ ne sont pas entre deux noms propres, et alors ces mots conservent leur *élif* d'union, et le nom qui les précède est nécessairement au nominatif. Ainsi l'on dit :

يَا زَيْدُ ٱبْنَ أَخِي *ô Zeïd fils de mon frère!*

يَا رَجُلُ ٱبْنَ زَيْدٍ *ô homme fils de Zeïd!*

يَا رَجُلُ ٱبْنَ أَخِي *ô homme fils de mon frère!*

858. Quand le nom de la chose appelée est un nom propre simple, ou un nom servant d'antécédent à un rapport d'annexion, on peut retrancher la particule compellative, le nom de la chose appelée restant au nominatif ou à l'accusatif, suivant les règles précédentes. Exemples : يُوسُفُ *Joseph!* فَاطِرَ ٱلسَّمٰوَاتِ *créateur des cieux!*

859. Enfin, si le nom est un nom propre de plus de trois lettres, qu'il ne forme point l'antécédent d'un rapport, et ne

soit point précédé de la particule compellative, on peut en retrancher la dernière lettre ; ce qui s'appelle تَرْخِيمُ ٱلْمُنَادَى *aphérèse du compellatif.* Ainsi l'on peut dire يَا عُثْمَا - يَا أَسْمَا - يَا حَارِ pour يَا حَارِثُ *ô Harith!* يَا أَسْمَآءُ *ô Asma!* يَا عُثْمَانُ *ô Othman!*

CHAPITRE XXIX.

Des Particules qui mettent le Verbe au mode subjonctif.

860. La cinquième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage contient les *particules qui mettent l'aoriste du verbe à l'accusatif,* c'est-à-dire, *au subjonctif* ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْفِعْلِ ٱلنَّاصِبَةُ. Ces particules sont أَنْ *que,* لَنْ *non,* كَىْ *afin que,* إِذَنْ *eh bien,* حَتَّى *en sorte que,* لِ *pour que,* أَوْ *à moins que,* وَ et فَ *en sorte que,* et les composés de أَنْ et de كَىْ.

J'ai exposé ailleurs, en détail (n.os 48 et suiv.), l'usage et l'influence de ces particules.

861. La particule أَنْ est nommée مَصْدَرِيَّةٌ *équivalente au nom d'action,* parce que, réunie au verbe qui la suit, elle équivaut effectivement au nom d'action.

Cette particule est toujours précédée d'un verbe. Si ce verbe renferme l'idée de *science, connoissance,* comme عَلِمَ *savoir,* elle n'a aucune influence sur le verbe, et n'est alors que la particule أَنَّ *allégée,* مُخَفَّفَةٌ (n.° 834).

Si le verbe renferme l'idée de *pouvoir* ou *vouloir,* comme أَرَادَ *vouloir,* قَدَرَ *pouvoir,* أَمَرَ *commander,* نَهَى *défendre,* la particule أَنْ met le verbe au subjonctif.

Si le verbe renferme l'idée de *penser, s'imaginer,* avec doute, comme ظَنَّ et حَسِبَ, on peut mettre le verbe au subjonctif ou à l'indicatif.

862. La particule حَتَّى n'a d'influence que parce qu'elle suppose l'ellipse de la particule أَنْ.

863. La particule لِ suppose pareillement l'ellipse de كَيْ ; et, par cette raison, on l'appelle لَامُ كَيْ *le* LAM *de (la particule)* *CAÏ*.

864. La particule أَوْ n'a d'influence sur le verbe que parce qu'elle équivaut à إِلَى أَنْ : aussi dit-on qu'elle est بِمَعْنَى إِلَى , c'est-à-dire, *exprimant le sens de la particule* ILA.

865. Les particules وَ et فَ n'ont d'influence qu'autant que les actions exprimées par le verbe précédent et le verbe suivant sont *simultanées ;* condition qui se nomme ٱلْجَمْعِيَّة .

Outre cela, il faut, pour que la particule وَ influe sur le verbe qui la suit, que le verbe qui précède exprime ou *un commandement* أَمْرٌ , ou *une défense* نَهْيٌ , ou *une négation* نَفْيٌ , ou *une interrogation* إِسْتِفْهَامٌ , ou *un desir* تَمَنٍّ , ou *une offre* عَرْضٌ (n.° 48).

La même condition est aussi requise pour que la particule فَ mette le verbe au subjonctif: celle-ci diffère de la particule وَ, en ce qu'elle indique d'une manière plus précise que l'action exprimée par le premier verbe est la cause de celle que le second indique.

CHAPITRE XXX.

Des Particules qui mettent le Verbe au cas nommé djezm *ou mode conditionnel.*

866. LA sixième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage contient les *particules qui mettent le verbe au cas nommé* DJEZM ou *mode conditionnel* ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِي ٱلْفِعْلِ ٱلْجَازِمَةُ .

867. Ces particules sont au nombre de cinq; ce sont لَمْ *non,*

لَمَّا *ne pas encore*, لِ exprimant l'impératif, لَا *ne*, et إِنْ *si :* cette dernière influe sur les verbes des deux propositions corrélatives. De ces deux verbes, celui de la proposition qui renferme la condition, se nomme فِعْلُ ٱلشَّرْطِ *verbe de la condition ;* celui de l'autre proposition se nomme جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ *compensation de la condition :* car la proposition conditionnelle est nommée شَرْطٌ *condition*, et la proposition affirmative hypothétique qui lui est corrélative, جَزَآءٌ *rétribution* ou *compensation* (n.° 51). La réunion des deux propositions forme une *phrase conditionnelle* جُمْلَةٌ شَرْطِيَّةٌ.

868. Les deux verbes peuvent être mis à l'aoriste conditionnel ; ils peuvent aussi être tous deux mis au prétérit ; enfin le premier peut être mis au prétérit, et alors le second se met ou à *l'aoriste du mode indicatif* مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ, ou à *l'aoriste du mode conditionnel* مُضَارِعٌ مَجْزُومٌ.

869. La conjonction conditionnelle إِنْ, quoique non exprimée, exerce son influence sur l'aoriste, lorsque de deux propositions corrélatives la première est impérative, ou prohibitive, ou interrogative, ou optative, ou exprime une offre ; en un mot, toutes les fois qu'il y a entre deux propositions une corrélation qui équivaut à une condition. Exemples :

إِيْتِنِي أُكْرِمْكَ

Viens chez moi, je t'honorerai.

لَا تَكْفُرْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ

Ne sois pas incrédule, tu entreras dans le paradis.

أَيْنَ بَيْتُكَ أَزُرْكَ

Où est ta maison! (dis-le moi), je t'irai rendre visite.

لَيْتَ لِي مَالًا أُنْفِقْ

Plût à Dieu que j'aie de l'argent! je le dépenserai.

إِلَّا تَنْزِلْ تُصِبْ خَيْرًا

Si tu ne descends pas, tu t'en trouveras bien.

C'est comme si l'on disoit : *si tu viens chez moi, je t'honorerai;* et ainsi du reste.

CHAPITRE XXXI.

Des Noms qui mettent le Verbe au mode conditionnel.

870. LA septième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage contient certains mots nommés أَسْمَآءٌ مَنْقُوصَةٌ *noms imparfaits.*

871. Ces noms, au nombre de neuf, exercent la même influence sur les deux verbes qui les suivent, que la particule إِنْ *si*, parce qu'ils renferment le sens de cette particule; ce sont, مَنْ - أَىٌّ *quiconque,* مَا *quelque chose que,* مَتَى ou مَتَى مَا - إِذْ مَا *en quelque temps que,* أَيْنَ ou أَيْنَمَا *en quelque lieu que,* حَيْثُمَا *par-tout où,* مَهْمَا *autant de fois que,* أَنَّى *de quelque manière que* (n.° 51).

CHAPITRE XXXII.

Des Noms d'une signification vague.

872. LES *noms d'une signification vague* أَسْمَآءٌ مُبْهَمَةٌ forment la huitième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage.

873. On appelle *noms vagues* les numératifs cardinaux, depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf* (n.° 100), et les noms qui servent à indiquer le nombre, mais sans déterminer précisément aucun nombre, كَمْ et كَأَيٍّ ou كَأَيِّنْ *combien,* كَذَا *tant* (n.° 101). Ces derniers sont aussi appelés كِنَايَاتٌ *expressions substituées.*

874.

874. Ces noms mettent le nom de la chose nombrée qui leur sert de régime, à l'accusatif et au singulier; et ce régime est toujours un *nom indéterminé* نَكِرَةٌ.

875. Il convient de faire ici quelques observations.

1.° Tous les autres numératifs cardinaux mettent leur régime au génitif, et sont alors des antécédens d'un rapport d'annexion (n.° 818) dont le complément est le nom de la chose nombrée; ou bien ils le mettent à l'accusatif, en conservant eux-mêmes leur forme parfaite, et ils sont des noms parfaits (n.° 824), qui ont pour *terme spécificatif* تَمْيِيزٌ, le nom de la chose nombrée (n.° 744).

2.° Le mot كَمْ sert à interroger, et gouverne son régime à l'accusatif singulier, comme dans cet exemple : كَمْ دِينَارًا عِنْدَكَ *combien avez-vous de pièces d'or!* ou bien il n'est point interrogatif, et il gouverne son régime au génitif singulier ou pluriel. Ainsi l'on dit مَا نَعْرِفُ كَمْ رِجَالٍ عِنْدَكَ ou bien كَمْ رَجُلٍ *nous ne savons pas combien d'hommes il y a chez vous.*

3.° Le mot كَذَا, qui tient lieu d'un nombre quelconque sans en déterminer aucun, met le nom de la chose qui est l'objet de la numération, à l'accusatif ou au nominatif. On dit donc لَهُ عِنْدِي كَذَا دِرْهَمًا ou bien لَهُ عِنْدِي كَذَا دِرْهَمٌ *je lui dois tant de pièces d'argent.* On peut analyser ainsi la première de ces propositions : *proposition circonstancielle* (n.° 710) *dans laquelle* لَهُ *fait fonction d'énonciatif;* كَذَا *est l'inchoatif transposé après l'énonciatif;* دِرْهَمًا *est le terme spécificatif de* كَذَا ; *enfin* عِنْدِي *est un terme circonstanciel de lieu, dépendant de l'adjectif verbal* كَائِنٌ *qui est sous-entendu dans l'énonciatif:* car لَهُ tient lieu de كَائِنٌ لَهُ ou حَاصِلٌ لَهُ. L'analyse de la seconde proposition est la même, à cela près que دِرْهَمٌ y fait la fonction d'*appositif mis en remplacement* تَابِعٌ بَدَلٌ (n.° 750).

CHAPITRE XXXIII.

Des Noms qui équivalent aux Verbes.

876. LES *noms qui équivalent aux verbes* أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ (n.° 874, *1.re p.*) forment la neuvième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage.

877. On compte neuf mots de cette espèce qui sont susceptibles d'avoir un régime. Les six premiers le mettent à l'accusatif; les trois autres le mettent au nominatif. Ces mots sont, سَرْعَانَ - شَتَّانَ - هَيْهَاتَ - حَيْهَلْ - هَا - دُونَكَ - عَلَيْكَ - بَلْهَ - رُوَيْدَ.
Je me contente de renvoyer à ce que j'en ai dit ailleurs (n.os 762, 833, 841, 874 et 875, *1.re p.*).

CHAPITRE XXXIV.

Des Verbes abstraits.

878. LA dixième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage est formée du verbe abstrait كَانَ *être*, et des autres verbes qui, renfermant le même sens, y joignent quelque circonstance de temps.

Ces verbes sont nommés أَفْعَالٌ نَاقِصَةٌ *verbes défectueux*, parce qu'ils ne contiennent pas un attribut comme les autres verbes. On les nomme aussi كَانَ وَأَخَوَاتُهَا *CANA et ses sœurs*.

879. Ces verbes sont, كَانَ *être*, صَارَ *devenir*, أَصْبَحَ *être au matin*, أَضْحَى *être dans le milieu de la matinée*, أَمْسَى *être au soir*, بَاتَ *être pendant toute la nuit*, ظَلَّ *être pendant tout le jour*, لَيْسَ *n'être pas*, مَا زَالَ - مَا ٱنْفَكَّ et مَا فَتِئَ *ne pas cesser, être encore*.

880. Le sujet de ces verbes se nomme إِسْمُ كَانَ *nom du verbe ÊTRE*, et leur attribut خَبَرُ كَانَ *énonciatif du verbe ÊTRE*. Le premier est régi au nominatif, et le second à l'accusatif.

881. On peut mettre l'énonciatif ou attribut avant le sujet et même avant le verbe ; mais on ne peut pas le mettre avant le verbe quand celui-ci est précédé de la particule négative مَا.

882. Les verbes كَانَ et صَارَ peuvent être employés comme verbes attributifs renfermant l'attribut *existant*, c'est-à-dire, signifiant *exister* : on les nomme alors فِعْلٌ تَامٌّ *verbes parfaits* ; ils suivent, en ce cas, la syntaxe des autres verbes, et mettent leur agent au nominatif.

883. Quelquefois, dans la formule admirative dont on parlera plus loin, on insère le verbe كَانَ après مَا ; mais alors ce verbe est purement *explétif* زَائِدٌ (n.° 663).

884. Quelquefois aussi كَانَ se trouve placé devant une proposition nominale composée d'un inchoatif et d'un énonciatif, comme كَانَ زَيْدٌ مُنْطَلِقٌ *un événement (a été, c'est que) Zeïd (est) parti*. Dans ce cas, le verbe كَانَ n'a aucune influence sur la proposition nominale qui le suit, et il est censé avoir pour agent l'agent pronominal caché dans le verbe, qui alors a la même signification que le mot شَأْنٌ *un événement*. Le verbe كَانَ est donc alors un verbe parfait, et la proposition est une proposition composée qui a pour énonciatif une proposition nominale. On dit alors que le verbe est مُضْمَرٌ فِيهِ ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ, c'est-à-dire, *renfermant un pronom qui exprime un événement*. Je reviendrai sur ce sujet dans un des chapitres suivans.

885. Quand le verbe لَيْسَ est employé pour nier l'attribut sans détermination d'aucune circonstance de temps passé, on peut, au lieu de mettre l'attribut à l'accusatif, le mettre au génitif avec la préposition بِ. On dit fort bien لَيْسَ زَيْدٌ بِجَاهِلٍ *Zeïd n'est pas ignorant*.

CHAPITRE XXXV.

Des Verbes d'approximation.

886. La onzième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage est formée par les *verbes d'approximation* أَفْعَالُ ٱلْمُقَارَبَةِ.

On appelle ainsi certains verbes, au nombre de sept, qui indiquent l'existence plus ou moins prochaine du sujet avec son attribut.

887. Ces verbes sont, عَسَى *il peut arriver que*, كَادَ *il s'en est peu fallu que*, أَوْشَكَ - كَرَبَ - أَخَذَ - جَعَلَ - طَفِقَ *se mettre à faire telle ou telle chose*.

Le premier est *employé à exprimer l'approximation de la réunion du sujet à l'attribut, comme une chose que l'on espère*, مَوْضُوعٌ لِدَنُوِّ ٱلْخَبَرِ رِجَآءً, c'est-à-dire qu'il exprime la prochaine exécution d'une chose que l'on espère.

Le second est *employé à exprimer simplement la prochaine exécution d'une chose* مَوْضُوعٌ لِدَنُوِّ ٱلْخَبَرِ حُصُولًا.

Les autres sont *destinés à exprimer la prochaine exécution d'une chose à laquelle on se met* مَوْضُوعَةٌ لِدَنُوِّ ٱلْخَبَرِ أَخْذًا فِيهِ.

888. Ces verbes n'influent réellement et *grammaticalement* لَفْظًا, que sur un seul nom qu'ils mettent au nominatif; mais ils influent *virtuellement* تَقْدِيرًا sur l'attribut exprimé par une proposition verbale, qui ne peut être mise réellement à l'accusatif, mais qui est censée y être mise *par la place qu'elle occupe* مَحَلًّا. Le nom mis au nominatif se nomme *le nom de ces verbes* إِسْمُهَا, et la proposition qui sert d'attribut, *leur énonciatif* خَبَرُهَا. C'est ainsi que l'on dit عَسَى زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ *il peut bien arriver que Zeïd sortira.* Le verbe عَسَى se construit aussi avec la particule conjonctive أَنْ,

suivie d'un verbe à l'aoriste subjonctif, et de l'agent de ce verbe. Exemple : عَسَى أَنْ يَخْرُجَ زَيْدٌ *il peut bien arriver que Zëid sorte;* et alors toute la proposition, أَنْ يَخْرُجَ زَيْدٌ *que Zëid sorte*, est considérée comme l'agent du verbe عَسَى, car c'et l'équivalent de خُرُوجُ زَيْدٍ *la sortie de Zëid.*

On peut dire encore عَسَى زَيْدٌ يَخْرُجُ *il peut se faire que Zëid sortira.* Dans cette dernière construction, زَيْدٌ est le nom du verbe عَسَى, et يَخْرُجُ, mot qui renferme un verbe et son agent pronominal, sert d'énonciatif à عَسَى, et est censé mis à l'accusatif.

889. Le verbe كَادَ et les autres verbes d'approximation suivent cette dernière construction.

890. Quelquefois le verbe كَادَ se construit aussi avec la particule أَنْ *que*, placée soit immédiatement après كَادَ, soit après le nom. Exemple : كَادَ أَنْ تَغْرِبَ ٱلشَّمْسُ ou كَادَتِ ٱلشَّمْسُ أَنْ تَغْرِبَ *peu s'en fallut que le soleil ne se couchât.*

891. Le verbe أَوْشَكَ prend aussi quelquefois la conjonction أَنْ après le nom. Exemple : أَوْشَكَ زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ *Zëid a été près de sortir.*

CHAPITRE XXXVI.

Des Verbes de louange et de blâme.

892. LA douzième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage est formée des *verbes de louange et de blâme* أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ, qui sont au nombre de quatre. Ce sont, pour la louange, نِعْمَ et حَبَّذَا ; pour le blâme, بِئْسَ et سَآءَ.

893. Ces verbes n'ont aucune variation de modes, de temps, de personnes ni de nombres ; نِعْمَ - بِئْسَ et سَآءَ, néanmoins, font au féminin نِعْمَتْ - بِئْسَتْ - سَآءَتْ.

894. Ces trois verbes gouvernent deux noms au nominatif: le premier est un nom appellatif déterminé, et le second est un nom propre ou un pronom. Le premier exprime la qualité qu'on loue ou que l'on blâme, et le second la personne qui est *l'objet de la louange ou du blâme* ٱلْمَخْصُوصُ بِٱلْمَدْحِ أَوِ ٱلذَّمِّ.

Ce dernier nom est censé être l'inchoatif transposé, ayant pour énonciatif une proposition verbale composée du verbe et de son agent. Exemple : نِعْمَتِ ٱلْمَرْءَةُ هِنْدٌ *c'est une belle femme que Hind.*

On peut dire également نِعْمَتِ ٱمْرَءَةً هِنْدٌ; mais alors le nom mis à l'accusatif est considéré comme spécificatif, et l'agent est un agent pronominal.

On peut dire aussi نِعْمَ ٱلرَّجُلُ *le bel homme!* sans exprimer par son nom la personne qui est l'objet de la louange et du blâme, ce qui forme alors une proposition verbale.

895. Le quatrième verbe حَبَّذَا est absolument invariable. Ce verbe est composé de حَبَّ et de ذَا; et la manière la plus naturelle d'analyser les propositions où il entre, est de regarder ذَا comme l'agent du verbe, mis au nominatif.

Ainsi, dans cette phrase, حَبَّذَا زَيْدٌ *que Zëid est beau!* l'inchoatif est زَيْدٌ ; il est transposé : la proposition verbale حَبَّذَا, composée d'un verbe et d'un agent, fait la fonction d'énonciatif.

Il en est de même dans celle-ci, حَبَّذَا رَجُلًا زَيْدٌ *Zëid est un bel homme.* L'analyse est la même, et رَجُلًا est à l'accusatif comme complément spécificatif.

Si l'on dit حَبَّذَا ٱلرَّجُلُ زَيْدٌ, on analysera encore de même la proposition, et l'on dira que ٱلرَّجُلُ est au nominatif comme adjectif, ou comme appositif mis en remplacement de ذَا (n.° 750).

896. Le verbe سَآءَ s'emploie souvent comme verbe transitif régulier.

CHAPITRE XXXVII.

Des Verbes appelés Verbes de cœur.

897. La treizième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage est formée de sept verbes nommés *verbes de cœur* أَفْعَالُ ٱلْقُلُوبِ, parce que l'attribut que ces verbes renferment, exprime une action intellectuelle, comme *savoir, penser, connoître.*

898. Ces verbes sont, عَلِمَ *savoir*, وَجَدَ *trouver*, رَأَى *juger, voir*, ظَنَّ *penser*, حَسِبَ *croire*, خَالَ *s'imaginer*, زَعَمَ *croire*. Les trois premiers indiquent une science certaine; les trois suivans, une connoissance mêlée de doute : le dernier tient le milieu entre ces deux classes.

899. Ces verbes sont aussi nommés أَفْعَالُ ٱلشَّكِّ وَٱلْيَقِينِ *verbes de doute et de certitude*, et عَوَامِلُ دَاخِلَةٌ عَلَى ٱلْمُبْتَدَاءِ وَٱلْخَبَرِ *régissans qui influent sur l'inchoatif et l'énonciatif.*

900. Ils ont trois régimes : le premier est l'agent qu'ils mettent au nominatif; le deuxième est nommé ٱلْمَفْعُولُ ٱلْأَوَّلُ *premier complément objectif*, et le troisième, ٱلْمَفْعُولُ ٱلثَّانِي *second complément objectif :* ces deux derniers sont mis à l'accusatif.

901. Les deux derniers régimes forment véritablement une proposition nominale composée d'un inchoatif et d'un énonciatif : mais comme il est de la nature de ces deux parties constitutives du discours de n'être régies par aucun antécédent, on ne leur donne pas ici les noms d'inchoatif et d'énonciatif. On nomme l'inchoatif ou premier complément objectif إِسْمٌ فِي بَابِ ظَنَنْتُ, c'est-à-dire, *nom d'un verbe de la classe de* ظَنَّ, et l'énonciatif ou second complément objectif, خَبَرٌ فِي بَابِ ظَنَنْتُ *énonciatif d'un verbe de la classe de* ظَنَّ.

902. De ces verbes, deux seulement حَسِبَ et خَالَ sont toujours employés avec leurs trois régimes ; les autres peuvent être employés, à la manière des autres verbes transitifs, avec un agent et un seul complément objectif.

903. Ces verbes sont remarquables par deux propriétés particulières. La première est nommée جَوَازُ ٱلْإِلْغَآءِ *la liberté de faire* إِلْغَآءٌ. Ce mot signifie إِبْطَالُ ٱلْعَلَاقَةِ ٱلْمَفْعُولِيَّةِ بَيْنَ هٰذِهِ ٱلْأَفْعَالِ وَمَفْعُولَيْهَا لَفْظًا وَمَعْنًى *faire cesser toute dépendance entre ces verbes et leurs deux complémens objectifs, tant grammaticalement que logiquement.* Cela se fait en mettant les deux complémens au nominatif, en sorte qu'ils ne sont plus affectés par l'influence du verbe, mais deviennent réellement une proposition nominale composée d'un inchoatif et d'un énonciatif, le verbe, de son côté, formant avec son agent une proposition verbale qui est isolée. Le verbe doit alors être placé après la proposition nominale, ou, comme par parenthèse, entre l'inchoatif et l'énonciatif. Ainsi, au lieu de dire ظَنَنْتُ زَيْدًا جَاهِلًا *j'ai cru Zeïd ignorant,* on peut dire زَيْدٌ جَاهِلٌ ظَنَنْتُ *Zeïd (est) ignorant, j'ai cru,* ou زَيْدٌ ظَنَنْتُ جَاهِلٌ *Zeïd, j'ai cru, (est) ignorant.*

904. La seconde propriété particulière à ces verbes est nommée تَعْلِيقٌ *suspension :* ce mot signifie إِبْطَالُ ٱلْعَلَاقَةِ ٱلْمَفْعُولِيَّةِ بَيْنَ هٰذِهِ ٱلْأَفْعَالِ وَمَفْعُولَيْهَا لَفْظًا لَا مَعْنًى *faire cesser toute dépendance entre ces verbes et leurs deux complémens objectifs, grammaticalement, mais non logiquement;* c'est-à-dire que les deux complémens cessent d'être sous l'influence du verbe quant à l'expression, et sont mis au nominatif, mais que leur dépendance logique est conservée.

Cela a lieu en trois manières :

1.° Quand, après le verbe, on place la particule لَ nommée

لَامُ ٱلْإِبْتِدَآءِ *LAM attaché à l'inchoatif*, comme dans cet exemple: عَلِمْتُ لَزَيْدٌ كَرِيمٌ *je (le) sais, certes, Zëid est généreux;*

2.° Quand il y a après le verbe une particule négative, comme عَلِمْتُ مَا زَيْدٌ جَاهِلٌ *je (le) sais, Zëid n'est pas ignorant;*

3.° Quand, après le verbe, il se trouve un mot qui sert à interroger; exemples:

عَلِمْتَ أَزَيْدٌ فِى ٱلدَّارِ امْ عَمْرٌو

Sais-tu, est-ce Zëid qui est dans la maison, ou Amrou?

عَلِمْتَ أَيُّهُمْ جَآءَ

Sais-tu qui d'eux est venu!

905. Il y a beaucoup d'autres verbes qui opèrent le même effet que les verbes de cœur: tels sont, جَعَلَ *mettre*, تَرَكَ *laisser*, خَلَقَ *former*, لَقِىَ *rencontrer*, أَرْسَلَ *envoyer*, سَمَّى *nommer*, قَلَبَ *changer*, &c.

906. Les verbes de cœur, en passant à la forme أَفْعَلَ, peuvent avoir trois complémens objectifs. Exemple: يُرِيكُمْ أَعْمَالَكُمْ خَبِيثَةً *il vous fera voir que (vos) œuvres (étoient) mauvaises.*

907. Quand ces verbes, étant à cette même forme, passent à la voix objective, l'agent n'est plus exprimé: le premier complément prend la place d'agent, et se met au nominatif; le second et le troisième demeurent sous la forme de complémens, et à l'accusatif. Exemple: يُرَوْا ٱلنَّاسُ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً *on fera voir aux hommes (que) leurs œuvres (sont) mauvaises.*

908. On peut aussi supprimer entièrement le premier complément devenu agent du verbe à la voix objective, et mettre au nominatif le second complément devenu le sujet du verbe, le troisième demeurant à l'accusatif. Exemple: تُرَى أَعْمَالُهُمْ خَبِيثَةً *leurs œuvres seront montrées mauvaises.*

CHAPITRE XXXVIII.

Des Régissans logiques.

909. LES *régissans logiques* عَوَامِلُ مَعْنَوِيَّةٌ sont au nombre de deux. Ceux-ci ne sont, à proprement parler, que l'absence de tout terme antécédent capable d'exercer quelque influence sur le mot qui est envisagé comme *régime* مَعْمُولٌ.

Aussi ces antécédens logiques sont-ils nommés تَجْرِيدٌ et تَجَرُّدٌ *dépouillement*, ou تَجَرُّدٌ عَنِ ٱلْعَوَامِلِ ٱللَّفْظِيَّةِ *dépouillement* ou *absence de tout régissant grammatical.*

910. Cette absence des régissans grammaticaux a lieu par rapport au nom et par rapport au verbe ; ce qui forme deux régissans logiques.

911. Par rapport au nom, c'est *l'absence de tout antécédent qui exigeroit que le nom fût mis au génitif* مَجْرُورٌ ou *à l'accusatif* مَنْصُوبٌ ; ce qui peut s'exprimer ainsi : ٱلتَّجَرُّدُ عَنِ ٱلنَّاصِبِ وَٱلْجَارِّ. Le nom est alors *au nominatif* مَرْفُوعٌ.

912. Par rapport au verbe, c'est *l'absence de tout antécédent qui exigeroit que le verbe fût mis au mode subjonctif* مَنْصُوبٌ, ou *au mode conditionnel* مَجْزُومٌ ; ce qui peut s'exprimer ainsi : ٱلتَّجَرُّدُ عَنِ ٱلنَّاصِبِ وَٱلْجَازِمِ. Le verbe est alors nécessairement au *mode indicatif* مَرْفُوعٌ.

Il ne s'agit ici que de l'aoriste, le prétérit n'ayant point de distinction de modes. Si donc on dit quelquefois que le prétérit est *mis au mode subjonctif* مَنْصُوبٌ, ou *au mode conditionnel* مَجْزُومٌ, c'est seulement مَحَلًّا *à raison de la place* qu'il occupe dans la proposition, et non لَفْظًا *en réalité.*

CHAPITRE XXXIX.

De la Syntaxe de la forme exclamative ou admirative des Verbes.

913. Le verbe, comme je l'ai dit ailleurs, devient exclamatif ou admiratif, et est nommé فِعْلُ ٱلتَّعَجُّبِ *verbe d'admiration,* quand il est construit de l'une de ces deux manières, مَا أَفْعَلَهُ et أَفْعِلْ بِهِ. Ces deux formules sont analysées différemment par les grammairiens Arabes.

914. Dans la première, on peut regarder مَا comme inchoatif, et أَفْعَلَ comme une proposition verbale composée du verbe et de son agent, et ayant pour complément objectif le pronom affixe هُ. On peut aussi supposer qu'il y a ellipse, que مَا أَفْعَلَهُ est l'inchoatif, et que l'énonciatif est شَيْءٌ. Ainsi مَا أَحْسَنَ زَيْدًا *Zeïd est très-beau,* signifieroit à la lettre, *ce qui a rendu Zeïd beau, c'est une certaine chose.* Peut-être vaudroit-il mieux supposer pour nominatif sous-entendu ٱللّٰهُ *Dieu.*

915. Dans la seconde, on peut supposer que le verbe est à l'impératif, qu'il renferme son agent, et forme avec lui une proposition verbale, et que بِهِ tient la place d'un complément à l'accusatif. Suivant d'autres, le verbe est censé être au prétérit, et le sens de أَحْسِنْ بِهِ est صَارَ ذَا حُسْنٍ *il est devenu doué de beauté.*

Pour caractériser cette dernière formule, on dit que *la proposition y passe de la forme* ÉNONCIATIVE *à la forme* PRODUCTIVE مَنْقُولَةٌ مِنْ صِيغَةِ ٱلْإِخْبَارِ إِلَى صِيغَةِ ٱلْإِنْشَاءِ; c'est-à-dire qu'au lieu d'employer le mode indicatif, destiné à exprimer une affirmation, on se sert du mode impératif, dont l'usage propre est d'exprimer une volonté (n.° 712).

CHAPITRE XL.

Observations sur quelques usages des Pronoms.

916. On emploie souvent les pronoms personnels d'une manière pléonastique, dont l'objet est de séparer l'inchoatif de l'énonciatif (n.° 156), ou de donner de l'énergie à l'expression (n.os 659 et 660). Exemples :

زَيْدٌ هُوَ ٱبْنُ عَمِّكَ

Zéïd (est) le fils de ton oncle paternel.

ٱللّٰهُ هُوَ ٱلْمُسْتَعَانُ

Dieu (est) celui dont l'assistance est implorée.

أَنَا هُوَ ٱلْحَقُّ

Je suis la vérité, ou plutôt, *c'est moi qui suis la vérité.*

إِنَّكَ أَنْتَ ٱلسُّلْطَانُ ٱلْمُطَاعُ

C'est toi qui es le sultan auquel on obéit.

917. Dans le premier cas, le pronom personnel n'est plus considéré par les grammairiens Arabes comme un pronom, mais comme une particule, et on l'appelle حَرْفُ ٱلْفَصْلِ *particule de séparation.* En effet, il sert alors à séparer l'inchoatif de l'énonciatif, et à empêcher qu'on ne regarde ces deux parties de la proposition comme si elles n'en formoient qu'une seule, et que la seconde fît seulement, à l'égard de la première, la fonction d'adjectif qualificatif ou d'appositif. C'est ainsi que, dans les deux premiers exemples, le pronom empêche qu'on ne traduise de la sorte : *Dieu dont l'assistance est implorée....; Zéïd le fils de ton oncle paternel*.... Dans le dernier cas, le second pronom est un *appositif corroboratif* تَابِعٌ مُؤَكِّدٌ (n.° 520).

Le pronom n'est alors dans aucune dépendance, étant en quelque sorte étranger à la constitution de la proposition; ce qui s'exprime en arabe par ces mots : لَا مَحَلَّ لَهُ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ *il n'a aucune place dans le rapport grammatical des mots qui constituent la proposition.* Ceci sera expliqué dans un des chapitres suivans.

918. Le pronom personnel de la troisième personne, soit isolé, soit affixe, s'emploie aussi, par une sorte de pléonasme, d'une manière vague, et qui ne donneroit aucun sens, s'il n'étoit expliqué par une proposition suivante. C'est ainsi, à-peu-près, que nous employons le pronom de la troisième personne, en françois, comme sujet vague et indéterminé, quand nous disons, *IL est des hommes qui..., IL y a des gens qui...(a).*

Dans ce cas, le pronom est appelé par les grammairiens Arabes ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ *pronom qui exprime un fait, une aventure (b);* et la proposition qui le suit est nommée جُمْلَةٌ مُفَسِّرَةٌ لِضَمِيرِ ٱلشَّأْنِ *proposition qui interprète ce pronom.*

919. Le pronom employé de cette manière peut être ou le pronom personnel isolé représentant le nominatif (n.° 803, *I.re p.*) هُوَ *il,* ou le pronom affixe représentant l'accusatif (n.° 804, *I.re p.*) هُ *lui,* ou le pronom affixé représentant le nominatif, et compris dans les personnes des verbes (n.° 814, *I.re p.*). Le second cas n'a lieu qu'avec la conjonction إِنَّ ou les verbes de cœur (n.° 897). Le troisième cas n'a lieu que quand on emploie le verbe كَانَ par forme de pléonasme devant une proposition nominale, sans qu'il exerce aucune influence ni sur l'inchoatif, ni sur l'énonciatif de cette proposition (n.° 884). Alors le

---

(a) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, p. 224.

(b) *Voyez* la Grammaire d'Ebn-Farhât, man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1295 A, *f.* 97.

pronom nommé ضَمِيرُ ٱلشَّانِ est caché dans le verbe كَانَ (n.° 814, 1.re p.). Exemples de ces différens cas :

هُوَ زَيْدٌ حَاضِرٌ

Il, Zëid (est) présent; c'est-à-dire, *cela est, que Zëid est présent.*

إِنَّهُ كَانَ تَاجِرٌ

Cela, un marchand étoit, ou *il étoit un marchand.*

إِنَّهُ عَمْرٌو كَاذِبٌ

Cela, Amrou menteur, ou *cela est, qu'Amrou est menteur.*

ظَنَنْتُهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ ٱللّٰهِ

J'ai cru cela, Mahomet (est) envoyé de Dieu, ou *j'ai cru cela, que Mahomet est envoyé de Dieu.*

كَانَ مُوسَى نَبِيٌّ

Il a été, Moïse (est) prophète, ou *cela a été que Moïse étoit prophète* (n.os 416 et 665).

920. Pour analyser ces propositions à la manière des grammairiens Arabes, il faut dire dans le premier exemple, que هُوَ est un inchoatif, qui a pour énonciatif la proposition nominale زَيْدٌ حَاضِرٌ toute entière ; dans le deuxième et le troisième, que هُ est le nom de la conjonction إِنَّ, et que son énonciatif est, pour le deuxième exemple, la proposition verbale كَانَ تَاجِرٌ, et, pour le troisième, la proposition nominale عَمْرٌو كَاذِبٌ ; dans le quatrième exemple, que هُ est le nom du verbe de cœur ظَنَنْتُ, et que son énonciatif est la proposition nominale مُحَمَّدٌ رَسُولُ ٱللّٰهِ ; enfin, dans le cinquième exemple, que c'est une proposition verbale composée dont le verbe est كَانَ, que le nom du verbe كَانَ ou son sujet est le pronom personnel caché dans la troisième personne du verbe, et que l'énonciatif est la proposition nominale مُوسَى نَبِيٌّ toute entière.

CHAPITRE XLI.

Des Mots appelés abrogatifs.

921. LES grammairiens Arabes appellent نَوَاسِخُ, c'est-à-dire, *expressions qui abrogent,* les particules ou les verbes qui se *placent devant un inchoatif et un énonciatif,* et en changent ou la forme grammaticale, ou le sens *(a).*

Tels sont : 1.° le verbe abstrait كَانَ, et ceux qui lui sont assimilés (n.os 878 et suiv.) ;

2.° Les verbes كَادَ *il s'en est peu fallu que,* عَسَى *il arrivera peut-être que,* et autres semblables (n.os 887 et suiv.) ;

3.° Les adverbes négatifs مَا et لَا (n.os 837 et suiv.);

4.° La conjonction إِنَّ *(b)*, et celles qui lui sont assimilées (n.os 830 et suiv.) ;

5.° L'adverbe négatif لَا, quand il nie l'existence (n.° 841);

6.° Les verbes de cœur ظَنَّ et autres (n.° 897 et suiv.).

Je ne reviendrai point sur l'influence grammaticale de tous

(a) Cela s'exprime ainsi en arabe : اَلنَّوَاسِخُ تَدْخُلُ ٱلْمُبْتَدَأَ وَٱلْخَبَرَ وَتُغَيِّرُهُمَا لَفْظًا أَوْ مَعْنًى. Le changement dans la forme grammaticale اَلتَّغْيِيرُ ٱللَّفْظِيُّ a lieu, par exemple, quand un mot qui devroit être au nominatif se met à l'accusatif, comme le sujet après إِنَّ, ou l'attribut après كَانَ ; le changement dans le sens, اَلتَّغْيِيرُ ٱلْمَعْنَوِيُّ, a lieu quand un temps de verbe change de valeur, ou qu'une proposition qui énonçoit une affirmation n'énonce plus qu'une possibilité, comme cela arrive avec les verbes عَسَى et كَادَ, ou que celle qui énonçoit un jugement affirmatif, n'exprime plus qu'une opinion douteuse, effet que produit le verbe ظَنَّ.

(b) J'ai déjà dit ailleurs (n.° 830) qu'on appelle ces particules نَوَاسِخُ ٱلْإِبْتِدَاءِ à cause de leur influence sur l'inchoatif.

ces mots ; elle a été suffisamment expliquée, et je n'en ai fait mention ici que pour faire connoître ce que les Arabes entendent par le mot نَوَاسِخُ.

CHAPITRE XLII.

Des Adverbes de temps et de lieu, et des Prépositions suivies de leur complément.

922. TOUT *adverbe de temps* ou *de lieu* ظَرْفٌ, et toute expression composée d'une *préposition* et *de son complément* جَارٌّ وَمَجْرُورٌ, dépendent nécessairement d'un antécédent qui est toujours un verbe ou un mot qui renferme la valeur du verbe. Ce terme adverbial qui est dans la dépendance, s'appelle مُتَعَلِّقٌ *dépendant*, et son antécédent se nomme اَلْمُتَعَلَّقُ بِهِ *le mot qui a un terme adverbial dans sa dépendance.*

923. L'antécédent dont il s'agit ici est souvent le verbe *être, exister, se trouver,* كَانَ - حَصَلَ - إِسْتَقَرَّ, et alors il est sous-entendu le plus ordinairement.

924. Il doit même nécessairement être sous-entendu, toutes les fois que l'adverbe ou la préposition avec son complément font fonction d'*énonciatif* خَبَرٌ, comme زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ *Zeïd (est) dans la maison ;* de *proposition conjonctive* صِلَةٌ, comme مَرَرْتُ بِٱلَّذِي عِنْدَكَ *j'ai passé auprès de celui qui (se trouve) chez toi;* de *qualificatif* صِفَةٌ, comme مَرَرْتُ بِنَصْرَانٍ عِنْدَكَ فِي ٱلْبَيْتِ *j'ai passé près d'un chrétien (qui est) chez toi dans l'appartement.*

Dans tous ces exemples, *l'antécédent dans la dépendance duquel est le terme adverbial* اَلْمُتَعَلَّقُ بِهِ, antécédent qui est le mot كَائِنٌ *étant,* ou حَاصِلٌ *se trouvant,* doit nécessairement demeurer sous-entendu.

Les

Les particules رُبَّ *quelquefois*, لَوْلَا *si... ne*, كَ *comme*, et les prépositions employées d'une manière pléonastique (n.° 679), n'ont point d'antécédent *(a)*.

CHAPITRE XLIII.

Observations générales sur l'Analyse grammaticale.

925. L'*analyse grammaticale*, nommée par les Arabes إِعْرَابٌ, et dont j'ai donné quelques exemples dans cette quatrième partie de la Grammaire, a pour objet principal de rendre raison du rôle que joue dans le discours chacune des parties complexes ou incomplexes dont il se compose; d'indiquer le sujet, l'attribut, le verbe, les divers complémens; et, en même temps, de rendre raison de la forme grammaticale sous laquelle les mots se présentent, et sur-tout du cas auquel se trouvent les noms, et du mode employé pour les verbes. Quoique j'en aie donné plusieurs exemples, je vais encore en présenter ici quelques-uns, en choisissant des propositions dont l'analyse ne présente aucune difficulté.

Exemples d'analyse.

ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا

Zeïd a frappé Amrou.

ضَرَبَ فِعْلٌ مَاضٍ زَيْدٌ فَاعِلٌ وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ ضَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ
عَمْرًا مَفْعُولٌ وَهُوَ مَنْصُوبٌ وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ

(a) La raison de cela est, par rapport à رُبَّ, que c'est moins une préposition qu'un nom mis à l'accusatif par forme elliptique; et par rapport à كَ, que les grammairiens regardent ce mot comme un nom indéclinable (n.° 826, 1.re p.). Quant à la particule لَوْلَا, quand elle régit un affixe, j'ai dit ailleurs ce que je pense de cette expression (n.° 575).

ضَرَبَ *verbe au prétérit :* زَيْدٌ *agent, mis au nominatif ; ce cas est caractérisé par le* dhamma *qui termine effectivement et d'une manière sensible ce mot :* عَمْرًا *patient* (ou *complément objectif du verbe*) ; *il est mis à l'accusatif, et ce cas est caractérisé par le* fatha *qui termine ce mot d'une manière sensible.*

يَضْرِبُ مُوسَى غُلَامَهُ حَتَّى يَمُوتَ

Mousa frappe son serviteur jusqu'à tant qu'il meure.

يَضْرِبُ فِعْلٌ مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ لِتَجَرُّدِهِ عَنِ ٱلنَّاصِبِ وَٱلْجَازِمِ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ ضَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ مُوسَى فَاعِلُ يَضْرِبُ وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ ضَمَّةٌ مُقَدَّرَةٌ عَلَى ٱلْأَلِفِ مَنَعَ مِنْ ظُهُورِهَا ٱلتَّعَذُّرُ لِأَنَّهُ ٱسْمٌ مَقْصُورٌ وَقُلْ هٰكَذَا فِي حَالَتَيِ ٱلنَّصْبِ وَٱلْجَرِّ غُلَامَهُ مُضَافٌ وَمُضَافٌ إِلَيْهِ وَهُوَ مَنْصُوبٌ بِأَنَّهُ مَفْعُولُ يَضْرِبُ وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ وَٱلْهَاءُ ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ فِي مَحَلِّ جَرٍّ بِٱلْإِضَافَةِ حَتَّى حَرْفُ غَايَةٍ وَنَصْبٍ يَمُوتَ فِعْلٌ مُضَارِعٌ مَنْصُوبٌ بِأَنْ مُضْمَرَةٍ وُجُوبًا بَعْدَ حَتَّى وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ وَفَاعِلُهُ مُسْتَتِرٌ فِيهِ وُجُوبًا تَقْدِيرُهُ هُوَ وَأَنْ وَمَا بَعْدَهَا فِي تَأْوِيلِ مَصْدَرٍ مَجْرُورٍ بِحَتَّى ٱلتَّقْدِيرُ إِلَى مَوْتِهِ.

يَضْرِبُ *verbe à l'aoriste, mis au nominatif* (c'est-à-dire, *au mode indicatif*), *parce qu'il n'est sous l'influence d'aucun antécédent qui exige l'accusatif ou le cas nommé* djezm (c'est-à-dire, *le subjonctif ou le mode conditionnel*) ; *le signe de l'indicatif est un* dhamma *qui termine effectivement ce mot :* مُوسَى, *agent de* يَضْرِبُ, *mis au nominatif ; ce cas est caractérisé par un* dhamma *placé virtuellement sur l'*élif, *mais qui n'est pas sensible, à cause de l'impossibilité* (*de mettre ici un* dhamma), *attendu que ce nom se termine par un* élif *bref ; il conserve, en conséquence, la même forme à l'accusatif et au génitif :* غُلَامَهُ *renferme l'antécédent et le conséquent d'un rapport*

d'annexion ; il est à l'accusatif, comme complément objectif du verbe يَضْرِبُ *, et ce cas est caractérisé par le* fatha *qui termine ce mot :* ه *pronom affixe qui est virtuellement au génitif par l'effet de l'annexion :* حَتَّى *, particule qui indique le terme d'une action, et régit l'accusatif* (c'est-à-dire, *le subjonctif*) : تَمُوتَ *, verbe à l'aoriste et à l'accusatif* (c'est-à-dire, *au subjonctif*) ; *il est mis à ce mode, comme étant sous l'influence de la particule* أَنْ *qui est nécessairement sous-entendue après* حَتَّى ; *ce mode est caractérisé par le* fatha *qui termine ce mot : l'agent du verbe* تَمُوتَ *est caché dans ce verbe, sans qu'il soit permis ici de l'exprimer ; il équivaut à* هُوَ *: la particule* أَنْ*, et ce qui la suit, a le même sens qu'un nom d'action qui seroit au génitif ; cela équivaut à* إِلَى مَوْتِهِ.

غُلَامِي حَاضِرٌ

Mon page est présent.

غُلَامِي مُبْتَدَأٌ مَرْفُوعٌ بِٱلْإِبْتِدَآءِ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ ضَمَّةٌ مُقَدَّرَةٌ عَلَى مَا قَبْلَ ٱلْيَآءِ مَنَعَ مِنْ ظُهُورِهَا ٱشْتِغَالُ ٱلْمَحَلِّ بِحَرَكَةِ ٱلْمُنَاسَبَةِ غُلَامُ مُضَافٌ وَٱلْيَآءُ ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ فِي مَحَلِّ جَرٍّ بِٱلْإِضَافَةِ وَقُلْ هٰكَذَا فِي حَالَتَيِ ٱلنَّصْبِ وَٱلْجَرِّ وَقَوْلِي حَرَكَةَ ٱلْمُنَاسَبَةِ أَيْ كَسْرَةَ ٱلْمِيمِ ٱلَّتِي تُنَاسِبُ ٱلْيَآءَ حَاضِرٌ خَبَرُ غُلَامِي وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ ضَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ

غُلَامِي *, inchoatif mis au nominatif par la fonction qu'il fait d'inchoatif ; ce cas est caractérisé par un* dhamma *qui est placé virtuellement sur la lettre qui précède le* ya*, mais qu'on ne peut pas rendre sensible, parce que la place où l'on devroit le mettre est occupée par la motion analogue :* غُلَامُ *, antécédent d'un rapport d'annexion ; le* ya *est un pronom affixe qui est virtuellement au génitif, comme complément d'un rapport d'annexion ; le mot* غُلَامِي *conserve la même forme à l'accusatif et au génitif. Par la* motion analogue, *j'entends le* kesra *du* mim, *motion qui est analogue au* ya. حَاضِرٌ *, énonciatif de*

l'inchoatif غُلَامِي *; il est au nominatif, et ce cas est caractérisé par le* dhamma *qui termine ce mot.*

926. Il faut observer que les différentes parties intégrantes qui entrent dans une proposition, sont souvent remplacées par des expressions complexes qui ne peuvent pas être mises au cas qui conviendroit à la partie intégrante représentée par cette expression : c'est ce que l'on comprendra mieux par quelques exemples.

لَيْسَ ٱللّٰهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu n'a pas les yeux fermés sur ce que vous faites.* Le verbe لَيْسَ doit avoir deux régimes : 1.° son sujet, qu'il gouverne au nominatif; 2.° son attribut ou énonciatif, qu'il gouverne à l'accusatif. Ici le sujet ٱللّٰهُ est bien au nominatif; mais, au lieu de dire غَافِلًا, en mettant l'énonciatif à l'accusatif, on a employé la préposition بِ avec un complément au génitif. Cette expression complexe بِغَافِلٍ représente donc l'expression incomplexe غَافِلًا. Pour l'analyser, il faut dire que *la préposition et son régime sont à l'accusatif, eu égard à la place qu'ils remplissent, comme formant l'énonciatif de* لَيْسَ ; ce qui s'exprime ainsi : ٱلْجَارُّ وَٱلْمَجْرُورُ مَنْصُوبَةٌ مَحَلًّا بِأَنَّهَا خَبَرُ لَيْسَ

Au contraire, dans cette proposition, مَا مِنْ دَابَّةٍ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ *il n'est point de bête sur la terre, ni d'oiseau volant avec ses deux ailes, qui ne soient des nations semblables à vous* (n.° 679); il faudra dire que *la préposition* مِنْ *et le nom* دَابَّةٍ*, au génitif, qui lui sert de complément, représentent l'inchoatif, ou plutôt le nom de la particule négative* مَا *qui imite la syntaxe du verbe* كَانَ*, et qu'en conséquence cette expression complexe, par la place qu'elle occupe dans la proposition, est au nominatif; ce qu'on exprime ainsi :* مِنْ دَابَّةٍ جَارٌّ وَمَجْرُورٌ وَمِنْ زَائِدَةٌ وَٱلْجَارُّ وَٱلْمَجْرُورُ مَرْفُوعَةٌ مَحَلًّا بِأَنَّهَا ٱسْمُ مَا ٱلَّتِي تَعْمَلُ عَمَلَ كَانَ ٱلنَّاقِصَةِ

J'ai expliqué ci-devant (n.° 878), ce que l'on entend par le mot نَاقِصَة.

927. Ce ne sont pas seulement des expressions complexes formées d'un antécédent et d'un conséquent, qui remplacent des parties intégrantes d'une proposition : ce sont souvent des propositions tout entières complexes ou incomplexes.

928. Quand une proposition complexe ou incomplexe représente une partie intégrante de la proposition, on dit *qu'elle occupe une place dans l'analyse* هِيَ جُمْلَةٌ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ. Dans le cas contraire, on dit *qu'elle n'occupe aucune place dans l'analyse* لَيْسَ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ.

Nous allons donner quelques exemples de l'un et de l'autre cas.

EXEMPLES des propositions qui occupent une place dans l'analyse, parce qu'elles représentent une partie intégrante de la proposition.

كُلُّ إِنْسَانٍ يَمُوتُ *tout homme mourra.* La proposition verbale يَمُوتُ, composée du verbe et de son agent caché, représente l'énonciatif de l'inchoatif كُلُّ إِنْسَانٍ : elle occupe donc une place dans l'analyse, et elle est virtuellement au nominatif.

أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ *il est bon pour vous que vous jeûniez* (à la lettre, *que vous jeûniez est bon pour vous*). La proposition *que vous jeûniez* a place dans l'analyse, et est virtuellement au nominatif, parce qu'elle représente l'inchoatif صِيَامُكُمْ *votre jeûne.*

رَجَعُوا يَمْشُونَ عَلَى أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلِهِمْ *ils revinrent en marchant sur leurs mains et sur leurs pieds.* La proposition verbale يَمْشُونَ, &c. représente le *terme circonstanciel d'état* حَالٌ : elle est donc, par la place qu'elle occupe dans l'analyse, virtuellement à l'accusatif.

إِنْ لَمْ تُؤْمِنُوا فَجَمِيعُكُمْ تَهْلَكُونَ *si vous ne croyez point, vous périrez tous.* La proposition composée فَجَمِيعُكُمْ تَهْلَكُونَ représente la proposition corrélative que l'on nomme جَوَابُ ٱلشَّرْطِ *réponse de la condition*, ou جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ *compensation de la condition* (n.° 867); et comme telle, elle est مَجْزُومَةٌ مَحَلًّا *virtuellement au mode conditionnel* (ou *cas nommé* djezm), par la place qu'elle occupe dans l'analyse.

Toute proposition qui sert d'interprétation à un pronom nommé *pronom d'événement* et formant un sujet vague (n.° 918), occupe une place dans l'analyse; car elle forme l'énonciatif d'une proposition à laquelle ce pronom sert d'inchoatif. Exemple: هُوَ ذَا ٱلْوَزِيرُ *voilà le vizir;* ce qu'il faut analyser ainsi: هُوَ ضَمِيرُ ٱلشَّانِ وَذَا مُبْتَدَاءٌ وَٱلْوَزِيرُ خَبَرُهُ وَجُمْلَةُ ٱلْمُبْتَدَاءِ وَٱلْخَبَرِ فِى مَحَلِّ رَفْعٍ عَلَى أَنَّهَا خَبَرُ ضَمِيرِ ٱلشَّانِ وَهِىَ مُفَسِّرَةٌ لَهُ, c'est-à-dire, هُوَ *pronom d'événement;* ذَا *inchoatif,* ٱلْوَزِيرُ *est son énonciatif: la proposition composée de cet inchoatif et de son énonciatif est virtuellement, par la place qu'elle occupe dans l'analyse, au nominatif, parce qu'elle sert d'énonciatif au pronom d'événement; elle explique le sens renfermé vaguement dans ce pronom.*

EXEMPLES des propositions qui n'occupent aucune place dans l'analyse, parce qu'elles ne représentent pas une partie intégrante de la proposition.

جَآءَ زَيْدٌ *Zéid est venu.*

مُحَمَّدٌ سَقِيمٌ *Mahomet (est) malade.*

عَمْرٌو مَاتَ أَخُوهُ *le frère d'Amrou est mort.*

Ces propositions, ne dépendant d'aucune autre, n'ont point

de place dans l'analyse ; car elles ne sont parties intégrantes d'aucune proposition *(a)*.

رَأَيْتُ وَهِيَ نَائِمَةٌ ٱلشَّمْسَ طَالِعَةً *j'ai vu, tandis qu'elle dormoit, le soleil qui se levoit.* La proposition *incidente* مُعْتَرِضَةٌ, *tandis qu'elle dormoit*, n'a point de place dans l'analyse, parce qu'elle est interposée entre le verbe et son complément, et n'est liée par aucun rapport avec le verbe. Il n'en seroit pas de même si l'on disoit رَأَيْتُ وَأَنَا جَالِسٌ ٱلشَّمْسَ غَارِبَةً *j'ai vu, tandis que j'étois assis, le soleil qui se couchoit;* la proposition وَأَنَا جَالِسٌ *tandis que j'étois assis*, auroit place dans l'analyse, et seroit virtuellement à l'accusatif, parce qu'elle seroit un *terme circonstanciel d'état* حَالٌ modifiant le pronom de la première personne تُ renfermé dans le verbe رَأَيْتُ *j'ai vu.*

لَوْ كُنْتَ هَاهُنَا لَمْ يَمُتْ أَخِي *si tu eusses été ici, mon frère ne seroit pas mort.* La proposition *mon frère ne seroit pas mort* لَمْ يَمُتْ أَخِي n'a point de place dans l'analyse, parce que la conjonction لَوْ n'est point du nombre de celles qui exercent une influence sur les verbes des deux propositions corrélatives liées par l'idée d'une condition, et qui, en conséquence, exigent l'emploi du mode conditionnel. Il en est de même de لَوْلَا *si... ne*, et de إِذَا *quand*, toutes les fois que cette dernière particule n'exprime pas le sens de la conjonction إِنْ *si.*

Les *propositions conjonctives* صِلَةٌ, jointes à *leur antécédent*

(a) Cela n'empêche pas que chacune de ces phrases ne puisse être analysée ; que la première ne soit une proposition verbale composée d'un verbe et d'un agent ; la seconde, une proposition nominale composée d'un inchoatif et d'un énonciatif ; enfin la troisième, une proposition composée qui a pour inchoatif عَمْرٌو, et pour énonciatif la proposition verbale مَاتَ أَخُوهُ qui est virtuellement au nominatif.

مَوْصُولٌ, soit par un adjectif, comme ٱلَّذِى *lequel*, soit par une expression adverbiale, comme كَمَا *ainsi que*, n'occupent point non plus de place dans l'analyse.

Au surplus, mon intention n'est point d'indiquer ici tous les cas où les propositions occupent une place dans l'analyse, ni tous ceux où elles n'y occupent aucune place ; ce qui peut même quelquefois être sujet à contestation : j'ai voulu seulement faire connoître ce que les grammairiens et les scoliastes entendent par ces expressions techniques.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

POUR LA SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE ARABE.

N.° 54. *Page 35, ligne 19.*

J'ai dit que l'usage de l'aoriste énergique n'étoit assujetti à aucune règle certaine (n.° 54), et cela est vrai en général; néanmoins il est des cas où l'usage de ce mode est très-fréquent, et d'autres où il est très-rare.

On emploie fréquemment l'une ou l'autre forme de l'aoriste énergique, lorsqu'on exprime un ordre, une défense, un desir; lorsqu'on excite à faire quelque chose, ou qu'on interroge.

On en fait également un usage ordinaire après la conjonction إِمَّا *si*, composée de إِنْ et de مَا explétif. Exemple : يَا بَنِي أَدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِنْكُمْ *ô enfans d'Adam! s'il vous vient des envoyés choisis d'entre vous.*

Il en est de même après une formule de serment, pourvu que l'aoriste soit pris dans le sens futur, que la proposition soit affirmative, que le complément du verbe ne soit pas placé entre la formule de serment et le verbe, et enfin, que l'aoriste ne soit pas précédé de l'un des adverbes سَ - سَوْفَ et autres appelés *particules de futur* (n.° 848, *1.re p.*).

Toutes ces conditions se trouvant réunies, on met le verbe au mode énergique avec l'adverbe d'affirmation لَ. Exemples:

فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

J'en jure par ta puissance, je les séduirai tous.

قَالَ لَأَتَّخِذَنَّ مِنْ عِبَادِكَ نَصِيبًا مَفْرُوضًا وَلَأُضِلَّنَّهُمْ وَلَأُمَنِّيَنَّهُمْ وَلَآمُرَنَّهُمْ
فَلَيُبَتِّكُنَّ آذَانَ ٱلْأَنْعَامِ وَلَآمُرَنَّهُمْ فَلَيُغَيِّرُنَّ خَلْقَ ٱللَّهِ

Certes, je prendrai une certaine portion d'entre tes serviteurs, et je les séduirai; je leur inspirerai de (criminels) desirs; je leur donnerai des ordres, en sorte qu'ils couperont les oreilles des bestiaux; certes, je leur donnerai des ordres, et (en y obéissant) ils défigureront les créatures de Dieu.

رَبِّ بِمَا أَغْوَيْتَنِي لَأُزَيِّنَنَّ لَهُمْ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

Seigneur, puisque tu m'as trompé, certes je ferai paroître agréable à leurs yeux (le péché) sur la terre, et certes je les tromperai.

Ces deux derniers exemples, auxquels je pourrois en joindre beaucoup d'autres, font voir que la formule de serment peut être sous-entendue.

Si quelqu'une des conditions exigées manque, on ne doit pas employer le mode énergique de l'aoriste; on se contente alors de l'adverbe affirmatif لَ. Exemples:

لَإِلَى ٱللَّهِ تُحْشَرُونَ

Certes, vous serez rassemblés devant Dieu.

وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَى

Certes, ton Seigneur te fera un don, en sorte que tu sois satisfait.

Il y a d'autres cas où l'on peut employer le mode énergique de l'aoriste, quoique ce ne soit pas l'usage ordinaire. Ces cas sont: 1.° après le mot مَا explétif ou servant à généraliser un nom appellatif (n.° 890, *1.re p.*), excepté cependant dans le mot رُبَّمَا;

2.° Après l'adverbe négatif لَمْ;

3.° Après l'adverbe négatif لَا;

4.° Dans les propositions conditionnelles où l'on emploie, pour exprimer la condition, soit toute autre conjonction que إِمَّا, soit un mot renfermant la valeur de la conjonction إِنْ *si* (n.° 318, *1.re p.*; n.° 51, *2.e p.*);

5.° Dans les propositions affirmatives hypothétiques qui sont dans la dépendance des propositions conditionnelles, et que l'on nomme جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ *compensation de la condition* (n.° 51).

Enfin, outre tous les cas dont nous venons de parler, et où l'on ne fait que rarement usage de l'aoriste énergique, les poëtes emploient encore quelquefois ce mode dans les circonstances mêmes où rien n'en autorise l'usage; ce qui ne doit être considéré que comme des licences.

Il est bon d'observer aussi que, comme on peut substituer au ن de la seconde forme énergique la voyelle nasale اً (n.° 306, *1.re p.*), et dire يَفْعَلًا au lieu de يَفْعَلَنْ, il résulte de là que quand ces mots finissent une phrase et sont suivis d'une pause, on supprime la voyelle nasale et l'on dit يَفْعَلَا (n.° 71, *1.re p.*).

N.° 87. *Page 50, note.*

Dans cette expression أَنَّهُ كَانَ تَاجِرٌ, le pronom affixe du mot أَنَّهُ est ce que les Arabes nomment ضَمِيرُ ٱلشَّانِ; et la manière dont ils analysent ces façons de s'exprimer, prouve qu'il faut dire تَاجِرٌ au nominatif, et non تَاجِرًا à l'accusatif. *Voyez*, dans cette seconde partie, les n.os 918 et 919.

N.° 87. *Page 51, note.*

Les exemples que je rapporte dans cette note, où le sujet du verbe كَانَ semble être, contre la règle, mis à l'accusatif, se trouvent analysés ailleurs d'une manière plus satisfaisante. *Voyez* le n.° 610 de cette seconde partie.

N.° 135. *Page 78, ligne 9.*

C'est ainsi qu'on dit يَا بُنَيِّ *mon petit enfant*, au lieu de بُنَيَّ, comme يَا غُلَامَا ou غُلَامَ pour يَا غُلَامِ. Dans بُنَيَّ il y a suppression du ى qui caractérise l'affixe de la première personne, suivant ce qui a été dit ailleurs (n.° 809, *1.re p.*), et l'on écrit بُنَيَّ au lieu de بُنَيِّي, comme رَبِّ au lieu de رَبِّي.

N.° 142. *Page 80, ligne 19.*

Ce que je dis ici est ainsi exprimé par les grammairiens Arabes : اَلْكَلَامُ هُوَ ٱللَّفْظُ ٱلدَّالُّ عَلَى مَعْنًى يَحْسُنُ ٱلسُّكُوتُ عَلَيْهِ *le discours est une réunion de mots* (à la lettre, *une énonciation*) *qui offre un sens, et après laquelle on peut bien se taire.*

N.° 196. *Page 110, note.*

Les expressions que j'ai fait observer dans cette note, pourroient être justifiées, si le terme que j'ai considéré comme le conséquent du rapport d'annexion étoit envisagé comme un appositif de l'espèce nommée بَدَلٌ (n.° 388), et concordoit, en conséquence, *en cas*, avec le mot que j'ai regardé comme l'antécédent, en sorte que l'on dît au nominatif, par exemple, اَلصُّلْبَانُ ٱلْخَشَبُ, et à l'accusatif اَلصُّلْبَانَ ٱلْخَشَبَ. Je ne pense pas que cela soit ainsi, mais je n'ai point de preuve du contraire.

N.° 199. *Page 112, note (b).*

Je pense qu'il faut lire إِضَافَةُ ٱلْمُرَادَفِ, et non, comme je l'ai fait, إِضَافَةُ ٱلْمُرَادِفِ; on en sent facilement la raison. Des deux mots qui sont réunis par le genre d'union nommé تَرَادُفٌ, l'un est *en croupe* sur l'autre مُرَادِفٌ, et l'autre a le précédent *en croupe derrière lui*, et est conséquemment مُرَادَفٌ.

N.° 204. *Page 117, ligne 5.*

Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya*, man. de S. G. n.° 465, *f. 105 recto.*

N.° 205. *Page 118, ligne 13.*

Cette espèce de syntaxe dans laquelle un nom prend une proposition entière pour son complément, et perd, en conséquence, son *tanwin*, comme servant d'antécédent à un rapport d'annexion, n'a lieu, suivant les grammairiens Arabes, que pour les noms qui indiquent le temps ou les portions du temps, d'une manière vague et indéterminée. J'ai pourtant observé quelques exemples, en petit nombre, d'une semblable syntaxe, dans lesquels l'antécédent n'est point un nom qui signifie le temps. C'est ainsi qu'on lit dans ma Chrestomathie Arabe, *t. I, p. 11*, comme je l'ai fait observer, *ibid. t. II, p. 37*, إِظْهَارَ أَنَّهُ مَاتَ حَتْفَ أَنْفِهِ *feignant qu'il étoit décédé de mort naturelle.* On trouve de même, *t. I, p. 415*, قَصْدَ أَنْ يَلْتَقِيَ مَعَ خَدِيمِكُمُ ٱلْمَذْكُورِ *dans l'intention qu'il s'abouchât avec votre ministre susdit.*

N.° 241. *Page 144, ligne 10.*

On peut donc dire : زَيْدٌ مَضْرُوبُ ٱلْعَبْدِ ou زَيْدٌ مَضْرُوبٌ ٱلْعَبْدَ ou enfin زَيْدٌ مَضْرُوبٌ عَبْدُهُ *l'esclave de Zéïd est frappé.*

N.° 282. *Page 169, lignes 17 et 18.*

Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya*, man. de S. G. n.° 465, *f. 105 recto.*

N.° 300. *Page 178, ligne avant-dernière.*

Par rapport à la manière dont les verbes admiratifs se joignent à leurs complémens objectifs, c'est-à-dire, aux mots qui formeroient le complément médiat ou immédiat du verbe duquel dérivent les formules admiratives, *voyez* ce que j'ai dit au n.° 432,

p. 249, note. Si l'on trouve après ces formules un complément à l'accusatif, ce n'est pas un complément objectif, mais un complément spécificatif ou un terme circonstanciel, comme dans cet exemple (n.° 297), أَكْرِمْ بِهَا خُلَّةً, dont le sens littéral est, *elle seroit très-excellente, en fait d'amitié.*

N.° 339. *Page 198, ligne 20.*

Pour plus d'exactitude, j'aurois dû traduire les mots تَنَازُعٌ فِي ٱلْعَمَلِ par *contestation sur le droit de régir.*

Page 346, ligne 13.

§. VI. *Construction des Noms avec les Adjectifs et les Articles démonstratifs.*

638 *bis.* Lorsque les noms sont en concordance avec des adjectifs, et forment avec eux une seule partie de la proposition, soit le sujet, ou l'attribut, ou un complément quelconque, on doit placer les adjectifs après les noms avec lesquels ils concordent. Si le nom a un complément, l'adjectif se place après le complément. Ex. كِتَابٌ عَتِيقٌ *un vieux livre;* كِتَابُ ٱللهِ ٱلْعَظِيمُ *le respectable livre de Dieu.*

Au contraire, les articles démonstratifs se placent avant les noms avec lesquels ils forment une même partie du discours. Exemples : هَذَا ٱلْكِتَابُ *ce livre;* تِلْكَ ٱلشَّجَرَةُ *cet arbre;* ذَلِكَ ٱلْبَيْتُ ٱلْخَرَابُ *cette maison ruinée.*

Cependant les articles démonstratifs se placent souvent après le nom avec lequel il est en concordance. Exemples : كِتَابُكُمْ هَذَا *ce livre qui vous appartient;* فِي شَهْرِنَا هَذَا *dans ce mois où nous sommes;* فِي عُرْسِهِ ذَاكَ *dans sa noce dont il vient d'être parlé.*

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Mots techniques de la grammaire `*Arabe contenus dans la seconde Partie.*

إِتْبَاعٌ Page 45 *(note)*.

أَجْنَبِيٌّ 127 *(note)*.

إِخْبَارٌ عَنْ شَيْءٍ بِٱلَّذِى 283.

إِخْبَارِيَّةٌ 382.

إِخْتِصَاصٌ 108, 295.

أَخَصّ 299.

أَخَوَاتُ كَانَ 51.

إِذَا ٱلْمُفَاجَاةِ 166 *(note)*.

إِسْتِثْنَآءٌ 315.

إِسْتِغَاثَةٌ 79.

إِسْمُ ٱلْفَاعِلِ 142.

إِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ *ibid.*

إِسْمُ إِنَّ 88 *(note)*, 422.

إِسْمٌ تَامٌّ 57.

إِسْمٌ فِي بَابِ ظَنَنْتُ 439.

إِسْمُ كَانَ 84.

إِسْمٌ لِلْمَصْدَرِ 129.

إِسْمٌ مُؤَوَّلٌ 384.

أَسْمَآءٌ مُبْهَمَةٌ 432.

أَسْمَآءٌ مَنْقُوصَةٌ 33, 432.

إِسْنَادٌ 81.

إِشْتِغَالٌ 164.

إِضَافَةُ ٱلْمُرَادِفِ إِلَى مُرَادِفِهِ 112 *(note)* et 460.

إِضَافَةٌ غَيْرُ مَحْضَةٍ 108.

إِضَافَةٌ لَفْظِيَّةٌ *ibid.*

إِضَافَةٌ مَحْضَةٌ *ibid.*

إِضَافَةٌ مَعْنَوِيَّةٌ *ibid.*

إِعْرَابٌ 449.

أَفْعَالُ ٱلْإِنْشَآءِ 173.

أَفْعَالُ ٱلشَّكِّ وَٱلْيَقِينِ 439.

أَفْعَالُ ٱلْقَلْبِ 236.

أَفْعَالُ ٱلْقُلُوبِ 439.

أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ 437.

أَفْعَالُ ٱلْمُقَارَبَةِ 173, 436.
أَفْعَالٌ قَلْبِيَّةٌ 236.
أَفْعَالٌ نَاقِصَةٌ 434.
اكَلُونِي ٱلْبَرَاغِيثُ 191.
إِلْغَآءٌ 32, 236, 440.
إِنَّ وَأَخَوَاتُهَا 422.
إِنْشَائِيَّةٌ 382.
بَدَلٌ 225.
بَدَلُ ٱلْإِشْتِمَالِ 48 (note), 394.
بَدَلُ ٱلْبَعْضِ مِنَ ٱلْكُلِّ ibid.
بَدَلُ ٱلْغَلَطِ ibid.
بَدَلُ ٱلْكُلِّ مِنَ ٱلْكُلِّ ibid.
بَدَلٌ مِنَ ٱلْمُضَافِ إِلَيْهِ 276.
تَابِعٌ 47 (note), 402.
تَابِعٌ بَدَلٌ 433.
تَابِعٌ مُوَكِّدٌ 405 (note).
تَجَرُّدٌ 442.
تَجَرُّدٌ عَنِ ٱلْعَوَامِلِ ٱللَّفْظِيَّةِ ibid.
تَجَرُّدٌ عَنِ ٱلنَّاصِبِ وَٱلْجَارِّ ibid.
تَجَرُّدٌ عَنِ ٱلنَّاصِبِ وَٱلْجَازِمِ ibid.
تَجْرِيدٌ ibid.
تَرَادُفٌ 113 (note).
تَرْخِيمُ ٱلْمُنَادَى 79.
ٱلتَّعَجُّبُ ibid.
ٱلتِّعْدَادُ 96.
تَعْلِيقٌ 236, 440.
ٱلتَّغَيُّرُ ٱللَّفْظِيُّ 447 (note).
ٱلتَّغَيُّرُ ٱلْمَعْنَوِيُّ ibid.
تَقْدِيرًا 396.
تَقْوِيَةُ ٱلْعَامِلِ 98 (note).
تَمْيِيزٌ 67, 96.
تَنَازُعٌ فِي ٱلْعَمَلِ 198.
تَوَابِعُ 207, 383.
تَوْكِيدٌ 224, 226.
تَوْكِيدٌ لَفْظِيٌّ 366.
تَوْكِيدٌ مَعْنَوِيٌّ ibid.
جَارٍ مَجْرَى ٱلظَّرْفِيَّةِ 380.
جَارٌّ 94.
جَارٌّ وَمَجْرُورٌ ibid.
جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ 32, 431.
جُمْلَةٌ 81, 379.
جُمْلَةٌ ٱسْمِيَّةٌ 81, 380.
جُمْلَةٌ جَارِيَةٌ مَجْرَى ٱلظَّرْفِيَّةِ 82.
جُمْلَةٌ حَالِيَّةٌ 303.
جُمْلَةٌ ذَاتُ ٱلْوَجْهَيْنِ 83 (note), 382.
جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ 82, 380.
جُمْلَةٌ فِعْلِيَّةٌ 81, 380.
جُمْلَةٌ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ 453.

جُمْلَةٌ

جُمْلَةٌ لَيْسَ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ ٱلْإِعْرَابِ 453.
جُمْلَةٌ مُفَسِّرَةٌ لِضَمِيرِ ٱلشَّانِ 445.
جَوَابُ ٱلْجَزَآءِ 376 *(note)*.
جَوَازُ ٱلْإِلْغَآءِ 440.
ٱلْجَوَازِمُ 33.
حَالٌ 64.
حَالُ ٱلْمُتَعَلِّقِ بِٱلْمَوْصُوفِ 403.
حَالُ ٱلْمَوْصُوفِ *ibid.*
حَرْفُ ٱلْخِطَابِ 361.
حَرْفُ ٱلْمُنَادَاةِ 76.
حَرْفُ ٱلنِّدَآءِ *ibid.* et 361 *(note)*.
حَرْفُ ٱلنُّدْبَةِ 80.
حَرْفُ جَرٍّ 94.
حَرْفُ جَوَابٍ وَجَزَآءٍ 30.
حَرْفُ فَصْلٍ 87 *(note)*.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْإِسْمِ ٱلْمُفْرَدِ ٱلْجَارَّةُ 421.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْإِسْمِ ٱلْمُفْرَدِ ٱلنَّاصِبَةُ 424.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْجُمْلَةِ 421.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْفِعْلِ ٱلْجَازِمَةُ 430.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَامِلَةُ فِى ٱلْفِعْلِ ٱلنَّاصِبَةُ 429.
ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُشَبَّهَةُ بِٱلْأَفْعَالِ 421.
حَقِيقِيُّ ٱلتَّأْنِيثِ 186.
حُكْمًا 76.
خَاصٌّ 406.
خَبَرٌ 82.
ٱلْخَبَرُ ٱلْمَنْصُوبُ 407.
خَبَرُ إِنَّ 422.
خَبَرٌ فِى بَابِ ظَنَنْتُ 439.
خَبَرُ كَانَ 84.
زَائِدَةٌ 277.
سَبَبٌ 160.
سَبَبِيٌّ *ibid.*
سَمَاعِيَّةٌ 404.
ٱلشَّاغِلُ 164.
شِبْهَاتُ ٱلْفِعْلِ 386.
شَرْطٌ 32.
شَرْطِيَّةٌ 382.
صَاحِبُ ٱلْحَالِ 340.
صَدْرٌ 257 *(note)*.
صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ 142.
صِفَةُ مَوْصُوفٍ مَحْذُوفٍ 152 *(note)*.
صِلَةٌ 278.

ضَمِيرُ ٱلشَّانِ 445.
ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ 87.
ظَرْفُ ٱلزَّمَانِ 96.
ظَرْفُ ٱلْمَكَانِ ibid.
ظَرْفٌ لَغْوٌ 381 (note).
ظَرْفٌ مُسْتَقِرٌّ ibid.
ظَرْفُ مَكَانٍ أَوْ زَمَانٍ 105, 422.
عَامٌّ 406.
عَامِلٌ 15.
عَامِلٌ لَفْظِيٌّ 88 (note).
عَجُزٌ 257 (note).
عَطْفُ ٱلْبَيَانِ 224.
عَطْفُ ٱلْحُرُوفِ 395.
عَطْفُ ٱلنَّسَقِ 225.
عِمَادٌ 87.
عَمَلٌ 404.
عَوَامِلُ 384.
عَوَامِلُ دَاخِلَةٌ عَلَى ٱلْمُبْتَدَاءِ وَٱلْخَبَرِ 439.
عَوَامِلُ لَفْظِيَّةٌ 384.
عَوَامِلُ لَفْظِيَّةٌ سَمَاعِيَّةٌ 421.
عَوَامِلُ مَعْنَوِيَّةٌ 384, 442.
ٱلْغَلَبَةُ 277.
غَيْرُ حَقِيقِيِّ ٱلتَّأْنِيثِ 186.
غَيْرُ لَازِمَةٍ 277.
فَ لِلْإِسْتِفْهَامِ 24.
فَ لِلْأَمْرِ ibid.
فَ لِلتَّرَجِّي 25.
فَ لِلتَّمَنِّي 24.
فَ لِلدُّعَاءِ ibid.
فَ لِلدُّعَاءِ فِي ٱلنَّهْيِ ibid.
فَ لِلْعَرْضِ 25.
فَ لِلنَّفْيِ ibid.
فَ لِلنَّهْيِ 24.
فَضَلَاتٌ ibid.
فَضْلَةٌ 335 (note).
فِعْلُ ٱلتَّعَجُّبِ 176.
فِعْلُ ٱلشَّرْطِ 431.
ٱلْفِعْلُ ٱلْمُطْلَقُ 404.
فِعْلٌ تَامٌّ 435.
قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ 388.
قِيَاسِيَّةٌ 404.
كَلَامٌ 81, 379.
كُنْيَةٌ 42.
لَا بِمَعْنَى لَيْسَ 423.
لَازِمَةٌ 277.
لَامُ كَيْ 430.
لَغْوٌ 32.

لَغَطًا 442.

لَقَبٌ 42.

لَمْحُ ٱلصِّفَةِ 277.

مَا زَائِدَةٌ 362.

مَا كَافَّةٌ 53.

مَا يُقَدَّرُ بِٱللَّامِ 41.

مَا يُقَدَّرُ بِمِنْ *ibid.*

مُبْتَدَأٌ 82.

مُبْهَمَةٌ 57.

ٱلْمَتْبُوعُ 224, 402.

ٱلْمُتَعَجَّبُ مِنْهُ 176, 383.

مُتَعَلِّقٌ 448.

ٱلْمُتَعَلَّقُ بِهِ *ibid.*

ٱلْمُتَعَلِّقَاتُ 383.

مُثَقَّلَةٌ 422.

مُجَازَاةٌ 32.

مَجَازِيُّ ٱلتَّأْنِيثِ 186.

مَحْذُوفٌ 122 *(note).*

مَحْصُورٌ 331.

مَحَلٌّ 442.

ٱلْمُخْبَرُ عَنْهُ بِٱلَّذِي 283.

مُخَصِّصٌ 110.

ٱلْمَخْصُوصُ 295.

ٱلْمَخْصُوصُ بِٱلْمَدْحِ أَوِ ٱلذَّمِّ 438.

مُخَفَّفَةٌ 422.

مُسَبِّبُ ٱلْمَوْصُوفِ 160.

مُسْتَتِرٌ 386.

ٱلْمُسْتَثْنَى 316, 383.

ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُقَدَّمُ *ibid.*

ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُؤَخَّرُ 425.

ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ بَعْدَ ٱلنَّفْيِ *ibid.*

ٱلْمُسْتَثْنَى ٱلْمُتَّصِلُ بَعْدَ ٱلْمُوجَبِ *ibid.*

ٱلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ 316, 425.

ٱلْمُسْتَغَاثُ 79.

ٱلْمُسْتَغَاثُ مِنْ أَجْلِهِ *ibid.*

مُسْتَكِنٌّ 386.

مُسْنَدٌ 81.

مُسْنَدٌ إِلَيْهِ *ibid.*

ٱلْمَشْغُولُ عَنْهُ 164.

مَصْدَرٌ 128 *(note).*

مَصْدَرٌ غَيْرُ مِيمِيٍّ 129.

مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ *ibid.*

مَصْدَرِيٌّ 139.

مَصْدَرِيَّةٌ 384.

مُضَارِعُ ٱلْمُضَافِ 427.

مُضَارِعٌ مَجْزُومٌ 331.

مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ 431.

مُضَافٌ 108.

مُضَافٌ إِلَيْهِ 108.

مُضْمَرٌ 405 *(note)*.

مُضْمَرٌ فِيهِ ضَمِيرُ ٱلشَّانِ 435.

مُضْمَرٌ مُتَّصِلٌ 387.

مُضْمَرٌ مُنْفَصِلٌ *ibid.*

مُطَابَقَةُ ٱلْفِعْلِ وَٱلْفَاعِلِ 402.

مُطَابَقَةُ ٱلْمَوْصُولِ وَٱلْمَوْصُولِ إِلَيْهِ 403.

مُطَابَقَةُ ٱلنَّعْتِ وَٱلْمَنْعُوتِ *ibid.*

مُعْتَمِدٌ عَلَى أَلِفِ ٱلْإِسْتِفْهَامِ 410.

مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمُبْتَدَاءِ 409.

مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمَوْصُوفِ 410.

مُعْتَمِدٌ عَلَى ٱلْمَوْصُولِ 409.

مُعْتَمِدٌ عَلَى حَرْفِ ٱلنَّفْيِ 410.

مُعْتَمِدٌ عَلَى ذِى ٱلْحَالِ *ibid.*

مُعَرَّفٌ 109.

مُعَرَّفٌ بِٱللَّامِ 416.

مَعْرِفَةٌ مُفْرَدٌ 427.

مَعْطُوفٌ 395.

مَعْطُوفٌ عَلَيْهِ *ibid.*

مَعْمُولٌ 15, 404.

مَعْنَى ٱلْإِسْتِقْرَارِ 61 *(note)*.

مُفَرَّغٌ 426.

ٱلْمُفَضَّلُ عَلَيْهِ 243.

مَفْعُولٌ 94, 388.

ٱلْمَفْعُولُ ٱلَّذِى لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ *ibid.*

ٱلْمَفْعُولُ ٱلْقَائِمُ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ 405.

مَفْعُولٌ أَوَّلٌ 96.

مَفْعُولٌ بِهِ *ibid.*

مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ 391.

مَفْعُولٌ ثَانٍ 96.

مَفْعُولٌ صَرِيحٌ 94.

مَفْعُولٌ غَيْرُ صَرِيحٍ *ibid.*

مَفْعُولٌ فِيهِ 96.

مَفْعُولٌ لَهُ *ibid.*

مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ 95.

مَفْعُولٌ مَعَهُ 96.

مَفْعُولٌ مِنْ أَجْلِهِ *ibid.*

مُمَيِّزٌ 57, 95.

مُمَيَّزٌ 95.

مُمَيَّزٌ بِهِ 95, 343.

ٱلْمُنَادَى 76.

ٱلْمَنْدُوبُ 80.

مُنْقَطِعٌ 425.

مَنْقُولَةٌ مِنْ صِيغَةِ ٱلْإِخْبَارِ إِلَى صِيغَةِ ٱلْإِنْشَاءِ 443.

مُنَوَّنٌ 416.

مَنْوِيُّ ٱلْمَعْنَى 122 *(note)*.

مَوْصُوفٌ لَفظِيٌّ 393.
مَوْصُوفٌ مَعْنَوِيٌّ *ibid.*
مَوْضُوعٌ لِدَنُوِ ٱلْخَبَرِ أَخْذًا فِيهِ 436.
مَوْضُوعٌ لِدَنُوِ ٱلْخَبَرِ حُصُولًا *ibid.*
مَوْضُوعٌ لِدَنُوِ ٱلْخَبَرِ رِجَاءً *ibid.*
مُؤَكِّدٌ 228 (*note*), 392.
ٱلنَّائِبُ عَنِ ٱلْفَاعِلِ 99.
ٱلنَّعْتُ 224.
نَفْيُ ٱلْجِنْسِ 56, 424.
نَفْيٌ بِمَعْنَى لَيْسَ 56.
نَفْيُ حَالٍ *ibid.*
نَوَاسِخُ ٱلْإِبْتِدَآءِ 421.
ٱلنَّوَاصِبُ 29.
ٱلنَّوْعُ 96.
وَاوُ رُبَّ 46.

ERRATA

DE LA SECONDE PARTIE.

Malgré l'extrême attention que l'on a apportée à la correction de cet ouvrage, il s'y est glissé plusieurs fautes, que l'on a cru devoir indiquer ici : elles sont, pour la plupart, de très-peu d'importance, et elles auroient certainement échappé à l'œil des lecteurs ; mais l'Auteur n'a pas voulu qu'elles pussent arrêter les commençans.

Pag.	Lig.		Lisez :
24.	dern.	لِلتَّمَّةْ	لِلتَّمَنِّي
27.	13.	إِدَنْ	إِذَنْ
33.	17.	يَلْحَقُوا	يَلْحَقُوا
34.	3.	تَفْن	نُفْنِ
35.	8.	وَانْتُمْ	وَأَنْتُمْ
37.	13.	ٱلْحُمْعَةِ	ٱلْجُمْعَةِ
47.	dern.	تِابِعُ .	تَابِعُ
50.	19.	خَرْبَتِ	خَرِبَتِ
56.	3.	ٱلْخِنْسِ	ٱلْجِنْسِ
60.	3.	مَلكَ	مَلَكَ
61.	14.	مَضْرَبُ	مَضْرِبُ
63.	21.	Exemples :	Autre exemple :
65.	1.	تَحْسَبَنَّ	تَجْسِبَنَّ
66.	6.	اذَا	إِذَا
67.	17.	ٱلْفَرْسُ	ٱلْفَرَسُ
71.	15.	يُنوِصِ	يُوصِى
72.	15.	حَنِيقًا	حَنِيفًا

Pag.	Lig.		Lisez :
75.	23.	finale	final.
78.	21.	ٱلسَّمَـٰوَاتِ	ٱلسَّمَـٰوَاتِ
91.	16.	وَهُـوَ	وَهُـوَ
Ibid.	26.	lu	lui
110.	28.	وَٱلْحَمِيـرُ	وَٱلْحَمِيـرُ
113.	26.	وَاحِـدٍ	وَاحِـدٍ
119.	23.	أَوْ	أَوْ
121.	15.	نَنَـآءٍ	بِنَـآءٍ
126.	15.	ٱلْأَبَـاطِحَ	ٱلْأَبَاطِحِ
129.	19.	خَشُونَـةٌ	خُشُونَـةٌ
135.	1.	مُحَمَّـدُ	مُحَمَّـدٌ
137.	3.	ٱلسُّلْطَانِ خَرَجَ عَلَى	خَرَجَ عَلَى ٱلسُّلْطَانِ
140.	20.	يَمُـرُّونَ	يَمُرُّونَ
154.	13.	*Zeïd dont le père est tué*	*Zeïd, son père est tué*, c'est-à-dire, *le père de Zeïd est tué.*
152.	1.	ٱلْبَدْرًا	ٱلْبَـدْرَ
169.	23.	أَحَدًا	أَحَـدًا
177.	13.	خَلَّـةَ	خُلَّـةً
182.	12.	أَفْوَاهِـهِمُ	أَفْوَاهِـهِمْ
Ibid.	21.	وَبِئْسَ	وَبِئْسَ
185.	23.	مَلَائِـكَةِ	مَـلَائِـكَـةٌ
187.	17 et 18.	زَيْنَبُ	زَيْنَـبَ
190.	dern.	قَالَتِ	قَالَ
193.	13.	وَهَـرُونَ	وَهَـرُونُ

Pag.	Lig.		Lisez :
205.	20.	قَابنتُــونَ	قَانِتُــونَ
206.	6.	اتْــىُ	أَتْــىُ
209.	5.	*fondamenta*	*fondamentale*
216.	7.	وُزَرَآءِ	وُزَرَآءُ
217.	6.	فُعَــولٌ	فَعُــولٌ
223.	28.	أُمَّهَاتَــكُمْ	أُمَّهَاتُــكُمْ
227.	1.	رَايْــتُ	رَأَيْــتُ
Ibid.	25.	di	dit
231.	1.	اجْمَعُ ni de كُلَ	أَجْمَعُ ni de كُلٌّ
232.	14.	أَو	أَوْ
243.	7.	فُعَلٌ	فُعَــلٌ
251.	4.	مِــنَ ٱحْتِيَــاجِى	مِــنِ ٱحْتِيَــاجِى
257.	14.	ٱعْطِ	أَعْطِ
258.	22.	فَبِإِضَافَــةٍ	فَبِإِضَافَــةٍ
271.	dern.	لِأَرْبَــع	لِأَرْبَــعَ
272.	4.	رَحَبٍ	رَجَــبٍ
274.	9.	انْــتَ	أَنْــتَ
281.	4.	ٱلسَّمَــآءِ	ٱلسَّمَــآءِ
291.	30.	فَــتًى	فَــتَى
293.	8.	de rien	de ne rien
Ibid.	14.	اقْتُــلُ	أُقْتُــلْ
297.	9.	(n.os 894 et suiv.)	(n.os 894 et suiv., *1.re p.*)
301.	2.	*ne seroit-ce pas*	*ne seroit pas.*
334.	29.	الَّا	إِلَّا

Pag.	Lig.		Lisez :
339.	12.	زَيْـدً	زَيْـدًا
357.	21.	اسْمَـآءُ	أَسْمَـآء
375.	10.	*femme*	*homme*
379.	30.	A. Schultens.	H. A. Schultens.
388.	6.	ضَاربٌ	ضَـارِبٌ
390.	2.	قَاعِـدً	قَاعِـدًا
Ibid.	20.	ولَوْنًـا	وَلَوْنًـا
392.	22.	مَعْنَـوِى	مَعْنَوِيٌّ
Ibid.	25.	كِلْتَـا - كِلَا	كِلَتَا - كِلَا
410.	26.	ضَارِبَ	ضَارِبَ
418.	23.	حَقِيقِيَّـةٍ	حَقِيقِيَّـةٍ
421.	1.	à un pronom	à un complément
422.	7.	وَإِخْـوَاتُهَـا	وَأَخَـوَاتُهَـا
425.	18.	اَلْمَنْـفِى	اَلْمَـنْـفِيُّ
427.	3.	احَـدٌ	أَحَـدٌ
429.	1.	précédé	privé
Ibid.	10.	اَلنَّاصِبَةٌ	اَلنَّاصِبَـةُ

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

Suite du Catalogue des livres du fonds de DE BURE *père et fils.*

Tableau des maladies de Lommius, ou Description des maladies qui attaquent le corps humain, trad. en françois par le Mascrier. *Paris, 1792, in-12, broché*..2 fr. 50 c.

Tablettes chronologiques de l'histoire universelle sacrée et profane, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1775, par Lenglet du Fresnoy; nouvelle édition, corrigée et augmentée par Barbeau de la Bruyère. *Paris, 1778, 2 gros vol. in-8.°, br*..13 fr.

Traité de l'Orateur de Cicéron, trad. en françois, le texte vis-à-vis de la traduction, avec des notes, par l'abbé Colin; 4.e édition. *Paris, 1805, in-12, broché*..3 fr.

Variétés morales et amusantes, tirées du Spectateur et autres livres Anglois de ce genre, traduites par l'abbé Blanchet. *Paris, 1784, 2 vol. in-12, br*...5 fr.

Voyage en Sibérie, fait par ordre du Roi en 1761, par l'abbé Chappe-d'Auteroche. *Paris, 1768. 3 vol. in-4.° très-grand papier, avec 90 figures en taille-douce, dessinées par le Prince et très-bien gravées, représentant les usages, mœurs des habitans, et les vues de ce pays, avec un Atlas de la Russie et de la Sibérie, qui fait le quatrième volume; en feuilles,*............................100 fr.

Voyage pittoresque de la Grèce, par M. de Choiseul-Gouffier. *Paris, 1809, tome II, première partie, in-fol. atlant. fig. br. en carton*..............60 fr.

Vues en Égypte, d'après les dessins originaux en la possession de Sir Robert Ainslie, pris durant son ambassade à Constantinople, par Louis Mayer. *Londres, 1802, in-fol. maximo, papier vélin, avec 48 planches supérieurement peintes.*

Flora Danica, auct. Œder et Mart. Vahl. *Hauniæ, 1766 et ann. sequent. fasciculi 23, cum 1380 figuris, 8 voi. in-fol. fig.*

Idem opus, *cum figuris depictis.*

Cet ouvrage est d'une très-belle exécution.

Sexti Julii Frontini Strategematicon libri tres, Strategicon liber unus, ex recensione J. Valart. *Lutetiæ, 1763, in-12, papier de Hollande*..............3 fr.

Lysiæ Opera omnia, gr. et lat. cum versione novâ et notis, edente Athanasio Auger. *Paris, Didot, 1783, 2 vol. in-4.° ch. mag. papier d'Annonay, en feuilles*..72 fr.

Isocratis Opera omnia, gr. et lat. cum versione novâ et notis, edente eodem. *Paris, Didot, 1782, 3 vol. in-4.° ch. mag. papier d'Annonay, en feuilles*. 108 fr.

Anthologia Græca, versibus Latinis reddita ab Hugone Grotio, edita ab Hieronymo de Bosch. *Ultrajecti, 1795, 4 vol. in-4.°*

Idem opus, *in-4.° ch. mag.*

Idem opus, *in-fol. ch. mag.*

Apollonii Sophistæ Lexicon Homericum, gr. et lat. ed. J. B. Casp. d'Ansse de Villoison. *Lut. Par. 1773, 2 vol. in-4.° en feuilles*..................12 fr.

Idem opus, *2 vol. in-fol. ch. mag. id*..............................24 fr.

Idem opus, *2 vol. in-fol. ch. max. id*..............................36 fr.

Sophoclis Tragœdiæ, gr. et lat. cum scholiis veteribus ac novis, edente J. Capperonnier. *Paris, 1781, 2 vol. in-4.° en feuilles*................24 fr.

Musæus, de Herone et Leandro, gr. et gall. ex versione D. Dutheil. *Parisiis, 1784, in-12, avec une jolie figure*..............................2 fr.

P. Virgilii Maronis Opera, cum notis Chr. Got. Heynii. *Londini, 1793, 4 vol. grand in-8.° papier vélin*..............................84 fr.

Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe libri quatuor, gr. et lat. ex recensione et cum notis J. B. C. d'Ansse de Villoison. *Parisiis, Didot, 1778, 2 tom. en 1 vol. in-8.°*..............................15 fr.

God. Guill. Leibnitii Opera omnia, edente Ludov. Dutens. *Genevæ, 1768, 6 vol. in-4.° fig. en feuilles*..............................42 fr.

De Re diplomaticâ libri sex, operâ Joan. Mabillon. *Lut. Paris. 1709, in-fol. fig.*

Librorum de Re diplomaticâ supplementum, auct. Joan. Mabillon. *Lut. Parisior. 1704, in-fol. avec beaucoup de planches.*

Le supplément se vend séparément..............................24 fr.

Anecdota Græca, è regiâ Parisiensi et è Venetâ Sancti-Marci bibliothecis deprompta, edente J. B. C. d'Ansse de Villoison. *Venetiis, 1781, 2 vol. in-4.°*

Idem opus, *2 vol. in-fol. ch. mag.*

Opere del signor abate Pietro Metastasio. *In Parigi, 1780, 12 vol. gr. in-8.° avec fig. br.*..............................90 fr.

Les mêmes, *in-8.° pap. fin.*

Les mêmes, *12 vol. in-4.° pap. de Hollande*..............................240 fr.

Cette édition est superbe sur tous les papiers.

Il Decamerone di Giovanni Boccaccio. *In Londra (Parigi), 1757, 5 vol. gr. in-8.° papier de Hollande, avec cent figures dessinées par Gravelot, br.*.....40 f.

Très-belle édition.

Il medesimo Decamerone. *Londra, 1789, 3 tom. en 6 vol. in-12, fig. br.*...24 fr.

Cette édition est la même que celle de la collection, à laquelle on a joint les figures de Gravelot de l'édition *in-8.°*

